This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491252

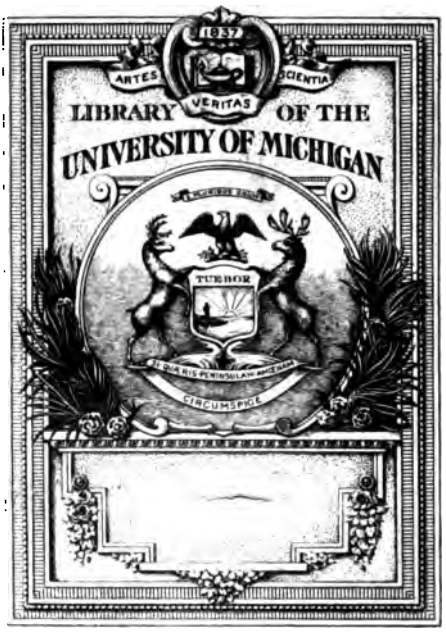
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'AMIENS

Les opinions émises par les auteurs des Mémoires leur sont personnelles et l'Académie n'en est pas responsable.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

D'AMIENS

TOME XXXVIII.

ANNÉE 1891.

AMIENS

IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER

—

1891

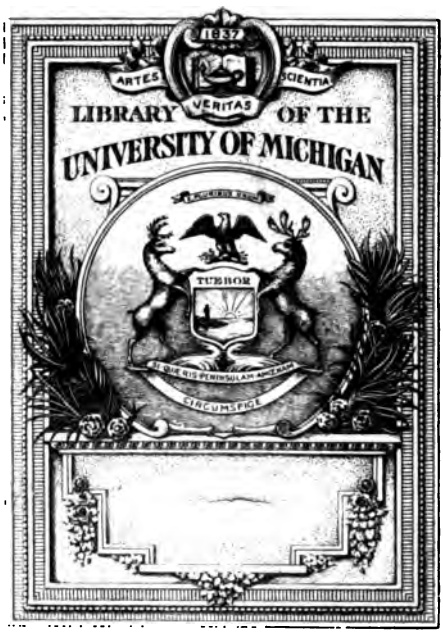
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

N
162
.A52

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'AMIENS

me semble, voit aujourd'hui dans ces productions la partie la plus faible, et, si j'ose dire, la plus caduque de l'œuvre du poète. Est-ce une raison toutefois, pour un lecteur respectueux du génie, de ne pas tenter à son tour de donner son impression personnelle, si peu qu'elle vaille? L'œuvre dramatique de Victor Hugo a trouvé des panégyristes enthousiastes (Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, pour ne parler que des morts); il a eu ses détracteurs passionnés : qui aura raison près des juges à venir? Peut-être le reconnaitrez-vous avec moi, il n'y a pas de lois en littérature, il n'y a que des goûts régnants; et l'estime ou le mépris d'une génération pour les ouvrages qu'elle a vus se produire ne peut faire préjuger en rien du sentiment de la postérité. Il n'y a pas encore un siècle, Voltaire passait pour le plus grand des tragiques :

> « Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène,
> D'un poignard plus tranchant il arma Melpomène »,

s'écriait Saint-Lambert. Qu'on fasse, si l'on veut, la part de la flatterie, de la courtisanerie, l'auteur des *Saisons* n'était ici que l'écho de l'opinion publique. On n'avait pas encore dit : Celui qui a pris *Zaïre* dans *Othello* y a laissé le meilleur. Et cependant, qui donc, si j'excepte les critiques de profession, lit aujourd'hui le théâtre de Voltaire? Qui n'est pas désabusé sur le compte du plus grand nombre de ces pseudo-tragédies, pour la plupart, pamphlets politiques et sociaux? Particulièrement, qui peut tolérer le langage et le style de Voltaire dans ses œuvres dramatiques? Il suffit qu'il aborde ce genre pour qu'il perde ses plus précieuses qualités, la propriété de l'expression et le naturel. On

ne lui reconnaît plus guère qu'une certaine habileté, un peu vulgaire, de combinaison scénique, et tout récemment, un critique des plus distingués signalait en lui, non sans un peu de pitié, le créateur du mélodrame moderne (1). Que cela soit dit pour m'excuser, moi chétif, de prétendre expliquer, après tant de grands maîtres, comment les pièces de théâtre de Victor Hugo, à côté de leurs vices constitutionnels, possèdent des qualités qui les recommanderont toujours à quiconque est sensible à l'art et à la poésie.

Puisqu'il s'agit uniquement ici d'art dramatique, on ne s'étonnera pas si je glisse rapidement sur certaines compositions, de caractère dramatique, sans aucun doute, mais dans lesquelles le drame est volontairement subordonné à la peinture des caractères et des lieux, à l'expression de la philosophie de l'auteur, et quelquefois de sa politique. Nous verrons tout-à-l'heure que le théâtre demande plus et moins. Ces pièces, d'ailleurs, n'ont jamais dû être jouées, de l'aveu même de Victor Hugo. Je veux parler de la longue étude intitulée *Cromwell,* des scènes contenues dans les *Quatre Vents de l'Esprit*, de *Torquemada*, et des essais de genre varié (malheureusement trop peu varié) qui ont paru sous le titre de : *Théâtre en liberté*. *Cromwell* n'a pas été joué, et ne peut pas l'être. On goûte dans cette pièce de plus de cinq mille vers des morceaux d'un style énergique et simple ; mais l'intérêt est faible : Cromwell sera-t-il roi ? Cromwell déjouera-t-il le complot tramé contre ses jours par les cavaliers ? Il est d'ailleurs ralenti par la multiplicité des scènes épisodiques, et l'abus des développements de politique et de philosophie. Le

(1) Emile Faguet. XVIII[e] siècle.

personnage principal est inconsistant, à la fois homme de guerre, homme d'Etat, théologien, pédant, vrai peut-être dans sa complexité, mais impossible au théâtre, où l'attention finirait par se révolter contre tant d'anomalies et de contradictions. La pièce, en somme, est indécise et confuse dans l'ensemble, vague et incohérente dans les détails. Le théâtre exige des images nettes et concentrées (1). Les fragments réunis sous ce titre : *Les Deux Trouvailles de Gallus* sont remplis de scènes charmantes et de vers d'une facture admirable, mais l'action y est faible, et ce ne sont guère que des anecdotes dialoguées. *Torquemada* est purement épique et philosophique, et dans cette pièce encore, la peinture d'un certain état social et de la toute-puissance de la théocratie ne laisse presque rien à l'invention proprement dramatique, et au jeu des caractères. Quant au *Théâtre en Liberté*, les pièces qui le composent ne relèvent de la scène que par le titre du volume. Elles ont pour sujet des situations simples et sans développement possible, que Victor Hugo traite avec les ressources infinies d'une imagination tour à tour épique, lyrique et même satirique. Tel est, pour ne citer qu'un de ces poëmes, un des plus importants d'ailleurs, la pièce qui porte ce singulier titre : *Mangeront-ils?* C'est la mise en œuvre d'une idée qui doit nous paraître, si je ne m'abuse, tellement invraisemblable, qu'elle exclut fatalement tout intérêt, c'est un défilé de scènes monotones où les tirades interminables remplacent le dialogue. Vous donnerai-je un aperçu de la situation? Un jeune homme, une jeune fille, deux amoureux pourvus de toutes les grâces, en butte à la jalousie, à la haine d'un

(1) Ce sont les expressions de *M. Petit de Julleville*, Histoire du Théâtre en France.

roi, ont été enfermés dans le parc d'un monastère de l'île de Man, parc extraordinaire, où ne poussent que des herbes vénéneuses. Les beaux enfants vont mourir de faim, mais ils sont sauvés par une sorte de voleur, qui les fait d'abord manger (ce dont ils avaient le plus grand besoin), puis les aide à s'évader, heureux de jouer ce tour au tyran. « Souvenez-vous toujours que vous avez eu faim », c'est le dernier vers du poème, et il semble en résumer la morale. Belle conclusion, oserai-je dire, et digne de l'exorde! Quant aux personnages, ce sont de ces automates chers au Victor Hugo des dernières œuvres, le roi, despote sans scrupule et sans préjugés — mais croyant aux sorciers, car il faut bien croire à quelque chose ; le voleur, bon larron, charitable et dévoué, le bienfaisant génie du jeune homme et de la jeune fille ; le courtisan du roi, sorte de Triboulet, au cœur pétri de fiel, au ricanement stupide. En somme, rien d'humain dans la pièce ; un essai de satire politique où la politique est puérile, où la satire est sans vigueur, et pour tout dire, un jeu d'esprit sans esprit. — Qu'est-ce qu'un roi ? demande un personnage. — Un voleur, répond un autre. — Qu'est-ce qu'un voleur ? — Un roi ; un conquérant de liards dans les poches. — Cette ironie n'est pas bien nouvelle; on a lu quelque chose de semblable dans Swift, mais assaisonné d'un sel âcre, d'un scepticisme dissolvant que Victor Hugo n'avait pas à sa disposition. Le défaut commun de toutes ces œuvres, soi-disant théâtrales, c'est la pauvreté et quelquefois l'inanité du sujet, la banalité des caractères sous leur masque original, et la faiblesse de l'action. Les personnages s'analysent sans fin (et pourtant leur âme n'est pas bien compliquée) ; ils parlent continuellement d'eux-mêmes, se

commentent et s'étalent, si l'on peut s'exprimer ainsi ; ils n'agissent pas.

Sans doute il ne faut pas demander à un écrivain autre chose que ce qu'il a voulu faire ; et c'est justice de se placer pour juger ses œuvres au point de vue qu'il a choisi lui-même pour les composer. Il convient de se demander quel a été le point de départ de l'auteur et le but qu'il s'est proposé, de se renseigner auprès de lui sur les idées qu'il s'est formées de son art. Victor Hugo a souvent protesté contre les fausses interprétations que l'on a faites de sa pensée, et maintefois il a réclamé le droit d'être jugé non pas suivant un code littéraire dont il ne reconnaissait pas les lois, mais selon les intentions qu'il avait eues, et les règles qu'il s'était imposées. Soit donc ! avant de juger le théâtre de Victor Hugo, nous tâcherons à prendre connaissance des idées de l'écrivain, de sa philosophie dramatique. Mais ici la difficulté commence : où trouver la poétique de notre auteur et particulièrement sa conception du drame ? M'arrêterai-je à la préface de *Marie Tudor*, et la lecture de ces pages d'esthétique théâtrale pourra-t-elle m'éclairer sur les principes qui ont guidé le poète ? Jugez-en par cette citation très abrégée : « Le drame comme il le sent, le drame comme il voudrait le voir créé par un homme de génie, ce n'est pas la comédie abstraite, amoureuse, idéale et divinement élégiaque de Racine ; ce n'est pas la comédie profonde, sagace, pénétrante, mais trop impitoyablement ironique, de Molière ; ce n'est pas la tragédie à intention philosophique de Voltaire ; ce n'est pas la comédie à action révolutionnaire de Beaumarchais ; ce n'est pas plus que tout cela, mais c'est tout cela à la fois ; ou pour mieux dire, ce n'est rien de tout cela. Ce n'est pas comme chez ces grands hommes un seul côté des

choses systématiquement et perpétuellement mis en lumière, c'est tout regardé à la fois sous toutes ses faces. Ce drame, ce serait le cœur humain, la tête humaine, la passion humaine, la volonté humaine, etc., etc. » O le danger d'emprisonner un écrivain dans un cercle d'épithètes toujours un peu vagues, quand elles ne sont pas faussement appliquées ! O la mauvaise armée que celle de ces soldats dont chacun est accompagné de plusieurs valets ! Que peut-on trouver de divinement élégiaque dans les drames sanglants qui font le sujet de *Britannicus*, de *Bajazet* ou d'*Athalie?* Ce qui peut être vrai pour *Bérénice* ne l'est pas pour *Andromaque*, et l'expression, juste pour *Esther*, ne l'est pas quand il s'agit de *Phèdre*. Comment Molière peut-il être trop impitoyablement ironique ? Il faudrait au moins ici un mot d'explication. Par quel biais, enfin, peut-on définir le *Barbier de Séville* une comédie à intention révolutionnaire ? Mais passons : je ne veux retenir ici que le vague, la nuageuse obscurité des idées de Victor Hugo, que ses contradictions : *C'est tout cela, ou plutôt ce n'est rien de tout cela !* Je ne vois dans cette préface que l'idée, confusément exprimée, mais juste d'ailleurs, comme nous le verrons bientôt, des forces opposées qui doivent agir dans le drame, et solliciter notre intérêt par leur jeu contradictoire. On me dira, je le sais, que le poète a écrit la *Préface* de *Cromwell*, œuvre critique qui devait être d'une importance considérable, la loi de l'école littéraire nouvelle, le code des obligations du poète envers la vérité humaine et la vérité historique. Hélas ! ici encore, Victor Hugo nous abandonne à nos perplexités ; l'ouvrage est tout de polémique, malgré les intentions dogmatiques qu'on y rencontre, et l'on n'en

peut guère tirer des notions bien précises sur l'art dramatique. Nous apprenons dans cette préface célèbre que le grotesque est une partie essentielle de l'art : à quoi nous n'avons garde de contredire, mais les anciens le savaient déjà. Nous ferons seulement remarquer que l'introduction du grotesque dans la tragédie ne peut compenser l'absence des autres éléments; et qu'à leur défaut, l'œuvre sera forcément incomplète et mal venue, malgré tout le grotesque dont on l'aura bariolée. Nous apprenons aussi que le théâtre réclame un style plus souple et plus varié que celui dont la tragédie classique a fait emploi, et particulièrement une versification moins monotone. Mais sans nous arrêter à ces observations justes, d'ailleurs, en elles-mêmes, sans chicaner obstinément le poète, sans prétendre, par exemple, contre lui, qu'il a méconnu la souplesse de la versification dramatique de Corneille et de Racine, et les caractères qui la distinguent de celle d'un lyrique pur, comme Malherbe ou Racan, disons seulement que ce sont là questions de détail, et que nous cherchons en vain dans cette profession de foi quelque chose de plus général et de plus profond, des vues larges et fécondes sur la constitution intime de l'œuvre dramatique, une analyse exacte de l'organisme des pièces de théâtre. Victor Hugo ne nous dit rien de tout cela ; et, de fait, il ne pouvait rien dire de nouveau ; tout avait été dit avant lui. On sait depuis longtemps pourquoi telle pièce, tragédie ou drame — appelez-la du nom qui vous plaira — d'Euripide, de Shakspeare, de Corneille, se tient debout et vit ; et pourquoi telle tragédie de Voltaire, tel drame de Victor Hugo, malgré les qualités éminentes et le génie des auteurs, chancelle et ne se tient pas sur la scène.

Que faut-il donc entendre par ce mot, une pièce de

théâtre, sinon le développement d'une idée dramatique à travers une série de situations qui s'engendrent naturellement les unes des autres, et sortent toutes de la donnée primordiale? Une situation est dramatique, quand elle renferme ce que les philosophes appellent une antinomie, c'est-à-dire quand elle implique à la fois une chose et son contraire. La solution de cette antinomie, si elle est possible, ou bien ses conséquences nécessaires, si elle ne l'est pas, voilà tout le drame. Un chrétien nouvellement baptisé vient d'épouser une païenne, voilà l'antinomie initiale de *Polyeucte* (au fond, Sévère n'est qu'un épisode charmant); Agamennon, roi et père, est placé entre son amour pour sa fille et la nécessité d'obéir à une divinité sanguinaire, voilà l'antinomie initiale d'*Iphigénie à Aulis*. Toutes les fois que deux passions, deux sentiments contradictoires se trouvent en présence, un intérêt dramatique résulte de leur opposition. Cet intérêt peut s'expliquer de deux manières, selon que l'on croit, ou non, à la liberté. Le fataliste voit dans le spectacle qu'on lui présente une image des forces inéluctables qui s'opposent à la réalisation des espérances de l'homme. Pour celui qui croit à la liberté (et le plus grand nombre y croit instinctivement; l'idée de la fatalité, telle que l'établit la science moderne, n'a pas encore pénétré la multitude; elle ne veut pas croire que nous soyons menés par des forces aveugles et irrésistibles); pour celui-là, dis-je, le spectacle du libre arbitre contrarié dans son action par des passions énergiques et impérieuses doit solliciter au plus haut degré l'attention. Des deux manières, l'art dramatique est fondé sur l'intérêt que nous prenons à ce conflit.

Voilà l'antithèse sur laquelle est fondée l'œuvre dra-

matique. Que, d'ailleurs, les combinaisons, malgré la multiplicité des événements, produisent sur l'âme une impression simple et une, comme le veulent les lois de notre esprit, dans son impuissance à tout saisir à la fois ; que le poète jette dans l'action sagement ménagée des personnages marqués d'une empreinte personnelle ; que ces personnages parlent le langage qui convient à leur situation. Que l'auteur, enfin, possède le don de l'éloquence et du style, et sache faire passer dans l'âme des spectateurs les sentiments dont il est pénétré lui-même ; et peut-être alors, il lèguera à la postérité une belle œuvre, un tableau de la vie dans lequel, malgré la diversité des races et des temps, l'humanité se reconnaîtra.

J'ai dit : un tableau de la vie. C'est en effet la définition qu'on a souvent donnée du théâtre. Mais faire d'une pièce de théâtre un tableau de la vie humaine, c'est le fait de l'art, et l'art ne va pas sans le choix des éléments, la disposition des détails et le fini de l'ensemble. Négliger une de ces parties, c'est compromettre la valeur de l'ouvrage. Nous sommes ici en présence de deux théories sans doute également respectables. La première est celle de la sélection et de l'ordre, c'est celle de l'école idéaliste. Elle nous dit : choisissez parmi les éléments et les traits pour obtenir des images nettes. Ne vous piquez pas de la vaine ambition d'exclure de votre œuvre une dose de convention adéquate aux conditions matérielles d'expression du théâtre. En face de cette école, l'école réaliste a levé son drapeau. La vie, a-t-elle dit, est plus complexe, plus remplie de contradictions et d'anomalies qu'elle ne paraît à un art étroit et par trop simplificateur ; c'est un enchevêtrement de faits

d'ordre matériel et moral entre lesquels l'artiste n'a pas le droit de choisir ; il faut tout prendre. En ce sens, comme la vie n'a ni commencement ni fin, l'œuvre ne doit pas en avoir non plus ; drame ou roman, elle doit être « une tranche découpée de la vie ». En outre, toujours d'après les mêmes théoriciens, les causes produisent leurs effets avec une stricte rigueur contre laquelle ne saurait prévaloir la prétendue liberté. En conséquence, dans l'œuvre d'art, pas d'arrangement artificiel, et par exemple, au théâtre, pas de dénouement complaisamment inventé pour la satisfaction morale du spectateur.

Ainsi les deux écoles prétendent représenter la vie, les classiques, non la vie réelle, mais une vie idéale, plus logique, moins complexe et plus nette, à leur dire ; leurs rivaux au contraire, la vie telle qu'elle est, avec sa complexité, ses invraisemblances, son manque de logique apparent. Peut-être les premiers sont-ils tombés quelquefois dans l'artificiel, en abusant des conventions nécessaires à l'art ; peut-être les seconds ont-ils exagéré dans leur mépris de ces mêmes conventions.

Les grands écrivains, les grands artistes se sont toujours piqués d'observer, en même temps qu'ils imaginaient ; il semble bien qu'ils se soient attachés uniquement à la vérité, à l'humble vérité, qu'ils aient voulu se réduire au rôle de peintres modestes de la nature. Si Shakspeare est à la fois si dramatique et si vrai, (je laisse de côté l'auteur de délicieuses féeries comme le *Songe d'une Nuit d'été*), c'est peut-être parce qu'il prend les récits qui constituent le fond de ses pièces en ne les altérant qu'autant que l'exigent les inévitables conventions de l'art et du théâtre, et tels à peu près que les lui ont transmis ces historiens, ces légendaires, ces

chroniqueurs, obscurs greffiers des malheurs d'Hamlet ou des amours du couple tragique de Vérone.

Ajoutons encore un mot ; les pièces de théâtre conçues suivant les principes de l'école prétendue nouvelle (elle est en réalité aussi vieille que l'autre), ont paru à la foule, qui est le véritable et seul juge, obscures et ennuyeuses. Pourquoi cela ? N'est-ce pas parce que nous avons en nous l'idée d'une logique certaine dont nous voyons, ou, ce qui est tout un, dont nous croyons voir l'application dans la vie qui nous entoure? Nous voulons retrouver cette logique au théâtre ; nous voulons que les situations sortent les unes des autres suivant les lois de notre esprit ; s'il en est autrement, nous crions à l'invraisemblance, ennemie mortelle de l'émotion. L'art consiste à saisir dans l'infinie complexité des événements le lien caché que notre nature nous porte à y trouver, à satisfaire ainsi ce bon sens humain qui est « la chose du monde le mieux partagée ». En ce sens, c'est un mot naïf et profond que celui du romancier Richardson. On lui demandait pourquoi Clarisse Harlowe mourait à la fin du livre, triste et désespérée. N'aurait-il pas su choisir un dénouement moins lugubre? L'écrivain répondit : Elle n'avait qu'à ne pas quitter ses parents. Réponse, à mon gré, qui satisfaisait les uns et les autres ; car le dénouement n'a rien d'invraisemblable, et la mort de l'héroïne est dans les choses possibles ; et d'autre part, on peut y trouver la conséquence du choix qu'elle a fait entre son devoir de fille obéisssante, et son amour pour Lovelace.

Victor Hugo n'en est pas là ; il veut prendre parti entre les deux écoles, et n'aboutit qu'à des œuvres ambigües dans lesquelles l'artificiel et le vrai se mêlent de manière à ne donner satisfaction ni aux réalistes ni

aux classiques. S'il trouve dans une scène l'occasion de déployer ses dons naturels d'éloquence et de poésie, il se soucie médiocrement que la scène se rattache à ce qui précède et à ce qui suit. Une fois — dans *Marion Delorme* — il croyait s'être piqué de logique ; son héros, le sévère puritain, ne pardonnait pas à la courtisane, et marchait à l'échafaud, enveloppé de son désespoir et de son mépris. Ce dénouement parut aux spectateurs de l'époque, dur, cruel, inhumain. Faites pardonner ! Monsieur Hugo, criait-on, de tous les points de la salle, au poète, qui du fond d'une loge assistait à la représentation. Et l'auteur, cédant à ces flatteuses instances, modifia son dénouement, et apporta le lendemain à ses interprètes la scène du pardon. Belle scène, je le veux bien, mais belle de rhétorique émue et palpitante, plutôt que de vraisemblance et de logique (1).

Car tel est, si je ne me trompe, le défaut capital du théâtre de Victor Hugo, — quelque soit d'ailleurs le point de vue où l'on se place, — l'abus de l'artificiel dans les combinaisons scéniques, ou, ce qui revient au même, l'absence de suite et de composition. *Hernani*, par exemple, manque par la conception première. On l'a souvent remarqué, l'amoureux de Dona Sol, attaché comme une furie vengeresse aux pas de don Carlos, et qui n'attend que l'heure et le lieu pour lui plonger un poignard dans le sein, trouve à chaque instant ce lieu et cette heure sans en profiter, et cela, quand il n'a devant lui d'autre obstacle, d'autre fatalité que celle des cinq actes traditionnels. Peut-être *Ruy-Blas* est-il le drame le mieux composé de ce théâtre. L'antithèse des situa-

(1) Le héros change, diront les réalistes, cela peut arriver. On avouera que le poète avait tout fait pour nous amener à l'idée d'un autre dénouement.

tions est frappante : c'est un valet qui aime une reine. Le poète a respecté l'unité (d'ordre purement artistique, mais nécessaire, je le crois) d'action et d'intérêt ; il n'y aurait rien à reprendre aux combinaisons, n'était la faiblesse des ressorts et l'invraisemblance du dénouement. Peut-on admettre que Ruy-Blas, devenu premier ministre, favori de la reine, se laisse menacer et perdre par l'ennemi qu'il a tant de moyens d'écraser ? Il y a, je le sais bien, un billet écrit et signé de sa main, mais on avouera que le moyen est un peu simple dans sa banalité, et qu'un papier, aux mains d'on ne sait qui, n'était pas pour embarrasser le personnage tout-puissant, ministre d'un roi « malade et fou dans l'âme ».

Arrêtons-nous un instant, pour surprendre le vice irrémédiable de la construction, le manque de cohésion et de conduite, dans une des plus célèbres pièces du poète : *Lucrèce Borgia*. L'intrigue résulte-t-elle du jeu des passions et des caractères, comme le veulent les classiques ? N'y trouve-t-on pas tout l'artificiel proscrit par le réalisme ? La pièce est-elle autre chose qu'une série de scènes aussi étrangères à la réalité possible qu'à la logique ? L'auteur n'a-t-il pas cherché uniquement l'occasion de donner carrière à son éloquence antithétique ? On sait les faits : un jeune insolent a mortellement outragé la duchesse de Ferrare. Il est pris et conduit devant le duc. C'est Gennaro, le propre fils de Lucrèce. Sans doute c'est une belle scène que celle où l'on voit un fils hésiter à prendre des mains de sa mère le breuvage qui doit le sauver ; mais combien d'invraisemblances, pour arriver à cette scène ! Est-il naturel d'abord que Gennaro se laisse empoisonner, et accepte, des mains du duc Alphonse, la coupe mortelle ? Victor Hugo répond d'une manière spécieuse, se prévaut d'un

souvenir de Tacite, et d'un jeune prince qui se laisse empoisonner, dit l'historien, avec une candeur toute juvénile. Un personnage construit par la fantaisie d'un poète ne serait pas tenu, à l'en croire, d'être plus vraisemblable et plus défiant. A ce compte, toutes les invraisemblances seraient permises. Mais l'histoire ne peut pas justifier le poète, parce qu'une loi prime tout au théâtre. Boileau l'a dit, et bien dit : *L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.* Poursuivons : Pourquoi Lucrèce n'a-t-elle pas dit tout de suite à son mari : Gennaro est mon fils. L'auteur répond après coup (on le sent) : Cet homme, — il s'agit d'Alphonse d'Este — a juré la mort de tous les Borgia. Mais le duc, qui a épousé Lucrèce pour sa beauté, qui connaît l'abominable famille à laquelle appartient sa femme, et les deux mariages que celle-ci a déjà contractés avant de l'épouser, peut-il se soucier beaucoup que de cette double union il soit resté un fils à la duchesse ? Admettons-le, cependant : Lucrèce appréhende pour Gennaro la haine qu'Alphonse a vouée aux Borgia. Alphonse est jaloux. Mais s'il n'avait pas reçu le mot d'ordre du poète, n'eût-il pas trouvé dans l'attentat du jeune cavalier une preuve suffisante que celui-ci ne répondait pas à l'amour de sa femme ? Une phrase jetée au milieu du dialogue ne suffit pas à justifier une si grosse invraisemblance. Est-il naturel, enfin, que les jeunes seigneurs qui ont infligé le plus sanglant outrage à la duchesse de Ferrare aillent quelques jours après se livrer à sa vengeance ? En vain l'auteur nous dirait : Je suis au-dessus de ces misérables questions. Peu m'importe la vraisemblance des fictions si je suis et reste ce que je veux être, humain et moral. La critique a le droit de lui répondre : Non, vous n'avez ni le droit ni l'envie de

rompre avec la logique, car il n'y a pas d'intérêt où elle n'est pas respectée, et vous voulez être intéressant.

Des scènes juxtaposées plutôt qu'enchaînées, c'est ce qu'on voit trop souvent dans le théâtre de Victor Hugo. Quelle apparence de matière et de solidité dans la composition peut-on trouver, malgré l'enchevêtrement des épisodes, dans *Marie Tudor ?* Ce drame se résume en un rôle, un seul, celui de cette reine jalouse, exhalant sa passion pendant cinq longs actes (1) dans le langage le plus abondant, le plus chargé d'images, le plus violent, quelquefois aussi le plus prolixe et le plus ennuyeux. Pas d'action, un long monologue ; une scène qui se reproduit continuellement : une femme frappée d'amour comme on le serait de fièvre chaude, et se livrant, sous l'empire de sa passion, à des actes dont le moins extravagant est d'ouvrir son alcôve aux seigneurs de sa cour. Quelle femme ! et surtout quelle reine ! « Je livrerai au bourreau ce monstre de Fabiani !... — Non ! je le sauverai ! — Il périra ! — Il vivra, pour être encore aimé ! — Je suis folle !... » Elle le dit, et c'est vrai. Mais cinq actes de folie, c'est trop.

Il n'y a qu'une scène dans *Marie Tudor* ; il n'y a qu'une scène aussi dans *Le Roi s'amuse*. Quiconque a vu la pièce sait quelle monotone impression d'ennui elle cause. C'est qu'elle se réduit encore à un long monologue. Le père, outragé dans sa fille, s'abandonne à sa douleur, médite sa vengeance, et pris au piège qu'il a lui-même tendu, laisse déborder son désespoir. L'épisode de Saint-Vallier est beau d'éloquence, mais l'invention en est difficile à admettre ; l'enlèvement de la fille du bouffon paraît manquer d'originalité.

(1) Le drame est divisé par *parties* et par *journées*, mais le mot ne fait rien à l'affaire.

C'est ainsi que toujours et partout, Victor Hugo développe à l'excès une situation sans s'inquiéter de la vraisemblance et du progrès logique de l'action. Traités avec le talent qui lui est propre, il croit que ces développements parasites compenseront les vices fondamentaux de la conception, mais il se trompe, parce qu'au théâtre, à côté et au-dessus du style, il y a la force des conceptions, la nouveauté et l'enchaînement étroit des évènements.

Je ne voudrais pas soumettre ces œuvres, à tant d'autres égards si remarquables et si belles, à une dissection pédantesque ; je ne veux pas non plus que les admirateurs d'un grand poète, dont je suis, d'ailleurs, et autant que tout autre, soupçonnent un seul instant que j'aie pu rester insensible à tant d'éloquence et de poésie. Toutefois, pour en finir avec ce sujet, examinons une scène d'*Angelo*, et demandons nous si l'auteur n'a pas fait trop bon marché de la modeste et indispensable vérité. Le podestat de Padoue aime Tisbe, la comédienne. Il la trouve au milieu de la nuit dans l'appartement de Catarina, sa femme, et voici les explications qu'ils échangent. Je cite la scène en l'abrégeant (1), mais, je l'espère, sans l'altérer dans le fond.

« Angelo à Catarina : Qu'est-ce que cela signifie, madame? Il me semble que je viens d'entendre du bruit chez vous..... Vous êtes toute tremblante. Il y a quelqu'un chez vous, madame ! — La Tisbe s'avançant : Oui, monseigneur, moi ! — Le podestat : Vous, Tisbe ! Vous ici, au milieu de la nuit..... — La Tisbe : Voici en deux mots : Vous deviez être assassiné demain matin..... Je suis venue en toute hâte avertir madame qu'elle eût à vous empêcher de sortir demain. — Le

(1) Angelo, Journée II, scène 6.

podestat : Qui vous a donné cet avis? — La Tisbe : Un homme inconnu qui a commencé par me faire promettre que je le laisserais évader. J'ai tenu ma promesse..... — Le podestat : Comment avez-vous pu entrer au palais? — La Tisbe : L'homme m'y a fait entrer. Il a trouvé moyen d'ouvrir une petite porte qui est sous le pont Molino. — Le podestat : Voyez-vous cela! Et pour pénétrer jusqu'ici? — La Tisbe : Eh bien! Et cette clef que vous m'avez donnée vous-même (1). — Le podestat : Il me semble que je ne vous avais pas dit qu'elle ouvrît cette chambre! — La Tisbe : Si vraiment, c'est que vous ne vous en souvenez pas... etc. » Que pense-t-on de cet homme inconnu, de cette clef, de la sécurité parfaite avec laquelle le podestat recueille les explications de la comédienne? Est-ce ainsi que les choses se seraient passées dans la vie réelle? Angelo n'aurait-il pas répondu à Tisbe qu'elle se moquait impudemment de lui? Sont-ce là des scènes conformes à la vérité historique ou seulement à la vérité humaine! N'est-ce pas plutôt pure fantasmagorie?

En vérité, on ne peut que s'associer ici à certaines réflexions mélancoliques du critique genevois A. Vinet : « Il est encore des gens, dit-il, qui attachent du prix à la vraisemblance des fictions, et qui savent gré à Racine de la conscience qu'il apporte à la structure de ses drames. Les poètes de l'ancienne roche nous livraient, au moins sous ce rapport, de l'ouvrage bien fait..... Si l'on eût demandé à Racine, la raison de tel incident,

(1) Le podestat, cédant à un caprice de la comédienne, lui a donné la clef de l'appartement privé de sa femme. Victor Hugo ne dédaigne pas ces vieux moyens, plus digne du vaudeville que du drame. Qn'on se rappelle la bourse et le poignard de Gilbert (dans *Marie Tudor*), les manchettes de dentelles de Ruy-Blas, etc.

l'explication de telle rencontre, il était prêt à rendre compte de tout, parce qu'il avait préalablement compté avec lui-même, et si bien compté, pour l'ordinaire, que les objections ne venaient point..... Il semble aujourd'hui que le poète, muni d'un pouvoir discrétionnaire, puisse faire comparaître à son gré, les évènements, les paroles, les pensées dont il a besoin, et uniquement parce qu'il en a besoin ».

Quels sont les personnages qui s'agitent dans ces pièces d'une dramaturgie si faible et si incohérente parfois? Ils sont eux-mêmes bien inconsistants et bien incomplets; le poète ne les a vus que d'un côté ; ils sortent d'une situation ; ils représentent un état d'âme particulier, et s'y spécialisent. Ils ne sont pas susceptibles de se modifier, de se développer à la façon des créatures ordinaires. On sent que Victor Hugo se substitue violemment à ses héros pour laisser déborder les flots d'éloquence et de poésie dont il a en lui la source inépuisable. Ce ne sont que des idées lyriques sur lesquelles il met un nom propre : Hernani, Triboulet, Didier, Ruy-Blas, Job le Maudit. Nous n'avons pas devant nous des êtres raisonnables que les circonstances, leur caractère propre, leurs passions ont jetés au milieu des évènements et qui s'y meuvent en vertu de leur intelligence et de leur volonté. Ce sont des automates de rêve et de poésie. Ils n'agissent pas ; ils ne font pas leur vie, ils la laissent faire par les choses. A quoi tient cette impuissance à créer des êtres de toutes pièces, et dans leur personnalité propre, divers et ondoyants, comme Montaigne voyait les hommes? A une lacune dans le talent du poète, je le crains, et ensuite à une déplorable tendance moins philosophique que littéraire de l'école romantique à ses débuts, à cet esprit d'indépendance et

de révolte contre la nature et la société dont la plupart des héros de roman, des personnages de théâtre sont pénétrés à cette époque. Hernani se réclame des droits de la passion comme Didier de sa naissance illégitime. On n'admirait rien tant que les révoltés ; on était byronien, satanique, titanique, génial et fatal, dit gaîment M. J.-J. Weiss. — Pourquoi ne pries-tu pas ! dit Adam à Caïn dans la tragédie du poète anglais. Dieu t'a donné la vie. — Ne dois-je pas mourir, répond le désespéré. C'est le type sur lequel Alexandre Dumas a façonné le misanthrope Antony. Ecoutez-le parler : « Les hommes, je les haïssais, dites-vous..... je les ai beaucoup vus depuis, et je ne fais plus que les mépriser. ... Combien de fois je me suis endormi la main sur mon poignard !..... et j'ai rêvé de grève et d'échafaud ! » (1) Le Didier de Victor Hugo ne tient pas un autre langage :

Seul à vingt ans, la vie était amère et triste,
Je voyageai. Je vis les hommes, et j'en pris
En haine quelques-uns, et le reste en mépris.....

C'est encore sur ce modèle que notre poète a créé Hernani, Claude Frollo, Triboulet, Gennaro, Gilbert, Rodolfo, Otbert. Ce ne sont pas seulement des révoltés, ce sont des déterministes enragés ; ils ont abdiqué leur libre-arbitre ; ils sont la chair morte sur laquelle la fatalité, comme ils disent, a mis son empreinte. Système funeste à l'art dramatique, tel du moins que nous le concevons pour notre part, car si le personnage n'est plus un être volontaire et libre, le moyen de s'y intéresser ? S'il a perdu le sentiment du devoir, et du pou-

(1) Alexandre Dumas, Antony.

voir qu'il a de l'accomplir, ce n'est plus un homme comme moi que j'ai sous les yeux, mais une marionnette plus ou moins curieusement ouvragée, — ou peut-être un malade qui relève uniquement de la clinique des affections mentales. En vain on alléguerait ici certains personnages de la tragédie grecque, Œdipe et Oreste. Ce sujet n'est pas le mien, et je ne m'y étendrai pas plus longuement. Mais s'il est vrai que la littérature soit l'expression de la société, les conditions de l'art dramatique n'ont pas dû aller sans changements, on le reconnaîtra, depuis les Grecs bercés de leurs légendes religieuses, jusqu'à nos Français cartésiens du XVII^e^ siècle, et jusqu'à nos contemporains, imbus de l'idée qu'ils sont intelligents et libres. Ecoutons-les, ces premiers rôles de Victor Hugo ; ils n'ont qu'une note ; elle est belle et grave, j'en conviens, et ils en tirent quelquefois des effets admirables, mais nous aimerions à les voir agir plus, et moins parler. Qui ne connaît ce couplet de Hernani :

Tu me crois peut-être
Un homme comme sont tous les autres, un être
Intelligent, qui court droit au but qu'il rêva.
Détrompe-toi, je suis une force qui va,
Agent aveugle et sourd de mystères funèbres,
Une âme de malheur faite avec des ténèbres.
Où vais-je ? Je ne sais, mais je me sens poussé
D'un souffle impétueux, d'un destin insensé.
Je descends, je descends, et jamais ne m'arrête.
Si parfois haletant, j'ose tourner la tête,
Une voix me dit : Marche ! et l'abîme est profond,
Et de flamme ou de sang je le vois rouge au fond.
Cependant, à l'entour de ma course farouche,
Tout se brise, tout meurt !

Beaux vers ! Style admirable d'énergie et de relief !

Expression sublime d'un état qui ne peut, qui ne doit être que passager. Accès de désespoir, de renoncement à l'action d'une si violente intensité qu'il doit cesser au moment où il atteint son paroxysme. Oreste, dans l'*Andromaque* française, est victime de pareils transports, mais c'est à la fin de la pièce. La situation ne peut être franchement tragique qu'à la condition de ne pas se prolonger. Si le héros continue jusqu'à la fin à s'abandonner lui-même, s'il a sans retour oublié et le but qu'il poursuivait, et le pouvoir qu'il a de l'atteindre, s'il commente indéfiniment le mot du poète : hommes, nous sommes entre les mains des dieux comme des balles de paume (1), je crains qu'il ne nous paraisse enfin manquer de suite dans les idées, et que ces indécisions, par une conséquence nécessaire, n'enlèvent à la pièce la solidité qui lui est indispensable. Je pense en ce moment à un autre personnage tragique, placé, comme le proscrit de Victor Hugo, entre son devoir et son amour, et quand sa fiancée l'exhorte à défendre sa vie contre la justice d'un roi et contre sa vengeance à elle-même, je l'entends qui lui dit :

Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie
De finir par tes mains ma déplorable vie ;
Car enfin, n'attends pas de mon affection
Un lâche repentir d'une bonne action.
L'irréparable effet d'une chaleur trop prompte
Déshonorait mon père, et me couvrait de honte.
Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur ;
J'avais part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur ;
Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père ;
Je le ferais encor, si j'avais à le faire !

(1) *Enim vero di nos quasi pilas homines habent* (Plaute, les Captifs, Prologue, v. 22).

Lequel des deux est le plus dramatique, de Hernani et de Rodrigue? Je crains qu'on ne penche pour l'amoureux de Chimène :

Je le ferais encor si j'avais à le faire !

C'est précisément le langage que tient Polyeucte, quand il a profané le temple, et brisé les autels des faux dieux. Même accent dans la bouche du héros qui faisait verser des pleurs à Condé, l'Auguste de Cinna :

Je suis maître de moi, comme de l'univers,
Je le suis, je veux l'être !

Ceux-là savent ce qu'ils veulent et *vont droit au but qu'ils ont rêvé*. On les voit, par le développement régulier de leurs forces, étendre sans cesse le cercle de leur existence, et le jeu de leur volonté libre les pose au centre de l'univers.

Tous les premiers rôles de Victor Hugo ont le même caractère. Didier s'écrie :

Mon astre est mauvais,
J'ignore d'où je viens et j'ignore où je vais :

Gennaro, nous l'avons vu, tombe avec une étourderie inconcevable dans tous les pièges qui lui sont tendus ; Lucrèce n'obéit qu'à la force obscure de l'instinct. Gilbert est le moins inventif et le plus anémique des amoureux. Celui qui, de tous ces héros, montre le plus de suite dans ses idées, c'est encore le fou Triboulet.

Si les personnages principaux sont faiblement modelés, en revanche certains rôles secondaires s'offrent à

nous sous les traits les plus saisissants. On ne réclame plus ici de ces caractères complexes dont le jeu souple et varié soutient et anime une action dramatique à travers toutes ses péripéties. De simples esquisses suffisent. Celles de Victor Hugo sont souvent des plus heureuses. Qui ne ferait grâce au Saltabadil de *Le Roi s'amuse ?* Le voyez-vous passer, l'homme vêtu de noir, couvert d'une cape dont le bas est relevé par une rapière démesurément longue ? C'est un homme d'épée, qui ne suit les gens que pour de bons desseins, le gardien de l'honneur des dames de la ville. Il tue en ville, ou chez lui, au gré du client. Cela se fait sans bruit. C'est décent. Le bohème est d'ailleurs un père de famille. Il a quatre enfants à nourrir ; il faut bien avoir une industrie, et si l'on écoutait les cœurs sensibles, on ne tuerait personne. Je ne trouve pas non plus que le Gubetta de *Lucrèce Borgia* soit d'un dessin banal ou manque de couleur. Je goûte en lui ce scepticisme résolu, cette ignorance profonde de tout scrupule. « Voyez-vous, madame, dit-il à Lucrèce, un lac, c'est le contraire d'une île, une tour, c'est le contraire d'un puits, un aqueduc, c'est le contraire d'un pont, et moi, j'ai l'honneur d'être le contraire d'un personnage vertueux. » Et autre part : « Quand je passe dans les rues de Spolète, j'entends bien quelquefois des manants qui fredonnent autour de moi : Hum ! ceci est Gubetta, Gubetta-poison, Gubetta-poignard, Gubetta-gibet, car ils ont mis à mon nom une flamboyante aigrette de sobriquets. On dit tout cela, et quand les voix ne le disent pas, ce sont les yeux qui le disent. Mais qu'est-ce que cela fait ? Je suis habitué à ma mauvaise réputation comme un soldat du Pape à dire la messe ! » Quel pittoresque et quel relief ! Il n'est peut-être pas très naturel de dire ainsi

du mal de soi, mais Narcisse ne parle pas autrement dans *Britannicus*. Pardonnons à l'invraisemblance légère en faveur du mérite de l'exécution.

Le plus heureusement inventé de ces personnages épisodiques, le plus vivant, le plus amusant, le plus étourdissant de verve et de fantaisie imprévue, encore qu'un peu burlesque par instants, c'est le Don César de *Ruy-Blas*. Il a mérité de devenir classique, de donner son nom à tel drame de cape et d'épée dont il est l'acteur principal. Victor Hugo l'a dessiné en traits énergiques, en lui prêtant une profondeur de vues que le bon César, il faut l'avouer, ne justifie pas dans la pièce. Contentons-nous de retenir les lignes suivantes de son portrait : « C'est le gentilhomme qui veut jouir, et qui pour cela dévore son patrimoine, et met le feu aux quatre coins de son bien. Il devient un peu aventurier, un peu spadassin, un peu bohémien. » Victor Hugo a dépensé à le créer, à le façonner, à l'habiller, tout ce qu'il avait de verve originale et d'esprit, sinon très fin, du moins rare et singulier.

Mais, dira-t-on, ce sont là beautés de style plutôt que beautés dramatiques à proprement parler. Sans doute, mais si le style n'est qu'une partie secondaire de l'art dramatique, il peut du moins consoler par sa valeur de l'absence d'autres qualités plus importantes sinon plus précieuses ; et si le plus souvent, dans le théâtre de Victor Hugo, on ne sent pas un déroulement progressif et logique de l'action, si les évènements, inventés un peu au hasard, ne naissent pas des situations fondamentales et du choc des passions dominantes ; si les caractères sont trop souvent sommaires et sans consistance, en revanche, on peut admirer à chaque page l'art d'un grand écrivain et le génie d'un grand poète. Mais que

peut-on dire sur ce sujet qui n'ait été cent fois répété ? Victor Hugo est un des maîtres de la langue française. Chose singulière, c'est le mérite que lui contestaient avec le plus d'âpreté certains critiques, vers le temps de ses débuts, et surtout à l'époque où parurent les *Orientales*. Cet écrivain, un de ceux qui ont le mieux connu toutes les ressources et toutes les richesses de notre idiome, c'est celui-là que provoquaient pour le chicaner sur ses mots et ses constructions, des rhéteurs et des grammairiens dont la science était probablement moins étendue que celle de Victor Hugo. Louis Veuillot était plus équitable pour l'adversaire politique qui l'avait si cruellement, et, disons le mot, aujourd'hui que tous deux sont entrés dans la paix de la mort, si injustement traité. Il disait en parlant d'un recueil du poète (1) : « L'auteur n'a pas donné de pièce de métier où paraissent autant la force et la dextérité de la main. Cela est plein, sonore, d'une sûreté, d'un relief admirables..... C'est de la chair vivante et ferme, qui bondit de la seule vigueur des muscles, et palpite de la seule chaleur du sang. » Et le malin ajoutait, réprouvant, selon son droit, le caractère intime, souvent matérialiste, de l'inspiration : « Je voudrais oser dire que ce recueil est le plus bel animal qui existe en langue française. » Voilà comme il faut penser. La richesse du vocabulaire de Victor Hugo, ses jeux de lexique, sa puissance verbale sont passés en proverbe. On peut lui appliquer le jugement qu'un critique (2) a porté sur la langue de Corneille ; « Il prend possession, au nom de

(1) *Les Chansons des Rues et des Bois.* Voyez dans les *Odeurs de Paris.*

(2) M. Marty-Laveaux.

la poésie, du domaine entier de la langue française. Il met à profit le trésor immense des vocabulaires spéciaux, il parle avec aisance et justesse de théologie, de chasse, d'art militaire, de broderie, de toutes choses ; les mots qui embarrassent notre prose viennent se placer naturellement dans ses vers. » Telle est aussi l'abondance et la fécondité de Victor Hugo. On a pu l'accuser quelquefois d'exagération et de surcharge. Après avoir épuisé le lexique, il a voulu innover : il a juxtaposé les substantifs, pliant les mots à des alliances nouvelles, un peu arbitraires ce me semble, et contraires au génie français. Ses constructions sont d'une variété inépuisable. On lui passe certaines locutions, certains tours de phrase qui paraissent violer la syntaxe traditionnelle, en faveur des effets qu'il en a tirés. Il avait conscience de l'étendue et de la sûreté de son talent ; il disait déjà dans la préface de *Cromwell* : « L'indispensable mérite d'un écrivain dramatique, c'est la correction, non cette correction toute de surface....., mais cette correction intime, profonde, raisonnée, qui s'est pénétrée du génie d'un idiome, qui en a sondé les racines, fouillé les étymologies, toujours libre parce qu'elle est sûre de son fait, et qu'elle va toujours d'accord avec la logique de la langue. »

Ce qui vaut encore mieux peut-être que la correction, c'est la puissance et l'originalité du style. Sur ce sujet, nous pouvons dire en employant une expression de Montesquieu : Parlons-en tout à notre aise. Qu'est-ce que le style? C'est l'homme même, a dit Buffon. Le style tient en effet à la manière dont l'écrivain se représente les choses, le style donne la vraie physionomie d'un auteur, il est cette physionomie elle-même. C'est

suivant l'exacte définition d'un critique (1) : « le mouvement de sa pensée, l'art avec lequel il ordonne et enchaîne ses idées, la couleur dont son imagination les revêt, l'accent qu'il met dans ses paroles suivant les affections qu'il ressent. » Ici, notre travail pourrait s'étendre, et s'appliquer non seulement aux œuvres en vers, poésie lyrique, drame, poésie épique, mais encore aux compositions en prose. Nous devons nous borner à prendre quelques exemples dans les drames les plus célèbres du poète. Nous admirons dans *Hernani* l'expression éloquente de l'amour et de tous les sentiments qu'il développe dans une âme généreuse. Il y a là des scènes dont l'effusion lyrique rappelle le *Cid*, et ces duos inoubliables dans lesquels Rodrigue et Chimène répandent leur âme en flots d'ivresse et de mélancolie. Qu'ils sont beaux, ces vers du rôle de *Hernani* :

Ah ! dans cet instant
Où la mort vient peut-être, où s'approche dans l'ombre
Un sombre dénouement pour un destin bien sombre,
Je le déclare ici, proscrit, traînant au flanc
Un souci profond, né dans un berceau sanglant,
Si noir que soit le deuil qui s'épand sur ma vie,
Je suis un homme heureux, et je veux qu'on m'envie,
Car vous m'avez aimé, car vous me l'avez dit,
Car vous avez tout bas béni mon front maudit.

Écoutons-le encore, réclamant sa place sur l'échafaud où don Carlos, devenu Charles-Quint, envoie les conjurés, et applaudissons ici à la fierté d'un jeune Nicomède :

(1) Paul Mesnard, Étude sur le style de Racine.

Je prétends qu'on me compte !
Puisqu'il s'agit de hache ici, que Hernani,
Pâtre obscur, sous tes pieds passerait impuni,
Puisque son front n'est plus au niveau de ton glaive,
Puisqu'il faut être grand pour mourir, je me lève !

Et tout ce qui suit. Mais les citations m'entraîneraient trop loin. Rappelons seulement de quelle touchante mélancolie le rôle du vieux Ruy-Gomez est empreint. Il aime Dona Sol, sa pupille et sa nièce, l'ardente jeune fille abandonnée au destin du tendre et mystérieux proscrit. Mais sa vieillesse l'inquiète, et l'on croit entendre dans ses plaintes comme un écho des reproches de Mithridate à Monime, quand il la presse d'accepter sa main et de répondre à son amour :

N'était-il pas plus noble et plus digne de vous
De joindre à ce devoir votre propre suffrage,
D'opposer votre estime au destin qui m'outrage,
Et de me rassurer en flattant ma douleur
Contre la défiance attachée au malheur.

Tout autre est le caractère du style de *Marion Delorme;* il est sévère comme le héros du drame. Laissons de côté ce qu'il y a d'un peu factice (nous l'avons vu) dans les doléances de ce Didier qui a lu Werther, René, Obermann ; mais retenons l'expression éloquente de sentiments toujours vrais, la jalousie, le respect dans l'amour, le dévouement à toute épreuve :

Que de bonheur
En quittant cette terre implacable et jalouse,
Te prendre ! et t'avouer pour sœur et pour épouse !
. . . . . Cette douceur
De t'avoir devant Dieu pour mienne, pour sacrée,
Ne la refuse pas à mon âme altérée !
Va ! tu peux avec moi venir en sûreté,
Car l'amant à l'époux garde ta pureté !

Notons encore la force du style dans les parties oratoires de la pièce, et par exemple l'allocution cornélienne du marquis de Nangis au Roi.

Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer toutes les beautés de style et de poésie que renferment les drames de Victor Hugo. Il était impossible au poète de ne pas semer ses compositions de vers et de passages admirables. Ses chefs-d'œuvre, à ce point de vue, sont peut-être, avec les pièces dont je viens de parler, *Ruy-Blas,* et les *Burgraves*. Jamais sa langue n'a été plus éclatante et plus ferme ; jamais ses rêves n'ont revêtu plus d'éloquence ; la lecture de ces poèmes est une source abondante d'émotion, de plaisir, d'enthousiasme.

J'aime moins, je l'avoue, la prose dramatique de l'auteur ; il y abuse de sa prodigieuse imagination, et, à force de figures, d'antithèses, de métaphores, tombe dans le maniérisme et le mauvais goût. On peut en trouver la preuve en plus d'un endroit de *Lucrèce Borgia* et d'*Angelo*. Il lui est même arrivé de tomber dans la platitude et la trivialité en courant après la simplicité et le naturel. A cet égard, *Marie Tudor* est une des plus grandes erreurs du poète.

A cette question du style on pourrait rattacher la fameuse question de la couleur locale, ou pour parler plus clairement, de la vérité historique dans le drame. Victor Hugo en a fait, et avec raison, assez bon marché. Ce n'est pas lui, quoiqu'on puisse en croire, qui a proclamé avec tant de fracas cette prétendue condition du drame, ce sont ses disciples, et particulièrement Théophile Gautier, le Jeune-France au pourpoint de satin cerise, à la chevelure mérovingienne, le bruyant tambourinaire de la grande farandole romantique. « *Ajou-*

ter après coup quelques touches criardes sur un ensemble du reste parfaitement faux et conventionnel » (Préface de Cromwell), c'est ce que Victor Hugo s'est toujours refusé à faire. Il reconnaissait toutefois la nécessité pour le poète de se pénétrer de l'esprit du temps où il plaçait sa pièce : « Ce n'est point, disait-il, à la surface du drame, que doit être la couleur locale, mais au fond, dans le cœur même de l'œuvre, d'où elle se répand au dehors, d'elle-même, naturellement, également, et pour ainsi parler, dans tous les coins du drame, comme la sève qui monte de la racine à la dernière feuille de l'arbre. Le drame doit être radicalement imprégné de la couleur des temps ; elle doit en quelque sorte y être dans l'air, de façon qu'on ne s'aperçoive qu'en y entrant et qu'en en sortant qu'on a changé de siècle et d'atmosphère. » Voilà des paroles sages, mais un peu vagues. Plus loin cependant, je remarque avec inquiétude que l'auteur recommande au poète de ne pas craindre de toucher une chronique, de ne pas laisser au costumier le soin de savoir à quelle époque se passent les drames qu'il fait ; si des rois et des reines ont l'habitude de jurer, de tolérer qu'ils jurent, etc... — Cela pourrait aller loin.

En ce qui concerne les drames de Victor Hugo, si l'on me demandait ce que j'en pense au point de vue de l'histoire, je serais tenté de répondre : *viderint sapientes*, que les historiens, qui sont de savants hommes, décident. M. J.-J. Weiss se contente de dire, avec un peu de complaisance, à mon avis : « Nous sommes bien, avec *Lucrèce Borgia* dans l'Italie des tyrans du moyen-âge, avec *Hernani* et *Ruy-Blas* dans l'Espagne du XVI^e^ siècle et dans celle du XVII^e^, avec *Marion Delorme*, dans la France de Louis XIII. » Je serais tenté de dire

que nous sommes tout simplement au théâtre, en présence d'une mise en scène ingénieuse, et de costumes pittoresques. D'autre part, on signale dans ces mêmes ouvrages des erreurs historiques matérielles, des particularités fausses, ou simplement arbitraires et pédantesques. Que conclure de tout cela ? Qu'il faut laisser la science aux érudits, l'histoire aux historiens, et ne pas se faire un vain scrupule d'exposer sur la scène un tableau, exact aux yeux des savants du jour, et peut-être suspect aux yeux des savants de demain.

Soyons humains, généralement humains, c'est tout ce qu'on peut nous demander au théâtre. L'art dramatique se propose avant tout de représenter l'homme, et non tel personnage historique diversement saisissable suivant les temps et les points de vue. On se soucierait peu que les personnages de Victor Hugo fussent conformes à la vérité purement historique s'ils étaient conformes à la vérité humaine, s'ils incarnaient des sentiments et des passions communes à l'humanité. Malheureusement, il n'en va pas toujours ainsi.

En résumé, on blâmera dans le théâtre de Victor Hugo le peu d'intérêt réel des sujets, l'invraisemblance des moyens, le manque d'enchaînement des combinaisons, et, dans les faits comme dans les personnages, le tableau trop fréquent de mœurs convenues et de passions factices ; mais en revanche on admirera des scènes d'un spectacle magnifique, de beaux vers, et des développements lyriques d'une éloquence et d'une poésie que n'ont pas dépassées les plus grands écrivains dramatiques.

RÉPONSE DE M. LENEL

MONSIEUR,

L'Académie ne peut qu'être flattée de votre empressement à venir partager ses travaux, et la manière brillante dont vous vous révélez à elle lui prouve que vous n'avez nul besoin, quoi qu'en pense votre modestie, de recourir à ses lumières pour entretenir en vous le culte sacré des lettres. C'est elle au contraire qui sera appelée à profiter largement, nous l'espérons du moins, de votre goût pour les choses de l'esprit. Amant passionné du beau, cultivant même en secret la poésie, — pardonnez à mon amitié cette indiscrétion — votre place était marquée d'avance parmi nous.

Je ne puis, Monsieur, sans manquer à mon devoir, passer sous silence les titres qui vous recommandaient à notre choix. Je ne parlerai pas du collègue que je connais et estime depuis longtemps. Ce qu'un autre pourrait faire m'est interdit par la nature même de nos relations. Mais je ne me crois pas obligé pour cela de laisser ignorer à l'Académie que vous avez préludé à l'exercice de vos fonctions par de longues et savantes études, poursuivies en quelque sorte d'une façon toute désintéressée. Au temps déjà éloigné où la Sorbonne ne préparait pas directement aux examens de licence et d'agrégation, comme elle le fait aujourd'hui avec tant de zèle et de succès, vous n'avez pas craint, Monsieur,

de vous asseoir sur ses bancs vénérables et d'y recueillir d'excellentes leçons. Etudiant libre et, je ne dirai pas volage, mais parfois inconstant et rêveur, vous savouriez à loisir le plaisir délicat d'écouter tour à tour des maîtres éloquents ou érudits, sans vous assigner de but immédiat à atteindre. Cela n'empêche pas de réussir : vous l'avez bien prouvé, Monsieur. C'est encore là du reste la meilleure manière de se forger l'esprit, au lieu de le meubler fiévreusement, à la hâte. Ne réalisiez-vous pas ainsi l'idéal du vieux Montaigne ? Après tout, si le labeur assidu et rapide mène plus vite aux diplômes et grades enviés, juste et indispensable garantie que l'Université exige de ses futurs professeurs, le travail lent et quelque peu vagabond a bien son charme et même son utilité. Que de choses l'on apprend dans ses promenades à travers les livres aimés ! Passer de Virgile à Racine, de Racine à Lamartine, au gré de l'esprit inquiet et chercheur, n'est-ce pas en réalité tout profit pour le jeune étudiant, déjà mûri d'ailleurs par une forte culture classique ? C'est ainsi que je me plais à vous voir, Monsieur, dans votre chambre voisine de la Sorbonne, feuilletant tour à tour Homère et Platon, Lucrèce et Cicéron, Musset et Victor Hugo. Vous fréquentiez en même temps cette École des Hautes Etudes, où j'ai séjourné quelques heures, sans pouvoir comme vous m'y arrêter. Vous suiviez avec intérêt et scrupule le cours de philologie d'un maître éminent. M. Louis Havet vous distrayait des lettres pures, vous ramenait de l'esthétique à la métrique. Puis, la tête encore farcie des doctes théories d'outre-Rhin sur les problèmes, dirai-je insolubles ? de la versification de Plaute, vous reveniez à l'idéal. Vous composiez, disant un adieu momentané à l'érudition,

de charmantes poésies intimes que je ne puis me permettre de citer, et je le regrette pour mes auditeurs.

Tel vous étiez alors, tel vous êtes resté, Monsieur, et je vous en félicite. Après avoir longtemps pâli sur Plaute, vous avez, il y a deux ans, confié au public le résultat d'une partie de votre labeur, en faisant paraître une édition de l'Aululaire, respectueusement dédiée à votre ancien maître, M. Havet. La compétence me manque absolument pour apprécier avec exactitude la valeur critique de ce remarquable travail. Les notes relatives à la constitution du texte, à la métrique, à la prosodie, en sont les bases. Cependant vous avez daigné, et par là vous avez, ce me semble, trahi la philologie qui n'admet pas de partage, aider par quelques notes explicatives les pauvres mortels qui tiennent avant tout à comprendre le texte, bien ou mal constitué. Vous avez ainsi rendu service à plus d'un lecteur, et d'autres ont pu, comme moi, relire avec fruit et plaisir l'un des chefs-d'œuvre du vieux comique latin dans une belle et bonne édition, qui, d'après des juges sévères, a fait faire des progrès à la science.

Mais bientôt après vous vous délassiez de ce labeur en écrivant une comédie en vers, inspirée d'un ancien poëte espagnol, fort peu connu en France. Vous avez bien voulu me confier votre manuscrit, Monsieur, et j'ai eu la primeur de cette pièce, dont le titre seul a je ne sais quoi d'attrayant. Hyménéo, tel est le nom de l'amoureux dont Bartolomé Torrès Naharro met en scène les touchantes aventures. Est-ce une comédie? est-ce un drame? c'est à coup sûr bien espagnol. Je n'entreprendrai pas de donner ici une idée de votre œuvre, que l'Académie sera heureuse quelque jour de vous entendre lire. Qu'il me soit permis cependant de dire que vous

maniez le vers avec élégance et souplesse et savez le rompre habilement à toutes les nécessités du dialogue. Assurément il y a quelque quinze ans votre adaptation, pour employer un mot un peu barbare, eût pu être jouée avec succès aux matinées de M. Ballande, comme le furent diverses pièces empruntées aux théâtres étrangers. On rencontrait là un public de lettrés, prêt à accepter et goûter les œuvres curieuses et les beaux vers, d'où qu'ils vînssent. Mais ces matinées n'existent plus, et ce n'est pas auThéâtre Libre que je vous engagerais à porter votre pièce, toute parfumée de poésie et de grâce naïve. Les beaux sentiments qui y règnent feraient triste figure à côté des horreurs que viennent applaudir froidement des sceptiques au cœur sec. Pardon, Monsieur, je cours le risque de paraître vous oublier pour faire le procès aux débordements du naturalisme. Je reviens à vous : nous ne perdrons pas au change. Et, ne pouvant, faute d'espace, rien citer de votre comédie, je prendrai la liberté de communiquer à l'Académie une ou deux de vos poésies, que j'ai eu l'embarras de choisir parmi plusieurs autres.

Épris de la Grèce antique, vous avez retrouvé, Monsieur, dans les Chants de la Grèce moderne, un écho affaibli, mais encore éloquent, du génie de l'Attique, et les vers charmants et sonores sont venus chanter d'eux-mêmes sur vos lèvres. Je n'en veux d'autre preuve que la poésie suivante toute imprégnée de mythologie discrète et d'une douce mélancolie.

La jeune fille aux Enfers.

I

Je chanterai l'Hymette et sa facile pente,
Où le thym parfumé serpente
Au pied des lentisques en fleurs ;
Je dirai ses vallons, printanière corbeille
Où vole et butine l'abeille,
Où l'aurore rit dans les pleurs.

Que le soleil se lève, ô sereine colline,
Qu'à l'Occident l'astre décline,
Il éclaire tes purs sommets ;
Tu brilles, et la nuit de l'infernal empire,
Où tombe tout ce qui respire,
A ton front n'atteindra jamais !

II

Cerbère, fatigué de sa veille sans trève,
Aux portes de l'Enfer un jour s'est endormi ;
De sa tête, qu'agite un effroyable rêve,
La vipère a glissé, retombant à demi.

Trois braves ont surpris le sommeil de Cerbère,
Et l'espérance a lui dans ces cœurs généreux ;
Ils vont fuir, et leurs yeux reverront la lumière,
Et les danses demain se rouvriront pour eux.

Ils vont ; mais sur leur trace une vierge soupire,
Et se plaint à voix basse, et s'attache à leurs pas !
« Jeunes héros ! un dieu vous guide et vous inspire ;
Avec vous laissez-moi partir, mes beaux soldats ! »

Mais eux : « Calme, mignonne, un imprudent délire,
Et ne t'égare pas en d'inutiles vœux.
Hélas ! comme à travers les cordes d'une lyre,
Le vent murmure et souffle entre tes noirs cheveux.

Tes pieds sont hésitants et ta marche peu sûre,
Et si nous t'emmenions, nymphe aux divins appas,
Le monstre, s'éveillant au bruit de ta chaussure,
Bientôt des fugitifs aurait atteint les pas ! »

– « Eh bien ! sous les ciseaux ma chevelure noire
Tombera ; près de vous je marcherai pied nu.
Partons ! mon fiancé, fidèle à ma mémoire,
Sous les yeux maternels meurt d'un mal inconnu. »

— « Enfant ! ton fiancé, par la blonde campagne,
Promène, dans l'oubli des deuils cicatrisés,
Celle que tu nommais ta plus chère compagne,
Et les bois de l'Hymette ont redit leurs baisers. »

III

Je chanterai l'Hymette et sa pente facile,
Où suspend sa marche docile,
Phébus ! ton coursier frémissant !
Je dirai les sentiers aux bords de la ravine,
Où boit la lumière divine
Le laurier vert aux fleurs de sang.

Foyer resplendissant de lumière et de vie,
Où l'âme étonnée et ravie
Ne connaît Enfer ni Remord,
Verte cime tournée à l'aube orientale,
Exempte de la Nuit fatale,
Et de la Peine, et de la Mort !

Mais les inspirations puisées à une source étrangère ne vous suffisent pas. Vous-même, Monsieur, sentez vivement et savez traduire vos impressions personnelles d'une manière originale. Parisien de Paris, que vous aimez d'un affection filiale, vous discernez néanmoins les ombres de la Ville Lumière, dont l'éclat ne réussit pas à vous aveugler. Il est vrai que vous avez visité des pays ensoleillés, que vous en êtes revenu avec un éblouissement dans les yeux qui dure encore, comme le prouve cette pièce qui forme un tableau achevé.

Rue Montmartre.

Le brouillard qui depuis deux jours couvrait Paris
Tombe, et se fond en eau. L'interminable rue
Sous le gaz, épandant sa clarté jaune et crue,
Fuit et serpente au loin dans les horizons gris.

Cinq heures vont sonner. L'ombre couleur de suie
S'étend sur les pavés, de flaques ruisselants ;
Voitures, omnibus massifs, camions lents,
Roulent confusément sous un réseau de pluie.

Et par l'humide nuit flottant comme un haillon,
La foule vient et va comme une fourmilière,
Appliquée à la tâche aride et journalière,
Les reins courbés : tels vont les bœufs sous l'aiguillon.

Le vêtement est pauvre et chétive la mine ;
Aux aises de la vie ils ont donné congé ;
Le beau pour ces forçats est un vain préjugé ;
Le souci besoigneux les consume et les mine.

Redoutable cité, que fais-tu de tes fils,
Vaste forge où grandit incessamment la flamme,
Usant l'homme après l'homme, usant l'âme après l'âme,
Triomphant du plus brave et des plus fiers défis !

Sois de l'Ambition l'Atlandide idéale,
Du Maître et du Valet le théâtre rêvé !
Quand pourrai-je, ô Paris, loin de ton dur pavé
Où s'agite et bruit la foule triviale,

Vers d'autres bords, à l'heure où le couchant vermeil
Jette un pavillon d'or aux dômes de Saint-Pierre,
Contempler, s'accoudant sur une antique pierre,
Un Transtévérin calme, en quête du sommeil ?

A vous lire, Monsieur, on sent que vous aimez la poésie d'un amour inaltérable et profond. Votre culte l'embrasse tout entière, puisque chez vous l'on ne fait qu'un pas de l'Hymette à la rue Montmartre. La Grèce et Rome ne vous font pas oublier la France, et d'Eschyle à Victor Hugo vous admirez tout ce qui mérite de l'être. Moderne, et très-moderne, vous l'avouez vous-même, vous avez adoré le Maître. Disciple autrefois fervent, aux belles heures de la jeunesse, où l'enthousiasme seul nous enflamme, en dépit de la critique, duègne acariâtre et morose, dont on repousse alors les conseils, vous ne marchandez pas même aujourd'hui vos éloges au poëte lyrique, au poëte épique, que vous proclamez avec raison le plus grand de tous. Mais l'œuvre dramatique de Victor Hugo ne trouve pas grâce devant vous. Avec la patience d'investigation d'un sévère et froid analyste, vous la disséquez impitoyablement. Il a dû vous en coûter, Monsieur, d'immoler si complètement sur l'autel du goût classique le poëte qui vous a, même au théâtre, j'en suis sûr, procuré jadis tant de douces et fortes émotions. Aurai-je le courage de vous suivre dans cette voie ? Ajouterai-je mes attaques aux vôtres ? N'écoutant aussi que la raison, censeur rigide et sans entrailles, brûlerai-je après vous, avec vous, ce que

tous deux nous avons adoré, quand nous avions vingt ans? Hélas! Monsieur, je les ai eus avant vous, et j'aurais le droit de m'en souvenir. Mais plus indulgent peut-être, et n'osant essayer — j'y réussirais mal d'ailleurs — de réfuter dans toutes les règles la savante et complète dissertation que vous venez de nous lire, je me permettrai seulement de battre un peu les buissons derrière vous et de vous présenter quelques timides objections, qui certes ne sauraient ébranler la solidité des arguments que vous avez rangés en si bel ordre de bataille.

Tout d'abord vous m'avez mis en goût de remonter à l'origine du romantisme au théâtre. Je n'ai ni le temps ni la prétention de refaire cette histoire tant de fois ébauchée et reprise, et résumée tout récemment encore par un ancien ami de Théophile Gautier (1). Je me contenterai donc de relever quelques détails assez curieux de la lutte acharnée qui se livra entre romantiques et classiques, et dura plus de quinze ans, de la Préface de Cromwell à la chute retentissante des Burgraves.

Tout le monde sait combien fut agitée et bruyante la première représentation de Hernani, et même les suivantes. Les acteurs craignaient un échec et voulaient faire supprimer au poëte ses hardiesses de style, qui allaient soulever des huées. Victor Hugo dut imposer ses vers par la force, et ce fut en tremblant que Mademoiselle Mars, qui jouait Dona Sol, lança cette apostrophe à Hernani :

« Vous êtes mon lion superbe et généreux. »

---

(1) M. Maxime du Camp. — Théophile Gautier.

D'autre part les partisans quand même du jeune poëte, qui avait l'audace de révolutionner la langue dramatique, et qui a dit plus tard de lui-même :

« Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire, »

étaient prêts à tout applaudir. Qu'on en juge par ce seul trait bien connu, mais assez caractéristique pour que je n'hésite pas à le reproduire. Quand Don Ruy Gomez fait sortir Hernani de la cachette où il l'a mis à l'abri des recherches de Don Carlos, et lui apprend que le Roi a emmené Dona Sol à sa place comme ôtage, il ignore que Don Carlos aime sa pupille. Aussi Hernani ne peut-il s'empêcher de s'écrier :

« ..... Vieillard stupide ! il l'aime !

Stupide est déjà rude. Mais une partie des auditeurs entendit :

« ..... Vieil as de pique ! il l'aime !

et applaudit à tout rompre. Ce sont là des beautés dont Victor Hugo ne s'est jamais rendu coupable. Le romantisme a donc eu ses enfants terribles qui auraient pu compromettre son triomphe.

Mais que penser d'un autre côté des moyens employés par ses adversaires pour le combattre, que dis-je, pour le museler, passez-moi l'expression ? Deux auteurs, à qui je ne ferai pas l'honneur de les nommer, pour ne pas les tirer, ne fût-ce qu'un moment, de l'oubli profond où ils gisent ensevelis, deux députés, faiseurs de tragédies, mortes en naissant, je me plais à le croire, osèrent dénoncer à la tribune de la Chambre le drame nouveau. Ils déclarèrent hautement qu'ils refuseraient de voter

la subvention du Théâtre-Français, si on l'ouvrait aux dramaturges. Leurs motifs étaient aussi ridicules que a proposition elle-même. La critique du moins était-elle plus équitable et plus impartiale que les auteurs jaloux et sans talent? Le plus autorisé des censeurs dramatiques d'alors, Gustave Planche, qui maniait la férule à la Revue des Deux-Mondes avec autant de lourdeur que de rudesse, ne cessa de poursuivre Victor Hugo de ses attaques passionnées. Il ne faisait pas bon alors ne pas écouter les observations acrimonieuses de M. Planche. Victor Hugo n'était qu'un orgueilleux, un entêté. On le lui fit bien voir. Planche a, le premier, formulé toutes les objections, tous les reproches possibles, contre les drames de Victor Hugo. Il a dit quelques choses justes, mais avec animosité, avec colère, ce qui ne double pas, selon moi, la valeur de la critique. Pour ne parler que de Ruy Blas, en qui vous-même, Monsieur, reconnaîtriez volontiers la meilleure pièce du poëte, voici ce qu'il en pense. Je résume ses idées: Personnages impossibles, intrigue inacceptable, qui blesse le goût et le bon sens ; ni mérite lyrique, ni valeur comme mélodrame ; cynisme révoltant au quatrième acte — l'acte de Don César de Bazan —; pièce absurde et mal écrite, sans correction grammaticale, sans idéal, sans poésie. En regard de Ruy Blas, Angelo, où la pompe du spectacle remplace le développement des passions, est un ouvrage presque humain. En un mot (je cite textuellement) « Ruy Blas est une gageure contre le bon sens, ou c'est un acte de folie. » On ne répond pas à un pareil énergumène. Je ne sais trop ce que les lecteurs de la Revue ont dû penser de Victor Hugo, ou peut-être de M. Planche.

J'ai hâte, Monsieur, de sortir de cette basse et envieuse

critique. Ruy Blas est de 1838. Les Burgraves furent joués en 1843. Aucune œuvre dramatique ne vit le jour entre ces deux pièces.

La carrière du poëte au théâtre a donc réellement commencé par la bataille de Hernani et s'est terminée par l'échec des Burgraves. M. Charles Magnin, érudit et homme de goût plutôt que critique de profession, avait remplacé à la Revue M. Planche et se montra plus tendre pour Victor Hugo. Il parle avec sympathie de ce drame idéal, merveilleux, qui lui rappelle le Prométhée d'Eschyle, mais qui a le tort de pécher contre la vraisemblance, tandis que nous autres Français, à la différence des Grecs, des Anglais, des Allemands, nous n'admettons à la scène que l'exacte raison et la vérité, fût-elle un peu terre à terre. Je ne sais si la pièce réussirait aujourd'hui, puisqu'elle n'a pas été reprise. Mais c'est, il me semble, à la lecture, l'œuvre la plus grandiose du maître, celle où l'inspiration s'élève le plus haut.

Eh bien ! Monsieur, la pièce tomba, se traîna péniblement quelques jours, et cet insuccès nous a sans doute privés de beaux drames, ou tout au moins d'admirables scènes et de vers magnifiques. Et le public s'égaya à voir jouer de tristes parodies, dont les titres seuls font sourire de pitié : les Hures graves, au Palais-Royal, et les Buses graves, aux Variétés. Il est vrai qu'on opposa aux Burgraves l'œuvre bien sage d'un débutant, qui par la suite se fit un nom honorable au théâtre. Je ne voudrais pas rabaisser le mérite de Ponsard, qui a largement joui de sa gloire de son vivant, mais il est toujours pénible de voir le talent éclipser le génie. Ce n'est pas du reste une nouveauté au théâtre, ni ailleurs.

Vous estimez sans doute, comme moi, Monsieur, que la Lucrèce de Ponsard ne méritait pas d'aller aux nues. Mais que n'auraient pas fait certains critiques pour être désagréables à Victor Hugo ? Un disciple du poëte, autrefois ardent, mais alors assagi, un écrivain de grande valeur, un critique de théâtre au style coloré et pittoresque, ce qui n'est pas à dédaigner, même aujourd'hui, releva le gant, non sans une légitime fierté, et donna avec bon goût et mesure une leçon aux Planche et sous-Planche de l'époque. Malheureusement pour lui M. Ponsard devait en faire les frais.

« Il s'est trouvé, dit Théophile Gautier, des critiques qui ont loué M. Ponsard de manquer de lyrisme, d'imagination, d'idées et de couleur, et l'ont félicité surtout d'avoir des qualités négatives. Nous croyons que le jeune poëte sera peu flatté de ces compliments étranges, dictés par une haine aveugle contre un auteur illustre qui possède *ces défauts* au plus haut degré. » Plus loin il appelle Ponsard « une honnête et consciencieuse nature, un studieux et loyal jeune homme, dont la Lucrèce est une belle et bonne étude, qui donne de hautes espérances. » Et s'en prenant à bon droit au sujet même choisi par le débutant, il ajoute à propos de Lucrèce : « La seule action de sa vie est sa mort. Aimer son mari, rester chez soi et filer de la laine, cela est fort honnête, mais peu dramatique. » L'action est des plus mesquines en effet dans la nouvelle tragédie, car c'en était bien une, ou du moins quelque chose qui y ressemblait assez. Le style incolore et pénible manque de relief et de vigueur. Cependant le public, fatigué du lyrisme au théâtre, abandonna l'école romantique pour la nouvelle école.

appelée naïvement par Ponsard lui-même l'école du bon sens. Eut-il tort ? eut-il-raison ?

« La raison du plus fort est toujours la meilleure. » Or le public, au théâtre, est le maître incontesté. C'est ce que n'admit pas Victor Hugo, qui, par respect pour son œuvre plutôt que par orgueil, ne voulut jamais se plier à ses exigences. Doit-on l'en blâmer ? Je préfère, je l'avoue, même s'il se trompe, l'auteur dramatique qui refuse de biffer le mot dont s'effarouche une actrice et garde la pleine conscience de sa dignité, à celui qui s'abaisse à écrire un rôle ou même une pièce entière pour une tragédienne, s'appelât-elle M^lle^ Rachel. Corneille ne s'est pas demandé qui jouerait Chimène ou Pauline.

Victor Hugo vaincu se retira de l'arène, et il fit bien. Mais son entreprise avait-elle complètement avorté ? On se plaît encore à le dire aujourd'hui. Cependant d'illustres critiques ont pensé le contraire. Paul de Saint-Victor, que vous pourriez récuser, Monsieur, car c'est, semble-t-il, un disciple attardé du Maître, a dit, non sans raison : « Cette grande révolution de 1830, que l'on calomnie aujourd'hui (il écrivait cela, je crois, sous le dernier Empire), et que, plus tard, on glorifiera, ne s'est pas faite, quoi qu'on en dise, contre les vrais chefs-d'œuvre de l'Ecole classique, mais contre les rapsodies, sans intelligence et sans goût, qui faussaient leur tradition et corrompaient leur grand style. Ce qu'elle a détruit à jamais, c'est la tragédie de plâtre et de pacotille, c'est la comédie de convention et de lieux communs ; c'est le style guindé par le pathos, et énervé par la périphrase, la versification infime substituée à la poésie, la rhétorique singeant l'éloquence. C'est, en trois mots, le commun, le faux et le vide. » Cette exé-

cution de la tragédie sous l'Empire et la Restauration peut paraître un peu sommaire à qui ne la connaît pas et n'en a pas affronté le mortel ennui. Aussi je crois devoir invoquer, en faveur de la rénovation nécessaire du théâtre vers 1830, le témoignage peu suspect d'un contemporain, d'un critique sage et pondéré, dont le style un peu terne semble s'animer pour flétrir les descendants dégénérés des véritables classiques. M. de Sacy avait dit, avant Paul de Saint-Victor, la même chose en ces termes : « Quand la nouvelle littérature est née, est-ce que le public n'était pas las jusqu'au dégoût des éternelles et fades imitations de Racine et de Voltaire ? Est-ce que les hémistiches de l'abbé Delille, à force de passer de main en main, comme une petite monnaie courante, n'avaient pas perdu leur brillant et leur empreinte ? Il fallait renoncer à écrire et dire adieu à la littérature, ou il fallait écrire autrement. » Je voudrais pouvoir citer tout le morceau, qui est la plus belle apologie de l'entreprise tentée par Victor Hugo avec tant de courage et la définition la plus exacte de son génie poétique.

« L'horreur du banal et du plat, ajoute M. de Sacy, en parlant de l'écrivain de son temps en général, sans nommer personne, le jettera dans les singularités. Plus son esprit sera vigoureux, plus ses conceptions, malgré de grandes et neuves beautés, choqueront en quelques parties le goût reçu. Il créera en lui-même, si je puis m'exprimer ainsi ; il peindra ses propres idées.... »

Après avoir concédé à l'écrivain les mêmes droits sur sa langue que sur la conception même de ses œuvres, M. de Sacy ajoute qu'on doit « se souvenir qu'après tout l'exagération même de la force et de l'originalité

est encore quelque chose de grand, tandis que le plat et le décoloré ne sont rien du tout. »

Soyons donc indulgents, Monsieur, pour le génie. Est-ce à dire que je blâme votre critique aussi loyale que sagace ? Non certes, mais un peu moins de vivacité dans l'attaque, un peu plus de chaleur dans l'admiration, m'auraient, je dois le dire, plu davantage. J'ai tort sans doute de m'en plaindre, car vous m'avez laissé le beau rôle en cette circonstance. Le public, j'entends celui qui veut bien nous écouter en ce moment, est, j'en suis sûr, au moins dans sa partie la plus aimable, plutôt de mon avis que du vôtre. L'on a prétendu depuis longtemps que la femme possède peu l'esprit critique. Soit, laissons à l'homme ce privilége parfois peu enviable. Mais en revanche la femme est toute sensibilité, tout imagination, comme le poëte. Comment ne l'aimerait-elle pas, celui qui lui étreint le cœur, qui lui fait verser des larmes de pitié et de tendresse sur des malheurs imaginaires ? Permettez-moi aujourd'hui d'être un peu femme sur ce point.

Ah! je sais bien : les moyens puérils mis en œuvre pour nouer ou dénouer l'intrigue, l'invraisemblance de certaines situations, la faiblesse des caractères, le manque de vérité,tout cela est fort grave assurément, et je n'en disconviens pas. Je pense avec M. Vinet et avec vous, Monsieur, que Racine construisait mieux ses drames, et « nous livrait, au moins sous ce rapport (notez la restriction du critique génevois), de l'ouvrage bien fait ». Je ne sais pourtant ce qui me choque dans l'expression même employée par M. Vinet. Ne semble-t-il pas qu'il s'agisse d'un travail en quelque sorte manuel, d'une bonne pièce de charpente ou de menuiserie à livrer au client? Mais laissons là cette chicane de

détail. Je n'ai jamais eu la pensée que les drames de Victor Hugo pûssent devenir classiques au même titre que les chefs-d'œuvre de Corneille ou de Racine. Il y manque à coup sûr ce je ne sais quoi de plein et d'achevé dans l'ensemble qui, à mon avis, constitue par essence le classique. Faut-il pour cela les proscrire au nom d'un goût exclusif? Vous ne le voudriez pas, Monsieur, et nous vous en savons gré.

D'ailleurs quelques réserves pourraient être faites sur les reproches fort durs que vous adressez au théâtre de Victor Hugo. Vous nous dites d'abord qu'il n'y a pas dans les drames du poëte de vérité humaine. Mais où trouver la règle infaillible qui fixera les limites immuables du vrai et du possible? car, vous m'accorderez bien, je l'espère, que cela doit suffire au théâtre. Or, tous les jours, notre raison est confondue, notre logique déroutée par les faits les plus invraisemblables. Consultez la vie réelle, ouvrez la Gazette des Tribunaux, demandez à nos honorables collègues du barreau et de la magistrature ce qu'ils pensent de la vraisemblance de tel ou tel fait. Où la passion, même honnête dans son principe, ne peut-elle entraîner le cœur humain? à quelles aberrations ne conduit-elle pas l'esprit? Mais ces cas, me direz-vous, relèvent de la clinique des maladies mentales. Non, Monsieur, ils sont trop nombreux ponr qu'on puisse les éliminer ainsi de la vie et par conséquent du théâtre. Et d'ailleurs si Hernani, Didier, Ruy Blas, sont exaltés, ils ne sont pas fous.

Vous reprochez aussi à Victor Hugo de n'avoir pas créé des personnages qui soient devenus des types. On ne dit pas une Dona Sol, un Gennaro, comme on dit un Don Juan, un Polyeucte, une Hermione. A tort ou à raison, le poëte l'a voulu ainsi. Substituer le con-

cret à l'abstrait, le particulier au général, nous présenter non plus des types, mais des individus, tel a été l'idéal du théâtre romantique. A la tragédie, où l'action fort simple se déroule avec une savante et implacable logique, succède le drame complexe et touffu qu'avait entrevu Corneille sans oser entreprendre de le mettre sur la scène. A la vérité humaine, forcément impersonnelle et toujours la même, puisqu'elle est le résultat d'une synthèse de notre esprit, succède l'image complète de la vie réelle dans son infinie variété. Mais Victor Hugo, prévoyant les excès du réalisme, a bien soin de distinguer, dès la Préface de Cromwell, la réalité selon l'art de la réalité selon la nature.

Il demeure donc idéaliste, à sa manière, sans tomber néanmoins dans l'abstraction pure, qui nous a valu les perpétuels tyrans, traîtres et amoureux de tragédie, ces entités métaphysiques si monotones et si commodes qu'on a vu un auteur faire d'un prince d'abord espagnol un roi d'Assyrie, sans que le bon public se doutât même du changement. Hernani, Didier, Gennaro, Otbert se ressemblent, je le reconnais. Moins peut-être cependant, je le dis sans croire manquer de respect à Racine, que les Xipharès et les Britannicus, les jeunes premiers de la tragédie classique. Vous vous souvenez sans doute comme moi, Monsieur, du jeu un peu puéril qui consiste à faire comparer par les candidats aux divers examens, du baccalauréat à l'agrégation, les Athalie et les Agrippine, les Mathan et les Narcisse, voire même — j'ai des raisons particulières de me le rappeler — les Junie et les Monime. C'est parfois un exercice d'assez mauvaise rhétorique, auquel se prêtent moins volontiers les personnages plus divers de Corneille. Est-il besoin d'ajouter que Shakespeare

ne crée jamais de parti pris de ces types puissants, je le veux bien, mais uniformes, dont les disciples font à satiété des réductions pour le vulgaire des spectateurs? Othello n'est pas la jalousie, il est Othello, c'est-à-dire uu jaloux qui garde sa physionomie bien distincte, bien originale. Il ne saurait avoir de postérité directe au théâtre. On a usé et abusé du nom devenu symbolique d'Antigone, jusqu'à tomber dans la banalité et le ridicule. La Cordélia du roi Lear, si touchante par son dévouement filial, demeure dans son isolement superbe. Il est défendu de l'avilir en y touchant. Iago n'a pas la physionomie de Narcisse, qui sent un peu son confident. Les personnages que Shakespeare a ainsi créés, sans souci des règles et de l'abstraction, vivent d'une vie intense et immortelle. Je n'oserais prétendre, Monsieur, que Victor Hugo, en suivant ses traces, ait réussi à l'égaler; je vous accorderai même qu'il reste souvent bien loin de son illustre modèle. Mais enfin il a essayé de créer, lui aussi, des individus vivants, et non des types abstraits. Son Cromwell n'est pas le premier tyran venu, ni sa Marie Tudor une reine quelconque.

D'ailleurs vous le reconnaissez implicitement, Monsieur, car la vérité historique vous paraît mieux respectée dans ses drames que la vérité humaine ou psychologique, si vous voulez l'appeler d'un autre nom. Nous sommes bien près de nous entendre sur ce point. Il convient de laisser ici à la fantaisie du poëte le plus libre essor. Je ne puis examiner si son Charles-Quint en herbe, son François I^{er}, son Louis XIII, ressemblent plus au moins à la réalité. Comme vous l'avez fort bien dit, ce sont là problèmes historiques que l'on résout de nouveau une ou deux fois par siècle. Marie Tudor, Marie la Sanglante, devenue chez Victor Hugo Marie

l'Impudique, est la plus grave erreur qu'on puisse lui reprocher. Mais la couleur locale, la vérité relative, pour la peinture des caractères secondaires, des mœurs, des usages d'une époque, je laisse de côté le costume et l'ameublement, on la rencontre chez notre poëte. C'est ainsi que l'avait entendue Walter Scott, qui a exercé une si grande influence sur les romanciers et dramaturges de son temps. Victor Hugo, jeune encore, n'y avait pas échappé, puisqu'il avait, à dix-neuf ans, composé une Amy Robsart en prose, qui fut remaniée et jouée en 1828, sous le couvert de l'anonyme, et n'eut d'ailleurs qu'une représentation.

Il y mêlait déjà le grotesque au tragique, dans la personne d'une espèce de lutin, qui a nom Flibbertigibbet, devançant ainsi de six ans dans l'application les théories de la célèbre Préface. Vous semblez regretter, Monsieur, que Victor Hugo ne se soit pas fait une idée nette du drame. En effet, il n'a pas voulu l'enfermer dans des formules toutes faites, rigides comme le vieux moule tragique, d'où ne sortaient alors que des pseudo-tragédies, qui n'avaient même plus l'éclat du clinquant. Mais, vous l'avouez vous-même, il n'a pas changé. Il a essayé, nous l'avons vu, de réaliser le drame tel qu'il le concevait, à la manière de Shakespeare, drame ondoyant et divers. Sans vouloir établir entre ces deux grands poëtes une comparaison tout à l'avantage de Shakespeare, on ne peut oublier que celui-ci se trouvait dans de bien meilleures conditions de succès. Il n'avait à lutter, ni contre des théories respectées et des préjugés d'école qu'il était le premier à ignorer, ni contre des auditeurs lettrés et d'un goût difficile. Livré à la seule inspiration de son génie, il a trouvé en lui-même l'image souvent fidèle de la vérité humaine, et dans les naïves

chroniques qu'il découpait en scènes, la vérité historique, telle du moins que ses auditeurs l'acceptaient de confiance. Victor Hugo, soulevant toutes les clameurs, excitant toutes les défiances, a tenté, avec une rare ténacité, de tenir les promesses de la Préface de Cromwell. Il s'est montré lyrique toujours, dans ses drames en vers, épique parfois, dans les Burgraves, philosophique même, à sa façon, dans Torquemada. Pendant quinze ans, il a enchanté les esprits par l'imprévu de ses conceptions, séduit les cœurs par la peinture sans cesse renouvelée de l'amour jeune et pur, qui illumine ses plus sombres drames, charmé les oreilles par les accents d'une langue incomparable, que vous avez trop bien appréciée, Monsieur, pour qu'il me soit permis d'en parler après vous. Aussi ses vers seuls vivront, dites-vous, et feront passer son théâtre à la postérité.

Le reste est-il donc condamné à mourir ? La fantaisie de Victor Hugo, je le sais, a pu l'égarer parfois, mais il aime le beau, le grand, le merveilleux. N'interdisez pas au poëte l'envolée dans l'idéal. Sortons un moment avec lui des bassesses et des platitudes de la vie réelle. Faisons mentir le fin critique (1) qui écrivait récemment qu'il est honteux qu'on puisse passer quarante ans sans voir jour les Burgraves, et qui, découragé, prévoit la décadence irrémédiable du goût français. « C'en est fait, dit-il, de la culture classique, et il n'y aura pas une seconde Renaissance, nous ne ferons pas renaître une seconde fois les Grecs et les Latins, puisqu'à la fin on nous en a délivrés,et c'est pourquoi il n'y aura pas non plus de Renaissance française, pas plus pour Hugo et

(1) J.-J. Weiss, mort depuis.

son école que pour Voltaire et Rousseau, pas plus pour Rousseau et Voltaire que pour Fénelon et Bossuet. La Légende des Siècles et Notre-Dame de Paris sont en train de rejoindre Télémaque et la Nouvelle Héloïse. Le romantisme, qui a bousculé le classicisme, a été balayé par le soi-disant réalisme, et le soi-disant réalisme est venu aboutir au point où nous en sommes maintenant, à Sous-Offs et aux Chapons. » Non, Monsieur, ne soyons pas si fin de siècle, passez-moi ce mauvais mot à la mode. Ne crions pas : à bas Shakespeare, à bas Corneille, à bas Hugo ! J'admire, si l'on veut, la force un peu massive et brutale de M. Zola dans Germinal. Mais Victor Hugo n'a-t-il pas chanté, en vers, en prose, dans le roman, l'ode et le drame, les plus beaux sentiments du cœur humain ? N'a-t-il pas eu pitié des femmes et des enfants ? n'a-t-il pas exalté le droit, le juste, relevé l'opprimé, transfiguré le coupable repentant ? J'avoue mon faible, Monsieur. Je préfère l'épopée des Misérables à la série des Rougon-Macquart.

« L'idéalisme outré du théâtre et des romans de Victor Hugo, a-t-on dit fort justement, l'exagération hors nature où sa fantaisie prend plaisir, se rattache à une rare noblesse de sentiments, à une singulière hauteur de vues, à l'idée de l'art la plus élevée et la plus généreuse qui se puisse concevoir » (1). S'adresser de préférence à l'imagination, à la sensibilité, c'est émouvoir, mettre en jeu les plus décevantes, mais aussi les plus nobles facultés de l'âme humaine. Qui l'a fait de nos jours au théâtre mieux que Victor Hugo? Nous l'avons beaucoup admiré, nous l'admirons encore, vous comme

(1) M. Paul Stapfer. — Racine et Victor Hugo.

moi, Monsieur, avec ses brillants défauts et ses qualités suprêmes. Souhaitons seulement que le drame en vers, mort avec Victor Hugo, renaisse de ses cendres, et fasse goûter à nos fils, à l'aurore du vingtième siècle, les saines émotions et les douces extases qui nous enivraient à vingt ans.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. CORENTIN-GUYHO

Séance publique du 9 Mai 1891.

LA VIE DE PROVINCE

MESDAMES, MESSIEURS,

Plus qu'un autre, j'ai à remercier l'Académie d'Amiens. Et d'abord, elle m'a admis dans son sein par un vote dont le chiffre m'a singulièrement flatté. Comme disait Sainte-Beuve, au début de son *Port-Royal* : « Je serais trop simple de sembler croire cette bienveillance tout à fait unanime ; rien n'est unanime nulle part ; mais il serait ingrat à moi de ne pas la croire générale. » Votre assemblée m'a appelé, de plus, à siéger aux côtés de magistrats qui me sont supérieurs à tous les titres, au milieu d'écrivains dont j'ai pu, en plusieurs occasions déjà, apprécier l'esprit fin et l'aimable talent ; enfin, elle m'a fait, à moi, nouveau venu, un accueil spontané dont je lui garde une reconnaissance particulière.

Mais, peut-être, Messieurs, ne m'avez-vous pas tout à fait considéré comme un étranger parmi vous. En effet, je n'avais, revenant à Amiens, qu'à renouer des relations, quelque temps relâchées, jamais rompues; — j'ai retrouvé, à mes premiers pas dans cette ville, la maison que j'avais, tout enfant, habitée avec les miens; les camarades avec lesquels je m'étais assis, pour la première fois, sur les bancs du lycée; enfin, les magistrats que mon père, comme Procureur Général, avait distingués dans leur jeunesse, et que la Cour d'appel a aujourd'hui pour doyens. — Je me suis trouvé, — en quelque sorte, — reporté de trente ans en arrière et j'ai été tenté de réclamer mon droit de cité en vertu de ce *jus postliminii* inscrit dans le droit romain.

Votre règlement, Messieurs, est doublement libéral : en effet, avant l'élection, il dispense le candidat de ces visites académiques, à la fois pénibles pour celui qui a l'obligation de les faire et gênantes pour ceux qui se croient obligés de les recevoir. — D'autre part, le récipiendiaire ne se voit pas imposer, le jour de sa réception, l'éloge, — plus ou moins sincère, — du mort auquel il succède, — mort souvent inconnu, — et parfois ennemi.

Élu sans sollicitations humiliantes, votre nouveau collègue choisit à son gré le sujet de son discours d'installation ; mais, de cette liberté même, naît un embarras ; car de quoi vous entretenir avec la certitude de ne pas fatiguer votre attention?

Comme, au fond, jamais rien ne nous intéresse autant que nous mêmes, je vous propose de rechercher ensemble, à l'aide d'exemples pris, soit dans la littérature contemporaine, soit dans de communs souvenirs,

ce qu'il faut penser de cette vie de province que nous menons, les uns et les autres.

Seulement n'allez pas, tout de suite, vous défier de mon impartialité, sous prétexte que je suis un de ces parisiens dépaysés qui vivent, l'œil fixé vers la capitale, comme les musulmans prient le soir, sur la terrasse de leur mosquée, en s'orientant du côté de La Mecque.

« Si je vous le disais pourtant » que je n'aime plus Paris, que je ne le regrette pas quelquefois, que je ne prends point plaisir à y faire, de temps en temps, une courte apparition ; — si je vous le disais, vous ne me croiriez pas, et vous auriez raison ; aussi je ne vous le dis point ; seulement, avec la même franchise que je confesse un certain faible pour Paris, je reconnais à la province, non seulement des vertus, mais des charmes. A mesure que j'y vois les choses de plus près, je comprends mieux que tant de nobles cœurs et d'esprits distingués bornent volontairement leur avenir à l'horizon de la ville natale, — sachant allier le culte de la grande France et l'attachement à la petite patrie.

Ce patriotisme local, je le respecte et — je dirai plus, — je l'envie chez les autres ; mais par la faute des circonstances, je n'ai pas été mis à même de l'éprouver ; ma destinée ressemble à celle de ces plantes vertes de salon qu'on a transportées, tour à tour, dans beaucoup d'endroits, sans qu'elles aient jamais pu prendre racine nulle part. Fils de magistrat, je suis né, et j'ai passé mon enfance au hasard des changements de résidence. De race créole par ma mère, de sang breton par mon père, j'ai vu le jour en Saintonge ; j'ai commencé à épeler en Bourgogne ; j'ai mérité mon premier *pensum* à Marseille ; j'ai fait ma première communion à Amiens, et mes premiers électeurs ont été ceux du Finistère : Voilà le

passé bigarré qui est le mien; — je ne suis donc qu'un pseudo-parisien, et j'aurais, dès lors, doublement mauvaise grâce à me faire, ici, le détracteur de la province.

Dans cette étude sur la vie de province, je mets, de suite, à part le séjour à la campagne. En effet, tout ce qui touche à l'agriculture, dont cette bonne Cerès est restée le symbole, a une certaine grandeur poétique.

« Admirable matière à mettre en vers latins »

Elle l'a même été en vers français, notamment dans la *Jeunesse* d'Emile Augier ; je me rappelle, à ce propos, que, sous le second empire, nous cherchions en conscience, avec le poète, une « issue à l'enfer de Paris », et, nous applaudissions à tout rompre la tirade que voici :

« .. Moi, je passe mes journées
A la fraiche senteur des terres retournées ;
Aux prochaines moissons travaillant avec Dieu,
Des puissances d'en bas je m'inquiète peu ;
Toute servilité de ma vie est exclue,
Et mes blés mûriront sans que je les salue !
Comment le temps charmé passe-t-il ? je ne sais.
Ma journée est trop courte à tout ce que je fais ;
Je rapporte à ma femme, heureuse et souriante,
La fatigue des champs, — saine et fortifiante. » —

Gresset, abordant le même ordre d'idées, avait déjà dit dans *Le Méchant*.

..... Pour vous parler vrai, je trouve plus sensé,
Un homme sans projet, dans sa terre fixé,
Qui n'est, ni complaisant, ni valet de personne,
Que tous ces gens brillants qu'on mange, qu'on friponne,
Qui, pour vivre à Paris, avec l'air d'être heureux,
Au fond, n'y sont pas moins ennuyés qu'ennuyeux. »

Néanmoins, si je dois dire toute la vérité, rien que la vérité, comme le témoin à l'audience, je me sens redevenir furieusement citadin dès qu'il me faut passer plus d'un mois à la campagne. — Les sites du pays breton sont pourtant les plus pittoresques du monde ; la main complaisante de la nature semble y avoir accumulé les contrastes : la grandeur sombre des roches granitiques ; l'étrangeté des récifs dont nos côtes sont parsemées, et qui font place, de temps en temps, à un sable doux aux pieds comme un tapis moëlleux; une eau vive, courant à travers le pays sous des abris de verdure ; les chemins creux, jadis si meurtriers pendant les guerres de la chouanerie, et le long desquels le vieux chêne rabougri alterne avec le jeune et maigre sapin, qui s'incline, en gémissant, au souffle du vent de mer ; — un ciel bas, gris, et qui répand une teinte uniforme de mélancolie fine sur les choses, en même temps que sur les hommes; le tout composant un paysage à la fois triste et fier, bien propre à laisser une impression ineffaçable à ceux qui ont su en comprendre le charme caché et profond : — voilà la Bretagne.

Pendant les premiers jours, j'admire cette nature, en même temps, sauvage et attachante ; au sortir de Paris affairé, bruyant, et poudreux, il y a un charme apaisant dans ce grand silence du soir, si grand qu'on entend parfois, à des lieues et des lieues d'intervalle, la machine du cultivateur qui continue de battre après le coucher du soleil, le chien de ferme qui hurle, et la cloche de village qui sonne l'angelus. Pendant quelques semaines, il est doux de se laisser vivre d'une vie en quelque sorte végétative, de se chauffer au soleil, (quand il y a du soleil !) et d'arrêter sa pensée, pour essayer de se confondre, dans une même torpeur animale, avec

les ruminants qui, couchés à l'ombre, les genoux ployés sous le ventre, semblent contempler eux-mêmes avec satisfaction les grappes d'or de la lande fleurie. C'est cette béatitude bestiale qu'a dépeinte Alfred de Musset dans *Namouna*.

> Avez-vous jamais vu, dans le creux d'un ravin,
> Un bon gros vieux faisan, qui se frotte le ventre,
> S'arrondir au soleil, et ronfler comme un chantre !
> Tous les points de sa boule aspirent vers le centre ;
> On dirait qu'il rumine, ou qu'il cuve du vin.
> Enfin, quoiqu'il en soit, c'est un état divin ! —

Ce bonheur, bien que divin, a, — pour moi du moins, — une mesure : celle de la fatigue intellectuelle et morale que causent, à la longue, les travaux, et même les plaisirs de la ville ; bientôt reparaît ce besoin, qui caractérise le civilisé impénitent, de revoir des hommes avec qui il puisse échanger ses idées.

Si les champs ont toujours prêté à la poésie, la petite ville, en revanche, a toujours prêté à la satyre ; il est classique de répéter, après Labruyère : « J'appro-« che d'une ville, et je suis déjà sur la hauteur d'où je « la découvre ; je me récrie et je dis : quel plaisir de « vivre sous un si beau ciel et dans un séjour si déli-« cieux ! je descends dans la ville, où je n'ai pas plutôt « couché deux nuits, que je ressemble à ceux qui l'ha-« bitent : — j'en veux sortir. »

Depuis quelque temps, néanmoins, il semble y avoir réaction ; beaucoup d'entre vous, sans doute, ont entendu, au Théâtre Français, une pièce, d'abord plaisante, puis émue, du regretté Octave Feuillet ; cela s'appelle : « *Le Village* ». —

Deux vieux amis se retrouvent ; celui qui a parcouru le monde demande à celui qui n'a parcouru que son jardin :

« Rouvière. — Et qu'est-ce que vous faites de vos « soirées ?

« Dupuis. — Heu ! l'hiver, nous bavardons au coin « du feu ; nous faisons un piquet, ma femme et moi, « ou bien un whist avec les voisins.

« Rouvière. — Et avec le curé, — j'en ferais serment.

« Dupuis. — Et avec le curé, quelquefois, oui ! — « L'été, j'arrose un peu dans mon jardin ; ensuite, « nous nous promenons sur la route jusqu'en haut de « la côte, ou bien dans le petit bois qui borde la « rivière..... et, puis, on se couche de bonne heure « ici.

« Rouvière. — Hum ! c'est moral tout cela. »

Eh bien ! au dénouement, l'intrépide voyageur, le citoyen de l'univers, l'heureux égoïste qui a croisé sa trace avec celle du tigre et de l'éléphant sur le sol de l'Inde, qui a passé des savanes aux pampas, des grands bois austères du Canada aux riantes forêts du Brésil, qui est entré à Canton au milieu des jonques et des bâteaux de fleurs pavoisés de mille lanternes, enfin, qui a décrit, du bout de sa canne, toute la circonférence du globe, — cet insensible, cet homme de granit se laisse, à son tour, conquérir et, bien plus ! reteinr, par le charme intime et captivant de la province honnête.

Ecoutez-le plutôt : « Ces logis d'autrefois se ressem- « blent tous ; j'ai déjà vu tout cela dans ma première..... « dans ma meilleure jeunesse. Près de la fenêtre, « comme ici, était la petite table de travail, devant « laquelle je retrouvais ma mère ; au coin du feu, le « grand fauteuil d'où mon père se levait pour m'em-

« brasser ; — partout, comme ici, la trace visible de « deux existences étroitement unies, à jamais enla- « cées..... Je me rappelle la mort de mon père avec « une clarté de souvenir qui m'éblouit comme « une apparition, ceux qui l'ont assisté à l'heure « suprême, les serviteurs familiers de la maison, « tous lui souriant à travers leurs pleurs, et lui « adoucissant la mort après lui avoir charmé la vie. Je « n'ai pas voulu de cette existence ; — j'en ai déserté « les entraves pour courir à l'indépendance. — Je n'y « ai gagné qu'une jeunesse sans affections, une vieillesse « sans appuis, et une mort sans larmes ! »

Le roman de *M. et Mme Fernel* par Louis Ulbach, a, lui aussi, vengé la province des injustes dédains que la littérature faisait jusqu'ici peser sur elle. — Sans doute, la description de la petite ville, où s'aventure, par coup de tête, une parisenne pur sang, est, d'abord quelque peu ironique. Ainsi notre mondaine voit des servantes balayant le devant de porte avec un acharnement qui prouve de grands loisirs ; elle suit de l'œil une voiture qui a la prétention de concourir au nettoiement des rues et qui, en cahotant sur le pavé inégal, laisse filtrer une boue liquide. Eh bien ! à la fin du roman, cette même parisienne, séduite à son tour, et qui, mieux est ! mariée, fait ainsi amende honorable à la province : « Mon ami, je vous le jure, avec nos besoins factices « de parisiens blasés, nous sommes fous, — j'allais « dire brutalement : nous sommes bêtes. Ah ! qu'on est « mieux ici ; on a de l'esprit quand on peut ; on lit « quand on veut ; — (on ne veut pas assez, peut-être), « — mais on fait de si beaux dîners ! on dort dans des « lits si bien garantis des cauchemars ! — on respire

« un air spécialement fait pour vous calmer le sang et « vous détendre les nerfs. »

C'est par amour de la vie de province, et non de la vie de couvent, que Gresset, le poëte amiénois, a dit dans *Vert-Vert* :

..... On perd à trop courir le monde ;
Très rarement en devient-on meilleur ;
Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur.
Il nous vaut mieux vivre au sein de nos lares
Et conserver, paisibles casaniers,
Notre vertu dans nos propres foyers. —

Le plus grand inconvénient peut être de la vie de province, c'est qu'on la désenchante d'avance en rêvant sans cesse de Paris, et, qui plus est ! — d'un Paris qu n'existe pas ; oui ! le provincial se crée à lui-même un Paris de fantaisie ; il imagine une capitale des mille et une nuits, où il n'y aurait, semble-t-il, que luxe et plaisirs. De Paris, le provincial connaît surtout, en effet, les restaurants, les théâtres, et les musées. — Il y arrive, la bourse bien garnie, l'esprit tendu vers toutes les nouveautés, l'œil allumé par des pensées plus ou moins..... légères, avec une liste d'achats à effectuer, et de pièces à voir. Tout le jour il est en courses. Tous les soirs, il va au spectacle, ou dîne chez des amis, heureux de le recevoir en passant. Puis, quand son portefeuille se vide, que ses jambes commencent à se dérober sous lui, que les affaires le rappellent, — saturé, et même un peu las, sans vouloir l'avouer, — il revient, dans son chef-lieu, se remettre au vert, — sauf à méditer, dans un avenir plus ou moins prochain, une fugue du même genre : voilà le Paris du provincial ; mais ce n'est pas celui du parisien. Le vrai Paris est plus composite ;

sans doute, il y a un Paris qui s'amuse ; mais il y a, comme contraste, un Paris qui travaille, économise et vit en famille ; à Paris, il y a une misère plus noire, s'il y a des plaisirs plus raffinés ; — à Paris, aussi, on s'ennuie quelquefois ; on souffre souvent ; à Paris, comme ailleurs, la lie est au fond de la coupe!

Pourquoi la province serait-elle si jalouse de la supériorité de Paris ? Cette supériorité, n'est-ce pas en grande partie son œuvre ? — Le bien être matériel, l'éclat intellectuel qui font, de Paris, la capitale du monde civilisé ne viennent-ils pas de ce que les plus beaux produits comme les plus beaux talents de la province sont sans cesse attirés des extrémités au centre ? — Sans doute, il est désagréable aux provinciaux de voir que, dès qu'on pêche sur leurs côtes un beau poisson, dès qu'on tue dans leurs campagnes une pièce de gibier rare, ce turbot, ce chevreuil passent insolemment sous leurs yeux pour aller figurer avec honneur à l'étalage d'un fournisseur parisien ; oui ! mais, en échange de ce petit inconvénient, avec quelle fierté ne constatent-ils pas que, si on compte, parmi les hommes du jour, ceux qui ont atteint, sinon la gloire, du moins la célébrité parisienne, combien sont de Paris même, on trouve que presque tous viennent de la province, — ou plutôt qu'ils sortent du sein fécond de la France ?

Au surplus, l'ancienne province est aujourd'hui méconnaissable. Depuis trente ans, tout a changé dans les départements. Cette province, tant raillée par les auteurs, et si dédaignée du parisien, est en train de disparaître avec la dernière diligence. — Je suis déjà assez vieux — hélas ! — pour avoir connu le temps où il fallait des jours, et encore des nuits, pour se rendre de certains départements éloignés à Paris. On y parvenait

gris de poussière, moulu de courbatures, mal restauré par une série de repas hâtifs, pris dans des auberges primitives, sous l'œil impatient du conducteur. Une fois arrivé, on croyait, jusque dans son lit, sentir se perpétuer les cahots de la lourde voiture !

Je ne suis pas assez grand seigneur pour avoir à regretter l'aristocratique chaise de poste ; mais, en revanche, je dois quelques bons souvenirs d'enfance à la plébéienne diligence.

Je me vois encore, comme le héros de l'*Ecole Sentimentale* de Flaubert, collé contre la vitre du coupé ; je me figure suivre encore, d'un œil curieux, les détails, pour moi toujours intéressants, de chaque relais de nuit : les chevaux qui viennent d'achever l'étape se retrouvent alertes pour regagner leur écurie ; les limoniers nouveaux vont, d'un air tranquille et résigné, se placer d'eux-mêmes contre le timon ; la lanterne, suspendue au siège du postillon, éclaire leur croupe ; puis, on repart ; les crinières de l'attelage ondulent comme des vagues blanches ; les lumières des dernières maisons du village s'effacent dans le brouillard, et la monotonie des campagnes, qu'il faut traverser de nouveau, aide le sommeil à revenir. — Adieu ! incommode diligence de la province d'antan ! nous te donnons d'autant plus facilement un souvenir attendri que nous sommes certains de n'avoir plus guère à nous servir de toi désormais.

Elles mêmes, les villes de l'Est et du Midi sont, grâce aux moyens de locomotion qui se multiplient, rapprochées de la capitale ; la vôtre, — plus favorisée encore, — est confondue, en quelque sorte, dans la banlieue de Paris. Des trains, aussi nombreux que apides, font le trajet en deux heures, voire une heure

trois quarts, et bientôt dit-on, franchiront en une heure et demie cette distance qui, comme la célèbre peau de chagrin de Balzac, semble se rétrécir tous les jours. — Ainsi deux heures, au plus, vous séparent de la visite que vous comptez faire dans Paris, de la représentation théâtrale à laquelle vous avez le désir d'assister, enfin de ces grands magasins qui sont le « Paradis des Dames, — du moins, à en croire cette méchante langue de Zola. — Rien, d'ailleurs, n'est plus facile que de revenir coucher à Amiens après avoir vécu, la journée entière, de la vie de Paris.

Si donc vous vous reconnaissez comme étant de la province, c'est modestie pure de votre part. Vous êtes des auditeurs en quelque sorte désintéressés pour cette étude sur la vie de province.

Profitant de cette pleine liberté, je désirerais examiner rapidement ce qu'est aujourd'hui encore la province, et cela à divers points de vue : — politique, matériel, mondain, moral et intellectuel.

Ne craignez pas que je pense à troubler, par une profession de foi inopportune, la neutralité de ce cénacle purement académique. Tout programme m'a été ici épargné par votre bienveillance. Dans une autre enceinte, je me suis d'ailleurs trouvé — lorsqu'on a recueilli, après 1881, les manifestes électoraux de la France, — le seul député ayant été élu sur cette laconique déclaration : « Tel vous me connaissez, et tel j'ai « été, — tel je serai. » — J'aimais mieux, en effet me réclamer de mon passé que prodiguer, — pour l'avenir, — les promesses irréalisables, et bientôt oubliées.

Mais, — précisément parce que trois législatures ont passé sur ma tête, — j'ai été frappé, plus que

d'autres, du fait que voici : — c'est qu'en province la politique se juge autrement qu'à Paris. — Il y a là un effet de perspective qui influe nécessairement sur l'optique. — Pour le provincial la politique ressemble un peu à ce qu'est, pour le spectateur du théâtre, un décor vivement brossé. — C'est fait pour être aperçu de loin. — Qu'en voit-on? les grandes lignes; qu'en résulte-t-il? une impression générale, — impression qui reste juste, — bien que le sentiment des détails y perde quelque chose. En tout cas, — ce qui doit mériter, à la province, l'estime de l'homme d'Etat, c'est le ferme bon sens avec lequel l'ensemble des actes d'un gouvernement se trouve, — en fin de compte — apprécié par l'ensemble des électeurs départementaux.

Autrefois, on se plaignait que Paris se chargeât de vivre et de penser pour les départements; que toute la France ne fût que l'humble et servile faubourg de sa capitale; on se plaignait que Paris envoyât à la province des députés tout faits, — et jusqu'à des révolutions toutes faites. Depuis vingt ans, la France provinciale a appris, non seulement à mesurer sa force en comptant le nombre de ses électeurs, mais à user de cette puissance en envoyant dans les Chambres des majorités législatives imbues de son esprit sage et modéré, — naturellement éloigné des extrêmes, et opposé aux violences. Depuis vingt ans, la province a prouvé qu'il y a encore, — entre les Vosges, les Alpes et les Pyrénées, — un grand pays qui vit, pense et agit par lui-même; qui a, non seulement une tête et un cœur, mais des muscles, des nerfs, des veines, et du sang dans ces veines, — le tout au grand profit du cœur, — et sans que la tête y perde rien !

Voilà uniquement ce que je voulais dire de la poli-

tique, — heureux de fuir, de plus en plus, ce terrain brûlant.

Je passe à la vie de province considérée au point de vue matériel.

Ce qui la caractérise, ce me semble, c'est quelque chose de bien assis, de déjà ancien, et de fait pour durer longtemps encore, – tandis que les grands édifices, les grands quais, les grands égoûts de la capitale ont je ne sais quoi qui sent la fortune soudaine et irrégulière. A Paris on ne connaît pas ce bonheur, — dont Sainte-Beuve lui même n'a parlé que par ouï dire:

« Naître, vivre et mourir dans la même maison ! — »

Pendant que, dans un Paris toujours nouveau, il n'y a pas de logment, ou même de tombeau qui ne soit menacé d'expropriation ; que toute maison est un garni, et que la ville entière forme une auberge internationale, où tout le monde a passé, sans que personne se souvienne d'y avoir vu personne, — en province, au contraire, vous retrouvez, au bout de trente ans, — (et j'en parle parce que cela m'est arrivé à moi-même, l'année dernière), — vous retrouvez, dis-je, le même hôtel simple et silencieux, la même grand' porte poussiéreuse et solennelle. Avertis de votre visite, les maîtres de la maison entrent, et, malgré une génération d'intervalle, vous les reconnaissez d'instinct. — Les figures se sont perpétuées comme les noms. — Il semble qu'une fée bienveillante, — la fée de la tradition, — vous rajeunisse ; vos rides s'effacent ; vos cheveux repoussent ; l'imagination vous fait remonter les années écoulées et, pour une minute, ressuscite des morts bien chers. — Tel est le côté touchant de la province.

Le côté heureux, c'est qu'en province, on vit plus au large, — même pour l'air qu'on respire. En général, on a une maison entière, à la mode anglaise, au lieu de se voir relégué dans une des cases numérotées des grands phalanstères parisiens, et d'habiter, — trop près du ciel, — un appartement bas comme un entrepont de navire. — En province, on connaît encore, derrière les maisons, des jardins plus grands qu'un mouchoir de poche, des coins sérieux d'ombre et de verdure.

Autrefois, le luxe départemental se manifestait surtout par les dépenses de table. — Heureusement, nous ne connaissons plus que par les contes gras de nos pères ces repas pantagruéliques, ces festins de Gamache, qui duraient parfois tout un jour, de midi à minuit. Brillat-Savarin a porté un coup sensible au dîner de jadis, — remarquable surtout par la quantité des plats comme pour la grosseur des morceaux servis, — et cela grâce à son fameux axiome: « L'homme mange, « mais l'homme d'esprit seul sait manger. »

L'illustre magistrat-gastronome rappelle, dans sa *Physiologie du Goût*, combien il a fallu faire de progrès sur ce point :

« Quand on voit, dans les livres primitifs, les apprêts « qui se faisaient pour recevoir deux ou trois personnes, « ainsi que les portions énormes qu'on servait à un « seul hôte, il est difficile de ne pas croire que les « hommes qui vivaient plus près que nous du berceau « du monde étaient aussi doués d'un bien plus grand « appétit. »

C'est parce qu'ils habitaient eux-mêmes la province, et surtout parce qu'ils décrivaient un milieu provincial, que les frères Siamois, devenus les frères enne-

mis, de la littérature contemporaine, MM. Erckmann et Chatrian, disaient dans *L'Ami Fritz* :

« Est-il rien de plus agréable en ce bas monde que « de s'asseoir, avec trois ou quatre vieux camarades, « devant une table bien servie, dans l'antique salle à « manger de ses pères ; et, là de s'attacher gravement « la serviette au menton, de plonger la cuiller dans « une bonne soupe aux queues d'écrevisses, qui « embaume, et de passer les assiettes en disant « Goû- « tez-moi cela, mes amis ; vous m'en donnerez des « nouvelles ! »

Balzac, gras comme un fils de la plantureuse Touraine, a déclaré lui-même, bien que n'aimant pas la province, qu'en somme, on y vit mieux que dans la capitale. Il a écrit, notamment, dans *Le Célibataire* :

« En province, le défaut d'occupations et la monoto- « nie de la vie attirent l'activité de l'esprit du côté de « la cuisine. On ne dîne pas aussi luxueusement en « province qu'à Paris ; mais on y mange avec plus de « plaisir ; les plats y sont médités, étudiés ; au fond « des provinces, il y a des *Carêmes* en jupons, génies « ignorés qui savent rendre un plat de haricots digne « de ce hochement de tête par lequel Rossini accueillait « une œuvre parfaitement réussie. »

Seulement, ce n'est point par le défaut de luxe que pêchent les dîners de province ; en cela, Balzac se trompait. Dans les départements, il y a des maîtres de maison aussi riches que généreux, et prêts à tous les sacrifices pour assurer un plaisir de plus à leurs convives. — De ce qui s'achète, ils ont tout : notamment les vins les plus vieux et les plus authentiques, dans une cave dont ils s'occupent eux-mêmes, et dont ils tirent quelque vanité. La différence, c'est que, dans la capi-

tale, on a, plus encore qu'en province, appliqué à la table elle-même la devise de la vie moderne : courte et bonne. En effet, un dîner rapidement servi avec peu de plats, mais tous exquis, et quelques vins seulement, mais tous de choix : — tel est le repas-idéal, — repas que, parfois, on n'ose pas donner chez soi, de peur de tomber sur des convives attachés à l'ancienne mode, mais qu'on est toujours heureux de rencontrer chez les autres.

J'arrive à la province considérée au point de vue mondain :

Dans les départements, le code du savoir vivre est plus exactement suivi que dans la capitale. Visites, préséances, — étiquette, tout s'y fait avec une correction qui se ressent de la ponctualité rigide d'un autre âge. En province, les hommes se donnent la peine de retenir quel est le jour de réception des dames de la Société, au lieu, comme à Paris, d'entrer là par hasard, pour tuer le temps, parce qu'il fait froid, qu'on ne voit dans la rue que des nez rougis, et qu'il n'est pas encore l'heure du cercle. En province, les hommes savent encore saluer comme autrefois, — salut circulaire et collectif, où, à côté de l'hommage final à la maîtresse de maison, ils placent quelque chose de particulier et d'aimable pour chacune des personnes qui restent dans le salon : à celui-ci du respect, à celle-là de l'admiration, à tel autre de la camaraderie, — salut national qui a fini par prévaloir de nouveau sur cette habitude anglaise d'une inclinaison brusque du haut de la tête, laquelle rappelait par trop le mouvement automatique d'un pantin articulé ! En province, enfin, les hommes sont attentifs à ne pas laisser passer dans la rue une femme de leur monde sans s'incliner devant elle, —

coutume louable en elle-même, mais qui fait le désespoir des myopes, des distraits, des infortunés comme moi, qui, faute d'y voir assez distinctement, ne reconnaissent les dames qu'après leur passage ou qui, — par excès de zèle, — tirent un coup de chapeau hâtif à des personnes tout étonnées de cette attention. Et, à ce propos, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de présenter ici, à toutes et à tous, des excuses publiques.

Si, en province, la politesse est généralement plus grande, parfois, en revanche, les inimitiés sont plus profondes et prennent, — dans certaines régions tout au moins, — quelque chose de féroce. Balzac a fait la remarque qui suit dans le *Cabinet des Antiques* :

« En province, les systèmes deviennent des hommes, « et des hommes aux passions vives, toujours en pré- « sence, s'épiant dans leur intérieur, épiloguant leurs « discours, s'observant comme deux duellistes prêts à « s'enfoncer six pouces de fer dans le côté à la moindre « distraction, — et tâchant de se donner des distrac- « tions ! »

J'en puis parler par expérience ; car, dans nos départements de l'Ouest, plus qu'ailleurs, on voit encore des haines héréditaires comme celles des Montaiguts et des Capulets à Véronne, des rivalités de clan à clan comme celles des Campbells contre les Mac'Grégors en Ecosse.

D'ou vient que le milieu amiénois est, au contraire, si calme et si bienveillant ? Beaucoup de circonstances contribuent à ce résultat : — d'abord, le voisinage de Paris et l'habitude qu'on en rapporte de juger les hommes et les choses d'un point de vue à la fois plus large et plus détaché ; — ensuite, une aisance devenue chaque jour plus générale et qui, par le bonheur, facilite l'indul-

gence ; — enfin, un mélange, particulier au pays, de courtoisie et de justesse dans les appréciations, — surtout une absence naturelle d'envie qui fait le plus grand honneur au Picard, — même quand « il se ravise», suivant le dicton populaire.

D'autre part, la vertu des femmes semble aussi bien gardée dans les départements qu'à Constantinople, non par les muets du sérail, mais par les bavards des salons. Beaucoup de temps pouvant, en province, être consacré aux observations, et aux commentaires sur ces observations, les consciences se trouvent mises à jour, et ces maisons, en apparence, impénétrables, noires et silencieuses, sont, au fond, sans mystères. Surveiller leur prochain est l'occupation principale de certaines personnes ayant de l'esprit naturel plus qu'une intelligence cultivée. Il faut, d'ailleurs, admirer chez elles une véritable divination pour pronostiquer d'avance les chances des mariages et flairer de loin le scandale des liaisons illégitimes. Le « cant » provincial a ainsi, à son service une police volontaire, — police toujours sur pied, toujours en éveil, celle-là ! — Elle ne dispose, il est vrai, que d'une arme toute morale : la crainte du « qu'en dira-t-on »; cela est suffisant néanmoins pour former, à la sagesse de la femme de province, — eût-elle l'envie secrète de chanceler, un rempart relativement solide.

Ce n'est pas, du reste, la seule, et même la meilleure garantie pour la conservation des bonnes mœurs. La plus grande, peut-être, c'est que le train de vie extérieur est, en province, mieux proportionné qu'à Paris à l'état réel des ressources conjugales.

Dans les départements, le luxe est moins éclatant, mais la fortune plus réelle ; le million de province semble, à la fois, plus discret et plus solide que celui

de Paris. En province, la grenouille essaie moins de se faire aussi grosse que le bœuf ; là, se conserve fidèlement l'excellente habitude, tant préconisée par le bonhomme Franklin, de dépenser toujours un peu moins que son revenu ; si les économies ne s'enfouissent plus au fond du légendaire bas de laine, il en reste assez dans les portefeuilles pour contribuer au succès patriotique des emprunts nationaux !

Sans doute, on trouve en province, des parisiennes, non pas de naissance, mais de race, qui possèdent, comme qualités innées, ce tact délicat, cette élégance simple, cette distinction de manières, cette causerie fine, cette grâce, plus belle, encore que la beauté, qui ont fait, dans le monde entier, la réputation de la femme française. — D'autre part, il y a, même à Paris, plus d'une femme d'intérieur, sachant se plaire et rester chez elle, entourant ses enfants de précautions intelligentes et pratiquant, avec sérieux et modestie, les vertus de famille. Ce sont toutes des femmes :

> Libres sans déshonneur, fidèles sans contrainte,
> Et ne devant jamais leurs vertus à la crainte.

Cependant, s'il faut établir une différence, la province est un milieu plus propre à former la femme de foyer, et Paris la femme de salon. Dans les départements, en effet, la vie a, chaque jour, des réalités et des exigences qui arrêtent l'essor de l'imagination féminine, et qui nuisent, sinon au vrai bonheur, du moins aux envolées infinies dans le bleu du rêve. Un foyer chaud de toutes les tendresses légitimes, une vie calme, et des enfants qui soient l'orgueil de la famille : tel est l'idéal de la plupart des femmes de Province, — idéal

moins romanesque peut être, mais qui s'ennoblit par l'idée que c'est ainsi que se conserve intact un dépôt sacré : — l'honneur de la maison !

En province, la femme de foyer se double assez ordinairement d'une dame de charité, — ce qui est une nouvelle ressource contre l'oisiveté et une garantie supplémentaire pour la vertu. La charité, dans les départements, devient plus personnelle parce qu'elle se fait plus en connaissance de cause. Certes, les parisiens sont essentiellement généreux. Ils donnent beaucoup, — et à tous, — même à des étrangers équivoques et pour des désastres problématiques. Mais, après avoir versé leur offrande, savent-ils bien toujours à qui, et comment elle sera distribuée ? — En province, au contraire, chaque dame quêteuse connaît, par elle-même, les infortunes qu'il y a lieu de secourir ; elle se rend compte des besoins à soulager ; elle va, en personne, chez ceux qu'elle assiste, ou les fait venir chez elle ; bref, elle est en mesure d'aider plus efficacement, — non cette misère professionnelle qui vous importune dans les rues par une psalmodie agaçante, sentant à la fois le mensonge, la paresse et le vice, — mais cette misère discrète, qui a, en quelque sorte, la pudeur d'elle-même, et qui laisse parler ses souffrances. Après avoir su demander aux riches pour le soulagement des pauvres, savoir répartir l'argent à la satisfaction commune des pauvres et des riches n'est pas la tâche la moins ingrate, ni le plus petit mérite de l'honnête femme de province.

Je viens de parler de la province au point de vue moral ; je voudrais traiter maintenant du point de vue intellectuel.

En principe, on peut juger de ce que vaut une nation par ce que sont les femmes du pays. Si on les voit la-

borieuses, économes, intelligentes, instruites, également éloignées, et d'une dévotion outrée, et d'un matérialisme plus malséant encore à leur sexe, il est permis de bien augurer de l'avenir de ce peuple.

Toutefois, ce mode d'appréciation est, pour le moment, dérangé par une circonstance : c'est que l'instruction, qui se répand de plus en plus, tend a établir en France, et, je dirai plus, en Europe, un niveau intellectuel moyen. Dans les départements, pour ne nous occuper que de la province, on ne compte plus les salons où l'on trouve, sur la table, le journal parisien du jour, la revue illustrée de la semaine, la pièce en vogue, et le livre à la mode.

La femme de province, l'ancienne, celle qui faisait elle-même ses confitures (c'était une de ses petites prétentions!), qui rangeait ses piles de linge dans une haute armoire, — après l'avoir parfumé d'une bonne odeur de lavande et séparé avec de petits rubans, bleus ou roses. pour s'y reconnaître, — cette brave femme, qui fut notre grand'mère, a disparu, ensevelie sans doute dans la « sainte mousseline ». A sa place, grandit partout, même en province, la jeune fille « fin de siècle ».

Songez-y, jeunes gens ! En ce moment, dans un lycée de filles, dans un cours libre, dans un couvent (car les couvents eux-mêmes, après une bruyante et vaine protestation, se mettent peu à peu à l'unisson des programmes universitaires), est élevée votre épouse future. En attendant, elle s'arme de toutes pièces pour l'épreuve, comme un guerrier sous sa tente avant le combat. Elle pourrait, dès à présent, comme dit Labiche : « vous réciter tous les Rois de France qui ont eu lieu » ; seulement, comme le mariage est, après tout, la principale carrière de la femme, en même temps que sa

vocation la plus naturelle, je me permets de lui conseiller de ne pas négliger, pour l'astronomie, l'art de raccomoder, fût-ce les chausses de Chrysales, et, au besoin, de sacrifier l'algèbre à la bonne cuisine : L'omelette dextrement retournée et le haricot de mouton cuit à point convertiront peut être au mariage l'estomac difficile de plus d'un célibataire, jusqu'ici récalcitrant.

De l'ancienne éducation provinciale, il est bon, assurément, que la femme moderne dépouille certains travers : la gaucherie, le jargon local, les préoccupations de clocher, la causerie pénible alternant entre le dernier cancan, les premières dents de *bébé* et les comptes de la cuisinière; — mais il faut qu'elle garde les qualités essentielles d'autrefois : la tendresse dévouée, le sens droit et ferme, la piété discrète. — Avec le même cœur, — mais un esprit plus étendu, — il faut qu'elle reste l'auxiliaire douce, silencieuse et tendre qui veille sur le foyer et verse de l'huile dans la lampe prête à s'éteindre, pendant qu'à sa table de travail, le mari pense, écrit et lutte pour tous deux.

Sans les petits ridicules, et avec les vertus sérieuses de l'ancien temps, elle pourra dire, avec le principal personnage de ces « *Femmes fortes* » que Sardou mettait naguères sur le théâtre : « Notre force à nous, c'est « notre bonne humeur, notre grâce, notre bonté, et « tous ces fils dorés dont nous enlaçons les cœurs par « la plus grande des violences..... celle qui ne se sent « pas ! C'est le conseil donné à l'oreille ; c'est le repro- « che glissé dans une caresse ; c'est l'amour que nous « inspirons et l'estime ou l'on nous tient. — Les hom- « mes sont toujours de petits enfants pour leur mère « et de grands enfants pour leur femme ; ce n'est pas

« en fronçant les sourcils que nous les ferons obéir ;
« c'est en leur souriant. Ce n'est pas en criant bien
« haut : « Je le veux » ; mais en murmurant tout bas :
« Si vous vouliez ! »

A mesure que, sur tous les points de la France, en province comme à Paris, les femmes s'instruisent davantage, leur inutilité pèse plus lourdement aux hommes sans fonctions et sans profession. La littérature nous a fourni, dans la jolie pièce du « *Jeune homme qui ne fait rien* », un modèle aimable et courageux d'oisif, mais intelligent, lettré, amateur d'art, expert en escrime, connaisseur en musique, collectionneur d'antiquités, et comprenant la vie comme l'abeille qui va butinant de fleur en fleur. Seulement, ce type est un produit raffiné de l'asphalte parisienne qui a besoin de l'air spécial qu'on ne respire que dans la capitale. Supposez, au contraire, que ce même « *jeune homme qui ne fait rien* » habite la province ; il trouve moins de ressources au dehors ; il en a moins en lui-même. Il mène une vie fatigante à force d'être difficile à remplir et, en baillant, lève de temps en temps, au ciel des bras las de repos. Il est à craindre que, peu à peu, il se détache de la famille, parce qu'elle implique des devoirs ; qu'il se dégoûte du monde, parce qu'il impose des gênes ; qu'il s'installe, de plus en plus, au cercle, entre une cigarette sans cesse rallumée et un bock trop souvent renouvelé ; enfin que, n'ayant pas voulu, jeune, épouser une fille intelligente et honnête, mais sans fortune, il ne tombe, en vieillissant dans des liens indignes, — sur lesquels il faudra fermer les yeux !

En province, le besoin de considération, comme la crainte de l'ennui, ramène donc au travail. Et, non seulement le travail devient ainsi une nécessité de la

vie intellectuelle ; mais encore, — à la différence de ce qu'on voit dans la capitale, — le temps ne manque pas.

A Paris, il y a des prodigues d'esprit qui, — devant la cheminée d'un cercle, au foyer d'un théâtre, dans les rares salons où l'on cause encore, — tirent, pour un public d'une heure, des feux d'artifice de paroles ; mais que reste-t-il du plus beau feu d'artifice, quand on a admiré le bouquet final et que la dernière gerbe est retombée en crépitant ? Une carcasse noire, crevassée et grimaçante. Ainsi se vide, s'épuise, se ruine intellectuellement plus d'un fin parisien. Il a donné la monnaie, le meilleur de lui-même dans d'étincelantes causeries d'un soir, de brillantes chroniques d'un jour, et de grands articles de revue qui ne survivront pas à la semaine. Cet homme est capable de faire un beau livre, une œuvre maîtresse. Pourquoi donc est-elle toujours annoncée, sans qu'elle paraisse jamais ? Ecoutez-le : Il travaillera *demain*, — comme ce barbier du Midi qui devait raser gratis..... *demain*. — *Demain*, il mettra ses notes en ordre ; *demain*, il écrira la première scène de la pièce dont il a conçu le plan ; *demain* arrive ; mais il fait beau ; — le printemps s'annonce ; les arbres ont leurs premiers bourgeons ; — le boulevard est rendu plus gai par les toilettes claires des femmes ; la tentation de flânerie est trop forte ; il s'y laisse aller et, de nouveau, renvoie les affaires sérieuses à ce *demain*, qui peut être ne viendra jamais.

Oui ! c'est en province qu'on a le loisir des travaux de longue haleine. D'illustres exemples sont là pour le prouver : le grave et profond Montesquieu à la Brède, l'inépuisable Voltaire à Ferney, — et, — si nous en venons à la littérature contemporaine, — le réaliste Flau-

bert à Rouen, le spiritualiste Octave Feuillet à Saint-Lô, le naturaliste Zola à Médan ; enfin, — à Amiens même, — le père de *Michel Strogoff* et du *Capitaine Grant*, le romancier scientifique, l'auteur favori des familles, qui a charmé, et qui charmera encore bien des générations d'adolescents !

C'est qu'en effet, rien, en province, ne vient interrompre les méditations du philosophe, détourner l'imagination du romancier. L'écrivain peut s'enfermer, dans un tête à tête, qui n'est pas sans charmes, avec les êtres fictifs sortis de son cerveau, ne les quittant que pour de plus vieux amis encore : les livres de sa bibliothèque. Quand il veut, il se ménage une Thébaïde, et, quand il en a besoin, il trouve, à son gré, des confidents sympathiques, des conseillers sûrs, auxquels il peut lire l'œuvre commencée, et qui remplacent avantageusement la servante vieillie de Molière. Si on disposait de sa destinée, — c'est à Paris qu'il faudrait concevoir, et c'est en province qu'on devrait écrire ce livre idéal que chacun de nous a rêvé !

Mais on ne peut pas toujours travailler ; il faut, de temps en temps, se distraire ; or, quels sont les plaisirs de la province ?

J'ai tâché, jusqu'ici, de mettre en relief les côtés à la fois agréables et originaux de la vie de province. Je vous ai promis, en revanche, de me montrer sincère jusqu'au bout. — Eh bien ! je manquerais à la franchise annoncée si, allant au delà de la vérité comme de vos propres impressions, j'avançais que, même pour ces plaisirs dont Paris restera longtemps encore le centre et le modèle, les départements sont, non seulement en mesure d'imiter, mais en train de dépasser la capitale.

Contentons-nous de constater que, même en dehors de Paris, on peut encore s'amuser. — N'avez-vous pas, en province, des musiciens de mérite ? Parmi ceux que tentent les cartes, n'est-il pas des joueurs de première force, de véritables rois du whist ? Chacun de vous, — pour peu qu'il recueille ses souvenirs de l'hiver, — se rappellera des soirées théâtrales intéressantes, des conférences où le talent de l'orateur avait plus de part encore au succès que l'heureux choix du sujet.

Qui de nous, enfin, a pu oublier ces deux belles fêtes de charité, — l'une, l'année dernière, à la Hotoie, — l'autre, cette année même, au Cirque municipal, — fêtes préparées avec tant de soin et d'intelligence, organisées avec tant de luxe et de goût que deux éditions de chacune ont à peine suffi à satisfaire la curiosité du public, — laissant après elles, à tous ceux qui y avaient participé, la satisfaction du but atteint et d'une bonne action joyeusement accomplie ?

Autrefois, dans toute ville de province un peu notable, il existait, de temps immémorial, une fête populaire — dans l'attente de laquelle chacun vivait pendant l'année entière. Tout le monde s'y retrouvait. Ceux mêmes qui étaient déjà partis pour la campagne rentraient en ville afin de ne pas manquer « ce rendez-vous de noble compagnie. » C'était la foire ! la foire dont les baraques bruyantes se dressaient, durant un mois, sur les places et le long des boulevards : — loteries parisiennes, tourniquets rémois, pâtisseries dijonnaises, tirs gascons, athlètes marseillais, et femmes à barbe de partout. — Là, on s'approvisionnait de bonbons qu'on eût dédaignés derrière les vitrines de véritables boutiques et, dans un théâtre en planches, — (je l'ai constaté, par moi-même, et chez-moi, à Quimper) — les

matrones les plus rigides allaient écouter, sans sourciller, des vaudevilles ultra-gais du Palais-Royal qui eussent excité leur pieuse indignation sur une scène permanente ; — mais c'était la foire, — et la foire avait ses privilèges traditionnels !

J'ai entendu se plaindre (bien qu'il n'y paraisse guère à Amiens) de ce que cet usage, plus antique que solennel, fût en train de disparaître. De suite, j'ai songé au passage que voici de *L'Ami Fritz* :

« Vous n'aviez pas, autrefois, à votre porte l'épicier « le quincaillier, le marchand de draps. On attendait, « dans chaque famille, la grande foire pour faire les « provisions du ménage. Aussi ces foires étaient-elles « plus riches et plus belles ; les marchands, sûrs de « vendre, arrivaient de fort loin. — C'était le bon temps « des foires de Francfort, de Leipzig, de Hambourg en « Allemagne ; de Liège et de Gand, dans les Flandres ; « de Beaucaire en France. Aujourd'hui, la foire est « perpétuelle, et, jusque dans nos plus petits villages, « on trouve de tout pour son argent. Chaque chose a « son bon et son mauvais côté ; nous pouvons regretter « les beaux jours de nos vieilles foires de province, sans « blâmer les progrès naturels du commerce. »

Autre remarque, c'est qu'en province, tout le monde conserve plus tard qu'à Paris le goût du bal et l'habitude de la danse ; dans les départements, on voit valser des pères de famille que quelques lustres de plus n'empêchent pas d'avoir encore le pied leste et le jarret infatigable ; les femmes mariées restent aussi peu sur leur chaise que les jeunes filles elles-mêmes, et il n'y a pas que les échappés de collège à montrer de l'empressement quand se fait entendre le prélude d'un quadrille. Chacun, en effet, sans distinction d'âge,

est heureux de rompre la monotonie de l'existence et de secouer l'engourdissement qui, peu à peu, vous gagnerait, si on se laissait faire.

C'est pourquoi on témoigne, en province, une reconnaissance plus vive aux personnes bien intentionnées qui s'amusent à amuser les autres, et dont la maison s'ouvre à la gaîté, surtout à la jeunesse. De toute éternité, entre jeunes gens de sexe différent, il s'est dégagé une étincelle, comme de la rencontre de deux électricités contraires. Elles sont jeunes; ils le sont aussi; elles sont femmes et jolies : ils sont hommes et galants; des deux côtés, l'avenir forme une page blanche sur laquelle s'inscrira bientôt autre chose que des invitations à la valse. — Peu à peu, il se forme, autour de ce groupe printanier, une atmosphère plus chaude, où tout le monde se plait, se sent plus gai, se trouve plus dispos, où le pouls bat plus vite, où l'esprit s'aiguise, enfin où l'on voit, un moment, la vie à travers ces verres roses qui lui donnent un aspect aussi charmant que..... trompeur.

L'existence d'Académies comme celle-ci achève de ressusciter la vie intellectuelle en province. Des vestales, vous n'avez, sans doute, ni le sexe, ni..... l'innocence. Et cependant, vous contribuez, vous aussi, à entretenir un feu sacré : Le respect de la science, le culte des lettres, et l'amour des arts. — C'est une mission, sinon sainte, du moins, de paix et de concorde que la vôtre. — Dans un temps, encore profondément troublé par les divisions politiques et les dissentiments religieux ; à une époque où, — chose curieuse! il y a plus d'intolérance que de foi, plus d'exclusivisme que de convictions, il est utile de fournir aux hommes sincères, — (il y en a dans tous les partis), — et aux gens de bonne

compagnie, — (il y en a dans tous les mondes), — l'occasion de se connaître, c'est-à-dire de s'apprécier ; car, — suivant le mot profond de Madame de Staël : — « A une certaine hauteur on finit toujours par s'entendre ! »

Ainsi, nous serons toujours d'accord, — dans cette Académie, — pour rire ensemble des jolis vers que contient le « lutrin vivant » de Gresset, et pour admirer les statues dont le sculpteur Blasset a orné votre cathédrale, même cette vierge longtemps méconnue et nouvellement réinstallée dans son sanctuaire, après des aventures qui rappellent quelque peu celles de « *vert-vert*. « Oublions ce qui pouvait jadis nous diviser, pour chercher uniquement ce qui doit nous rapprocher désormais : le souci de ce qui est honnête et le goût de ce qui est aimable !

Un fond honnête sous une forme aimable, c'est là justement ce qui distingue l'honorable académicien par lequel j'ai la bonne fortune d'être reçu ; c'est un orateur qui sait tenir la plume; c'est un écrivain qui sait manier la parole : Images éclatantes, périodes harmonieuses, style fleuri, argumentation insinuante : tels sont les traits principaux de son talent. Il débute sur un ton plein de douceur ; — mais ne vous y fiez pas ! il discute déjà quand il ne semble encore que badiner ; peu à peu il s'anime, sa voix s'enfle, sa phrase prend de la majesté ! et il termine par un coup de tonnerre, dont on sent la flamme, sans avoir à en craindre les atteintes.

A la Cour d'Assises, où il a remporté ses plus grands triomphes, il est encore l'avocat favori d'une élite de dames qui, à Amiens, aiment à suivre nos débats judiciaires, — non, comme les Romaines se pressant aux jeux féroces du cirque, ou les mondaines de Paris se

disputant les cartes d'une affaire Pranzini. — mais pour y entendre débattre contradictoirement ces thèses redoutables d'où dépendent l'honneur et la vie même des accusés. Dans cette enceinte, son éloquence a amené plus d'une larme au bord de jolis yeux ; mais elle les séchait presque aussitôt, comme le premier soleil de mars apparaît, entre deux nuages, après une courte averse ; — il a rendu ainsi à la société quelques membres qui en font le médiocre ornement ; mais, du moins, il conserve, en dehors du barreau, beaucoup de son indulgence de défenseur ; c'est là-dessus que je compte, et je lui cède la parole avec la certitude qu'il m'épargnera une partie des nombreuses vérités que j'ai conscience de mériter.

RÉPONSE DE M. G. DUBOIS

MONSIEUR,

La fin de votre discours me causerait quelque embarras si je ne la savais dictée par des sympathies dont vous apportez dans cette enceinte la trop généreuse expression ; l'existence de l'avocat a été l'ambition de ma jeunesse ; porter la parole du droit ou du malheur devant la Justice, retenir son attention captive, quel privilège appartenant d'abord au mandat dont il est revêtu, mais aussi à la nature du zèle apporté dans son accomplissement ! Quel honneur pour qui sait en goûter les satisfactions ! mais que d'encouragements à l'obtenir, à en prolonger la jouissance sous l'œil de Magistrats assis ou debout qui voient dans les membres du Barreau les collaborateurs de l'œuvre la plus auguste, à laquelle puissent être conviés les citoyens d'un pays libre ; telles sont pour le ressort de la Cour d'Amiens, les traditions de la Magistrature, Monsieur votre père le Procureur Général de 1854, les a pratiquées dans son passage au milieu de nous, et ainsi transmises leur observation vous est d'autant plus chère. Votre personne au milieu de nous évoque en moi le souvenir des lignes suivantes de M. Villemain :

« L'éducation en France a toujours été littéraire, et il importe qu'elle le soit encore, non pas pour former autant d'auteurs que d'élèves, mais parce que les Lettres sont l'éducation supérieure de l'âme, l'éducation de l'homme civilisé tel qu'il doit être pour se préparer avec avantage à toute profession de choix, à toute application particulière de son intelligence et de ses talents. Que serait en effet l'éducation professionnelle d'un magistrat, d'un officier, d'un administrateur, d'un représentant actif de la Société qui n'aurait pas eu d'abord cette culture d'esprit, ce sentiment de la Langue et du Génie Français qu'il n'appartient qu'aux Lettres de donner? Dans la France surtout et à cause du grand nombre d'heureux génies qu'elle a portés, l'enseignement des Lettres doit rester national et faire partie de notre patriotisme héréditaire. »

Le culte des Lettres, Monsieur a trouvé en vous sur les bancs du Lycée, le premier aliment des juvéniles ardeurs, il vous a valu les palmes du Lauréat au Concours Général ; plus tard la Faculté de droit de Paris vous confère le titre de Docteur et vous devenez Secrétaire de la Conférence des Avocats.

Les exercices de la parole et de la plume se disputent désormais les ressources de votre application, et dès 1870 la préoccupation d'un système politique de Paix, les innovations à introduire à sa suite dans notre régime militaire vous conduisent à l'examen comparatif de l'histoire et de la législation de l'Armée, de son organisation à Rome, en France, en Europe, aux Etats-Unis. Hélas ! en cette même année quel démenti infligé aux espérances, aux illusions de votre travail ! Nos soldats offrant à la Fortune l'héroïque mais inutile expiation des témérités Césariennes, notre Pays

déchiré dans sa membrure séculaire, mais grâce à Dieu sauvant de la mutilation les vertus de race qui nous feront retrouver un jour, les frères temporairement perdus.

En l'année 1871, les débats de la Cour de Cassation avaient encore pour vous, l'attrait spécial que leur communiquait naguères la participation d'un de ses brillants avocats généraux devenu Conseiller; plaider sous la seule invocation de la Loi devant un Père désormais préposé à la garde de son respect, tel fut le spectacle que la vacance d'une charge modeste permit de vous offrir à peu de frais ; les laborieuses préparations de luttes nouvelles, leurs succès favorisèrent l'accroissement de votre cabinet, elles ne suffisaient pas aux besoins de votre activité. Alors que la France menant le deuil de deux de ses Filles était en quête d'organes constitutionnels appropriés à sa restauration gouvernementale, une étude appelée à un rare honneur faisait sa discrète apparition dans la Revue du droit Français. Vous y préconisiez une Chambre haute issue de la volonté populaire par voie de délégation communale ; elle formerait un des rouages essentiels et salutaires des Pouvoirs Publics.

Le suffrage universel dites vous, attache à la seule qualité de citoyen une présomption de lumière à chaque instant démentie par les faits; il met en outre au service de la majorité une force matérielle et d'opinion presque irrésistible, les passions et les idées fausses de cette majorité, ne peuvent trouver leur frein que dans l'existence de deux assemblées sorties de sources différentes, sans être contraires, et par ce double choix renfermant des supériorités de tous genres; si l'esprit d'action, de changement et de réforme a son centre et

ses organes essentiels à la Chambre des Députés, à côté de cette Chambre n'en doit-on pas placer une autre animée de l'esprit unitaire et conservateur, nécessaire pour l'influence extérieure de l'Etat, l'achèvement des grandes entreprises intérieures, des grands travaux législatifs, enfin pour l'extension et la solidité du Crédit financier? ainsi nous rapprocherons-nous de l'idéal de la souveraineté dont le véritable symbole n'est autre que la force appuyant la raison.

Que ne puis-je vous suivre dans le développement de votre réponse à ceux qui ne voient dans une haute assemblée que la consécration d'une prééminence inconciliable avec des principes égalitaires, et confondant l'aristocratie du talent avec celle de la naissance, poussent les haines d'une école révolutionnaire jusqu'au culte exclusif de la médiocrité. Une haute assemblée élue non pour le vain projet de contrebalancer l'influence de la première mais afin d'offrir à la démocratie un contrôle exempt d'hostilité, voilà l'institution dont le fonctionnement étend son heureuse influence sur les peuples qui en Europe et en Amérique ont eu la sagesse d'introduire un organe modérateur dans le mécanisme gouvernemental, traduisant ainsi constitutionnellement la parole de Benjamin Constant: la Nation n'est libre que lorsque les députés ont un frein.

Le rapport de M. Lefèvre Pontalis en fait foi c'est principalement aux sources de votre étude, à la sagesse précoce de ses vues que l'Assemblée Nationale a emprunté l'organisation démocratique du Sénat, décernant ainsi à vos travaux leur plus digne couronne.

Votre connaissance des choses du Domaine Politique était ainsi solennellement affirmée ; vous l'aviez progressivement conquise par des publications qui déjà

vers la fin de l'Empire revendiquaient l'entière liberté du suffrage, et faisaient de vous le point de mire des Électeurs Libéraux sur cette terre de Bretagne où la Monarchie recueille encore les profits de son alliance avec la Foi religieuse. Le régime de vos aspirations put y former une majorité qui dans le cours de trois Législatures vous envoya à la Chambre des Représentants ; ce nouveau mandat vous réclamait, et prévenant les plaintes jalouses, soit des Électeurs, soit des Justiciables, vous avez laissé la grande arène judiciaire : la Politique l'a emporté ; la Politique ! Quelle fascinatrice pour les âmes désignées à ses caresses intimes ! quelle maîtresse exclusive et tyrannique ! trois fois vous fûtes son favori, et l'attachement mutuel de l'un pour l'autre ce n'est pas vous, Monsieur, qui l'avez rompu, ce n'est pas vous qui fûtes l'infidèle ; seule l'inconstance de l'opinion vous rendit aux études de vos préférences.

Les amis des Lettres ne peuvent que s'en féliciter, et vous seriez ingrat envers le destin si vous ne vous en réjouissiez avec nous. N'est-ce pas aux nouveaux loisirs ainsi créés que nous devons votre voyage historique autour de 1789, autour de ce Nouveau Monde dont des Bastilles séculaires défendant les approches tombèrent enfin devant les efforts de nos Ancêtres des Communes et l'opiniatreté d'une Bourgeoisie prenant son courage aux entrailles de la dignité humaine ?

A la veille de notre entrée en la terre promise qu'était le droit Public en face des orgueilleuses puérilités des préséances nobiliaires ? Qu'était une Législation criminelle complice des erreurs du fanatisme, de l'intolérance de confessions dissidentes et qui suivant l'expression prophétique de Montaigne, produisait des condamnations « plus crimineuses que le crime » ? Le mouvement social

qui a emporté ces institutions a corrigé les mœurs anciennes pour le profit des nouvelles, mais au prix de quels sacrifices ! Vous préférez laisser dans l'ombre les premières étapes d'une Démocratie prônant l'égalité jalouse et contre nature, la liberté distinctive et sans frein, mais aujourd'hui, c'est là son honneur, ennemie de la violence, et attendant sa force de la force même de l'opinion ; à l'effacement de la distinction des classes elle ne laisse survivre qu'une supériorité ; celle de l'homme qui sait et travaille sur l'homme qui ne sait pas et ne travaille pas.

L'instruction depuis 1789 a fait un pas immense, chaque jour marque ses nouveaux progrès ; en est-il de même de l'éducation ? non pas de celle qui ajoute aux talents la politesse des manières, mais d'une autre la première en date et en titre, qui pose en notre être les fondements de la dignité du caractère ? celle-ci n'est pas une question de science, mais de cœur et de bon sens, l'ignorance des parents, leur pauvreté n'est pas un empêchement à son ample distribution, mais riches ou pauvres, à des degrés divers jouissant des conquêtes du siècle, entraînés sur la pente des allègements à nos efforts, courant aux invitations à la vie plus douce, reviendrons-nous jamais aux préceptes dont, sous la direction du plus tendre des pères, nous dites-vous, la pratique avait présidé à l'éducation de Montaigne : « Endurcissez votre fils à la sueur et au froid, au vent et au soleil, en un mot aux hasards qu'il faut mépriser, ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vêtir et au coucher, au manger et au boire, que ce ne soit pas un muguet et dameret, mais un garçon vert et vigoureux ». Heureusement de telles austérités ne sont pas les éléments indispensables de la vigueur du corps, de la fer-

meté de l'esprit, elles valurent à nos Pères les récompenses de l'an de grâce 1789, mais de moindres vertus peuvent maintenir leurs descendants en possession des biens qu'ils nous ont légués.

Cependant à l'encontre de la Révolution Américaine la Révolution Française a momentanément sombré dans le despotisme militaire; de destinées si différentes vous rencontrez l'explication dans la patience, la tenacité, la tolérance religieuse des États-Unis en regard des qualités plus brillantes mais moins solides de notre Nation.

L'Empire vaincu par la Coalition étrangère, la Seconde Restauration tombée en défaillance devant une agitation qualifiée de Révolution du mépris, la République, réapparut le drapeau rouge en mains, les Revenants de 93 lui faisaient escorte ; mais le patriotisme d'un grand cœur éleva devant eux une barrière insolite. A la défense de l'honneur national le Chantre d'Elvire apportait l'auxiliaire de la Muse ; aux grondements de la tempête démagogique à la vase écumante franchissant les degrés de l'Hôtel-de-Ville, il opposa la digue de sa personne. Point de coup d'Etat, point de sang rougissant le pavé, nul citoyen en prison ou en exil ; il lui suffit de laisser venir d'une belle âme sur des lèvres embrasées les effluves de la Fraternité civique ; et nouvel Orphée empruntant sa puissance non à la fiction mythologique, mais aux sombres réalités de notre histoire, il sut de la fibre populaire tirer des vibrations dont l'accord désarma une multitude ameutée par les convoitises du pillage et de la destruction.

Enfin au terme de la route la consolidation de l'édifice centenaire vous apparaît dans le rapprochement du Capital et du Travail, dans l'esprit fraternel de 1789, manifesté par une association plus large du Prolétaire

à l'impulsion et au produit d'une activité commune ; telle la Politique démocratique, et de même que la multiplication des petits Propriétaires est la plus sûre sauvegarde de la Propriété, la diffusion des petits capitaux aux mains de l'ouvrier enfante le plus solide contrat d'assurances que puissent passer entre eux Travailleurs et Capitalistes.

De cette savante excursion autour de la Révolution Française, le trait anecdotique relève encore l'intérêt ; il n'était pas indispensable à la satisfaction des plus difficiles, vous le semez avec la finesse ou l'ironie du sourire sur de graves péripéties observées par un esprit indépendant.

A peine ce voyage grandiose terminé, vous attirez nos regards sur une époque bien différente ; son histoire plus proche a tenté votre plume, je dirais plus exactement, votre crayon ; sous ce titre : Les hommes de 1852 et les Beaux Jours de l'Empire, vous passez en revue les premières scènes d'un drame qui nous reporte à 60 ans en arrière, vous faites défiler sous nos yeux les acteurs complices de son exécution, les Députés ou Sénateurs que son succès introduit dans les débats des nouvelles Assemblées Politiques. Quels débats, Monsieur! sauf les rares survenances d'une brise libérale, l'existence du Parlement s'y révèle par les signes de l'anémie congenitale dont la Plupart de ses membres demeurent irrémissiblement atteints.

Vous nous présentez leur image suivant des dimensions graduées sur l'importance des sujets ; aux uns la grandeur naturelle, aux autres le buste ou le médaillon, la ressemblance de tous est frappante, non que le portrait de tous soit parlant, le respect de modèles naturellement silencieux s'y opposait. Le plus grand nom-

bre a disparu, et ceux qui restent ont été touchés par la main du temps de si rude façon, que sans l'auxiliaire de la mémoire, l'on ne pourrait au point de vue plastique rendre hommage à la vérité de votre œuvre ; j'ai connu quelques uns, avantage que vous ne regrettez qu'à demi sans doute, étant celui d'une génération qui n'est pas la vôtre. Quels patients efforts, quelle exactitude de recherches vous ont permis de reconstituer la figure morale des plus dignes dans des tableaux où elle surgit lumineuse au sein des ténèbres de la servilité politique ! Ces beaux portraits en pied, permettez moi d'en réduire les proportions, et de les soumettre aux regards de cette assemblée avec les couleurs empruntées aux richesses de votre pinceau. Vous dites avec raison : l'analyse impartiale de discussions jusqu'ici étouffées par une sorte de huis clos est le meilleur moyen d'établir aux yeux de la postérité combien dès l'origine le second empire a manqué de contrôle, vice inaperçu ou timidement signalé dans les beaux jours, plus tard, cause de ruines irréparables et de désastres inouis quand l'Empire atteint de la maladie de l'incertitude fut devenu un régime personnel où il n'y avait plus personne.

Parmi les hommes prenant part à ces discussions, debout quand les autres se courbent, je distingue avec vous celui « dont la parole tour-à-tour incisive et mordante comme l'ironie, presque mouillée de larmes comme la prière, allie l'onction de la chaire à la passion de la tribune, dont la langue se modèle à ce point sur la pensée qu'elle en arrive a être changeante et indéfinissable comme la vie elle-même, tantôt concise et acérée, tantôt pompeuse et flottante, jamais incorrecte ou banale, esprit brillant se maintenant dans les hauteurs de l'abs-

traction spiritualiste, se jouant à l'aise au sein d'un nuage mystique et sentimental d'où à chaque instant part un éclair et d'où parfois tombe la foudre, indifférent aux formes du Gouvernement, désintéressé dans les querelles politiques proprement dites, voulant rester, resté en effet un orateur et rien qu'un orateur, faisant un discours pour le discours lui-même sans courir à la pratique, au fait, au but, au portefeuille, grand artiste laissant avec complaisance tomber sa parole devant un public qui ne semblait venu là que pour l'écouter.

« Catholique arrêtant la liberté au point ou elle cesse de servir la religion, aristocrate voyant dans la liberté la latitude de réagir contre toutes, tel M. de Montalembert ».

A ses côtés, sous un jour plus pâle dans sa pureté, M. de Flavigny justifiant votre réflexion, qu'il y a plus de réel mérite à présenter sous le despotisme des observations modérées qu'à faire une opposition bruyante dans des périodes de pleine liberté.

« M. de Flavigny avait l'air d'un portrait d'ancêtre descendu de son cadre ; grand seigneur dans le bon sens du mot, ayant toutes les générosités, capable de tous les dévouements il portait dans son regard clair et ferme qu'il n'avait jamais trompé personne ; c'était la tête politique, l'inspiration véritable du petit groupe à la fois très catholique en religion, très libéral en politique qui sous le couvert d'un dévouement commun à l'Ordre Public s'était glissé dans la Chambre Bonapartiste de 1852. Intellectuellement il était fait pour le conseil plus que pour l'action, il pensait mieux qu'il ne parlait, il ressemblait sous ce rapport à un vase profond, mais à goulot étroit d'où un liquide parfumé coule longtemps par maigre filet. Jusqu'à la fin le cœur

fut chez lui la qualité dominante ; pendant la guerre de 1870 il organisa la Société internationale de secours aux Blessés des armées de terre et de mer et en devint bientôt le Président. Dans l'exercice d'un mandat purement volontaire et entièrement gratuit il se prodigua faisant l'admiration de tous par son activité, son courage et son dévouement ; Jules Favre lui envoya au nom du Gouvernement de la défense nationale une lettre de félicitations et de remercîments ; M. Thiers, Président de la République le nomma commandeur de la légion d'honneur ; M. de Flavigny dans une lettre au Ministre de la Guerre refusa jusqu'à cette distinction disant qu'il voulait conserver à ses services un caractère de complet désintéressement. Quand sur une route trop souvent attristée par les palidonies et les défaillances, l'histoire rencontre par hasard une âme de cette trempe, à quelque parti que cet homme là appartienne, elle s'honore elle-même en s'arrêtant pour saluer avec respect. »

Vos tableaux l'attestent, Monsieur, la profondeur du savoir, l'esprit dans sa native originalité, la parole élevée aux plus hautes régions de l'art, toutes ces richesses, fruits du travail ou dons de la nature vous séduisent et vous captivent, mais votre admiration se réserve pour la dignité du caractère ; plus rare en effet cette force de l'âme que ne saurait suppléer le faisceau des forces de l'esprit ; comment n'a-t-elle point assisté l'homme dont la vie, avocat ou magistrat, est un glorieux pélerinage au sein des satisfactions conquises par l'un et par l'autre ? L'indépendance des opinions n'est pas l'indépendance du caractère, la première innée en M. Dupin n'avait point favorisé les manifestations de la seconde ; à la Barre ou au Parquet le

Jurisconsulte faisait montre de la liberté de sa personne et dans les Assemblées Politiques que présidait sa ferme autorité, non moins sa verve intarissable, il présentait une résistance instinctive au mot d'ordre, de quelque part qu'il vînt, et cependant, ce même homme, le Procureur Général à la Cour de Cassation, celui qui devant les décrets spoliateurs était descendu de son siège, plus tard y remontait sous le poids de ces paroles de leur auteur lui-même : « je suis heureux Monsieur Dupin, que vous ayez désiré reprendre vos fonctions ». Oui vraiment il désirait les reprendre, le droit violé avait prescrit leur abandon, mais l'amour ressenti pour elles demeurait le plus fort, ces anciennes et sévères compagnes de sa vie gardaient l'affection d'un cœur exempt de lassitude ; la robe manquait aux épaules de ce vieil athlète de la raison écrite, il voulut quand même la ressaisir, et sous ses plis tomber dans l'arène ou tant de fois les arrêts de la Justice l'avaient déclaré vainqueur ; telle est sa faute, vous la reprochez à sa mémoire, que le mobile de son erreur en soit à jamais l'excuse! Ce grave épisode, la rupture avec M. de Montalembert qui l'a précédé, sont un intérêt principal des Beaux Jours de l'Empire, mais le portrait du Magistrat avait été tracé ailleurs. Appelé au poste d'Avocat-Général près la Cour d'Amiens en Mai 1889 dans cette même année, à la reprise des travaux du Palais, vous prononciez le discours qui traditionnellement les inaugure.

Dupin aîné homme de loi fut l'objet de la remarquable harangue du nouvel officier du Parquet, vous considérez les divers aspects de cette grande existence et rendez témoignage au savant orateur dont la Cour suprême attend encore l'héritier direct ; mais j'ai hâte de répondre au salut que votre courtoisie vient de nous adresser.

En vous entendant célébrer la vie de province avec une grâce, un entrain démonstratifs de votre sincérité, j'éprouvais une impression dont la nouveauté est votre œuvre bienfaisante ; tant de fois la curiosité avait placé en mes mains les écrits où ses mœurs, ses habitudes sont envisagés sous un jour tout différent, que malgré la longue expérience de cette vie dans la Ville natale elle-même j'attribuais à une sorte de patriotisme local le grand cas de ses avantages, aussi bien la recherche des faveurs qu'elle peut nous réserver. Mais vous, Monsieur à qui la succession des résidences donne suivant le langage du Palais une indiscutable autorité en la matière, vous qui avez pu vous livrer aux études comparatives de chacune des deux existences, provinciale et parisienne, vous produisez dans votre premier tribut académique un certificat vengeur de sarcasmes et de dénigrements légendaires, et vous vantez à ce point les attraits de l'existence amiénoise que certains pourraient se demander si une longue possession n'a pas altéré en eux le sentiment des biens dont ils ont la jouissance ; un demi-siècle sans doute a passé sur les attaques de l'artillerie romantique, sans doute elles sont surtout dirigées contre la petite ville ; mais avec moins d'intensité ses feux non encore éteints visent aussi la vie de province dans ses abris départementaux ; d'ailleurs en reduisant les heures qui nous séparent de Paris les voies de fer n'ont fait qu'atténuer les différences entre sa manière d'être et celle de villes plus ou moins rapprochées de la Capitale.

Plus n'est besoin pour y parvenir de cette diligence thême de regrets apaisés en votre esprit ; j'ai dû la fréquenter avant vous, Monsieur, et ce lointain souvenir

me trouve plus vraiment ému ; je la vois encore avec le cortège des impressions d'autrefois. Qu'elle était belle dans l'ébranlement que lui imprimaient au depart six coursiers rapides dont les remplaçants successifs ne gardant point l'allure, nous faisaient arriver le lendemain à une heure veuve de précision ! Dans le trajet que de scènes joyeuses ou autres, auxquelles les ombres de la nuit prêtaient une inoubliable originalité ! soit qu'entrepris au montant d'une côte capricieusement excavée le Conducteur nous invitât à descendre, non pas seulement pour alléger, mais afin de pousser par derrière le véhicule que les chevaux ne pouvaient plus tirer en avant, soit que l'on fût enlevé aux douceurs du sommeil par les cris d'un voisin sur la joue duquel s'égarait une main féminine corrigeant en lui l'impertinente familiarité d'un autre demeuré sans punition, soit enfin... mais vous ne me pardonneriez pas de plus longs retards avec la diligence de 1845 et ses vicissitudes, quelque varié qu'en pût être le récit ; nous voici donc à Paris au centre des sollicitations irrésistibles pour l'étudiant qui ne sait contenir dans l'Ecole de droit l'exercice de son application, ou pour mieux dire les élans d'une curiosité naïve ; il est si doux de bûtiner aux cours de Michelet et de St-Marc Girardin, si doux grâce aux libéralités paternelles de se rendre aux soirées dramatiques de Rachel ou de Frédéric Lemaître, aux représentations lyriques de Duprez ou de Mario Lablache et de la Grisi ! Ne peut-il parfois aussi être témoin des combats du Palais, entendre l'élégante dialectique de Paillet aux prises avec l'émouvante ironie de Chaix d'Estange, ou Crémieux opposant à l'élévation Philosophique de Marie les réminiscences de l'histoire ornée par une imagination Athénienne? Ne peut-il

encore, appelé par l'éloquence de Lacordaire, diriger ses pas vers Notre-Dame, et se joindre à la foule admiratrice au milieu de laquelle il distinguera Guizot et Berryer? Ces gloires de la France lettrée, ces grands artistes, ces illustres orateurs, les avoir vus, entendus avec des yeux et des oreilles de 20 ans, ah! Monsieur, quel plus enviable privilège la Fortune peut-elle nous octroyer? Mais si l'on peut étudier toujours, plus ou moins, on ne peut toujours demeurer étudiant; l'heure sonne où il faut prendre congé de l'Ecole, et le chagrin de la quitter s'adoucit au sein de la Province où nous rappellent les liens de nos meilleures affections.

La Province, de quels mépris ne la relevez-vous pas? Sur vos lèvres notre cause prend l'attrait d'une argumentation ingénieuse assurant son triomphe devant une Assemblée moins prévenue en sa faveur. Bien éclaircis les rangs de l'opposition romantique depuis longtemps privée de son chef. La Satire Parisienne aujourd'hui ne décoche plus à notre adresse que des traits caducs, insuffisamment rajeunis aux mains retardataires non encore lasses de nous les envoyer; mais l'auteur premier de cette satire, le célèbre détracteur des mœurs Provinciales les a-t-il toujours sincèrement observées? l'intuition dont il se targuait n'a-t-elle pas créé nombre de scènes dont les acteurs au point de vue physiologique ou moral reconnaitraient aussi bien leur famille parmi les heureux habitants des bords de la Seine?

Certains travers matériels n'ont point trouvé grâce devant Balzac et sont devenus le prétexte de railleries imaginatives, de dédains immérités. Paris absorbe ses hommages, Paris quand même aussi bien sous le firmament de ses misères étoilées que dans l'épanouissement de sa beauté intellectuelle et morale. La Province, loin

du centre où brillent les grands esprits, ce sont ses expressions, où l'air est chargé de pensées, demeure en ses marais sous l'action du siroco de l'atmosphère, elle n'emprunte qu'une vie végétative aux riens dont elle se nourrit, coupe les ailes aux cygnes qui par une erreur de la nature naissent dans son sein, ses habitants n'ont que la profondeur du vide, et si petits qu'ils soient, ils se grandissent encore par le grandissement des choses minimes dont ils font leur occupation ; c'est seulement débarrassés des langes de la Province que les facultés se livrent à une gymnastique favorable à leur développement ; sinon la monotonie d'une pareille existence n'offre à l'activité mentale qu'un dérivatif vers le temple dont les fourneaux odoriférants forment les autels consacrés ; ainsi prononce Balzac ; mais si vers la cuisine affluent les facultés intellectuelles et stomacales de la Province, à ce régime au moins acquerra-t-elle la science dont Brillat-Savarin a fait l'apanage de l'homme d'esprit, et devra-t-elle à une restauration savante l'amoindrissement des mépris qui l'assiègent ? Vain espoir ; il ne nous faut compter sur ce refuge ; la science de l'homme d'esprit qui seul saurait manger, m'est toujours apparue comme une création fantastique ; non je ne puis démêler l'action de l'esprit dans les affaires de l'abdomen ; non, malgré l'autorité du Magistrat moins connu d'ailleurs dans le monde judiciaire que parmi les dilettante de la gastronomie, je ne puis croire à la distinction éclectique de l'homme qui mange, et de l'homme d'esprit qui seul sait manger ; où est la science du second, s'il est dépourvu de l'estomac du premier ? Que deviennent les plus savoureuses théories devant la plus vulgaire pratique, et combien de gens possédant la prétendue

science du manger mais impuissants devant son application, la troqueraient volontiers contre l'ignorance de ceux que leur capacité digestive préserve de la connaissance des expédients scientifiques.

Savoir vivre est autre chose et de cette vraie science le Picard aime à parer sa franchise ; l'urbanité des manières n'est-elle point d'ailleurs un des témoignages de l'urbanité de l'esprit dont en certains cas elle couvrirait l'absence? Vous le remarquez justement, Monsieur, notre salut ne paraît pas obéir à un ressort automatique, il est nôtre, et si l'amitié n'en autorise pas l'oubli, les degrés de l'estime ou du respect en marquent l'inclinaison que nous ne savons mesurer devant les dames.

Les dames, parler d'elles après vous, Monsieur, c'est assurément moins bien dire, et le silence à leur égard semblerait s'imposer à celui qui a l'honneur de vous répondre ; cependant s'il a la mauvaise fortune de se trouver en désaccord avec vous sur un aperçu délicat de votre étude, ne pourra-t-il aussi dans cette enceinte affrontant le péril de vous contredire, exposer les raisons d'un dissentiment excusé par les dames elles-mêmes d'autant plus aisément que celles qui nous écoutent y sont certainement étrangères ? Y a-t-il dans les villes de Province certaines personnes dont la surveillance du prochain constitue l'occupation principale? Vous le dites, Monsieur, et je souscris à votre affirmation, mais me sépare de vous, lorsque vous ajoutez que la crainte du *qu'en dira-t-on* causée par cette police morale toujours en éveil peut en certains cas former à la sagesse de la femme un rempart relativement solide. Et tout d'abord, quelles sont donc les conditions dans lesquelles s'organise ce poste de la police féminine ? Quel intérêt

préside à sa formation ? L'amour de la morale embrasse-t-il à ce point certaines âmes que non contentes d'obéir personnellement à ses Lois, elles brûlent du désir d'en assurer la générale observation, et offrent en holocauste à cette pieuse sauvegarde les ressources de leur inépuisable dévouement ? De ce nouvel ordre de la Charité, les sœurs ne sont point encore apparues, car sa plus chère ambition serait de n'aboutir dans ses recherches à la constatation d'aucune défaillance, et une déception accidentelle serait environnée d'un mystère décourageant pour la malignité publique ; mais d'autres soins enflamment le zèle de ces gardiennes de la vertu, trop oublieuses du précepte

> Qu'il faut mettre le poids d'une vie exemplaire
> Dans les corrections qu'aux autres on veut faire.

et se plaisant à semer...

> leurs aigres censures
> Sur des choses qui sont innocentes et pures.

L'inanité de leur inquisition n'en saurait arrêter le cours, elle exciterait plutôt l'impatience de leurs ardeurs, et pour conjurer la disette du commérage, les bureaux de leur police incessamment ouverts aux bruits de la médisance offrent un abri également hospitalier aux inventions de la calomnie ; sont ce là, Monsieur, les contreforts du rempart protecteur aperçu sous l'optique de votre bienveillance ? et le pessimisme moqueur du romancier Tourangeau n'est-il pas plus près de la vérité lorsqu'il met sous sa plume les réflexions suivantes :

« La vie de Province est basée sur un espionnage si méticuleux, sur une si grande transparence des intérieurs, elle admet si peu l'intimité qui console sans offenser la vertu, les relations les plus pures y sont si déraisonnablement incriminées que beaucoup de femmes sont flétries malgré leur innocence ; certaines d'entre elles s'en veulent alors de ne pas goûter toutes les félicités d'une faute dont tous les malheurs les accablent ; la société qui blâme ou critique sans aucun examen sérieux les faits patents par lesquels se terminent de longues luttes secrètes, est ainsi prématurément complice de ces éclats, mais la plupart des gens qui déblatèrent contre les prétendus scandales offerts par quelques femmes calomniées sans raison, n'ont jamais pensé aux causes qui déterminent chez elles une résolution publique ».

Laissons ces aspects par trop assombris d'un des petits côtés de la Province et portons nos regards sur vos portraits de sa moderne habitante d'autant plus agréable à contempler que l'augment de l'instruction ne préjudiciera point en sa personne à la garde des mérites essentiels de son aïeule. Il est bien, Monsieur, de laisser apparaître sous l'auréole familiale les qualités féminines avec lesquelles l'éducation aujourd'hui ne paraît pas contracter une indissoluble alliance.

Moins brillantes sans doute, mais non moins éclairées dans leur prudence les femmes d'autrefois ; nulle parure intellectuelle ne saurait prévaloir sur « cette tendresse dévouée, ce sens droit, cette piété discrète », gardiennes nécessaires en tous les temps, commencement ou fin de siècle, gage de sécurité pour l'époux, force sans égale de celle qui nous mettant au monde doit demeurer notre souveraine éducatrice. La culture exten-

sive de l'esprit coûterait trop si elle ne pouvait faire bon ménage avec des mœurs traditionnelles dans les zônes tranquilles de la Province où semble se trouver le milieu le plus favorable à leur observation. La paisible activité de nos habitudes, le calme qui d'ordinaire gouverne nos déterminations sans leur interdire de soudains retours et nous défendre de nous « raviser » l'ensemble des qualités du tempérament amiénois laissent en vous l'impression de « quelque chose de bien assis » ne jurant point cependant avec l'antique profession de foi dont la Poésie a immortalisé l'alerte franchise;

> Tout Picard que j'étais j'étais un bon apôtre
> Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre.

Cependant, sachons le dire auprès de nous ne sauraient se plaire ceux-là qui de la vie estiment surtout le mouvement tumultueux ; d'agitations voisines, Paris ne nous envoie que le pâle reflet et nos fêtes intermittentes ne sauraient affronter la comparaison avec la manne quotidienne offerte par le pays des mille et une nuits à l'appétit de ses insatiables habitants. Les distractions et les délassements de notre cité trouvent cependant en vous un chaleureux apologiste. Loin de moi la pensée que tant de louanges soient dues à l'application personnelle de la maxime : Le sage est content de peu ; mais ne convenez-vous point qu'au nombre des agréments de notre Ville figure la facilité d'en sortir pour prendre part aux divertissements dont la Capitale conservera toujours sinon le monopole, au moins le choix le plus varié dans de luxuriantes manifestations ? Pourtant la grande Ville elle-même n'échappe pas aux attaques de

l'envahisseur, l'ennui ne respecte aucune frontière, et à Paris comme autre part il prend séance parmi les étourdissements d'une vie inoccupée ; là, il est vrai au sein de délices locales, certains esprits semblent soustraits à ses emprises, affranchis de l'obéissance à la Loi du travail ils ignorent les mécomptes de cette exonération ; mais sont-ce des désœuvrés, les amants des choses de l'art donnant à l'éclectisme de leurs goûts la variété d'une alimentation exquise ? sont-ils oisifs les hommes à qui leurs dispositions innées, la Ville où ils demeurent et jusque l'air qu'ils respirent apportent la récréation suprême des dignes élus de la Fortune. Moins clémente envers nous la destinée, notre propension au repos et à ses béatitudes ne rencontre en Province qu'un encouragement aléatoire, et la proximité de Paris ne nous facilite que l'avare jouissance de ses diversions ; voilà pourquoi lorsque le travail ne nous a point retenus dans ses chaînes, nous sommes ramenés à lui sous la conduite des fatigues de l'oisiveté. Ces fatigues, Monsieur, vous ne les connûtes en aucun temps, l'amour des lettres a pu vous en apporter d'autres, mais partout à Paris ou ailleurs vous les avez bravées et vaillamment vaincues, partout l'étude a été votre compagne, et vous vous écrieriez volontiers avec le grand orateur de la Tribune et du Barreau :

« Ah ! combien se sont égarés les moralistes et les Législateurs qui ont fait du travail une sorte d'expiation fatale, et ont amené l'homme à le maudire en lui imprimant le caractère d'une pénalité, sans doute l'effort excessif épuise, il aboutit s'il est imposé ; mais où est la source de toutes les vertus de toutes les joies, de toutes les expansions si ce n'est le travail ? Partout où je le contemple vivifié par l'intelligence et la liberté,

partout je le vois transformant la créature humaine et la marquant du sceau de l'indépendance et du bonheur ; oui il est comme l'amour, l'âme du monde. »

Il doit être l'âme de Compagnies où les études désintéressées sont entretenues par la libre initiative de communs efforts ; sans prétention à l'immortalité, la vie du temps suffit à la nôtre, mais la plénitude de cette vie elle-même réclame l'aliment du Feu sacré dont la Vestale n'est autre que la bonne volonté de tous. De collaborateurs empressés vous augmenterez la phalange, votre discours, Monsieur, sous une forme aussi gracieuse qu'éclatante nous en fournit le premier gage, l'Académie n'attendra pas vainement les autres ; son espérance en votre concours est entière, mais la rétribution méritée par le labeur et le talent du Magistrat ne vous enlèvera-t-elle point aux travaux dont nous devons être les bénéficiaires ? Que les satisfactions du présent ne soient point troublées par les préoccupations de l'avenir ; aimant les mœurs de notre Province vous trouverez dans ces sentiments la résistance aux offres tentatrices et vous demeurerez au sein d'une Compagnie qui tient à honneur de vous immobiliser parmi ses membres.

Séances des 9 Mai 1891 et 22 janvier 1892

L'EAU

ETUDE PHILOLOGIQUE

PAR M. H. DAUSSY

INTRODUCTION.

Je dois exposer d'abord les idées générales qui servent de base à mon travail.

Cette introduction se divise en trois chapitres. Dans le premier je montre qu'il existe des radicaux communs aux 7 langues qu'on enseigne dans nos lycées et qui sont du reste les seules que je connaisse : le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

Dans le second j'indique les principales causes des modifications qu'éprouvent les radicaux, et par suite les principales difficultés qui résultent de la variabilité des formes sous lesquelles ils se présentent.

Dans le dernier j'expose mon hypothèse sur l'expression originaire de l'idée d'eau et sur les développements qu'elle a reçus.

CHAPITRE Ier

DES RADICAUX COMMUNS.

I.

Communauté d'origine des langues indo-européennes.

Il me paraît certain que les langues indo-européennes ont une origine commune. Peut-être, si on remonte très loin, cette communauté d'origine s'étend-elle aux langues sémitiques, mais de ces dernières je ne m'occupe point, et pour cause.

J'ignore si on peut assigner un rang d'ancienneté à l'une des langues indo-européennes ; elles me paraissent des sœurs, je ne sais à laquelle on pourrait attribuer le droit d'aînesse. Le sanscrit ne me semble pas plus vieux que le latin, le grec plus vieux que l'allemand primitif. Il y a du reste une raison qui rend impossible à mon sens de déterminer l'antériorité de l'une ou de l'autre de ces diverses langues. C'est que nous ne les connaissons que par les monuments écrits qui nous ont été transmis. Or elles existaient bien avant l'invention de l'écriture. Par conséquent chacune d'elles ne nous apparaît que dans un état déjà altéré. Si j'en voulais apporter une preuve je citerais ce fait signalé par Leupol (Jardin des racines sanscrites) que l'un des premiers mots qui ont appelé l'attention sur la parenté du sanscrit avec le latin et le grec c'est le mot *dent*, qui est, on peut dire, le même dans les trois langues, et qui, suivant moi, avant d'arriver à la forme sous laquelle il se présente, a subi des déformations considérables.

Nous ne connaissons donc ces trois langues que dans un état fort différent de ce qu'il était à l'origine. Aussi pour moi les langues anciennes sont des sœurs nées d'une mère inconnue, qui restera toujours inconnue parce qu'elle est préhistorique, mais vers laquelle se porte invinciblement l'effort de l'esprit humain, précisément parcequ'elle est l'inconnu et que notre esprit éprouve l'irrésistible besoin de rechercher sans cesse les causes de toutes choses.

II.

Constitution du mot.

L'un des traits caractéristiques de la communauté d'origine des langues indo-européennes, c'est que le mot y est constitué de la même façon.

Il comprend nécessairement un radical qui exprime une idée.

Il peut comprendre, devant ce radical, un ou plusieurs préfixes et, à la suite du radical, un ou plusieurs suffixes.

Je fais une grande différence entre le préfixe et le suffixe.

Le premier est un mot qui a sa valeur propre, sa personnalité, qui présente par conséquent une idée, laquelle se combine avec celle exprimée par le radical; tandis que le second, qui est quelquefois aussi un mot, mais qui, le plus souvent, n'a pas d'existence indépendante, de personnalité, s'ajoute au radical seulement pour en nuancer la portée.

Un exemple fera comprendre ma pensée.

F.	AV	EU	G	LE	aveugle.
L.		O	C	UL US	
»	*	O	C	US	
E.		O	J	O	œil.
R.		O	K	O	
A.		AU	G	E	

Dans notre mot *aveugle* nous avons un préfixe, *av* (du latin *ab*), qui représente une idée, celle d'éloignement et par suite celle de privation, un radical, *eug*, transformation du latin *oc* (A. *aug*) qui représente, comme on le verra plus loin, l'idée de lumière et d'œil, et enfin un suffixe, *le*, reste du suffixe latin *ul us*, qui s'ajoutait dans L. *oculus*, au radical *oc*, représentant de l'idée de lumière, mais sans même la modifier. En principe le suffixe *ul* est un diminutif. Le latin *oc ul us* signifierait donc le petit œil. Le latin aurait pu se contenter de *oc us* et la preuve c'est que l'espagnol, supprimant le suffixe, se contente de *oj o*. Le russe fait de même et dit *ok o*.

On voit donc que notre mot *aveugle* présente deux idées dont la première marque l'éloignement de la seconde. Il signifie un homme privé (*av*) de la lumière (*eug*). Le suffixe *le* n'a aucune influence sur l'idée.

Les suffixes n'ont aucune importance dans le présent travail puisqu'ils n'expriment point la pensée principale. Aussi je les néglige absolument.

Les préfixes au contraire jouent un certain rôle qui n'est pas à négliger, mais qui reste un rôle accessoire.

Ce qui est important pour moi ce sont les radicaux. Ils renferment l'idée fondamentale ; je ne m'occupe que d'eux ; car je recherche les idées et je poursuis leur enchaînement ; c'est dans les radicaux qu'on trouve les idées.

Mon but est de montrer comment une même idée, celle de l'eau, est exprimée dans les 7 langues sus-indiquées, et de rechercher s'il n'y a pas une loi qui préside à la formation des radicaux qui expriment cette idée.

III.

DES LANGUES DÉRIVÉES.

Je distingue les langues que je connais en langues dérivées et langues anciennes.

Suivant qu'il s'agit des unes ou des autres, la méthode à suivre pour mon travail doit être différente.

J'appelle langues dérivées celles qui sont nées à une époque historique et qui ont emprunté leurs mots à des langues antérieures. J'applique donc cette qualification au français, à l'italien, à l'espagnol et à l'anglais.

Les trois premières tiennent la plupart de leurs mots du latin, l'anglais tient la plupart des siens, soit du latin, soit de l'allemand. Les premières sont, à cause de cela, appelées langues latines ; on pourrait appeler l'anglais une langue allemande à cause de l'importance de l'élément germanique qui y domine.

Dans ces diverses langues on trouve des mots de toute origine, qui sont venus s'y fondre sous l'influence des circonstances ; par exemple des mots grecs, qui sont dus aux savants et qui ont été adoptés partout ; en espagnol des mots arabes, personne ne peut s'en étonner ; en anglais des mots celtiques ; en français des mots allemands ; en italien des mots grecs qui n'ont point passé par le latin ; bref, les langues dérivées sont des mélanges dans lesquels tel ou tel élément domine mais où l'on trouve des éléments de toute sorte.

Car une langue ne se fabrique pas scientifiquement, suivant un système préconçu. On a pu, pour la chimie par exemple, créer un langage de convention. Mais c'est vainement qu'on a essayé de constituer par ce procédé des langues conventionnelles. Il en est de celles-ci comme des fleurs artificielles. Elles peuvent être très bien faites, plus parfaites que nature. Mais il leur manquera toujours ce qui est l'essentiel, la vie.

Ce ne sont pas les savants qui font les langues. Elles se font toutes seules, sous l'action des besoins de communication, sous l'empire de mille circonstances diverses, incessamment variables. On emprunte, nous le voyons tous les jours, des mots à une langue étrangère, parce qu'ils sont plus commodes, quelquefois tout simplement parce que c'est le caprice du jour. C'est ainsi que nous nous servons de mots anglais pour tout ce qui concerne le *sport*, mot anglais, qui, au fond, vient du français. Nous disons le *turf*, un *steeple-chase*, etc. De même les Allemands se servent de mots français quand ils veulent parler de cuisine, de modes, ou de guerre. Ils ont pris nos mots de *corps*, *chef*, *régiment*, *bataillon*, *batterie*, *compagnie*, etc.

Ces mots restent pendant quelque temps à l'état d'étrangers, puis ils finissent par obtenir des lettres de naturalisation et arrivent à faire partie de la langue qui les a adoptés. Quelquefois ils retournent en qualité d'étrangers dans leur langue d'origine. Je citais plus haut le mot *sport* qui est une forme du vieux français *déport*, dans le sens de divertissement. De même notre mot *bivouac*, qui est d'origine allemande, (*bei Wacht*, pendant la veillée) nous a donné le mot *bivouaquer*, dont les Allemands ont fait *bivuakiren*.

Ne nous en moquons point : car nous faisons de même.

Notre mot *entrevue* est devenu en anglais *interview*, qui signifie tout à la fois une *entrevue* et *avoir une entrevue*. Nous l'avons pris dans ce dernier sens et nos journaux disent que tel *reporter* (ils devraient dire un *rapporteur*) a *interviewé* tel personnage. Pourquoi ne pas dire *entrevué* ?

Mais il est absolument impossible de réglementer ces introductions qui font de toute langue un composé très bigarré. Il n'y a pas de puissance au monde capable de contraindre la force irrésistible de la masse d'un peuple qui s'habitue à un mot, quelquefois à tort, c'est possible, mais peu importe. Nous avons une quantité de mots qui sont très mal faits. Nous disons *aujourd'hui* ; c'est un pléonasme, puisque *hui* à lui seul signifie aujourd'hui. Nous disons *lendemain*, nous devrions dire *endemain*. Nous disons *tante*, nous devrions dire *ante*. Nous disons *tremper*, nous devrions dire *temprer*. Tout cela est bien connu, bien évident, mais qui peut songer à réformer une langue ? Il faut la prendre telle qu'elle est, et l'étudier telle qu'elle est.

Cette étude offre à l'observateur un ample sujet de réflexions.

Elle montre un fait considérable ; l'extrême et constante variabilité du mot. En comparant les mots des langues dérivées à ceux des langues anciennes d'où ils proviennent on constate des altérations de toute sorte.

Des changements de voyelles, ce qui est insignifiant, car la voyelle ne fait pas le mot ; des changements de consonnes de la même famille ; des permutations entre consonnes de familles différentes ; des suppressions de consonnes et de voyelles ; des additions de consonnes ; des changements de consonnes en voyelles ; en un mot tous

les phénomènes qui peuvent se produire et qui transforment le mot de manière à le rendre parfois méconnaissable.

Je ne veux prendre qu'un exemple. Nous avons en français le mot *forge* : il est certain qu'on ne peut se douter au premier abord qu'il vient du latin *fabrica*, ou plutôt que c'est le mot latin *fabrica*, car l'expression usitée est inexacte ; nous ne devrions pas dire : tel mot *vient* du latin, mais tel mot *est* latin. Dans celui que je cite le *b* est devenu un *u* (changement de consonne en voyelle) ; la diphtongue *au* ainsi constituée est devenue un *o* ; la voyelle *i* a été supprimée ; la consonne *c* s'est changée en *g*. Voilà donc un mot latin qui a subi, en passant en français, une véritable métamorphose.

Mais il est aisé de la constater ; on peut se rendre compte des diverses altérations successives qui se sont produites et, grâce à la méthode historique, établir les divers états par lesquels le mot a passé avant d'arriver à ce qu'il est aujourd'hui.

F A B RICA
F A U R GE
F O R GE

La méthode historique est, pour les langues dérivées, commandée par la nature des choses. Elle peut donner la certitude. Littré l'a employée avec grand succès dans son dictionnaire français, qui est, à mon sens, sauf quelques réserves, un guide excellent.

Je dis sauf quelques réserves, car il n'est pas toujours possible, même à Littré, de retrouver les premières formes du mot et de préciser quand et comment il s'est introduit dans le français. Avant d'être écrit, le mot est

parlé ; c'est plus tard, beaucoup plus tard, que les écrivains s'en emparent et lui donnent la consécration pour ainsi dire officielle. De sorte qu'on ne peut pas toujours, par la méthode historique, lui assigner une origine certaine. Sauf de rares exceptions les mots, enfants naturels, fils de tout le monde, n'ont pas d'acte de naissance.

IV.

Des langues anciennes.

Il ne suffit pas d'étudier les langues dérivées.

Voici un *chandelier,* tout le monde comprend pourquoi il s'appelle ainsi ; c'est qu'il porte la *chandelle.* Je devrais dire : il portait, car aujourd'hui on ne se sert plus de chandelles. N'importe, l'histoire est là pour expliquer le mot. Mais d'où vient le mot chandelle ? Littré me dira que le mot vient du latin *candela*, qui signifie flambeau, de cire, de poix, de suif, etc. Et mon dictionnaire latin rattachera *candela* à *candere*, être ardent.

C'est tout. Pour moi ce n'est pas assez. On se contente généralement de dire : tel mot vient du latin ou du grec ou du sanscrit, et on ne va pas plus loin ; cela ne satisfait pas mon esprit.

Je ne rencontre jamais un mot, français ou étranger, sans le saluer de mon éternelle question. Pourquoi t'appelles-tu ainsi ?

Il est bien évident que si *chandelier* a une cause, qui est *chandelle,* si *chandelle* a une cause, qui est *candela,* si *candela* a une cause, qui est *cand ere*, ce dernier mot lui-même doit avoir une cause. Et je voudrais la connaître. Car les mots ne sont pas nés du hasard,

dans le latin pas plus que dans une autre langue; ils se rattachent les uns aux autres. Je voudrais donc savoir pourquoi *cand ere* signifie être ardent.

J'essaie un rapprochement. Le radical *cand* est évidemment le même que le radical *cend*, du verbe latin *in cend ere*, allumer, brûler, *in cend ier*. L'horizon commence à s'élargir ; il y a, dans les diverses idées que représente le radical *cand, cend*, un lien commun, une idée primordiale qu'on entrevoit et qui peut expliquer des mots dont le radical n'est pas absolument pareil, par exemple le français *cend re*, latin *cin is*. Car la cendre c'est ce qui est brûlé. *Cin, cend, cand*, contiennent donc une idée de feu ou de lumière.

Mais voici un autre rapprochement. L'allemand *an zünd en* signifie allumer, tout comme le latin *in cend ere*. Le préfixe est le même, *an* = *in* ; le radical est le même, *zünd* = *cend*, (car *z* = *c* ; l'allemand écrit *zitrone* ce que nous écrivons *citron*). Les deux mots *in cend ere* et *an zünd en* sont un même mot.

F.		CH	A	N	D	ELIER	chandelier.
»		CH	A	N	D	ELL E	chandelle.
L.		C	A	N	D	EL A	
»		C	A	N	D	ERE	être ardent.
»	IN	C	E	N	D	ERE	allumer, brûler.
F.	IN	C	E	N	D	IER	incendier.
»		C	E	N	D	RE	cendre.
L.		C	I	N		IS	
A.	AN	Z	Ü	N	D	EN	allumer.

Est ce que le latin a emprunté son radical à l'allemand ? Ou l'allemand au latin ? *zünd* est bien allemand, aussi bien que *cend* est latin, on peut le constater par

les dérivés dans l'une et l'autre langue. Il ne s'agit pas d'un mot importé d'une langue dans l'autre et qui resterait isolé. Il s'agit d'un radical commun aux deux langues.

Il y a donc des radicaux communs aux langues anciennes.

Je dois dire que je traite l'allemand comme une langue ancienne, quoiqu'évidemment cette langue ait subi et continue de subir de nombreuses modifications. Mais, dans son état actuel, elle ne constitue pas une langue absolument distincte de l'ancien allemand, tandis que le français est une langue bien différente du latin. Les Allemands ont une persévérance et une tenacité particulières ; leur langue est celle qui subit le moins d'altérations.

Je traite donc l'allemand, au point de vue de mon travail, sur le même pied que le latin et le grec. Ces trois langues anciennes sont les seules que je connaisse. Je regrette de ne pas savoir le sanscrit, qu'il faudrait évidemment étudier, ainsi que le celtique, ainsi que les langues slaves, pour arriver à une solution pleinement satisfaisante du problème que je me suis posé.

Ce problème c'est la recherche de radicaux qui sont communs aux langues anciennes et qui par conséquent proviennent de la langue primitive, cette mère inconnue dont j'ai parlé.

Il est évident que la méthode historique ne peut-être employée pour cette recherche, puisqu'il s'agit de choses préhistoriques. Il faut donc recourir à la méthode de l'induction, partir de faits constatés pour conclure à des faits analogues qui ont dû exister, mais qu'on ne peut constater directement.

Quand je trouve, pour exprimer l'idée de la nuit, en français *nuit,* en italien *notte,* en espagnol *noche*, je constate aisément que ces trois mots ne sont autre chose que la transformation, suivant les usages habituels de la langue à laquelle ils appartiennent, du mot latin *noct.*

(Je dois faire remarquer en passant que le nominatif singulier, latin ou grec, étant presque toujours altéré, c'est dans les autres cas qu'il faut prendre la vraie forme du mot. C'est pourquoi, au lieu du nominatif latin *nox*, j'écris ici *noct*, de même que plus bas j'écris en grec *nukt.*)

Quand je trouve, pour exprimer la même idée, en saxon *niht*, en anglais, *night,* je reconnais aisément l'allemand *nacht.*

Ayant ainsi rapproché d'un mot de langue ancienne les mots correspondants des langues dérivées, ne suis-je pas autorisé à faire un même travail sur les mots des langues anciennes ? à rapprocher L. *noct.* de G. *nukt* d'A. *nacht*, de R. *notch* ?

F.	N	UI	T		nuit.
I.	N	O	TT	E	
E.	N	O	CH	E	
L.	N	O	CT	EM	
A.	N	A	CHT		
a.	N	I	GHT		
G.	N	U	KT	A	
R.	N	O	TCH		

Et puisqu'il s'agit d'une seule et même idée, exprimée par un radical dont l'identité ne peut être méconnue, malgré les variantes qu'on peut remarquer, n'est-on pas

amené à en induire que ce radical, qui a sa variante latine, grecque, allemande, russe, est un radical commun ? qu'il provient de la langue primitive, qu'il s'est passé pour lui ce qui s'est passé pour les langues dérivées ? De même que *nuit*, *notte, noche* sont des variantes de L. *noct,* de même A. *nacht*, G. *nukt*, L. *noct,* R. *notch* sont des variantes d'un mot inconnu mais qui a dû nécessairement exister dans la langue antérieure au latin, au grec et à l'allemand. On est forcément conduit à cette conviction, car il est impossible d'admettre que *nacht* vienne de *noct*, ou que *noct* vienne de *nacht*. L'allemand n'est pas fils du latin, ni du grec, non plus que le latin ou le grec ne sont fils de l'allemand. La parenté de ces langues est une parenté collatérale. Le mot qui, dans toutes trois, exprime une pensée très-simple, très-distincte, une pensée qui a dû exister de tout temps chez l'homme, une idée qu'il a pu concevoir dès le premier âge de son existence, avant même qu'il n'eût la possibilité de l'exprimer, ce mot, on peut le dire, identique dans les trois langues, est un mot de la langue primitive. Voilà où conduit l'induction.

Je recherche donc, par la méthode de l'induction, les radicaux communs du grec, de l'allemand et du latin qui sont par conséquent aussi les radicaux communs des langues dérivées, français, italien, espagnol et anglais.

J'établis pour cela des rapprochements, des rattachements si on veut, le terme m'est indifférent, mais, j'insiste sur ce point, ce ne sont pas des rapports de filiation. Il ne saurait être question de filiation que pour les langues dérivées, dont la mère est connue. Il ne peut s'agir pour les autres que d'une parenté collatérale dont l'auteur commun est ignoré et fort éloigné.

Je rapproche par exemple le verbe anglais *dip*, plonger, saxon *dipp an*, du verbe grec *duptein*, plonger, le substantif a. *dipp er* de G. *dupt ês*, plongeur. N'est-il pas évident que *dip*, *dipp*, *dupt* sont des variantes d'un même radical? On ne peut pas dire que l'anglais l'a pris au grec, car il ne s'agit pas d'un mot de savant ; et encore moins que le grec l'a pris à l'anglais. Les deux mots ont certainement une origine commune ; ils expriment une même idée. Comment sont-ils parents? il est impossible de le préciser. Les documents font défaut. Cela se perd dans la nuit des temps.

Ce n'est pas le hasard qui a produit cette rencontre du grec *dupt* avec l'anglais *dip*. Car l'un et l'autre mot a une famille dans la langue à laquelle il appartient. En anglais *dive*, plonger, est une variante de *dip* ; et *dew* qui signifie mouiller est encore un membre de la famille : les deux idées de plonger et de mouiller se touchent ; on ne plonge pas sans se mouiller. Or en grec mouiller se dit *deu ein* ; le radical *deu* est équivalent à *div*, à *dew*, car les consonnes *v*, *w* se transforment aisément en *u*. Par conséquent on retrouve la parenté originaire dans les membres de la famille de chaque côté. G. *deu* = a. *dew* comme G. *dupt* = a. *dip*.

Je vais plus loin. Ces parents, dont les uns sont grecs et les autres anglais, ont aussi d'assez proches parents en Russie. Mettons à *dip* un *t* au lieu du *d* initial, ce qui est notoirement insignifiant, (puisque nous prononçons « grand homme » comme s'il y avait un *t* au lieu du *d* à la fin de l'adjectif grand) et nous aurons le radical *top* qui représente l'idée de mouiller (R. *top lii* mouillé), celles de noyer (R. *top it*) et de submerger (R. *po top lat*), en un mot des idées fort analogues à celle de plonger, car on ne submerge et on ne noie qu'en plongeant ;

on voit donc que le russe *top* est un parent de a. *dip* et de G. *dupt*.

Ce n'est pas tout. La famille a aussi quelques uns de ses membres établis en Italie. Je trouve dans l'italien un radical *tuff*, qui ne vient pas du latin, (*tuff are*, plonger; *tuffo*, immersion) qui présente exactement la même idée que l'anglais *dip* et n'en diffère que par les changements insignifiants d'un *t* au lieu d'un *d* à l'initiale et d'un *ff* au lieu d'un *p* à la terminale.

Continuons. Il y a également des parents en Allemagne. On sait qu'à l'origine le baptême se faisait par immersion, au moyen de ce que l'italien appellerait *un tuffo*. Or les Allemands appellent le baptême *tauf e*, c'est-à-dire immersion, plongement.

De sorte que le radical dont s'agit est tout à la fois anglais, grec, russe, italien et allemand. C'est dire que dans chacune de ces langues, où il s'est plus ou moins développé, il est venu de la langue primitive qui est la source commune des langues indo-européennes.

a.		D	I	P		plonger.
»		D	I	PP	ER	plongeur.
G.		D	U	PT	EIN	plonger.
»		D	U	PT	ÊS	plongeur.
a.		D	I	V	E	plonger.
»		D	E	W		
G.		D	E	U	EIN	mouiller.
R.		T	O	P	LII	mouillé.
»		T	O	P	IT	noyer.
»	PO	T	O	P	LAT	submerger.
I.		T	U	FF	ARE	plonger.
»		T	U	FF	O	immersion.
A.		T	AU	F	E	baptême.

Cet exemple, très élémentaire, suffit, je crois, pour faire comprendre comment j'emploie la méthode d'induction et à quels résultats elle peut conduire. Je rapproche, en les écrivant avec les mêmes caractères, quelle que soit la langue à laquelle ils appartiennent, des radicaux identiques ou similaires, et j'en induis la préexistence d'un radical antérieur qui a disparu.

Tout en tenant compte de la forme du mot, qui fournit assurément des indications fort utiles, je ne la considère pas comme déterminante. Car la forme est variable.

Dans l'exemple tiré de la *nuit*, où les différents mots expriment une idée qui pour tous les hommes est absoment la même, si nous pouvons remarquer que l'initiale est invariablement un *n* (ce qui sera expliqué plus loin) nous constatons au contraire que la terminale prend les formes suivantes : *t*, *tt*, *ch*, *ct*, *cht*, *ght*, *kt*, *tch*.

Dans l'exemple tiré de l'idée de plonger, le mot varie ausssi bien d'initiale *d*, *t*, que de terminale ; *p*, *pp*, *pt*, *f*, *ff*.

Ce qui me guide c'est l'enchaînement des idées. De celle de mouiller on passe à celle de mettre dans l'eau ce qui produit nécessairement une mouillure. Or, immerger, plonger, baptiser, noyer, c'est mettre dans l'eau. Ce lien des idées permet seul d'affirmer que les radicaux signalés, malgré les différences qui existent dans leurs formes, ne sont que des variantes d'un radical commun exprimant l'idée d'eau, de liquide ; car pour mouiller il faut un liquide, comme il en faut un pour immerger, plonger, baptiser, noyer.

J'insiste sur cette liaison des idées parce qu'à mon sens c'est la chose essentielle. La forme du mot est accessoire. J'ai dit ci-dessus et on a vu qu'elle était varia-

ble. Je montrerai plus loin qu'elle est trompeuse. Ce qui ne trompe pas, si on sait raisonner juste, c'est l'enchaînement des idées. Une observation exacte des faits, un raisonnement logique sont la condition indispensable de la méthode que j'emploie.

V.

DE LA LANGUE PRIMITIVE.

Je ne m'occupe, dans mon travail, que des langues que je connais, celles qui sont enseignées dans nos lycées. Je me sers, mais accessoirement, de quelques mots de langues que je ne connais pas. Par conséquent je les donne *sous toutes réserves*. On vient de voir que je citais des mots russes. On trouvera aussi du sanscrit, du celtique, de l'arabe, de l'hébreu, etc, enfin tout ce que j'ai pu recueillir quand l'occasion s'en est offerte. Il faudrait être un savant pour présenter un travail complet, au lieu de celui-ci, qui ne peut-être qu'une simple *indication*. Je n'ai pas besoin de dire que je ne suis pas un savant ; le lecteur s'en apercevra trop bien.

Mais, quoi que disposant d'un très-mince bagage, très-insuffisant au point de vue scientifique, j'ai acquis la conviction qu'on peut arriver à se faire une idée hypothétique des principaux radicaux de la langue primitive.

Il ne s'agit pas de reconstituer cette langue. Il faudrait pour cela prendre une époque déterminée; car elle aussi, bien évidemment, a eu ses transformations pendant le cours des siècles qui se sont écoulés depuis les premiers essais du langage de nos ancêtres, modifications

profondes et innombrables. Quelle date prendre dans des âges préhistoriques ? Comment reconstituer l'état, à un moment donné, d'une langue dont il n'existe aucun monument ? C'est manifestement impossible.

Mais on peut, je le crois, indiquer par hypothèse quelques radicaux essentiels, et encore sans leur assigner une forme précise, puisque nous ne pouvons les entrevoir qu'à travers les formes très-variées des langues historiques. La langue primitive devait avoir le mot *nuit*, cela est certain pour moi ; mais était ce sous la forme *noct* ou *nukt* ou *nacht* ou *notch* ? comment le déterminer ?

La seule entreprise à tenter consiste donc à dégager, de la comparaison des langues historiques, une notion des radicaux qui ont dû constituer la base première de notre langage, en leur donnant une forme hypothétique.

Ces radicaux se trouvent disséminés partout. J'emploie à dessein le mot *disséminé* qui est, comme presque tous les mots de nos langues historiques, une métaphore. Je compare en effet les radicaux primitifs à des semences jetées de toutes parts sur le terrain des diverses langues de notre race. Les unes ont prospéré, trouvant un sol favorable ; les autres au contraire ont péri, ou n'ont donné que quelques plantes isolées. De là vient qu'on rencontre des radicaux très-fertiles dans une langue et qui, dans une autre, ont produit fort peu. Je ne veux citer qu'un exemple.

En allemand, le radical *sag* du verbe *sag en*, dire, est très-fécond : il a produit de nombreux rejetons. Ce même radical se trouve en latin, mais (sous cette forme, *sag*) à l'état d'isolement presque complet. Le latin, en effet, a *præ sag ium*, F. *pré sag e*, c'est à dire prédiction,

il a *præ sag ire*, *præ sag us*, mais c'est tout ; *sag* est stérile en latin. Le sens propre de ce radical, qui exprime l'idée de dire, échappe par suite à celui qui se contente du latin.

Il ne faut donc pas se cantonner dans l'étude d'une seule langue, si on veut en bien comprendre les mots. Pour expliquer L. *præ sag ire*, *pré dire*, il faut recourir à l'allemand *sag en*, *dire*.

On ne parvient à se rendre compte des radicaux d'une langue qu'en les rapprochant de ceux qui se trouvent dans les autres, en les coordonnant, en étudiant le lien qui les unit, en remontant à leur commune origine, en recherchant les radicaux primitifs desquels ils procèdent.

Une telle recherche présente un double intérêt.

Il est certain que les études de nos lycéens seraient singulièrement facilitées si leurs dictionnaires étaient faits sur ce principe que toutes les langues qu'on leur enseigne sont sœurs, que leur constitution est la même, que leurs mots ont une commune origine, qu'ils se tiennent, qu'ils s'enchaînent, et qu'ils proviennent, pour la plupart, de quelques radicaux primitifs d'ailleurs peu nombreux.

Indépendamment de ce côté pratique, la recherche des radicaux primitifs présente un intérêt philosophique. C'est, au fond, l'étude de la pensée humaine, de ses premières manifestations, de son développement. Car le langage est l'instrument nécessaire de la pensée : il en est le corps si elle en est l'esprit ; tous deux sont indissolublement liés. Pour comprendre la formation des mots, il faut se rendre compte des procédés de notre esprit.

Je parlais plus haut de la métaphore. Elle joue le rôle le plus considérable dans le langage. Dans mon opinion, nos pères ont d'abord conçu, par la sensation, les idées les plus simples, sous une forme concrète ; ils ont, à l'aide de sons rudimentaires, très-courts, qui étaient presque des cris, dénommé d'abord des choses matérielles. Puis, lorsque leur esprit s'est développé et en est arrivé à la conception de choses immatérielles, ils ont dénommé celles-ci par assimilation aux choses matérielles ; ils ont employé la métaphore.

C'est ainsi que je m'explique pourquoi, généralement, c'est un même radical qui est employé pour exprimer l'action de penser et celle de parler . En grec, par exemple, *log os* signifie la parole et aussi la pensée. Le premier sens est antérieur au second. On a dû constater d'abord le fait matériel de la parole, c'est un fait qui frappe les sens ; il a été dénommé à raison de l'idée de son. Puis, quand on a voulu exprimer la pensée, qui se manifeste par la parole, on a, par assimilation, donné à ce fait, intérieur et abstrait, le nom du fait extérieur qui le révèle. *Log os* c'était la parole ; *log os* est devenu, par comparaison, assimilation, métaphore, la pensée, l'esprit. Nous entendons répéter que le Verbe s'est fait chair, parce qu'on a traduit *log os* par L. *verbum*, F. *verbe* : mais je crois qu'on devrait traduire : l'esprit s'est fait chair.

De même que G. *log os*, au sens de pensée, a été formé par assimilation, de même notre mot *idée* a été fait à l'aide du même procédé. Il se rattache à G. *eid ein*, L. *vid ere*, F. *voir*. L'idée, c'est ce qu'on voit par les yeux de l'esprit ; métaphore.

Au grec *eid ein* correspond G. *oid a,* je sais, c'est à dire, j'ai vu. Pour le Grec, savoir c'est avoir vu.

Même raisonnement dans l'esprit de l'Allemand, et même procédé intellectuel. Le verbe latin *vid ere* a pour supin *vis um,* dont le radical, *vis,* est le même que celui de l'allemand *wiss en.* J'ai montré à propos de *præsagium* qu'il fallait aller chercher le radical allemand pour expliquer le mot latin. Ici, à l'inverse, c'est dans le latin qu'il faut prendre le radical pour expliquer le mot allemand ; *wiss en* c'est avoir vu, c'est savoir, c'est avoir des idées.

L.	V	I	D	ERE	voir.
F.	V			OIR	
G.		EI	D	EIN	
F.		I	D	ÉE	idée.
G.		OI	D	A	savoir.
L.	V	I	S	UM	vu.
A.	W	I	SS	EN	savoir.

L'assimilation, la métaphore, la comparaison est donc un procédé habituel à l'esprit des hommes de notre race.

Quand on se rend compte des mots, quand on remonte à leur origine, quand on recherche l'idée primordiale qu'ils expriment, on arrive à reconnaître qu'à l'époque des premiers commencements du langage tout était général, vague et confus dans l'esprit des auteurs de notre race, comme tout est encore confus dans celui des enfants qui vont parler. Je crois que le travail véritablement prodigieux qui se fait dans la tête des enfants est, en abrégé, le même qui s'est opéré, mais en je ne

sais combien de siècles, dans l'esprit de nos auteurs avant qu'ils soient arrivés à se créer un langage digne de ce nom. Leurs premiers mots devaient, comme leur pensée,embrasser une foule de choses similaires. C'est seulement plus tard, quand les distinctions leur apparurent, qu'ils eurent recours à divers moyens pour modifier le mot par lequel ils exprimaient une idée originairement confuse, afin de lui donner une acception plus précise.

J'estime donc que l'on doit rechercher quelles ont dû être les idées primitives de nos pères, quelles sont les assimilations qui ont dû se produire dans leur esprit ; puis examiner quel est le mot, très-simple, qui correspond à l'idée primitive: il doit se retrouver dans l'expression des idées similaires ou dérivées.

L'un de nos sens, le plus important peut-être, c'est la vue. Pour moi tout ce qui concerne l'œil, activement ou passivement, a dû être exprimé, à l'origine du langage, par un radical qu'on a employé aussi bien pour désigner ce qui frappait l'œil, c'est-à-dire la clarté, la lumière, le feu, en un mot ce qui causait la sensation reçue, que pour dénommer la sensation elle-même, l'organe qui la transmet, l'action de cet organe: verbe ou substantif, cause, effet, moyen, ce devait être tout un pour l'esprit de nos premiers parents.

De même, j'estime que l'idée de l'eau est une des premières que nos pères ont dû concevoir. Si le soleil les échauffait, l'eau les rafraîchissait ; ces phénomènes naturels produisaient nécessairement des sensations bien accentuées. Nos auteurs ont donc dû dénommer l'eau aussi bien que la lumière ; ils ont dû assimiler à l'eau tout ce qui est liquide ; puis, par métaphore, dé-

nommer, par comparaison avec l'eau, des choses tout à fait immatérielles. C'est ainsi que nous exprimons le sentiment de *confusion* par une métaphore évidemment tirée de l'idée de *fusion*, par conséquent de l'idée de liquide.

Quel est le radical de la langue primitive qui exprime l'idée de l'eau, cette idée générale qui est au fond de tous les dérivés qu'on en a tirés dans nos langues anciennes ou modernes? Voilà ce qui est le but de ma recherche.

Pour dégager cet inconnu il est nécessaire de collectionner tous les radicaux qui, dans les 7 langues de nos lycées, se réfèrent à l'idée d'eau, de liquide, et, suivant moi, en contiennent l'expression originaire. C'est en effet par le rapprochement de ces radicaux qu'on peut arriver à reconnaître et à faire ressortir cette expression.

Mais c'est un grand et difficile travail que d'établir le catalogue de tous les radicaux qui dans les 7 langues expriment l'idée d'eau, de liquide, ou de choses similaires.

Il est donc nécessaire de montrer, et ce sera l'objet du second chapitre de cette introduction, combien le mot est variable, quelles transformations il peut subir, comment on est obligé, fort souvent, de le reconstituer.

Je donnerai, à cet égard, l'indication des principaux phénomènes qu'on rencontre dans l'étude et la comparaison des radicaux.

Avant d'aborder ce sujet, deux observations sont nécessaires : l'une sur les radicaux différents qui peuvent exprimer une même chose ; l'autre sur les radicaux semblables, les homonymes, qui expriment des idées différentes.

VI.

Idées différentes d'une même chose.

Une même chose peut avoir plusieurs aspects, être considérée à des points de vue différents, et par suite avoir été dénommée au moyen de radicaux qui expriment des idées différentes.

Je le répète, les langues n'ont pas été faites par les savants, méthodiquement, systématiquement. Elles ont été faites et se font tous les jours par le suffrage universel d'une nation, procédant directement, sans aucune formalité ni contrôle.

La langue primitive s'est constituée peu à peu, dans le cours des siècles fort nombreux où il n'y avait point de savants. De là, avec une incontestable unité dans certaines impressions générales, auxquelles correspondent par conséquent des expressions semblables, une variété très-fréquente dans les idées que fait naître une chose, dans ce que nous appelons « la manière de voir », l'idée.

La race indo-européenne est une. Cela ne fait pas de doute pour moi. Mais que de variété dans ses types ! Ce que l'on constate au point de vue physique, on peut, je dirai on doit le retrouver sous le rapport du caractère et de la tournure d'esprit. Les Grecs ne pensaient pas exactement comme les Celtes, les Latins comme les Indiens ; les Français ne pensent pas comme les Anglais ; sur beaucoup de points chacun a « sa manière de voir ».

Cela est bien évident quand il s'agit de choses immatérielles. Puisqu'elles n'ont été dénommées que par des métaphores, des comparaisons, il va de soi que chacun a

pu les faire à sa façon. Et dans le choix qu'il a fait chacun révèle son caractère, sa tournure d'esprit.

Par donn er, en français, *ver geb en*, en allemand, *for giv e*, en anglais, offrent à l'esprit une même idée ; remettre la faute, en faire pour ainsi dire un *don*, une gracieuseté en faveur du coupable. Pour exprimer le même fait, le latin emploie un terme bien plus énergique, se référant à une toute autre idée. Il dit *i gn osc ere* (*i* pour *in* privatif et *gn osc ere*, contraction de *gen osc ere*, connaître). Peut-on un sentiment plus noble, un pardon plus complet ? La faute devient une chose dont on n'a pas eu connaissance. Elle n'a pas existé.

Mais même quand il s'agit de choses matérielles, chacun les voit à sa façon.

J'ai sous les yeux un *tableau*. L'italien l'appelle *un quadro*, l'allemand *ein Gemälde*. Je le dénomme par comparaison avec une table, l'Italien dit qu'il est encadré, l'Allemand que c'est une peinture (*A. mal en*, peindre). L'idée fondamentale du Français est celle d'une chose plate, unie, égale ; l'idée de l'Italien celle d'un nom de nombre, quatre (d'où cadre), celle de l'Allemand est l'idée d'eau ; car on ne peint qu'avec un liquide.

Actuellement nous ne pensons, il est vrai, ni les uns ni les autres, à l'idée d'égalité, au nombre quatre, à un liquide. Dans chaque langue le mot qui exprime le tableau a pris une acception et signifie une chose déterminée. Il en est ainsi pour une énorme quantité de mots dont nous nous servons journellement. Leur sens originaire est complétement oublié. Y a t-il beaucoup de gens qui pensent à *Dieu* quand ils disent *adieu* à quelqu'un ou à quelque chose ?

Mais quand on veut se rendre compte des mots et qu'on recherche leur raison d'être il faut écarter les acceptions particulières et remonter à l'idée première.

Dans l'exemple ci-dessus ce sont trois idées différentes qui forment la base des trois dénominations données à une même chose.

Et si on envisage cette dénomination au point de vue des idées, on arrive à reconnaître que Français, Italiens, ou Allemands, nous parlons une langue qui au fond est la même. Nous employons des radicaux qui nous sont communs.

Le français n'a t-il pas des *cadres*, comme l'italien a des *quadri*? Dans l'une et l'autre langue les mots de *cadre*, *quadro*, se réfèrent au nombre *quatre, quattro*.

L'italien n'a t-il pas *tav ola* comme nous avons *tab le*, d'où dérive *tab leau*? *Tav* ou *tab* sont des variantes d'un même radical exprimant ce qui est plat, uni, égal.

Le français n'a t-il pas le radical *mal* du verbe allemand *mal en*, peindre? Ne faut-il pas en effet que le peintre *mal axe* ses couleurs pour les *a moll ir*, les rendre liquides? Ce radical, commun aux deux langues, et à d'autres encore, appartient à l'idée de liquide.

On comprend que dans un recueil comme celui que je fais de tous les radicaux qui se réfèrent à l'idée d'eau, j'ai dû rencontrer un assez grand nombre de cas où il s'est produit ce que je viens de faire ressortir par l'exemple du *tableau*. Dans telle langue une chose, matérielle ou immatérielle, est désignée par un radical qui exprime l'idée de liquide. Dans une autre langue la même chose est dénommée au moyen d'un radical qui renferme l'expression originaire d'une toute autre idée. Je ne

m'occupe alors que du radical qui se rapporte à l'idée d'eau. Ainsi quand il s'agit des tableaux, je retiens seulement A *gemälde*, et j'écarte *quadro* ainsi que *tableau* qui n'appartiennent pas à mon sujet.

VII.

Radicaux homonymes.

S'il est vrai qu'une même chose peut être dénommée au moyen de radicaux différents, parce qu'elle peut faire naître des idées différentes, il faut dire aussi que d'autre part on rencontre très souvent des radicaux qui sont absolument les mêmes comme assemblage de lettres, c'est-à-dire parfaitement homonymes, mais qui expriment des idées tout à fait différentes. C'est un fait sur lequel il convient d'appeler l'attention, car généralement on est porté à croire que tous les radicaux qui sont semblables expriment la même idée. C'est une grave erreur. Elle vient de ce qu'on suppose toujours que les langues ont été construites suivant un plan préconçu, comme le langage chimique, tandis qu'elles ne sont qu'un produit spontané d'habitudes qui se sont invétérées.

Il est bien vrai que tous les radicaux qui appartiennent à la même idée sont semblables, sauf toutefois, et c'est une réserve d'une importance considérable, ce qui sera dit plus loin sur les métamorphoses du mot.

Mais il n'est pas vrai que tous les radicaux semblables appartiennent à une même idée.

Il est nécessaire de s'habituer à cette pensée que de

tout temps il a existé des homonymes. On en trouve encore beaucoup dans les langues modernes. Mais je crois qu'il y en avait peut-être encore plus dans la langue primitive et que, plus on remonte loin dans le cours des âges, plus on doit trouver d'homonymes. C'est ce que j'expliquerai dans le troisième chapitre.

Je viens d'employer le mot *temps*, « de tout temps ». Ce mot a deux sens bien différents dans le phrase que voici :

« Il y a des gens qui passent leur *temps* à regarder le *temps* qu'il fait. » Le latin employait *temp estas* dans ces deux sens, l'un de durée, de continuité, l'autre de température. Les dictionnaires français et latins considérent que L. *temp estas*, F. *temps* sont un même mot employé dans des acceptions différentes. Et des écrivains se sont efforcés d'établir, par les raisonnements les plus ingénieux, comment d'une idée on avait pu passer à l'autre. Il faut surtout se défier de l'ingéniosité en matière d'étymologie. Le tout le monde qui a fait le mot *temp estas*, probablement avant l'invention de l'écriture, n'avait point l'esprit si subtil.

Pour moi il y a deux mots distincts, mais pareils, deux homonymes. Je rattache le *temps* (au sens de durée) à ses parents, qui expriment la même idée :

L.		Æ	V	UM	durée continue.
A.		E	W	IG	éternel.
a.		E	V	ER	toujours.
A.		I	MM	ER	toujours.
L.	S	E	MP	ER	toujours.
L.	T	E	MP	US	durée, temps.
»	T	E	MP	EST AS	durée, temps.

et je constate ainsi qu'il est d'une toute autre famille que *temp estas*, au sens de *température* qui appartient à l'idée d'humidité, comme on le verra au n° 12 de mon travail.

La température, le temps, c'est l'état d'humidité de l'atmosphère. Voilà le sens originaire.

celtique		A	W	E	eau.
gaulois		A	M		
S.	T	I	V	A	mer.
»	T	I	M	A	
»	T	I	M		mouillé.
L.	T	E	MP	ER ARE	tremper, mouiller.
«	T	E	MP	ESTAS	température, temps.

A cet exemple on peut ajouter celui du latin *tempus-tempor*, qui signifie tout à la fois le *temps* (au sens de durée) et la *tempe*. Le radical est identique, *temp*, et le suffixe aussi, *or*. Je viens de m'expliquer sur *temp or*, au sens de durée, et d'indiquer sa famille. L'autre *temp or*, la tempe, appartient à une idée toute différente, celle de *tap er*. La tempe a été ainsi nommée par ce qu'on y perçoit aisément, surtout étant couché, le battement, le *tap otement* du pouls.

G.	T	U	PT	EIN	taper.
L.	T	Y	MP	AN UM	tympan (où on tape).
L.	T	E	MP	OR	tempe (où le pouls tapote).

On connaît l'embarras dans lequel ont été certains étymologistes au sujet des mots latins *calamus* et *calamitas*. On a cherché des rapports entre le *chaume*, L. *calamus*, et le malheur, l'accident, la *calamité*. (Voir

Littré v° calamité). Naturellement on a eu beau mettre son imagination à la torture ; on n'a rien trouvé de satisfaisant.

Il est bien vrai que le radical, *cal*, est absolument pareil dans les deux mots et que de plus tous deux ont un suffixe pareil, *am*. Mais si on examine la nature des choses on peut reconnaître que les idées doivent être différentes parce que les choses le sont. Il y a deux mots semblables et voilà tout, deux radicaux pareils, deux homonymes.

Le *chaume* est un tuyau de paille, il est creux ; L. *cal amus* A. *hal m*, se rattachent donc, très vraisemblablement, au grec *koil os*, creux, à l'allemand *hohl*, creux.

L.	C	A	L	AM US	chaume.
A.	H	A	L	M	
F.	CH	AU		M E	
G.	K	OI	L	os	creux.
A.	H	OH	L		

La calamité est un *ac cid ent* : c'est ce qui tombe, qui descend sur nous. *Cal* se rattache à L. *cad ere*, tomber, à G. *kat a*, en bas, à I. *cal are*, descendre, à F. *cal e*, l'endroit le plus bas du navire.

G.		K	A	T	A	en bas.
L.		C	A	D	ERE	tomber.
F.	AC	C	I	D	ENT	accident.
I.		C	A	L	ARE	descendre.
F.		C	A	L	E	cale, l'endroit le plus bas dans un navire.
»		C	A	L	AM ITÉ	calamité (accident).

Dans cet exemple, il y a similitude du radical et du suffixe.

Mais si on néglige les suffixes pour s'occuper, comme je le fais, exclusivement des radicaux, il est aisé de comprendre que l'on rencontre une foule de radicaux homonymes, qui expriment des idées très-diverses, on peut même dire des idées contraires, par exemple l'eau et le feu.

C'est ainsi qu'en grec un même mot, suivant le dictionnaire, *phlegma,* désigne tout à la fois le flegme, et l'inflammation. Ce sont suivant moi deux mots distincts, mais pareils.

L'un, *phlegma*, le flegme, c'est ce qui coule, l'humeur, la pituite, le glaire ; il se rattache à G. *phleg mos* qui signifie quelque fois le sang : l'idée fondamentale est celle d'un liquide. Les hommes flegmatiques sont des gens de sang-froid. (On verra que le froid et l'eau sont deux idées qui se tiennent).

G.	PH	L	E	G	MA	flegme, glaire, pituite, humeur.
»	PH	L	E	G	MOS	sang.
F.	F	L	E	G	ME	flegme.
»	F	L	E	G	MATIQUE	flegmatique.

Au contraire le second, *phlegma*, inflammation, d'où vient notre mot *phlegmon*, se rattache manifestement à l'idée de chaleur, de flamme, de lumière. Comparer G. *phleg ethein* brûler, G. *phleg os* flamme, G. *phleg ontis,* pierre précieuse (brillante), G. *phlog it és* qui a même sens, G. *phlog izein,* rôtir, L. *flagrare* brûler, E. *flag rar,* briller, étinceler, F. *con flag ration*, etc.

G.		PH	L	E	G	MA	inflammation.
F.		PH	L	E	G	MON	phlegmon.
G.		PH	L	E	G	ETHEIN	brûler.
»		PH	L	E	G	OS	flamme.
»		PH	L	E	G	ONTIS.	pierre brillante.
»		PH	L	O	G	ITÈS	
»		PH	L	O	G	OUN	enflammer, faire briller.
»		PH	L	O	G	IZEIN	rôtir.
L.		F	L	A	G	RARE	brûler.
E.		F	L	A	G	RAR	briller, étinceler.
F.	CON	F	L	A	G	RATION	conflagration.

Ce même radical *phleg, flag*, est encore employé pour exprimer d'autres idées. On le retrouve dans L. *flag rum* et *flag ellum*, fouet, instrument pour battre, d'où F. *flag eller*. Il exprime l'idée de battre. L. *flig ere* signifie frapper, d'où F. *afflig er* ; L. *conflig ere* signifie combattre ; a. *flog*, c'est fouetter ; A *fleg el* c'est F. *fléau*, ce qui sert à battre.

L.		F	L	A	G	ELL UM	fouet.
F.		F	L	A	G	ELL ER	flageller.
L.		F	L	I	G	ERE	frapper.
F.	AF	F	L	I	G	ER	affliger.
L.	CON	F	L	I	G	ERE	combattre.
A.		F	L	E	G	EL	
F.		F	L	É		AU	fléau.
a.		F	L	O	G		fouetter.

Voilà donc que l'idée de battre s'exprime avec un radical absolument pareil à celui qui plus haut servait à exprimer les idées de feu et d'eau.

C'est encore un radical pareil, un homonyme, qui est employé en latin pour exprimer l'idée de clameur, de réclamation, de bruit, de cri, de crime, d'action criante, honteuse. L. *flag it ium*, bruit, crime, honte; L *flag itare*, réclamer, demander avec instance. Ces mots se rattachent à l'idée du son.

L.	F	L	A	G	IT ARE	réclamer, demander avec instance.
»	F	L	A	G	IT IUM	bruit, crime, action criante, honteuse.

Bien d'autres idées encore s'expriment avec un radical pareil. Les exposer toutes conduirait à une trop longue digression. Il suffit de signaler A. *flagg e*, drapeau, pavillon; a, *flag*, drapeau, pavillon et flotter; A. *flieg en* voler, A *flieg e* mouche (la bête qui vole), A. *flug*, volée, A. *flüg el*, aile.

A.	FL	A	GG	E	drapeau, pavillon.
a.	FL	A	G		drapeau, pavillon. flotter.
A.	FL	IE	G	EN	voler.
»	FL	IE	G	E	mouche.
»	FL	U	G		volée.
»	FL	Ü	G	EL	aile.

Les homonymes constituent une véritable difficulté. Il y a des familles de mots dans lesquelles on arrive aisément, en étudiant les acceptions, parfois très-diverses, à découvrir l'idée fondamentale à laquelle ils se rattachent. Mais parfois ce rattachement est malaisé, et on peut se tromper souvent.

Un des radicaux les plus connus est *luc*, qui en latin exprime l'idée de lumière, d'où en français *luc ide*, *lui re* etc. Je trouve, aussi en latin, *luc tus*, deuil, larmes. Ici je n'hésite point. Je n'ai pas affaire à l'idée de lumière, mais à celle de larmes ; car s'il est vrai, comme je l'ai dit plus haut, que l'expression d'un sentiment, c'est à dire d'une chose immatérielle, soit relative et postérieure au fait matériel qui le révèle, l'expression du deuil est postérieure à celle des larmes qui en sont la manifestation. Pour moi L. *luc tus* se rattache à L. *lug ubris*, déplorable, et ces deux mots à l'idée de larme, L. *lac rima*, c'est à dire à l'idée originaire de *liqu ide*.

L.	L	U	C	IDUS	lucide.
F.	L	U	C	IDE	
L.	L	U	C	ERE	luire.
F.	L	UI		RE	
L.	L	U	G	UBRIS	déplorable.
»	L	U	C	TUS	deuil.
»	L	A	C	RIMA	larme.
F.	L	A		R ME	

Mais je rencontre, toujours en latin, *lux uria (lucs uria)* ; et les acceptions sont diverses. Faste, splendeur, correspondent bien à l'idée de *luire*, de briller. Mais abondance, superfluité, qui conduisent à mollesse, dissolution, luxure, se rattachent à l'idée de *liqu ide*. N'y aurait-il pas deux mots semblables, deux homonymes ? L'un procédant de *luc*, lumière, éclat ; l'autre de *luc*, liquide ? Je le crois.

Ce que je voulais indiquer dès maintenant, car j'y

reviendrai plus tard au chapitre troisième, c'est la nécessité de se mettre en garde contre l'homonymie des radicaux. Dans le travail que j'ai entrepris, qui consiste à recueillir tous les radicaux appartenant à l'idée dont je recherche l'expression, il est indispensable de ne pas se laisser égarer par l'identité apparente des mots. Quand des assemblages de lettres, qui sont parfaitement identiques comme *temp* de *température*, *temp* de *temps*, *temp* de *tempe*, représentent des idées bien différentes, j'entends des idées originaires, j'estime qu'ils constituent des homonymes.

C'est à l'idée que je m'attache, à l'idée fondamentale et primordiale; c'est elle qui me sert de *criterium*. C'est par le lien des idées que j'établis, comme on le verra, la relation des radicaux qui expriment l'idée d'eau.

CHAPITRE DEUXIÈME

DE LA RECHERCHE DU RADICAL.

I.

DIFFICULTÉ DE TROUVER LE RADICAL.

S'il y a des radicaux qui sont homonymes, quoiqu'ils expriment des idées fort différentes, en revanche il y a, en très grande quantité, des radicaux qui paraissent très différents les uns des autres, quoique, lorsqu'on y regarde de près, ils soient en réalité identiques.

C'est qu'en effet le mot est essentiellement mobile et variable, sujet à mille changements qui le métamorphosent. Depuis qu'il s'est constitué il s'est écoulé des milliers de siècles ; il a subi la loi de toutes les choses humaines, il s'est transformé ; et il se transforme sans cesse.

Je suis donc amené à m'expliquer sur les transformations des radicaux. Mais il ne peut être question ici de faire à cet égard un travail complet. Je dois me borner à signaler les principaux phénomènes qui se produisent, par conséquent les principales difficultés qu'on rencontre dans un travail comme celui que j'ai entrepris. C'est indiquer en même temps les nombreuses

causes des erreurs que j'ai pu, je dirai que j'ai dû commettre.

Je dois tout d'abord faire une observation générale. C'est que les phénomènes dont je vais m'occuper, addition, suppression, changements de lettres, etc., sont, suivant moi, les mêmes dans toutes les langues dont je m'occupe. Ils tiennent à la manière dont nous nous servons des organes de la parole, les lèvres, la langue et la gorge, aux habitudes de notre race, à des vices de prononciation, au défaut d'attention de l'oreille, en un mot à une foule de circonstances qui peuvent se produire partout entre hommes de même origine qui conversent ensemble.

De sorte que lorsque je constate un de ces phénomènes, n'importe dans quelle langue, je tiens pour certain qu'il a pu se produire dans une autre.

On sait, par exemple, qu'en espagnol l'*f* se change très fréquemment en *h*. L'espagnol dit ***harina*** pour ***farina***, farine ; *horno* pour *forno,* four ; etc., etc. ; cette permutation est presque normale dans cette langue. Mais puisqu'on la trouve en Espagne, elle doit pouvoir se rencontrer ailleurs. Et en effet nous en avons un exemple en français. Le roi François I^er^ disait encore : Tout est perdu *fors* l'honneur. Aujourd'hui nous dirions : *hors* l'honneur.

En italien, l'assimilation d'une consonne à celle qui la suit immédiatement est presque une règle. L'Italien ne dit pas *observazione* mais *osservazione*. Ce phénomène, pour être moins fréquent en latin et en grec, s'y rencontre cependant très souvent.

Le changement d'un *f* en *s* se présente parfois en italien ; comparer I. *fino* et I. *sino,* jusqu'à ; en français notre mot *dé sin ence* se rapporte à l'idée de *fin*. Ainsi

f = *s*. Je trouvais dernièrement l'inverse dans la bouche d'une petite fille qui prononçait *fur fomme* au lieu de *sur Somme*. Donc *s* = *f*. Cela permet de rapprocher L. *fors* de L. *sors*, sort, fortune ; comme aussi de rapprocher G. *suk os* de L. *fic us*, figuier.

En un mot j'estime qu'il ne faut pas se renfermer dans l'étude d'une langue pour y observer les altérations du mot ; et j'admets que tout fait constaté peut se rencontrer dans une autre langue que celle où il a été observé.

Ainsi le changement d'une labiale en une autre, d'un *m* en *v* par exemple, ou d'un *v* en *m*, sera ci-après constaté. (Comparer *promulguer* et *divulguer* ; L. *numerare* et I. *annoverare*). L'Iroquois, à qui les Européens ont enseigné le culte de la Vierge **Marie**, l'appelle la Vierge **Warie**. Il remplace *m* par *w*.

II.

SÉPARATION DU RADICAL.

—

La première opération que nécessite l'étude des radicaux consiste à détacher le radical d'un mot des préfixes et des suffixes dont il peut être accompagné.

En général, il est assez aisé de décomposer un mot et d'en extraire le radical. Mais on se trouve parfois en présence de difficultés sérieuses, et, suivant qu'on coupe le mot d'une façon ou d'une autre, on arrive à des interprétations très-différentes.

Je prends pour exemple le mot que je viens d'employer.

Que signifie interpréter ? Le verbe L. *interpret ari* et le substantif *interpret* (au nominatif *interpres*) doivent-ils être coupés ainsi : *in-terp-ret?* ou bien comme ceci : *inter-pret?*

Dans la première hypothèse on traduit *in* par *en*, et on a pour radical *terp,* qui représente l'idée de *tourner,* et qu'on rencontre en grec sous la double forme *terp ein* divertir et, par métathèse de l'*r, trep ein* tourner. Interpréter du grec c'est le tourner en français. L'explication est certainement assez plausible.

Mais je préfère la seconde hypothèse : préfixe *inter*, *entre*, et alors, comme radical, *pret*, exprimant l'idée de parler, se rattachant à G. *phraz ein*, à H. *pradz*, parler, et, par métathèse de l'*r*, à A. *wort* parole, en un mot à la famille de l'expression de la parole. L'interpréte est celui qui *parle entre* deux personnes qui ne s'entendent point, parce qu'elles n'usent pas du même langage. Il leur sert d'*inter*médiaire, parce qu'il *parle* la langue de l'un comme celle de l'autre.

Quel est le radical de notre substantif *Omelette ?* J'ai lu cette explication : *O* représente l'idée d'œufs, *mel* l'idée de mêler, *ette* est un suffixe diminutif ; on mêle les œufs pour faire l'omelette. Je ne puis admettre cette hypothèse : *mel*, qui est bref, n'est pas le radical qu'on trouve dans *mêl er* dont l'*ê* est nécessairement long. (E. *mezclar*, I. *mischiare*, A. *mischen*, L. *miscere*). J'estime qu'il faut couper le mot en un radical *om* et une terminaison diminutive *elette* très-usuelle en français, (femm*elette*, port*elette*). Le radical *om* représente l'idée d'œufs, *om* pour *ov*, *m* pour *v*, comme cela se voit

dans *promulguer* comparé à *divulguer*. On fait l'omelette tout simplement avec des œufs, L. *ov;* le mot a dû être *œuvelette* ou *ovelette* avant de prendre la forme *omelette*. L'allemand appelle l'omelette *eierkuchen;* c'est-à-dire œufs cuits. Nous avons dû penser de même. Peu importe qu'on ait écrit *aumelette, amelette*, et qu'en picard nous ayons adopté cette dernière forme. Ces changements de voyelle sont sans importance. Ils n'altèrent pas le sens du mot : il a été écrit ainsi parce qu'il a été entendu ainsi par des gens qui ne se rendaient pas compte de son origine. Le provençal paraît même n'avoir pas entendu la voyelle initiale, puisqu'il dit seulement *meleta*. Certaines personnes pensent que c'est ce mot provençal, auquel elles attribuent le sens de mélange, qui serait l'origine de notre mot *omelette*. Mais elles ne peuvent expliquer pourquoi il serait venu s'y ajouter une voyelle initiale, *o*, *au*, *a*. Il n'est d'ailleurs pas admissible qu'on ait désigné la chose uniquement par l'idée de mêler, sans dire ce qu'on mêlait. Les œufs sont précisément la chose essentielle dans une omelette. Voilà pourquoi je coupe ainsi *om-elette*.

Autre exemple. F. *éminence*, L. *eminentia*. On est bien tenté de considérer *e* comme un préfixe, reste de *ex* et *min* comme le radical du mot. Ne pourrait-on rattacher *min* à l'idée de *min ari* menacer ? (l'*i* est également bref) et dire que l'éminence c'est ce qui menace de... haut, par exemple.

Je ne le crois pas. Ce n'est pas conforme à la nature de la chose. Il y a bien des éminences qui ne menacent rien du tout, et qui sont simplement une hauteur. J'en conclus que le mot exprime l'idée de hauteur, et je considère *em* comme étant le radical, *in* comme un suffixe.

Ce radical *em* est pour moi de la même famille que *sup er* en latin, *'up er* en grec, *up* en anglais, *üb er* et *auf* en allemand. Peu importe qu'il ait un *m* pour consonne au lieu d'un *p* ou d'un *f* ou d'un *b*. On vient de voir ci-dessus que *m* = *v*. Du reste nous trouvons cette même idée de hauteur, de supériorité, dans notre mot *émir* (arabe *emir* ou *amir*) : ce qui prouve qu'elle peut aussi bien se présenter sous la forme *am,* c'est-à-dire d'une voyelle suivie de *m* que sous celle d'une voyelle suivie de *p, b, f,* ou *v*. Cette forme *am, em*, d'un radical primitif peut se présenter en latin comme en arabe. N'a-t-on pas vu plus haut que le radical L. *pret* a des correspondants en grec et en hébreu ?

Ce mot d'éminence me conduit à un dernier exemple. J'ai vu décomposer le mot latin *imper are* en un préfixe, *im* pour *in*, et un radical *per*. Mais l'auteur était fort embarrassé pour expliquer le sens du radical. Il est certain pour moi que la vraie décomposition est celle-ci : radical *imp*, suffixe *er*. Le radical exprime, comme *sup* du latin *super, 'up* du grec *'up er*, comme *üb* de l'allemand *üb er*, *ov* de l'anglais *over*, l'idée de supériorité, de hauteur, cette même idée qu'on vient de voir dans l'arabe *am ir* et dans le latin *em inere*. *Imp erare* c'est faire action de supériorité ; l'*imp erator*, l'*emp ereur*, c'est l'*ém ir* des arabes, comme c'est l'*ob erst* des Allemands. C'est celui qui est au-dessus des autres. Je rattache donc *éminence* et *empereur* à l'idée de hauteur, de sommet (et plus généralement à l'idée de pointe). *Amir* en Hébreu a le sens de cîme.

a.	U	P		au dessus.
G.	U	P	ER	au dessus.
L.	S U	P	ER	au dessus.
A.	Ü	B	ER	au dessus.
»	O	B	ERST	au dessus (celui qui est), chef.
H.	A	M	IR	au dessus (ce qui est), cîme.
arabe	A	M	IR	au dessus (celui qui est), émir.
F.	É	M	IR	au dessus (celui qui est), émir.
L.	E	M	INERE	au dessus (être).
»	I	MP	ERATOR	au dessus (celui qui est).
a.	O	V	ER	au dessus.
A.	AU	F		dessus.

On peut juger par ces exemples des difficultés qu'on rencontre parfois quand on veut détacher le radical d'un mot et en retrouver l'idée fondamentale. Ils indiquent en même temps la méthode de comparaison, de rapprochements, de rattachements qu'il convient, suivant moi, d'employer.

III.

DOUBLE RADICAL. PLÉONASME.

—

Mais quand on cherche à détacher le radical d'un mot. on rencontre parfois un phénomène sur lequel il est nécessaire que je m'explique.

En règle générale il n'y a dans un mot qu'un radical, parce qu'il n'y a qu'une idée exprimée ; quand il y en a deux ou plusieurs, c'est qu'on a affaire à un mot composé, c'est-à-dire présentant deux ou plusieurs idées qu'il faut

combiner, ainsi que je l'ai dit à propos du mot *aveugle*.

Mais on trouve certains mots dans lesquels il y a deux radicaux qui expriment une seule et même idée, de sorte que le mot constitue un pléonasme.

Cela se produit de deux façons : tantôt par la répétition du même radical, tantôt par la jonction de deux radicaux de forme différente qui expriment la même idée.

RÉPÉTITION DU RADICAL.

Ce procédé est celui dont nous nous servons quand nous commençons à parler aux enfants. Nous leur disons : *papa*, *maman*, *dada*, *bobo*, *bonbon*, etc. Nous répétons le radical, *pa, ma, da, bo, bon*, sans doute pour mieux le graver dans la mémoire de l'enfant.

Il est très-probable que le même procédé a dû être fréquemment employé à l'origine du langage. On en trouve encore des traces dans les langues écrites. Il me paraît vraisemblable que le redoublement des verbes grecs ou de quelques verbes latins, pour marquer le passé, doit être attribué à cette cause. Le grec dit *le luk a*, j'ai délié, le latin *te tig i*, j'ai touché. Ils accentuent le fait en répétant la première syllabe pour montrer que le fait est parfait, achevé, terminé, qu'il est passé.

Il y a même, en grec, des substantifs qui présentent, très clairement, le phénomène du doublement du radical. Ainsi dans G. *ak ôk ê*, pointe, il y a doublement du radical *ak* qui exprime l'idée de pointe, car *ôk* est la répétition de *ak*. De même dans G. *ed ôd ê*, nourriture, il y a redoublement du radical *ed*, qui exprime l'idée de manger ; dans *od ôd ê* odeur. il y a

redoublement du radical *od*, qui exprime l'idée d'*odeur*, G. *od mê*.

Je ne trouve pas en latin le même phénomène aussi nettement constaté. Il ne se rencontre guère que dans quelques mots comme *papa*, *murmur*, *purpura*. Mais il a dû se produire, et c'est à ce fait qu'il convient, selon moi, de demander l'explication, par exemple, de *cacumen*, pointe, sommet. J'estime qu'il manque au mot une voyelle initiale ; qu'il était originairement *ac ac umen*, où le radical *ac*, exprimant l'idée de pointe, était redoublé comme dans G. *ak ók ê*.

Il peut se faire que le doublement du radical soit une des causes d'un phénomène dont j'aurai à parler plus loin, celui de la métathèse.

Si du mot *papa*, d'où nous avons fait les mots *pape* et *pope*, la consonne initiale vient à tomber par une cause quelconque, il restera seulement *apa* ; et si ensuite le dernier *a* devient plus ou moins muet, ou s'élide au contact d'une voyelle, on trouvera un mot. *ap e*, par exemple, qui se présente comme ayant un radical *ap*, métathèse de *pa*.

Peut-être est-ce ainsi qu'il faut expliquer notre mot *abbé*, qui originairement signifie père, *papa*. Littré le rattache au syrien *ab a*, père, qui, sauf le changement insignifiant de *p* en *b*, peut fort bien être le mot *papa*, réduit à *apa*, *aba*, d'où latin *abbat*, vieux français *abe*, français *abbé*.

JONCTION DE DEUX RADICAUX DE FORME DIFFÉRENTE, MAIS QUI EXPRIMENT LA MÊME IDÉE.

Il y a quelques exemples d'un autre genre de répé-

tion de l'idée. Ainsi dans notre mot *omoplate*, qui vient du grec, *plat* est un radical qui exprime l'idée de chose *plate*, G. *platê* ; et G. *ôm os,* épaule exprime la même idée de chose plate. Comparer G. *om alos* uni, plat, égal. De sorte qu'à mon sens *omoplate* est un pléonasme. De même dans notre mot *équilibre*, qui n'est autre que L. *æquilibrium,* je trouve deux radicaux ; *æqu,* exprimant l'idée de chose unie, égale, de niveau, et *lib*, qui a le même sens : Comparer L. *libra,* la balance (ce qui est de niveau), L. *lib*, *ella*, niveau, I. *livello*, F. *niveau*. *Equilibre* est donc aussi un pléonasme.

J'en dirai autant de L. *sempiternus,* qui présente la réunion de *semp*, idée de durée (L. *semper*, toujours), et de *it ern us* pour *æt ern us,* qui dure toujours.

Des faits de cette nature ont pu et même dû se produire dès les commencements du langage. Il y a des mots qui ont dû être constitués par la jonction de radicaux de forme différente qui exprimaient la même idée. Et s'il est arrivé que ces radicaux se soient soudés par un accident quelconque, l'élision d'une voyelle par exemple, de sorte que le mot a pris l'apparence d'un radical simple, on conçoit qu'il est bien malaisé, souvent même impossible, de constater le pléonasme et de séparer les radicaux qui l'ont originairement constitué.

IV.

SUBSTITUTION DE LETTRES.

—

Il arrive très souvent que le mot se transforme parce qu'une lettre se substitue à une autre. On en a déjà vu

plus d'un exemple dans les pages qui précèdent. Je me borne à rappeler le tableau dont j'ai fait suivre l'explication des mots *éminence*, *émir*, *imperator*. On y peut remarquer que dans l'expression de l'idée de supériorité les labiales *p*, *b*, *m*, *v*, *f*, se substituent l'une à l'autre : a. *up*, A. *über*, F. *éminence*, a. *over*, A. *auf*.

Ce phénomène de substitution est très général et joue dans le langage un rôle considérable. Je crois nécessaire de m'en expliquer ici, très sommairement du reste.

§ I.

CHANGEMENT DE VOYELLES.

J'ai déjà dit que je ne tenais point compte du changement de voyelle. Dans mon opinion, le mot n'est constitué que par les consonnes. Elles en forment l'ossature ; la voyelle ne fait que lui donner la chair et la couleur. De même que l'individu conserve son identité quoiqu'il ait un teint coloré et les joues pleines quand il est bien portant, au lieu qu'il devient maigre et pâle s'il est malade, de même le mot reste identique, quoiqu'il prenne une voyelle forte dans une langue, une voyelle faible dans une autre.

Le mot mer, L. *mare*, F. *mer*, A. *meer*, ancien haut A. *mir*, R. *more*, G. *mur a* (dans *plêmmura* pleine mer), se présente avec les 5 voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. C'est assurément le même mot, malgré ce changement de voyelles. Le sens n'est aucunement altéré, l'idée reste bien la même. Le radical est donc le même, soit qu'on le trouve avec une voyelle ou avec une autre.

Dans quelques verbes allemands, un même mot, le

même verbe, prend successivement les cinq voyelles *a, e, i, o, u.*

Exemple, le verbe *werd en*, devenir.

ICH	W **A** R D	je devenais.
ICH	W **E** R D E	je deviens.
ER	W **I** R D	il devient.
ER IST GE	W **O** R D EN	il est devenu.
ICH	W **Ü** R D E	je deviendrais.

La voyelle n'est donc employée dans ce verbe que comme moyen de conjugaison. Mais elle ne constitue pas le radical, elle reste indifférente à l'expression de l'idée, puisque *ward, werd, wird, word, würd,* expriment toujours l'idée de devenir. Par conséquent on serait en droit de dire que le radical du verbe *werd en* c'est *w* rd,* l'astérisque représentant une voyelle quelconque. Mais comme *w* rd* ne peut pas se prononcer, parce qu'il n'y a pas de syllabe sans voyelle, je crois préférable de remplacer l'astérisque par un *a*, et d'écrire *ward,* étant entendu que cet *a* marque seulement l'existence d'une voyelle, n'importe laquelle.

Si le changement de voyelle s'opère avec la plus grande facilité, il s'ensuit qu'à plus forte raison on peut admettre le changement d'une même voyelle de brève en longue ou réciproquement, quoique la longueur ou la brièveté de la voyelle puisse être, en certains cas, un argument.

§ 2.

CHANGEMENT DE CONSONNES.

Les consonnes sont produites par le mouvement des lèvres, la contraction de la gorge, ou l'action de la

langue. De là trois familles de consonnes : la labiale, la gutturale, la linguale. Voilà le fait primordial.

On pourrait donc ramener les consonnes à trois types primitifs : *p*, *q*, *t*.

Mais ces types ont leurs variantes. La consonne subit, comme le mot, des altérations ; elle se modifie, quelquefois se dénature, et d'une famille passe à une autre ; c'est ce que j'appelle permutation, réservant le nom de simple changement à la substitution entre consonnes de la même famille.

Dans l'étude et la comparaison des radicaux on rencontre à chaque instant des changements de consonnes et assez souvent des permutations.

Un même radical, comme je l'ai montré ci-dessus, peut se présenter avec toutes les variantes de la labiale ; un autre avec toutes les variantes, soit de la gutturale, soit de la linguale, parfois avec permutation de labiale à linguale, à gutturale, etc.

Au point de vue de mon travail, qui consiste à collectionner tous les radicaux exprimant une même idée, celle de l'eau, il importe de rapprocher les radicaux qui, au fond, sont identiques, malgré le changement ou la permutation de consonnes.

C'est à ce point de vue que je me place, et non à celui de la prononciation. Je me préoccupe de la facilité de substitution d'une lettre à une autre, et non de la phonétique. Car le son peut changer, alors même que le mot reste composé des mêmes lettres, et que, par conséquent son identité n'est pas douteuse. Nous ne prononçons pas le mot *qui* en latin comme nous prononçons *qui* en français. C'est pourtant le même mot. Les Allemands, aussi bien que les Anglais, nous ont

pris le mot *lieutenant,* mais quand je l'entends dans leur bouche, surtout dans celle des Anglais, j'ai quelque peine à le reconnaître. Pour moi, ce qui m'importe, c'est de constater les identités de mots, leurs relations de filiation, ou de parenté collatérale. Par conséquent je m'occupe des *lettres* en tant que *lettres* et non en tant que sons.

Une même lettre représente des sons différents suivant les pays. A. W*ilhelm* et a. W*illiam* sont certainement un même mot, mais le *w* ne se prononce pas en allemand comme en anglais. En picard, notre *w* a le même son qu'en anglais, il se prononce dans P. W*atieu* (gâteau) comme dans a. W*illiam*. C'est toujours un *w*.

Le *j* espagnol ne se prononce pas comme le *j* français. C'est toujours un *j*.

Notre *h* est tantôt aspiré tantôt muet. C'est toujours un *h*.

Une même lettre, dans la même langue, a donc des valeurs phonétiques différentes. On peut le constater dans nos mots *gage* et *gageure*, où *g* a deux valeurs phonétiques bien distinctes. Il en est de même du *c* dans notre mot *cacique*. On sait qu'en français, comme dans d'autres langues, le *c* et le *g* ont le son dur quand ils sont placés devant les voyelles fortes, *a*, *o*, *u*, et le son adouci devant les voyelles faibles *e*, *i ;* que de même en allemand, *g* et *ch* ont le son dur quand ils se trouvent, non pas devant, mais après les voyelles fortes, et le son adouci quand ils sont placés après les voyelles faibles. Comment les latins prononçaient-ils le *c*, par exemple dans *Cæsar?* Je l'ignore ; je crois qu'on dispute encore là-dessus. La seule chose qui m'intéresse, c'est que ce même mot, dont nous avons fait *César*, avec un simple changement de voyelle, est devenu en allemand *kaiser*,

où le *k* remplace le *c*, et en russe *tzar*, où *tz* remplace le *c* ; ce qui prouve que la gutturale d'un mot peut se présenter aussi bien sous la forme *k* que sous la forme *c*, et qu'elle peut dégénérer en *tz*.

Ecartant donc ce qui concerne la phonétique, j'établis ma classification des consonnes en trois familles, la labiale, la gutturale et la linguale, et je rattache à chaque famille les lettres qui se substituent très aisément, on peut presque dire normalement, à la labiale, à la gutturale, à la linguale originaires.

LA LABIALE.

La Labiale se présente ordinairement sous les formes suivantes : — P, — B, — M, — V, — F.

Ces labiales fondamentales admettent des modifications, des dégénérescences.

Au **p** se rattachent le *pf* allemand, le *ps* grec, le *pt* grec.

Au **v** se rattachent le *w*, le *wh* anglais, le *ouaou* des arabes.

Il arrive assez souvent que le *v* (ou *w*) dégénère en une simple voyelle, *u* ; on en trouvera plus d'un exemple en grec notamment.

A l'**f** se rattache le *ph* grec, si tant est que ce ne soit pas originairement la même lettre.

On pourrait être porté à rattacher à notre *f* le digamma des grecs, qui en a presque la forme, *F*, et qui est ainsi nommé parce que cette forme présente comme deux gammas superposés. Mais, dans ma transcription, je préfère, pour mieux faire ressortir les rapprochements que j'établis, représenter le digamma par un *v*. Ainsi le

mot G. *oin os*, vin, se rencontre parfois précédé d'un digamma, je l'écris *voin os*, ce qui montre son identité avec A. *wein*, L. *vin um*, F. *vin*.

On trouvera dans mon travail les variantes de la labiale, quand elle est employée comme *initiale*, dans l'ordre suivant : *p, pf, ps, pt, b, m, v, w, wh, u, f, ph*.

Quand la labiale fonctionne comme *terminale* elle présente parfois les doublements qui suivent : *pp, bb, mm, mb, mp, mpf, ff* ; et aussi les formes suivantes *pt, ft, pht*. Je m'expliquerai plus loin sur l'addition du *t* après la terminale.

LA GUTTURALE.

La gutturale se présente ordinairement sous les formes suivantes : — Q, — K, — C, — CH, — G, — J, — X. On voit que la gutturale a plus de variantes que la labiale. Elle est également sujette à de nombreuses modifications et dégénérescences.

Relativement à la lettre **q** je dois faire remarquer qu'elle se présente rarement seule, si ce n'est en arabe: presque toujours cette lettre est suivie de l'*u* ; on peut dire que *qu* ne forme qu'une lettre.

Ordinairement on traduit le *chi* grec par *ch* ; on écrit par exemple *chirographaire*. Mais il y a déjà tant de *ch* qu'il m'a paru préférable, pour éviter la confusion, de transcrire par *qh* le *chi* grec et russe.

Au **c** se rattache notre *ç* avec cédille, qui en est une dégénérescence.

Au **ch** se rattachent l'*sch* allemand, l'*sh* anglais qui en sont la transcription ; l'*sci* italien, et les formes russes *tch, chtch*, en sont des modifications.

Au **g** se rattachent les formes *gu, gh*, où on emploie

l'*u*, l'*h*, comme signes phonétiques pour maintenir le son dur devant une voyelle faible.

Il faut rattacher à la gutturale, et principalement au *g*, l'*y* qui en est très souvent la dégénérescence.

L.	V O **C** ALIS	voyelle.	A.	L E **G** EN	poser.
F.	V O **Y** ELLE		a.	L A **Y**	
I.	P A **G** ARE	payer.	I.	R A **GG** IO	rayon.
F.	P A **Y** ER		E.	R A **Y** O	
A.	S A **G** EN	dire.	A.	T A **G**	jour.
a.	S A **Y**		a.	D A **Y**	
L.	F O **C** US	foyer.			
F.	F O **Y** ER				

La dégénérescence s'accentue parfois davantage ; l'*y* disparaît pour faire place à un *i*, à une simple voyelle.

a.	P A **Y**	payer.	A.	S E **G** EL	voile.
a.	P AI D	payé.	a.	S AI L	
A.	N A **G** EL	clou.			
a.	N AI L				

On pourrait aussi très souvent considérer nos *ll* mouillés (ou *l* mouillé) comme la marque, non pas d'une simple dégénérescence, mais bien plus de la disparition d'une gutturale.

L.	O **C** ULUS	œil.	A.	V E **CCH** IA	
F.	ŒI L		a.	VIEI LLE	
L.	PERI **C** ULUM	péril.	A.	K E **G** EL	
F.	PÉRI L		F.	QUI LLE	

L'**h**, qui est originairement une gutturale très-forte,

peut-être la gutturale primitive, a conservé sa force notamment en hébreu, mais il est sujet à une dégénérescence qui en fait une simple aspiration ; et il finit en français par tomber à zéro comme valeur phonétique dans notre *h* non aspiré. Il devient alors un simple signe orthographique.

Presque toujours l'*h* remplace une autre gutturale. A. *hund* = G. *kun* = L. *can* = F. *chien*.

Qnand l'*h* n'est pas en initiale, quelquefois cette lettre est un simple signe phonétique. On l'emploie par exemple en italien pour conserver au *g* le son dur devant une voyelle faible ; I. *ghiaccio,* F. *glace*. En allemand on s'en sert pour marquer que la voyelle est longue. Comparer A. *mahn en* et L. *mon ere*, avertir. De là résulte une difficulté, puisque tantôt l'*h* est une lettre qui a sa valeur indépendante, une consonne, comme dans A. *geh en*, marcher (comparer A. *gang* marche, où l'*h* devient *ng*, une autre gutturale), et tantôt, comme dans *mahnen*, ce n'est qu'un signe marquant, comme notre accent circonflexe, l'allongement de la voyelle.

Le **j** est une gutturale très-forte en sanscrit, et aussi en espagnol. Il est sujet à une dégénérescence souvent considérable ; comparer le *j* italien et le *j* français. I. *Gamba*, P. *gambe* deviennent en français *jambe*,

L' **x** est une lettre double, composée d'un *c* (ou *k* ou *qh*) et d'un *s*. Les Allemands l'écrivent *chs* en terminale.

Les gens qui parlent mal transposent assez souvent les deux lettres, et, dans leur bouche, le beau *sexe* devient le beau *sesque*. Il y a eu de ces gens là depuis l'origine du langage. C'est pour cela que les latins appelaient *visc um* ce que les grecs nommaient *iks os*, le gui ; l'*x* se remplace donc par *sc, squ*.

Il peut aussi se remplacer par *ss*. Nous écrivons *Bruxelles* et les Allemands *Brüssel* ; nous disons *fluxion* et les Italiens *flussionne*.

Quelquefois l'*ss* se réduit à *s*. Car l'*x* étant composé d'un *c* et d'un *s*, il peut arriver que l'une des deux lettres disparaisse et que l'autre seulement reste.

Quand c'est l'*s* qui disparaît, il reste le *c*. Ainsi L. *cæc us*, aveugle, est composé, suivant moi, de *æc* pour *oc*, idée d'œil, de lumière, et de *ex* réduit à *c*. L'aveugle est celui qui est privé (*c*) de la vue (*æc*).

Quand c'est le *c* qui disparaît, il reste un *s*. Ainsi le préfixe latin et grec *ex* devient en celtique *es*, *ass*, *as*, en allemand *aus*.

Cet *s* peut devenir chuintant, *sch* en allemand ; il est déja chuintant dans l'*x* du sanscrit qui équivaut à *Kch*, c'est pourquoi j'estime que A. *schaum*, écume, doit se décomposer en *sch*, reste de *ex*, idée d'extraction, et *aum* exprimant l'idée d'eau. L'écume est ce qui sort, ce qui provient d'un liquide.

Je parlerai plus loin de permutation entre consonnes de familles différentes. On en a déjà l'indication par ce qui précède. La gutturale peut devenir un *s*, c'est-à-dire une linguale. Le *c* peut prendre une cédille, ce qui amène à l'*s* et l'*x* peut perdre le *c*, ce qui le réduit à *s*.

On trouvera dans mon travail la gutturale, employée comme *initiale*, dans l'ordre suivant : *q*, *qh*, *qu*, *k*, *c*, *ç*, *ch*, *sch*, *sh*, *sci*, *schi*, *g*, *gu*, *gh*, *h*, *j*, *x*, *ss*, *s*.

Quand la gutturale fonctionne comme *terminale* elle est fréquemment doublée.

On trouve donc à la fin des radicaux : *kqh*, *kk*, *cc*, *ck*, *cch*, *gg*, *gk*, *gqh*, *jk*. En grec la première gutturale

de ces doublements a, comme on sait, la valeur d'un *n*. G. *aggelos* = L. *angelus*, F. *ange*.

On trouve, aussi en terminale, les formes suivantes que je considère comme des variantes de la gutturale : *cqu*, transcription italienne de L. *qu* ; *ct*, *cht*, *scht*, *jd*, *sk*. Je m'expliquerai plus loin sur le *t* final.

LA LINGUALE.

La linguale se présente principalement sous les formes suivantes : — T, — D, — L, — N, — R, — S. — Z.

On lui donne aussi le nom de dentale parce que, pour produire les sons *t*, *d*, *l*, *n*, la langue touche les dents ou la mâchoire supérieure. Elle ne fait que s'en approcher plus ou moins pour produire *r*, *s*, *z*.

Au **t** se rattache le *th*, très-proche parent du *d* et du *z*, et aussi le *tz*.

A l'**s** on peut rattacher *st*. Cette double consonne se substitue plus fréquemment aux autres linguales, comme *d*, *t*, qu'à l'*s* lui même.

J'ai dit plus haut que l'*s* se substitue fort aisément à la gutturale. Il forme pour ainsi dire transition entre la gutturale et la linguale. C'est pour cela que dans mon travail on le trouvera tout à la fois à la fin des gutturales et au commencement des linguales, que je présente dans l'ordre suivant : *s*, *st*, *r*, *l*, *n*, *d*, *t*, *th*, *tz*, *z*.

Quand la linguale est employée comme *terminale* elle est assez souvent doublée, soit par répétition de la même lettre, *ss*, *rr*, *ll*, *nn*, *dd*, *tt*, *zz*, soit au moyen de deux linguales, *ld*, *lt*, *lth*, *lst*, *lz*, *tz*. On trouve aussi en allemand *tsch*.

On peut considérer également comme un double-

ment les terminales *nd, nt, nth, ns, nz*. Mais peut-être ces formes tiennent-elles à l'intercalation d'un *n*, ce qui est un fait général dont je m'expliquerai plus loin.

§ 3.

PERMUTATION DE CONSONNES.

J'ai classé plus haut en trois familles les consonnes qui ont la propriété de se substituer très aisément les unes aux autres, ainsi qu'on pourra d'ailleurs le constater dans mon travail.

Mais, indépendamment de cette substitution, qui est absolument ordinaire entre consonnes de la même famille et qu'on peut appeler sœurs, il se produit aussi ce que je nomme des permutations entre consonnes de familles différentes.

Je m'occuperai plus loin des permutations entre labiales et gutturales. Je ne veux mentionner ici que les permutations, bien moins fréquentes, entre gutturales et linguales, ainsi que celles, encore plus rares, entre linguales et labiales.

PERMUTATION ENTRE GUTTURALES ET LINGUALES.

J'ai montré plus haut, à propos de l'*x* et du *c*, que la gutturale peut dégénérer en linguale.

A. *aus* = G. et L. *ex*.

L. *sugere*, A. *saugen* correspondent en français à *sucer* (*suçon*), en russe à *sosat*, sucer. Le *ç* avec une cédille et l'*s* sont la dégénérescence de la gutturale.

C'est presque une règle en grec que les radicaux de

substantifs qui sont terminés en *g* prennent à l'infinitif du verbe correspondant la terminale *ss*, attique *tt*: G. *prag ma*, ce qu'on fait ; G. *prac sô*, je ferai; G. *prass ein* ou G *pratt ein*, faire.

Dans les exemples ci-dessus la permutation se fait de gutturale à linguale. Dans le suivant de linguale à gutturale.

Le latin *sucus*, (F. *suc*, I. *sugo*) devient E. *jugo* (la gutturale *j* est très forte) de même que L. *sapo* (F. *savon*) devient E. *jabon*.

J'en conclus que la permutation peut s'opérer d'une façon générale entre linguale et gutturale ; d'où il suit que, trouvant en sanscrit, pour exprimer l'eau, *jala* et *sala*, je considère *jal* et *sal* comme deux formes différentes d'un même mot.

Une des permutations les plus ordinaires est celle qui a lieu entre la gutturale et les dentales *d*, *t*, *th*. L'oreille confond les sons. Chez nous les gens qui parlent mal disent : *ariqhmétique*, au lieu d'*arithmétique*. Ils mettent une gutturale à la place d'une linguale. Nous avons fait de même quand nous avons transformé L. *tremere* en F. *craindre*.

Je considère comme des formes différentes d'un même mot L. *curvus* et L. *torvus*. Tous deux expriment l'idée de courbe. Pareillement L. *carus*, A. *theuer*, a. *dear*, F. *cher* sont pour moi des variantes d'un même mot.

De même je rattache l'un à l'autre (au n° 22) les mots suivants qui expriment l'idée de mollesse. G. *blax*, mou, G. *blak eia*, mollesse, Scandinave *bleyt a*, amollir, bavarois *blät ell en* devenir mou, F. *blet* (qui est mou).

On trouve un exemple assez rare de transformation

de gutturale en linguale dans notre mot français ***selon*** qni n'est autre que le latin ***secundum***, avec permutation de *c* en *l*.

PERMUTATION ENTRE LABIALES ET LINGUALES.

Il arrive quelquefois que les labiales permutent avec les linguales et réciproquement.

Comparer: G. ***outhar*** et L. ***uber***, mamelle; G. ***eruthros*** et L. ***ruber***, rouge ; G. ***eleutheros*** et L. ***liber***, libre; A. ***thier***, G. ***théra*** et L. ***fera***, animal; G. ***thermos*** et A. ***warm***, chaud ; G. ***th****libein* et éolien ***ph****libein*, presser; I. ***fra*** et I. ***tra***, entre.

On trouvera dans mon travail quelques permutations de ce genre. Je crois, par exemple, que A. ***thal***=L. ***vall is***, vallée.

Un des exemples les plus usuels de cette permutation entre labiales et linguales est celui que présentent les lettres *m* et *n*.

Comparer pour la négation G. ***mé***, arabe ***ma***, picard ***mie***, L. ***ne***. ***non***, A. ***nein***, G. ***ne*** (en composition). Le latin ***monaca*** a donné F. ***nonne***. Notre mot ***nain***, (L. ***nanus***, G. ***nanos*** et ***meion***) se rattache à L. ***minus***; le nain est un homme *moindre* que les autres. On trouvera dans mon travail plusieurs exemples de ce fait. P. ***fien*** est une transformation de L. ***fimus***. Je crois que S. ***déna*** a pu être ***déma***, eau; de même je rattache R. ***pina***, S. ***pén a*** à L. ***spuma***, écume.

Puisque l'*n* peut se subsister à l'*m* il peut aussi bien se substituer au *v*, à l'*f*. Car *m*=*v*=*f*. Nous avons en français ***cunette*** et ***cuvette***. Nous disons ***neuf***, et l'allemand ***neun*** ; l'italien dit à volonté ***novanta*** et ***nonanta***

il dit *annoverare* au lieu de *annumerare*. Le grec *ana*, en haut, se rattache à l'allemand *auf*. A mon sens, G. *an ax*=A. *ob erst*, le supérieur, le chef.

§ 4.

ASSIMILATION.

Les substitutions de consonnes tiennent quelquefois simplement à la position qu'elles occupent, au voisinage occasionnel.

L'assimilation est un fait bien connu. Quand deux consonnes se suivent, il arrive souvent que la première devient semblable à la seconde. J'ai dit que c'est presque une régle en italien. F. *observation* devient I. *osservazione*; F. *maxime* devient I. *massima*; G. *flegma* devient I. *flemma*.

Ce phénoméne, très fréquent en italien, se produit en d'autres langues. On peut aisément le constater. Ainsi L. *flamma*, flamme, doit être la représentation de *flagma* dont la racine, *flag*, a été constatée ci-dessus. Non pas que *flagma* vienne de G. *phlegma*. Le suffixe grec *ma* devient *men* en latin ; G. *phlegma* aurait donné L. *flemmen*, un substantif neutre ; *flamma* pour *flagma* est un substantif féminin, tout à fait latin, formé par assimilation à *m* de la gutturale qui termine le radical latin *flag*, représentant l'idée de feu-lumière.

Il faut donc, quand on compare les radicaux, tenir grand compte de l'assimilation, puisqu'elle a pu les déformer.

C'est ainsi que L, *frigidus* devient en italien *freddo*, froid. Il a suffi de la chûte de la voyelle du suffixe *id* pour que le *g* se trouvât en contact avec le *d* du suffixe; l'assimilation s'est faite, le *g* est devenu un *d*.

J'explique de cette façon G. *blenna*, morve, qui a dû être originairement selon moi *blevina* La chûte de la voyelle *i* a produit *blevna*, d'où *blenna*. De même A. *rinnen*, couler, a dû être *rivinen* (ou *riginen*) et par la chûte de l'*i*, le *v* (ou le *g*) du radical est devenu un *n*.

Une déformation, assez fréquente, que produit l'assimilation, c'est la suppression d'une des deux lettres qu'elle a rendues semblables.

Ainsi, en grec, nous trouvons le substantif *omma*, ce qu'on voit. Il est formé du radical *op*, idée de lumière-œil, et du suffixe *ma*. Le *p* de *op* est devenu *m* par assimilation avec l'*m* du suffixe. Mais en latin nous trouvons le substantif *omen*, signe de ce qui doit arriver et par suite présage; le sens originaire est « ce qu'on voit. » Le mot a dû être *ommen* (pour *opmen* ou *ocmen*). A la longue un des deux *m* a disparu. Est-ce celui du radical ou celui du suffixe ? peu importe. Qu'on écrive *om en* ou *o men*, il n'en est pas moins vrai que la forme primitive était *opmen* ou *ocmen*.

De même, dans le grec *stoma*, bouche, il y a eu suppression d'une lettre. Le mot devait être *stomma*, probablement pour *stopma* : comparer A. *stopfen*, boucher et E. *tapar*, boucher, G. *stupé*, F. *étoupe* (ce qui bouche).

C'est le même fait qui s'est produit dans le grec, *'aima*, sang, qui a dû être *'aimma*, et dont l'esprit rude doit représenter un *d* : comparer H. *dam*, arabe *domm*, sang.

§ 5.

PERMUTATION DE CONSONNE EN VOYELLE.

Les consonnes peuvent se changer en voyelles.

J'ai été obligé de classer l'*u* parmi les labiales, parce que souvent cette voyelle représente un *v* dégénéré.

Il peut aussi bien représenter un *b*. Le préfixe *ab* devant L. *ferre*, porter, forme *au ferre* emporter. Le sustantif L. *fabrica* a donné F. *faurge*, *forge*.

En italien un *l* précédé d'une consonne devient très fréquemment un *i* ; F. *plan* fait I. *piano* ; F. *plein* = I. *pieno* ; F. *clé*, L. *clavis*, = I. *chiave*, etc. Ce changement de *l* en *i* peut se produire indépendamment de toute circonstance particulière ; I. *ingoiare*, engloutir, avaler, est pour *ingolare*.

De même en italien l'*r* se change aisément en *i* : I. *notaio* = I. *notaro*, notaire ; I. *barcaiuolo* = *barcaruolo* batelier ; I. *pajo* = F. *paire*.

J'ai fait remarquer que l'*y* dégénère facilement en *i* ; nous disons *payer* et je *paie* ; de même l'anglais dit *to pay*, payer, et *I paid*, je payais.

En résumé je conclus que rien n'est stable dans le mot, ni les voyelles ni les consonnes. Ces dernières sont un peu moins variables que les premières, mais voilà tout. Il y a des degrés dans la mobilité.

V.

SUPPRESSION DE LETTRES.

Les radicaux sont fréquemment altérés par suppression de lettres.

Il est notoire que F. *luire* est une déformation de L. *luc ere*. Notre mot a perdu le *c* du latin, sauf à allonger la voyelle qui le précédait. Etymologiquement, il faut rétablir cette lettre par la pensée, et rattacher *luire* au radical *luc*, c'est-à-dire à l'idée de lumière, feu, œil, etc.

Si ce phénomène s'est produit, c'est, comme je l'ai

dit plus haut, qu'il a sa cause dans les habitudes de langage de notre race. Le fait de la chûte d'une lettre a donc pu se produire, non seulement dans une langue dérivée comme le français, mais, tout aussi naturellement, dans une langue ancienne comme le latin.

Et en effet on admet sans difficulté que L. *lu men*, lumière, a dû être originairement *luc men*, et qu'il y faut rétablir le *c*.

Ces disparitions de lettres sont très-fréquentes. On peut comparer les mots à une monnaie qui circule. A force de passer de main en main, elle s'use, les images et les lettres s'effacent ; il faut un véritable travail de reconstitution pour la reconnaître. Dans notre mot *larme*, déformation de L. *lacrima*, il y a deux lettres effacées : *c* et *i*. Il se forme ainsi des trous dans le mot. C'est par la comparaison qu'on arrive à les combler. Voici un exemple très-simple, qui ne présente aucune difficulté, car il s'agit d'un mot bien récent ; il ne date que de l'ère chrétienne.

G.	E P I S C O P os	
L.	E P I S C O P us	
A.	B I S CH O F	
a.	B I S H O P	évêque.
E.	O B I S P o	
I.	V E S C O V o	
F.	É V Ê QU E	

On voit que chaque peuple a sa manière de dénaturer le mot. Il arrive parfois qu'on en supprime la partie essentielle. C'est ce qui a lieu dans F. *évêque* où manquent les deux lettres principales, *op*, qui forment la base du verbe grec *sc op ein*, voir, car elles expriment l'idée de l'œil, *op*.

Le phénomène dont s'agit s'est produit de tout temps. Il faut donc étudier les mots latins ou grecs ou sanscrits avec soin pour voir s'il ne leur manque pas quelque lettre effacée ; il est souvent nécessaire d'en combler les lacunes.

Le latin a *fluv ius*, fleuve, qui certainement présente l'idée de couler et couler se dit en latin *flu ere*. A ce mot il manque évidemment un *v*. Il a dû être *fluv ere*.

En français nous avons le mot *fleurs* blanches ; ce sont des écoulements et nullement des fleurs. Le mot a dû être *flu eurs* et originairement *fluv eurs*.

De même dans nos expressions à *fleur* d'eau, à *fleur* de tête, etc., le mot fleur est un abrégé de *fliv eur*, et se rattache à l'idée de I. *liv ello* L. *lib ella* F. *niv eau*. Si on ne faisait pas le rétablissement des lettres effacées, *iv*, (qui sont la partie essentielle du mot) on ne pourrait pas voir qu'il s'agit de l'idée de surface, qui est suivant moi un dérivé de celle de niveau, d'égalité.

En latin *cru or*, le sang, est un mot déformé. Je me disais, en le comparant à L. *flu or*, car le sang c'est un liquide, que *cru or* devait être une autre forme de *flu or* (L'initiale *cr* équivaut souvent à *fl*) et que par conséquent, puisque *flu or* est un abrégé de *fluv or*), *cru or* est un abregé de *cruv or*, Je n'en avais pas la preuve. C'est le russe qui me l'a fournie ; en russe le sang se nomme *krov*.

Le grec, langue très-mobile, offre de nombreux exemples de ces suppressions de lettres. Le verbe *plein*, naviguer, est une abréviation de *plev ein* comme le prouvent : S. *plav âka*, bateau, radeau ; S. *plav é*, flotter ; R. *plav at*, flotter. Du reste *plein* fait au futur *pleu somai*, où le *v* reparaît transformé en *u*.

De même le verbe grec *rein*, couler, est une abréviation de *rev ein*, et se rattache à L. *riv us*,rivière, écoulement. Il fait au futur *reu somai*, pour *rev somai*; l'*u* remplace le *v*.

Il arrive souvent que la suppression d'une consonne a pour conséquence l'allongement de la voyelle qui la précède, beaucoup plus rarement celui de la voyelle qui la suit.

On sait par exemple qu'en français *col* devient *cou*, que L. *prædicare* devient *prêcher*, que L. *spons us* devient *époux*.

| | | |

par un *h*, qu'on a placé devant le mot s'il commence en voyelle, après l'initiale, s'il commence en consonne.

Les latins ont ainsi procédé et les modernes ont suivi leur exemple. Nous disons *hypothèse* et *hémorragie*, et nous disons *diarrhée*. Quelquefois nous supprimons l'*h*, de même que les grecs supprimaient l'esprit rude; nous écrivons *anémie* au lieu de *anhémie*.

Mais au point de vue étymologique, il faut, toutes les fois qu'on rencontre en grec un esprit rude, reconstituer la lettre qu'il remplace et qui a été *détournée* ; c'est pour cela que je la marque par une *apostrophe*, mot qui exprime l'idée de détourner.

Cette lettre peut-être d'une nature quelconque. Pour la rétablir il faut comparer les mots qui, dans d'autres langues, expriment la même idée que le mot grec.

Voici quelques exemples :

LABIALES REMPLACÉES PAR L'ESPRIT RUDE.

L.	P	O	S	T	ERUS	qui est après.
G.	'	U	S	T	EROS	
L.	F	R	A	NG	ERE	rompre.
A.	B	R	E	CH	EN	
G.	'	R	Ê	G	NUNAI	
A.	M	I	T			avec.
G.	M	E	T		A	
G.	'	E	T		AIR OS	compagnon (qui est avec)
R.	V	O	D		A	eau.
G.	'	U	D		ÔR	
L.	V	E	S	P	ER	soir.
G.	'	E	S	P	ER A	

L.	V	I	G		OR		vigueur.
G.	'	U	G		IÊ		bonne santé.
L.	F	R	I	G	US		froid.
G.	'	R	I	G	OS		
G.	B	R	E	QH	EIN		tremper.
»	'	R	O	G	EUS		teinturier (qui trempe).

GUTTURALES REMPLACÉES PAR L'ESPRIT RUDE.

G.	K	A	R	P	OS		fruit (ce qu'on prend).
L.	C	A	R	P	ERE		prendre.
G.	'	A	R	P	AZ EIN		prendre.
L.	C	U	RR		US		char.
F.	CH	A	R				
G.	'	A	R		MA		
S.	G	R	A	N	A		nez.
G.	'	R	I	N			

LINGUALES REMPLACÉES PAR L'ESPRIT RUDE.

L.	S	U	P		ER		au-dessus.
G.	'	U	P		ER		
L.	S	E	X				six.
G.	'	E	X				
L.	S	E	D		ERE		s'asseoir.
G.	'	E	D		RA		siège.
S.	S	R	A	V	A		fontaine.
G.	'	R	E	V	EIN		couler.
G.	'	R			EIN		
G.	T	OU					(de le) du.
G.	'	O					le.

F.	D	E	M	I	SPHÈRE	hémisphère.
G.	'	Ê	M	I	SPHAIR ON	
L.	D	I	G		N US	digne.
G.	'	I	K		AN OS	

Ainsi gutturale, labiale, ou linguale, peu importe, toute lettre initiale peut, en grec, avoir été remplacée par un esprit rude.

Cet esprit lui-même peut avoir disparu ; et alors il ne reste plus de trace de la lettre supprimée. Ainsi le grec a, pour dire la rosée, un mot, *ers é*, sans esprit rude, un autre, *'ers é*, avec esprit rude. Il faut rétablir un *v* comme initiale; car le sanscrit a *vars ami* pour dire arroser. La série des formes est donc celle-ci: *vars, vers, 'ers, ers.*

C'est ainsi qu'il faut rétablir un *v* comme initiale du substantif G. *oin os*, vin, qui n'a pas d'esprit rude. (A. *wein*, L. *vin um*).

Je parlerai plus loin de la métathèse, très fréquente quand il s'agit des linguales *l* et *r*. Ce phénomène, combiné avec celui de la suppression d'une lettre remplacée par l'esprit rude, produit des résultats comme ceux ci-après. L'aspect du mot est complètemcnt changé. Pour retrouver sa forme primitive il faut, d'une part, rétablir la lettre que l'esprit rude représente et ensuite rendre à la linguale (*l* ou *r*) la place qui lui appartenait. Ainsi A. *Wurz el* explique G. *'riza*, racine, qui devrait être *virza;* A. *werf en* explique G. *'riptein*, jeter, qui devrait être *virptein ;* A. *werk*, ce qu'on fait, expliqne G. *'rek tês,* celui qui fait, qui devait être *verk tês* ; l'égyptien *ouard a* explique G. *'rod on*, rose, qui devrait être *word on.*

A.	W	U	**R**	Z	EL	racine.
G.	,	**R**	I	Z	A	
A.	W	E	**R**	F	EN	jeter.
G.	,	**R**	I	PT	EIN	
A.	W	E	**R**	K		œuvre.
G.	'	**R**	E	K	TÊS	celui qui fait.
Égyptien	OU	A	**R**	D	A	rose.
G.	'	**R**	O	D	ON	

On peut induire de là que le nom ancien du Volga, qu'on trouve en grec sous la forme *'ra*, peut-être rétabli sous la forme *var*. C'est le nom de la rivière d'après laquelle est dénommé notre département du Var. Et on verra que ce mot, en sanscrit, signifie eau, par conséquent fleuve.

VI.

ADDITION DE LETTRES.

—

S'il y a des lettres qui disparaissent du radical, en revanche il y en a qui viennent s'y ajouter.

§ 1er

ADDITION DEVANT LE RADICAL.

Fréquemment, devant le radical, vient se placer une lettre que les grammairiens appelle prosthétique, ou

mieux prothétique, ce qui veut dire qu'elle est *placée devant*, mais ce qui n'explique rien.

Cette lettre est ordinairemeut un *s*, en allemand un *sch*, que l'anglais ramène à un *s*.

En voici quelques exemples :

G.	T R E P	EIN	tourner.
G.	**S** T R E PH	EIN	
L.	L I M	US	limon.
A.	**SCH** LA MM		
a.	**S** L I M	E	
R.	P R A V OST		justice.
R.	**S** P R A V EDLIV	OST	
L.	N I X		neige.
R.	**S** N I G		
A.	**SCH** NEE		
L.	N I V	EM	
a.	**S** N O W		
G.	QH U T	OS	versé.
L.	**S** C U T	A	Vase où on verse
I.	**S** C O D	ELLA	
F.	**É** C U	ELLE	
L.	L U B	RIC US	glissant.
A.	**SCH** L Ü PF	RIG	
a.	**S** L I PP	ING	

Que signifie cette lettre prothétique, *s*, *sch* ? Pourquoi cette addition qu'on rencontrera plus d'une fois dans mon travail ?

Je pense que c'est le reste du préfixe *ex*, qui se trouve ainsi réduit à *s, sch.*

Tantôt il signifie « dehors ». Ainsi dans L. *spargere*, répandre, je trouve, comme radical, *par*, exprimant l'idée d'eau, (comparer S. *var*, eau) et je considère l'*s*

prothétique comme exprimant l'idée de sortir. Répandre, c'est verser dehors.

Tantôt c'est un préfixe explétif, comme le *com*, *con*, du latin, le *be*, *ge*, de l'allemand. Le mot que je viens d'employer « *ex*plétif » suffit comme exemple ; *ex* exprime l'idée de ce qui est terminé, parachevé, parfait. *Explétif* veut donc dire *complet* et plus que *complet*.

Il convient de noter en passant qu'au commencement d'un mot *s*, suivi de consonne, devient en espagnol *es* et en français se réduit à *é*, abréviation de *es*. C'est pourquoi nous trouvons :

L.	**S**	CUT	A	A.	**SCH**	MELZ	EN	fondre.
I.	**S**	COD	ELLA	I.	**S**	MALT	O	émail (ce qui est fondu).
E.	**ES**	CUD	ILLA	E.	**ES**	MALT	E	
F.	**É**	CU	ELLE	F.	**É**	MAIL		

A.	**S**	**CH**	EN K	EN	verser.	
E.	**ES**	**C**	AN C	I AR		
F.	**É**	**CH**	AN S	ON	échanson (celui qui verse)	

On comprend que cette addition au mot, cette lettre ou ces lettres prothétiques constituent une difficulté parfois assez grande pour celui qui cherche à dégager le radical. Je suppose un mot commençant par *st*. On peut se demander si l'*s* fait partie du radical comme dans L. *stare*, A. *steh en*, être debout ; ou bien s'il est prothétique comme dans G. *streph ein*. L'embarras est parfois très grand ; on risque fort de se tromper. Il en est de même pour les mots allemands qui commencent par *sch* puisque cet *sch* peut tantôt faire partie du radical, comme dans *schütten*, verser, tantôt être prothétique comme dans *schmelzen*, *schmant*, *schmutz* etc.

G.		MALTH	A	cire liquide.
a.		MELT		fondre.
A.	SCH	MELZ	EN	fondre.
E.		MANT	ECA	ce qui est onctueux.
A.	SCH	MANT		crême.
L.		LIM	US	limon.
A.	SCH	LAMM		
a.		MUD		boue.
A.	SCH	MUTZ		

Je dois signaler un autre genre d'addition très fréquent qui se produit devant les linguales *r*, *l*, *n*, surtout devant *r* et *l*.

Il vient se placer devant ces linguales une autre consonne, labiale, gutturale, ou linguale, comme pour renforcer soit le sens du mot, soit, plus probablement, l'accentuation de l'initiale *r, l, n*.

Nous en avons en français un exemple bien connu.

Du latin *ran a*, vient le diminutif *ran uncula*, dont nous avons fait *gren ouille*. Il est venu se placer un *g* devant l'*r* initial. Cela ne change absolument rien au sens du mot. Ce *g* prothétique n'a pour effet que d'appuyer l'*r* de *rana*.

C'est ainsi que je m'explique les formes initiales *pr, br, fr, phr ; kr, cr, chr, gr, schr ; thr, tr, dr, sr,* et, avec addition d'*s* prothétique, *spr, scr, str*.

C'est ainsi que, de même, *l* initial devient *pl, bl, vl, fl, phl*, (et avec addition de l'*s* prothétique *spl)* aussi bien que *kl, schl, sl, gl, cl ;*

Que *n* initial devient *dn, schn, sn*.

En pareil cas j'estime que la consonne qui précède les

lettres *r*, *l*, *n*, est accessoire, que malgré le renforcement ainsi opéré ce sont toujonrs *r*, *l*, *n* qui forment la base de l'initiale.

Ainsi je considère comme ayant au fond le même radical A. *schlag en*, battre, et L. *flag ellum*, instrument pour battre ; *schl* = *fl*.

De même, A. *klag e*, réclamation, a pour moi même radical que L. *flag itium*, réclamation. L'idée est celle du son ; *kl* = *fl*.

On verra au n° 18 un même radical allemand se présenter sous les formes *kleck* et *fleck*. A. *klecks en* = A. *fleck en*, tacher.

Et puisque *r*, *l*, *n* sont des linguales qui se substituent aisément l'une à l'autre, d'où il suit, par exemple, que *r* = *n*, il faut en conclure que *sr* = *sn* ; que l'on trouve donc, au fond, un même radical dans S. *srav a*, fontaine, (qui coule) et S. *snav ê*, couler, a. *sniv el*, roupie (qui coule) ; *srav* = *snav*.

De même, puisque *l* = *r*, au fond, le radicat *fluv* = *cruv*, et L. *flu or* = L. *cru or* comme il a été dit ci-dessus ; *fl* = *cr*.

L. *flu ere*, couler = S. *sru* couler ; *fl* = *sr*.

L. *flag ellum*, fléau, = celtique *srog el*, fléau ; *fl* = *sr*.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler quelques unes des applications, qu'on trouvera dans mon travail, de cette observation sur le rôle tout à fait accessoire de la consonne qui s'ajoute devant *r*, *l*, *n*.

Je prends par exemple le mot F. *roupie*, qui représente suivant moi, un liquide qui dégoutte, qui coule (du nez) ; le mot G. *roph êma*, breuvage, c'est-à-dire un liquide qu'on fait couler (dans le gosier) ; le mot *rob*, liquide que vendent les pharmaciens, breuvage particulier. Dans ces trois mots le radical est *rob*, *roph*, *roup*. Il a pour

initiale un *r*. Si devant cet *r*, je place une linguale, *d* ou *t*, j'aurai : a. *drop*, goutte, A, *trauf*, radical de *trauf e*, gouttière, qui représente exactement l'idée qu'exprime *roup* dans F. *roup ie*. Je n'ai donc aucunement modifié l'idée en mettant devant l'*r* une linguale. Je ne la modifie pas davantage si j'y mets une gutturale, par exemple un *k* dans R. *krov*, le sang (ce qui coule), un *c* dans L. *cruv or*, réduit à *cru or*, le sang.

Je puis même placer un *s* devant cette initiale *cr* sans que le sens essentiel soit altéré. J'aurai ainsi L. *scrof*, radical de *scrof ul œ*, écrouelles, c'est à dire écoulements. Mais cet *s* peut être le reste d'un préfixe *ex* marquant que c'est un écoulement qui se produit « au dehors ».

Ce que je viens de faire pour les radicaux qui ont *r* comme initiale, je le fais pour ceux qui ont l'initiale *l*.

Le latin a *lu es*, eau, qui est, selon moi, une abréviation de *luv es*, comme le prouvent les dérivés *e luv ies*, *di luv ium*, où on retrouve le radical *luv* exprimant l'idée de couler. Je place devant ce radical une labiale, et j'ai des mots qui expriment cette idée : L. *fluv ius*, F. *fleuv e*, a. *flow*, couler, L. *fleb ilis*, déplorable, G. *phleb s*, veine, (où le sang coule), L. *pluv ia*, pluie (qui coule). Au lieu d'une labiale *f*, *p*, *ph*, je puis mettre devant l'initiale *l* une gutturale, *k*, *sch*, et j'ai des mots qui expriment la même idée dans G. *klau ma*, pleurs (où l'*u* remplace le *v*) ; dans A. *schlabb ern*, bavarder, qui procède de l'idée de baver, c'est-à-dire de couler.

J'estime donc que *kl* ou *schl* = *fl*, *pl* = *kr*, *cr* = *br*, *dr*, *tr*, en un mot que les lettres qui précèdent l'*r* ou l'*l* sont accessoires ; elles ne changent pas le sens.

J'ai dit, plus haut, qu'en italien un *l* précédé de consonne devient un *i* : par conséquent *pl* = I. *pi* ; je

conserve cette écriture et au-dessous de L. *pluv ia*, j'écris I. *piov ere*.

En espagnol en pareil cas *pl* devient *ll* ; j'écris donc au-dessous de I. *piov ere*, E. *llov er*, pleuvoir.

F.		R	O	B		rob.	
»		R	OU	P	IE	roupie.	
G.		R	O	PH	ÊMA	breuvage.	
a.	D	R	O	P		goutte.	
A.	T	R	AU	F	E	gouttière.	
R.	K	R	O	V			
L.	*C	R	U	V	OR	le sang.	
»	C	R	U		OR		
L.	S C	R	O	F	ULÆ	scrofules.	
F.	É C	R	OU		ELLES	écrouelles.	
L.		*L	U	V	ES		idée de couler.
»		L	U		ES	eau.	
»	DI	L	U	V	IUM	déluge.	
»	F	L	U	V	IUS	fleuve.	
F.	F	L	EU	V	E		
a.	F	L	O	W		couler.	
L.	F	L	E	B	ILIS	déplorable.	
G.	PH	L	E	B	S	veine.	
L.	P	L	U	V	IA	pluie.	
I.	P	I	O	V	ERE	pleuvoir.	
E.	L	L	O	V	ER	pleuvoir.	
G.	K	L	A	U	MA	pleurs.	
A.	SCH	L	A	BB	ERN	bavarder.	

Je mentionne pour mémoire des cas, assez rares, où on trouve devant l'initiale une syllabe, ou une voyelle, qui est le reste d'un préfixe.

Ainsi dans G. *ko lumb ân*, plonger, *ko* est selon moi l'abréviation de *kata*, en bas ; dans G. *o morg nunai*, essuyer, la première lettre, *o*, est le reste du préfixe *apo*.

§ 2e.

ADDITION APRÈS LA TERMINALE.

Les additions de lettres après la consonne terminale d'un radical sont encore plus fréquentes que celles qui se produisent devant l'initiale.

S'agit-il seulement d'une lettre semblable à la terminale ? C'est un simple doublement de consonne, comme nous en faisons souvent. Avec le substantif *nom*, nous faisons le verbe *nommer*, où l'*m* est doublé. On a vu ci-dessus L. *lim us*, F. *lim on*, a. *slim e*, A. *schlamm* ; ce dernier mot double l'*m*. De même l'italien, dans *battello*, double le *t* de notre mot *bateau*. De même le latin *moll is* double l'*l* du grec *mal akôs*, mou.

S'agit-il d'une lettre de la même famille que la terminale ? C'est presque tonjours un doublement, C'est ainsi que s'expliquent les terminales *ld*, *lt*, *lth*, *lz*, etc, qu'on trouve par exemple dans A. *mild* qu'il faut rapprocher de L. *mit is*, doux ; dans G. *malth a*, cire liquide, a. *melt*, A. *schmelzen*, fondre, qu'il faut rapprocher de G. *mal akos*, mou.

Je me réserve de m'expliquer plus loin sur les terminales *nd*, *nt*, etc, qui peuvent être des doublements.

On peut encore considérer comme doublements les terminales *mb*, *mp*, etc. Du latin *eb rius*, ivre, l'espagnol a fait *emb riago*, et l'italien *imb riaco*.

Mais quelquefois il vient se placer, après la labiale ou la gutturale qui termine le radical, une consonne d'une autre famille, la linguale *t*, et cette consonne n'a que la valeur d'un doublement. De là viennent les terminales *pt*, (G. *bapt ein*, plonger), *ft* (A. *saft*, sève, suc), *cht* (A. *acht ung*, attention, action de l'œil), *scht*

(A. *gischt*, écume) *kt*, (G. *nukt*, nuit), *ct* (L. *noct*, nuit).

Cette addition du *t* peut être une cause d'erreur ; il y faut prendre garde. Car il arrive souvent que le *t* final ne fait point partie de la terminale, qu'il est le reste d'un suffixe qui a perdu sa voyelle, notamment, en latin, du suffixe qui sert à former le participe passé et les substantifs qui en dérivent.

Ainsi dans L. *pict ura*, peinture, le *t* est un suffixe, le radical est *pic* ; (*ping* à l'infinitif du verbe *ping ere*, peindre). De même dans L. *lautitia*, abondance, le radical est *lau* (pour *lav*) ; additionné du suffixe *it* le mot est devenu *lav it*, puis *laut*, d'où l'adjectif *laut us*, et le substantif *laut itia*.

Ce fait d'une consonne qui est placée immédiatement après le radical, mais qui n'en fait pas partie, est extrêmement fréquent et constitue souvent une véritable difficulté. Il est important de séparer du radical les suffixes qui le suivent et qui souvent, par suite de la suppression de la voyelle, se réduisent à une consonne. Il semble que cette consonne fasse corps avec le radical.

On serait tenté de croire, par exemple, que le radical de L. *regn um*, royauté, a pour terminale *gn* et par conséquent que ce radical est *regn*. Ce serait une erreur. Le radical est *reg* ; l'*n* qui suit le *g* est le reste du suffixe *in* qu'on trouve dans L. *reg in a*, reine.

Les linguales *r* et *l* sont des consonnes qui, comme terminales, offrent le plus fréquemment occasion d'appliquer cette observation.

Dans les formes *rb*, *rc*, *rch*, *rd*, *rg*, *rk*, *rl*, *rm*, *rn*, *rp*, *rq*, *rs*, *rz*, la terminale du mot est *r*. Les consonnes qui suivent sont celles d'un suffixe qui a perdu sa voyelle.

De même dans les formes *lc*, *lch*, *lk*, *lg*, *ln*, *lp*, *lv*, le

radical est terminé par *l*. Les consonnes qui suivent sont des restes de suffixes. Le fait peut s'établir, comme toujours, au moyen de comparaisons. Ainsi, en rapprochant l'adjectif A. *kalt*, a. *cold*, froid, de R. *qholod*, on voit qu'il manque, en allemand et en anglais, une voyelle que le russe a conservée. De même, en rapprochant le russe *moloko*, lait, de A. *milch*, a. *milk*, on voit qu'il manque à l'anglais et à l'allemand une voyelle devant *ch*, *k*.

Quand on trouve un *c* après une terminale en *s*, on peut éprouver de l'embarras ; *sc* peut être une consonne terminale (L. *visc um*, gui) mais ce peut être aussi un simple *s* suivi d'un suffixe dont il ne reste qu'un *c*. Ainsi L. *vas culum* doit se rétablir en *vas ic ul um*, petit vase. Le radical est seulement *vas* ; il est suivi des deux suffixes *ic* et *ul* ; du premier il n'est resté qu'un *c*.

§ 3°.

INTERCALATION.

Il y a une lettre qui a la propriété de s'intercaler fréquemment devant la terminale ; c'est la lettre *n*. Le phénomène se rencontre aussi bien quand la terminale est une labiale que lorsqu'elle a la nature de gutturale ou de linguale.

Il est plus rare devant la labiale : j'entends que rarement l'*n* conserve sa forme devant les labiales. Cependant j'en cite quelques exemples (entr'autres S. *minv é* uriner, n° 32; I. *inv erno* hiver, n° 12; A. *sanft*, doux, n° 22). Le plus souvent, l'*n* intercalé devant la labiale se convertit en *m*, en vertu de la loi d'assimilation qui

fait que nous écrivons *im*possible au lieu de *in*possible. C'est ce qui produit ces terminales *mp, mpf, mb* que j'ai signalées plus haut (L. *eb rius*, E. *emb riago*, I. *imbriaco*) et qu'on peut, ainsi que je l'ai dit, considérer comme des redoublements.

J'estime que dans les verbes grecs ou latins dont le radical se termine en *mb*, *mp* à l'infinitif présent et aux temps qui en sont dérivés, l'*m* est la transformation d'un *n* intercalaire. Ainsi je crois que G. *lamb anein*, prendre, est une transformation de G. *lab ein*, infinitif de l'aoriste ; que L. *rump ere*, briser, est une transformation de *rup ere*, dont le radical *rup* est conservé dans le parfait L. *rup isse*, avoir brisé, comme il l'est dans L. *rup es*, roche (chose brisée).

En général le parfait du latin et l'aoriste second grec offrent des formes plus anciennes que l'infinitif présent.

Si l'*n* s'intercale devant la labiale terminale, à plus forte raison le trouve-t-on fréquemment devant la linguale qui termine un radical. C'est alors un simple redoublement de linguale, puisque l'*n* est une linguale. C'est pourquoi je considère les terminales *nd*, *nt*, comme des doublements de linguale produits par intercalation de *n*.

C'est ainsi que comparant L. *fund ere*, verser, au parfait L. *fud isse*, avoir versé, G. *manth anein*, apprendre, à G. *math ein*, infinitif aoriste du même verbe, je regarde comme intercalaire l'*n* que l'on trouve à l'infinitif présent du verbe latin ou grec.

Si le radical primitif de L. *fund ere*, verser, est *fud*, j'en conclus que L. *fund*, transformation de *fud*, se rattache à G. *'ud* (pour *vud*) radical de G. *'ud ôr*, eau, liquide : on ne verse qu'un liquide.

Par la même raison L. *unda*, eau (qui a dû être *funda*) se rattache à G. *'ud or*, eau. Dans le mot latin il y a un *n* intercalé.

De même encore, je vois dans les mots grecs *pot amos*, fleuve, et *pont os*, mer, un même radical, modifié dans le second par intercalation de l'*n*, et qui, dans l'un et l'autre mot, exprime l'idée d'eau.

Enfin l'*n* s'intercale devant la gutturale terminale ; c'est un phénomène très-fréquent. Il produit les terminales *ngu*, *nk*, *nc*, *nch*, *nsch*, *ng*, *ngu*, *nj*.

En grec, il se marque par le doublement de la gutturale. G. *aggelos* = L. *angelus*, F. *ange*. Il en est de même quelquefois en sanscrit.

Il faut tenir grand compte de cette intercalation. Elle explique par exemple que L. *angu is*, serpent, se rattache à G. *eqh is*, couleuvre, et à P. *équille*, petit poisson de formes pointues. Le latin a intercalé un *n* devant la terminale. Les mots ci-dessus dérivent de l'idée de ce qui est pointu, de ce qui pique, *ac*.

A la même idée de pointe, se rattachent les mots L. *anch ora*, F. *anc re*, G. *agk ura*, dans lesquels s'est intercalé un *n* (en grec un *g*).

De même l'*n* s'est intercalé dans L. *clang or*, A. *klang*, son, devant le *g* qui termine le radical de A. *klag e*, plainte. Tous ces mots appartiennent à l'idée de son.

Le verbe latin *tang ere*, toucher, présente la même intercalation de l'*n*, comme on le voit par le parfait *te tig isse*, ou par le participe passé *tac tus*. (voir ce qui a été dit ci-dessus de L. *rump ere* et L. *fund ere*) ; *tag*, *tig* sont devenus à l'infinitif *tang*.

C'est ainsi que *pic*, radical du participe passé *pic tus*, peint, donne à l'infinitif L. *ping ere* peindre ; que L.

inqu in atus, imbibé, a même radical originaire que L. *aqu a*, eau. On n'imbibe qu'avec un liquide. Le mot originaire a dû être *aqu inatus*. La voyelle *a* est tombée à *i* (voir ci-dessus *tac tus* et *te tig isse*) et l'*n* s'est intercalé devant la gutturale *qu* ; de là *inqu inatus*.

Il convient de signaler un phénomène consécutif, spécial à la terminale *ng*. Elle devient fréquemment *gn*. C'est ainsi que tous les verbes italiens dont le radical se termine en *ng* peuvent prendre aussi bien *gn*. On dit I. *ung ere* et *ugn ere*, oindre, I. *ping ere* et *pign ere*, peindre, etc. Nous avons de même en français *long itude* et *é loign ement* qui tous deux viennent du latin *long è*, loin. Mais la terminale *gn* n'est pas toujours la transposition de *ng* ; quelquefois elle remplace simplement un *n*.

Une autre transformation consécutive de *ng* c'est la terminale *nd*. Le latin *ping ere*, *ungu ere*, (ou *ung ere*) nous donne *peind re*, *oind re*, dont les participes présents *peign ant*, *oign ant*, prennent la terminale *gn* (pour *ng*.)

Il convient de mentionner l'intercalation d'autres lettres que l'*n* ; le phénomène se produit d'ailleurs dans une partie quelconque du mot.

C'est ainsi que du latin *ul ul are*, ou de l'allemand *heul en*, nous avons fait *hurl er*. Nous avons intercalé un *r* devant la terminale.

L'espagnol commet une faute du même genre quand dans *estrell a*, étoile, il intercalc un *r* qui n'existe pas dans L. *stell a*. Le latin *fund a*, le grec *sphend oné* expriment le mouvement *tournant* (A. *wend en*, tourner) de l'instrument que nous nommons *fronde*. Dans notre mot français nous avons, sans aucun motif, intercalé

un *r* qui en change l'aspect et ne permet d'en reconnaître le sens que si on remonte à l'origine latine et grecque.

Etymologiquement ces intercalations n'ont aucune raison d'être. Elles sont absurdes. Mais encore une fois les langues sont faites par les illettrés, et les gens qui entendent mal ou prononcent mal sont souvent les meilleurs livres à consulter. N'y a-t-il pas des personnes qui disent : de la *chloupe* aux *chloux* pour de la soupe aux choux ?

VII.

TRANSPOSITION DE LETTRES.

—

Que de fois on sourit en entendant les gens illettrés dénaturer les mots ? Au lieu de se moquer d'eux, on devrait étudier les transformations qu'ils opèrent, car ce qu'ils font s'est fait bien avant eux, et les langues sont l'œuvre de gens qui souvent parlaient mal.

Pourquoi donnons-nous le nom *Mahomet* au célèbre prophète arabe ? Nous savons pourtant bien qu'il s'appelait *Mohammed*. Nous mettons l'*o* à la place de l'*a* et l'*a* au lieu de l'*o*.

Pourquoi du latin *scint illa* avons nous fait *étincelle* au lieu d'*écint elle* ? Nous mettons le *t* à la place du *c* et le *c* à la place du *t*.

Pourquoi l'*x* (*c s*) se décompose-t-il souvent en *sc*, *squ*

comme je l'ai fait remarquer à propos des gens qui disent le beau *sesque*, transposant les lettres *c* et *s* ?

La transposition de lettres, la métathèse, comme on l'appelle d'un nom grec, est un fait considérable et j'y reviendrai au chapitre troisième.

Je veux seulement le noter ici en constatant que les linguales *l* et *r* se transposent avec une extrême facilité.

Nous disons F. *fermer*, mais le picard dit *fremer*, l'allemand *ein fried igen*, le grec *phrass ein*.

Le grec *kal ein*, appeler, correspond au substatif *klé sis*, convocation, appel.

De même le substantif A. *kreis*, cercle, correspond au verbe A. *kehr en*, tourner. L'adjectif A. *krumm* est, suivant moi, le même mot que L. *curv us*, F. *courbe*.

Le verbe L. *glut ire*, avaler, se rattache à L. *gul a*, gosier. Le substantif L. *gla cies*, F. *glace*, se rattache à S. *jal a*, L. *gel u*, F. *gel ée*, froid.

Ce déplacement de *l*, *r*, s'opère non seulement au moyen de ce que ces linguales viennent se placer devant la voyelle au lieu de rester après elle, comme dans les exemples ci-dessus, mais quelquefois au moyen de ce qu'elles sautent par-dessus une consonne. C'est ainsi que nos vieux mots français *beuvrage*, *abeuvrer*, etc, sont devenus *breuvage*, *abreuver*, *abreuvoir*; l'*r* est venu se placer devant *euv*, franchissant, de droite à gauche, non seulement la voyelle *eu*, mais même la consonne *v*. De même, dans notre mot *tremper*, qui devrait être *temprer*, de L. *temper are*, on voit l'*r* sauter à gauche devant *emp* et s'intercaler après le *t*.

La fréquente mètathèse de *l*, *r*, donne souvent lieu à de sérieuses difficultés, car ce sont justement les deux linguales qui sont le plus ordinairement renforcées

comme initiales par une consonne prothétique ; ainsi que je l'ai expliqué plus haut, *r* initial devient *pr* ; *l* initial devient *pl*, etc.

Quand on trouve un radical qui commence par *pr, pl,* se pose donc cette question : l'initiale est-elle *r*, *l*, comme dans G. *proum non,* prune, dans L. *pluv ia,* pluie, où *p* ne fait que renforcer l'initiale *r*, *l* ? A-t-on affaire au contraire à un radical qui aurait eu la forme *par*, *pal,* c'est-à-dire qui aurait eu pour initiale un *p*, mais qui, par métathèse, aurait pris la forme *pra, pla* ? La question est parfois très embarrassante.

J'estime que I. *sprazz are*, arroser, est, par suite de métathèse, une transformation de L. *sparg ere*, arroser, répandre ; que *pra* est là pour *par*.

J'estime aussi que dans F. *plat,* on trouve la même métathèse, car un *pal ier*, est une chose plate, de même que le *pal eron*, l'*é paul e,* L. *spall a,* sont choses plates; *pla* est donc pour *pal*.

Mais j'avoue que, dans bien des cas, la solution ne m'apparaît pas avec certitude. Tout ce que je puis dire c'est que j'ai fait de mon mieux pour la trouver.

C'est par ces mots que je veux terminer le présent chapitre.

CHAPITRE TROISIÈME.

HYPOTHÈSE.

I

LE GERME.

Malgré tous les accidents si divers qui peuvent l'avoir altéré, modifié, mutilé, transformé, défiguré, on peut arriver à reconnaître un radical. C'est quelquefois très difficile et on court risque de se tromper ; mais enfin ce n'est pas impossible.

Car il a une famille, si ce n'est dans le pays où on le trouve, au moins dans d'autres pays, peu importe qu'ils soient voisins ou éloignés. On peut le rattacher à ses parents proches, et au besoin reconstituer les traits qui lui manquent, rétablir ceux qui sont altérés.

Puisqu'un radical est l'expression d'une idée, il faut donc, comme je l'ai dit, rechercher la famille, recueillir tous les mots qui expriment la même idée.

Le procédé est facile à employer lorsqu'il s'agit d'une idée très-simple, qui doit être la même pour tous les hommes dans tous les temps et dans tous les pays.

Les noms de nombre offrent à cet égard le précieux

avantage d'idées absolument identiques chez tous. Un, c'est un en tous temps et en tous lieux ; deux c'est deux. Il n'y a pas de nuance possible.

L'étude des noms de nombre, en même temps qu'elle m'a permis de constater les modifications dont le mot est susceptible, m'a confirmé dans ma croyance à la commune origine des langues indo-européennes, et m'a fait entrevoir la probabilité d'un lien de parenté très ancienne entre elles et les langues sémitiques.

Mais il y a des faits matériels qui peuvent également avoir éveillé chez les hommes de notre race des idées identiques. J'ai cité plus haut la nuit et j'y reviendrai tout-à-l'heure. J'ai cité la lumière, le feu, l'eau, le son, la piqûre, en un mot, les choses qui ont, dès l'origine, affecté les sens de l'homme.

Ce sont les radicaux qui expriment ces idées primitives qui sont nécessairement communs à toutes nos langues indo-européennes.

Lorsqu'on arrive à des faits un peu compliqués, il se produit, par suite de la diversité des manières de voir, c'est-à-dire des idées que l'on a pu s'en faire, la variété d'expressions que j'ai signalée précédemment. Une assiette, pour un Français, c'est une chose qui est posée, *assise* ; pour un Italien, c'est une chose ronde (*tondo*, abréviation de *rotondo*) ; pour un Allemand, c'est une chose en terre (*teller*). Chacun a vu à sa façon. Les idées étant différentes, les radicaux sont différents.

A plus forte raison en est-il de même lorsqu'il s'agit de choses abstraites, immatérielles, qui n'ont été dénommées qu'au moyen d'images, de métaphores, de comparaisons avec les objets matériels, à une époque déjà bien éloignée des commencements du langage.

C'est donc dans les idées primitives de l'homme qu'il

faut chercher les radicaux primitifs. C'est là qu'il faut remonter pour trouver une expression qui doit être la même, puisque l'impression a dû être la même.

Ainsi, il est certain que l'alternance du jour et de la nuit est un des premiers faits qui se sont imposés à l'attention de l'homme. Qu'est-ce que la nuit? Comment a-t-elte été dénommée quand nos auteurs ont été en état de lui donner un nom?

Nous étions assis, ma femme et moi, sur le banc devant la maison, respirant l'air frais du soir. Il faisait si beau et si bon que nous ne pensions pas à nous retirer quand déjà, cependant, les étoiles se détachaient sur le bleu foncé du ciel. Une petite nièce, qui trottait près de nous dans le jardin, se rapprocha. " Cré nom, ma tant' Iaure. " Elle faisait comme les Italiens, cette petite fille, et après une consonne convertissait en *i* la consonne *l* de Laure; j'avais déjà remarqué cette prononciation et nous y étions habitués. Mais ce qui nous surprit fort, c'était que notre petite nièce prononçât un juron. "Cré nom!" Où pouvait-elle bien l'avoir entendu? Elle le répéta. Nous n'y comprenions rien. Enfin nous devinâmes ce qu'elle voulait dire. *Cré,* c'était *clair* (un *r* pour un *l*), et le mot suivant c'était Ia négation *non*. "Clair non"; il ne fait pas clair. C'est pourquoi elle se rapprochait, n'y voyant plus assez pour jouer.

Voilà comment les premiers hommes ont dû penser, et ont dû dénommer la nuit.

Je décompose donc le mot nuit : L. *noct*, A. *nacht*, R. *notch*, G. *nukt*. J'y trouve une négation exprimée par l'initiale *n,* et l'idée de clarté, lumière, de ce qui frappe l'œil, exprimée par le radical *oct*, *acht*, *ukt*, *otch*.

Le mot veut dire qu'il ne fait pas clair, qu'on n'y voit pas.

Ainsi dans le radical *noct* il y a deux idées, donc il y a deux radicaux ; c'est un mot composé. La négation *ne* a perdu sa voyelle au contact de la voyelle du radical *oct*, qui marque l'idée de lumière. Et alors les deux mots se sont fondus en un seul. On peut constater aisément que le fait n'est pas rare. L'enfant, L. *infans*, celui qui ne parle pas. se nomme en grec *nêpios ; n* c'est la négation ; *ep* c'est le radical de *ep ein* parler. Donc *nêp* est un mot composé d'une négation *n* et d'un radical exprimant l'idée de son, comme *noct* est formé par la réunion des deux idées de négation et de clarté.

J'arrive ainsi à établir que les radicaux, qui sont presque tous formés d'une consonne initiale, d'une voyelle et d'une consonne terminale, c'est-à-dire qui sont trilitères, peuvent être décomposés.

J'ai dit plus haut que L. *cæc us*, aveugle, doit être décomposé en *æc,* représentant l'idée d'œil et *c*, reste du préfixe *ex*, qui exprime l'idée d'extraction, d'éloignement, de privation. *C æc us* a été fait comme *av eug le.*

G. *k ôph os*, muet, doit se décomposer de même ; *k* privatif, reste de *ek*, et *ôph* représentant de l'idée de parler, G. *ep ein.*

Même observation pour L. *s urd us*, dont il ne faut prendre comme radical que *sur* ; le mot se décompose en *ur*, idée d'oreille, L. *aur is,* et *s*, reste du préfixe *ex* exprimant, comme il vient d'être dit, l'idée de privation. Le *sourd* est celui qui est privé *(s)* de l'audition *(ur).*

Ces exemples permettent de décomposer L. *s uc us* le suc des plantes, c'est-à-dire le liquide qu'on en tire, en un *s*, reste *ex*, qui exprime cette extrac-

tion, et un radical *uc* qui exprime l'idée de liquide, L. *aqu a.*

L'allemand *k ein*, aucun, peut se décomposer en *k*, reste de *ex* et *ein* un ; *kein* signifie *pas un.*

En un mot, dans un radical formé de trois lettres, deux consonnes et une voyelle, il peut y avoir lieu, comme on le voit, d'extraire un radical plus petit, formé seulement de deux lettres, une voyelle et une consonne, et que je nomme le *GERME.*

Ce radical plus petit, ce germe, s'il s'agit de l'idée de lumière, sera *œc*, dans L. *cœc us, oct* dans L. *noct*, *acht* dans A. *nacht* et ainsi de suite. Ces formes diverses, *eug*, de F. *av eug le*, comme A. *aug e*, œil, E. *oj o*, etc., se composent d'une voyelle suivie d'une gutturale. En les rapprochant je constate que l'idée de lumière a dû originairement s'exprimer de la sorte : Voyelle + gutturale, ou, si l'on veut, AQ ; A étant une voyelle quelconque et Q une gutturale quelconque.

Il faut faire un pas de plus. S'il est constant, par ce qui précède, que, pour exprimer l'idée de lumière, il suffit d'une voyelle suivie d'une gutturale, on doit en conclure que dans *tous les mots* où se trouve cette idée et qui contiennent une voyelle suivie d'une gutturale, soit AQ, suivant la formule ci-dessus, la lettre qui précède la voyelle est sans influence sur le sens du mot, en tant qu'il exprime l'idée générale de lumière.

Par conséquent dans L. * *luc men* (devenu *lu men*), A. *licht*, S. *ruk*, qui signifient lumière, A. *tag*, a. *day*, jour, A. *sicht*, vue, G. *leuk os*, blanc, qui se rattachent à l'idée de lumière, ce qui exprime cette idée c'est *uc, icht, uk, ag, euk.*

Quant à *s*, *l*, *r*, *t*, *d*, qui sont placés devant, je ne sais pas s'ils ont un sens, s'ils représentent une idée,

mais ce qui est certain c'est que ce n'est pas celle de lumière, puisqu'il a été démontré ci-dessus que AQ suffit à l'exprimer, que c'est le *GERME*.

		A Q		
L.		O C	UL US	œil.
E.		O J	O	
A.		AU G	E	
F.	AV	EU G	L E	vue (privé de), aveugle.
L.	C	Œ C	US	
L.	N	O CT	EM	lumière (absence de), nuit
G.	N	U KT	A	
A.	N	A CHT		
A.	S	I CHT		vue.
A.	L	I CHT		lumière.
G.	L	EU K	OS	(lumineux), blanc.
S.	R	U K		lumière.
L.	*L	U C	MEN	lumière.
A.	T	A G		(lumière), jour.
a.	D	A Y		

Je suis donc amené à rechercher dans un mot ce qui en constitue le germe. Et, pour mieux faire ressortir ma pensée, j'écris en lettres grasses le germe sur lequel j'appelle l'attention.

Le *GERME*, d'après l'idée que j'en ai conçue, est simplement bilitère. Il a une voyelle et une consonne. Il forme la base du mot ; il en exprime l'idée essentielle. Cette idée est très-large, très-compréhensive. Le *germe doit se retrouver dans tous les mots qui se réfèrent à la même idée.*

Telle est mon hypothèse.

Mais le germe, forme primitive de l'expression d'une idée, a été soumis aux transformations que subissent toutes choses, et il convient de s'expliquer ici sur deux lois de transformation qui ont, suivant moi, une importance capitale.

II.

PERMUTATION ENTRE LABIALES ET GUTTURALES.

—

J'ai signalé précédemment la possibilité de permutation entre labiale et gutturale. J'y reviens, parce que cette permutation est d'une fréquence telle que j'en arrive à considérer le fait, non-seulement comme normal, mais presque comme forcé.

Quand on rencontre une gutturale dans un radical, on peut être presque certain de trouver le même radical avec une labiale au lieu de la gutturale. Peu importe qu'il s'agisse d'une consonne initiale ou d'une terminale.

Voici quelques exemples de ce phénomène qui, à mon sens, joue un rôle considérable dans le langage.

Je prends successivement chaque labiale, d'abord à l'état d'initiale, puis à l'état de terminale.

P INITIAL.

S.	**C** A K	cuire.
L.	**C** O QU ERE	
A.	**K** O CH EN	
E.	**P** A L OM B A	colombe.
L.	**C** O L UM B A	
E.	**P** E R I FO LL O	cerfeuil.
L.	**P** Œ R E FOL IUM	
G.	**QH** AI R E PHULLON	
F.	**P** I R OUETTE	pirouette.
I.	**G** I R AVOLTA	
G.	**P** ô S	comment.
Ionien.	**K** ô S	
G.	**P** UA M OS	fève.
»	**K** UA N OS	
G.	**P** E NT E	cinq.
F.	**C** I NQ	
L.	**P** I SC IS	poisson.
S.	**G** A S A	
G.	**P** OU	où ?
L.	**QU** O	

—

P TERMINAL.

G.	I **PP** OS	cheval.
L.	E **QU** US	

G.	' E **P** ESTHAI	suivre.	
F.	S UI **V** RE		
L.	S E **QU** I		
G.	E **P** EIN	parler.	
L.	V O **C** ARE		
S.	V A **K**		
S.	L A **P**	parler.	
G.	L O **QU** I		
L.	L U **P** US	loup.	
G.	L U **K** OS		
L.	R U **P** ES	roc.	
F.	R O **C**		
a.	F L A **P**	frapper.	
L.	F L A **G** ELLARE		
E.	R A **P** AZA	petite fille.	
I.	R A **G** AZZA		
G.	L EI **P** EIN	laisser.	
L.	L I **NQU** ERE		
»	L I **QU** I	j'ai laissé.	
L.	P R O **P** E	près.	
»	P R O **X** IME	très près.	

—

B INITIAL.

G.	**B** OU S	bœuf.	
S.	**G** AU S		
G.	**B** A L ANOS	gland.	
Dorien.	**G** A L ANOS		

F.	**B** O R B ORYGME	borborygme.
G.	**K** O R K ORUGMOS	
E.	**B** U EN O	bon.
E. Santander.	**G** UE N O	
F.	**B** A S QU ES	les Basques sont les Gascons.
»	**G** A S C ONS	

—

B TERMINAL.

A.	L IE **B** EN	aimer.
a.	L I **K** E	
S.	S N I **H** E	
A.	E **B** ENE	plaine.
L.	Æ **QU** OR	
A.	N E **B** EN	auprès.
A.	N A **H** E	près.

—

M INITIAL.

F.	**M** E R ISE	le merisier est un cerisier sauvage.
»	**C** E R IRE	
G.	**M** E L AINOS	noir.
»	**K** E L AINOS	
G.	**M** A ST IG OUN	fouetter.
L.	**C** A ST IG ARE	
L.	**M** I LL E	mille.
G.	**QH** I L O	

M TERMINAL.

G.	O	**M**	ALOS		uni.
L.	Æ	**QU**	US		
L.	I	**M**	AGO		image.
G.	EI	**K**	ÔN		
G.	E	**M**	E		moi, à l'accusatif.
»	E	**G**	ô		moi, au nominatif.

—

V INITIAL.

L.	**V**	A	S	C	ONI A		Gascogne.
F.	**G**	A	S	C	OGNE		
L.	**V**	A	G		INA		gaîne.
F.	**G**	AÎ			NE		
F.	**V**	I	R		EMENT		effet de l'action de tourner
»	**G**	I	R		ATION		
L.	**V**	E	R	T	ERE		tourner.
A.	**K**	EH	R		EN		
A.	**V**	O	R				devant.
L.	**C**	O	R		AM		
L.	**V**	U	L	P	ES		renard.
V. F.	**G**	OU		P	IL		

—

V TERMINAL.

R.	S	L	O	**V**	O		parole.
L.		L	O	**QU**	I		parler.

a.	L EA **V** E	laisser.
L.	L I **NQU** ERE	
L.	L E **V** IS	léger.
F.	L É **G** ER	
A.	L EI **CHT**	
Celtique.	B R I **V** A	pont.
A.	B R Ü **CK** E	
L.	O **V** UM	œuf.
a.	E **GG**	
L.	V I **V** ERE	Vivre.
»	V I **X** ISSE	Avoir vécu.
L.	N I **V** EM	neige, à l'accusatif.
»	N I **X**	neige, au nominatif.
F.	S E R **V** ITEUR	le sergent est un ser-
»	S E R **G** ENT	viteur.

—

W INITIAL.

A.	**W**	I	LH	EL M	Guillaume.
F.	**GU**	I	LL	AU M E	
A.	**W**	EI	S	E	guise.
F.	**GU**	I	S	E	
A.	**W**	EH	R		défense.
F.	**GU**	E	RR	E	guerre.
A.	**W**	Æ	R	ME	chaleur.
S.	**GH**	A	R	MA	
P.	**W**	Â	T	IEU	gâteau.
F.	**G**	Â	T	EAU	

a.	WH	I	R	L	tournoyer.
A.	QU	I	R	L EN	
A.	W	A	FF	E L	gaufre.
F.	G	AU	F	R E	
A.	W	A	NN		quand.
a.	WH	E	N		
L.	QU	A	ND	O	
A.	W	O			où.
a.	WH	E	R	E	
L.	QU	O			
A.	W			ER	qui.
a.	WH			O	
L.	QU			IS	

—

W TERMINAL.

a.	O	W	N	propre.
A.	EI	G	EN	

—

F INITIAL.

A.	F	Ü	N	F		cinq.
L.	QU	I	N	QU	E	
F.	C	I	N	Q		
F.	F	E	R		MENTER	fermenter.
A.	G	ÆH	R		EN	
L.	F	A	V		US	gaufre, V. A. Waffel.
F.	G	AU	F		RE	
A,	F	I	SH			poisson.
S.	G	A	S		A	

F (PH) TERMINAL.

G.				O	**PH**	IS	serpent, couleuvre, vipère.
»				E	**QH**	IS	
a.			R	I	**FF**		roc.
F.			R	O	**C**		
A.		EI	L		**F**		un et dix (onze).
lithuanien			L	I	**K**	A	dix
G.			D	E	**K**	A	dix
I.	IN			A	**FF**	IARE	arroser.
»	IN			A	**QU**	ARE	
A.		W	O	L	**F**		loup.
R.		V	O	L	**K**		

Ces quelques exemples peuvent être considérés comme suffisants. On en trouvera bien d'autres dans mon travail, où à chaque instant on rencontre labiale pour gutturale, gutturale pour labiale.

J'en conclus que si le germe AQ représente l'idée de lumière, il doit y avoir aussi un germe AP pour représenter la même idée.

Et en effet, on sait que si le latin, pour exprimer l'idée de lumière, se sert principalement de la formule AQ, notamment dans le mot *oc ulus*, œil, le grec, qui emploie aussi la formule AQ, comme on l'a vu ci-dessus dans *leuk os*, se sert principalement de la formule *AP* et nomme l'œil *op s*. De ce germe, *op*, il tire de nombreux dérivés. Il mettra devant *op*, par exemple, *sk* pour faire *skop ein*, voir, ce qui est l'action de l'œil; il mettra *s* devant *eb*, autre variante du type AP, pour faire *seb ein*, considérer, par conséquent honorer, adorer, etc. En

un mot il développe ce germe et en fait un radical trilitère.

Je puis faire le même raisonnement au sujet de l'idée de pointe. On a vu précédemment qu'elle pouvait s'exprimer au moyen de la formule AQ, puisque j'ai parlé de G. *eqh is*, P. *équ ille*, L *angu is*, animaux pointus ou qui piquent : L *ac ies* signifie pointe et appartient au même type, ainsi que *ac etum*, vinaigre, et toute une famille très-considérable. Donc il doit y avoir, pour exprimer cette idée, un type AP : et en effet si le grec a *eqh is*, il a aussi *oph is*, serpent ; si le latin a *ac ies*, il a aussi *ap ex*, pointe, sommet.

Si j'applique mon raisonnement à l'idée de l'eau, je trouve en latin le type AQ dans *aqu a*, eau, et je trouve en sanscrit le type AP, dans *ap*, eau.

En un mot, par suite de la permutation presque forcée entre labiale et gutturale, je suis amené à dire que la formule primitive de l'eau, de la lumière, de la pointe, est AP-AQ. Le germe peut se présenter sous l'une ou l'autre forme.

III

MÉTATHÈSE.

J'ai déjà parlé de la métathèse qui est, je l'ai fait remarquer, très-fréquente lorsqu'il s'agit des linguales *l* et *r*. Cela marque un procédé habituel du langage de notre race et il est utile d'en indiquer toute l'importance.

Nous sommes portés, très naturellement, à mettre la consonne tantôt après tantôt avant la voyelle. On peut observer le fait chez les jeunes enfants qui s'essaient à reproduire une consonne. Ils ont l'air, dans leurs tâtonnements, de jouer à la métathèse. Quoi d'étonnant que, dans l'enfance du langage, il en ait été de même? Le germe étant bilitère, c'était presque forcé. Un fait que j'ai signalé plus haut, page 154, a pu contribuer beaucoup à la métathèse ; c'est celui de la répétition du radical. Ce fait a dû se produire fréquemment à l'origine du langage, et amener, par suite de la chute ultérieure de quelques lettres, un radical nouveau qui est la métathèse du radical primitif. Ainsi que je l'ai montré, *pa,* qui a donné *pape,* a pu donner ensuite *ap e*, *abb é*.

La métathèse est donc un fait considérable.

J'*en* cite seulement quelques exemples :

En, dans ce que je viens d'écrire, se traduit en italien par *ne,* qui en est la transposition.

An, interrogation latine, a pour synonyme *ne* qui en est la transposition.

In, préposition latine qui signifie dans, a pour synonyme en sanscrit *ni*, qui en est la transposition.

F.	E	N	L.	A	N	L.	I	N
I.	N	E	L.	N	E	S.	N	I

In, préfixe privatif latin, *un* en allemand, *an*, de G. *an eu* (qui est la base de l'*a* privatif des mots grecs) sont des transpositions de la forme ordinaire de la négation, L. *ne*, *non*, A. *nein,* G. *ne* (ou *mé*). Ce qui est *in* utile c'est ce qui est *non* utile.

L.	I	N		L.	N	E
A.	U	N		»	N	ON
G.	A	N		A.	N	EIN
				G.	N	E

L. *ub i*, où, est la transposition de A. *wo*, G *pou*.

L. *op* de *op us*, œuvre, est la transposition de G. *po*, du verbe *poi ein*, faire.

L.	U	B	I	L.	O	P
G.	P	OU		G.	P	O
A.	W	O				

G. *pho*, de *phô s*, lumière, est la transposition de G. *op*, œil, idée de lumière.

G.	PH	O
G.	O	P

G. *pha* dans *phé mi*, je parle, L. *fa* du verbe *fa ri*, parler, est la transposition de G. *ep*, du verbe *ep ein*, parler.

L. *po* de *post*, après, ensuite, est la transposition de *ep* du verbe G. *ep esthai*, suivre.

G.	E	P		G.	E	P
G.	PH	Ê		L.	P	O
L.	F	A				

S. *ka*, idée de pointe, est la transposition de *ac*, dans L. *ac ies*, pointe.

S. *ka*, idée de feu (lumière), germe de G. *kai ein*, brûler, est la transposition de *ag*; S. *ag ni*, L. *ig nis*, feu.

A.	A	C		S.	A	G	NI
S.	K	A		L.	I	G	NIS
				G.	K	AI	EIN

Ka est le germe qui, en se développant par l'addition d'une consonne terminale, a fourni L. *cal cis* la chaux, L. *cal dus* chaud, L. *cand ere*, allumer, L. *in cend ere*, brûler, F. *in cend ier*, L. *cand ela*, F. *chand elle*; L. *cin is*, F. *cendre*, ce qui est brûlé.

J'avais posé, en commençant, la question du *chandelier*; on trouve ici la réponse. Le chandelier est ainsi nommé parce qu'il porte la *chandelle*, L. *candela;* et la chandelle, c'est ce qui éclaire, parce que L. *cand ela* procède du germe *ka*, qui représente l'idée de lumière et de feu tout aussi bien que *ag*, *ig*, du type AQ. Si j'ajoute une linguale devant ce dernier type, je puis dire que la chandelle donne L. *luc em*, de la lumière, qu'elle remplace le jour, A. *tag*. Les radicaux *luc*, *tag*, apparti ennent au type AQ comme *cand* au type QA.

S.		K	A				feu et lumière.
G.		K	AI		EIN		brûler.
L.		C	A	L	CIS		chaux.
L.		C	A	L	DUS		chaud.
L.		C	A	N D	ERE		allumer.
L.	IN	C	E	N D	ERE		
A.	AN	Z	Ü	N D	EN		
F.	IN	C	E	N D	IER		incendier.
F.		C	E	N D	RE		cendre.
L.		C	A	N D	EL A		chandelle.
F.		CH	A	N D	ELLE		
F.		CH	A	N D	ELIER		chandelier.
S.		A	G		N I		feu.
L.		I	G		N IS		
A.	T	A	G				jour, (lumière).
L.	L	U	C		EM		lumière.

On verra dans mon travail tant d'applications de cette règle de la métathèse que je ne crois pas devoir insister. Dès le commencement on trouvera : Gaulois *am*, eau, (qui est dans L. *am nis*, rivière, G. *am areuma*, écoulement, *am phoreus*, amphore, c'est-à-dire qui porte l'eau) ; c'est la transposition de *ma* qui signifie eau en sanscrit, en arabe et en hébreu.

Gaulois.	A M		eau.
L.	A M	NIS	rivière.
G.	A M	AREUMA	écoulement.
»	A M	PHOREUS	amphore.
S.	M A		
H.	M A		eau.
Arabe.	M A		

Je conclus donc que la formule AP-AQ, précédemment indiquée, doit être doublée, en vertu de la règle de métathèse, en mettant la consonne avant la voyelle. Et j'arrive ainsi à une formule, AP — AQ — PA — QA, qui est celle de l'idée d'eau, aussi bien d'ailleurs que d'autres idées primitives dont j'ai indiqué quelques-unes.

IV

ENCORE LES HOMONYMES.

—

Cette formule n'est donc pas spéciale à l'eau ; elle constitue un homonyme qui se trouve dès l'origine du langage de nos ancêtres, ce qui explique pourquoi nous

rencontrons tant d'homonymes dans les langues qui en sont dérivées.

J'ai cité tout à l'heure L. *cal dus*, chaud ; c'est presque l'homonyme de a. *col d*, A. *kal t*, froid. Il s'agit pourtant d'idées fort opposées. Mais c'est qu'à l'origine le germe *ka*, qui exprimait le feu, avait pour homonyme un germe *ka* qui exprimait le froid.

Comment s'y reconnaissait-on dans cet état absolument primitif du langage? Vraisemblablement le geste et le regard venaient au secours de la parole encore rudimentaire.

Du germe *ig* (type AQ) on a formé en latin *frig us*, en grec *'rig os*, le froid, mots qui appartiennent à l'idée d'eau, comme on le verra. Et d'un germe tout pareil on a formé en latin *frig ere*, frire, qui appartient à l'idée de feu. De sorte qu'un même radical, *frig*, est employé pour les deux idées si différentes du feu et de l'eau. Cela tient à ce que la formule AQ exprimait ces deux idées dès l'origine de nos langues. Il y avait AQ pour le feu et AQ pour l'eau. C'étaient deux homonymes.

Qu'on prenne le radical F. *pin*, L. *pin us*. et d'autre part, le radical absolument semblable du verbe G. *pin ein*, boire, on a des homonymes du type PA, l'un exprimant l'idée de pointe — le *pin* est un arbre ainsi nommé parce qu'il se termine en *point e* — et l'autre exprimant l'idée d'eau, car on ne boit qu'un liquide.

J'ai dit qu'à l'origine les homonymes étaient encore plus nombreux que dans les langues écrites.

C'est qu'en effet, pour trouver des radicaux trilitères semblables, comme ceux que je viens d'indiquer, il a fallu une certaine rencontre. Cela ne s'est produit dans l'exemple du radical *frig* que parce qu'on a ajouté devant un germe *ig*, du type AQ, une même initiale,

fr ; dans l'exemple du radical *pin*, que parce qu'on a ajouté après un germe *pi*, du type PA, une même terminale, *n* ; et encore parce que, dans ces deux exemples, on a employé nne même voyelle, *i*. Faute de l'une ou de l'autre de ces circonstances il n'y avait pas homonymie des radicaux sus-indiqués.

Mais il est évident que si on ne considère que le germe d'un mot, abstraction faite de tout ce qui peut le précéder ou le suivre, on doit trouver une quantité bien plus considérable d'homonymes. Aussi pour moi les homonymes devaient être extrêmement nombreux à l'origine du langage, puisqu'il était alors réduit aux germes.

Pour s'en convaincre il suffit de considérer le mot sanscrit *ka*, appartenant au type QA.

ka signifie l'eau ;

ka signifie le feu, la lumière, le soleil, la flamme ;

ka signifie le vent, le souffle ;

ka signifie le mouvement ;

ka signifie le sommet, la pointe ;

et à ces acceptions, suivant moi primitives, viennent s'adjoindre une foule d'autres que je considère comme dérivées.

Voilà donc un germe homonyme originaire qui a dû en produire des milliers si on admet avec moi que la consonne *k* peut être remplacée par une gutturale quelconque, la voyelle *a* par une autre voyelle quelconque, si on admet de plus que la gutturale peut être remplacée par une labiale, si enfin on admet la règle de la métathèse qui transpose les lettres et place la voyelle en initiale au lieu de terminale.

Je me suis trouvé, dans mon travail sur l'idée d'eau, en présence d'une énorme quantité de germes homony-

mes, et il a fallu, par la critique, écarter tout ce qui ne se référait pas à l'idée de liquide.

Il convient de mentionner ici notamment tout ce qui se réfère à l'idée de niveau, d'égalité, et autres idées qui en dérivent selon moi.

A la rigueur, tout cela aurait pu être rattaché à l'idée d'eau.

Je me suis demandé en effet comment les premiers hommes ont pu concevoir l'idée de ce qui est plat, uni, égal, absolument de niveau. S'il est vrai, comme je l'ai dit plus haut, qu'avant d'arriver à la conception abstraite de niveau, d'égalité, ils ont dû avoir l'idée concrète d'une chose matérielle offrant à leurs yeux le fait d'une surface égale, parfaitement de niveau, je cherche quelle a pu être cette chose. Et, dans la nature, je ne vois rien que l'eau à l'état de repos qui présente les conditions voulues. Encore de nos jours c'est au moyen de l'eau que nous arrivons, avec l'instrument appelé niveau d'eau, à réaliser notre conception d'une surface absolument plate.

J'estime donc que l'idée de niveau est une conception originairement dérivée de l'idée d'eau.

En fait j'ai constaté, et chacun peut le vérifier, que toutes ou presque toutes les formules qui expriment l'idée d'eau servent aussi à exprimer celles de niveau, égalité, surface plane, droite, etc.

Plus haut déjà j'ai signalé l'identité du mot *fleurs* (fleurs blanches, écoulements blancs) avec le mot *fleur* dans les expressions « affleurer, à fleur d'eau, à fleur de tête ».

On peut remarquer que le radical du latin *lib ra*, balance, instrument de niveau, est le même que celui de L. *lib are*, verser, qui appartient à l'idée d'eau.

En latin *æqu or*, type AQ, c'est la plaine, liquide ou solide, la chose plate; comme en allemand *eb ene*, du type AP, c'est également la plaine.

Les radicaux sont semblables parce que les germes sont semblables. C'est la même formule, AP—AQ—PA QA, qui représente l'idée primitive de niveau, d'égalité.

Il y aurait donc à faire sur l'idée d'égalité un travail tout à fait pareil à celui que j'ai entrepris sur l'idée d'eau, à laquelle elle se rattache vraisemblablement à l'origine. Cette idée d'égalité y devrait être étudiée au sens physique comme au sens figuré et moral. Car en latin *æqu us* c'est non seulement ce qui est plat, uni, égal, nivelé, mais aussi ce qui est équitable, droit, juste. De la conception d'une chose matérielle qui est unie, par conséquent droite, on est passé à l'idée abstraite et toute morale d'équité et de justice : on a comme toujours procédé par métaphore.

Mais j'ai dû me restreindre à ce qui faisait l'objet précis de mon travail, déjà bien assez étendu, et j'ai écarté tout ce qui ne se référait pas directement à l'idée de liquide.

V.

DÉVELOPPEMENT DU GERME.

J'estime que l'idée d'eau est une idée primitive. L'eau se distingue forcément de toute autre chose ; les corps liquides ont des propriétés que les autres n'ont pas ; ils affectent nos sens d'une façon qui leur est particulière.

L'eau joue un rôle essentiel dans notre existence. Elle est indispensable à notre alimentation. Elle agit sur notre corps. La pluie nous mouille, la neige nous glace, le bain nous rafraîchit. Il est impossible que l'idée de l'eau ne soit pas au nombre des premières conceptions de nos ancêtres.

Je suppose qu'ils ont exprimé cette idée, à l'origine, par un espèce de cri, un bilitère, formé d'une voyelle et d'une consonne, par exemple QA. J'ai dit plus haut comment, par suite de la permutation entre labiale et gutturale et par suite de la métathèse, cette expression de l'idée d'eau a pu devenir QA—PA—AQ—AP.

Je suppose, en second lieu, que nos auteurs ont procédé comme les enfants le font constamment. Ils assimilent, ils généralisent ; quand ils commencent à parler il font tous les verbes sur le type du verbe régulier ; ils disent j'ai *prendu*, parce qu'ils ont entendu dire : j'ai *rendu*, j'ai *entendu*. L'esprit de nos premiers auteurs devait être constitué de même. Ils ont dû généraliser, et employer la syllabe qui exprimait l'idée d'eau pour désigner tout ce qui éveillait en eux cette idée, par conséquent pour dénommer le fleuve comme la mer ou le lac, la pluie, les nuages d'où l'eau tombe, la neige qui se résout en eau. Ils ont dû, par assimilation, dénommer à l'aide de la même syllabe tout ce qui était semblable à l'eau, tout ce qui était fondu, ce qui était liquide, le suc des plantes, le sang des animaux.

Je suppose, en troisième lieu, que ce genre d'expression, ce bilitère, s'est développé, parce qu'on a éprouvé le besoin de combiner des idées ou de les nuancer.

Nous trouvons bien le bilitère dans un certain nombre de mots très-généraux qui expriment l'idée d'eau, de rivière, de source, de mer. Il est quelquefois seul, quel-

quefois additionné d'un suffixe, comme on peut le voir par les mots suivants appartenant aux types AP — AQ.

TYPE **A P**

S.	**A P**		eau.
Gaélique.	**A B**		
»	**A BH**		
Irlandais.	**A BH**	A N	rivière.
Gaulois.	**A M**		eau.
G.	**A M**	A R A	ruisseau, source.
Écossais.	**A M**	A N	rivière.
»	**A M**	O N	
L.	**A M**	N IS	
Cornouailles.	**A V**	O N	
Armoricain.	**A V**	O N	
»	**A V**	E N	
Kymri.	**A F**	E N	
Celtique.	**A W**	E	eau.
Kymri.	**E W**	E	
v. F.	**E W**	E	

TYPE **A Q**

L.	**A QU**	A	eau.
Gaulois.	**A C**		
Kymri.	**A CH**		
A. Suisse.	**A CH**		
v. F.	**E GH**	E	
bas-breton.	**A G**	E N	source.
Irlandais.	**AI G**	E N	mer.

Mais les radicaux bilitères, qui ne contiennent que le germe. sont l'exception. La très-grande majorité des radicaux sont formés de trois lettres : une initiale (consistant en une et quelquefois plusieurs consonnes),

une voyelle, et une terminale (consistant en une et quelquefois plusieurs consonnes).

Voici comment je m'explique la formation de ces radicaux trilitères.

Je pense que nos ancêtres ont procédé comme nous. Je juge, d'après ce que nous voyons se produire sous nos yeux, de ce qui a dû se produire à l'origine du langage. Nos mots se développent au moyen de l'addition de préfixes, avant, et de suffixes, après le radical. C'est ce qu'on peut voir par la manière dont j'écris le mot qui passe pour le plus long de la langue française :

anti con ST it ut ionn elle ment.

La racine est ST (il y manque une voyelle), L. *stare*, A. *stehen*, être debout. Devant cette racine, derrière elle sont venues se placer les syllabes qui ont modifié l'idée primitive, restée du reste la pensée fondamentale, et qui nous la présente sous un aspect circonscrit et déterminé.

Nous ne restreignons la pensée qu'en augmentant le mot. C'est pourquoi tous nos diminutifs sont des allongements ; c'est pourquoi aussi les mots allemands ou grecs prennent de si grands développements. On y soude les compléments qui déterminent le sens.

Exemple : A. *Vierwaldstätterseedampfschiffahrtgesellschaft*. Société de navigation à vapeur sur le lac des quatre cantons forestiers.

Il est donc naturel de penser que si le bilitère primitif s'est allongé, c'est qu'on a soudé des préfixes d'un côté et des suffixes de l'autre.

*
* *

Je m'occupe d'abord du cas où le germe, ou mot pri-

mitif, se terminait en voyelle (types PA et QA) et s'est allongé à droite par l'addition d'une lettre.

On a vu ci-dessus que le germe S. *ap*, gaulois *am*, suffisait pour exprimer l'idée d'eau. Et on a pu remarquer que le grec, pour exprimer une variante de cette idée, le ruisseau, la source, ajoute un suffixe *ar* : G. *am ar a*; que l'écossais ajoute un suffixe *an*, ou *on* : *am an*, *am on*; que le latin, laissant tomber la voyelle du suffixe, n'en garde que l'*n*: L. *am n is*. Le même suffixe est employé sous les formes *on*, *en*, dans les mots *av on*, *av en*, *af en*, qui sont à mes yeux identiques à *am on*, *am an*; car j'estime que *m*=*v*=*f*.

Il est assurément permis de supposer qu'on a pu ajouter les mêmes suffixes aux germes du type PA ; par exemple au germe *ma*, qui est la métathèse de *am*, et qui signifie de même l'eau, en sanscrit, en arabe, et en hébreu.

Dans cette hypothèse, la voyelle finale du germe et la voyelle initiale du suffixe étant en contact se seront fondues en une seule. Et les mots *ma ar* ou *ma an* seront devenus très facilement *mar*, *man*.

Je m'explique ainsi la formation de L. *mar e*, F. *mer*, R. *more*, A. *meer*, G. *mur (plêm mur a*, pleine mer).

Je m'explique la formation du verbe L. *man are*, couler, qui exprime la propriété essentielle de l'eau.

Allant plus loin, je m'explique la formation de tous les radicaux, et ils sont très-nombreux, qui présentent une linguale quelconque à la droite d'un germe du type PA.

En effet il suffit qu'on ait ajouté à ce germe un suffixe en linguale pour que cette linguale ait été remplacée ensuite par une quelconque des autres linguales et successivement par toutes.

Je compare, par exemple, les mots suivants qui se réfèrent à l'idée de bain et par conséquent à l'idée d'eau. car on ne se baigne que dans l'eau.

L'eau se nomme *var* en sanscrit. Je ne vois dans l'initiale, *v*, qu'un équivalent de l'*m*, comme je l'ai dit ci-dessus en rapprochant Écossais *am on* de Cornouailles *av on*. De sorte que *var* est pour moi une autre forme de *mar*, une variante du type PA. Mais *var* a pour équivalentes les formes suivantes, qui toutes expriment cette même idée d'eau. S. *vis a* ; A. *wass er*, a, *wat er*, G. **vud ór*, *('ud ór)*, L. **fund a*, *(und a)*, R. *vod a*, arabe *oued*, L. *vad um*. Et cette dernière forme conduit à S. *vad é*, se baigner, à S. *bad é*, A. *bad en*, se baigner, A. *bad*, a. *bath*, G. *bal an eion*, L. *bal n eum*, F. *bain*.

De sorte que le même radical prend successivement pour terminale toutes les linguales, comme on peut le constater dans le tableau suivant où elles sont disposées dans l'ordre que j'ai adopté : *s*, *r*, *l*, *n*, *d*, *t*, *th*, et qu'on retiendra facilement en prononçant : *s*a *r*a *l*a *n*a *d*a *t*a.

S.	V I S A	eau.
A.	W A SS ER	eau.
S.	V A R	eau.
L.	M A R E	mer.
G.	B A L AN EION	bain.
L.	B A L N EUM	
F.	B AI N	bain.
R.	B A N IA	bain.
»	V A NN A	baignoire.
A.	W A NN E	baignoire.
A.	B A D EN	se baigner.
A.	B A D	bain.
S.	B A D É	se baigner.

S.	V A D Ê	se baigner.
L.	V A D UM	eau.
R.	V O D A	eau.
Arabe.	W E D	rivière.
G.	*V U D ÔR	eau.
L.	*F UN D A	èau.
a.	W A T ER	eau.
»	B A TH	bain.

Il n'est pas même besoin de supposer une transformation de la terminale comme celle qui vient d'être constatée. Nous avons des suffixes en *ar, al, an, as,* etc., en un mot terminés par une des linguales. Il suffit donc de supposer qu'à un germe du type PA est venu se souder un de ces suffixes qui a élidé sa voyelle et qui se terminait par l'une quelconque des linguales. Cela expliquerait L. *mar e*, mer, L. *mad id us*, mouillé, L. *man are*, couler; L. *moll is,* G. *mal akos*, mou, G. *mol unein,* salir et colorer, A. *mal en,* peindre, etc. etc.

Mais nous n'avons pas seulement des suffixes en linguale ; nous en avons aussi en labiale et en gutturale, ou, pour prendre une formule, en *ap* et en *aq*. Nous avons *(ap)* des suffixes en *av*, en *am ;* nous en avons *(aq)* qui sont terminés par une gutturale, par exemple G. *ik os*, L. *ic us*, F. *iqu e,* A. *ig*, *ich*. De sorte qu'il est très-possible qu'un germe du type PA se trouve, par la soudure d'un suffixe en *ap*, produire un radical dont la formule serait PAP, par exemple S. *piv ami*, boire, R. *piv at,* boire. L. *bib ere,* boire. De même qu'il peut s'y souder un suffixe en *aq* pour produire un radical dont la formule serait PAQ, par exemple A. *bach*, ruisseau.

Les radicaux de ces deux types, PAP et PAQ, présentent une difficulté dont je m'occuperai plus loin.

Ce que je viens de dire s'applique manifestement aux germes du type QA aussi bien qu'à ceux du type PA.

Ils ont pu s'augmenter à droite par la soudure d'un suffixe en linguale.

Dans l'exemple suivant, où je réunis les idées de verser, de goutte, de fusion, de sang, de jus (le sang, le jus coulent), toutes idées qui se tiennent et dérivent de celle de liquide, on voit se succéder les dentales dans l'ordre sus-indiqué *s, r, l, n, d, t.*

G.	**QH** EIN	verser.
A.	**G IE** SS EN	verser.
»	**G U** SS	fonte.
a.	**G O** R E	sang.
G.	**QH U** L OS	jus.
»	**QH Ô** N EUEIN	fondre.
»	**QH U** D ÊN	confusément.
»	**QH U** T OS	versé.
Cornouailles.	**G UI** T	sang.
L.	**G U** TT A	goutte.

Ces germes du type QA ont pu s'augmenter de même par la soudure d'un suffixe en gutturale pour former des radicaux dont la formule serait QAQ (exemple A. *gicht*, la goutte, maladie) ou d'un suffixe en labiale pour en faire des radicaux dont la formule serait QAP (exemples : S. *kam*, eau, G. *qhum os*, jus).

Je signalerai plus loin la difficulté que présentent ces radicaux et qui est identique à celle des formules PAP et PAQ.

* * *

Il me reste à m'expliquer sur le développement du germe en un radical trilitère au moyen de l'apposition

d'une consonne devant les germes des types AP et AQ.

Je pense que cette lettre est un préfixe dont la voyelle a disparu en se soudant à celle qui commence le germe. Le mot est donc un mot composé. Quelquefois on peut arriver à établir la composition du mot et à reconstituer ses deux éléments distincts, mais cela n'est pas toujours possible.

J'examine d'abord le cas où cette lettre initiale est une linguale, *s*, *r*, *l*, *n*, *d*, *t* ; c'est de beaucoup le plus ordinaire.

Si cette linguale est un *n*, il arrive quelquefois qu'elle est le reste de la négation *ne*. De même que G. *n ép ios*, enfant, se décompose en *ne*, négation, et *ep* radical exprimant l'idée de parler, d'émettre un son ; de même G. *n éph on*, sobre, doit se décomposer en *ne*, négation et *éph*, type AP, exprimant l'idée de liquide ; l'homme sobre est celui qui ne prend pas de liquide, qui ne boit pas. Le mot grec a pour correspondant A. *n ücht ern*, sobre, à jeun, qui est formé de même, de la négation *ne* et d'un radical *ücht*, du type AQ, exprimant l'idée de liquide. Le sens primitif est bien l'homme qui ne prend pas ou qui n'a pas pris de liquide, qui ne boit pas ou n'a pas bu.

Il semble que dans d'autres cas l'initiale *n*, au lieu d'être le reste de *in* négatif, est le reste de *in*, dans. On peut ainsi expliquer S. *n av é*, L. *n av is*, F. *n av ire*, car le navire c'est ce qui est dans (*n*) l'eau (*av*). De même G. *n éqh esthai*, nager, c'est être dans (*n*) l'eau (*eqh*, du type AQ).

D'autres fois on peut admettre que l'*n* doit se traduire par *en* (L. *in*). Ainsi L. *n iv em*, neige, se traduirait de la sorte : ce qui est en (*n*) eau (*iv*, du type AP) ; de même L. *n ix*, F. *n eig e*, ce qui est en (*n*) eau (*ix*, *eig*, du

type AP). De même encore S. *n ab a*, L. *n ub es*, nuage, se traduirait par : ce qui est en (*n*) eau (*ab*, *ub* du type AP) ; mieux peut-être par : ce qui a de l'eau (*ab*, *ub*) dedans (*n*). C'est ainsi qu'on doit, je le crois, décomposer A. *n apf*, G. *n ipt ér*, cuvette, écuelle ; vase pour mettre de l'eau (*apf*, *ipt*, du type AP) dedans (*n*).

Je n'ai pas la prétention de donner ainsi l'explication de tous les mots où les germes commençant en voyelle, AP, AQ, sont précédés d'une linguale. Il me suffit de constater ici comment le germe se développe par l'apposition d'une initiale qui est, dans les exemples ci-dessus, un préfixe, et qui peut être un autre mot, car j'ai dit que que je considère les préfixes comme des mots.

De sorte que les initiales *s*, *r*, *l*, *n*, *d*, *t*, qui précèdent les germes en AP, AQ, représentent pour moi le reste d'un mot qui s'est soudé au germe. Nous en avons plus d'un exemple en français, c'est-à-dire dans une langue dérivée, écrite, où le fait est plus extraordinaire qu'à l'époque très-reculée où se sont formés les radicaux trilitères. J'ai cité plus haut nos mots *lendemain*, *lierre*, où l'article se soude aux mots *endemain*, *ierre* : *tante* où c'est le possessif *ta* qui se joint à *ante*. C'est le résultat de ce que l'oreille d'un illettré a pris pour un seul mot ce qui en fait deux. Tous les jours on peut observer le même phénomène dans la bouche des jeunes enfants. Les initiales dont s'agit, qui du reste se substituent si aisément l'une à l'autre, pourrraient bien avoir la même origine. Car on peut remarquer que le radical du démonstratif est en linguale : G. *to*. A. *der* F. *le*, a. *the*. Ce n'est qu'une hypothèse. Il y a d'ailleurs tant de transformations de lettres, ainsi que je l'ai

montré, qu'il est bien difficile d'asseoir une opinion certaine.

Quoi qu'il en soit, j'estime que l'initiale en linguale qui précède les germes des types AP, AQ est le reste d'un préfixe ou autre mot qui s'y est soudé.

Et ici je renvoie le lecteur au tableau que je lui ai présenté ci-devant, page 125, au sujet de a. *dip*, G. *dupt*, I. *tuff*, A. *tauf*, etc. Il a suffi d'une linguale, *d* ou *t*, placée devant un germe en AP pour produire ces radicaux presque semblables qui appartiennent à des langues diverses.

On comprend maintenant pourquoi je ne recherche pas, ce qui d'ailleurs serait souvent impossible, par suite de quelles *transmissions* ces radicaux se sont produits dans les différentes langues où je les rencontre : a. *dip* ne vient pas de G. *dupt*, pas plus que *dupt* ne vient de *dip* ; mais les deux mots ont un germe identique, *ip*, *upt*, du type AP, qui exprime l'idée originaire de l'eau. Leur parenté ne peut être établie que si on remonte à cette forme primitive de l'expression d'une idée fondée fondamentale.

Dans le tableau suivant où tous les mots employés se réfèrent à l'idée d'eau, de liquide, de ce qui coule, on voit les dentales *s*, *r*, *l*, *n*, *d*, *t*, se placer successivement devant les germes qui expriment l'idée de liquide, soit qu'ils appartiennent au type AP, soit qu'ils appartiennent au type AQ.

		A P.		
Gaulois	S A M	ARA		rivière (la Somme).
F.	S A MB	RE		id. (la Sambre).
F.	S A V	E		id. (la Save).
A.	S A FT			suc, sève.

F.			R	O	B		liqueur, rob.
E.	DER		R	A	M	AR	verser.
L.			R	I	V	US	écoulement.
F.			R	I	V	IÈRE	rivière.
G.			R	E	U	MA	écoulement, fleuve.
»			R	O	PH	ÊMA	breuvage.
L.		*C	R	U	V	OR	sang.
R.		K	R	O	V		
S.		S	R	A	V	A	fontaine.
»		D	R	A	V	AMI	couler.
A.		S T	R	O	M		fleuve.
L.		S C	R	O	F	ULÆ	écrouelles.
G.			L	EI	B	EIN	verser.
L.			L	I	B	ARE	
I.			L	A	V	A	lave.
R.	PRO		L	I	V	AT	répandre.
»			L	I	V	EN	ondée, averse.
L.	DI		L	U	V	IUM	déluge,
A.			L	A	W	INE	avalanche.
R.		P	L	I	V	OUTCHH	coulant.
L.		P	L	U	V	IA	pluie.
»		F	L	U	V	IUS	fleuve.
a		F	L	O	W		couler.
Kymri.		G	L	Y	F	OER	bave.
A.		SCH	L	A	BB	ERN	bavarder.
a.		S	L	A	BB	ER	
»		S	L	A	V	ER	
S.			N	A	B	A	pluie.
L.			N	I	MB	US	
»			N	Y	MPH	ÆUM	fontaine publique.
I.			N	A	V	IGLIO	canal d'arrosement.
S.			N	I	V		couler.
»		S	N	A	V	È	couler.
a.		S	N	I	V	EL	roupie.

R.		D N	IE	P	ER	fleuve(le Dnieper).
H.		D	A	M		le sang.
a.		D	E	W		arroser.
G.		D	E	U	EIN	id.
S.		T	Ê	P	É	dégoutter.
L.		T	A	B	ES	écoulement.
F.		T	I	B	RE	fleuve (le Tibre).
»		T	A	M	ISE	fleuve (la Tamise).
a.		TH	A	M	ES	
H.		Z	OU	B		couler.

A Q.

Arabe.		S	A	Q	IA	ruisseau.
L.		S	E	QU	ANA	fleuve (la Seine).
S.		S	A	G	ARAM	mer.
L.		S	A	NGU	EN	suc des plantes et sang.
»		S	U	CC	US	suc des plantes.
R.		S	O	K		
E.		R	O	C	IAR	arroser.
I.		R	A	G	IA	résine.
A.		R	E	G	EN	pluie.
L.		R	I	G	ARE	arroser.
I.		R	U	G	IADA	rosée.
S.		R	A	Y	A	torrent.
E.	AR	R	O	Y	O	ruisseau.
I.		R	U	SC	ELLO	
F.		R	UI	SS	EAU	
S.		R	A	S	A	liqueur.
A.		R	IE	S	ELN	ruisseler.
G.		B R	E	QH	EIN	arroser.
a.		B R	OO	K		ruisseau.

G.		B R **E**	**X**	IS	pluie.
a.		D R **I**	**NK**		breuvage.
A.		T R **A**	**NK**		
L.		L **I**	**QU**	OR	eau, liqueur.
»		L **I**	**QU**	ARE	foudre.
»		L **I**	**QU**	IDUS	liquide.
A.		L **E**	**CK**		qui coule.
L.		L **A**	**C**	RIMA	larme.
I.		L **A**	**G**	RIMA	
L.		L **I**	**G**	ERIS	fleuve (la Loire).
F.	DÉ	L **U**	**G**	E	déluge.
S.		L **A**	**Y**	AMI	liquéfier.
L.		L **I**	**X**		eau.
»		L **U**	**X**	US	profusion.
R.		P L **A**	**K**	AT	pleurer.
»		P L **A**	**TCH**		pleurs.
L.		F L **U**	**CT**	US	flot.
»		F L **U**	**X**	US	flux, écoulement.
E.		F L **U**	**J**	O	flux.
I.		F L **U**	**SS**	O	flux.
A.		F L **IE**	**SS**	EN	couler.
»		F L **U**	**SS**		fleuve.
H.		N **A**	**H**	AR	couler, fleuve.
Arabe.		N **A**	**H**	OR	fleuve.
G.		D **A**	**K**	RUMA	larme.
Celtique.		D **AI**	**G**	R	
G.		T **È**	**K**	EIN	liquéfier.
R.		T **E**	**K**	OUCHEST	fluide.
»	PRO	T **E**	**K**	AT	s'écouler.
L.		T **I**	**C**	INUS	fleuve (le Tessin).
R.		T **E**	**TCH**		couler.
»		T **E**	**TCH**	A	écoulement.
»	PO	T **O**	**TCH**	INA	ruisseau.

Gothique.	T A	G	R	larme.
F.	T A	G	E	fleuve (le Tage).
G.	T E	GG	EIN	arroser.
R.	S T E	K	AT	s'écouler.
G.	S T A	K	TOS	qui coule goutte à goutte.

Au lieu d'une linguale, il se peut que la consonne apposée devant les germes des types AP, AP soit une labiale ou une gutturale. Je pense que cette labiale ou gutturale est aussi la trace d'un préfixe ou autre mot ; et je crois que quelquefois on peut reconstituer cet autre mot.

Je remarque le verbe grec *ap em ein*, vomir, composé manifestement de *ap o*, idée de rejet, d'éloignement, et de *em* idée de liquide, type AP. Vomir c'est en effet éloigner, rejeter un liquide. Il est bien vraisemblable que S. *v am a*, vomissement, L. *v om ere*, F. *v om ir* ont été faits de la même façon, et que l'initiale *v* est le reste d'un préfixe *av*, *ab*, *ap* exprimant l'éloignement, le rejet. Même supposition pour le radical de notre mot *b av e*. L'initiale *b* est pour moi le reste du préfixe *ab* et le germe est *av*, idée d'eau. La bave est un liquide (*av*) qu'on éloigne, qu'on rejette (*ab* réduit à *b*).

On peut expliquer par le même raisonnement le mot allemand correspondant à bave, A. *g eif er*. Pour moi, *eif* représente vraisemblablement l'idée d'eau, type AP; et le *g* initial représente le reste du préfixe *ex*, *ek*, indiquant sortie, extraction. Le mot signifierait encore qu'on met dehors (*ek* réduit à *g*) un liquide (*eif*).

Mon hypothèse est donc que l'initiale placée devant les germes AP, AQ est le reste d'un mot (préfixe ou autre) ; peu importe que ce soit une linguale, une labiale

ou une gutturale. Le radical ainsi formé est un nom composé. L'idée de l'eau y reste exprimée par le germe.

A l'appui de cette hypothèse j'ajoute quelques exemples tirés du cas où l'initiale est, par déformation du préfixe L. *ex,* A. *aus*, soit un *s*, soit A. *sch,* I. *schi*, *sci*. Ce préfixe peut avoir le sens de privation, d'éloignement, d'extraction.

On a vu ci-dessus que l'homme sobre est celui qui ne boit pas : G. *n ĕph ŏn,* A. *n ücht ern*. Le latin le nomme par la même raison *s ob rius* ; *s* privatif et *ob* idée de liquide ; comparer L. *eb rius*.

Ce qui est sec est ce qui n'est pas mouillé ; c'est ce qu'exprime L. *s icc us,* composé de *s* privatif et de *icc*, du type AQ, représentant l'idée d'eau, de liquide ; de là I. *sci ug are* sécher, où *sci* = *s*.

Le suc des plantes est le liquide qui en provient. C'est ce qu'exprime le mot latin *s ucc us,* composé de *s* marquant l'idée d'extraction et de *ucc*, du type AQ, représentant l'idée d'eau. Même formation dans le mot allemand correspondant *s aft*, comme dans le mot anglais *s ap* qui sont composés de *s* marquant l'idée d'extraction et de *aft, ap*, du type AP, représentant l'idée de liquide. Même formation dans L. *s angu en*, sang et suc des plantes, où l'*s* a la même signification et où *angu* représente l'idée de liquide, type AQ, avec intercalation de *n*.

Même explication encore pour le suif, L. *s eb um*, I. *s eb o*, F. *s uif*, qui est un liquide *(eb, uif*, type AP) sortant *(s)* du corps d'un animal.

Même explication pour L. *s ug ere*, A. *s aug en,* F. *s uc er*, action qui consiste à extraire *(s)* un liquide (*ug*, *aug*, *uc*, du type AQ).

Même explication pour A. *sch öpf en,* puiser, c'est-à-

dire extraire *(sch)* un liquide *(öpf*, du type AP) ; pour A. *sch aum*, I. *schi um a.* écume ; c'est un liquide *(aum, um*, type AP) qui sort *(sch, schi)*. Comparer à cet égard ce qui a été dit ci-dessus de la bave.

Ces exemples sont suffisants, je crois, pour autoriser mon hypothèse. Je répète d'ailleurs que je n'ai pas la prétention d'expliquer tous les radicaux.

*
* *

Ceux qui sont constitués par l'apposition d'une labiale devant les germes AP peuvent se traduire par la formule PAP, et devant les germes AQ par la formule PAQ.

De même, ceux qui sont formés par l'apposition d'une gutturale devant un germe AP s'expriment par la formule QAP, et devant les germes AQ par la formule QAQ.

Mais on a vu plus haut, quand j'ai parlé du développement des germes en PA et QA par l'addition, à la droite, d'une labiale ou d'une gutturale, qu'on arrivait à ces mêmes formules de radicaux. Et c'est précisément ce qui constitue la difficulté que j'ai annoncée.

Car un radical de la forme PAP comme F. *bav e* peut provenir d'un germe AP précédé d'un préfixe *b*, aussi bien que d'un germe PA suivi d'un d'un suffixe *v*. De même un radical de la forme PAQ, comme A. *bach*, ruisseau, peut provenir d'un germe AQ précédé d'un préfixe *b* aussi bien que d'un germe PA suivi d'un suffixe *ch*.

De même un radical de la forme QAQ, comme S. *coc ami*, pleurer, peut provenir d'un germe AQ précédé d'un préfixe *c*, ou d'un germe QA suivi d'un suffixe *c*. Et un radical de la forme QAP, comme G. *qhum os*, jus, peut

provenir d'un germe AP précédé d'un préfixe *qh* aussi bien que d'un germe QA suivi d'un suffixe *m*.

J'ai fait une classe à part des radicaux qui se présentent sous les formes PAP, PAQ, QAQ, QAP. Ils sont relativement très peu nombreux. Lorsque j'en trouve une explication plausible, je la propose, comme on l'a vu ci-dessus pour F. *bav e*, F. *vom ir*, (formule PAP), pour A. *geif er*, bave (formule QAP). Quelquefois l'explication s'impose : ainsi quand je rencontre le mot I. *gocc ia*, goutte, qui doit être classé dans le type QAQ, je ne puis méconnaître que ce n'est qu'une autre forme de L. *gutt a*, avec changement de *tt* en *cc*.

Mais je m'abstiens lorsqu'il ne me paraît pas y avoir de raison suffisante pour considérer l'initiale plutôt comme appartenant au germe que comme constituant un préfixe. C'est ce qui arrive pour G. *muk os*, humidité (formule PAQ). On peut très bien admettre que le type PA a donné *mu* comme germe auquel s'est ajouté un suffixe en gutturale, *k*. Mais il est tout aussi possible que devant le germe *uk*, exprimant l'idée d'eau, type AQ, soit venu se placer un préfixe *ap*, réduit à *m*.

Je crois devoir rappeler à cet égard ce que j'ai dit plus haut des radicaux de formes différentes dont la juxta-position constitue un pléonasme ; j'ai cité *équ i lib re* (page 155.) Il n'est pas impossible qu'un mot comme G. *muk os*, appartienne à ce genre de formation. Le germe *ma*, et le germe *uk*, l'un du type PA, l'autre du type AQ, tous deux exprimant l'idée d'eau, ont pu être soudés ensemble pour former le mot *muk*, comme on a soudé *équ* et *lib* (types AQ et AP) expri-

mant tous deux l'idée d'égalité, quand on a formé le mot *équ i lib re.*

J'ai dit du reste ci-devant, (page 155), quelle avait dû être, originairement, l'influence du redoublement de l'idée, du pléonasme par répétition d'un même radical. J'y reviens ici : car, en combinant ce fait avec la permutation de linguale à gutturale, on y peut trouver une explication fort naturelle des formes PAP, PAQ, QAP, QAP. On en aura la preuve dans le tableau qui suit, emprunté à l'idée de pointe, de sommet. L'oiseau qu'on nomme *huppe* est ainsi appelé à cause de la *houppe* qu'il a au sommet de la tête. Les Latins le nommaient *upup a*, en répétant le radical *up*, idée de pointe, type AP. Les Portugais, supprimant la voyelle initiale du mot latin, disent *poup a ;* ce qui amène à la forme PAP. Nous disons : *huppe*, en remplaçant la labiale P par la gutturale H, ce qui présente le type QAP, de même que le mot allemand *giepf el*, sommet, qui exprime la même idée. En français, un sommet s'appelle un *pic,* mot dans lequel, si on le compare à A. *giepf el,* qui a le même sens, la labiale remplace la gutturale initiale, de même que la gutturale remplace la labiale terminale. En latin, un sommet se nomme *cac umen,* mot dans lequel l'initiale comme la terminale sont des gutturales. Et ce mot nous conduit à L. *ac ies*, pointe, qui correspond à *ap ex*, sommet, sauf substitution de gutturale à labiale. On voit ainsi comment une idée qui s'exprime par la double formule AP-AQ peut se présenter sous les formes AP, PAP, QAP, PAQ, QAQ, AQ.

L.		**A**	**P**	EX	sommet.	TYPE	AP
L.	U P	**U**	**P**	A			»»
Portugais.	P	**OU**	**P**	A	huppe.		PAP
F.	H	**U**	**PP**	E			QAP
A.	G	**IE**	**PF**	EL	sommet.		» » »
F.	P	**I**	**C**		(sommet) pic.		PAQ
L.	C	**A**	**C**	UMEN	sommet.		QAQ
L.		**A**	**C**	IES	pointe.		AQ

Il n'est peut-être pas inutile de comparer ce tableau au suivant pour montrer, une fois de plus, la permutation entre labiales et gutturales.

A.	F	Ü	N	F		TYPE	PAP
S.	P	A	N	K	AN	cinq.	PAQ
L.	QU	I	N	QU	E		QAQ
F.	C	I	N	Q			»
G.	P	E		PT	EIN		PAP
A.	B	A		CK	EN		PAQ
R.	P	E		TCH		cuire.	»
L.	C	O		QU	ERE		QAQ
A.	K	O		CH	EN		»
S.		A		G	NI	feu.	AQ
L.		I		G	NIS		»

On ne cuit qu'avec du feu, et comme l'idée de feu, de lumière, s'exprime par AQ, AP, on a été amené aux formations ci-dessus qui présentent les formes PAP, PAQ, QAQ.

Ces exemples permettent assurément de supposer une origine analogue pour les mots appartenant à l'idée d'eau et qui se présentent sous les formes PAP, PAQ, QAQ, QAP. Les germes étant homonymes ont dû amener les mêmes formations.

Si elles proviennent, suivant l'hypothèse que je viens d'indiquer en dernier lieu, d'un redoublement, d'une répétition du radical, avec ou sans permutation entre labiale et gutturale, c'est toujours un mot composé de deux radicaux que nous trouvons dans les formes dont s'agit. L'initiale serait le reste d'un préfixe. c'est-à-dire d'un mot placé devant le germe.

En résumé donc, je crois que l'idée de l'eau et de tout ce qui s'y rapporte a été exprimée originairement par un bilitère, AP, AQ, PA, QA, lequel s'est développé ultérieurement, pour constituer des radicaux trilitères, au moyen d'une consonne quelconque, le plus souvent d'une linguale, placée devant le germe ou placée après le germe, ayant dans le premier cas le caractère de préfixe et dans le second le caractère de suffixe.

De sorte que si mon hypothèse est vraie on doit trouver le germe, appartenant à l'un des quatre types ci-dessus, dans tous les mots qui expriment l'idée d'eau ou une idée relative à l'eau.

C'est cette hypothèse que j'ai voulu vérifier et dont on trouvera, je l'espère, la vérification effective dans le travail que je soumets au public.

La portée de cette étude n'est pas restreinte à ce qui concerne l'eau, puisque j'ai dit que les germes à l'aide desquels cette idée s'exprime sont les mêmes pour l'expression d'autres idées comme celles de feu-lumière, de pointe, de son, d'égalité, etc. De sorte que ce qui sera vrai pour les radicaux formés par le développement de ces germes relativement à l'idée d'eau doit l'être également relativement à ces autres idées.

On pourra donc faire pour elles ce que je fais aujourd'hui pour l'eau, et on arrivera de même à coordonner les radicaux qui les expriment. Ils ont été constitués par le développement des mêmes germes.

D'un pareil travail, que mon âge m'interdit d'entreprendre, ressortirait la preuve manifeste que les radicaux des langues enseignées dans nos lycées n'ont pas été faits au hasard, que les mots se relient, s'enchaînent, et ont une raison d'être qu'on peut découvrir en remontant à l'origine du langage.

VI.

MÉTHODE DE VÉRIFICATION.

—

§ I.

ENCHAÎNEMENT DES IDÉES.

Voici comment j'ai procédé pour vérifier mon hypothèse. J'ai recherché dans les langues que je connaissais, et même dans d'autres que je ne connaissais pas, tous les radicaux qui devaient ou pouvaient exprimer l'idée d'eau, ou une idée relative à l'eau.

Tout naturellement j'ai pris d'abord le mot *eau* lui même et sa traduction en d'autres langues que la nôtre. C'est ma première section nécessairement fort courte.

Mais l'eau peut se présenter à nous dans des conditions très différentes.

Nous la voyons sortir de la terre et couler sous forme de ruisseau, de rivière, de fleuve. J'ai donc, dans la seconde section, étudié la dénomination de la fontaine ou source, du puits, de la rivière, du fleuve.

Nous voyons aussi l'eau tomber des nuages en forme de pluie. J'ai étudié dans la troisième section la dénomination du nuage, de la pluie, du brouillard, de la neige, du froid, de l'hiver, car toutes ces choses s'enchaînent. Les idées de pluie et de froid se touchent nécessairement. On verra que souvent leur expression est la même.

Puis j'ai étudié, dans la quatrième section, la dénomination de l'amas d'eau, de l'eau qui ne coule ni ne tombe mais qui reste, de la mer, du lac, de l'étang, du marais, de l'eau qui croupit.

Dans la cinquième section j'ai examiné les actions de l'eau et ses emplois. L'eau inonde, noie, mouille ; nous nous en servons pour irriguer, pour nous baigner, pour laver, pour purifier, pour teindre, pour peindre. J'ai étudié toutes ces dénominations.

Il va de soi que je ne saurais me borner à ce qui concerne l'eau proprement dite. Suivant moi le germe qui en exprime l'idée avait un sens très-large, par conséquent devait servir à exprimer tout ce qui est liquide, tout ce qui a les propriétés de l'eau, tout ce qui coule, les liquides artificiels, produits de la fusion, comme les liquides naturels : c'est pourquoi j'étudie, dans les sections précédentes, les dénominations de la fonte, des choses qui sont le produit de la fusion, comme les émaux et le verre. En un mot je poursuis l'idée de liquide partout où

elle peut avoir servi à la dénomination des choses, matérielles ou immatérielles. Une déduction en amène une autre. L'idée de la mer amène nécessairement à celle des flots, l'idée de flotter à celle des corps flottants, navires, bateaux, etc. De même l'idée de l'eau qui croupit amène à celle de putréfaction, de ce qui pourrit, gâte, souille, salit, etc. De sorte que chaque section comprend l'étude de nombreuses dérivations.

La sixième est consacrée aux liquides qui existent dans le corps des animaux ou qui en sortent. J'étudie la dénomination des humeurs, du sang, de la sueur, de la salive, du mucus nasal, de l'urine, etc.

De même, dans la septième, je recherche les causes de la dénomination des liquides végétaux, de la sève, des sucs, des résines, du vin, des principaux fruits.

La huitième est consacrée aux aliments liquides. L'action de boire joue un grand rôle dans l'existence. J'étudie donc tout ce qui concerne les boissons, l'ivresse, les poisons.

Dans la neuvième, je m'occupe des matières demi-liquides, des viscosités, de ce qui est collant, gluant.

Enfin, dans la dixième section, je m'occupe des vases et canaux qui contiennent un liquide, car il est aisé de remarquer que nous dénommons souvent le contenant d'après le contenu, et que le mot *aigu ière*, par exemple, signifie ce qui contient de l'*eau,* de même que le mot *soup ière* ce qui contient la *soup e*.

Je termine par une onzième et dernière section où j'étudie la dénomination des corps spongieux et des choses aquatiques.

Je crois avoir ainsi passé en revue tout ce qui, dans les 7 langues qu'on enseigne au Lycée, peut avoir été dénommé à raison de l'idée d'eau.

Ce qui, comme je l'ai dit plus haut, est pour moi essentiel dans ce travail c'est le lien des idées. Il faut s'efforcer de raisonner juste, de se bien rendre compte des choses pour trouver la clé de leur dénomination.

Car, ainsi que je l'ai expliqué, une même chose pouvant avoir plusieurs aspects, peut avoir été dénommée à raison d'idées différentes.

Quand j'étudie l'idée de peindre, qui se réfère à l'idée de liquide puisqu'on emploie un liquide pour peindre, je rencontre tout naturellement le mot de tableau. Je prends pour ce mot, comme je fais pour tous les autres mes 7 dictionnaires. Il m'est aisé de reconnaître que le mot français *tableau* ne procède pas de l'idée d'eau, je l'écarte ; j'écarte de même le grec *zôgraphêma*, qui appartient à l'idée de description, le grec *eikôn* qui appartient à l'idée de similitude, l'italien *quadro*, l'espagnol *cuadro* qui procèdent de l'idée de carré. Cela fait, je n'ai à classer dans mon travail que L. *pictura*, a. *picture*, I. *pittura*, E. *pintura*, ainsi que A. *gemälde*, qni procèdent de l'idée d'eau.

Chaque mot donne ainsi lieu à un travail de discussion et de critique, travail bien facile dans l'exemple ci-dessus, mais qui présente souvent des problèmes embarrassants, par suite notamment des radicaux et des germes

homonymes. Diverses hypothèses s'offrent alors à l'esprit et il s'agit de choisir.

Ainsi on pourrait hésiter pour G. *pin ax*, tableau, puisque le radical *pin* est, on peut le dire, presque homonyme de L. *ping ere*, peindre, et absolument homonyme de G. *pin ein*, boire, qui appartiennent incontestablement à l'idée de liquide. Mais j'écarte sans difficulté G. *pin ax* parce que le sens propre du mot est celui de table, tablette, de chose plate. C'est un des exemples du fait que j'ai signalé, l'identité des radicaux qui expriment les idées d'égalité et d'eau. Notre mot *tab leau* en est un autre exemple, puis que *tab*, radical de L. *tab ula*, est absolument homonyme du radical L. *tab es*, écoulement, qui appartient à l'idée d'eau.

La difficulté n'est pas toujours aussi facile à résoudre.

Voici des nuages, L. *nub es*, qui couvrent le ciel. Pourquoi *nub* ? Cet assemblage de lettres peut représenter des idées différentes.

Il est certain que les nuages nous cachent la lumière, nous voilent le soleil, et qu'un fait aussi important a dû frapper l'esprit des premiers hommes. Il est certain d'autre part que les nuages contiennent une eau qui finit par tomber en pluie, fait également important et de nature à impressionner fortement les sens.

Voilà ce que fournit l'examen du fait. Est-ce l'idée de cacher la lumière, est-ce l'idée d'eau qu'on trouve dans *nub ?*

Le dictionnaire me dit que *nub ilum*, signifie temps couvert, que *nub ere*, c'est couvrir, voiler, d'où le sens dérivé de se marier, car de tout temps la pudeur a

commandé aux époux de se cacher ; *n* privatif et *ub*, pour *op*, idée d'œil, type AP, sont donc l'explication de L. *nub*, G. *neph elê*, A. *neb el.*

Et pourtant je rejette cette explication si plausible et je rattache *nub* à l'idée d'eau. Car je remarque que c'est à l'aide de cette idée qu'on a dénommé le nuage dans d'autres langues.

A. *wolk e*, nuage, se rattache à R. *volg lost*, humidité.

R. *toutch a,* nuage, se rattache à R. *tek ouchest*, fluide, et à G. *têk ein*, liquéfier.

S. *pay oda,* nuage, se rattache à S. *pay as,* eau.

S. *mud ira*, nuage, se rattache à G. *mud ainein*, faire couler.

J'en conclus que l'idée qu'on s'est formée du nuage dans les premiers temps du langage est bien celle de l'eau. Et en effet L. *nub* est évidemment le même mot que S. *nab*, nuage, qui lui-même est le développement de S. *ab ra*, L. *imb er*, nuage. Ces deux mots, S. *ab,* L. *imb*, prouvent que les latins ainsi que les indiens ont compris le nuage comme étant une eau. L'*n* ajouté devant ce germe peut être le reste du préfixe *in* dans ; le nuage serait-ce qui est *en eau*, comme aussi il peut être une sorte de préfixe augmentatif, peut-être un démonstratif, un affimatif.

C'est pourquoi je classe *nu age* dans mon travail sous le type AP.

Que signifie L. *ap is*, abeille ? quelle est dans ce mot l'idée que représente le germe *ap ?* Est-ce l'idée de liquide ? L'abeille tire des plantes un suc, c'est-à-dire un liquide, et elle en fait un miel, qui est un liquide. Les poètes l'appellent " la buveuse de rosée " les grecs la nomment "la mellifère ", *mel issa.* Il n'est donc pas

impossible que le mot latin *ap is*, du type AP, comme le germe de A. *bie ne,* a. *bee*, qui, par métathèse, appartiennent au type PA, soient l'expression de l'idée de liquide. *Ap* en sanscrit signifie eau.

Mais d'autre part l'abeille pique. Elle est pourvue d'un *aigu illon*, et il est bien probable que l'homme a été cruellement piqué par les abeilles avant d'avoir même songé à prendre leur miel. *Ap, pa,* c'est la pointe. Il n'est donc pas impossible que l'abeille ait été dénommée par les latins et les allemands "la piquante", *ap is*, *bien e.* D'autres animaux sont ainsi dénommés parce qu'ils piquent; le mal qu'ils font est ce qui a impressionné l'esprit des premiers hommes. A. *ig el,* le porc épic, G. *eqh is*, G. *oph is*, le serpent, la vipère, c'est l'animal qui pique. De même L. *ap er*, A. *eb er*, le sanglier, c'est l'animal piquant. Les défenses de l'éléphant se nomment L. *eb ur,* F. *iv oire*, arabe *nab*, c'est-à-dire " piquant ". C'est l'*aigu illon* de l'abeille, L. *ap ex*, sa pointe redoutable qui a déterminé son nom.

J'incline pour cette seconde hypothèse. Mais ce n'est pas sans hésitations que j'ai rejeté mon travail, L. *ap is* F. *ab eille.*

Après ce genre de discussion qui porte sur le sens du mot, sur l'idée qu'il exprime, viennent celles qui ont pour objet les changements qu'il a pu subir par suite des très-nombreuses modifications dont le mot est susceptible ainsi que je l'ai expliqué précédemment.

Ces modifications nous ne pouvons les constater que par les mots qui sont écrits, c'est-à-dire par ce qui s'est fait depuis l'invention de l'écriture.

Mais quand on se reporte, comme je le fais, à une époque bien antérieure, à la plus haute antiquité, alors

que les mots ne pouvaient se former et se transmettre qu'oralement, n'est-il pas manifeste que les métamorphoses du mot devaient être bien plus fréquentes et plus considérables? Il suffisait d'un défaut de prononciation, d'un manque d'attention, d'une mauvaise perception de l'oreille pour que le mot fût défiguré en passant de l'un à l'autre.

Un professeur de mes amis, à qui je communiquais mes idées sur la variabilité du mot, a fait l'expérience suivante.

Il a dicté, en prononçant à la française, aussi distinctement que possible, des passages écrits en langues étrangères, qui étaient inconnues à ses élèves. Et il a constaté ainsi sur leurs copies tous les changements et permutations de consonnes que j'ai signalés. Il s'adressait pourtant à des jeunes gens lettrés. Et pendant je ne sais combien de siècles les mots ont passé de bouche en bouche transmis par des illettrés ! Rien d'étonnant qu'on les trouve si souvent méconnaissables.

Lorsqu'après ce double travail sur le sens et sur la forme du mot je reconnais qu'il appartient à l'idée d'eau je le classe au nombre de ceux qui se réfèrent à une même division de l'idée, la section de l'eau qui coule, de l'eau qui tombe, de l'eau qui reste, etc.

Chaque section est subdivisée en numéros, et dans chaque numéro les mots sont rangés sous les quatre types AP, AQ, PA, QA.

Je classe à part, pour les raisons précédemment déduites, les mots qui se présentent sous les formules PAP, PAQ, QAQ, QAP.

Je crois qu'il résulte de ce travail, que j'ai tâché de rendre complet sans toutefois entrer dans l'examen d'un trop grand nombre de dérivations, que l'idée d'eau est exprimée par la formule que j'en ai donnée dans toutes les dénominations dont cette idée est la base.

Une table alphabétique présentera au lecteur la liste de tous les mots français qui sont expliqués dans ce travail. Les mots entre guillemets sont les mots français qui n'appartiennent pas à l'idée d'eau mais se traduisent en une autre langue par un mot qui procède de cette idée. « Tableau » par exemple ne vient pas de l'idée d'eau. Mais il se traduit par L. *pictura*, A. *gemälde*, qui procèdent de l'idée de liquide.

§ 2.

GROUPEMENT DES MOTS.

A la suite de ce travail sur l'enchaînement des idées où, sous chaque numéro, les radicaux sont classés sous les types AP, AQ, (PAP, PAQ), PA, (QAQ, QAP), QA, j'ai pensé qu'il serait bon de grouper tous ceux qui appartiennent à chacun de ces divers types, de réunir tous les radicaux qui ont le germe AP, tous ceux qui ont le germe AQ, et ainsi de suite.

Des numéros correspondant à ceux de mon travail sur l'enchaînement des idées renverront aux explications qui s'y trouvent.

Ce groupement permettra aux étrangers, s'il y en a qui me lisent, de retrouver les radicaux de leur langue qui appartiennent, selon moi, à l'idée d'eau.

Mais ceci est accessoire.

Le but principal du groupement des mots est de montrer comment se sont formés les radicaux, comment les germes se sont développés. C'est, je crois, la justification du procédé de formation que j'ai indiqué : devant AP et AQ apposition d'une linguale-préfixe (exceptionnellement d'une labiale ou gutturale) ; après PA et QA addition d'une linguale-suffixe (exceptionnellement d'une labiale ou gutturale),

Peut-être eût-il été bon, au lieu de réunir toutes les formes d'un même type, de présenter chacune d'elles isolément. Ainsi, au lieu de réunir les germes du type AP, *ap, ab, am, av, au, af*, et de placer au-devant, successivement, chacune des linguales, j'aurais pu prendre *ap*, puis placer au devant les linguales ; ensuite prendre *ab* et placer au-devant les linguales, puis prendre *am*, et ainsi de suite. Cela aurait donné des résultats qui ont l'avantage de frapper l'œil ; on en pourra juger par le tableau suivant, où j'ai pris le germe *av* et où je me borne à employer des mots français.

F.		**A V** RE	rivière (l'Avre-Somme).
»		**É V** OISSONS	rivière(les Evoissons-Somme)
»		**É V** OLAGE	eaux (époque des).
»		**I V** RE	ivre.
»		**I V** RESSE	ivresse.
»		B **A V** E	bave.
»		B **A V** ARDER	bavarder.
v. F.		B **EU V** RAGE	breuvage.
»	A	B **EU V** RER	abreuver.
»		S **AV** E	rivière (La Save-Carinthie).
»		S **AV** E	rivière (La Save, Hte-Garonne).
»		S **ÈV** RE	rivière (La Sèvre).

F.			R	**A**	**V**	IN	ravin.
»			R	**A**	**V**	INE	ravine.
»			R	**I**	**V**	IÈRE	rivière,
»	DÉ		R	**I**	**V**	ER	dériver.
»	DÉ		R	**I**	**V**	ATION	dérivation.
»		D	R	**A**	**V**	E	rivière (La Drave).
»			L	**A**	**V**	ER	laver.
»			L	**A**	**V**	OIR	lavoir.
»			L	**A**	**V**	EMENT	lavement.
»			L	**A**	**V**	IS	lavis.
»			L	**A**	**V**	E	lave.
»	AL		L	**U**	**V**	ION	alluvion.
»	DI		L	**U**	**V**	IEN	diluvien.
»		P	L	**U**	**V**	IEUX	pluvieux.
»		P	L	**U**	**V**	IER	pluvier.
»		P	L	**EU**	**V**	OIR	pleuvoir.
»		P	L	**UI**		E	pluie.
»		F	L	**EU**	**V**	E	fleuve.
»		F	L	**U**	**V**	IAL	fluvial.
»	EF	F	L	**U**	**V**	E	effluve.
»		F	L	**U**		IDE	fluide.
F.	AF	F	L	**U**		ER	affluer.
»	CON	F	L	**U**		ENT	confluent.
»	IN	F	L	**U**		ENCE	influence.
»			N	**A**	**V**	IRE	navire.
»			N	**A**	**V**	AL	naval.
»			N	**A**	**V**	IGUER	naviguer.
»			N	**A**	**V**	ILLE	naville.
»			N	**É**	**V**	É	névé.
»			N	**I**	**V**	ÔSE	nivôse.
»			N	**IÈ**	**V**	RE	rivière (La Nièvre).
»			D	**IV**		E	rivière(La Dive-Deux-Sèvres).
»			D	**IV**		ELLE	rivière (La Divelle-Manche).
«			D	**IV**		ES	rivière (La Dives-Calvados).

»	T A V ELER	taveler.
»	T A V ELURE	tavelure.

Je crois qu'il est aisé de reconnaître que tous ces mots contiennent le même germe, *av*, *(ev*, *iv*, *euv*, *uv)* et que ce germe, qui forme le lien commun des mots, correspond à l'idée d'eau qui est l'idée commune servant de lien entre toutes celles qui sont exprimées.

Mais cette méthode aurait eu l'inconvénient de morceler considérablement le travail, qui doit être un travail de groupement, et de présenter isolément à l'esprit des germes qui, au contraire, d'après moi, doivent être rapprochés, car ils ne sont à mon sens que des variantes d'un même type. Ainsi que je l'ai dit, et comme on a pu le voir plus haut d'ailleurs, $av = am = ab = af = ap$. (Voir ci-dessus, page 218, les bilitères exprimant l'idée d'eau).

Il ne me parait pas possible de séparer F. *iv re* de F. *éb riété* ; il est évieent que $iv = eb$.

On ne peut séparer F.*nav al* de F. *nau machie* ; il est évident que $av = au$.

On ne peut séparer non plus A. *saft* de a. *sap*, F. *sève;* il est évident que $aft = ap = èv$.

On ne peut séparer L. *sap or* de E. *sab or* et F. *saveur;* il est évident que $ap = ab = av$.

C'est pourquoi je me suis déterminé à conserver dans le travail de groupement la même méthode que dans le travail sur l'enchaînement des idées. J'ai donc groupé d'abord tous les radicaux du type AP, d'abord les bilitères : puis ceux qui ont une initiale *s*, puis ceux dont l'initiale est *r* ; j'y ajoute ceux dont l'*r* initial est appuyé par une consonne précédente, comme *br*, *fr*, etc ; puis ceux qui ont pour initiale un *l*, et ainsi de suite.

J'ai procédé exactement de même pour les radicaux du type AQ.

Passant aux germes qui commencent en consonne labiale je groupe d'abord ceux qui présentent les formes PAP, PAQ, ensuite ceux qui présentent la forme PA, puis ceux dans lesquels ce bilitère est suivi des linguales *s*, *r*, *l*, *n*, *d*, *t*.

Enfin je présente les radicaux qui commencent par une gutturale; d'abord ceux qui offrent les formes QAQ, QAP, ensuite ceux qui sont du type bilitère QA, puis ceux dans lesquels ce bilitère est suivi des linguales susdites.

Tel est le plan de cette étude.

On y trouvera bien des hypothèses, c'est dans la nature même du sujet.

On y trouvera aussi sans doute beaucoup d'erreurs. Je me suis rectifié moi-même tant de fois que je ne saurais être certain des appréciations auxquelles je me suis arrêté. Je marche, sans autre guide que mes réflexions solitaires, dans une voie ardue et nouvelle.

Néanmoins, tel qu'il est, je soumets ce travail au public. Si la conception sur laquelle il repose est juste, les savants rectifieront mes erreurs et l'idée n'en fera pas moins son chemin.

H. DAUSSY.

Septembre 1891.

TABLE

CHAPITRE PREMIER

DES RADICAUX COMMUNS

		Pages
I.	Communauté d'origine des langues indo-européennes .	112
II.	Constitution du mot	113
III.	Des langues dérivées	115
IV.	Des langues anciennes.	119
V.	De la langue primitive.	127
VI.	Idées différentes d'une même chose.	134
VII.	Radicaux homonymes	137

CHAPITRE DEUXIÈME

DE LA RECHERCHE DU RADICAL

I.	Difficulté de trouver le radical	146
II.	Séparation du radical	148
III.	Double radical, pléonasme	152
IV.	Substitution de lettres	155
	§ 1. Changement de voyelles.	156
	§ 2. Changement de consonnes	157
	La labiale	160
	La gutturale	161
	La linguale.	165
	§ 3. Permutation de consonnes	166
	Permutation entre gutturales et linguales . . .	166
	Permutation entre labiales et linguales . . .	168
	§ 4. Assimilation	169
	§ 5. Permutation de consonne en voyelle	170
V.	Suppression de lettres	171
VI.	Addition de lettres.	178
	§ 1. Addition devant le radical	178
	§ 2. Addition après la terminale.	185
	§ 3. Intercalation	187
VII.	Transposition de lettres	191

CHAPITRE TROISIÈME

HYPOTHÈSE

I.	Le germe	194
II.	Permutation entre labiales et gutturales	200
III.	Métathèse	208
IV.	Encore les homonymes	212
V.	Développement du germe	216
VI.	Méthode de vérification	237
	§ 1. Enchaînement des idées	237
	§ 2. Groupement des mots	245

SIGNES CONVENTIONNELS

—

*	Mot supposé.	I.	Italien.
A.	Allemand.	L.	Latin.
a.	Anglais.	P.	Picard.
E.	Espagnol.	R.	Russe.
F.	Français.	S.	Sanscrit.
G.	Grec.	v. F.	Vieux Français.
H.	Hébreu.		

Tous droits réservés.

Séance du 20 Décembre 1891.

HYMÉNÉO

COMÉDIE EN TROIS ACTES, EN VERS

Imitée de l'Espagnol

PAR

ALEXANDRE BLANCHARD.

BARTOLOMÉ DE TORRÈS NAHARRO

On sait par suite de quels évènements l'Espagne, conquise et entièrement romanisée au premier siècle de notre ère, passa au v^e^, entre les mains des Wisigoths, après avoir vu les Alains, les Suèves et les Vandales envahir successivement son territoire. Les lettres latines périrent dans le naufrage de la domination romaine, et l'art dramatique, avec toutes les formes que le génie italien lui avait données, tomba dans une prompte décadence. Deux causes contribuèrent encore à sa ruine. L'Espagne était devenue chrétienne, et l'Eglise se défiait des chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, chefs-d'œuvre à ses yeux remplis de pièges, et que leur beauté rendait encore plus dangereux pour les âmes. En outre, au commencement du

VIII[e] siècle, la bataille de Xérès avait soumis la plus grande partie de la péninsule au pouvoir des Arabes, et le drame est un genre que rejette absolument, on ne l'ignore pas, le génie littéraire des peuples sémitiques.

L'amour des représentations théâtrales subsistait cependant ; et si la religion païenne n'avait plus de fidèles, on voyait encore se célébrer certaines cérémonies, qui avaient leur origine dans les croyances abolies, et comprenaient des chants, des danses et des processions. Impuissant à déraciner ce goût de divertissements étrangers à l'esprit chrétien, le clergé catholique chercha à le satisfaire, en substituant à ces amusements des récréations d'un caractère plus orthodoxe. En Espagne, comme dans tous les pays chrétiens, d'ailleurs, les grandes fêtes de l'Eglise furent l'occasion de spectacles, d'abord très simples, où étaient représentés les principaux évènements qui sont le thème des récits évangéliques. Il s'y joignit plus tard des pantomimes et des scènes dialoguées. Dès la première moitié du VIII[e] siècle (on a des documents qui le prouvent), peut-être même avant, les prêtres représentaient eux-mêmes, dans les églises, de véritables drames, ayant une action déterminée, une trame continue, des scènes dialoguées et des intermèdes de chant. Ces compositions, d'abord écrites en latin, le furent ensuite en langue vulgaire. Il ne reste malheureusement, en ce qui concerne l'Espagne, que des débris insignifiants de ces drames religieux primitifs.

En dehors de l'Eglise, le génie dramatique ne sommeillait pas complètement ; et certains indices amènent les érudits à croire que le théâtre profane ne fut pas négligé entre la fin du XIII[e] siècle et la fin du XV[e], peut-être même avant cette époque. Mais ce n'est que vers

1490 que l'on trouve quelque chose qui mérite vraiment le nom de production dramatique, et qu'il faut placer les commencements du théâtre espagnol. Les historiens littéraires nous citent entre autres ouvrages de ce temps les récits dialogués dits *Couplets de Mingo Revulso*, dont l'auteur est inconnu; la célèbre *Célestine*, moitié roman, moitié drame; les Eglogues dramatiques de *Juan de l'Encina* et du portugais *Gil Vicente;* et enfin — les comédies de notre *Torrès Naharro.*

Bartolomé de Torrès Naharro est né à Torrès, près de Badajoz, vers la fin du xv[e] siècle. Il était entré dans la carrière ecclésiastique. Fait prisonnier par les corsaires barbaresques, il resta pendant quelque temps captif à Alger, puis fut racheté et vint à Rome, où régnait Léon X. Les effets d'une satire qu'il avait composée contre les vices de la Cour romaine, le réduisirent à passer à Naples, où l'histoire le perd de vue. On sait seulement qu'il mourut dans la pauvreté. Il avait été successivement le protégé de Fabricio Colonna, et du marquis de Pescaire, don Fernand d'Avalos, époux de la fameuse Victoria Colonna.

Naharro publia-t-il ses œuvres à Rome ou à Naples ? C'est un point qui ne m'a pas paru complètement éclairci par les historiens de la littérature espagnole. Ces écrits, qui furent imprimés pour la première fois, en partie du moins, en 1517, se composent de satires, d'épitres, de divers mélanges poétiques, et enfin de huit comédies. Le titre du livre est d'une complication singulière, et l'auteur n'a pas cru inutile de l'expliquer, c'est : *Propaladia o Primicias del ingenio. Propaladia*, nous dit Naharro, doit s'entendre *primae res Palladis*, les premiers travaux de Pallas.

La meilleure des pièces du poète paraît être à

G. Ticknor la « Comedia Himenea » dont on va trouver ici une traduction libre. Le drame ne se recommande pas précisément par l'intérêt de l'intrigue, qu'on trouvera sans doute bien pauvre et d'une simplicité toute primitive, mais plutôt, à mon gré du moins, par le naturel des caractères, l'abondance et la vivacité du style. Angliviel de la Beaumelle en fit paraître autrefois une traduction en prose dans la collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers (Paris, 1823, chez Ladvocat). J'ai eu son travail sous les yeux. Je déclare à ce propos que l'exactitude littérale est la qualité dont je me suis le moins piqué dans cette libre imitation, et qu'il faut n'y voir qu'un jeu de versification et de style.

J'ai réduit la pièce, qui comprend cinq *journées* dans l'Espagnol, en trois actes et quatre tableaux. Puissent mes rimes n'ennuyer que suffisamment le bénévole lecteur!

Amiens, 1er Mai 1889.

PERSONNAGES.

HYMÉNÉO.
Le Marquis, frère de PHÉBÉ.
PHÉBÉ.
DORESTE, soubrette.
BORÉA, domestique d'Hyménéo.
ELISÉO, domestique d'Hyménéo.
TURPÉDIO, page du Marquis.
Musiciens.

La Scène est dans une ville d'Espagne.

HYMÉNÉO

ACTE PREMIER.

Une rue devant la maison du Marquis. Il fait nuit.

Scène première.

HYMÉNÉO, BORÉA, ELISÉO.

HYMÉNÉO, *s'adressant à la jalousie qui est fermée.*

Que Dieu garde vos jours, ma charmante maîtresse !
Et conserve un trésor de grâce enchanteresse
Où j'ai placé ma vie et ma félicité !
Sans doute, je le sais, ce fut témérité
Que d'oser vous aimer sans l'aveu de vos lèvres,
Mais l'amour fut si prompt dans mon cœur plein de fièvres,
Si rapide l'éclair dont je me sens brûler,
Que je n'eus pas le temps, ô belle, de parler.
Eh bien oui ! je vous aime, et j'ose vous le dire ;
Vous m'avez sans retour soumis à votre empire ;
Un sentiment nouveau me condamne au trépas !
— A mes plaintes pourtant vous ne répondez pas,
Et, pareille au chasseur indifférent, qui tue
Le gibier, et, content de la pièce abattue,
L'abandonne à ses chiens, quand le soir est tombé,
Vous me laissez gémir, dans ma peine absorbé !
— Partout je me plaindrai d'une telle injustice !
Quoi ! Dans la rue ! — Ainsi ! — Permettre que pâtisse
Et meure un cavalier dont l'unique péché
Fut d'être de vos yeux trop vivement touché !

BORÉA.

Nous voilà retombé dans nos sombres pensées

HYMÉNÉO.

Que dis-tu là, maraud ?

BORÉA.

Des choses très sensées !
— Il faut partir, Seigneur, et revenant demain,
Peut-être nous aurons le sort moins inhumain.

HYMÉNÉO.

Partir ? Non ! Va plutôt me chercher ma guitare.
Mes chants amolliront le cœur le plus barbare ;
Je dirai ma tristesse, et veux dans l'univers
Ne laisser pas une âme insensible à mes vers,
Hormis ce cœur farouche et sans miséricorde.

BORÉA.

Votre guitare, maître ? Il y manque une corde,
Et les autres vont mal.

HYMÉNÉO.

O lamentable sort !
— Ma douleur les aura bientôt mises d'accord !

BORÉA.

Seigneur Hyménée, je crois, ne vous déplaise,
Qu'il est temps de partir.

HYMÉNÉO.

Vous en parlez à l'aise,
Vous autres ! Est-il donc l'heure de se coucher ?

BORÉA.

L'heure de se lever, plutôt, — sans vous fâcher

HYMÉNÉO.

Tu ne sais pas combien je l'aime, âme rustique !

BORÉA.

Vous faites peu de cas d'un pauvre domestique,
Mais on n'est pas si simple aussi que vous pensez :
Je connais les chagrins dont vous vous repaissez.

ELISÉO, *à mi-voix.*

Parle-lui sur ce ton, mon bonhomme ! — Courage !
— Cela fait avancer nos affaires !

HYMÉNÉO.

J'enrage
D'entendre entre ses dents parler ce grand bénêt !

ELISÉO, *les bras ballants, et sans désigner personne.*

Je dis que s'il en tient ainsi sous son bonnet,
Il faudra le placer chez les fous de Valence !

HYMÉNÉO.

De qui veux-tu parler, faquin dont l'insolence
Fait regretter les soins qu'on a pour lui ! Quel est
Celui qu'il faut mener chez les fous, s'il te plait ?
— Parler ainsi de moi !

ELISÉO.

Mais, Seigneur! c'est vous même
Qui vous nommez.

HYMÉNÉO.

Butor ! — Irrévérence extrême !

ELISÉO.

A votre aise, après tout ! — Vous seriez mal tombé,
Si le jeune Marquis, le frère de Phébé,
Vous rencontrait ; il est souvent dans cette rue,
Et ses valets, dit-on, ont l'approche bourrue ;
Nous ne les craignons pas, sans doute ; cependant
Renoncer aux amours serait pour vous prudent.
Nous pourrions attraper au front quelque fissure...

HYMÉNÉO.

Vous vous sentez le cœur faible, et la main peu sûre !
Partez, je reste !

ELISÉO.

Non ! nous ne les craignons pas,
Et si vous en doutez, quittez-nous de ce pas ;
Nous restons, assurant d'ici votre retraite,
Et si quelque jaloux survient, nous tenons tête !

(*montrant sa rapière*)

Voilà pour déjouer un projet hasardeux.

HYMÉNÉO.

Veillez avec prudence ! Ils seront plus de deux.

ELISÉO.

Qu'ils soient dix ; ils auront regret de l'équipée !

BORÉA.

Et s'ils ne prennent pas la fuite, cette épée.....

HYMÉNÉO.

Ne les attaquez point, s'il se peut, sans raison ;
Ne faites pas de bruit autour de la maison,
A cause de Phébé. S'ils usent d'insolence,
Menacez seulement, mais pas de violence !

ELISÉO.

Laissez ; ces coquins-là fileront doux ; sinon,
Bataille ! — Nous ferons respecter votre nom !

BORÉA, *à Éliséo.*

Recordons-nous ; la tâche en sera plus aisée.

HYMÉNÉO.

Pas de paresse ! Fais bonne garde, Elisée !

(*Il sort*).

ELISÉO, *à la cantonade.*

C'est beaucoup de bonté. Le siècle est violent,
Et me garder des coups est mon premier talent.

Scène II.

BORÉA, ELISÉO.

BORÉA.

Il est enfin parti ; maintenant, camarade,
Si tu m'en crois, soyons prudents ; point d'algarade !
Laissons notre amoureux se creuser le cerveau ;
L'affaire, en cette vie, est de sauver sa peau.

ELISÉO.

Enfin, voilà parler !

BORÉA.

J'aurais bien à te dire
Quelques mots d'une fille à qui ma vue inspire
Un tendre sentiment ; elle meurt de souci ;
Mais pour en bien causer, nous sommes mal ici.

ELISÉO.

Faut-il être peureux ! Dis-moi ton aventure,
Et si nous entendons quelque bruit de nature
Suspecte, — du jarret !

BORÉA.

On pourrait occuper
La rue.

ELISÉO.

Eh ! nous pourrons toujours nous échapper,
L'honneur sauf, à travers les maisons démolies.
— La lune justement nous éclaire ! — Folies
Que tes craintes !

BORÉA.

Parbleu ! je suis de ton avis.
— Mais regarde un instant de ce côté : je vis
Tout-à-l'heure bouger quelque chose.

ELISÉO.

Tu railles !
On ne voit rien bouger que l'ombre des murailles.

BORÉA.

Crois-tu ? Regarde bien.

ELISÉO.

C'est l'ombre, t'ai-je dit.

BORÉA.

De pareilles terreurs ! Cela vous refroidit
Le sang ! Je suis transi.

ELISÉO.

Laisse ta peur vilaine,
Sans quoi tu n'auras plus de jambes ni d'haleine.
Conte moi tes amours, va ! si tu peux parler,
En attendant qu'il soit temps de nous en aller.

BORÉA.

Je t'approuve, Elisée ; et, si tu veux permettre,
Ecoute mon secret : quand notre jeune maître,
Le mois passé, se prit de goût pour la Phébé,
Je vis Doreste, la suivante, et j'en tombai
Amoureux ; elle est si belle fille, et lotie
De jeunesse et de grâce, et si bien assortie
A sa patronne ! Est-il soubrette au fin souris
Qui puisse en agréments lui disputer le prix ?

ELISÉO.

Elle sait ton caprice, et tu l'as fait entendre,
Et d'elle recueilli sans doute un aveu tendre ?
Crains de te fourvoyer.

BORÉA.

Non, je n'ai point parlé ;
Mais ce qu'elle pensait, ses yeux l'ont révélé :
Elle souffre, elle meurt pour moi.

ELISÉO.

C'est bon à dire !
Moi, comme Saint-Thomas, pour croire à ce martyre,
Je veux voir de mes yeux et toucher de mes mains.

BORÉA.

Je repousse, pour moi, ces soupçons inhumains ;
Elle m'aime — et je l'aime !

ELISÉO.

En ma philosophie,
L'homme est un triple sot — à l'homme qui se fie !
Qui se fie à la femme est encore plus fou,
Et de gaîté de cœur se met la corde au cou.
— Il faut faire sa cour, et la pièce finie,
Après s'être amusé, l'on fausse compagnie.
— Ne crois pas que la haine ici m'anime, mais.....

BORÉA.

L'amour, Eliséo, ne te connut jamais.
Ton ignorance est grande, et simple ton langage.
Un amoureux, mon cher, sous la loi qui l'engage
N'est plus son maître, et n'a plus d'autre volonté
Que celle de l'objet charmant qui l'a dompté.
Tu railles aujourd'hui celui dont le cœur saigne ;
Mais les hommes sont tous logés à même enseigne,
Et le piège est dressé pour tous sur le chemin.
Tu n'aimes pas à l'heure où je parle ? Demain
Tu vas aimer. Tu n'as pas connu la souffrance,
Et tu seras heureux d'aimer sans espérance.
— Sans les dames, la vie est sans plaisir, et sans
Honneur !

ELISÉO.

Mon bel ami, les discours sont puissants
Sur les gens désarmés. Or, voici par la rue
Venir quelqu'un. Bien sot est l'animal qui rue
A la charrette, et qui regimbe à l'aiguillon !
— Il est temps de songer à quelque réveillon.
Partons ! nous n'aurons point d'occasion meilleure.

BORÉA.

Je n'ai pas l'appétit ouvert de si bonne heure.

(Ils sortent. — Entrent le Marquis et Turpédio).

Scène III.

LE MARQUIS, TURPÉDIO.

TURPÉDIO.

Qui va là ! — Cavaliers ! quelle célérité !
Parbleu ! retournez-vous un peu de ce côté,
Nous avons quelque chose à vous dire. — Paroles
Inutiles ! Ils vont d'un train !

LE MARQUIS.

Qui sont ces drôles ?

TURPÉDIO.

Quelques tireurs de laine en quête d'un manteau.

LE MARQUIS.

Ou bien quelque galant qui rôde incognito,
Hyménéo, peut-être.

TURPÉDIO.

Oh ! Seigneur, Hyménée
A la mine moins basse et plus déterminée.

LE MARQUIS.

Peut-être il s'est sauvé pour n'être reconnu.

TURPÉDIO.

Que non pas ! Jour et nuit je le vois retenu ;
Aubades vont leur train comme aussi sérénades !

LE MARQUIS.

Dis-tu vrai ? Je mettrai terme à ces promenades,
Et je suis en humeur de calmer ce beau feu.

TURPÉDIO.

Eh ! Marquis, laissez-le plutôt jouer son jeu.
On a toujours conté fleurette en cette ville ;
Elle n'en est que plus agréable et civile.

LE MARQUIS.

J'aime une aubade, et veux qu'à tort et qu'à raison
On plaise aux femmes, mais — pas devant ma maison !
Et plus d'un, vive-Dieu ! s'est ri de me déplaire,
Qui longtemps a senti l'effet de ma colère.

TURPÉDIO.

Je vois où vous voulez en venir. Mais, Seigneur,
Otez-vous ce souci. Phébé de son honneur
Est jalouse, et prétend garder la droite voie.

LE MARQUIS.

Turpédio ! j'y pense, il faut que je la voie
Et lui parle ; je veux savoir ce qu'elle fait.

TURPÉDIO.

Elle n'est pas encore éveillée, et l'effet
Serait fâcheux pour nous d'appeler dans la rue
Si matin. C'est assez faire le pied de grue.
Partons !

LE MARQUIS.

Quoi ! tu n'as pas encore assez pris l'air ?

TURPÉDIO.

Allons chez Séraphine : il fera bientôt clair,
Elle ouvrira sa porte, et nous mettra la table.

LE MARQUIS.

Elle n'est pas toujours d'humeur si charitable.
— J'aimerais mieux rester ; c'est l'heure où les galants
Viennent donner aubade, et si nos insolents
En ont fait la partie, ils ne tarderont guère.
— Déjeuner si tôt, fi ! c'est un souci vulgaire.
Je veux voir Hyménée, ouïr son carillon,
De son mérite enfin prendre un échantillon.

TURPÉDIO.

Pour faire un carillon, Marquis, il faut des cloches.
Et s'il est le sonneur, ce chercheur de taloches,
Nous sommes les suivants de la procession.
— Nous bornerons ici notre expédition :
Nous n'avons, cette nuit, fait que battre l'estrade.

LE MARQUIS.

Allons nous reposer, mon sage camarade !
Laissons dormir Phébé, — mais je veux que ma sœur
Demain, sans plus tarder, m'instruise de son cœur.
— Tiens ! une idée à moi : prête moi ta guitare ;
Nous irons en musique éveiller l'oiseau rare.
Tu la verras, mon cher, j'en gage ce qu'on veut,
Faire encor la vertu.

TURPÉDIO.

Dame ! on fait ce qu'on peut.

(*Ils sortent*).

Scène IV.

HYMÉNÉO, BORÉA, ELISÉO, *revenant ensemble.*

Boréa, qui avait pris les devants et faisait le guet, revient sur ses pas

BORÉA.

Personne dans la rue ! Ils sont partis.

HYMÉNÉO.

Silence !
Ou parle bas. On peut nous guetter.

BORÉA.

Excellence,
Ils sont déjà bien loin, nous avons libre champ ;
Je les entendais rire et chanter en marchant.

HYMÉNÉO.

Eh bien ! c'est le moment — le jour va bientôt naître —
De donner mon aubade. — Oui ! vous allez connaître,
O Phébé, le poison de vos yeux séducteurs !
— Allons, Boréa, fais approcher leschanteurs.

ELISÉO.

Ils viennent.

HYMÉNÉO.

Où sont-ils ?

ELISÉO, *criant.*

Eh ! Messieurs de la bande,

On vous appelle !

HYMÉNÉO.

As-tu fini ta sarabande,
Ces gestes et ces cris !

ELISÉO.

J'appelle ces lourdauds.
Faut-il que je vous les apporte sur mon dos ?

HYMÉNÉO.

Animal ! pour l'instant je tolère tes contes,
Mais une fois chez nous, nous règlerons nos comptes !

(*Entrent les musiciens*).

Scène V.

LES MÊMES, MUSICIENS.

UN MUSICIEN, *à Hyménéo.*

Monsieur, nous attendons vos ordres.

HYMÉNÉO.

Commencez !

(*Le second et le troisième chanteur se disputent depuis quelques instants à voix basse*).

UN SECOND CHANTEUR, *au troisième.*

Ne viens pas faire ici tes embarras !

LE TROISIÈME CHANTEUR.

Assez
Là-dessus, n'est-ce pas ? Tu n'es qu'un imbécile.

LE SECOND CHANTEUR.

Etre à peu près poli te serait difficile.

LE PREMIER CHANTEUR, *à Hyménéo.*

Chanterons nous, Monsieur, le morceau qui vous plaît ?

HYMÉNÉO.

Oui, d'abord l'ariette, ensuite le couplet.
Et puisse la musique, ainsi qu'une caresse,
En guérissant mon mal, désarmer ma maîtresse !

LES MUSICIENS *chantent.*

Amour triomphe, et sa main sûre
A fait profonde ma blessure.
Il agite en montrant mon cœur
Son dard vainqueur.

Mais la peine qui me pénètre,
Si je meurs sous votre fenêtre,
Si mon sang pour vous doit transir,
Devient plaisir !

Je me complais à mon supplice ;
Mon tourment devient mon délice ;
Plutôt mourir que repousser
Si cher penser !

Tant de grâces et tant de charmes
Me font trouver douces les larmes ;
Plutôt en vain me consumer
Qu'ailleurs aimer.

Qui ne vous connaît, ô ma vie,
Admire mon sort, et l'envie ;
Et veut qui vous a vue un jour
Mourir d'amour !

(*Phébé a soulevé sa jalousie*).

HYMÉNÉO.

Assez, mes amis ! Courte et bonne est ma devise.
La jalousie enfin s'est ouverte ; j'avise
La dame que j'adore, — et veux l'entretenir.

LE PREMIER CHANTEUR, *aux deux autres.*

Partons !

HYMÉNÉO.

Je garderai de vous bon souvenir.

(*Les Musiciens sortent*).

Scène VII.

HYMÉNÉO, PHÉBÉ, BORÉA, ELISÉO.

BORÉA, *bas.*

Maître, voici pour vous l'heure arrivée.

HYMÉNÉO, *à Phébé.*

O joie
Ineffable ! faut-il enfin que je vous voie,
Mon bien ! mon précieux trésor !

PHÉBÉ.

Ces mots sont doux,
Mon galant cavalier, — mais qui donc êtes-vous ?

HYMÉNÉO.

Celui qui par vous seul existe, et ne peut vivre
Qu'en vous voyant.

PHÉBÉ.

Pardon si j'ai peine à vous suivre,
Mais je vous entends mal. Pour mon contentement,
Veuillez vous expliquer un peu plus clairement.
C'est votre nom, Monsieur, que je voudrais connaître.

HYMÉNÉO.

Pensez aux sentiments que la beauté fait naître,
Aux désirs que tolère et qu'approuve l'honneur,
Et vous saurez par là qui je suis.

PHÉBÉ.

Beau Seigneur,
Pour la dernière fois cédez à mon instance !
— Votre nom !

HYMÉNÉO.

Vous voyez celui dont l'existence
N'a de raison qu'en vous ; dévot pour vous aimer,
Pénitent et contrit, s'il faut vous désarmer.
Je suis le malheureux Hyménéo, madame,
Celui qui n'a d'espoir qu'en votre bonté d'âme,
Qu'un unique penser soutient en son souci,
Et qui mourra bientôt, s'il n'obtient pas merci.
Dois-je me consumer dans la mélancolie ?
Ordonnez, j'obéis ; ma vie est bien remplie,
Si par ma triste fin vos vœux sont couronnés !

PHÉBÉ.

Je ne vous avais pas reconnu. — Pardonnez !

HYMÉNÉO.

Vous mettez dans l'oubli l'importun qui vous lasse !

PHÉBÉ.

Vous mettre dans l'oubli ? Meilleure est votre place,
Et j'y perds, cependant !

HYMÉNÉO.

Ah ! j'y gagne en retour,
Si j'ose vous comprendre, un pur trésor d'amour.
Mais si je le mérite, ô noble demoiselle,
Vous en devez, dirai-je, encor plus à mon zèle,
Car si j'ai par amour souffert, — en vérité,
J'ai souffert encor moins que je n'ai mérité !

PHÉBÉ.

J'ai du plaisir à vous écouter, et m'afflige
De vous entendre ainsi vous plaindre. — Que ne puis-je,
Comme je le voudrais, vous rendre la santé.

HYMÉNÉO.

Mes maux n'attendent rien que de votre bonté.
Vous pouvez les guérir, si vous le voulez faire.

PHÉBÉ.

Dieu ne m'a pas donné la grâce nécessaire
Pour telles guérisons.

HYMÉNÉO.

Ne dites pas cela.
Le Dieu qui vous donna d'être belle, combla
De toutes ses faveurs sa chère créature.
Ne faites que vouloir, ma guérison est sûre !

PHÉBÉ.

Ce que vous demandez, je ne le sais pas bien ;
Mais à tant de vertu peut-on refuser rien ?
Parlez donc, Hyménée, et s'il est nécessaire,
Vous trouverez auprès de moi recours sincère.
Et cependant, faut-il le dire ? Je crains fort
D'y perdre quelque chose, et de me faire tort !

HYMÉNÉO.

Vous m'avez bien compris, trop doux est mon partage !
Je ne veux pas ici vous tenir davantage ;
Votre cœur vous dira lui-même, ô ma beauté,
Le prix que je réclame, et que j'ai mérité.

PHÉBÉ.

Enfin, qu'attendez-vous de moi ? Car il importe
Que vous sachiez sur quoi compter.

HYMÉNÉO.

Que votre porte,
La nuit prochaine, à l'heure où je viendrai vous voir,
Me soit ouverte !

PHÉBÉ.

Dieu m'en garde !

HYMÉNÉO.

Décevoir
Ainsi qui vous adore ! Il faut donc que je meure !

PHÉBÉ.

Fille honnête la nuit n'ouvre point sa demeure !

HYMÉNÉO.

Vous me l'aviez promis, cruelle !

PHÉBÉ.

C'est raison,
Le soir venu, de clore avec soin sa maison ;
La nuit, vous oubliez, Messieurs, la politesse.

HYMÉNÉO.

Eh quoi ? vous douteriez de ma délicatesse ?
O cruelle Phébé, ne vous démentez pas ;
Et si vous n'avez point désiré mon trépas,
Ne parlez plus ainsi. — Causer votre colère !
— Mon amour me défend ce qui peut vous déplaire,
Et de telles raisons sont indignes de vous !
— Je vais mourir, et j'ai reçu les derniers coups !

PHÉBÉ.

Je ne puis résister plus longtemps, Hyménée ;
Je cède, et veux la lutte entre nous terminée.
Mais gardez le respect des cœurs disciplinés :
Soyez tel en un mot qu'il faut être — et venez !

HYMÉNÉO.

Je connais mon devoir, ma dame, et que je meure
Si j'y manque jamais et si je ne demeure
Votre esclave ! Je pars, fier d'un accueil si doux.

PHÉBÉ.

Que Dieu vous suive !

HYMÉNÉO.

Non ! que Dieu reste avec vous !

(*Phébé se retire*).

Scène VII.

LES MÊMES, MOINS PHÉBÉ.

BORÉA.

Si votre Seigneurie est contente, je pense
Qu'elle voudra songer à notre récompense.
Vous nous avez promis un petit souvenir,
Promesse, s'il vous plaît, qu'il est temps de tenir.

HYMÉNÉO.

Frères, très volontiers ; je l'eusse fait quand même,
Et veux une autre fois faire plus pour qui m'aime.
Prends, toi, le justaucorps de satin, — et toi, prends
La veste de brocard.

BORÉA.

Ah ! grâces je vous rends,
Seigneur ! que Dieu conserve et protège une vie
Que l'honneur et la gloire ont constamment suivie !
Que rien en vos désirs ne vous vienne borner,
Comme il ne vous manqua jamais rien à donner !

ELISÉO.

Je ne puis accepter le présent, sauf excuse !
Du brocard ! Ce n'est pas de la sorte qu'en use
Un domestique avec son maître, et s'habiller
Des hardes du patron, et par elles briller
N'est pas une conduite honorable et polie,
Et pareille largesse est sottise et folie !

BORÉA, *ironique.*

Tu dis bien.

HYMÉNÉO.

Mes amis, je comblerai vos vœux.
Prenez ce que j'ai dit, et plus tard.....

ELISÉO.

Je ne veux
Pas un cheveu de vous.

HYMÉNÉO.

Pourquoi ?

ELISÉO.

C'est ma pensée ;
Et vos épaules, mieux que celles d'Elisée,
Porteront le brocard et le satin.

HYMÉNÉO.

Permis
A vous de rester tels que vous êtes, amis !
Mais si la mort m'épargne, alors, je vous assure,
Vous aurez mieux de moi qu'habits et que parure !
C'est un frère, qu'en moi je veux vous faire voir.

ELISÉO.

Nous connaissons, Borée et moi, notre devoir,
Et des bontés qu'un maître excellent nous ménage
Nous ne voulons ici pas d'autre témoignage.
— Si vous êtes d'avis de rentrer, ce sera
Le parti le meilleur. Le jour bientôt poindra.
Quant au reste, le soir, nous viendrons sans malice
Tout en nous promenant faire notre police,
Car il ne convient pas que vous soyez daubé.

HYMÉNÉO.

Bien combiné ! Que Dieu protège ma Phébé !

(*Il sort avec ses domestiques. Au même moment entrent Turpédio, puis le Marquis*)

Scène VIII.

LE MARQUIS, TURPÉDIO.

TURPÉDIO, *entrant le premier.*

Venez vite, Marquis ! Tenez ! Voyez la route
Qu'ils ont prise. Ils étaient ici, sans aucun doute.

LE MARQUIS.

La peste soit de moi d'avoir perdu mon temps !
Ils ne s'en allaient pas, les traîtres, si contents !

TURPÉDIO.

Bah ! laissez les vaguer en paix, traînant leur chaîne !
Nous les retrouverons ici la nuit prochaine ;
Il n'est pas malaisé d'avoir barres sur eux.

LE MARQUIS.

Turpédio, je veux tout voir ; l'aventureux
Jeune homme me dira son secret, sur ma vie !
Et je vais y tâcher ! Poussés par male envie
Si je les trouve ensemble, alors, par le Seigneur !
En les tuant tous deux je venge mon honneur.
Peu m'importe la vie après justice faite !

TURPÉDIO.

Arrivons seulement les premiers à la fête.
— A l'affût, et cachés par ce coin, nous verrons
Le mystère sans être aperçus des larrons.
Hyménée entrera ; nous veillons ; il n'évite
Pas nos yeux ; de la porte on s'empare au plus vite.
Pour le reste, on fera selon votre désir.

LE MARQUIS.

Soit fait ; et sans tarder davantage, à loisir
Allons déjeuner, puis faire un somme, afin d'être
Dispos, quand le moment de surprendre le traître
Sera venu. Peut-être aussi serait-il bon
De nous associer un hardi compagnon.
— Tel, qui vient acheter de la laine à la foire
S'en retourne tondu. — Pas de fâcheuse histoire !

TURPÉDIO.

Avec l'aide de Dieu, Marquis, nous suffirons
Vous et moi ; sans escorte aucune nous irons.
Connu de plus de deux, un secret cesse d'être
Un secret. Gardez-vous de donner à connaître
Si votre sœur est sage, ou suit sa passion.
Votre honneur veut ici toute discrétion.

LE MARQUIS.

Et c'est pourquoi, sang-dieu ! vint-il en compagnie,
Je ne veux pas laisser son audace impunie.

TURPÉDIO.

Seigneur, bruyante suite et compagnons nombreux
Ne sont pas, croyez m'en, le fait d'un amoureux ;
Et s'il mène avec lui quelqu'un en ses pratiques,
Ce ne sera bien sûr que ses deux domestiques,
Anes qui trembleront à l'ombre d'un licou,
Et prendront à l'envi leurs jambes à leur cou.

LE MARQUIS.

Hyménéo, dit-on, est une fine lame.

TURPÉDIO.

Allez ! que ce souci ne vous trouble point l'âme.
Annibal fut vaincu, qui fut un chef fameux,
Et bien armés, nous en valons quatre comme eux.

LE MARQUIS.

Je t'écoute, et me rends à ta philosophie.
Tu m'accompagneras ; à toi seul je me fie !
Mais faisons quelques pas, crainte des curieux.
Ici, les murs ont des oreilles.

TURPÉDIO.

Et des yeux !

Ils sortent.

ACTE DEUXIÈME.

Même décor.

Scène première.

BORÉA, ELISÉO.

BORÉA.

Je ne veux pas ici, mon brave camarade,
De mes petits talents faire à tes yeux parade,
Ni te désobliger ; je t'aime tendrement,
Elisée, et j'ai foi dans ton attachement.
Laisse moi seulement dire, sans qu'il te fâche,
Que les bons serviteurs doivent être en leur tâche
Fidèles et loyaux, sans doute, c'est bien clair !
Mais fidèles, loyaux, jusqu'à l'argent, mon cher !
Exemple : Hyménéo t'offrait, la nuit dernière,
Un présent ; il fallait l'accepter sans manière.

ELISÉO.

Que veux-tu ? J'ai vu faire en parlant le devoir
D'un honnête valet. J'ai honte de le voir,
Proportion gardée, aussi pauvre que toi
Ni moi. Mais si plus tard, j'en atteste ma foi,
Hyménéo nous fait faillite, et nous oublie,
Il rendra compte au Ciel, qui lie et qui délie.
En attendant, vivons ! qu'il garde ses cadeaux ;
Nous trouverons toujours du drap pour notre dos.

BORÉA.

Non ; encore une fois, mon sentiment diffère
Absolument du tien. C'est aux nigauds à faire
Que de se contenter d'un seul manteau, tandis
Qu'on peut en avoir deux. Si, comme tu le dis,
Un fidèle valet doit suivre la fortune
De son maître, et souffrir la détresse commune,
Je répondrai qu'ici ce n'est point notre cas.
Hyménée eut toujours à lui mille ducats,
Ce qui n'est point le fait d'un misérable hère,
Promenant pour tous biens une croix sur sa haire !
Tiens ! tu me fais parler ; mais je m'étonne enfin
De te voir oublier, toi, dont l'esprit est fin,
Que, malgré les efforts d'un maître pour nous plaire,
Nos services encor surpassent le salaire.
Et pourtant, chaque jour, vers des fripons accorts
S'envolent à l'envi manteaux et justaucorps !
Il donnera, si l'on n'y veille, sa chemise !
Est-ce la récompense à ton zèle promise !
Ne lui prêtes- tu pas ta jeunesse et tes bras ?

ELISÉO.

Camarade, dis-moi tout ce que tu voudras,
Je ne chercherai pas d'autre maître. — Hyménée
Peut avoir ses défauts, mais si la destinée
T'offre un patron plus doux, je veux perdre mon nom.
Payer comme il convient un domestique ? Non,
Il ne le fera pas, et sa bourse est ouverte
Aux gens qui n'en ont pas besoin, en pure perte !
Les maîtres ont du pain pour qui n'a plus ses dents !

BORÉA.

Tu pourrais ajouter (il est des précédents)
Qu'ils retiennent parfois le prix de longs services !
Acceptons leur argent sans scrupules novices,
Et quand nous l'avons pris, demandons leur encor
Le fond de l'escarcelle !

ELISÉO.

Ami, tu parles d'or !

BORÉA.

Tâchons à les servir, mais pensons à nos gages.
Sinon, mieux vaut mourir et faire ses bagages !

ELISÉO.

Je te comprends, Borée, et veux dorénavant
T'obéir ; je n'étais qu'une tête à l'évent,
Un niais, au début de mon apprentissage,
Et de nous deux, je le vois bien, c'est toi le sage.
Mais je prends à mon tour un parti plus prudent;
Je veux gagner de quoi me mettre sous la dent.
Sois mon guide aujourd'hui, je te suivrai. — Commande !

BORÉA.

Brave garçon, qui voit sa faute, et qui s'amende !
C'est ainsi que je t'aime. — Ah ! par un sort brutal,
Evitons de finir un jour à l'hôpital.
Ainsi, trêve au scrupule, et sans humeur altière,
Si l'on t'offre le doigt, prends la main tout entière,
Et suivant mes leçons, tu pourras quelque jour
De générosité faire preuve à ton tour.

ELISÉO.

Tu me verras à l'œuvre, ami ! Plus de lubie !
Plus de cette misère assez longtemps subie !
(— *Doreste a soulevé la jalousie.*)
Et maintenant parlons d'autre chose. Voilà
Doreste qui paraît à la fenêtre ; elle a
De toi certains propos à recueillir, je pense.
Parle lui, c'est honnête.

BORÉA, *à mi-voix.*

O douce récompense
De mes feux ! Je vous vois, chère belle, merci !

ELISÉO.

Va donc, et parle lui ; j'écouterai d'ici
Votre tendre entretien, si tu veux le permettre ;
Je suis à bonne école, avec un pareil maître !

BORÉA.

Qu'est-ce à dire ! on n'est pas si bête, et l'instrument
Est en mains qui pourront en jouer savamment.

ELISÉO.

Chut ! elle nous regarde !

Scène II.

DORESTE, *à la fenêtre* ; BORÉA, ELISÉO.

BORÉA.

A la jeune et jolie
Doreste, tous mes vœux ! Je l'aime à la folie.

DORESTE.

N'était qu'on nous écoute, ami, je parlerais
De bon style, et....

BORÉA.

Quoi donc ?

DORESTE.

Je ne vous laisserais
Rien à dire. De moi je n'aime pas qu'on rie,
Et j'aurais pour répondre à votre raillerie.
Si laide que je sois, vous êtes mal tombé,
Et je ne porte pas même envie à Phébé,
Voilà tout.

BORÉA.

En vantant vos attraits, qu'il vous plaise,
Je ne suis que l'écho de tous.

DORESTE.

Parlons à l'aise :
Je suis belle ? Eh bien, belle ou laide, franchement,
Je ne manquerais pas, si je voulais, d'amant.

BORÉA.

Je ne forme qu'un vœu, c'est que Doreste m'aime
Comme du premier jour je la chéris moi-même.

DORESTE.

Allez porter cet os à d'autres chiens !

BORÉA.

J'attends
Vos ordres, belle enfant. Commandez ; tout d'un temps
Vous me verrez agir. Prenez toute licence,
Et vous saurez bientôt, par mon obéissance,
Si ma langue et mon cœur sont d'accord.

DORESTE.

Quelque sot !
Peut-être, si j'étais femme à vous prendre au mot,
Vous ne m'auriez pas fait montre de tant de zèle !

BORÉA.

Vraiment, vous me traitez bien mal, mademoiselle.

DORESTE.

Je vous ai maltraité ? Je ne comprends pas bien.
Se peut-il un accueil plus poli que le mien,
Plus honnête langage ?

BORÉA.

Il est telle réplique
Qui glace le plus brave, et rend mélancolique
Le plus hardi.

DORESTE.

C'est grand dommage, assurément,
De souffrir de la sorte. Et, dites, bel amant,
Mourrez-vous de ce mal ?

BOREA.

Ce ne serait merveille.

DORESTE.

Eh bien, mon cher, autant nous en pend à l'oreille !

BORÉA.

Voulez-vous dire enfin que vous m'aimez aussi,
Et que vous partagez, Doreste, mon souci ?
Mais je ne le crois point, et c'est grande injustice
Que personne à mes maux ici ne compatisse !

DORESTE.

Personne, dites-vous ? qu'en savez-vous, l'ami ?
Ne peut-on pas souffrir sans l'avouer, parmi
Tant de gens, que l'on voit se lamenter sans peine !

BORÉA.

Que mes plaintes enfin vous touchent, ô ma reine !

DORESTE.

Je dois à votre avis publier un secret
Qu'il faut laisser caché dans un double intérêt ;
C'est Boréa, qu'on dit sensé, qui m'en supplie !
De moi n'attendez pas une telle folie !

BORÉA.

Ah ! de vos sentiments enfin je puis juger.
Je ne suis pas ici pour vous désobliger,
Je me tais. Aussi bien, quelle reconnaissance
Serait la mienne, si vous me donniez licence
De venir cette nuit, à l'heure où vous pouvez
M'ouvrir la porte.....

DORESTE.

Moi !... Cette nuit !... Vous rêvez ;
C'est une liberté que je ne puis permettre !

BORÉA.

Doreste ! Cette nuit cependant, quand mon maître
Sera reçu chez vous, vous pourriez me laisser
Entrer en même temps.

DORESTE.

Non pas ; il faut chasser

Cette idée ; en ce point ma maîtresse est sévère.

BORÉA.

Daignez mettre ce comble à vos bontés, ma chère !

ELISÉO, *le tirant par le pan de son habit.*

Tu deviens importun ; allons notre chemin ;
Ce qu'aujourd'hui l'on nie, on l'avouera demain.

BORÉA.

Ne le démentez pas, belle Doreste !

DORESTE.

Passe !
Pour ne désavouer ce cavalier ! — La grâce
De Dieu vous accompagne !

BORÉA.

Ah ! mes vœux sont comblés
Si je puis demeurer en votre grâce !

DORESTE.

Allez !
Notre Seigneur est mort pour tous. Ayez courage !

BORÉA.

Que Dieu conserve en vous son plus charmant ouvrage !

(*Doreste se retire*).

Scène III.

BORÉA, ELISÉO.

ELISÉO.

J'applaudis des deux mains à ton adresse ! Heureux
Homme, tu te connais au métier d'amoureux ;
J'ai vu quel dévouement dans un cœur tu fais naître !

BORÉA.

Alerte ! maintenant, et sans délai ! Le maître
Nous attend.

ELISÉO.

Nous pouvons causer tout en marchant ;
L'heure ne presse pas.

ROXÉA.

Si je suis mon penchant,
Mes confidences sont à peine commencées.

Ils sortent. Entre Turpédio. Doreste reparaît.

Scène IV.

TURPÉDIO, DORESTE.

TURPÉDIO.

Belle Doreste ! objet secret de mes pensées,
Je vous baise les mains !

DORESTE.

Soyez le bienvenu,
Seigneur Turpédio, l'hommage est ingénu ;
Mais à si petit saint pourquoi si grande fête ?

TURPÉDIO.

Vous êtes un grand saint, créature parfaite ;
Tant de grâces en vous siègent, en vérité,
Que vous semblez à tous une divinité.
Quant à moi, pauvre page, est-ce votre présence ?
Je n'ose même pas dire ce que je pense.

DORESTE.

Vous êtes, je le vois, de bonne humeur. Le ciel
Vous garde ! — Vous n'avez plus rien d'essentiel
A me dire ?

TURPÉDIO.

Est-ce à moi que vous parlez, ma belle !
Eh quoi ! contre mes soins votre humeur se rebelle !
Je vous offre mon cœur et vous le repoussez !
J'ai voulu vous servir et vous me haïssez,
Et c'est une ennemie en vous que j'ai trouvée !

DORESTE.

Je suis votre ennemie ?

TURPÉDIO.

Ennemie achevée !

DORESTE.

Vous vous trompez, Monsieur, je pourrais l'être plus,
Et le suis désormais, sans égards superflus.

TURPÉDIO.

Ah !..... — Que prétendez-vous ?

DORESTE.

Vous me ferez la grâce
De me laisser tranquille.

TURPÉDIO.

Oui, je vous embarrasse,
Et l'on attend sans doute un petit amoureux.

DORESTE.

Un amoureux plus grand que vous.

TURPÉDIO.

C'est bien heureux !
Je ne m'étonne pas, vous méritez, la belle,
Le plus grand des marauds dont jamais la semelle
Ait trainé dans la boue !

DORESTE.

Allez ! vous n'êtes qu'un
Enfant !

TURPÉDIO.

Je suis un homme à l'épreuve !

DORESTE (*à part*).

Importun !

Haut.

Dois-je me soucier d'un libertin qui m'aime !

TURPÉDIO.

Abandonnez moi donc, et puisse Dieu de même
Vous abandonner !

DORESTE.

Soit ! Je me plains au Marquis.
Vous n'avez pas encor, mon cher, pays conquis.

TURPÉDIO.

Essayez de vous plaindre et fiez-vous ensuite
A moi, pour vous traiter selon votre mérite,

Et vous tarabuster de si ferme propos
Que vous ne connaîtrez plus un jour de repos !

DORESTE.

Quelle présomption d'un méchant petit page !

TURPÉDIO.

Comptez sur ma vengeance — et qu'en mon équipage,
J'ai cette épée au flanc pour vous faire payer
Vos injures !

DORESTE.

Allons ! tu penses m'effrayer,
Mais va chercher ailleurs qui percer de ta dague !
Que je dise à quel point Turpédio divague,
Ton maître te fera fouetter, si je le veux.
Le châtiment sera digne d'un tel morveux.

TURPÉDIO.

Pour te faire payer insolences pareilles,
J'irais, si je pouvais, te couper les oreilles,
Coquine ! qui jamais aux gens n'as fait défaut !

DORESTE.

Tiens ! Voilà justement les femmes qu'il te faut !

Elle se retire. Turpédio sort furieux.

ACTE TROISIÈME.

PREMIER TABLEAU.

Même décor

Scène première.

HYMÉNÉO, BORÉA, ELISÉO.

HYMÉNÉO.

Et maintenant, Borée, et toi, mon jeune drôle,
Mes amis, n'allez pas oublier votre rôle ;
Je me confie à vous ; ouvrez l'œil ! et je veux,
Grâce à vous, que Phébé reçoive mes aveux.

BORÉA.

N'ayez crainte, seigneur, et sous un bon auspice
Allez à vos amours ; le moment est propice ;
Nous mourrons, s'il le faut, pour sauver votre honneur
Et le nôtre.

HYMÉNÉO.

Merci.

ELISÉO.

C'est notre vœu, seigneur.

HYMÉNÉO.

Je pense qu'il est temps de frapper à la porte.

ELISÉO.

La nuit n'est pas encore avancée.

BORÉA.

Il n'importe !

ELISÉO.

Il faut donner aux gens le temps de s'endormir.

BORÉA.

Qui donne trop au temps se condamne à gémir,
Quand arrive le temps du regret.

HYMÉNÉO.

C'est très sage !
Allons ! frappe ! Borée ! Entrons, et bon courage !

BORÉA.

Vous nous excuserez ; celle qui vous reçoit
Veut que personne n'entre avec vous.

HYMÉNÉO.

Eh bien soit !
J'irai seul !

(*Il entre*).

Scène II.

BORÉA, ÉLISÉO.

ELISÉO.

Le Seigneur à présent l'accompagne

BORÉA.

Son compagnon, mon cher, en pareille campagne,
C'est le Diable.

ELISÉO.

Hyménée en entrant s'est signé ;
Dieu le garde !

BOREA.

Tais-toi ! Ce que j'ai combiné,
Tu le gâtes toujours !

ELISÉO.

Quelle faute nouvelle ?...

BORÉA.

Quand je voulais frapper, pourquoi, pauvre cervelle,
As-tu dit qu'il était trop tôt ! Est-il prudent,
Quand on peut l'éviter, d'attendre l'accident ?
Si l'on nous surprenait aux côtés d'Hyménée,
Notre affaire à tous deux était vite menée ;
Si nous l'abandonnions d'autre part à son sort,
C'était pour nous la honte, et quant à lui, la mort !
Tandis que maintenant, — seuls et d'humeur placide,
Voulons nous prendre l'air par crainte d'homicide ?
Il ne nous faut qu'un peu d'imagination.
— Pour moi, sauver ma peau, c'est mon ambition.

ÉLISÉO.

Le jeune homme est entré : paroles inutiles !
Ne nous dépensons pas en querelles futiles !

BORÉA.

Soit ! dis-moi ton avis.

ELISÉO.

Dis-moi d'abord le tien,
Et laissant le passé durant cet entretien,
Ne songeons qu'au présent.

BORÉA.

Eh bien ! cette aventure,
S'il faut te l'avouer, me met à la torture,
Et je voudrais jamais n'être né, pour ne pas
Me trouver à cette heure en pareil embarras.

ELISÉO.

Patience ! mon cher, il n'est pas encor l'heure
De se plaindre !

BORÉA.

Ma foi ! qu'il aille à la malheure,
L'étourdi qui me fait sauter pareil bâton,
Et m'engage en si laide aventure ! Vit-on
Jamais, je le demande, homme de mon lignage
S'empêtrer d'une épée, et rêver de carnage ?
Mais je suis le plus fou, moi que l'on traîne ici,
Quand de tuer quelqu'un je n'eus jamais souci,
Et moins encor souci d'être tué moi-même.

ELISÉO.

J'admire ton bon sens, et t'écoute !

BORÉA.

Qui m'aime
Me suive ! Avant qu'ait lieu le combat, et sans plus
Attendre, tirons-nous des dangers superflus !

ELISÉO.

S'il ne nous trouve pas en sortant !

BORÉA.

Point d'affaire !
Je saurai m'expliquer, tu verras !

ELISÉO.

Je préfère
Attendre encor. Pourquoi partir? Il n'en est pas
Besoin. Si seulement nous entendons des pas,
Zeste ! nous filerons !

BORÉA.

A dire c'est facile,
A faire, malaisé

montrant son épée.

grâce à cet ustensile !
Ces armes, mon garçon, c'est bien lourd à porter,
Et je n'oserais pas cependant les quitter.
D'ailleurs j'ai les jarrets coupés, la peur me glace,
Et quand elle me tient, je reste sur la place.

ELISÉO.

Eh ! ces armes, alors, jette-les donc, mon cher !
Car il peut arriver que pour sauver le fer,
Tu perdes la courroie et ton cuir — c'est plus grave !
— Va, jette-les ; après tu courras comme un brave !

BORÉA.

Oui-dà, si je perdais mes armes, le patron
Aurait beau jeu, mon cher, à m'appeler poltron,
Juif ! Et si je ne donnais quelque excuse bien neuve,
Il ne me resterait qu'à me jeter au fleuve.

ELISÉO.

Bref, tu ne sais qu'en faire. Eh bien, donne les moi,
Tu pourras te sauver sans crainte et sans émoi !
Je les garderai bien, sois sans inquiétude !

BORÉA.

Et ce manteau, si je le perds, quelle attitude
Pourrai-je conserver?

ELISÉO.

Compte est vite rendu
S'il ne s'agit enfin que d'un manteau perdu.
— J'ai dû l'abandonner pour prendre ma rapière,
Diras-tu ; le soldat, au moment d'une affaire,
Jette le manteau bas pour être plus léger.

BORÉA.

Laisse faire ; je vais autrement l'arranger.

(Le Marquis et Turpédio entrent, l'épée à la main. Boréa et Eliséo prennent la fuite en abandonnant le manteau.)

Scène III.

LE MARQUIS, TURPÉDIO.

TURPÉDIO.

Qui vive !

LE MARQUIS.

A mort ! à mort ! Où sont-ils passés ? — Preste !

TURPÉDIO.

Ils ont filé par là. — Mais le manteau nous reste.

LE MARQUIS.

S'ils ne s'étaient sauvés de si lâche façon,
Sang-Dieu ! je leur donnais une bonne leçon.

TURPÉDIO.

Nous possédons, je pense, une preuve authentique ;
C'est la cape de mons Borèa, domestique
D'Hyménéo.

LE MARQUIS.

Dis-tu vrai ?

TURPÉDIO.

J'en suis sûr.

LE MARQUIS.

Combien
Etaient-ils ?

TURPÉDIO.

Deux pour tout compte, et, — vous voyez bien,
Les deux valets de l'homme.

LE MARQUIS

Ah ! le démon peut-être
Est chez moi.

TURPÉDIO.

C'est possible ! Eh bien donc, sus au traître !

LE MARQUIS.

Pensons à la conduite à tenir.

TURPÉDIO.

Eh ! frappons
Sans plus tarder; il faut surprendre les fripons !

LE MARQUIS.

Mais à coup sûr, il va se cacher, s'il m'évente !

TURPÉDIO.

Pour terminer l'affaire, un moyen que j'invente
Va nous tirer de tout embarras. Enfonçons
La porte à coups de pieds ; par la brèche passons !
On ne nous verra point ; nous serons dans la place
Avant que l'un et l'autre ait su ce qui se passe !

LE MARQUIS.

Donne-moi ce manteau ; marchons ! c'est trop tardé.

TURPÉDIO.

Prenez cette rondache.

LE MARQUIS.

Oui, je suis décidé
A tout faire.

TURPÉDIO.

L'épée à la main, le temps vole !
Et que l'action suive aussitôt la parole !

LE MARQUIS.

S'il tombe sous ta main, et qu'à bonne longueur
Ta dague le rencontre, agis avec vigueur,
Et qu'il n'ait plus affaire avec la chirurgie!

TURPÉDIO.

Entrez vite ! et laissez faire à ma stratégie.

Le Marquis enfonce la porte, et ils entrent.

DEUXIÈME TABLEAU.

Un salon de la maison du Marquis.

Scène première.

LE MARQUIS, PHÉBÉ, TURPÉDIO — puis DORESTE.

LE MARQUIS, *poursuivant Phébé.*

Tu penses m'échapper, fille sans foi, sans mœurs !

TURPÉDIO, *effrayé de la violence du Marquis*

Seigneur ! ayez pitié !...

PHÉBÉ.

Malheureuse ! je meurs !

LE MARQUIS.

Quand d'un soin si pieux nous vous avons gardée,
Avez-vous dû, madame, à ce point dégradée,
Couvrir de déshonneur un antique écusson ?
Confessez vos péchés à ce jeune garçon ;
Il faut que du loyer la faute soit suivie,
Et vous donner la mort — c'est vous sauver la vie !

PHÉBÉ.

Oui, vous êtes mon frère et mon seigneur aussi,
Et je dois me soumettre, et n'attends point merci.
Mais je puis détester l'heure où je vins au monde
Pour tomber dans vos mains par misère profonde,
Et j'appelle la mort comme une amie. — Hélas !
Puisque de me frapper le destin n'est point las,
Puissé-je m'en aller ! Ma tombe, — infortunée !
Aura ce que n'a pu posséder Hyménée.

LE MARQUIS, *à Turpédio.*

A-t-il été blessé ?

TURPÉDIO.

Non ; dispos et léger,
Il a pu s'échapper.

PHÉBÉ.

Seigneur, pour abréger,
En usant d'un pouvoir sans doute légitime,
Ne soyez point cruel envers votre victime,
Et ne me faites pas souffrir ! puis — écoutez !
Laissez à mon amant ces jours que vous m'ôtez.
Si je savais qu'il dût me suivre dans la peine,
J'oublierais ma fortune en pensant à la sienne !

LE MARQUIS.

Songez, songez plutôt à réconcilier
Votre âme avec Dieu. C'est Dieu qu'il faut supplier.

PHÉBÉ.

Mon frère, gardez-vous d'augmenter mes alarmes ;
A mes derniers moments, permettez-moi les larmes ;
Se rappeler ses maux, c'est soulager son cœur.

LE MARQUIS.

J'y consens : parlez-moi de votre séducteur.

PHÉBÉ.

Doreste ! viens, Doreste !

DORESTE, *entrant.*

Hélas ! chère maîtresse !

PHÉBÉ.

Toi qui vis mon bonheur, tu verras ma détresse.

TURPÉDIO.

Cette Doreste, c'est le mensonge incarné !

DORESTE.

Et tu n'es qu'un méchant dans le vice obstiné !

LE MARQUIS, *à Doreste.*

Taisez-vous, laissez-la parler.

DORESTE, *à mi-voix.*

Oh ! malheureuse !

PHÉBÉ.

Vous saurez donc comment la destinée affreuse
M'a conduite à ce point que l'amante et l'amant
Frappés du même coup, vont finir mêmement.
Je meurs pour Hyménée : une âme vive et tendre
Avant qu'il eût parlé, qu'il osât rien prétendre,
Me fit aimer ce noble et très gentil seigneur.
Sa vertu le rendait digne de son bonheur ;
Et ma vie elle-même, ainsi sacrifiée,
Quand pour lui je la perds, est trop bien employée.

S'il pouvait en mon cœur demeurer un regret,
C'est seulement d'avoir pu garder mon secret,
Refusant de cueillir, maîtresse de ma vie,
Le fruit délicieux où tendait mon envie.
J'emporte en expirant ce désir avec moi,
Et c'est mon seul remords et c'est mon seul émoi.
Que ne l'ai-je écouté quand j'avais su lui plaire !
Hyménéo vivrait sans plainte ni colère.
Mais que l'on me maudisse aujourd'hui, j'y consens,
Car j'ai fermé l'oreille aux plus tendres accents,
Alors que je brûlais de lui vivre asservie !

LE MARQUIS.

Quoi ! vous osez parler d'irréprochable vie !
Vous fûtes sans péché ! Le fûtes-vous du moins
Jusqu'au bout, et mes yeux sont-ils de faux témoins ?

PHÉBÉ

Que votre bon plaisir, mon frère, s'accomplisse
Avec l'aide de Dieu. — Je boirai le calice.
— Mon père, que Dieu sauve en sa toute-bonté,
M'a soumise en mourant à votre volonté,
Et vous pouvez agir à votre fantaisie.
Mais puisque, d'épouvante et de douleur saisie,
— Et sans gloire pour vous — vous allez m'immoler,
Donnez-moi deux moments, et laissez-moi parler.
Je n'ai plus le désir de vivre : c'est folie,
Quand a fui le bonheur, de désirer la vie.
Femme et mortelle, ce n'est pas
Mes jours abrégés que je pleure ;
Mais je me plains que le trépas
Ait choisi si tardive l'heure.
Que ne m'a-t-il frappée avant
Les aveux du noble Hyménée ;
Je me serais, sable mouvant,
A mon destin abandonnée.
Je ne connais pas le remord,
N'ayant rien fait qui déshonore ;

Je n'ai jamais donné la mort,
Et si j'ai volé, je l'ignore.
Mon amour suivit la raison ;
Je fis bien, par la sainte messe !
Froideur eût été trahison,
Car j'avais donné ma promesse.
Celui que j'aime est mon mari,
Et fille noble ou pastourelle,
Quand l'astre d'amour a souri,
Doit mourir pour qui meurt pour elle !
Que de mes malheureux destins
Le monde entier porte les signes!
Taisez-vous, ruisseaux argentins ;
Desséchez-vous, arbres et vignes !
— Que les oiseaux perdent leur chant,
Que le sol tremble et se soulève,
Que du lever jusqu'au couchant,
Les mers envahissent la grève !
Que dans le ciel illimité
Le soleil perde sa lumière,
La lune, sa blanche clarté ;
— Que mon deuil émeuve la pierre !

LE MARQUIS.

L'honneur m'a conduit seul à cette extrémité.
Montrez plus de sagesse et plus de fermeté.
Confessez-vous, ma sœur, et dans la source monde
Purifiant votre âme, oubliez ce bas monde,
Et ne songez qu'au Dieu tout juste et paternel
Qui vous ouvre les bras au séjour éternel.

PHÉBÉ, *à genoux.*

Je me confesse à Dieu, du jour de ma naissance,
D'avoir pour grand péché gardé mon innocence ;
Je confesse aussi que j'ai mérité
Du ciel toute sévérité,
Pour avoir désolé qui m'aime
En me mortifiant moi-même ;

Je confesse que j'ai douté du Ciel clément,
Que j'ai failli mortellement.
Car celle-là se trompe et mortellement pèche,
Qui, doutant de l'amour, empêche
Les autres de cueillir cette beauté d'un jour
Que le tombeau glacé dévore sans retour.
— Voilà tous les péchés que j'ai commis, mon frère.
J'en demande pardon au Seigneur, Notre Père !

LE MARQUIS.

Non ! La confession dont votre âme a besoin
N'est pas complète ainsi : prenez un autre soin !

PHÉBÉ.

Me pardonne le Dieu de grâce et de clémence.
Si mon amour n'eut pas la véhémence
De celui d'Hyménée, et si par mes humeurs
J'ai désolé l'âme la plus charmante !
Que n'ai-je été pour lui plus tendre et plus aimante,
Point ne mourrais comme je meurs !

LE MARQUIS *à Turpédio*

Je pense qu'il est temps.

(*Il lève le poignard. Hyménée entre avec ses domestiques*).

Scène seconde et dernière.

LES MÊMES, HYMÉNÉO, BORÉA, ELISÉO.

HYMÉNÉO, *retenant la main du Marquis.*

Arrêtez !

LE MARQUIS, *se dégageant.*

A moi, page !
A mon côté !

TURPÉDIO.

Parlez, seigneur!

HYMÉNÉO.

Point de tapage,
Cher marquis, et cachez, croyez-m'en, ce stylet,
Vous ferez mieux.

LE MARQUIS.

Qui donc êtes-vous, s'il vous plaît !

HYMÉNÉO.

L'homme à qui tient au cœur, marquis, plus qu'à tout autre
Le bonheur de Phébé, son honneur — et le vôtre.
Mon nom est Hyménée ; un mutuel serment
A fait d'elle ma femme, avant le sacrement.

LE MARQUIS.

Vous êtes cavalier ; pour l'obtenir, je pense,
Vous ne prétendez pas user de violence,
Ce serait, songez-y, trop de présomption.

HYMÉNÉO.

Dieu m'en garde, monsieur ! ma noble passion
A poursuivi sa pointe en toute courtoisie.
La ligne qu'elle tient, la raison l'a choisie.
— Demandons à Phébé quelle est sa volonté.
Suis-je l'époux par elle en son cœur accepté,
— Moi, son mari déjà devant Dieu, — soyez sage,
Et faites bon accueil à notre mariage.
— Quant à peser ici la noblesse et le bien,
Nous nous valons, marquis, et vous ne perdez rien.

LE MARQUIS.

Que vous soyez égaux et l'union sortable,
Nul n'y contredira, la chose est véritable,
Mais, à mon sentiment, pour obtenir sa main,
Vous auriez pu, monsieur, prendre un autre chemin.

HYMÉNÉO.

J'emploie un tiers, marquis, quand il est nécessaire ;
En question d'amour, je n'en avais que faire ;
Comme c'est pour moi seul que je prends votre sœur,
J'ai voulu par moi seul m'assurer de son cœur.

LE MARQUIS *à Phébé.*

Madame, cependant vous gardez le silence ;
De vos relations que faut-il que je pense ?

PHÉBÉ.

Allez, mon frère, allez réfléchir au dessein
Que vous aviez formé de me percer le sein,
Pour m'être — sans souci d'être contrariée —
Très convenablement, j'estime, mariée.

LE MARQUIS.

Rendons grâces à Dieu de ce bonheur.

PHÉBÉ.

Amen.

HYMÉNÉO.

Oublions le passé, madame. Cette main
Qui voulut vous frapper de l'honneur est esclave ;
C'est dans le sang versé que la honte se lave.

LE MARQUIS.

C'est dit ; n'en parlons plus ; puissiez-vous, chère sœur,
D'une longue union connaître la douceur.

HYMÉNÉO.

Eh bien ! joignez nos mains, et jurons nous en elle
A dater de ce jour amitié fraternelle.

LE MARQUIS.

Le voulez-vous, Phébé ?

PHÉBÉ.

C'est mon unique vœu.

LE MARQUIS.

Donnez-moi donc vos mains, enfants !

Il leur prend les mains et les unit.

ELISÉO.

Loué soit Dieu !

BORÉA.

Dieu, qui nous a tirés d'un très vilain passage.

LE MARQUIS.

Et maintenant, quel est le parti le plus sage ?

HYMÉNÉO.

Vous m'accompagnerez jusque chez moi, seigneur,
Où de vous recevoir je me fais un honneur ;
Là, réglant les détails d'une noce bénie,
Nous fixerons le jour de la cérémonie.

ELISÉO, *s'approchant, à Phébé.*

A Madame Phébé, nos services soumis !

PHÉBÉ.

Mes serviteurs ? Non pas ; vous êtes mes amis.

BORÉA, *à Phébé.*

Nous sommes à vos pieds.

ELISÉO, *au Marquis.*

Daigne votre sentence
De nos méfaits passés nous délivrer quittance ;
Peut-être.....

LE MARQUIS.

Il n'en est plus question. Sans retour
Je veux les oublier.

TURPÉDIO.

Je me donne à mon tour
Au seigneur Hyménée.

PHÉBÉ.

Eh bien ! pour que la fête
Qui termine un cruel embarras soit parfaite,
Marions ma Doreste à l'un de ces garçons.

LE MARQUIS.

Auquel ?

PHÉBÉ.

Au plus galant !

HYMÉNÉO.

Ecoutez leurs chansons,
Ils le sont tous.

PHÉBÉ.

Je veux le croire.

LE MARQUIS.

Quel problème !

PHÉBÉ.

Doreste choisira ; je soupçonne qu'elle aime
Le page — ou Boréa.

TURPÉDIO.

Je n'en veux pas — pour moi !

DORESTE.

Que le Ciel te confonde !

TURPÉDIO.

Et que le Ciel !...

LE MARQUIS.

Tais-toi,
Enfant, tu n'es qu'un sot !

PHÉBÉ.

Laissons donc cette affaire.

à Doreste.

Choisis qui tu voudras.

HYMÉNÉO.

Je me charge, ma chère,
De marier Doreste un jour selon son cœur.
— Nous vous laissons. — Adieu, Madame !

LE MARQUIS.

Adieu, ma sœur !

Ils sortent tous. Phébé reste seule avec Doreste. La toile tombe.

FIN D'HYMÉNÉO.

LA VÉRITÉ SUR LA LUMIÈRE

Par M. BOR.

MESSIEURS,

Ce n'est pas une question de science pure que j'a l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

Je désire simplement vous entretenir d'une réflexion qui m'a semblé mériter d'être mûrie et que les données scientifiques paraissent confirmer.

Lever le voile sur la lumière, cette réalité si incontestable que l'on jure par elle et la présenter sous son véritable aspect.

La vérité sur la lumière c'est le motif de cette causerie.

Ne craignez rien, je ne pense diminuer en rien les qualités de cette fée incomparable qui entretient la vie de notre globe ; mes observations les mieux appuyées ne diminueront heureusement en aucune façon le bien être qu'elle nous fait ressentir et l'aide qu'elle nous offre à chaque pas.

Je diviserai mon petit travail en trois paragraphes distincts :

La lumière ou la matière à percevoir ;

L'œil ou l'organe qui perçoit ;

La transmission au cerveau ou l'organe qui traduit la perception.

L'homme privé de tous ses sens serait l'être le plus à plaindre de toute la création.

Pourrait-il vivre ? Quel genre d'existence lui serait destiné ?

Sans but, sans désirs, sans espoir, abandonné aux caprices du hasard, il serait menacé, sans rémission, d'une fin prochaine.

Aussi l'être suprême, soucieux des conditions d'existence de sa créature, l'a-t-il dotée généreusement.

Voir, entendre, sentir, goûter, toucher, constituent nos cinq sens ; quand on les considère d'ensemble, ils représentent une série de qualités innées dont le développement tient à divers modes d'exercice ou d'éducation.

C'est toujours une modification d'un repli d'une muqueuse qui est chargée dans les cinq cas ci-dessus de recevoir de l'extérieur l'impression sous forme de vibration ou de choc.

Il y a donc de l'analogie dans l'organisation histologique des sens, mais, on le comprendra, avec des détails plus ou moins fins de construction.

Cette unité fait présager que les sens pourraient se suppléer quand l'un d'eux ou plusieurs feront défaut.

En effet des travaux assez récents, exécutés dans ce but de recherche, sur des animaux inférieurs, ont prouvé que certains d'entre eux voyaient par la peau.

N'est-on pas en droit de le dire quand on voit ces animaux se porter vers la lumière du soleil lorsque tous les rayons de chaleur ont été arrêtés avec le plus grand soin ; naturellement chez eux aucun organe de la vision n'a encore été observé.

Cette citation trouvera peut-être dans la suite de cette petite lecture sa véritable explication.

Le soir souvent le toucher remplace la vue. Pour l'aveugle le bruit particulier de chaque maison, de l'objet dont il s'approche, les lui font reconnaître au milieu d'un mille ; l'hyperexcitabilité de l'organe et l'exercice aident à se rendre compte de cette double vue.

Ne se conduit-on pas en guerre au son du canon, les oiseaux n'accourent-ils pas le soir à l'appel de leur mère ?

Inversement on sait que les sourds muets se comprennent par les yeux.

Le goût et l'odorat mêmes se remplacent souvent chez les chimistes par exemple pour la désignation de certaines vapeurs ou odeurs même colorées.

Dans ce cas les muqueuses sont tellement voisines, de constitution si analogue que souvent l'inaptitude de l'odorat entraîne partiellement celle du goût.

Les enfants condamnés à absorber ce breuvage repoussant que l'on revêt du nom d'huile de foie de morue en savent long sur ce sujet ; l'usage de la cuiller à couvercle est peut-être le fruit d'observations suivies.

La peau est bien souvent assez sensible pour subir l'impression des liquides acides et alcalins et de les caractériser, sans parler de brûlures ni de modifications de l'enveloppe cutanée.

Cette unité dans l'agencement de la muqueuse perceptrice des chocs de la matière est frappante ; elle rentre bien dans le cadre de l'harmonie de constitution de la matière vivante.

Mais ce qui est beaucoup plus prodigieux et qui dépasse les connaissances humaines, c'est la différence du mode de perception du choc extérieur reçu.

Les expansions nerveuses qui transmettent ces points de sensibilité aux cellules du cerveau se ressemblent anatomiquement ; malgré cela la scène se modifie merveilleusement.

Dans les cellules auditrices la vibration extérieure devient un bruit, un son, une note ;

Dans les cellules optiques, une vibration analogue donne au contraire l'idée d'un point éclairé d'une couleur, de la lumière.

Pour chacun des sens on pourrait répéter les sensations exquises ou désagréables des parfums, la dégustation des liqueurs les plus fines, l'appréciation du sucré ou de l'amertume.

C'est la propriété toute spéciale du cerveau de donner à chaque sensation une tournure qui lui soit propre ; l'imagination la plus poëtique n'aurait rien découvert de plus entraînant, de plus extraordinairement beau que cette singularisation.

Bien loin du télégraphe, du téléphone, du téléphote qui invariablement transmettent ou ne transmettront que ce qu'ils ont reçu, la nature, se rendant compte du peu d'intérêts de ces perceptions si uniformes, a créé au bout du fil de transmission des compartiments récepteurs où le plus étonnant des phénomènes s'accomplit ; la traduction idéale et poëtisée d'un simple mouvement de matière.

Le fait capital, pour mon explication de tout à l'heure, est contenu dans la pensée que je viens d'exposer.

Après cet aperçu général des sens, entrons dans notre sujet.

La lumière n'est que de la matière en mouvement dont les vibrations se propagent de proche en proche ; le foyer où la mise en mouvement a lieu est assez intense pour que la modification moléculaire y existe à divers états : chaleur, électricité et peut-être d'autres.

Je conviens que c'est un problème ardu que celui de cette lumière dont on connaît quelques équations sans que la solution paraisse encore prochaine.

Pour la majorité, la lumière est un nom générique qui indique tout ce qui brille, tout ce qui est aperçu par l'œil ; toutes les lumières ne se ressemblent pas et n'ont pas les mêmes effets : on le sait en teinture, en photographie et dans d'autres industries.

Assistons simplement à la formation de la lumière ou plutôt d'un point lumineux.

Tous les atômes des corps sont animés de mouvements excessivement rapides qui déjà, dans les conditions ordinaires, vibrent plusieurs milliards de fois par seconde.

Une cause extérieure, choc, électricité, vitesse, chaleur, vient-elle à augmenter la rapidité des vibrations et à la porter à des trillions par seconde, cette animation extraordinaire de la masse fait percevoir une teinte rougeâtre ; en même temps le corps est chaud, brûlant, commence à désorganiser la main qui le touche.

Ces atomes vibrant, par exemple, à quatre cent quatre-vingt-cinq trillions par seconde communiquent cette vitesse aux molécules d'éther interposées dans l'air ; la transmission a lieu en tous sens, peut être reçue sur la rétine et dès lors aperçue comme une masse rougeâtre qui se détacherait nettement en admettant que l'air se trouve dans une obscurité relative.

Cette course facile au milieu de l'atmosphère peut se

comprendre si l'on considère l'écartement des molécules de l'air et le peu de largeur des vibrations lumineuses au nombre, nous le savons, de 485 trillions par seconde mais dont la largeur ou longueur d'onde n'est que d'un 620 millionième de milimètre.

Ces vibrations se promènent dans l'air en ligne droite, sans rien rencontrer (du moins il y en a peu de perdues), peuvent traverser tous les corps diaphanes, le verre par exemple avec leur vitesse de propagation qui est énorme et sans perdre sensiblement de leur rapidité ; il est bon de noter cependant que la moindre interposition de molécules plus serrées, plus fines (poussières, nuages de fumée) empêche la vision de s'opérer.

Le rouge est la première impression que l'œil puisse recevoir et traduire ; si les vibrations augmentent et montent de 50 trillions par seconde à la fois jusqu'à 700 environ, les nuances orangé, jaune, prendront naissance et lorsqu'on approchera de la vibration verte, comme les couleurs du spectre seront complétées, la lumière blanche ou bleuâtre apparaîtra.

Souvent il est vrai, direz-vous, cette lumière n'est obtenue artificiellement qu'à l'aide d'un foyer lumineux lui-même. On peut cependant par la combustion de l'hydrogène dans l'oxygène obtenir une température des plus élevées qui n'émet aucun rayon lumineux visible.

Tout le monde sait que dans tout éclairage ce sont tout simplement des parcelles de matière combustible ou non qui sont portées au rouge.

Aussi les lumières les plus blanches sont-elles obtenues en brûlant parfaitement des hydrocarbures riches en carbone qu'on rehausse encore en les faisant circuler dans des réserves à carbures avec équivalents élevés.

La lumière prend encore naissance dans le choc d'un marteau, d'une pierre à fusil, etc...

Le calcul de la modification de la vitesse moléculaire qui, de l'état obscur, crée l'apparition lumineuse n'a, selon toute probabilité, pas encore été établie ou du moins n'est pas généralement connue.

Dès ce moment nous avons appris que l'organe si sensible de l'œil ne perçoit que des vibrations d'une certaine rapidité et d'une amplitude connues ; plus loin nous verrons où s'arrête la vue et nous serons étonnés d'être obligés d'admettre que nous ne voyons que bien peu de la lumière proprement dite et totale.

La lumière du soleil se présente à nous mieux connue ; les longueurs d'onde ont été calculées avec une précision telle que l'on sait que telle raie apparaît entre le 500 ou le 600, c'est-à-dire entre le 500 ou le 600 millionnième de millimètre suivant les variations des rayons soi-disant colorés qui composent la lumière blanche.

Le mot de rayon, généralement admis et qu'on peut difficilement éviter, est assurément mal employé ; il rappelle encore cette théorie de l'émission de Newton si longtemps professée et toujours ainsi figurée : Un gros corps central, boule lumineuse, duquel, en tous sens, se dispersent des rayons à l'infini.

Les théories actuelles ne permettent plus de considérer l'arrivée de la lumière comme se faisant de cette façon.

Le globe enflammé du soleil est animé de ce mouvement moléculaire dont nous avons donné certains chiffres et qui correspondent à la perception de la visibilité chez nous et dont tous ne sont pas accessibles à l'œil.

Les atomes matériels de l'éther qui enserrent le soleil vibrent à l'unisson comme toutes les matières et transportent dans tout le système solaire cette vibration bienfaisante que nous ne voulons pas dénigrer mais seulement présenter comme nous la comprenons.

Les vibrations de l'éther ne sont pas lumineuses par elles-mêmes ; on ne les voie pas passer. Si par hasard on les aperçoit, c'est qu'elles sont arrêtées sur leur route.

Plusieurs exemples sont frappants :

Tous ceux qui se servent du microscope (sorte de microphone pour l'œil, instrument chargé de remédier à une de ses infirmités) savent que le ciel le plus pur n'est pas celui qui leur permet le plus bel éclairage : un nuage ou un mur blanc leur est de beaucoup plus utile.

Le soir on peut encore vérifier le dire : la lune est un écran réfléchissant le soleil, personne de nous ne suppose que le soleil n'envoie juste que la proportion de lumière nécessaire pour éclairer la lune ; au contraire il y en a des flots, inévitablement lancés dans l'infini et qui passent inaperçus.

J'ai souvent été étonné par le fait qui suit : Une fenêtre toute grande ouverte reçoit le soleil encore assez élevé sur l'horizon, la chambre est profonde, vous êtes en contre-bas.

Vous avez l'impression d'un trou béant, noir, effet assez bizarre qui paraît étrange quand on sait que la chambre est inondée de lumière.

Dans les diverses expériences d'optique avec lumière électrique qui, au Lycée, faisaient dans le temps nos délices, nous nous rappelons tous la traversée du rayon qu'il nous était impossible d'apercevoir avant que le préparateur n'ait agité son torchon imprégné de craie

impalpable ; seulement alors ces petits corps flottants, réflecteurs, comme des séries de petites lunes, nous permettaient de suivre son trajet.

Je ne veux pas m'appesantir davantage sur ce sujet ; j'en déduis que le rayon lumineux ne paraît éclairé que lors de sa réflexion.

Voyons maintenant ce que vont nous dire l'œil et le cerveau.

Incontestablement l'œil est une pièce anatomique admirablement montée : Ce n'est pas seulement une lentille, elle porte avec elle son écran, la rétine, et de plus cet écran est sensibilisé autrement encore que pour les plaques photographiques.

Le réseau nerveux, d'une finesse inouïe, qui s'épanouit sur le fond de l'œil est chargé d'un rôle d'une difficulté incroyable ; il lui faut transmettre des vibrations déjà modifiées dont le nombre est incalculable presque comme les atomes de surface. (Un chiffre avec une vingtaine de zéros).

On pense généralement qu'il y a des expansions nerveuses pour la perception de chaque couleur, je vous avouerai que ce n'est peut-être pas mon avis et que leur structure intime montrera un jour qu'elles sont seulement de sensibilité différente et susceptibles de s'adapter à la proportion des vibrations des divers rayons qui composent la lumière que nous appelons blanche.

N'est-il pas étonnant de trouver aussi des anomalies; des maladies du nerf optique, congénitales surtout, existent chez les personnes dont les branchioles nerveuses sont comme émoussées : c'est à peine si elles distinguent une couleur claire d'une couleur sombre, ce serait de l'achromatopsie (assez rare).

Ou bien c'est la perception d'une couleur qui manque, le rouge surtout car c'est la première que l'œil est susceptible de percevoir à cause de son nombre relativement peu important de vibrations ; si le rouge manque, c'est le vert qui prédomine c'est-à-dire le mélange d'autres rayons ; on peut dire alors que c'est de la dischromatopsie appelée aussi daltonisme.

Mais cette erreur de l'œil peut-être accidentelle : l'année dernière une bonne partie d'entre vous a été témoin de cette expérience qu'on ne pouvait pas mieux réussir, d'autant plus qu'elle n'avait pas été tentée exprès.

Reportons-nous au cirque Plège lors de la mise en scène de Jeanne d'Arc, à l'apothéose finale après la scène du bûcher, les feux de bengale à nuance rougeâtre étaient prodigués et les beaux globes électriques ne tardaient pas à être verdâtres puis d'un vert feuille magnifique dont l'étrange vision vous suivait jusqu'à la sortie.

Il est très probable que toute l'assistance voyait de même car l'explication en est bien connue ; la fatigue imposée pendant quelques minutes aux papilles rouges de la rétine avait amoindri leur sensibilité de telle façon que les rayons bleus et jaunes seuls c'est-à-dire les verts étaient alors les seuls capables d'être distingués par l'œil.

C'est ainsi que le rayon vert est toujours le dernier perçu lorsqu'on fixe un beau coucher de soleil bien rougeâtre.

Quelques médicaments ont eux-mêmes la propriété d'influer sur la sensibilité des ramifications du nerf optique, la santonine par exemple ; elle affecte la plus petite vibration c'est-à-dire le rouge et fait voir vert ou

bien influençant les extrémités seules du nerf, présente les corps frangés de vert.

Je ne puis passer sous silence un fait de daltonisme qui m'a été raconté par un de nos amis, professeur distingué, qui justement était atteint de cet ennui : obligé par profession de définir certaines nuances et de juger si elles étaient appropriées à l'œuvre sur lequel elles devaient être appliquées, il dut presque y renoncer, longtemps jusqu'au moment où, par hasard il s'aperçut qu'une lumière artificielle, bougie ou lampe à huile par exemple, lui fournissait cette distinction des couleurs que la lumière du soleil était impuissante à lui faire sentir.

Jusqu'ici je vous ai parlé comme si je croyais aux couleurs, c'est peu normal pour une personne à qui en a été confié l'enseignement pendant nombre d'années.

Et cependant je ne pense pas que les vibrations soient lumineuses ; il est bien admis comme nous l'avons dit, qu'il n'y a pas d'émission et de projection de lumière : le rayon n'est constitué que par la vibration d'un corps matière.

Les ondulations peuvent être reçues de deux manières bien connues, d'abord directement et après réflexion.

La vision directe est mauvaise, elle fatigue considérablement l'organe ; j'attribue ce grave inconvénient à ce que la modification de vibration de lumière n'est pas suffisante et que le nerf optique, péniblement affecté, s'y prête à regret.

De plus le champ de la rétine est envahi en entier ; l'usage de la vue serait impossible dans ces conditions.

Je ne veux pas dire seulement : regarder le soleil en face mais même le moindre foyer qui captive presque

toute la vision comme le fameux fanal de la vieille diligence qui vous empêchait absolument de rien apercevoir aux alentours, même le conducteur qui était assis tout à côté.

Il n'en est pas de même de la lumière réfléchie, adoucie, tamisée pour l'œil avec intervalles obscurs ou diversement colorés, c'est bien là ce qui doit nous occuper.

Alors les petites branches nerveuses, semblables à des fils téléphoniques, bientôt transmettent les vibrations ; il ne peut être question d'emporter avec soi quelque chose de lumineux ou de coloré.

Nous possédons la sensation d'un champ visuel ; à une distance que l'éducation nous a permis d'estimer, existe une série de points matériels dont l'ensemble est parfaitement défini ; nous apercevons même une grande partie du chemin à parcourir pour aller les saisir.

Ce serait, à mon avis, la même chose si quatre timbres différents étaient placés aux 4 points cardinaux d'une grande salle quelconque, libre naturellement de tout obstacle ; l'habitude nous permettrait vite de nous conduire vers l'un d'eux avec autant de sureté que si nous l'apercevions.

Les entraves à rencontrer sur la route seraient garnies, par convention, de timbres ou de carillons spéciaux pour que l'on puisse les éviter.

La constitution de l'œil permet de penser qu'il en est ainsi pour lui et que la vue n'est en réalité qu'une acoustique perfectionnée ; je crois même que le mot a déjà été prononcé.

Mais il faut tout de suite rétablir les limites du tableau si l'on veut bien comprendre.

D'un côté, des vibrations de quelques milliers par

seconde reçues par un organe assurément digne de remarque mais moins fin, moins bien définissant.

De l'autre des centaines de trillions par seconde avec des oscillations de centaine de millionièmes de millimètre le tout venant influencer un autre organe d'une puissance merveilleuse capable de définir des distances incalculables en petitesse.

Quelle différence de scène ! Dans l'un mille timbres suffiraient pour abasourdir l'organe tandis que dans l'autre champ vingt milliards de petits timbruscules sont encore distingués et nettement séparés.

Aussi n'est-il pas étonnant que la transmission aux cellules du cerveau révèle ces appréciations si curieuses.

Nous possédons nettement à n'en pas douter la perception de l'objet, de sa distance, par habitude, de tout ce qui l'entoure à la condition que des points de comparaison nous l'aient appris par une éducation suivie.

N'oublions pas que pour la distinction entre les objets ou les parties d'un ensemble des nécessités s'imposent : le parfaitement uni, c'est-à-dire le poli ne s'aperçoit pas, ne donne aucun détail.

Il nous faut, le croirait-on, une matière raboteuse avec sommets et ombres comme l'est du reste tout ce qui nous entoure. Ainsi seulement sont créés tous ces petits points séparés qui affectent, nous l'avons dit, en nombre incalculable notre rétine agissant comme un récepteur de vibrations ; les ombres offrent des intervalles d'une petitesse incroyable mais existant réellement ; une belle et bonne image de perception ne peut être qu'un plan piqueté d'une infinité de points.

Malgré la perfection dans le mécanisme, nous ne

pouvons nous imaginer, qu'après y avoir profondément réfléchi la quantité considérable de vibrations lumineuses qui nous échappent.

Nous commençons à percevoir le rouge sombre alors que les objets portés à cette température sont susceptibles de nous brûler grièvement.

Voyez par là même la portion calorifique bienfaisante qui échapppe à l'œil, perçue seulement par le toucher qui vient alors suppléer la vue.

A l'autre bout du spectre, lorsque nous sommes en présence de vibrations à oscillations excessives un autre phénomène se produit, phénomène beaucoup plus complexe qu'on ne le pense sur lequel une attention sérieuse a déjà été appelée.

Si j'osais nommer le rouge la partie musculaire du spectre, je me trouverais entraîné à exprimer ma pensée par une image en désignant comme nerveuse le violet et les ultraviolets.

La chaleur est à un des bouts et l'électricité à l'autre : aussi je comprends très bien que l'on ait pu définir la lumière en disant que c'était un phénomène électrique et que la partie calorifique n'était qu'une modification de ce mouvement là.

Sans abandonner notre sujet, sans nous laisser entraîner dans ces aperçus nouveaux constatons que la transmission au cerveau devient de plus en plus faible et que les ondulations qui forment l'ultra ultraviolet nous paraissent sombre c'est-à-dire comme une lumière perdue.

C'est donc un de nos sens dont la fonction s'arrête à un terme, incapable d'apprécier ce qui va se passer ensuite.

Sommes-nous complètement dépourvus de cette

perception ; à mon avis je crois que non. C'est un sens inconnu qui s'en charge, qui se révèle par des actes bienfaisants, parfois des surexcitations fatigantes ou d'une espèce d'ivresse organique causée par la portion de la lumière qui n'est pas perçue par l'œil ; nous sommes alors sous une influence nerveuse, presque toujours profitable parce qu'elle est communiquée en quantité faible et régulière.

Ce n'est pas le nuage électrisé qui passe et qui énerve ; c'est une diffusion d'électricité colorée aussi sans nul doute mais que notre appareil optique ne perçoit plus.

Cependant tous les organismes de la nature ne sont pas insensibles à cette portion invisible : nous citions en commençant des animaux inférieurs qui recherchaient la lumière sans la voir, ne serait-ce pas là une explication.

Mais si de notre part nous paraissons ne pas nous en préoccuper, il n'en est pas de même de la plante pour qui ce rayon électrique et naturellement chimique représente le merveilleux moyen que la nature a su utiliser pour l'emmagasinement de cette chaleur qui est notre seule branche de salut à nous êtres humains.

Sorte de reversibilité des forces, admirable cycle dont l'harmonie créée par l'Être suprême permet la conservation et la propagation de la vie sur notre terre.

Loin de moi la pensée de mépriser le bienheureux appareil qui permet nos rapports extérieurs, mais je tiens à souligner que nous ne percevons pas tout ce qui est soi disant vibration lumineuse ; nous voyons juste ce qui nous est nécessaire pour nous conduire, nous reconnaître, apprécier et distinguer les objets extérieurs.

C'est encore, je l'avoue, un très respectable espace et qui permet au cerveau de le diviser en ce que l'on appelle les couleurs.

Ce ne serait pas le moment d'en faire une théorie : jusqu'ici les couleurs simples rouge, jaune et bleu ont paru suffire.

Nous savons que les colorations s'échelonnent suivant la vitesse et l'amplitude des vibrations et qu'on pourrait par une habitude consommée, arriver à distinguer une bonne partie des cercles chromatiques de notre illustre Chevreul.

On est toujours étonné, et j'ai passé par là moi-même lorsque dans un tissu teint de couleurs composées, gris, marron, brun on voit un coloriste, c'est-à-dire l'ouvrier chargé d'échantillonne, rpouvoir vous dire qu'il manque un peu de bleu ou un peu de rouge ; le jaune est toujours plus facile à distinguer.

Il faut admettre que la vibration lumineuse nous a créé des sources artistiques vraiment remarquables pour les tableaux, vêtements et tentures.

Il n'en est pas moins essentiel d'avoir bon œil : j'ai connu des artistes peintres qui, toute leur vie, croyant éblouir par leur couleurs brillantes, ont donné continuellement dans le sombre avec nuances sans éclat ni vivacité.

Mais cette couleur définie par le cerveau ne constitue qu'une beauté de perception, mais intrinséquement parlant elle ne peut pas exister ; elle n'est que la modification de la vibration d'un objet regardé comme lumineux.

Ainsi l'acide hypoazotique, à quelques degrés au-dessus de zéro, est un liquide rouge brun ; si on le refroidit graduellement la coloration disparaît petit à petit et à

moins 10 degrés par exemple il se prend en une masse cristalline incolore qui, abandonnée à elle-même, redevient ce qu'elle était à la chaleur ambiante.

L'acide hypoazoteux, qui émet toujours des vapeurs rougeâtres se prend par le refroidissement en un liquide bleu, nuance qu'il est même susceptible de communiquer à l'eau.

Le sulfate de cuivre d'un si beau bleu, perd sa couleur rien que par la dessication ; il ne rappelle en rien la couleur du cuivre métal.

L'oxyde de zinc sans rien perdre devient jaune quand on le chauffe et reste ainsi jusqu'au refroidissement ; il en est de même de beaucoup de substances défournées dans les fabriques de produits chimiques.

Le bi iodure de mercure qui a une si belle coloration rouge se dissout sans coloration aucune.

Je pourrais citer plusieurs centaines d'exemples semblables ; j'ajouterai seulement le manganèse qui nous offre depuis la couleur rose chair jusqu'à la nuance violet foncé en passant par le vert : une de ses combinaisons, le permanganate de potasse, a été dénommée le caméléon minéral.

On a enfin étudié en chimie organique quels étaient les groupes que l'on pouvait appeler chromatogènes ; on sait que les principaux dans leur simplicité la plus grande, représentent l'eau et l'ammoniaque bien entendu sous leur forme de substitution.

L'entrée de ces noyaux dans la molécule organique est loin d'y apporter ce qu'on appelle la couleur.

Elle est rare du reste, dans la vie organique, la coloration proprement dite ; il n'y a guère que les assises de cellules extérieures qui en portent traces. Toute la profondeur de l'organisme est généralement incolore,

c'est surtout pour cela qu'il faut maintenant en histogénèse, en histologie, en bactériologie, colorer les noyaux et les bactéries pour reconnaître leur présence ou leur mode de différenciation.

Il faut assister à la genèse d'une couleur par voie artificielle pour se rendre compte de la position bizarre dans laquelle on peut l'envisager.

Imaginez-vous une échelle double très longue, très fine, à échelons nombreux : la combinaison préparée monte les degrés de droite toujours blanche, toujours uniforme ; au moment seul de franchir le sommet, la couleur apparaît juste le temps de passer sur les échelons de descente où elle n'existe déjà plus.

Pas assez de ceci ou un petit peu trop de celà suffisent pour que la couleur n'apparaisse pas : en un mot elle n'existe que sur une pointe d'épingle.

Rien ne m'étonne quand j'entends parler de la reproduction des couleurs par la photographie ; si l'on parvenait artificiellement, même mécaniquement à reproduire le nombre et la forme des vibrations perçues par l'œil, nous aurions à notre disposition le moyen de colorer à notre guise les objets de nuances variées et aussi fugaces que nous le voudrions.

Ainsi l'enfant qui souffle les bulles de savon, en créant le phénomène de la coloration des lames minces produit à son gré de magnifique nuances diaprées qui peuvent varier à l'infini.

On pourrait citer les substances dichroïques si bizarres dans leur présentation : la fluorèscéine dont la solution par transparence est d'un jaune pur presque parfait et qui, par réflexion, sur une soucoupe par exemple, présente l'aspect d'un vert magnifique (couleur supplémentaire); légèrement modifiée, cette fluorescéine, devient

une couleur rouge assez estimée l'Eosine ou fluorescéine tétrabromée.

Le tournesol, si utile dans les laboratoires, présente cette particularité commune à beaucoup de matières colorantes tirées des végétaux : en alcalinité, bleue par réflexion, elle est rouge violacé par transparence.

Tous ces exemples n'ajoutent rien à ma thèse ; il me faut, je le sens, conclure quitte à ne pas vous avoir convaincus ce dont je serai très affligé car je sentirai bien ce qui a manqué à mon argumentation.

Nous possédons un organe l'œil et par là même un sens la vue.

Cet œil ne perçoit que les vibrations extraordinaires d'une certaine nature renfermées dans un secteur indiqué, il lui en échappe près des trois quarts.

Mais il est organisé pour en percevoir un nombre incalculable à la fois tout en les différençiant.

Grâce à ce pouvoir merveilleux, il permet au cerveau, dont la mobilité et la faculté de conception sont si grandes, de connaître la présence des objets par leurs vibrations et de pouvoir se garer d'eux ou d'en profiter, sans qu'ils soient ce qu'on appelle éclairés dans le sens strict du mot.

La vue ne s'exercerait que comme les autres sens, comme l'ouie par exemple et ne transmettrait au cerveau que le choc des vibrations qui suffiraient à les faire reconnaître.

La lumière du soleil ne crée donc pas la clarté que l'on suppose, elle permet seulement de mettre en mouvement ces millions de petits timbres par son choc et de produire ces bruits que l'oreille ne peut pas percevoir et qui ne sont appréciés que par une oreille bien plus fine, plus déliée qu'on appelle l'œil.

N'a-t-on pas, dans ces derniers temps, osé affirmer que les sons, pour certaines natures, correspondaient à des lettres ou même à des couleurs.

Ce n'est donc pas, vous le voyez, Messieurs, une campagne contre la lumière que j'ai voulu mener.

Au contraire, moi son fervent admirateur, j'ai voulu prouver qu'elle était peu connue.

Son utilité est plus grande qu'on ne le croit généralement : ce que l'on ne voit pas de cette lumière, parce que notre œil ne le perçoit plus, vaut autant que la partie visible.

Nous sommes aveugles d'une portion de la lumière du soleil et encore de la meilleure, voilà ma conclusion.

Je ne veux pas terminer sur ce mot aveugle : je tiens au contraire à faire le souhait que l'accomodation, qui nous permet d'avoir de si bonnes relations entre nous, nous soit conservée encore bien longtemps.

Séance du 10 Avril 1891

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. GUILLAUMET

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC DUBOIS

D'AMIENS

Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine

MESSIEURS,

Si ma joie fut grande lorsque vos suffrages me firent l'honneur de m'admettre à partager vos travaux, elle ne fut pas de longue durée ; je songeai bien vite que pour faire mon entrée dans votre savante Société, je devais me conformer aux traditions et déposer une offrande, si modeste fut elle, sur l'un des autels ou vous sacrifiez aux lettres, aux sciences, ou aux arts ! En un mot, je me trouvais dans l'obligation de prononcer un discours devant des maîtres en l'art de parler et d'écrire, devant des poëtes, des littérateurs, des savants, dont toutes les œuvres sont marquées au coin de la science, de l'esprit, de la finesse, de l'élégance.

N'était-ce pas là une téméraire entreprise ?

Quelle figure ferait au milieu de vos œuvres distinguées la modeste prose de votre nouvel élu, éloigné du commerce des lettres par la constante préoccupation de suivre les transformations rapides et incessantes qui s'opèrent dans son art, grâce à l'impulsion bienfaisante de cette microbiologie dont le souffle

renovateur emprunté au génie de notre grand Pasteur révolutionne la médecine.

Monsieur de Beausire recevant dans votre spirituelle compagnie le très distingué collègue dont nous pleurons encore la perte irréparable, le Docteur Peulevé, lui disait il est vrai, en parlant de l'Académie d'Amiens :

« Ce qu'elle offre à ses élus ce n'est point une couronne, c'est une tâche ».

Cette tâche j'aurais voulu l'accomplir d'une manière qui fut digne de vous, et voilà pourquoi le sentiment de mon insuffisance demeure comme une ombre qui gâte mon bonheur.

Puissiez-vous ne pas regretter la bienveillance dont vous avez fait preuve à mon égard et le long crédit que vous avez bien voulu m'accorder!

Avant d'entrer dans mon sujet, laissez-moi espérer que vous ne me refuserez pas la grande indulgence dont je vais avoir besoin et permettez-moi d'offrir à mes généreux parrains le témoignage de mon entière gratitude.

Dans cette même enceinte, il y a quelques mois un de vos distingués collègues M. Macque vous tenait sous le charme de sa parole élégante et faisait frémir votre patriotisme d'un légitime orgueil au récit des exploits de l'un de vos illustres compatriotes, immortalisé dans le rayonnement de sa gloire, l'amiral Courbet.

Aujourd'hui, Messieurs, plus de batailles gagnées, plus de redoutes enlevées à la pointe de l'épée, plus de canons vengeurs, plus de trompettes de la renommée portant au bout de l'univers le nom d'un héros chéri ; le compatriote, le savant dont je veux vous entretenir n'a jamais connu les enivrements des sanglantes vic-

toires, il n'a jamais parcouru triomphalement un pays conquis. Simple pionnier de la science, à laquelle il a voué sa vie, il mérite cependant une page dans le livre d'or des nombreuses illustrations de cette Picardie à laquelle il s'honorait d'appartenir. S'il n'a pas moissonné ses lauriers sur les champs de bataille, s'il n'a pas porté sur les mers les plus éloignées notre pavillon victorieux, Frédéric Dubois d'Amiens n'en a pas moins à votre estime, à votre intérêt, à votre admiration des titres sérieux et c'est parce que nous avons quelque sujet de nous enorgueillir de son origine, que j'ai pensé qu'il ne vous serait pas indifférent, d'entendre parler ce soir, d'un compatriote qui, lui aussi,a eu ses heures de saine et honorable célébrité.

C'est un devoir sacré pour un pays de remuer de temps en temps les cendres des hommes dont la vie a été aussi digne, aussi ferme que glorieuse et honorée, car on trouve dans l'évocation de ces vieux souvenirs de précieux encouragements et de salutaires exemples.

Frédéric Dubois naquit à Amiens le 30 décembre 1797 La fortune qui visite tant de berceaux, pour y déposer ses dons enviés, fort occupée sans doute en ce moment oublia le sien, et la mort du père de Dubois, alors qu'il atteingnait à peine sa sixième année, augmenta encore la facheuse situation pécuniaire de ses jeunes années.

Heureusement, une marraine aussi bonne que généreuse se chargea de l'enfant et lui fit donner les premiers éléments d'instruction dont il garda un ineffaçable souvenir. C'est dans cette première intimité avec les auteurs du grand siècle qu'il se prit pour eux d'une passion qui ne s'éteignit jamais; il leur avait voué un tel culte qu'on ne pouvait lui adresser plus agréable

éloge, qu'en lui disant qu'on les retrouvait dans ses écrits. (1)

Malheureusement, ces chères études devaient être trop tôt interrompues, et la nessité dans laquelle il se trouvait de subvenir à ses dépenses, le força à entrer comme employé, dans une maison de commerce d'Amiens.

Nous ne saurions l'affirmer, mais cependant nous avons de sérieuses raisons de croire qu'il ne fut pas un commerçant modèle et que plus d'une fois dans l'exercice de ces fonctions pour lesquelles il ne se sentait d'ailleurs que de très frêles aptitudes, il laissa voyager son imagination vers des rives bien éloignées du Doit et Avoir.

Vers l'âge de dix-huit ans il entra à l'école de médecine d'Amiens pour y recevoir les premiers mais solides éléments d'une science dans laquelle il devait occuper plus tard une place si distinguée.

Bientôt après, il partit pour la Ville Lumière, et là, dans l'atmosphère de la science et du travail, dans ce vaste amphithéâtre de la Faculté de Paris qui a vu passer tant de générations de médecins illustres, enthousiasmé par la parole chaude et facile, par les doctrines sages et pratiques, par les conceptions hardies et les envolées de génie de ces maîtres dans l'art de guérir que le monde nous envie, il se voua plus résolument que jamais à cette carrière qu'il voyait si brillamment représentée.

Qui aurait pu prévoir alors que cet élève studieux mais modeste et inaperçu que la Picardie envoyait à la grande cité, deviendrait un jour le collègue, presque

(1) Docteur Herbet. — Discours sur la tombe du Docteur Frédéric Dubois.

le juge de ces hommes illustres pour lesquels il montrait tant de déférence.

O destinée, ce sont bien là de tes surprises ! Pressé de nouveau de se livrer a des occupations lucratives qui lui permissent de mettre le couronnement à son œuvre, il se contenta provisoirement de prendre le grade d'officier de santé et accepta d'accompagner en 1820, M. Libessart, consul général en Russie, pour diriger les études de ses enfants.

En 1824, M. Libessart fut rappelé en France par suite de la mort de Louis XVIII, mais Dubois ne quitta pas la Russie ; ses qualités exceptionnelles avaient attiré l'attention de l'université de Saint-Pétersbourg, qui se l'était attaché comme professeur et lui destinait une grande situation à laquelle il se serait facilement élevé si la patrie des Czars avait pu le conserver.

Notre jeune picard séduit un instant par la cordiale hospitalité de ces Français du Nord crut pouvoir s'acclimater sur les bords de la Néva, mais son illusion ne fut pas de longue durée.

Ses regards, malgré lui se tournaient sans cesse vers l'ouest, vers ce beau pays de France qui laisse au cœur de ses enfants absents les intarissables regrets dont ils meurent souvent mais ne guérissent jamais, vers cette Picardie si pleine de chers et affectueux souvenirs qui exercaient sur son cœur une invincible attraction et il ne s'était pas encore écoulé deux années depuis son entrée dans l'Université russe quand il prit l'héroïque résolution d'abandonner sa nouvelle situation qui lui assurait la vie matérielle pour revenir pauvre et modeste s'asseoir aux bancs des écoliers.

Dubois en effet, n'était pas bachelier ès-lettres, et ce

titre universitaire était indispensable pour arriver au doctorat en médecine,

Or ceux là seuls qui n'ont pas suivi régulièrement cette grande route des études universitaires qui mène doucement mais sûrement aux baccalauréats, savent ce qu'il faut de travail et d'énergie pour obtenir ce fameux diplôme après des études écourtées ou longuement interrompues.

Mais Dubois, nous aurons souvent l'occasion de le répéter, était un travailleur assidu et infatigable, et nous ne sommes pas surpris de lui voir conquérir le diplôme de bachelier en 1827 et celui de docteur en médecine le 13 juin 1828.

Sa thèse inaugurale qui à pour titre : Essai sur la topographie médicale de Saint-Pétersbourg, est comme on peut le prévoir le résumé de ses impressions morales et médicales sur la Russie; impressions toutes en faveur de ce peuple, dit-il, qui aime les étrangers et tient encore à honneur d'exercer l'antique hospitalité. A 60 ans de distance, si nous avions à parler de ce grand peuple, c'est encore dans les mêmes termes que nous nous exprimerions ; les paroles de Dubois n'ont pas vieilli.

Enfin le cap des tempêtes était doublé, Dubois était docteur en médecine et l'avenir se dessinait sous des formes plus riantes, c'est alors qu'il songea à prendre sa part des saines et douces joies de la famille et se donna pour compagne de sa vie, toute de travail et de simplicité, sa cousine, la digne fille de cette tante généreuse et dévouée aux libéralités de laquelle il devait d'avoir pu embrasser une carrière vers laquelle il se sentait si puissamment attiré.

Son goût pour la science et le travail, si marqué dès le début de ses études, ne l'abandonna jamais.

A peine délivré des soins de son doctorat, il se remit au travail, et se présenta au concours de l'agrégation de la Faculté de Médécine en juillet 1829. En général ce concours est une lutte de géants, cette fois les concurrents sont déjà tous célèbres, ils sont au nombre de vingt et un et parmi eux il faut citer Broussais, Forget, Guérard, Natalis Guillot, Requin, Royer-Collard, Vidal, adversaires terribles ; qu'importe ! il faut vaincre, Dubois triomphera.

Dans une thèse courte mais très substantielle il démontre que l'hémoptysie peut exister sans phithisie et que par conséquent le crachement de sang n'est pas suffisant pour affirmer la phithisie pulmonaire. Il étonne ses juges par la clarté de son exposition, par la justesse de ses arguments, par la précision presque mathématique de ses réponses, et se montrant aussi brillant dans les autres épreuves du concours, il est nommé professeur agrégé de la Faculté. C'était plus qu'un succès, c'était un triomphe ! Le petit étudiant d'hier allait s'asseoir au conseil de la Faculté.

Il en est beaucoup qui se seraient reposés à l'ombre de tels lauriers, mais personne ne comprenait mieux que Dubois l'inexorable loi du travail.

Il se remet immédiatement à la besogne, et il fait paraître en 1832, chez Baillière une monographie du vomissement dans les diverses maladies, considéré sous le rapport séméiologique. Cet ouvrage composé d'aphorismes, valut à son auteur un succès analogue à celui qu'il avait obtenu deux ans auparavant devant la Société de Médecine de Bordeaux où son examen médico-philosophique des diverses opinions émises sur l'hypocondrie et sur l'hystérie avait été couronné.

L'Académie de Médecine toujours soucieuse de

s'attacher les hommes laborieux et érudits, regardait déjà Dubois d'un œil favorable quand il lui présenta en cette même année 1832, un mémoire sur l'Instinct et les déterminations instinctives dans l'espèce humaine, bientôt suivi de nouvelles indications philosophiques appliquées à l'étude de l'idiotisme et de la démence.

Toutes les sympathies étaient acquises à notre savant, et la rigide académie lui ouvrait ses portes, en 1836.

Encouragé par ce rapide succès, il affronta peu de temps après les épreuves d'un concours ouvert à la Faculté de Médecine pour la chaire de pathalogie interne.

Cet fois il fut moins heureux et bien que les suffrages se fussent partagés presqu'également entre l'heureux vainqueur et le redoutable vaincu, il dut connaître l'amertume d'un revers, fut-il glorieux.

L'échec de Dubois fut-il regrettable pour la Faculté et pour les élèves ? Nous ne le pensons pas. Très érudit, trés laborieux, consciencieux au-delà de ce qn'on peut exprimer, il lui manquait cependant à notre avis une qualité nécessaire, nous dirons même essentielle pour un professeur de pathologie; celle d'avoir observé lui-même au lit du malade, ce qu'il doit enseigner dans son cours.

On ne saurait professer la pathologie comme la géographie ou l'histoire ; il faut, passez-nous l'expression, l'avoir vécue, avoir observé souvent et longtemps son malade avant de décrire ses souffrances, l'avoir vu mourir et avoir scruté ses organes jusque dans leurs profondeurs microscopiques pour connaître exactement le mal dont il a souffert.

Or la clinique n'avait pour lui que de médiocres attraits, et c'est pour cette même raison qu'il n'affronta, ni les épreuves du concours des hôpitaux, ni les labeurs de la pratique, si féconde en enseignements de tous genres.

Il ne se sentait pas un goût plus marqué pour la pratique journalière de l'anatomie ou de la physiologie qui commençaient à briller d'un certain éclat grâce aux travaux des Bichat et des Magendie, et marchaient de découvertes en découvertes, consacrées un peu plus tard et considérablement étendues par l'éminent Claude Bernard.

Pour un savant amoureux de la solitude, de la vie laborieuse mais calme, dans laquelle la méditation est permise, sans souci des obligations sans cesse renouvelées qui sont l'apanage du praticien, il ne restait à cultiver qu'une partie des sciences médicales que nous nommerons la littérature ou la philosophie médicale.

Dubois qui était un lettré et un délicat s'y livra avec cette ardeur qu'il apportait dans tous ses travaux. Il publia en 1836 dans le Bulletin universel des Sciences un examen, très consciencieux, du rapport fait par Double à l'Académie de Médecine sur le choléra-morbus. De cet examen il résulte que Double, au lieu de noircir beaucoup de papier sur le choléra, pour n'arriver à aucune conclusion pratique, eut été mieux avisé de suivre l'exemple de Duméril notre compatriote président de l'Institut, qui sollicité de faire un rapport sur le même sujet, répondit qu'en raison de l'état actuel des connaissances médicales et de l'incohérence de tous les documents relatifs au choléra-morbus, il serait absurde de tenter de faire un rapport sur cette épidémie.

Le nom de ce terrible fléau réveille toujours dans

notre pays de douloureux souvenirs ; d'une part c'est l'épidémie de 1866 qui jette le deuil dans presque toutes les familles amiénoises, et plus récemment encore c'est notre malheureux compatriote Louis Thuillier qui paie de sa vie les recherches qu'il va tenter en pays étranger sur cette redoutable maladie dont il voudrait contribuer à préserver son pays.

Aujourd'hui cette grave question a-t-elle fait de sérieux progrès, et les soixante années qui se sont écoulées depuis le travail de F. Dubois ont-elle été mises à profit. Certes !

C'est de la mission en Egypte dont faisait partie L. Thuillier que datent les premières recherches micrographiques, précises au sujet du choléra.

Son microbe, son bacille en virgule est connu, on l'a cultivé avec succès ; on l'a vu se multiplier rapidement sur le linge humide, dans le lait, le bouillon, les œufs, le pain mouillé, les pommes de terre, etc., et grâce à la méthode de notre grand Pasteur il y a tout lieu d'espérer que des vaccinations par le virus atténué, plus sérieuses que celles pratiquées par M. Ferran en Espagne deviendront un moyen efficace de préservation et peut-être de guérison. Qu'il nous soit permis de constater à ce propos, et cela avec une certaine satisfaction que l'étude de ces fameux microbes dont on parle si volontiers aujourd'hui, quelques fois même avec une certaine pointe de raillerie, a déjà porté ses fruits.

Au temps de M. Dubois, alors que le microscope et les expériences de Pasteur n'avaient pas encore révélé la nature vivante des principes pathogènes, on se contentait en présence d'une épidémie grave comme celle du choléra, de prescrire des quarantaines et de discourir.

Aujourd'hui, on désinfecte les voyageurs, on passe leurs vêtements et leurs bagages à l'étuve et on préserve la France, alors que l'Espagne se débat pendant des mois sous les étreintes empoisonnées de l'un des microbes les plus meurtriers.

Qu'il n'y ait plus de Pyrénées, nous n'y voyons pas d'inconvénients. Excepté quand il s'agit de microbes. Partout sur la terre, c'est la lutte pour l'existence ! Si le microbe lutte pour la vie, nous luttons aussi et avec quelque succès, vous le voyez ! Merci donc, mille fois merci à ceux qui ont armé notre main de l'étuve, du sublimé, de l'antisepsie, merci à Pasteur, dont le génie bienfaisant a fécondé toutes ces découvertes ?

Après avoir terminé un traité de Pathologie générale dont il accumulait les matériaux depuis son retour de Russie, il reprit la plume pour livrer le bon combat et écraser du poids de son implacable logique certaines doctrines médico-philosophiques qui ne pouvait trouver grâce devant sa soif de vérité.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, d'analyser en détail toutes les œuvres médicales de Dubois, ce n'est pas le lieu; de plus il me faudrait écrire un volume et vous nemanqueriez pas de me dire : avocat incommode passez au déluge.

D'ailleurs, des voix plus autorisées que la mienne, ont apprécié ailleurs, comme elles le méritaient, les œuvres de médecine pure de notre compatriote. Je veux aujourd'hui vous entretenir plus spécialement de ses travaux philosophiques et historiques, me réservant cependant de vous dire dans quelques instants la somme d'influence exercée par ses diverses publications sur la marche de la science contemporaine.

C'est dans ces études qu'il nous sera facile de reconnaître que Dubois était bien de la famille des Pascal et des Nicole, soit que par la méthode des géomètres il cherchât à démontrer la vérité et à la discerner d'avec le faux ; soit que parlant de la libre pensée humaine il en montrât l'indépendance au sein de l'organisation ; soit enfin, que par une ironie, qui savait se limiter et s'exercer avec tact, il fit voir l'absurdité et le ridicule de certaines théories philosophico-médicales !

Spiritualiste inébranlable, c'est surtout aux doctrines matérialistes qu'il devait déclarer une guerre acharnée, et il n'y faillit pas.

En 1842 il publia sous le titre de Fragments de Philosophie Médicale, un examen des doctrines de Cabanis, Gall et Broussais. Parmi les médecins philosophes s'il en fut un qui méritât à plus d'un titre toute la sévérité de Dubois, ce fut certainement Gall, et nous verrons qu'il la lui accorda sans réserve, non pas tant à cause de ses doctrines elles-mêmes que de la légèreté et de l'inanité des preuves sur lesquelles il les étayait. Quand on lit certains passages des œuvres de Gall et qu'on songe à l'enthousiasme qu'elles excitèrent à une certaine époque. on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la fatuité du maître ou de la crédulité des disciples. Le cadre de cette étude ne nous permet pas de nous étendre sur la partie par laquelle débute son traité des Fonctions du cerveau publié, à Paris en 1822, et que Gall qualifia lui-même de magnifique ouvrage reçu dans toutes les bibliothèques de l'Europe.

Nous voudrions seulement retenir un instant votre attention sur sa phrénologie, et vous montrer le service rendu à la science par Dubois quand il s'éleva victorieu-

sement contre ces théories creuses, et arrangées en dehors de tout élément scientifique. Anéantir les prétentions de Gall, après avoir ruiné les espérances de ces disciples, tel était le seul moyen de débarrasser à tout jamais, la médecine et la philosophie de données séduisantes pour les faux savants, mais décevantes et encombrantes pour ceux qui poursuivent dans l'expérimentation scientifique, seule base sérieuse de notre art médical, les manifestations vitales ou morbides de l'être humain !

Si, Gall n'avait eu d'autres prétentions que de montrer, le scalpel à la main, la pluralité des organes de l'encéphale, et de prouver par des observations sérieuses les rapports de chacune de nos facultés avec ces mêmes organes, il n'aurait guère excité que l'attention des savants ; mais il se posait dans le monde, comme ayant fait la découverte d'une véritable carte craniologique, étendue au pourtour de la tête de tous les hommes, et telle, que chaque penchant, bon ou mauvais, chaque faculté s'y trouvait régulièrement distribuée, avec ses limites et ses frontières distinctes ; d'où il suivait que quiconque connaissait son système, n'avait qu'à jeter les yeux sur une tête humaine pour y lire toute une vie de crimes ou de vertus, d'abjection ou de gloire, de bassesses ou de grandeur.

Il n'en fallut pas davantage pour exciter un engouement universel. Le nom de Gall devint aussi populaire, et son système aussi goûté que l'avait été en d'autres temps, celui de son compatriote Mesnier ; à ce point que l'homme d'action qui gouvernait alors la France, en conçut, dit-on, quelque jalousie.

Sur quelle base reposait donc cette fameuse doctrine et de quels arguments l'étayait cet illustre Gall dont les lauriers troublaient la gloire du vainqueur d'Austerlitz et des Pyramides ?

Des anatomistes, des physiologistes, longtemps avant Gall, avaient eu l'idée de rechercher quels peuvent être les rapports de l'organisation cérébrale avec l'entendement humain ; et pour arriver à des résultats, ils avaient tour à tour invoqué l'anatomie du cerveau, ses altérations pathologiques correspondant à certains troubles des facultés intellectuelles, avaient institué des expériences, pratiqué des vivisections etc. etc... Gall ne se mettait point en peine pour si peu de chose ; il disait tout simplement à ses amis : « indiquez-moi les forces fondamentales de l'âme et je trouverai l'organe de chacune ».

Et, en effet, dès qu'on lui avait désigné une faculté, un penchant, une industrie, il mettait tout aussitôt le doigt sur l'organe cérébral correspondant et pour arriver à ce résultat il lui suffisait de recourir à un de ses moyens habituel dont voici un exemple :

Entendait-il dire de tel personnage : c'est un entêté, c'est un ambitieux ; ou bien : il a la passion de bâtir, etc., aussitôt il examinait la forme de sa tête et selon sa propre expression, il l'imprimait dans sa mémoire, et en notait toutes les saillies.

Entendait-il exécuter un morceau de musique par un artiste de talent, il lui demandait immédiatement la permission de promener ses doigts sur son crâne et ne manquait pas d'y découvrir la saillie de la musique.

Une autre personne fuyait-elle avec horreur les joueurs de violon ou de piston, Gall trouvait sur sa tête à la place de la saillie de la musique une surface

plâne ou une dépression, c'était sa contre-épreuve.

Ailleurs notre savant phrénologue était-il frappé par les dimensions extraordinaires d'une probubérance ornant la tête d'un de ses auditeurs il s'enquérait alors avec soin de la faculté ou de la qualité éminente de ce personnage et quand il l'avait découverte il piquait avec assurance snr sa carte phrénologique le drapeau de cette nouvelle province.

Quand les collines et les vallées rencontrées sur une tête en valaient la peine il priait son posesseur de la laisser mouler, et son plâtre venait orner la collection du prince de la phrénologie.

Malheureusement pour que le moule rende exactement la forme de la tête, il faut préalablement raser les cheveux et bon nombre de personnages, non des moins illustres, partagés entre l'honneur de figurer dans la merveilleuse collection de crânes de Gall et le charme de se voir par anticipation absolument privés de revêtement cranien, n'hésitaient pas à broyer le cœur du savant par un refus.

Comme on faisait observer à Gall, que ses procédés d'investigation n'étaient pas exempts causes d'erreurs que les qualités intellectuelles pouvaient être diversement interprétées, au moins quant à leurs degré, par ceux qui le renseignaient, qu'il eut été préférable de prendre le doute comme point de départ, il répondit que c'était présisément de cette manière qu'il avait débuté dans ses études.

« Je rassemblai dans ma maison, dit-il, un certain nombre d'individus, pris dans les plus basses classes et se livrant à différentes occupations; des cochers de fiacre, des commissionnaires, etc; j'acquis leur confiance et je les disposai à la franchise en leur donnant quelque

argent et en leur faisant distribuer du vin et de la bière. Lorsque je les vis dans une disposition d'esprit favorable, je les engageai à me dire tout ce qu'ils savaient réciproquement, tant de leurs bonnes que de leurs mauvaises qualités et j'examinai soigneusement les têtes des uns et des autres.

« Je ne pus point être dérouté par les fausses idées que se font les philosophes sur l'origine de nos qualités et de nos facultés : chez les individus auxquels j'avais affaire, il ne pouvait pas être question d'éducation..., des hommes semblables sont les enfants de la nature» ! (1).

Mais en vérité, fait remarquer F. Dubois, ce sont des propos d'ivrognes que Gall invoque ; il ramasse dans les rues de Vienne la fange de la population, il gorge de vin et de bière, quelques misérables, et il a la naïveté de dire, que quand il les voyait dans une *disposition d'esprit favorable*, il les prenait à part et les faisait jaser les uns sur les autres, et que c'est ainsi qu'il à formé la langue de sa science nouvelle !

Il se félicite de n'avoir pas eu affaire à des philosophes qui auraient pu l'induire en erreur, mais à des enfants de la nature chez lesquels il ne pouvait être question d'éducation ; c'est d'instruction qu'il aurait du dire, mais il est bien probable que ce ramassis d'ivrognes n'avait reçu qu'une fort mauvaise éducation, et qu'une fois pris de vin, tous s'amusaient à mystifier le philosophe qui palpait leurs crânes.

Fort de recherches aussi scrupuleusement conduites, aussi exactes, Gall s'écrie :

« C'est ainsi que naquit cette carte craniologique saisie avec tant d'avidité par le public....! »et il ajoute avec

(1) Gall. — Traité des fonctions du Cerveau. Loco citationis.

sa modestie habituelle « tout le monde a du être frappé de la profonde sagesse qui éclate dans son arrangement. »

Son enthousiasme de novateur va même jusqu'à lui faire dire :

« Je défie, toux ceux qui voudraient attribuer ma détermination des forces radicales et du siège de leurs organes à un caprice, à une détermination conçue arbitrairement, je les défie d'être doués de la dixième partie de perspicacité nécessaire pour avoir seulement le plus obscur pressentiment de cet ordre si admirablement combiné ». (1)

Après un pareil défi ne serait-ce pas le cas de dire avec Montaigne : « L'homme présomptueux et ignorant est comme l'épi encore vide et léger ; il dresse hardiment la tête et domine ainsi ceux qui l'entourent ; l'homme, au contraire plein de science et de sagesse, ressemble à l'épi chargé de grains ; il fléchit, baisse la tête et s'incline volontiers devant les autres ».

Que Gall se soit contenté de faire de sa science une conception purement spéculative, un objet de curiosité ou d'amusement, il n'y aurait pas eu lieu de s'en préoccuper.

Mais malheureusement Gall avait des prétentions plus élevées, et ce sont ces prétentions qui constituaient un péril, qu'on ne pouvait écarter qu'en démontrant la fausseté de sa doctrine.

Ce qu'il rêvait, c'est que cette doctrine fut un jour appliquée à l'homme comme objet d'éducation, de telle sorte, disait-il (2) : « que les instituteurs du genre humain aussi bien que des législateurs, pour agir avec

(1) Loco citationis.
(2) Loco citationis.

discernement, pour ne jamais commettre de méprise, n'auront qu'à bien se pénétrer de ma physiologie du cerveau. Les premiers, une fois nantis de ces précieuses connaissances, sauront, jusque dans le sein des écoles primaires, déchiffrer sur la tête de chaque enfant, toute une destinée de gloire et de grandeur, de même qu'ils pourront y signaler une pépinière de fripons et de scélérats. »

Et dès lors, la conduite à tenir est toute tracée, il réserveront leurs soins à ceux qui par la forme de leur tête promettront des hommes de génie, ils les éleveront dans la culture des sciences et des arts, tandis qu'ils façonneront aux occupations pénibles et serviles, et qu'ils étoufferont en quelque sorte dans leur germe, ceux dont il n'y a rien de bon à augurer.

D'autre part, les législateurs et les magistrats, bien pénétrés des mêmes principes, n'auront plus à se livrer à des enquêtes, à des instructions longues et minutieuses, il leur suffira de se rendre dans la cellule de la maison d'arrêt et d'y palper la tête du prévenu.

Ils sauront alors et bien mieux que par la voix de nombreux témoins, si le prévenu est réellement coupable du délit ou du crime dont il est accusé, et dans quelles limites c'est bien lui le coupable et non son organisation cérébrale.

On voit à quelles pitoyables résultats pouvait conduire l'application de cette doctrine et quel danger social pouvait résulter de sa prise en considération.

Nous devons donc encore remercier M. Dubois d'avoir puissamment contribué à faire rentrer dans le néant dont elle n'aurait jamais dû sortir, cette trop fameuse cranioscopie qui ne présente plus aujourd'hui d'autre

intérêt que celui de la comparaison rétrospective, avec la science toute moderne des localésations cérébrales.

Gall, était parti de ce principe, que certaines dispositions intellectuelles répondent à certains renflements extérieurs de la tête, mais sans l'avoir jamais vérifié automiquement.

Après qu'un temps suffisant se fut écoulé pour faire sortir du discrédit dans lequel était tombée l'idée première de localisations cérébrales, (car autant l'enthousiasme avait été grand, aussi vive fut la réaction), quelques savants, à la tête desquels nous devons placer Paul Broca revinrent à des idées plus justes.

Ils pensèrent qu'un principe n'est pas faux, parce qu'il a reçu de fausses applications, et considérant que : d'une part l'anatomie humaine et l'anatomie comparée démontrent que les circonvolutions fondamentales des hémisphères sont en quelque sorte des organes distincts, tandis que d'autre part la psychologie prouve que les facultés intellectuelles ne sont pas forcément solidaires les unes des autres, ils en conclurent que rien ne semblait s'opposer à ce que chaque organe eût une fonction propre, distincte de celle des autres organes et peut-être même indépendante.

L'expérimentation aidée de l'anatomie pathologique ne devaient pas tarder à démontrer tout ce que ce principe avait de fondé.

Paul Broca en se livrant à des recherches sur le cerveau d'individus qui pendant leur vie avaient présenté le symptôme aphasie (abolition ou altération du langage articulé sans paralysie des muscles de l'articulation) remarqua que ce symptôme coïncidait toujours avec une altération constante de la même portion du cerveau, la troisième circonvolution frontale gauche.

La science des localisations cérébrales était fondée, il ne lui restait qu'à se développer, ce qu'elle fit rapidement sous l'impulsion des Broca, Luys, Vulpian, Charcot, et de leurs élèves.

Les résultats acquis notamment au point de vue de l'aphasie dont nous venons de parler sont, tellement précis, que la chirurgie en a tiré des indications précieuses.

Un blessé, à la suite d'un choc sur la tête est il privé de la parole, on explore la région de la troisième circonvolution frontale gauche, et on trouve soit un corps étranger soit un enfoncement du crâne. L'extraction du corps étranger, ou l'application d'une couronne de trépan détruisant la compression le blessé recouvre la parole. Quoi de plus mathématique ? et que nous sommes loin de cette prétendue science de Gall échaffaudée à l'aide de bavardages et d'historiettes sans la moindre base anatomique.

Dubois ne connaissait pas les localisations cérébrales mais il les pressentait et on est émerveillé de la quantité et de la justesse des arguments employés par lui pour combattre cette fameuse théorie chapitre par chapitre, on pourrait presque dire phrase par phrase.

L'étude de l'histoire ne séduisit pas moins Dubois que la philosophie ;

Historien,il se révèle à nous dans plusieurs brochures qu'il lut à l'Académie de Médecine et notamment dans ses recherches historiques et médicales sur les incidents du meurtre de Jules César. Singulier sujet, penserez-vous ! (1)

(1) Recherches historiques et médicales sur les incidents du meurtre de Jules César, 1868.

Nous ne saurions mieux faire pour vous expliquer ce choix que de reproduire les quelques considérations par les quelles débute cette étude.

Voici en quels termes F. Dubois s'adressait à l'Académis de médecine :

« Messieurs, si j'avais à parler dans une autre enceinte ou plutôt devant un autre auditoire, j'aurais peut-être à m'excuser de revenir si souvent et avec une sorte de prédilection sur le genre de mort des hommes illustres ; mais je ne crois pas avoir à craindre d'encourir ce reproche ; vous trouverez sans doute avec moi que ce sujet rentre pleinement dans nos attributions : le médecin n'est-il pas le véritable historien de la mort ! »

Les moindres incidents de la vie de Jules César peuvent nous intéresser bien qu'à des siècles de distance, car notre patrie porte encore les empreintes des sabots du cheval de ce conquérant qui fit trembler le monde, par la hardiesse et l'imprévu de ses entreprises.

César atteignait à peine sa cinquante sixième année lorsqu'une conjuration se forma dans le but de délivrer Rome de l'oppression et de la tyrannie en assassinant le Dictateur dont on jalousait autaut la gloire qu'on supportait difficilement l'autorité.

Tant qu'il avait été à la tête des légions. César avait conservé une santé forte et vigoureuse ; il marchait au milieu de ses soldats, la tête découverte par le soleil le plus ardent comme par le froid le plus rigoureux, ne redoutant aucune fatigue, ne reculant devant aucun obstacle, traversant au besoin les fleuves à la nage.

Mais sa santé ne tarda pas à s'altérer dans le repos, et il lui arrivait quelquefois de perdre tout à coup connaissance.

A l'époque où il commandait encore les armées, il avait été atteint deux fois d'attaques d'épilepsie, la première en Espagne devant Cordoue et la seconde en Afrique avant de livrer bataille devant Thapsis.

Ces attaques ne s'étaient pas renouvelées, il est vrai, mais César en avait conservé une tendance à éprouver des vertiges.

Sont-ce ces vertiges qui ont été la cause de sa perte, en faisant éclater le complot qui s'ourdissait dans l'ombre? Cela paraît être l'opinion de Dubois, et voici sur quels motifs elle est basée.

Tous les historiens s'accordent à reconnaître que ce qui mit le comble à l'indignation du Sénat et du peuple Romain c'est qu'au moment où le Sénat entrait dans le temple de Vénus, pour rendre de nouveaux honneurs à César, celui-ci était resté assis, et n'avait même pas daigné se lever.

Ce manque d'égards fut considéré par le Sénat et le peuple comme un sanglant affront.

Ce dédain manifesté par César était-il voulu, prémédité, ou n'était-il que le résultat des conseils de ses flatteurs lui répétant sans cesse :

Oubliez-vous que vous êtes César? ces honneurs ne vous sont-ils pas dus ?

Ou n'était-il pas plutôt la conséquence de l'état maladif auquel nous venons de faire allusion, de cette tendance aux vertiges qui prive ceux qui en sont atteints d'une partie de leurs moyens et leur fait redouter d'avoir à se tenir debout et à prononcer des discours devant de nombreuses assemblées ?

C'est à cette interprétation combattue par Suetone, mais soutenue par Plutarque et quelques médecins de l'époque que s'est rallié Dubois. Dion Cassius attribue

l'attitude de César au moment de l'entrée du Sénat, aux tranchées qui accompagnaient certain flux de ventre inquiétant, et qui faisaient craindre au dictateur les conséquences d'un changement de position.

Il est difficile d'être plus réaliste !

Vertiges ou tranchées, qu'importe ? Ce qui paraît certain, c'est que César a couru au devant de sa perte par suite d'un malaise physique qui ne lui a pas permis de prendre une attitude de civilité devant le Sénat.

Quand vint cette fameuse journée des Ides de mars, dit Nicolas de Damas, cité par Dubois, on chercha à dissuader César d'aller au Sénat (1) « Ses amis influencés par quelques mauvais présages, voulurent l'en empêcher, et les médecins eux-mêmes, inquiets des vertiges dont il était quelquefois tourmenté et qui venaient de le saisir de nouveau, cherchaient aussi à l'en dissuader. Mais la fatalité est toute puissante : César se rendit au Sénat. » Frédéric Dubois y entre avec lui, assiste au drame, sur le fond duquel l'accord des historiens n'a d'égal que leur dissidence sur les circonstances qui l'ont accompagné, ce qui a permis à quelques erreurs de parvenir jusqu'à nous.

Pour n'en citer qu'une ; n'avons-nous pas appris sur les bancs du collège que Marcus Brutus, auquel César avait témoigné l'affection d'un père, qu'il avait comblé de bienfaits, n'avait pas craint de lever son glaive sur le meilleur des bienfaiteurs et que c'était cette odieuse ingratitude qui avait arraché à César ce cri de navrante désillusion : *Tu quoque* !

Nous verrons si notre compatriote accepte ce fait comme authentique.

Mais, nous voici au Sénat !

(1) Dubois. Incidents du meurtre de Jules César. Loco citationis.

César entre, les sénateurs se lèvent pour lui faire honneur. Les conjurés vont au devant de lui, et pour motiver cet empressement joignent leurs prières et leurs sollicitations à celles de Tullius Cimber, qui se tenant devant César lui demande le rappel de son frère.

César gagne son siège suivi par les conjurés qui redoublent leurs instances et se groupent autour de lui, mais il rejette leurs prières et s'assied, plaçant les mains sous sa robe, dans une attitude qui lui était familière.

C'est alors que Tullius Cimber qui était alors tout contre César commet l'acte le plus audacieux qu'on puisse imaginer, il saisit résolument le bord de la robe du dictateur, la lui arrache de-dessus les épaules, et donnant ainsi le signal convenu aux conjurés, il maintient la victime en l'empêchant de se servir de ses bras.

Le tumulte et la confusion deviennent extrêmes, les conjurés se précipitent de toutes parts sur le dictateur et le frappent tous à la fois.

C'est d'ailleurs ce qui explique comment les historiens ne s'entendent plus sur le nature des blessures qui furent faites et sur le nom de leur auteurs. Ils racontent volontiers que Cassius ayant blessé César à la figure, Brutus le blessa à la cuisse, puis Bucolianus entre les deux épaules.

Or, dans la conspiration il y avait deux Brutus, également renommés. L'un *Marcus* Brutus, célèbre par son amour pour la liberté, descendant direct de celui qui avait chassé les Tarquins, l'autre *Decimus* Brutus, qui avait été un des lieutenants de César dans les gaules et qui fut précisément l'auteur de la blessure en question, ainsi que l'affirme également Nicolas de Damas, de la façon la plus précise. Voici en quels termes il s'explique : « Decimus Brutus lui porte un coup qui lui traverse le

flanc, tandis que Cassius Longinus, dans sa précipitation à joindre ses coups à ceux des autres manque César et va frapper la main de Marcus Brutus. »

Ainsi, loin d'avoir frappé César à côté duquel il se tenait il est vrai, son glaive à la main, Marcus Brutus est blessé par un coup d'épée qui était destiné au dictateur.

Que Marcus Brutus ait été l'un des chefs de la conspiration, qu'il se soit avancé vers César l'épée haute, cela n'est pas douteux, mais qu'il ait versé le sang de son bienfaiteur, c'est là une imputation contre laquelle Frédéric Dubois s'élève avec véhémence, et je suis certain qu'interrogé devant le tribunal de l'histoire il n'aurait pas hésité à répondre : « En mon âme et conscience je jure qu'il n'est pas coupable ! »

Personnellement nous savons gré à Frédéric Dubois d'avoir débarassé l'histoire de cette calomnie, contre un homme dont la conduite était diversement interprêtée, il est vrai, selon les camps politiques, mais dont l'acte n'était pas moins un crime d'autant plus impardonnable que la victime avait eu pour lui les bontés et l'affection d'un père.

S'il nous était permis d'émettre un vœu, nous souhaiterions que cette brochure dont nous venons de retracer les faits saillants fut prise en sérieuse considération et que les nouvelles éditions de l'histoire romaine reçussent de ce fait la modification nécessaire.

Le recit serait peut-être moins dramatique?

Il gagnerait en vérité ce qui n'est pas indifférent, la première qualité de l'histoire étant l'exactitude.

Il semble que Dubois ne se soit livré à des recherches historiques que dans le but de réparer le tort fait à Marcus Brutus, comme il le fit d'ailleurs pour Livie.

C'est ainsi que dans une autre brochure il plaida avec la même chaleur, la même abondance et le même succès pour la compagne d'Auguste injustement accusée d'avoir empoisonné plusieurs personnes de la famille impériale, et l'empereur lui-même, pour assurer le trône à Tibère (1).

La défense est très belle et digne des maîtres du barreau; pas un fait, pas une circonstance n'ont été omis.

C'est avec un réel talent qu'il reconstitue ces scènes, prétendues criminelles, et qu'un à un il rétorque les arguments des historiens défavorables à l'illustre épouse dont il fait d'ailleurs le plus pompeux éloge, suivant en cette circonstance l'exemple de M. Naudet, écrivain élégant et distingué, homme de goût, auteur d'une savante biographie de Livie.

« Livie réunissait en elle toutes les qualités et toutes les vertus de l'épouse elle était près de l'empereur (dit M. Naudet cité par M.F. Dubois), comme Madame de Maintenon près de Louis XIV, Ce que la séduction d'une beauté parfaite, d'un esprit aimable avait commencé, s'achevait par l'ascendant d'une haute raison. par le charme d'une humeur toujours égale et facile, et même par une sévérité de mœurs qui n'exigeait doint de retour.

« Compagne assidue et dévouée dans les fatigues, amie commode et enjouée au sein du foyer domestique, confidente discrête et conseillère éclairée, elle savait se rendre souvent utile, quelquefois nécessaire. agréable toujours, jamais importune ».

Peut on réver un plus charmant portrait de femme ?

Si on ajoute à ces qualités nombreuses le tableau des

(1) Dubois. Recherches historiques sur la vie privée de l'Empereur Auguste, sur ses maladies, ses infirmités et son genre de mort. 1869.

bonnes actions de Livie, qui dotait les pauvres filles nobles, faisait élever à ses frais les enfants des familles peu fortunées, parcourait la foule pendant les incendies, excitant les soldats et le peuple à rivaliser d'ardeur et de courage, il est bien difficile d'admettre qu'une femme qui a fait preuve de si hautes qualités de cœur et d'esprit pendant toute sa vie, devienne à soixante dix ans l'odieuse criminelle que l'histoire représente comme ayant fait empoisonner quatre ou cinq princes de la famille impériale,dans le but de déblayer le terrain et d'assurer le trône à Tibère.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails du plaidoyer de notre auteur, mais nous pouvons affirmer qu'il est si rigoureux et si serré qu'il est impossible après l'avoir parcouru, de ne pas s'associer à l'opinion du généreux défenseurde Livie et de ne pas l'acquitter à l'unanimité.

Frédéric Dubois,toujours médecin,bien qu'historien, ne peut résister au désir de nous rappeller que c'est sous le règne d'Auguste que les médecins commencèrent à sortir de la situation d'infériorité dans laquelle ils avaient vécu jusque là.

Antonius Musa, médecin extraordinaire d'Auguste, ayant eu la bonne fortune à l'aide de l'hydrothérapie, de guérir l'empereur d'une affection du foie réputée iucurable, reçut entre autres faveurs le droit de porter l'anneau, privilège jusque là réservé aux chevaliers et aux sénateurs.

Puis, à force de sollicitations il obtint du monarque que cette tistinctique s'étendrait à tous les médecins dans leprésent et dans l'avenir.

Touchante marque de cette confraternelle sollicitude

qui depuis Antonius Musa n'a cessé d'animer les médecins les uns à l'égard des autres.

Toutes ces œuvres dans lesquelles Dubois s'est montré homme de science autant qu'écrivain distingué ne sont cependant que très imparfaitement capables de donner une idée exacte de la forme et de l'étendue de son talent ; ce sont surtout ses œuvres académiques qui peuvent faire connaître et apprécier comme elles le méritent les qualités maîtresses de cet esprit fin et érudit.

L'Académie de Médecine joue un grand rôle dans la vie de Dubois et les succès qu'il y obtint furent une des plus grandes satisfactions qu'il lui fut donné de goûter.

Aussi fut-ce pour sa chère Académie qu'il travailla son style, qu'il assouplit sa phrase et qu'il pesa longtemps la valeur et la portée d'un mot mis en sa place.

Les fonctions de secrétaire perpétuel qu'il occupa pendant de longues années, pour être très glorieuses n'en sont pas moins difficiles à remplir à la satisfaction de tous.

C'est à ce prévilégié qu'échoit le périlleux honneur de prononcer l'éloge des membres qui retournent vers cet infini dont ils étaient sortis et de dire à leurs contemporains et à la postérité, la part de célébrité à laquelle leurs travaux leur donnent droit.

Quelle voie devait-il suivre ?

A l'exemple de Grand-Jean-de-Fonchy, de Vicq-d'Aygr, de Pariset, louerait-il, louerait-il sans cesse, verserait-il indistinctement sur le génie ou la médiocrité les flots d'une éloquence plus soucieuse de charmer que de juger, et, convaincu qu'on ne saurait approcher d'une tombe, fut-elle déjà ancienne, que des

fleurs à la main, les en couvrirait-il toutes avec une égale générosité ?

Ou bien avec Cuvier, Fontenelle, Dalemberg, Louis, Condorcet, penserait-il qu'on ne doit aux morts que ce qui peut être utile aux vivants, la justice et la vérité.

Cette dernière opinion beaucoup plus en rapport avec le caractère de Dubois bon et ferme, tout plein de justice et de droiture mais absolument incapable de faiblesse et de complaisance en matière scientifique, fut si bien la science, qu'il inscrivit au frontispice de son œuvre cette phrase empruntée à Cuvier :

« La principale fonction de l'historien d'une académie est de préparer la justice de la postérité ».

Il a tenu scrupuleusement ce qu'il promettait, et je crois qu'il serait difficile de juger avec plus d'impartialité l'esprit qu'il apportait dans ses éloges académiques qu'il ne le fit lui-même dans l'introduction.

« Tout en respectant les caractères, dit-il, j'ai apprécié les travaux et cherché à fixer la part qui revenait à chacun dans le mouvement de la science et dans les progrès de l'art ; j'ai la conscience de l'avoir fait avec équité et modération ; je puis même dire avec bienveillance ; lorsque en effet j'ai eu à signaler quelques défaillances, quelques erreurs, je l'ai fait sous forme de regrets et non sous forme de reproches, cherchant toujours à atténuer ou à excuser ; mais je n'en ai pas moins fait connaître ces défaillances et ces erreurs, de là les récriminations et les colères que j'ai soulevées ; de même que Louis, j'ai blessé l'amour propre de quelques familles, et je me suis trouvé en face de gendres, de neveux et de prétendus disciples indignés de mes hardiesses ».

« Les injures ne m'ont pas été épargnées ; pour les modérés j'étais un réaliste de la pire espèce pour d'autres j'étais un torsionnaire du moyen-âge, la terreur des mourants et des familles ! »

La justice n'est pas toujours agréable à dire, ni même à entendre, mais ce que nous pouvons affirmer après avoir lu tous ses éloges sans même oublier celui de Chomel qui a été regardé comme le plus sevère c'est que Dubois ne s'est jamais écarté de l'indulgence et de la bienveillance dont il a fait preuve dans tous ses écrits.

Vous le voyez, Messieurs, amant passionné des lettres pour lesquelles son culte ne s'est jamais éteint, sécrétaire perpétuel d'une académie illustre, originaire d'Amiens, F. Dubois vous appartenait à plus d'un titre, et nous avons pensé être agréable à ses manes en entretenant de ses mérites l'assemblée littéraire par excellence de la Picardie.

Nous reconnaissons que pour peindre Dubois sous les formes fines et spirituelles que plusieurs d'entre vous ont eu la bonne fortune de pouvoir apprécier, il eut fallu une autre plume que la nôtre. Les quelques traits que nous avons cherché à esquisser ne sont certes pas dignes de notre modèle mais nous espérons que nos auditeurs et Dubois lui-même nous le pardonneront en faveur du but que nous nous sommes proposé.

Nous avons voulu réveiller son souvenir dans l'esprit de ceux qui l'ont connu, et le faire connaître à ceux de ses compatriotes qui l'ignorent; Dubois il est vrai habitait Paris mais il avait gardé toutes ses sympathies pour Amiens où il venait passer les rares moments de liberté que lui laissait l'Académie.

Paris cependant avait pour lui de puissants attraits, car il y avait noué d'illustres et sincères amitiés ; Cousin, Berryer, Mignet, Velpeau, Dumas, Ricord, entretenaient avec lui le plus affectueux commerce. Mais sa ville natale, les liens de famille, l'amitié de ses compatriotes l'attirèrent toujours vers sa chère Picardie qui l'a peut être déjà un peu oublié, mais pour laquelle son cœur ne veillit jamais. C'est à Amiens au milieu des siens qu'il se refugia lorsque sa santé subitement altérée l'obligea à renoncer à la vie active, aux discussions académiques, aux travaux scientifiques, et c'est là qu'il s'éteignit après une longue et douloureuse maladie le 10 janvier 1873 à l'âge de 75 ans, entouré de l'estime, du respect, et de la considération de tous.....

Peut être ne verrons nous pas son marbre décorer une de nos places publiques, et cependant à ses talents d'écrivain et de savant il joignit le grand mérite qui se fait rare aujourd'hui d'exprimer hautement et sincèrement son opinion en toute circonstances, sans se laisser jamais influencer par aucune considération. Si Diogène l'avait rencontré il eut éteint sa lanterne devant lui.... C'était un homme !

RÉPONSE DE M. LE DOCTEUR LENOËL

Oui, Monsieur et cher confrère, oui c'était un homme que ce médecin, cet écrivain, ce philosophe dont vous venez de nous retracer la vie dans votre beau discours, et ceux qui, comme moi, l'ont connu, n'avaient qu'à le regarder pour deviner son intelligence, sa puissance de travail, et, je dirai même, son génie. L'admirable portrait peint par Muller, et le beau buste fait par Robinet, que conserve pieusement son épouse, Madame Dubois, nous le disent encore. Sa haute taille, sa manière de porter la tête, la régularité de ses traits accentués, son large front, la profondeur de son regard, la lenteur de sa parole, tout en lui faisait une impression vive et décèlait un homme qui avait le sentiment de sa valeur et se regardait comme ayant une mission morale.

Il avait conservé, malgré son séjour en Russie et une longue fréquentation des hommes les plus distingués de Paris, l'accent de notre pays : il l'avait même comme peu d'entre nous l'ont encore.

En 1861, j'eus la bonne fortune d'assister à la séance où il prononça l'éloge de Chomel, celui de ses éloges qui souleva le plus de critiques, car Dubois d'Amiens devançait la postérité devant les amis et les disciples de cet illustre professeur. C'est peut-être l'éloge où il déploya le plus son talent d'écrivain et où par la magie d'un style chatié et habile, il sut faire entendre de

grandes vérités, dites trop tôt pour l'époque. Son intonation picarde, aux moments de ses critiques, s'accentuait encore et faisait saisir plus vivement par l'auditoire étonné la hardiesse de ses appréciations.

J'ai encore présent à ma mémoire, tant j'ai été impressionné, cet éloge où Dubois dépeint si bien la lutte de l'enseignement officiel de la Faculté représenté par Chomel avec l'enseignement libre du Val-de-Grâce personnifié dans Broussais, lutte oubliée aujourd'hui, mais qui fut pourtant si ardente et quelquefois sanglante, puisqu'elle amena des duels entre les élèves des deux établissements : dois-je rappeler ici que c'est dans l'un de ces duels que périt le fils d'un médecin dont une rue de notre ville porte le nom ?

Dans ce discours, Dubois d'Amiens, après avoir placé en face du bouillant agitateur Broussais la figure calme, l'esprit sage, modéré et circonspect de Chomel, nous montre ensuite ce professeur de clinique médicale défendant la doctrine de Pinel contre Louis qui soutenait l'unité des fièvres et créait si l'on peut ainsi parler la fièvre typhoïde ; puis luttant contre Bouillaud qui affirmait que dans le rhumatisme articulaire le cœur était toujours malade.

Cet éloge du plus parfait clinicien, du plus éloquent professeur et du plus habile praticien qui fut jamais, quoique peut-être trop attaché aux doctrines anciennes, dura plus de deux heures. Dubois parlait avec autorité, avec conviction et toujours avec élégance : il enlevait son auditoire composé de savants, et même il sut se faire applaudir quoiqu'il contrariât souvent les opinions de la majorité. Pardonnez-moi, Messieurs, si j'insiste sur ces souvenirs personnels : mais ils peignent bien

Dubois d'Amiens, et les hommes de mon âge se complaisent à raconter ce qu'ils ont vu et entendu.

Les éloges me paraissent les œuvres capitales de ce médecin *le plus instruit de ce siècle*, ainsi que le dé nomme Dechambre dans son dictionnaire encyclopédique des sciences médicales : ils resteront, ils seront lus par la postérité, non seulement pour la beauté du style, mais surtout, comme vous l'avez proclamé, tout à l'heure, Monsieur, parceque Dubois était animé de la noble et courageuse ambition de dire toutes les vérités, alors même qu'elles n'étaient pas agréables.

De 1845 à 1863, chaque année l'Académie entendit son secrétaire perpétuel, juger, comme vous l'avez dit avec raison, juger un de ses illustres morts.

Ces éloges sont insérés dans le bulletin de l'Académie de Médecine, mais il en est dix-sept qui furent publiés à part : Je rappellerai ceux de Beaudelocque et de Deneux, parceque ces médecins étaient des picards. Les plus estimés au jugement de Béchard, son successeur à l'Académie, sont l'éloge d'Etienne Geoffroy St-Hilaire dans lequel est peint sous de saisissantes couleurs cet indomptable rival de Cuvier, cet homme de génie, un des précurseurs de Darwin, et l'éloge du botaniste Achille Richard, dans lequel l'auteur assouplit son style et nous conduit selon l'expression de Béclard dans le gracieux domaine de l'empire des fleurs.

En 1863 il prit la parole pour la dernière fois à l'Académie : il choisit l'éloge de Thénard, voulant, ainsi qu'il le dit lui-même, se donner l'indicible bonheur de toujours louer. Cette pensée était-elle un signe de vieillesse chez ce lutteur, chez cet homme, comme vous l'a-

vez si bien désigné, mon cher confrère: il avait alors 65 ans !

Non; vous nous l'avez montré vous-mêmes, Monsieur car il continna à travailler, à produire: en 1866 ce sont des recherches sur le genre de mort de Jean-Jacques Rousseau ; en 1868 sur les incidents du meurtre de Jules César : en 1869, sur la vie privée de l'empereur Auguste, mais il faut l'avouer, dans ces publications, c'est le travailleur, c'est le chercheur, c'est le critique, c'est l'appréciateur des sentiments qui conduisent les hommes, c'est le vieillard qui, ayant acquis une grande expérience, discerne les motifs qui déterminent les actes. Ainsi chez J.-J. Rousseau, cet incomparable écrivain dont les confessions nous révèlent l'esprit désiquilibré dès sa jeunesse et que le délire de la persécution rendit misanthrope dans les dernières années de sa vie, Dubois d'Amiens recherche si le suicide n'a pas été le dernier acte de la folie.

Ce n'est plus l'homme conquérant de haute lutte le titre d'agrégé de la faculté, ou concourant pour la chaire de pathologie interne et manquant de l'emporter sur Piorry l'auteur de la plessimétrie, l'inventeur de la nomenclature médicale actuelle.

Pourtant, Monsieur, vous nous l'avez fait voir, Dubois avait conservé la verve de l'éloge de Chomel en attaquant et ruinant le système de Gall, ce plus grand charlatan de notre époque: il détermine ainsi le juste écroulement de la fameuse phrénologie, en faisant peut-être trop oublier le réel mérite de son inventeur.

Il écrivit jusqu'à la fin de sa vie : son dernier ouvrage dont vous nous avez exposé les parties essentielles est de 1869.

Atteint d'une cruelle maladie, il revint daus son pays natal ; il mourut après trois années de souffrances.

Le 13 janvier 1873, pendant une matinée sans soleil, nous conduisîmes son corps au cimetière de la Madeleine : je vois encore Béclard prononçant le discours, dernier adieu de l'Académie de Médecine à son secrétaire perpétuel, puis notre collègue et ami, Henri Herbet prenant la parole après Béclard au nom de la Société médicale d'Amiens et rappelant en quelques mots la vie de l'homme à qui il avait prodigué des soins et dont il avait soutenu le courage pendant sa longue maladie.

Le scène était émouvante, les grands arbres du cimetière dépouillés de feuilles l'encadraient, le ciel couvert de nuages laissait tomber un jour terne sur les tombeaux voisins, les deux orateurs placés près de la grille du caveau funéraire tournés vers l'auditoire, les parents, les amis et la plupart des médecins de notre ville échelonnés plus bas sur l'allée en pente, écoutant, recueillis, les voix graves des orateurs résonnant au milieu du cimetière silencieux, ce spectacle tirait surtout sa grandeur de l'homme éminent que l'on inhumait, et des qualités de ceux qui parlaient, car c'était le doyen de la Faculté de Médecine de Paris et le Directeur de l'Ecole de Médecine d'Amiens.

Désigné par l'Académie d'Amiens pour vous recevoir dans notre Compagnie, je vous remercie en son nom d'avoir dressé devant elle cette grande figure de Dubois d'Amiens.

Personne mieux que vous, mon cher confrère, ne pouvait mieux accomplir cette belle tâche, travailleur infatigable vous-même, vous comprenez quelle somme de travail avait accompli notre illustre compatriote,

L'usage de l'Académie m'oblige de rappeler en quelques mots les titres et les travaux qui nous ont fait désirer de vous compter au nombre de nos collègues.

Après avoir exercé onze années la médecine à Paris, vous êtes venu vous fixer à Amiens, un peu pour vous reposer des grandes fatigues qui avaient altéré votre santé, beaucoup pour satisfaire le désir d'une gracieuse compagne qui désirait revenir vivre dans son pays natal. Pendant ces onze années, votre grande clientèle ne vous a pas empêché de vous livrer à des études scientifiques qui vous valurent votre admission dans la Société anatomique et dans la Société de thérapeutique. En même temps les distinctions honorifiques vous arrivaient : une médaille de bronze, une médaille d'argent, les palmes d'officier d'académie, enfin la croix de Saint-Grégoire-le-Grand.

Pendant huit années médecin de Saint-Lazare et de l'Ecole Supérieure Colbert, vous avez su faire servir à l'avancement de la science les soins que vous donniez aux malades de ces maisons.

Quand vous fûtes revenu parmi nous, trop habitué a une vie studieuse pour la cesser complètement, vous avez été amené à employer à des travaux intellectuels le temps que vous étiez obligé de consacrer au repos physique. C'est ainsi que dans sept conférences à la société Industrielle d'Amiens, vous avez abordé l'étude de l'hygiène.

Je n'ai qu'à rappeler ici ces conférences si suivies par le meilleur monde d'Amiens, sur les vêtements, les parfums, les bains, les soins du corps. le régime alimentaire, la viande, le pain : La plupart des personnes qui nous écoutent aujourd'hui, les ont fort appréciées

Quelles leçons utiles vous avez données, et avec quel talent et quelle éloquence !

L'instruction se repand et progresse sans aucun doute, mais on se demande parfois si elle resserre beancoup les bornes de la crédulité humaine, quand on voit le nombre des erreurs qui subsistent dans la plupart des esprit, sur les règles les plus simples de l'hygiène. Je suis certain que vous en avez détruit beaucoup, mais je suis sur aussi que, malgré la clarté de vos démonstrations, vous n'avez pas persuadé tout le monde ; il y a des gens qui se croient *en savoir plus long*, selon leur expression, que vous, sur ces matières que vous avez pourtant étudiées spécialement.

Le grand succès de ses conférences et, il faut le dire, l'amélioration de votre santé vous déterminèrent à reprendre la vie active et fatigante, mais aussi si utile et si dévouée de médecin praticien. La Société médicale de notre ville vous élut au nombre de ses membres, et aujourd'hui j'ai l'honneur de vous recevoir à l'Académie et monsieur le Directeur va vous demander la promesse d'observer notre règlement.

Séance du 4 Décembre 1891.

DISCOURS DE M. GRENIER

LHOMOND

MESSIEURS,

Saint-Simon qui, dans la première moitié de ce siècle, a joué un rôle considérable, se faisait, tous les matins, réveiller par un valet de chambre chargé de lui dire : « Levez-vous, Monsieur le Comte, vous avez de « grandes choses à faire ».

Je ne saurais assurément me comparer au comte de St-Simon et je n'ai pas de valet chargé, au lever de l'aurore, d'interrompre mon sommeil pour me rappeler ce que l'humanité attend de moi.

Je n'en ai pas moins entendu, depuis trop longtemps déjà, une voix me chuchoter opiniâtrément à l'oreille, en toute saison : « Lève-toi, paresseux, tu as à payer, « avec ta plume, une dette lourde et sacrée ».

Cette voix, Messieurs, était celle du *remords* et la dette à acquitter, le discours que vous doivent tous ceux à qui vous faites l'honneur de les admettre dans votre sein.

Pourquoi ai-je paru rester sourd à cet appel quotidien ? Vous qui êtes académiciens et, partant, plus ou

moins moralistes, vous l'avez dû comprendre et vous m'avez pardonné, j'en suis sûr.

J'ai été effrayé des difficultés de la tâche et, en me demandant si j'étais vraiment de taille à figurer parmi vous, je me suis rappelé cette anecdote que vous connaissez sans doute et qui n'était pas de nature à dissiper mes appréhensions.

Candidat, malgré lui, à l'un de ces quarante fauteuils dont la possession confère, dès ici bas, l'immortalité, Maurice de Saxe qui prenait, il est vrai, avec l'orthographe, des libertés à peu près illimitées, écrivait au duc de Noailles : « On m'a proposez, mon « maître, d'être de la Cadémye française, j'ai répondu « que cela m'iré comme une bage à un chaz ».

Si l'illustre maréchal qui a signé, de son épée, trois des plus belles pages de l'Histoire de France : Fontenoy, Raucoux, Lawsfeld, éprouvait de semblables scrupules, quels ne doivent pas être les miens et n'ai-je point à redouter, avec plus de raison, que cela « m'aille comme une bage à un chaz » de devenir votre collègue?

Mais vous avez voulu m'ouvrir vos rangs et je n'ai plus maintenant qu'à m'efforcer de ne pas vous faire regretter l'imprudence de votre choix.

Le sujet que je vais aborder est peu ambitieux en apparence et n'a même pas la saveur de la nouveauté.

Je me propose de réveiller, sans trop de bruit, devant vous, la discrète physionomie d'un homme qui, s'il était consulté, me supplierait de lui laisser dormir, en paix, son éternel sommeil.

Son nom et sa mémoire vous appartiennent toutefois et il n'est peut-être pas sans opportunité de les évoquer auprès de ceux que préoccupent, à juste titre, les graves questions de l'enseignement scolaire.

Sa méthode fut parfaite ; elle a formé à l'étude du latin, — voire même aux principes de la morale, — plusieurs générations et il serait à souhaiter, je crois. que certaines de ses maximes redevinssent la règle de la pédagogie.

Lhomond, le bon abbé Lhomond, dont je veux vous entretenir, n'est donc pas pour vous un inconnu et, en le louant ici, je ne ferai que glaner dans le champ que d'autres ont, avant moi, largement moissonné.

Cette considération n'a cependant pu m'arrêter, parce que, d'une part, j'ai pensé qu'une étude de ce genre emprunterait aux discussions de notre temps une assez piquante actualité, et que, d'autre part, je trouverais à vous parler d'un de vos compatriotes, l'occasion de payer, à cette hospitalière terre de Picardie, devenue ma seconde patrie, le juste tribut de ma reconnaissance.

Lhomond naquit à Chaulnes, en 1727. On remarque encore la maison qui abrita sa paisible enfance. Le Palais des ducs et pairs a disparu, mais l'humble toit que semblaient protéger les massives tours de la demeure seigneuriale fume toujours et la blanche façade, comme autrefois, sourit au soleil levant.

Le père de Lhomond était tabellion du Duché et sut élever honorablement une nombreuse famille.

L'un de ses fils tomba sur le champ de bataille de Raucoux, tandis que l'autre commençait ses études à l'ombre du presbytère. Il les continua à Paris comme boursier du collège d'Incheville, les termina en Sorbonne et se vit, jeune encore, promu au sacerdoce.

Il avait donné de telles preuves de pénétration d'esprit ; sa conduite était si régulière, son caractère si

patient et si doux, qu'il parut à ses supérieurs, merveilleusement apte à instruire la jeunesse.

On ne s'était pas trompé et ses premières leçons révélèrent, en lui, un éducateur consommé.

Aussi devenait-il, peu après, principal de ce même collège, témoin de ses heureux débuts.

Mais il dut bientôt quitter cet asile et se laisser attacher au collège du cardinal Lemoine où, en dépit des plus séduisantes propositions qui l'appelaient aux premières chaires de l'Université, il s'obstina à se consacrer aux tout jeunes enfants, objet de ses prédilections.

C'est ainsi que, durant vingt années, avec un courage que l'on peut qualifier d'héroïque, il professa la classe de sixième..

Ses loisirs, ils les réservait encore à ses élèves, et ses ouvrages sont le fruit de labeurs solitaires et d'une longue expérience.

On a dit qu'ils étaient sortis tout autant de son cœur que de sa pensée. Cela est profondément vrai et il suffit de parcourir, arrivés à l'âge où nous sommes, ses livres devenus classiques, pour se rendre compte que la main qui les écrivait fut toujours douce aux petits et aux faibles.

Les exemples de sa Grammaire se présentent, si on les étudie de près, comme un véritable abrégé de morale, non point enfantine, mais grave, austère, patriotique même sous une forme simple et quelquefois enjouée.

En doutez-vous ? Ecoutez plutôt. J'en ai choisi quelques-uns comme au hasard :

Veut-il, dès les premières pages, inspirer à ses enfants le culte de la vérité, l'horreur des travestisse-

ments dont l'affublent l'intérêt, le caprice ou la malignité ? D'un mot, il proscrit le mensonge et le flétrit : *Turpe est mentiri !* Il est honteux de mentir ! Résumant ainsi ces aperçus ingénieux, ces hautes considérations que développait, il y a deux ans, dans une spirituelle allocution, celui d'entre vous dont la parole fait autorité en matière d'enseignement.

S'adressant aux jeunes filles de notre Lycée, M. Moullart leur disait que « la probité est la vertu « la plus essentielle dans nos démocraties modernes ».

Plus loin, en de brèves formules, Lhomond enseigne la lutte contre les passions qui troublent et déshonorent l'humanité. « *Comprimendæ sunt libidines ;* — le culte de la Liberté, l'horreur de la servitude : « Amor libertatis « nobis innatus » « Depugna potius quam servias » — la sagesse préférable à l'opulence : « *Tanto divitiis, præstat sapientia* ; l'inconstance des évènements humains : « *Quidam hodie rident qui cras flebunt* » — l'attrait et l'utilité des vacances : « « *Otiare quò meliùs labores* ».

Et voulant prévenir, chez ses élèves, les désillusions qui attendent, dans le rude chemin de la vie, un cœur généreux et naïf, il leur laisse entrevoir l'ingratitude qui, d'ordinaire, paie les bienfaits sollicités et reçus : « *Quotcumque apud ingratum, officia posueris, nunquàm* « *satis multa contuleris* ».

Il dit encore l'ascendant irrésistible de l'honnêteté : « *ea vis est probitatis ut illam, vel in hoste diligamus* », il proclame la conscience d'une puissance supérieure à l'homme : « *Si non homines, at certe Deum time* », la satisfaction très vive qui vient récompenser les heureux efforts de l'écolier : « *Summa profunditur lætitia, quod primas tenat* ». Il invite la jeunesse, cet âge sans pitié,

à respecter l'infortune : « *ne insultes miseris* » et à ne point profaner la louange en brûlant un encens banal aux divinités d'un jour : « *Laus solummodo virtuti debetur* ». Il lui rappelle enfin la croyance à une vie future : « *Illud spero me futurum immortalem* ».

Je ne pousserai pas plus loin ces citations qni ont le tort, Mesdames, d'être faites en latin. Il ne faut d'ailleurs pas abuser, même des meilleures choses et j'ai surabondamment prouvé, je crois, ce que j'avais avancé: c'est qu'il y a, dans cette simple grammaire, une mine inépuisable de hautes leçons ingénieusement données et qui se doivent graver, pour toujours, dans la molle substance d'un cerveau d'enfant.

Peut-être, en m'exprimant ainsi, cédé-je au désir de grandir mon héros devant l'auditoire d'élite qui se presse en cette enceinte. Je ne ne m'en défendrai que faiblement, en même temps que j'avouerai le rôle sans doute excessif qu'ont joué mes impressions d'enfance dans le culte que j'ai voué à Lhomond. Que voulez-vous ? Je ne suis point de ceux qui, songeant à la vie de collège, jettent vers le passé un regard irrité. J'en ai, au contraire, gardé un souvenir attendri. J'ai aimé ma prison, j'ai aimé mes compagnons de captivité : beaucoup n'ont fait que passer que je pleure encore et c'est à travers ces brumes mélancoliques des années déjà lointaines que je revois Lhomond et son rudiment.

J'etais bien petit lorsque mon père me mit dans les mains le livre auquel il avait dû de connaître la langue de Cicéron, de Virgile et d'Horace, d'en cueillir les roses sans se trop blesser aux épines.

Cette vieille petite grammaire latine, toute jaunie par le temps, ornée ça et là des naïfs dessins de l'écolier de 1820, je la garde encore comme une pieuse relique.

Il me souvient qu'un soir, ayant mal récité ma leçon j'étais au piquet, condamné à l'apprendre. Délicieuse punition ! C'était au printemps, vers le déclin du jour. L'arbre contre lequel j'appuyais ma rêverie était un acacia à la vaste ramure dont les fleurs parfumées neigeaient sur la page oubliée, tandis que mon regard embrassait l'immense panorama se déroulant au pied de la terrasse du collège. Au loin, vers le Nord, c'étaient les monts d'Auvergne se profilant bleuâtres, sur l'horizon ; à ma droite couronnées de sombres sapins, les hauteurs qui séparent les vallées de l'Allier et de la Dore ; sous mes yeux enfin la plaine, toute chargée des espérances de l'année et m'envoyant, avec les derniers chants des oiseaux et mille senteurs confuses, les échos des mélopées lointaines.

Je ne sais si ma leçon fut apprise ; mais la pénitence me fut douce et je ne jurerais point que je n'aie pas désiré la recommencer.

Etes vous surpris, maintenant, que je ne conserve des années de l'adolescence que d'agréables impressions et que j'aime à les revivre aux heures où ma pensée s'envole à tire d'ailes vers le temps où Lhomond et moi nous devînmes amis?

Laissons maintenant l'écolier à ses réminiscences et, des rives de l'Allier, transportons-nous vers ces « bords fleuris qu'arrose la Seine ». C'est là que notre modeste héros trompait, par des promenades champêtres, les fatigues de l'enseignement. Mais les distractions qu'il y rencontrait étaient elles-mêmes fécondes : Lhomond avait pour la botanique un goût très vif. Il lui devait des heures charmantes, le précieux équilibre de ses facultés mentales et physiques et la sérénité d'humeur que donne le commerce intime de la nature.

Cette chaste passion des fleurs, Lhomond sut l'inspirer à un homme dont il avait fait son ami plus encore que son disciple et que la Picardie devait compter un jour, parmi ses gloires les plus pures. Cet homme c'était l'abbé Haüy, attaché lui aussi an collège du cardinal Lemoine où il professait les humanités.

Ensemble vos deux compatriotes s'enallaient à travers les bois et les près, cueillant herbes et pierres, observant, étudiant et amassant un trésor de connaissauces que, d'une main prodigue, ils semaient ensuite autour d'eux.

Lorsque le temps de leur professorat fut achevé, ils purent donner plus libre carrière à leurs goûts. Hainy se livrant tout entier, sur les conseils de Lhomond, à la culture des sciences, découvrait bientôt les lois de la cristallographie moderne. Tous deux vivaient ainsi pour la science et la vertu et Haüy enrichissait la minéralogie de cette série de découvertes qui lui conquirent des droits à l'estime des Lavoisier, des Laplace, des Geoffroy St-Hilaire et de Cuvier lui-même.

Vous me pardonnerez, Messieurs, cette brève excursion dans la vie d'Haüy. Ce picard était un grand savant. Comme Lhomond, il vous appartient.

Un salut adressé, en passant, au célèbre minéralogiste rentrait d'ailleurs dans le cadre de cette étude, car c'est à Lhomond que la France doit Haüy.

Tandis que le futur cristallographe préludait à ses utiles travaux en professant la botanique au Jardin des Plantes, Lhomond, lui, ne pouvait détacher sa pensée des petits enfants au milieu desquels vingt années de sa vie venaient de s'écouler. C'est pour eux qu'il écrivait le *De viris*, *l'Epitome* et ses grammaires française et latine que bien des générations ont feuilletées et feuil-

leteront peut-être encore, car, ainsi qu'on l'a dit, jugée trop enfantine par ses successeurs immédiats, sa méthode s'est trouvée être la bonne et, après un siècle, il a fallu y revenir.

On l'a de nouveau désertée, il est vrai, depuis quelques années, mais c'est au grand désespoir des malheureux écoliers qu'on a mis aux prises avec les difficultés insurmontables des traités où s'étale une érudition intempestive et touffue.

Ces ouvrages dont la clarté concise a épargné bien des larmes à notre enfance, Lhomond les composait encore lorsque éclata la tourmente révolutionnaire. Si humble qu'il fût, l'ancien régent de sixième faillit ne point être épargné par l'orage. Les hommes de la Terreur violèrent sa retraite et le vénérable Universitaire, qui ne pouvait faire courir à la Révolution de bien grands dangers, se vit incarcéré en 1792. Comme tant d'autres innocents, il eût peut-être payé de sa tête toute une vie de dévouement et de vertu, si le souvenir reconnaissant d'un de ses anciens élèves ne fût venu le protéger.

Cet ancien élève n'était rien moins qu'un membre de la Convention et l'un de ceux qui portèrent à la dictature de Robespierre les coups les mieux assénés. L'amour qui devait opérer dans ses tendances politiques un changement heureux et subit n'avait pas encore fait de Tallien le docile époux de Thérèse Cabarrus ; mais déjà, lors des massacres de septembre, il avait, en brisant les fers de nombreux détenus, laissé entrevoir la part qu'il prendrait à la réaction du 9 Thermidor.

Le nom de Lhomond lui revint à l'esprit et, se rappelant peut-être cet exemple du rudiment : « *Siccine tuos defendis amicos ?* » Est-ce ainsi que vous défendez vos

amis ? il vola à St-Firmin transformé en prison d'Etat et rendit à la liberté son ancien professeur.

En même temps, la généreuse témérité de Geoffroy St-Hilaire sauvait les jours d'Haüy.

Aprè cette violente secousse, Lhomond se retira à Chaulnes où le solllicitaient les saintes affections d'autrefois. Son séjour n'y fut que de courte durée et c'est non loin de Sceaux qu'il alla planter sa tente.

La Révolution avait semé de ruines l'ancienne demeure de Colbert et de la duchesse du Maine, mais elle n'avait pu faire que l'anémone n'ouvrît, au souffle du printemps, sa tremblante corolle, que la violette ne fleurît encore, timide et parfumée, dans l'herbe des sentiers, et que les mousses moëlleuses, étendant leur vert tapis sous les pieds du promeneur, n'invitassent Lhomond à parcourir les bois ombreux où s'étaient jadis si volontiers égarés les pas du régent de sixième.

Or, comme il cheminait un soir, sur la route de Paris, d'une allure insouciante et distraite, rêvant peut-être aux temps bibliques de son *épitome*, je ne sais si, las de la route parcourue, il s'arrêta, comme Jacob, au bord du chemin ; mais, au lieu des anges que le patriarche avait vus en songe, lui apparurent soudain de vilaines créatures humaines animées des plus fâcheuses intentions. Elles lui demandèrent la bourse ou la vie ! Assurément, le doux botaniste, qui n'avait guère de commerce qu'avec les oiseaux et les fleurs, ne dut pas opposer à ses agresseurs une résistance qui les pût irriter. Il n'en fut pas moins frappé, dépouillé et abandonné pour mort.

La police devait alors laisser sans doute beaucoup à désirer. Elle n'avait pas, pour la stimuler souvent, la

décourager quelquefois et l'agacer toujours, l'aiguillon de la presse.

Cependant elle sut, en cette circonstance, manœuvrer assez habilement pour que, deux jours après, l'un des malfaiteurs tombât dans ses filets. Il aurait pu être poursuivi et condamné, mais à la condition que la victime déposât une plainte.

Or, savez-vous, Messieurs, la réponse que fit Lhomond à ceux qui le pressaient de tirer une juste vengeance de l'attentat commis contre sa personne et sa bourse? — « Je n'entends point, dit-il, molester ce malheureux « et si vouliez lui faire tenir la moitié de la somme qu'il « m'a laissée, vous m'obligeriez. il peut en avoir « besoin. »

Ce trait, que l'auteur « des Misérables » a certainement connu, suffit à dépeindre l'homme.

Il révèle tout ce qu'il y avait en lui, sous d'humbles apparences, de grandeur d'âme et de vraie charité chrétienne.

Mais ce n'est pas impunément qu'à l'âge où était parvenu le saint prêtre, on traverse les crises violentes de la Terreur, que l'on est brutalement incarcéré et que l'on tremble, de longs jours et des nuits sans sommeil, pour sa liberté déjà perdue et son existence menacée.

Lhomond, qui était allé, de nouveau, confondre avec celle d'Haüy, sa modeste existence, ne jouit pas longtemps du calme renaissant. Peu à peu, le Jardin des Plantes où rêvait Bernardin de Saint-Pierre, où Geoffroy Saint-Hilaire méditait, ne vit plus qu'à de rares intervalles, passer, sous ses ombrages, les deux anciens professeurs du collège d'Inville.

Haüy, tout entier à ses travaux de minéralogie, arrivait, de son vivant, à la gloire, tandis que Lhomond,

en proie à de cruelles souffrances, quittait, le 31 décembre 1874, à l'âge de 67 ans, cette terre qu'il avait traversée en faisant le bien.

Avec lui, disparaissait l'une des physionomies les plus sympathiques de l'ancienne université de France.

Mais la renommée que d'autres poursuivent si âprement et à laquelle il avait toujours cherché à se dérober devait s'attacher à ses œuvres.

Son nom se répandit bientôt et, chose singulière, il a été, pendant près d'un siècle, prononcé, sans amertume, par les mille petites lèvres qui, de « Rosa, la Rose » au « *Teneo lupum auribus* » ont répété les exemples du *Rudiment*.

Je sais certain grammairien moderne qui ne pourrait se flatter d'une semblable bonne fortune. Il a assurément fait couler plus de larmes que Lhomond n'en a séché.

Pardonnez-moi cette allusion. Elle sent un peu son père de famille et s'adresse d'ailleurs à un inconnu.

Lhomond eût voulu l'être et n'y est point parvenu. La reconnaissance publique lui était acquise. Elle n'a point failli à son devoir. A l'heure où je parle, le fils du petit tabellion de Chaulnes a son buste sur la vaste place où, il y a quelque cent ans, il prenait ses premiers ébats.

Ce buste, érigé le 29 mai 1960, je l'ai vu et il répond bien à l'idée que l'on se fait de l'éminent grammairien : la tête est inclinée ; — le front élevé et pensif, l'œil largement fendu indiquent la bienveillance et la pénétration, tandis que la bouche, plissée par un sourire de bonté, semble s'ouvrir encore pour répéter : Laissez venir à moi les petits enfants ! le « Sinite parvulos venire ad me » de l'Evangile.

Le regard de Lhomond est tourné vers la petite maison où il est né et semble, en même temps, embrasser les masses profondes du parc où aimaient à se perdre, insouciants des tempêtes qui gronderaient un jour, ces fiers opulents seigneurs de Chaulnes dont la fastueuse hospitalité revit dans les lettres de Madame de Sévigné et ne fut pas dédaignée de Louis XIV lui-même.

Si le bronze s'animait, si la pensée pouvait, un instant, s'éveiller, sous un masque de métal, quelles réflexions ne ferait pas, sur les vicissitudes de ce monde et le néant des grandeurs humaines, celui qui fut le naïf témoin des divertissements auxquels se livrait, à l'exemple du Grand Roi, une société policée, délicate en ses goûts, affriandée de jouissances intellectuelles, affamée de luxe et de bien être !

Le Château n'est plus ! Seul le quartier des gardes se dresse encore dans l'avant-cour. Il a grand air ; mais il est inhabité et les pelouses qui l'entourent, ombragées de hêtres et d'ormeaux ne sont plus foulées que par les pas d'un jardinier indolent.

Qui vivra plus longtemps, dans la mémoire des hommes, du petit professeur d'Inville ou des rudes guerriers qui versèrent leur sang dans les plaines d'Azincourt, dont les descendants portèrent le bâton de connétable et furent mêlés aux plus graves évènements de notre histoire ?

Il faut aujourd'hui fouiller, en curieux, l'Armorial de France et les fastes de la Chevalerie pour y retrouver la trace de ces gentihommes. tandis que tout nous rappelle que, sur cette même terre qui garde leurs dépouilles inconnues, naquit celui qui, par sa seule mansuétude, par son dévouement infatigable à l'enfance,

par ses travaux pour elle, a su préserver son nom de l'éternel oubli.

Sa modestie se fut contentée d'un buste ; — ses concitoyens ont voulu, pour lui, mieux encore.

Chaque année, dans la Cour d'honneur de notre Lycée, quand sonne une heure impatiemment attendue, on voit autour d'une statue, se former des groupes joyeux.

Cette statue, c'est celle de Lhomond. — Je n'ai point à la faire revive à vos yeux. — Qui de vous, enfant ou homme fait, ne l'a saluée au passage ?

Je ne tiens à vous rappeler que ces mots gravées sur l'une des faces du piédestal et qui ont été comme la devise de cet homme de bien :

« La jeunesse est un précieux fardeau dont on répond à *Dieu* et à la *Patrie*. »

Qnel sentiment celui qui a formulé une telle maxime. n'avait-il pas de ses devoirs !

Loin de moi la pensée qu'on en porte aujourd'hui plus légèrement le poids.

Jamais, au contraire, plus vif n'a paru le souci de préparer, pour la Patrie, une génération capable de la bien aimer et de la bien servir.

Jamais, des mains de l'Université, ne sortit plus nombreuse, plus richement pourvue de connaissances, plus épurée en ses goûts, plus prête enfin au sacrifice de son temps et de ses efforts, une telle pléïade de jeunes et éminents professeurs !

Mais la science et la bonne volonté ne sont pas les seuls éléments d'un professorat utile. — Il y faut joindre la méthode et c'est à ce point de vue que je me veux placer pour examiner, avec vous, si le mode d'enseignement actuel répond bien aux exigences du moment et si ceux qui le pratiquent ne dirigent pas,

— comme malgré eux — dans une voie inféconde, cette jeunesse dont ils ont à répondre devant Dieu et la Patrie.

Lhomond, lui, avait su atteindre le but qu'il s'était proposé ; mais c'est dans d'autres conditions que celles où nous sommes placés.

Depuis lors, en effet, l'Humanité a marché à si grands pas, le cercle des connaissance s'est si fort élargi, il y a dans les sociétés modernes un tel appétit de conquêtes à réaliser sur la nature, un si impérieux besoin d'activité physique et morale, qu'il ne semble pas que les vieilles méthodes puissent demeurer en vigueur.

Aussi n'oserais-je prétendre que les exigences auxquelles obéit ce siècle se veuillent prêter à un même programme d'études, à une égale distribution du temps, à des épreuves enfin, en tout semblables à celles du passé.

Non ! à cette ère nouvelle, il faut des procédés nouveaux.

Mais ce qui n'a pas changé et ne changera point, c'est le cerveau humain. Sa capacité, si vaste soit-elle, est limitée et l'heure est déjà venue de sa disproportion avec l'immense trésor de connaissances que des milliers de générations ont accumulées, ainsi que des Titans, pour escalader le ciel.

Et cependant, Messieurs, cette disproportion n'arrête pointle zèle, louable en lui-même, mais en réalité dangereux, de ceux qui président à la direction des études.

Les programmes sont surchargés et pour arriver, (lorsqu'on y arrive), à en parcourir le cycle en vue des examens, on impose à la jeunesse des écoles, des efforts si peu calculés sur sa force de résistance que

l'équilibre est rompu, que l'hébétude succède à la naturelle vivacité d'esprit et que le patient (car nous pouvons l'appeler ainsi) risque, à ce jeu là, non seulement son intelligence, sa santé morale. mais encore sa santé physique et jusqu'à son existence même.

Et pour exprimer cet état physiologique et psychologique on a dû, même, créer un mot.

Ce mot est sur toutes les lèvres ; c'est le *Surmenage* !

Le surmenage ! il ne paraît pas que l'antiquité l'ait connu, que le moyen-âge en ait souffert et que nos ancêtres l'aient subi

C'est en effet un mal tout moderne, résultat de l'inconcevable accumulation des connaissances et de la tyrannie d'une civilisation outrée qui veut que l'enfance morde à tous les fruits du savoir humain.

Mais il est de ceux dont Senèque disait : Sanabilibus ægrotamur malis ».

Pour nous en guérir, il est deux moyens dont l'efficacité ne saurait être douteuse.

Le premier nous est donné par Lhomond.

La nature nous indique le second, quand elle nous convie, par la voix d'un mystérieux instinct, trop rarement écouté, à opposer à l'exercice excessif des facultés mentales, la salutaire fatigue des muscles.

Je viens de vous dire que Lhomond nous fournissait le premier des remèdes. Il le fait en ces termes.

« Verser dans l'âme de l'enfant les idées, une à une, « comme une liqueur, goutte à goutte dans un vase à « embouchure étroite ».

Et il ajoute :

« Rien n'est trop facile pour les enfants. La règle « doit être, pour eux, plutôt un fait qu'une définition. « Il faut satisfaire, en eux, un immense besoin de sim- « plicité et de lucidité ».

Or je vous le demande, Messieurs, qui songe maintenant à ne verser que goutte à goutte, dans ce vase fragile et d'étroite encolure qu'est l'intelligence de l'enfant, les innombrables connaissances qu'on y veut faire entrer ?

Paraît-on se préoccuper de satisfaire à l'immense besoin de simplicité qu'il éprouve ? Qui oserait dire enfin qu'on n'impose pas, à ceux qui les *acceptent vaillamment*, des travaux démesurés ?

Chaque professeur, esclave scrupuleux des programmes, s'efforce d'en assurer bon gré, mal gré, l'étude dans le délai imparti.

Or, comme on n'a pas encore su donner, au temps, une élasticité à laquelle il se refuse, il arrive que certains cours, non des moins importants, ceux, par exemple, d'Histoire et de Géographie, de sciences naturelles ou exactes, de langues vivantes enfin, ne sont professés qu'un nombre d'heures tout-à-fait insuffisant.

Aussi est-ce une sorte de combat, honorable en soi, déplorable en ses conséquences, que se livrent les maîtres, au risque de briser le vase délicat remis en leurs mains. — Ni les uns, ni les autres ne veulent ni ne peuvent d'ailleurs désarmer, et, dans cet incessant assaut donné à l'écolier, se rompent les ressorts de la volonté, se déforment les aptitudes natives et s'éteint, avec le goût du travail, cette belle humeur qui est comme la flamme des jeunes années.

Laissez-moi, à ce propos, rappeler une confidence faite, à la Chambre, par l'un des membres du Conseil

Supérieur de l'instruction publique d'il y a quelques années.

« On discutait, un jour, dit-il, la question toujours « ancienne et toujours nouvelle du baccalauréat. « Comme on arrivait à l'histoire, d'aucuns, parmi les- « quels je me trouvais, se hasardèrent à exprimer la « pensée qu'il n'était pas absolument nécessaire à un « bachelier de savoir tout ce qui s'était passé sur la « terre depuis Adam jusqu'à nos jours ; — mais il « comptait sans les historiens qui faisaient partie de « l'assemblée et l'histoire universelle triomphait à son « tour. — Et ainsi, bien loin de se raccourcir, nos « programmes allaient s'allongeant, s'allongeant tou- « jours, pour aboutir à cette encyclopédie sans rivage « et sans fond où est venu s'abîmer l'enseignement « classique ».

Le mal existe donc ; mais, ni les discussions de la Chambre, ni celles du Conseil supérieur, si elles l'ont signalé, n'ont su, jusqu'à ce jour, y remédier. Loin de là; le problème de l'éducation moderne semble, chaque jour, se compliquer davantage.

C'est qu'il y a, en effet, une corrélation nécessaire entre l'état d'une société telle que la nôtre, ses besoins toujours croissants, son invincible tendance vers un progrès continu et les études qui, seules peuvent le lui assurer.

Or, le ciel a trop inégalement réparti les aptitudes pour que l'on puisse sérieusement songer à faire, d'un même individu, (chez lequel elles ne se sont d'ailleurs pas encore révélées', un mathématicien, un littérateur, un historien, un philologue, un naturaliste, voire même un philosophe dissertant compétemment sur les phénomènes de l'entendement et les vérités premières.

L'omniscience n'est pas de ce monde, ni surtout de cet âge. — Donnons, aux enfants, les notions essentielles de toutes choses, je le veux bien ; mais attachons-nous surtout, par l'étude que nous ferons de leur caractère et de leurs dispositions, à pressentir la voie dans laquelle ils devront s'engager de préférence. Puis, cette étude faite, (et c'est là que le rôle du professeur sera peut-être le plus ardu et exigera, de sa part, plus de pénétration), lançons celui-ci dans l'industrie, dirigeons celui-là vers la littérature et les beaux-arts, cet autre vers les sciences exactes ; ouvrons à certains, les vastes horizons du commerce et des lointaines explorations et nous aurons ainsi, — si le diagnostic a été sûr au point de départ, — autant de jeunes hommes qui rendront, un jour, au centuple, les semences déposées en leur âme.

Du baccalauréat encyclopédique actuel, les jours sont comptés et, à cette épreuve unique, effrayante en son immensité, doivent succéder autant d'examens divers et restreints.

On saura moins ; mais l'on saura mieux.

Que si l'on m'objecte qu'un pareil système — vers lequel tend d'ailleurs, très nettement, depuis que ces lignes ont été écrites, le Ministère de l'Instruction publique, — aura pour résultat fatal, des études incomplètes et des sujets frappés d'exclusivisme, je répondrai que c'est là une crainte chimérique. Si j'entends, en effet, proscrire, de l'Enseignement secondaire, cette culture abusivement extensive et universelle, indistinctement appliquée à tous les sujets quels qu'ils soient et qui atrophie plus d'intelligences qu'elle n'en féconde : je ne veux point, pour cela, aller jusqu'à l'abandon complet des littératures anciennes, des vues générales

sur l'histoire, des spéculations élevées de la philosophie, de ces belles-lettres enfin qu'on a appelées *humaniores litteræ*, parcequ'elles rendent l'homme plus humain.

Elles demeureraient comprises dans l'enseignement général et l'élève, à chacune des étapes annuelles parcourues au Lycée, devrait rapporter, de ses différents professeurs, une sorte de certificat attestant qu'ils ne les a point négligées.

Faute de ce certificat, il ne serait point admis à tenter l'un quelconque des baccalauréats, appelés à lui onvrir la porte de carrières déterminées.

N'oublions pas d'ailleurs que les années de collège ne sont et ne peuvent être que des années de préparation où l'on apprend seulement à se servir de son intelligence et à travailler de sa propre initiative.

D'Aguesseau ne disait-il pas à son fils : « Vos classes sont finies, mon fils, vos études vont commencer. » Et, de nos jours, à la tribune française, M. le doctenr Blatin ne prononçait-il pas, au milieu d'une approbation générale, ces mots que j'ai relevés dans l'Officiel (Séance du 6 mars 1888) :

« On veut que nos jeunes gens, dès leur entrée « dans la vie, aient une lumière de toutes choses..... « C'est une faute... Le rôle de l'Université n'est pas de « faire dans la première jeunesse, des savants, il est « uniquement de préparer un outillage cérébral ».

Or, quelques remaniements qu'on lui ait fait subir et qu'on projette de lui imposer encore, le baccalauréat s'oppose fatalement à la mise en pratique du précepte de Lhomond : « ne verser que goutte à goutte, la « science dans le cerveau de l'enfant, comme en un « vase d'étroite encolure ».

Pour que l'adolescent, quittant les bancs du collège,

puisse être apte à répondre *de omni re scibili et quibusdam aliis,* il faut, au contraire, que les innombrables matières de nos programmes lui soient comme ingurgitées, sans trêve ni merci, en un temps donné, dût-il mourir d'indigestion.

Le mal ne date d'ailleurs pas d'hier.

Dès 1844, M. Thiers le dénonçait au pays ; 20 ans plus tard, M. Duruy, constatait avec douleur, que les enfants d'alors supportaient une journée de travail plus longue que celle de l'ouvrier adulte.

L'exagération des programmes apparaissait déjà comme aussi funeste aux bonnes études qu'à la bonne hygiène de l'adolescence.

Aussi de 1874-1885, la durée des classes a-t-elle été restreinte, en même temps que celles des récréations s'accroissait d'autant et que les jours de congé devenaient plus fréquents. Mais ces mesures, heureuses en elles-mêmes, étaient condamnées à demeurer stériles par la logique même des choses.

Comment, en effet, satisfaire, avec moins de travail, à des exigences toujours croissantes du côté des examinateurs ?

La situation n'a donc fait qu'empirer et l'on a vu les enfants suppléer, par un surcroît d'application, par des devoirs à domicile et les heures de travail facultatives, aux instants qu'à contre cœur, ils devraient consacrer à de prétendus délassements.

Les conséquences ne se sont point fait attendre.

D'après les physiologistes les plus éminents, nous marchons vers une décadence inévitable, nos jeunes gens épuisent, dans une lutte inutile, les forces qu'il faudrait réserver pour les épreuves de l'avenir et cet

appel prématuré fait aux plus hautes fonctions de l'organisme humain en brise à jamais les ressorts.

Vainement, sous la fébrile excitation du surmenage, l'intellligence de l'enfant jetterait-elle tout d'abord de vives lueurs, l'éclat n'en pourrait jamais être qu'éphémère et ne saurait faire longtemps illusion.

« J'ai vu, dit le docteur Fonssagrives, des Pic de la « Mirandole qui étonnaient, à 10 ans, par leur univer- « selle science et dont, plus tard, l'insignifiance d'es- « prit était la critique vivante du système hâtif qui les « avait formés ».

Heureux serions-nous encore, dans notre infortune, si ces excès de cerveau n'étaient en même temps destructeurs de la vitalité physique et n'en paralysaient l'essor, à l'âge où elle doit être avant tout cultivée comme la condition nécessaire de toutes les forces morales !

Mais cette vitalité, paraît-il, est atteinte dans ses sources profondes.

« L'Ecole, assure le Docteur Potain, fatigue, « surexcite et affaiblit l'écolier par des efforts de mé- « moire trop longtemps soutenus, une céphalalgie dite « scolaire se manifeste d'abord et bientôt est suivie « d'un état d'irritation des méninges qui aboutit à la « méningite tuberculense. »

« Inappétence, lourdeurs de tête, fréquents épistaxis, « anémie, myopie, opthalmie, scrofules, scoliose et « autres maladies chroniques, tel est, d'après un autre « membre de la Faculté de médecine de Paris, le bilan « des infirmités dues au *surmenage* et à la sédentarité « qui en est la compagne nécessaire. »

Et le Docteur Ollivier ajoutait, comme observation personnelle, qu'en dehors de toute influence locale les élèves peuvent contracter la fièvre typhoïde, à raison

seulement du travail excessif auquel ils sont soumis. Que si, par hasard, grâce à une constitution exceptionnellement vigoureuse et à de plus énergiques ressorts, le surmené réussit à sauver le corps, il ne réussira souvent pas à empêcher son intelligence ou sa raison de sombrer.

En Amérique où fleurit également l'Instruction intensive, huit doctoresses en médecine ont dû être, de 1880 à 1884, placées dans un asile d'aliénés.

Mais pour ne parler que d'infirmités d'ordre secondaire qu'a prodigieusement développées le surmenage, de la myopie, par exemple, figurez-vous, Messieurs, que plus de cent médecins allemands, suisses et français sont unanimes à reconnaître que la fréquence de la myopie croît, dans une énorme proportion, avec l'avancement dans les études, les myopes étant trois et quatre fois plus nombreux dans les écoles supérieures que dans les écoles primaires.

En Allemagne, la moyenne dans les hautes classes des Gymnases, atteint 52 et 53 p. 0[0. A Breslau, elle est de 64 p. 0[0, à Magdebourg, de 75 p. 0[0, et à Heidelberg, de 98 p. 0[0.

Excellent pays, en vérité, pour messieurs les opticiens !

Cette myopie qui se développe proportionnellement aux exigences de l'instruction publique, détermine assez fréquemment du strabisme suivi de staphyllôme irrémédiable.

Ce n'est pas tout : la Faculté de médecine a constaté, sur 350 garçons, 62 cas de déviation de la colonne vertébrale, et 158 cas sur 388 jeunes filles. Enfin, les Docteurs Lucas, Championnière, Majestot et Herwood in-

sistent sur des altérations dentaires, chez les élèves actuellement surmenés.

« Comment, dit un auteur, comment d'une jeunesse « ainsi atrophiée et déformée, susciterez-vous des « hommes résolus, fiers, décidés, capables d'exercer, « sans faiblir, leurs droits et leurs devoirs, comme il « en faut, en un mot, dans un pays qui veut être libre « et doit l'être? »

J'en ai dit assez, je crois, pour ne vous point laisser douter qu'une réforme radicale s'impose et vous amener même à la souhaiter.

Mais si l'affligeante et vaine prétention de tout savoir ou de tout ébaucher devait persister et faire obstacle à l'amputation des programmes, au moins faudrait-il atténuer le mal par les exercices physiques.

Il n'y a qu'une voix à cet égard.

En France, un grand pas a déjà été fait par la création de Sociétés qui développent, chez les jeunes gens de toutes les classes, le goût de la gymnastique. de l'escrime, du tir, de l'aviron, de la natation, de tous ces genres de sport enfin demeurés jusqu'alors le partage des classes privilégiées par le rang social, la fortune et les loisirs qu'elle comporte.

Mais c'est seulement quand les études sont achevées, que l'on demande, au développement musculaire, un remède à l'étiolement et à l'anémie, fruit d'une captivité de sept ou huit années.

Et encore serait-il souvent trop tard, si un correctif puissant n'avait été, depuis quelques années, introduit dans nos mœurs par la nouvelle loi militaire.

De 18 à 21 ans, la caserne et sa vie rude et salubre — quoiqu'on ait pu dire, — la caserne est là qui prend nos fils, les revêt de la bure du soldat, leur impose le

lever matinal, le maniement d'armes et les longues marches militaires ; puis, l'été venu, ce sont les grandes manœuvres, leurs vivifiantes émotions, le coucher sur la dure et tout le belliqueux imprévu de l'existence en campagne.

Malheureusement, combien alors manquent à l'appel que la claustration, la sédentarité et une excessive contention d'esprit ont moissonnés avant la vingtième année ou rendus impropres au service de la Patrie.

Il faut donc prévenir cette dîme meurtrière que prélève l'enseignement moderne.

Est-ce facile? Eh ! mon Dieu ! beaucoup plus qu'on ne le croirait tout d'abord.

Les exercices règlementairement prescrits étant peu suivis parce qu'ils affectent le caractère d'une classe supplémentaire, il s'agirait tout simplement de remettre en honneur les jeux d'autrefois et, comme au temps où j'étudiais Lhomond, d'amener les enfants à jouer aux barres, au ballon, à la paume, etc.

Les barres ! Ah ! que de parties j'ai faites aux jours si vite écoulés de l'adolescence, dans la vaste cour de mon petit collège et quel plaisir j'éprouverais à y jouer encore. C'étaient, en miniature, les péripéties d'une vraie bataille : mobilisation rapide, manœuvres hardies pour attirer l'ennemi loin de sa base d'opération, merveilles de stratégie pour la délivrance des prisonniers, mise en œuvre, en un mot, de ces mille ressources instinctives qu'inspirent et développent, chez tout homme, les nécessités et l'imprévu de la lutte.

Il me souvient aussi que, dans nos lointaines promenades du jeudi soir — dans ce pays âpre et montagneux où se multiplient. sous les pas, les accidents de terrain et les caprices de la nature, — nous aimions à jouer....

aux gendarmes et aux voleurs. C'était plein d'émotions. Le hasard distribuait les rôles et j'avouerai, non sans quelque confusion, aujourd'hui, que je préférais, de beaucoup, être du côté des voleurs. — Depuis lors, j'ai changé de camp....

Pardonnez-moi, Messieurs, cette nouvelle et rapide envolée vers le passé. Je n'ai pas su résister au désir de lui rendre ainsi une sorte d'hommage et d'envoyer un souvenir reconnaissant aux maîtres qui, en se mêlant à nos jeux, les encourageaient et en doublaient l'attrait.

Aujourd'hui, quand ils quittent, la classe achevée, les excellents professeurs dont la sollicitude éclairée ne peut les suivre que dans leurs travaux, les écoliers n'ont plus pour témoins de leurs loisirs, — je n'ose dire de leurs ébats, — que des surveillants, dévoués sans doute. mais autorisés à se renfermer strictement dans la mission que cette appellation indique.

Que nous sommes loin du temps heureux où Lhomond promenait, à travers champs, ses élèves de sixième et s'eforçait, au retour, de captiver leur attention par la simplicité de ses leçons!

On l'écoutait.... et, si, comme on l'a spirituellement dit, il ne volait pas bien haut, au moins ses élèves ne le perdaient-ils pas de vue. Il savait débarrasser l'enseignement du premier âge de l'érudition dont on l'a plus tard hérissée, comme à plaisir, et ses causeries familières faisaient plus pour le progrès de l'intelligence que les cours les plus savants, infidèlement reproduits, sous une dictée rapide et recopiés ensuite, au prix de tortures réelles, dans un travail purement mécanique.

Or, il semble, Messieurs, que ce système, cependant exclusif de toute communication vraiment directe et

animée entre le Professeur et l'Elève soit considéré comme l'art suprême de la Pédagogie.

On dicte tout : Sciences physiques, naturelles, Histoire, Géographie et jusqu'à, — le croiriez-vous ? — la Géométrie.

Et l'on consacre ainsi, à une besogne automatique, le temps qui serait si bien employé à développer l'initiative de nos jeunes gens, par des interrogations qui mettraient en éveil leur sagacité, leur curiosité native et le sentiment si fécond de l'émulation.

Une semblable manière de faire est d'autant plus étrange qu'elle ne saurait s'autoriser de l'absence d'ouvrages clairs et bien faits. Les livres d'Histoire notamment, sont les plus complets et les mieux compris qu'on ait jamais mis, jusqu'à ce jour, entre les mains de la jeunesse.

La lecture en est rendue piquante par une foule d'aperçus sur les origines et les mœurs des divers peuples, leur architecture, leur langage, leur costume, leur religion, leur politique.... et l'attrait en est doublé par des gravures et des reproductions très exactes intercalées dans le texte.

Les Sciences physiques et naturelles ne sont pas moins bien partagées. Les traités qui leur sont consacrés captivent, eux aussi, l'attention par des planches multipliées qui atténuent l'aridité des démonstrations.

Quant à la Géométrie, qui n'est et ne peut être aujourd'hui que ce qu'elle fut au temps d'Euclide et de Pascal, les livres classiques qui en exposent les éternels théorèmes, sont depuis longtemps d'une trop irréprochable limpidité pour qu'on ne se demande pas, avec surprise, ce que son enseignement peut gagner à être dicté, toute une classe durant, à des élèves pour les-

quels elle demeure ainsi à l'état d'énigme et qui doivent rechercher, dans les vieux auteurs, la pensée d'abord incomprise du maître.

Je sais bien qu'une semblable méthode n'est point celle que préfèreraient les distingués professeurs qui, généralement jeunes et possédant le feu sacré, se plairaient si bien à cette sorte de jeu intellectuel où la verve confiante et primesautière de l'enfant qui interroge provoque les développements abondants, incisifs et lumineux du maître souvent surpris et charmé de tout ce que font jaillir en lui, de souvenirs endormis, les réflexions imprévues de l'élève.

Mais la tradition est là qui oblige les maîtres à distribuer, par rations hebdomadaires ou quotidiennes, le pain des programmes et réfrène ainsi toute velléité de fantaisie. Est-ce de l'Éducation cela? Je ne le crois pas, et, si c'est un mode d'Instruction, il est singulièrement indigeste et froid, antipathique au Génie de notre race.

Ainsi pensé-je lorsque me tombe sous les yeux certain article de journal qui me prouva que cette appréciation n'était point isolée.

L'auteur avait intitulé sa boutade : *le Massacre des Innocents*. Laissez-moi vous citer ces quelques lignes :

« Ce n'est pas seulement le vilain Hérode qui a com-
« mis le massacre des Innocents. Tous les jours, gra-
« vement, des gens qui ont un air paternel, qu'on ne
« prendrait pas pour des ogres, à voir leurs lunettes et
« leur barbe bien faite, des femmes qui ont l'air de
« braves femmes, se livrent, d'un bout de la France à
« l'autre, à la destruction des petits enfants. »

Il y a là, assurément, sous une forme humoristique, une exagération que vous avez dû qualifier de monstrueuse, mais il est impossible de n'y pas reconnaître

un fond de vérité et de ne point souhaiter qu'à l'avenir il ne soit jamais fourni, à de telles élucubrations, l'ombre d'un prétexte.

Je proclame bien haut que l'université a droit à toute notre gratitude. Mais à l'heure où nous sommes, surprise et comme déconcertée, elle aussi, par le progrès qui marche à pas de géant, elle n'est pas outillée pour le suivre. Les liens de la routine gênent ses mouvements et, soit fausse pudeur, soit énergie insuffisante, elle hésite à les rompre.

Elle aurait cependant moins à faire qu'elle ne le croit peut-être, et un simple retour aux méthodes que j'appellerai naturelles et vraiment françaises, pratiquées par Lhomond, pourrait suffire à conjurer le mal en y joignant, avec la classification des aptitudes, quelques innovations dont je parlerai bientôt.

Le premier sacrifice à obtenir serait que ceux qui siègent au Conseil supérieur de l'Instruction publique sussent maîtriser leur tendance à ne rien retrancher, dans les programmes, des matières spéciales à l'étude desquelles ils ont voué leur vie.

Ce ne serait pas, pour cela, en mutiler l'enseignement qui, du domaine de l'Instruction secondaire, serait transporté dans celui de l'Instruction supérieure.

Là, les cours des Facultés, ceux du Collège de France, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole Centrale et bien d'autres encore viendraient, ou bien parfaire l'œuvre inachevée des Lycées, ou bien accueillir dans leur sein, pour leur imprimer le caractère de la spécialité à laquelle ils se seraient destinés, les jeunes gens en proie au noble tourment de la science ou décidés à aborder une carrière déterminée.

Pour ces derniers, un examen restreint et facile

auquel le certificat de scolarité permettrait seul de se présenter, constaterait d'abord que les aptitudes à développer ne résident pas seulement dans l'imagination de l'adolescent ou l'amour-propre des parents.

Ainsi disparaîtrait, sans secousse, le baccalauréat actuel dont le caractère apparaît à tous tellement aléatoire que l'opinion l'a, depuis longtemps, assimilé à une loterie où les plus heureux ne sont pas toujours ceux qui auraient mérité de l'être.

Mais une semblable modification dans ce qu'on appelle communément le couronnement des études serait stérile, si elle n'était précédée d'une refonte à peu près totale des matières formant l'objet des examens ainsi sériés et allégés.

Ces matières se devraient, à l'avenir, adapter aux aspirations et aux besoins d'une société essentiellement autoritaire. Comment cela? Au moyen d'une innovation quelque peu audacieuse, j'en conviens, et que je vous demande la permission d'exposer brièvement.

Sans cesser de professer, pour le Génie de Rome et d'Athènes, l'admiration sincère dans laquelle nous avons tous été nourris, je me rangerais très volontiers à l'avis de ceux qui pensent qu'il serait opportun de substituer enfin, dans la plus large mesure possible, à l'étude du grec et du latin, celle de trois ou quatre langues vivantes, choisies, moins encore pour leur littérature, qu'en vue de la fréquence de leur application éventuelle.

Pratiquée, dès les jeunes années, la traduction des textes allemands, anglais, espagnols ou italiens assurerait à l'esprit cette souplesse et cette puissance de pénétration que l'on gagne à sonder et à rendre le sens souvent énigmatique d'un auteur ancien, obscur à force d'être profond, — insaisissable pour être trop disert.

Cette considération, à l'aide de laquelle j'ai toujours entendu nos pères prôner l'étude des langues mortes, n'a-t-elle pas, du reste, perdu de sa valeur, aujourd'hui que Goëthe ou Schiller, Shakspeare ou Gibbon, Le Dante ou Alfieri, Calderon ou Cervantès peuvent imposer à l'esprit qui en recherche la pensée dans le texte, la même gymnastique qu'Homère ou Sophocle, Cicéron ou Virgile, Thucydide ou Hérodote, Tite-Live ou Tacite?

Notez d'ailleurs bien, Messieurs, que je n'entendrais pas, pour cela, proscrire d'une manière définitive et radicale le latin et le grec. Non ! Mais j'imagine qu'une heure ou deux par semaine, consacrées, dans les classes de cinquième et de quatrième, à feuilleter le rudiment ou à se rendre compte des étymologies grecques, suffiraient à n'être point étranger au Génie de ces deux langues mères, à connaître dans quelle mesure la nôtre en dérive et à permettre plus tard aux dillettanti de l'antiquité d'employer les loisirs de la fortune et de la vieillesse à se délecter en la compagnie d'Anacréon ou de Tibulle, de Plaute ou d'Horace.

Ce serait, pour me servir d'une expression moderne, donner aux études professionnelles un *substratum* classique convenable.

Il tombe, en effet, sous le sens qu'on ne saurait cultiver avec le même soin scrupuleux, la même platonique passion qu'autrefois les chefs-d'œuvre de l'antiquité, lorsque la connaissance approfondie des langues

vivantes est commandée comme une condition de non-infériorité dans le grand combat pour la vie.

L'utilité pratique doit, hélas ! avoir le pas sur les spéculations purement intellectuelles et lès jouissances élevées, délicates qu'elles procurent, si nous ne voulons pas être écrasés par nos voisins.

Que pourra-t-on regretter, je vous le demande, à lire moins de Térence et plus de Molière, plus de Michelet et moins de Tacite, Jules Simon de préférence à Sénèque et à Cicéron, Victor Hugo plutôt qu'Homère lui-même ?

Alors surtout que rien n'empêchera les friands de littérature de connaître par de fort estimables traductions, les traités de la Vieillesse et de l'Amitié, l'*héautoutimoroumenos*, les chants de l'Iliade et de l'Odyssée ou les belles pages du Précepteur de Néron sur la tranquillité de l'âme.

Que d'heures jusqu'à ce jour consacrées à interpréter, par petites tranches d'un français douteux, la pensée de ces poètes et philosophes, qui pourraient être désormais plus utilement occupées à se familiariser avec les principaux idiomes des nations modernes.

Vingt ans se sont écoulés depuis nos désastres et je crois ne rien exagérer en affirmant que les cruelles leçons que nous avons reçues alors n'ont pas accru, de plus d'un tiers, le nombre des Français en état de s'exprimer en Allemand ou en Anglais.

Pourquoi ? Parce qu'on n'accorde à l'Enseignement des langues vivantes, — je l'ai déjà dit, — qu'un temps véritablement dérisoire : deux heures et demie par semaine ! Et il semblerait que ce soit encore trop ; car, hier encore, 28 juillet 1890, le thème allemand a failli être

éliminé des programmes, comme une épreuve de peu d'importance.

Nous sommes donc incorrigibles et notre patriotisme qui s'affirme bruyamment, à l'occasion, dans les feuilles ou les manifestations publiques, hésite et recule quand il s'agit de briser les vieux moules universitaires, de répudier les traditions surannées et de reprendre cette marche en avant d'allure si française.

La lourde entrave du grec et du latin n'est pas la seule que nous portions bénévolement rivée à notre pied, nous y ajoutons celle qu'a forgée, en Histoire, une infatigable érudition.

Grâce aux Bénédictins modernes, nous savons tout ou presque tout d'un passé lointain, et nous n'hésitons pas à faire entrer, bon gré mal gré, dans un cerveau d'enfant ce qu'une existence entière suffirait à peine à apprendre.

Là encore, il faut courageusement émonder, — se contenter de faire lire aux écoliers, les pages essentielles de la vie des peuples disparus, en des auteurs simples et clairs comme Lhomond, de les passionner pour les hommes illustres qui, à travers les siècles, ont éclairé la route de l'humanité, et, sans surcharger de détails accessoires, la mémoire déjà lasse des enfants, de les conduire, à grandes enjambées, vers l'Histoire contemporaine. C'est la seule vraiment utile.

Il vaut mieux savoir comment, par exemple, l'Amérique est née et a grandi, que de connaître les détails de l'agonie des Perses, des Assyriens ou des Turcs Seldjoucides.

Mais je m'aperçois, Messieurs, que j'ai laissé Lhomond bien loin.

C'est cependant lui, croyez-le, qui a inspiré cette

étude. Elle n'est, en quelque sorte, que la paraphrase, le développement de l'idée mère de son système d'éducation : « Jeter, ainsi qu'il le disait, dans le cœur et « l'esprit de ses élèves quelques bonnes semences que « les années suivantes verraient fructifier ; car, ajou- « tait-il, un vase conserve longtemps le premier par- « fum qu'on y a versé. » Quant à l'Instruction, il avouait modestement qu'il ne leur avait rien appris, si ce n'est à apprendre.

C'est en voulant faire mieux et autrement que lui que nous avons, sinon brisé, au moins déformé le vase en l'emplissant outre mesure, peu soucieux du parfum qu'il devait conserver.

On a cru possible d'y faire pénétrer des notions dix fois plus étendues que celles que Lhomond voulait y verser *goutte à goutte*.

Si encore l'homme seul avait à souffrir de cette exagération pédagogique. Mais il a fallu que la femme subît elle-même une pression aussi immodérée, et que son cerveau plus impressionnable, sa nature plus nerveuse fussent soumis aux mêmes épreuves.

C'était jadis, en Angleterre, un axiôme que le Parlement pouvait tout, sauf changer un homme en femme.

. . . . De nos jours, en France, ne s'expose-t-on pas à changer la femme en homme.

Cette métamorphose sans grâce ne serait pas sans péril. Contribuerait-elle au moins au bonheur de l'Humanité? Je ne le crois pas ; car trop de science éloignerait peut-être la femme de la famille qui est son véritable foyer.

Lhomond, sur ce point, eût été de l'avis de Molière et du mien.

Nous n'eussions été en dissentiment qu'au sujet du

Grec et du Latin. Là,par exemple, il m'aurait considéré comme un novateur dangereux.

En quoi, Messieurs, il se serait absolument trompé; car bien avant M. Raoul Frary et moi, Montaigne avait dit, parlant de son escholier au sortir du collège :

« Voyez-le revenir de là, après quinze ou seize ans « employés,il n'est rien si mal propre à mettre en beso- « gne. Tout ce que vous y recognoissez davantage, « c'est que son latin et son grec l'ont rendu plus sot et « présomptueux qu'il n'était parti de la maison. Il en « debvrait rapporter l'âme pleine, il ne l'en rapporte « que bouffie et l'a seulement enflée au lieu de la gros- « sir. »

Ce que pensait l'auteur des Essais, beaucoup le pensent aussi, mais combien peu auraient le courage de le dire et surtout d'y conformer leur conduite ! C'est que ce serait là toute une résolution — une vraie — et que nous tenons aux vieilles traditions par des liens que nous croyons indestructibles et sacrés.

Cette révolution-là, cependant, ne coûterait ni une goutte de sang, ni même une larme. Elle serait, au contraire, saluée d'acclamations reconnaissantes. et nous lui devrions des hommes mieux armés pour les luttes de l'avenir,

Laissez-moi rappeler à ceux auxquels il appartient de la tenter, ces lignes de Victor Hogo :

« Oser ! le Progrés est à ce prix.

« Toutes les conquêtes sont plus ou moins des prix « de hardiesse.

« L'aurore ose quand elle se léve.

« Le cri : audace, est un *Fiat Lux* ! »

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. GRENIER

PAR M. MOULLART.

MONSIEUR,

Dans un discours de rentrée à la Cour, vous avez charmé vos auditeurs en leur présentant la Mémoire, mère des Muses et mère aussi du repentir, disiez-vous. C'est vrai, chez les criminels qui, comme vous, ne sont pas endurcis : vous vous excusez du retard que vous avez mis à venir au milieu de nous et vous le faites avec votre bonne grâce habituelle. L'Académie vous pardonnait en vous écoutant : elle ne pouvait d'ailleurs garder rancune à celui qui, faisant revivre cette belle et sympathique figure de Lhomond s'était placé sous sa protection.

Nous venons de vous entendre, et il nous semble, à nous qui vous connaissons bien, que tout autre sujet vous était impossible.

Lhomond et Monsieur Grenier ! Vous vous convenez. C'est bien votre héros cet homme excellent, sans ambition, voué au bien, qui, dans la simplicité de sa vie ne connut rien d'artificiel, et en dehors du meilleur de son temps consacré à l'instruction et à l'éducation des enfants, ne chercha que les distractions de la science et les épanchements de l'amitié.

Et quels amis ! Les deux frères Haüy, Picards comme lui : l'un l'abbé, le savant minéralogiste dont vous nous avez parlé ; l'autre, Valentin, qu'on ne rencontre pas, je ne sais pourquoi, dans les biographies de Lhomond, le fondateur de l'établissement des jeunes aveugles, leur instituteur, que nous avons tant de raisons de vénérer à Amiens.

Lhomond qui a vécu avec l'ainé, a certainement connu et aimé Valentin Haüy : ils se ressemblaient à tant d'égards et appartenaient à cette même famille des hommes humbles et modestes, bienfaiteurs de l'humanité dont la vie sans honneur apparent est aussi sans histoire.

On retrouve dans votre étude sur Lhomond, les qualités qui vous ont fait aimer dès votre arrivée à Amiens : un naturel exquis et plein d'imprévu, le sentiment qui donne tant de vivacité à votre parole et je ne sais quelle fraîcheur pour la préserver du lieu commun qu'engendre souvent une émotion trop expansive. Votre bonté n'exclut pas la sévérité de vos jugements, quelquefois même, vous n'en êtes pas le seul exemple, elle en est la cause. Ce n'est point un paradoxe, Monsieur, et votre étude sur Lhomond et l'Université en fournirait peut-être la preuve.

On pourrait en effet vous soupçonner d'avoir choisi Lhomond pour modèle comme Tacite avait fait les Germains. Le grand historien voulait opposer les mœurs sévères de ces barbares idéalisés par lui à la corruption des Romains : n'avez vous pas au moins involontairement, cherché dans Lhomond un moyen de rendre plus facile le gain du procès que vous alliez faire à l'Université ? Ou mieux ne faut-il pas voir dans

vos critiques si vives contre cette grande institution que vous aimez cependant, l'impatience du père de famille désireux de voir réalisées les réformes dont il voudrait que ses enfants profitassent ? Impatience légitime aussi de l'homme qui aime passionément son pays et demande à l'Université de lui donner pour avant-garde une jeunesse d'élite, forte de corps et saine d'esprit, esclave de la justice et de la discipline.

Personne ne songe à détruire l'Université. Si, par impossible, elle disparaissait subitement, la France descendrait bientôt du rang qu'elle occupe dans le monde civilisé : il faudrait un long temps avant que de la liberté ou d'un nouvel établissement légal sortit un enseignement capable de la relever.

Mais, si personne ne veut détruire l'Université, tout le monde veut la réformer. Les projets sont nombreux, variés, souvent très inconciliables entre eux et avec ce qu'on veut conserver. L'enfer est pavée de bonnes intentions, dit-on, la polémique universitaire en est bourrée. Il n'y a pas que des projets, il y a des réalisations, des tentatives, des avortements. On prétend, on constate quelquefois que bien des innovations sont précaires et disparaissent avant que soit effacé le souvenir de la circulaire qui les a introduites ; d'autres aboutissent à des créations qui ne se fondent pas dans le vieil édifice : elles l'ébranlent et, laissant étonnés de leur impuissance les amis de l'Université, réjouissent ses ennemis heureux de voir leurs critiques écoutées conduire à la confusion.

N'est-il pas intéressant, curieux, peut être utile, de laisser de côté les détails et de chercher dans une sorte d'inventaire du passé, la direction que la force des

choses semble imprimer à la marche de l'instruction publique en France. Il faudrait sortir du domaine de l'imagination, des passions, de la théorie pure. Qui peut être sûr d'échapper à tant de causes d'erreur pour dégager un petit nombre de faits qui soient incontestables ?

L'Université est une grande corporation. Elle fut créée de toutes pièces par Napoléon, qui d'un coup de son despotisme, supprima les écoles récentes que la liberté commençait à faire naître sur le sol nivelé par la Révolution. C'était un monument complet dans le décret qui en traçait le plan : l'Empire n'eut le temps que de l'édifier en partie. On appliquerait volontiers à ce qui en fut alors construit le mot de Madame de Rémusat sur son premier grand-maître : « C'est une belle façade plutôt qu'un beau monument. »

Cependant telle est la fécondité de l'instruction publique et telle était l'autorité des maîtres éminents qui la dirigèrent d'abord, que Madame de Rémusat, ennemie déclarée du régime impérial, rendait ainsi justice à l'œuvre ébauchée : « La jeunesse française, disait-elle, « qui ne vaut pas tout ce qu'elle pourrait valoir s'est « développée d'une façon remarquable,... » surtout si on la comparait, et c'est Madame de Rémusat qui fait cette comparaison, à la « jeunesse qui s'était tenue loin « de cette éducation publique offerte à tous », et qui, suivant elle, était pleine de préjugés et d'ignorance.

Les écoles universitaires étaient divisées en six ordres :

1° Les Facultés, pour les sciences approfondies ;

2° Les Lycées pour les langues anciennes, l'histoire.

la rhétorique, la logique, et les éléments des sciences mathématiques et physiques ;

3° Les Collèges, écoles secondaires communales, pour les éléments seulement des langues anciennes et les premiers principes de l'histoire et des sciences ;

4° Les Institutions, où l'enseignement se rapproche de celui des collèges ;

5° Les Pensions ou Pensionnats, consacrés à des études moins fortes que celles des institutions : les élèves des pensions et des institutions, sous peine de fermeture de ces établissements, devaient porter l'uniforme des lycées ;

6° Les petites écoles ou écoles primaires, où l'on apprend à lire, à écrire et les premières notions de calcul.

L'unité dans l'enseignement gradué était la base du système et cette énumération montre en effet que ce qui différait d'une école à une autre c'était moins la nature que la quantité d'instruction donnée. Aussi les Facultés des Lettres ou des Sciences étaient elles comme des annexes des principaux Lycées, établis dans chaque chef-lieu d'académie : les premiers professeurs de ces lycées en faisant partie de droit. Les autres Facultés, droit, théologie, médecine, étaient et sont encore de véritables écoles spéciales.

Les membres de la corporation universitaire étaient divisés en deux ordres, suivant qu'ils appartenaient à l'administration ou à l'enseignement. On trouvait : — dans le premier ordre ceux que j'appellerais les directeurs, distributeurs, contremaîtres et surveillants du travail producteur sous le nom de grand-maître, recteurs, proviseurs, inspecteurs ; dans le second ordre, les producteurs de ce travail depuis le professeur jus-

qu'au maître d'étude et à ceux que nous nommons aujourd'hui instituteurs, dont ne s'occupait guère le créateur de la corporation.

C'était bien une corporation dans toute la force du terme : elle était propriétaire, elle jouissait de revenus, elle avait ses conseils, ses juridictions, ses pénalités. Son gouvernement qui s'étendait sur tout le pays pour assurer son monopole était despotique : elle était soumise à un Grand-Maître, ce grand-maître était lui même sous la main de l'Empereur qui le nommait et révoquait.

L'Empire n'acheva pas l'édifice dont il avait dessiné la forme et marqué l'importance par l'échafaudage qu'en avait dressé le décret organique. C'est après lui que l'Université s'est élevée et a grandi grâce à un monopole exclusif, absolu pendant plus de quarante ans.

Aujourd'hui il n'existe plus : elle n'a plus ni personnalité, ni biens, ni revenus propres. Mais elle est restée une grande corporation défendue par plus de cent mille membres en y comprenant les instituteurs ; elle couvre la France de ses innombrables établissements comme d'un réseau qui ne laisse en dehors de ses mailles aucune branche d'instruction. Les finances de l'État remplacent son patrimoine.

Par ses programmes, par les examens et les diplômes dont elle dispose, elle est restée la maîtresse de l'enseignement, donnée par d'autres que par ses membres, il a le même objet et la même étendue.

Pour mieux réussir, ses rivaux, plutôt que ses émules, prendront ses méthodes : ils lui ont emprunté souvent ses maîtres et beaucoup de leurs succès aux yeux clairvoyants ont fait apparaître le geai de la fable.

Sa supériorité est maintenue par son recrutement. Dans des concours multipliés, elle fait appel à la jeunesse française : elle lui demande une élite qui se prépare librement ou qu'elle prépare elle-même à la lutte pour ses écoles normales et elle donne à un nombre limité d'élèves instituteurs et d'élèves professeurs de véritables lettres de maîtrise sous des noms divers.

Ajoutez que la direction de l'université est toute entière entre les mains de ses membres : ils passent de l'enseignement et du professorat actifs aux fonctions administratives. Elle a donc gardé le caractère de corporation qu'elle a reçu à son origine et nous offre une véritable représentation de ce que l'histoire décrit sous le nom de maîtrises et jurandes : la jurande est bien cet ensemble de règlements auxquels tous les membres d'une corporation étaient obligés de se conformer.

Il est impossible de ne pas signaler une des singularités les plus saisissantes de cet état de choses.

L'Etat, au lieu d'être simplement le policier de l'enseignement, en est devenu l'entrepreneur, obligé de satisfaire à tous les besoins d'instruction que fait naître le progrès de la nation : les agents d'enseignement qu'il emploie, les professeurs ou instituteurs, sont des fonctionnaires aussi bien que des agents d'administration, proviseurs, inspecteurs ou recteurs.

Mais en même temps qu'ils sont fonctionnaires, les uns et les autres sont membres d'une corporation, et suivant la loi des corporations ils en défendent contre l'Etat les droits et les privilèges. Le ministre passe ; la corporation survit au ministre qui représente l'Etat. La corporation vise à l'indépendance ; l'Etat responsable

de son entreprise vis-à-vis du pays, entend rester maître de la direction.

N'est-ce pas cette dualité de tendance qui rend si complexe la question des Universités locales, comme elle explique la difficulté et la précarité de certaines réformes ?

Après le personnel, se placent les établissements, l'outillage, les instruments de travail ; ce qu'on peut appeler le matériel de la corporation.

Le progrès ici dépend du progrès économique du pays lui-même. On a d'abord mis les établissements scolaires où on a pu : d'anciens collèges, des couvents, des bâtiments transformés ont été adaptés, plus ou moins bien, à des besoins nouveaux. Quand je vous écoutais tout-à-l'heure rappelant ces beaux temps de votre enfance, où, écolier insoucieux et rêveur, au pied des grands arbres, vous laissiez égarer vos regards étonnés et ravis sur le magnifique panorama qui se déroulait devant vous, sur ces plaines nourricières bornées par vos montagnes natales, je me rappelais un enfant frileux qui les doigt endoloris, dans nos sombres matinées d'automne, mangeait mélancoliquement le pain sec du déjeuner, ayant pour horizon un mur gris et quelques arbres sans feuillage.

Depuis vingt ans, de grands changements ont eu lieu : le pays enrichi par le travail, au sein d'une liberté économique qui n'avait rien d'exagéré, a pu faire des dépenses considérables. Il les a faites courageusement : les facultés ont été mieux installées ; les amphithéâtres, les laboratoires, les cabinets de physique ont reçu un grand développement ; d'innombrables écoles ont été

construites ; des lycées ont été ouverts, agrandis ou assainis.

Il y a quelques années, un membre de notre Académie, faisant un rêve, exposait un projet de lycée à Amiens, le lycée de l'avenir : des amis prudents lui avaient fait supprimer l'indication du nombre d'hectares que, dans sa munificence facile, il lui donnait pour superficie. On lui fit entendre qu'il fallait éviter le ridicule. Depuis aux portes de Paris, on a élevé le lycée Lakanal sur un terrain de 10 hectares et le lycée Michelet est dans un parc de dix-sept hectares.

Que dire des livres mis aux mains de nos enfants ? Vous avez, Monsieur, rendu un juste hommage à ces résultats d'une prodigieuse activité des professeurs de l'Université qui en sont presque seuls les auteurs. Ce sont de précieux instruments de travail. Cependant il faut dire que tous ne sont pas comme les admirables livres de Lhomond : ceux-ci, courts et clairs, sont le résumé de l'expérience de toute une carrière, écrits aux jours de la retraite. Quelques uns de nos livres modernes sont au contraire touffus, peu digérés et peu digestibles, comme celui de ce grammairien que vous ne voulez pas nommer, silence malheureux pour nombre de grammairiens.

Avec son matériel et son personnel qui allaient se perfectionnant, l'Université a d'abord pourvu tant bien que mal aux six espèces d'écoles où une même instruction était distribuée en quantités de plus en plus grandes de l'école primaire aux écoles de Faculté. Puis peu à peu, elle en a dégagé une division en un triple enseignement, primaire, secondaire et supérieur : cha-

cun d'eux a fini par avoir son directeur dans l'administration centrale, et, naturellement, chaque directeur a une tendance à augmenter son domaine aux dépens de son voisin.

C'est cette division qui sert à mieux comprendre les étapes principales de la transformation progressive et incessante de l'Université.

Napoléon avait voulu fondre ensemble les différentes classes de la Nation en les faisant toutes passer par ses écoles : en supposant que les passions politiques et les préjugés lui eussent permis de réussir, le temps lui manqua.

Après lui, sous la Restauration et le Gouvernement de Juillet, les professeurs illustres, qui prirent la direction de l'Instruction publique, donnèrent un grand éclat à l'enseignement secondaire : il fut la véritable école de la bourgeoisie.

De 1815 à 1850, cet enseignement domina les autres. Un programme unique conduisait au baccalauréat ès-lettres ; c'était, sinon l'unique diplôme, au moins le principal, ouvrant seul les carrières dites libérales. Les sciences avaient alors le second rang : les meilleurs élèves des grandes écoles scientifiques avaient presque toujours brillé dans les lettres. On croyait avoir constaté que si les sciences, surtout les sciences mathématiques, développaient presqu'exclusivement le raisonnement, il fallait, pour l'épanouissement harmonique de toutes les facultés de l'âme sans lequel il n'y a pas de sens commun, réunir la culture des lettres à la cultture des sciences.

Le nombre des bacheliers ès-lettres devint supérieur aux besoins des carrières qu'ouvrait le diplôme ; et, au

sein même de son triomphe, apparurent des signes d'insuffisance et bientôt de décadence de l'enseignement secondaire. De 1850 à 1870, commença une sorte de dislocation ; depuis, elle s'est encore accentuée et complétée sous l'influence d'une nouvelle cause : le développement rapide et grandiose de l'enseignement primaire ou plutôt populaire.

Il faut d'abord étudier ce dernier fait.

L'enseignement primaire a pris une place prépondérante dans le pays, comme dans le budget. Au lieu des quelques centaines de mille francs qui lui étaient consacrés à l'origine, d'une dizaine de millions qu'il recevait du budget à la fin du second Empire, la somme qui lui est attribuée aujourd'hui par le pays dépasse cent millions de francs, sans compter les intérêts du capital dépensé pour la construction de milliers d'écoles.

La nature des choses a donné à l'enseignement primaire des frontières naturelles. Un homme peut rester ignorant ; pour cesser de l'être, la science qui lui sera d'abord nécessaire est toujours la même : lire, écrire, calculer..., chiffrer, comme le disait le décret de 1808.

Et il faut bien s'entendre. Lire, ce n'est pas lire des yeux seulement, c'est lire avec une bonne prononciation, avec un ton qui prouve que l'enfant comprend et peut faire comprendre à autrui ce qu'il lit. Ecrire, c'est écrire, non seulement lisiblement, mais avec une orthographe suffisante ; il faut pour cela que l'enfant écrive à la dictée, c'est un exercice forcé : l'écriture, plus lente que la parole, donne le temps de la réflexion nécessaire pour traduire les sons en orthographe intelligible, c'est-à-dire la parole orale en parole écrite. Chiffrer enfin, c'est connaître à fond la numération, appliquée chez

nous au système métrique, et avoir la pratique imperturbable des quatre règles.

Cette instruction limitée permet à l'homme d'entrer en communication intellectuelle avec ses compatriotes présents ou absents, avec les grands écrivains morts ou vivants, livres et journaux lui deviennent accessibles. Elle lui donne le moyen de défendre ses premiers intérêts aboutissant à des comptes. Elle lui ouvre l'accès de tout le savoir humain par l'étude devenue possible : il est muni pour la lutte, il a l'instrument essentiel, il est instruit. C'est surtout à l'instituteur que s'applique le mot de Lhomond que vous rappeliez : « Le maître n'apprend rien à ses élèves, sinon à apprendre. »

Pour rester obligatoire, pour devenir réellement universel, l'enseignement primaire doit garder sa simplicité et son unité. S'il faut donner une récompense à l'instituteur qui fait le mieux son devoir, celui-là mérite la plus belle qui dans son canton, dans son arrondissement ou dans son département a appris à lire, à écrire et à calculer sans broncher au plus grand nombre d'enfants de douze ans.

C'est une erreur de détourner les maîtres de leur devoir essentiel pour insuffler l'histoire, la chimie, l'arithmétique... théoriques à un petit nombre d'élus qu'ils présentent à des concours parce que le prix donné au lauréat est un titre pour celui qui l'a formé. Emulation funeste qui produit dans l'enseignement primaire l'élevage du sujet à concours si blamé ailleurs.

On a tort quand on croit que le programme du maître doit être aussi celui de l'élève, quand on confond la manière dont se forme le maître avec ce qu'il produit : « On ne sait pas assez si on ne sait que ce qu'on

enseigne, » disait un professeur éminent. Sans les connaissances qu'ils acquièrent, grâce à un programme un peu encyclopédique, les maîtres de l'enfant ne lui apprendraient ni à bien lire, ni à bien écrire. Comment répondraient-ils à ses mille questions? Comment lui expliqueraient-ils avec clarté, avec exactitude, avec rapidité les récits d'histoire, les descriptions géographiques, la poésie, la morale, la science élémentaire des livres où ils choisissent les lectures et les dictées? Le plus jeune enfant apprend ainsi à se servir des livres qui lui permettront plus tard, avec les leçons de l'expérience, de percer le brouillard, de voir clair et plus loin dans les choses de la vie.

Si l'unité est le caractère distinctif du pur enseignement primaire : un seul et même objet pour toutes ses écoles, la diversité est au contraire la marque de l'enseignement supérieur : autant d'objets différents qu'il y a d'écoles.

Déjà les cinq Facultés antiques (1) sont maintenant toutes de véritables écoles spéciales qui conduisent ceux qui les fréquentent à une carrière, déterminée au moins dans un ensemble comme l'école de droit préparant aux diverses professions juridiques. Les Facultés de lettres et de sciences sont devenues des écoles normales où se forment librement des professeurs visant ou non à l'agrégation. A côté des Facultés on trouve de nombreux établissements qui sortent des cadres de l'enseignement secondaire ; ils dépendent ou non du ministère de l'instruction publique. Sans parler de l'Ecole Polytechnique

(1) A vrai dire, il n'y avait autrefois, au moins dans l'Université de Paris, que quatre facultés, la Faculté des Arts réunissait les lettres et les sciences.

et des écoles qui en dérivent, de l'Ecole Forestière, des écoles purement militaires, nous avons l'Ecole Normale supérieure, l'Ecole Centrale, l'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole des Chartres, l'Ecole des Langues orientales vivantes, cette grande École des Sciences politiques, sorte d'annexe libre de l'Ecole de droit de Paris, le Muséum, le Collège de France et tant d'autres.

Toutes ces écoles dont le nombre va croissant, supposent que l'étudiant a fait choix d'une carrière, qu'il est spécialisé. Cette spécialisation est forcée. A moins d'être un curieux, de se destiner à travailler dans le vide toute sa vie, le jeune homme qui aborde l'enseignement supérieur n'y cherche que la science nécessaire pour l'exercice de la profession choisie ; il fait même, s'il le peut, de la pratique : il sera, par exemple, en même temps qu'étudiant externe ou interne dans un hôpital, clerc dans une étude d'avoué ou de notaire, secrétaire d'avocat ; il donnera des leçons comme répétiteur, travaillera chez un architecte, écrira dans un journal, ou quelquefois, apprenti savant, il cherchera dans des expériences le filon où il trouvera de nouvelles richesses pour augmenter le savoir humain.

Il faudrait avoir bien peu l'esprit d'observation pour ne pas constater que, dans nos sociétés démocratiques où le travail est de plus en plus honorable et nécessaire pour tous, la spécialisation n'attend plus l'âge où l'on peut aborder l'enseignement supérieur. Elle saisit l'enfant au sortir de l'enseignement primaire, non seulement en France, mais par tout le monde civilisé. Tout père de famille sait qu'il faut préparer longtemps à l'avance la lutte pour la vie : l'obligation du service militaire vient encore presser son choix. Enfin un progrès économique considérable a activé l'urgence de la

spécialisation et ce besoin a été le ferment qui a transformé l'enseignement secondaire.

Il est facile de s'en assurer maintenant par un rapide résumé de ces transformations.

En 1882, on supprimait la philosophie, et on créait la bifurcation qui mutilait le vieil enseignement classique regardé comme inviolable pendant plus de quarante ans. A partir de la classe de quatrième les élèves choisissaient : les uns continuaient, en entrant en troisième, les études littéraires dont le grec et le latin restaient la base ; les autres, se préparant aux écoles militaires ou au commerce et à l'industrie, se livraient plus exclusivement aux sciences. Le baccalauréat es-sciences devenait le rival heureux du baccalauréat es-lettres.

La bifurcation trompa les espérances de ses auteurs, elle fut supprimée en 1865 ; et à côté de l'enseignement classique relevé par la restauration de la philosophie, l'Université créa l'enseignement secondaire spécial dont les langues anciennes étaient exclues. Si les écoles primaires supérieures que la loi de 1833 avait voulu organiser s'étaient largement développées, il eut fait double emploi et eut été inutile. Il est facile de s'en convaincre en comparant les deux programmes, ils ne sont pas sensiblement différents.

Détail curieux ! Dès cette époque, la nouvelle création devait s'appeler « enseignement moderne français. » L'épithète « spécial » l'emporta ; on n'a jamais su pourquoi : c'est parce qu'il préparait au commerce, à l'industrie ou à l'agriculture, disaient les uns ; non, repondaient les autres, la qualification lui convient parce qu'il est une spécialité dans l'enseignement secondaire ; les politiques, gens avisés, trouvaient le

mot préférable parce ce qu'il avait l'avantage d'être vague.

La vérité est qu'il fallait donner satisfaction à un grand nombre de familles : elles tenaient l'étude des langues anciennes pour inutile, lui reprochaient d'ôter le goût des entreprises commerciales, industrielles et agricoles, et voulaient une instruction moins élevée pour leurs enfants.

La diminution des frais généraux et des facilités d'installation firent introduire le nouvel enseignement dans les lycées : le voisinage ne fut pas heureux. Les professeurs d'origines différentes n'étaient pas égaux dans l'opinion, Cluny était inférieur à la rue d'Ulm ; les classiques appelaient leurs nouveaux camarades « les épiciers ; » il n'y avait pour les spéciaux qu'un diplôme presque sans nom, un diplôme roturier. En vain on augmenta le nombre des années d'études porté de quatre à cinq et enfin à six, en vain on décora le grade du nom de baccalauréat ès-arts, en vain de brillants élèves, sortis du rang des épiciers, entrèrent à l'école polytechnique : toujours attaqué, toujours modifié, l'enseignement spécial était condamné à disparaître, il est devenu l'enseignement secondaire moderne.

On a voulu par des mesures diverses donner un grand éclat à cet enseignement reconstitué. Qui n'a présent à la mémoire les beaux vers dans lesquels, lors de la distribution des prix du grand concours, un de ses premiers professeurs lui a donné droit de cité dans le monde intellectuel, en célébrant en son nom la Poésie et l'Idéal ?

Souhaitons lui aussi une bonne fortune, et termi-

nons, en l'y comprenant, l'inventaire de l'enseignement secondaire.

Si nous entrons dans un de nos grands lycées et si nous le comparons au lycée de 1808, au lieu d'un enseignement unique, nous y trouverons des classes fonctionnant pour la préparation d'élèves à quatre, cinq, six, sept... et même quelquefois à huit objets différents. Un lycée de nos jours constitue en réalité un groupe de plusieurs écoles, car ces enseignements variés, avec leurs programmes différents, pourraient être donnés dans autant d'établissements distincts.

Cette variété n'a pas suffi : de nombreux cours secondaires ont été fondés avec les subventions de l'Etat ou des communes, sous des noms divers, quelquefois isolés, quelquefois compris dans un ensemble. L'Université a sur ces cours une grande influence, soit qu'elle leur prête ses professeurs, soit qu'elle les inspecte seulement.

Le fait qui se dégage de cette trop rapide exposition, c'est l'énergique volonté de l'Université de donner satisfaction à des besoins d'enseignements multiples que nécessite la spécialisation plus hâtive des enfants. Cependant l'Université ne satisfait pas, je ne dis pas ses ennemis, mais ses amis même et ses clients. Quoiqu'elle fasse, on lui demandera toujours plus et bientôt autre chose encore.

C'est la loi du progrès ! Un éternel mouvement, un travail sans fin, car l'humanité poursuit une conquête qu'elle n'achevera jamais ; celle du monde physique et celle du monde des esprits. Il faut toujours plus de lumière, plus de science, plus d'instruction, pour les travailleurs qui marchent résolus à cette double conquête.

Ce qui s'est passé pour l'élève s'est passé pour le professeur. Partout où il a pu se spécialiser, il l'a fait. Et c'est un bien : celui qui ne fait qu'une chose, la connait mieux ; il invente, trouve des procédés et des méthodes, il simplifie, améliore, progresse, travaille plus et plus vite. L'université a obéi aussi à cette loi de la division du travail. Beaucoup de professeurs sont spécialisés, par exemple pour l'histoire, la philosophie, l'anglais, l'allemand..... Pourquoi n'enseignerait-on pas aussi exclusivement le latin, le grec ou le français ? Déjà à Paris, dans les classes de rhétorique, il y a un professeur de littérature française et un autre professeur de grec et de latin.

La raison qui empêche d'entrer résolument dans cette voie est ce vieux système que l'université conserve précieusement, car toute corporation est essentiellement conservatrice de ses us et coutumes : le système des classes et du programme intégral.

Ce programme est coupé en six annuités dans l'enseignement moderne, en sept dans le classique. Chaque portion est la besogne d'une classe, aucun professeur ne doit empiéter sur la classe du voisin. Racine et Corneille sont ainsi coupés en plusieurs tranches, préparés et servis par des maîtres différents ; c'est en rhétorique que les six derniers livres des fables de la Fontaine complèteront l'étude du poète commencée avec les six premiers livres en seconde ; ailleurs vous verrez la morale séparée de la psychologie, qui est étudiée plus tard contrairement à toute logique ; en sixième et en cinquième classiques, il y a chaque semaine une demie heure d'arithmétique. Ajoutez que fatalement à chaque

passage d'une classe à l'autre il y a changement de méthode, de vue et de jugement.

C'est ce moule usé qui a créé ces queues de classe qu'aucun examen de passage ne parviendra à détruire et que traînent pendant six ou sept ans pour alourdir leur marche les maîtres et les élèves travailleurs. C'est lui qui produit cette bizarrerie d'un élève obligé de recommencer l'étude de ce qu'il sait pour apprendre ce qu'il ne sait pas.

Que de réformes ont échoué et échoueraient encore à cause de ce système ! Il ne pourrait réaliser celles que vous proposez, Monsieur.

Cependant il est entamé lui aussi. De véritables cours et des cours facultatifs sont déjà constitués : il est facile, en les généralisant, de remplacer le système des classes. Un professeur, dans une faculté de droit, fait un cours complet, avec trois leçons par semaine ; le cours peut d'ailleurs durer un, deux ou trois ans. En général, le professeur de lycée doit par semaine seize heures : s'il enseigne l'anglais, l'histoire ou le latin... il pourra donc faire quatre cours, chacun de quatre heures par semaine et chacun durant quatre ans. Un cours de latin, ainsi fait en quatre ans, mettrait un élève aussi bien, sinon mieux, en état de subir avec succès l'épreuve du baccalauréat plus que les six années de classe d'aujourd'hui.

On comprend qu'un professeur libre de sa méthode, préparant seul ses élèves, les suivant, les connaissant mieux, désireux de leur succès puisqu'il est seul responsable, obtienne les meilleurs résultats possibles. On comprend qu'un élève qui n'est pas troublé par la manière différente d'enseigner de six maîtres, qu'il quitte

tour à tour chaque année, travaille avec plus de suite, avec plus de goût et par conséquent avec plus de profit. Si d'ailleurs à la fin d'une année de cours, il ne se sent pas assez fort, il redouble cette année seule, sans être obligé de recommencer les autres cours suivis en même temps.

Combien serait également préférable, pour le progrès des langues vivantes, un cours de quatre ans substitué à ces six classes où, par des raisons que je n'ai pas à expliquer, la marche de l'ensemble est entravée par l'introduction répétée d'élèves nouveaux insuffisamment préparés, mais qui appartiennent forcément à la classe.

Vous trouvez, Monsieur, qu'on enseigne trop de grec et de latin. La transformation des classes en cours permettrait aux partisans de vos idées de ne suivre les cours que pendant une année ou deux. Vous seriez satisfait, sans blesser les intérêts de ceux qui ne pensent pas comme vous ; ce qui arriverait avec le système actuel, puisque votre réforme adoptée serait imposée à toute la France.

Et quelle réforme ! Monsieur. La diminution des études grecques et latines déjà si amoindries et cela au profit des langues vivantes. Ce serait en réalité anéantir ces langues anciennes, ces langues mères, qui n'ont pas encore pu mourir malgré le nom qu'on leur donne, qui, disparues de chez nous, seraient encore cultivées avec honneur au-delà des mers ou même près de nous, chez des nations qui se vantent de n'avoir rien de commun avec les races latines, dans l'utilitaire Angleterre, dans la savante Allemagne. Qu'aurait pensé Gœthe s'il avait entendu dire que ses œuvres devaient

contribuer à l'éducation de l'âme comme ces grands modèles de l'antiquité : Gœthe qui fit Hermann et Dorothée, composa Iphygénie en Tauride, pour imiter de loin la divine simplicité des grecs, Gœthe ce dévot adorateur de l'antique Italie.

Mais soit ! Puisque des cours de grec et de latin suffisants seraient conservés pour ceux qui désirent les suivre entièrement, que votre élève apprenne, s'il le veut, plus d'anglais ou plus d'allemand, qu'il cultive même à la fois les deux langues, ce qu'il ne peut faire dans l'enseignement classique actuel, tandis qu'il le doit avec l'enseignement moderne.

Vous trouveriez de même dans l'un et dans l'autre enseignement deux cours d'histoire des peuples anciens : l'une d'une année, abrégée comme vous le désirez ; l'autre de deux ans pour ceux qui aiment encore à connaître les annales reconstituées des peuples disparus. Tous les élèves du lycée, et non plus seulement ceux de l'école moderne, pourraient suivre, s'ils craignent de ne plus les retrouver plus tard, les cours de droit, d'économie politique, de philosophie des sciences... et surtout ce cours de l'histoire de l'art, si tentant par les promesses du programme et qui pourra être rendu si vivant s'il est fait par un artiste.

L'objet des cours existe, mais divisé, morcelé, accessible à quelques-uns et non à d'autres, répété souvent en double emploi dans toutes les classes des écoles différentes qu'abrite un grand lycée. Les fragments sont quelquefois tellement petits que si la science tombe goutte à goutte, comme le voulait Lhomond, la goutte a le temps de s'évaporer avant que l'esprit de l'enfant

en reçoive une quantité suffisante pour s'en imprégner.

En favorisant le développement de l'externat libre, en juxta-posant les enseignements classiques et modernes entre lesquels le choix doit-être fait pour des élèves de dix à douze ans, l'Université montre bien qu'elle voudrait voir les parents prendre la direction de leurs enfants et ne plus laisser au hasard ou à un étranger non responsable le choix de leur carrière. Elle achèverait son œuvre en mettant à leur disposition le nombre plus que suffisant de cours que produirait la suppression ou mieux la transformation des classes : un lycée de trente professeurs pourrait donner au moins cent vingt cours.

Un diplôme spécial pourrait sanctionner chaque cours. Des Sociétés libres donnent des certificats de comptabilité, d'anglais, de géographie commerciale. Les diplômes des lycées indiqueraient la note obtenue dans un examen de langue et de littérature française, de chimie, d'allemand, de latin... Les connaissances acquises dans un seul cours ou dans un ensemble de cours seraient ainsi constatées. La volonté et les intérêts du père de famille seraient respectés par le choix qu'il peut faire entre les cours si nombreux mis à sa disposition.

Quant aux parents qui poursuivent. à cause de la carrière qu'il ouvre, un des baccalauréats conservés, ils feraient passer leurs enfants par les cours nécessaires et ils constateraient, on peut le croire, qu'ils y conduisent plus sûrement et surtout plus vite que le système des classes.

Parmi les réformes que vous signalez, figure la suppression de la dictée des leçons. La dictée est née de

causes diverses, mais surtout du morcellement du programme entre les classes. L'élève connaît à fond son programme, il compte le temps donné au professeur pour le remplir, il ne lui permet plus les envolées vers le beau et le vrai, c'est du temps perdu ; et le professeur, pour être écouté, pour dégager sa responsabilité, découpe avec soin la part du programme général qui fera l'objet de chaque leçon : il a d'abord lentement parlé, puis la leçon n'a même plus eu l'allure d'une lecture, et, l'habitude s'affermissant, il arrive un moment où l'un ne sait plus ce qu'il dicte et les autres ce qu'ils écrivent.

Grâce à Dieu ! La grande majorité des professeurs a conservé la méthode française, celle de Lhomond, la pratique du véritable enseignement oral, de cette sorte de dialogue socratique qui met l'élève et le maître en communion intellectuelle. Mais la dictée a fait de tels progrès que dans le programme de l'enseignement moderne, le ministre a cru devoir expressément et à plusieurs reprises en prohiber l'usage.

Les cours seront une protection plus efficace contre un retour offensif de la dictée condamnée. Le professeur y cessera d'être un préparateur d'examen, il n'aura plus d'autre préoccupation que la science, le bien et le beau qui ne changent pas avec les auditeurs : la géométrie élémentaire n'est pas différente pour l'industriel, le bachelier ou le polytechnicien futur : Corneille et Molière parlent à tous la même langue du devoir et du bon sens, et les leçons que donnent Rocroy, Valmy, et Waterloo ne se modifient pas suivant la carrière de l'élève. Celui-ci apprendra pour savoir et non pour passer des examens ; il verra par expérience que l'étude désintéressée, l'étude sans marchandage est encore la meilleu-

re préparation : celle qui remplit son esprit de lumière et lui donne la sécurité sans fièvre.

Ces idées ne sont pas nouvelles : on en trouve partout l'expression. La force des choses conduit l'université à leur application, son histoire nous le dit. Je crois bien qu'au fond, Monsieur, nous nous mettrions facilement d'acord sur la supériorité des cours comparés aux classes.

Si cette réforme ne demandait pour être faite que le sentiment qui fait oser, certes les chefs de l'université une fois convaincus de son utilité, ni hésiteraient pas ! ils savent vouloir. On pourrait même dire que leur hardiesse va quelquefois jusqu'à la témérité : c'est ce qui arrive quand l'université subitement, par toute la France, dans tous ses établissements, avec les mêmes professeurs, impose des mélhodes, des programmes et des enseignements nouveaux, n'est-ce pas tenter l'impossible ou au moins risquer le succès d'une réforme, peut être excellente ? A l'esprit de décision, que vous souhaitez à l'université, ajoutons, si vous le voulez bien, l'esprit de prudence. Toute réforme, celle de la suppression des classes, comme les autres, ne se fait sûrement qu'avec du temps et de la mesure.

Le temps seul a raison des routines et des préjugés qu'il a laissés s'accumuler ; il éclaire et convertit les plus récalcitrants. Sans lui on ne peut former le nombre de professeurs indispensables pour propager, vulgariser et faire accepter un nouveau système. La mesure commande de l'appliquer d'abord sur une petite échelle: par exemple, dans un seul lycée, avec des professeurs

convaincus et capables ; elle veut que le premier essai ait réussi avant d'étendre l'application.

Il est difficile de quitter ce sujet de l'instruction sans faire de réserve sur deux de vos thèses.

Vous croyez au surmenage et vous nous faites frémir avec l'énumération des maladies dont il est la cause. N'y a-t-il pas un peu de mode dans cette campagne si vivement memée de tous côtés, une répétition de celle dont le mot d'ordre a tant de succès : diminution des heures de travail et augmentation des traitements et des salaires.... et avec une variante pour les élèves, augmentation des récréations, des congés et des vacances.

Montaigne, que vous aimez, se récrie parce que de son temps, on fait travailler l'enfant quatorze et quinze heures par jour comme un portefaix, et il dit: « Il n'est « rien de si gentils que les petits enfants en France ; et « hommes faicts, on n'y veoid aucune excellence : j'ay « ouy dire à gens d'entendement, que ces collèges où « on les envoye les abrutissent ainsin. »

Que les temps sont changés ! Avec la diminution croissante des heures de travail, il n'y a plus que des causes volontaires de surmenage : l'orgueil presque légitime du maître fier des succès d'un élève d'élite, la vanité innocente d'une mère désireuse de voir couronner son fils, l'esprit plus pratique du père qui ne connaît que l'examen... ; c'est encore la conscience de certains enfants plus délicate que leur intelligence n'est vive et leur travail facile.

Et pour ceux-ci si la tache est trop lourde, c'est à cause du système des classes imposé à des esprits trop inégaux. Avec les cours au contraire, l'enfant qui ne

peut achever en six ans le programme du baccalauréat y mettra sept, huit ou neuf ans. Les moins instruits ne sont pas toujours ceux qui ont le travail difficile et ont besoin de plus de temps pour arriver : c'est le cas de dire avec Alceste, « le temps ne fait rien à l'affaire. »

Il est peut-être encore moins facile de vous suivre, Monsieur, quand vous dites que la femme est aussi menacée par ce que vous appelez « le dévergondage pédagogique. »

Pauvre Molière ! Vous l'appelez à la rescousse. Parce qu'il a fait *les Femmes savantes*, on l'invoque contre toute tentative faite pour donner un peu d'instruction à la femme. Il faudrait plutôt chercher sa pensée dans les trois types : Agnès, Henriette et Armande, créations de son génie observateur.

L'ignorante, c'est Agnès et Molière peint les effets de ce défaut qu'il regarde comme une source d'erreurs et de fautes involontaires ; il n'a garde d'en faire un modèle : la pauvre femme a honte de son infériorité.

> Croit-on que je me flatte, et, qu'enfin dans ma tête,
> Je ne juge pas bien que je suis une bête.

Henriette est la forte sœur des héroïnes de Corneille, fille du devoir et du foyer domestique : c'est une femme instruite ; elle partage en tout les opinions de Clitandre. C'est à elle qu'il dit :

> Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

La savante, dans la langue de Molière, c'est Bélise,

c'est Philamînte, c'est Armande enfin, des pédantes et des précieuses ; et, quand il en fait la vigoureuse satire, il ne nous dit pas qu'elles aient été élevées dans un lycée de jeunes filles.

En tout temps, c'est la savante, et non la femme instruite, qui a le verbe haut, le langage hardi, parle de tout, du théâtre et des lettres, des domestiques qu'elle maltraite, de la politique qu'elle régente et de Chrysale qu'elle mène où il ne veut pas aller.

Vous me pardonnerez, Monsieur, d'avoir cédé à la tentation que m'offrait votre étude et d'avoir après vous et en me plaçant à un autre point de vue, traité de l'Instruction publique. C'est un sujet d'actualité et il est inépuisable.

En vous suivant sur ce terrain, j'ai d'ailleurs obéi à nos traditions : elles ne veulent pas qu'une réception se borne à un éloge banal de nos nouveaux collègues. Ce n'est ni une notice biographique, ni une oraison funèbre anticipée, comme il conviendrait si l'académie était une mise au tombeau. Sans avoir la prétention de passer à l'état d'immortel, vous entendez bien vivre, agir, parler pendant longtemps encore.

Parler ! c'est là le côté séduisant de votre carrière de magistrat. La place que vous vous y êtes faite est belle et vos réquisitoires et vos conclusions tiennent les promesses du passé. Nous ne les entendons plus, Monsieur, il nous en vient seulement un écho dans les grandes affaires : mais l'imprimerie ne transmet de l'éloquence que des traits affaiblis, on n'y sent plus l'âme qui fait vibrer la voix... Qu'est-ce que cela auprès de la parole

chaude, émue, loyalement passionnée qui nous a charmés tant de fois.

Je m'arrête, Monsieur. Je n'ai pas à insister, tout le monde les connait, sur les services nombreux que vous rendez non seulement à la justice, mais à tout ce qui sollicite votre concours pour le bien : à ces fêtes des écoles, à ces sociétés de gymnastique dont mieux que personne, vous pouvez vanter l'utilité, à tant d'œuvres enfin... L'académie, au nom de qui je vous souhaite la bienvenue n'apprécie pas moins votre culte pour les belles lettres que vous aimez et que vous faites aimer : elle compte bien avoir une part de vos travaux.

LE CHATELAIN DE COUCY

ET LA

DAME DE FAYEL

LA CHATELAINE DE VERGY.

GABRIELLE DE VERGY.

Par M. LELEU.

Si l'on ouvre un dictionnaire de biographie et d'histoire, un des meilleurs et des plus exacts, voici ce que l'on trouve à l'article *Raoul de Coucy*.

« Raoul de Coucy, neveu de Raoul I^er^, sire de « Coucy, qui le fit châtelain, c'est-à-dire gouverneur « de son château. Il périt dans la troisième Croisade, « au siège de St-Jean d'Acre (1191). On raconte qu'il « chargea son écuyer de porter son cœur à la dame de « Fayel, Gabrielle de Vergy. Le sire de Fayel intercepta « le message et fit manger à l'épouse infidèle le cœur de « son amant. Gabrielle se laissa mourir de faim. Cette « histoire a fourni à De Belloy un sujet de tragédie.

« On trouve vingt-quatre chansons de Raoul de « Coucy dans l'*Essai sur la Musique* de Laborde. Elles « ont été traduites par Legrand Daussy et Mouchet, « 1781.

« Voyez l'*Histoire de Coucy et de la dame de Fayel*, « publié par Crapelet en 1829 d'après un manuscrit de « la Bibliothèque nationale de Paris. »

Si l'auteur de cet article avait lu le roman ou l'*Histoire de Coucy* dont il fait mention, publiée par Crapelet en 1829, il y aurait vu que le châtelain de Coucy ne s'appelait pas Raoul, mais Renaut, que ce *bachelier* pauvre d'avoir ne pouvait être le neveu du sire de Coucy, que la dame de Fayel ne s'y appelle ni la dame de Vergy, célèbre par d'autres aventures dans un autre roman, ni Gabrielle de Vergy, héroïne d'un roman beaucoup plus moderne.

Cet article est donc un tissu d'inexactitudes, et cependant il est présenté comme étant essentiellement historique, et non pas une simple légende.

Dans un autre dictionnaire biographique, on lit au mot Coucy : « La maison de Coucy a produit plusieurs « brillants chevaliers au Moyen-Age. Le plus célèbre « est Raoul, châtelain de Coucy, fils d'Enguerrand, « qui partit en 1191 pour la Terre-Sainte et qui périt « au siège de Saint-Jean-d'Acre. On dit que Raoul, « avant de rendre le dernier soupir, chargea son écuyer « de porter son cœur, etc. »

« Cette aventure a fourni à De Belloy le sujet d'une « tragédie intitulée: *Gabrielle de Vergy*, nom que l'his- « torien Froissart donne à cette femme.

« Crapelet a publié l'*Histoire de Coucy et de la dame « de Fayel* en 1829, d'après un manuscrit de la Biblio- « thèque royale. »

Ici encore on trouve les mêmes erreurs, et d'autres inexactitudes non moins graves. Faire du châtelain de Coucy, quel qu'il soit, le plus célèbre chevalier de cette illustre et puissante maison est tout à fait inadmissible. C'est prouver qu'on ne connaît ni le châtelain, qui n'appartenait même pas à la famille de Coucy, ni la liste brillante des sires de Coucy, depuis Enguerrand I^er^, qui fut comte d'Amiens au commencement du XII^e^ siècle, jusqu'à Enguerrand VII qui fut le plus grand seigneur féodal de la fin du XIV^e^ en passant par Thomas de Marle, un des héros de la première Croisade ; par Enguerrand II, qui périt dans la deuxième, par Raoul I^er^ qui, dans la troisième, fut tué à Saint-Jean-d'Acre, par Enguerrand III le Grand qui combattit à Bouvines, par Raoul II qui périt à Mansourah, par Enguerrand VI qui succombe à Crécy. Dire que Froissart a nommé la dame de Fayel Gabrielle de Vergy est une erreur grossière. Froissart a parlé de la châtelaine de Vergy qui est un personnage tout différent. Quant au nom de Gabrielle de Vergy, il n'existait pas encore de son temps, n'ayant été inventé qu'au XVIII^e^ siècle.

Le titre même de la publication de Crapelet est mal donné : ce n'est pas l'*Histoire de Coucy*, mais le *Roman du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel* qu'il fallait l'intituler.

Si je passais en revue les autres dictionnaires du même genre et les encyclopédies plus ou moins récentes, les histoires générales ou locales, je pourrais signaler partout des erreurs analogues, et surtout les divergences d'opinions les plus étranges sur les personnages, les localités, les événements ou les incidents qui se rattachent à l'histoire du châtelain de Coucy.

C'est qu'en effet il y a peu de légendes ou d'histoires

du Moyen-Age qui aient été plus dénaturées et aient subi plus de transformations que celle du châtelain de Coucy, et par suite, que celle de la châtelaine de Vergy.

Ces deux légendes, qui proviennent de poèmes ou romans en vers composés au XIII^e^ siècle, sont absolument étrangères l'une à l'autre.

Elles n'ont rien de commun entre elles, ni quant aux faits qui s'y trouvent racontés, ni quant aux personnages qui y jouent un rôle, ni quant aux pays qui en ont été le théâtre.

L'histoire du châtelain de Coucy s'est passée dans le Vermandois, près de Saint-Quentin ; celle de la châtelaine de Vergy a eu lieu en Bourgogne, aux environs de Dijon.

Pendant cinq cents ans, ces deux histoires, ces deux traditions plus ou moins connues et populaires, ont marché parallèlement et ont été racontées soit par les historiens, soit par les conteurs, soit par les auteurs d'histoires littéraires, d'après les récits primitifs, sans éprouver trop d'avaries ni de falsifications, c'est-à-dire sans que le fond même de l'histoire ait été dénaturé.

Seulement, le châtelain de Coucy, Renaut, ainsi que le nomme le roman, s'est transformé chez plusieurs historiens en Raoul I^er^, et même en Raoul II, sire de Coucy. Les historiens ont-ils voulu donner ainsi à cette légende un caractère plus élevé et plus digne de l'histoire, en faire une sorte d'événement historique considérable en lui donnant pour héros un grand personnage, comme un sire de Coucy, au lieu d'un simple châtelain? Ils me semblent n'avoir en cela réussi à prouver qu'une chose : leur ignorance du manuscrit primitif qui leur aurait donné la vraie narration.

Quant au roman de la châtelaine de Vergy, datant à

peu près de la même époque, il est résumé au XVI[e] siècle dans une des *Nouvelles de l'Heptaméron* de la reine de Navarre, et ce récit est l'abrégé aussi fidèle qu'élégant de l'œuvre primitive. Vers le même temps cette même histoire était reproduite par le conteur Italien Bandello, qui fut évêque d'Agen en 1550; et d'après lui, par Belleforest, dans ses Histoires tragiques qui parurent en 1580.

En 1722 le Commandeur de Vignacourt publie un roman intitulé la *Comtesse de Vergy*. Le fond de l'histoire reste le même que dans les récits précédents. De nombreux détails sont ajoutés. Ce n'est plus une simple nouvelle, c'est un roman tout entier. Mais à part quelques noms et quelques circonstances ajoutées, nous restons toujours dans la primitive légende de la *Châtelaine de Vergy*, qui meurt de douleur parce que le secret de son amour est trahi, et dont la mort est suivie de celle de son ami qui se tue de désespoir; puis de celle de la duchesse de Bourgogne dont le duc son époux punit la perfidie en la perçant lui-même de son épée devant sa cour.

Nous arrivons en 1733. — Ici tout change avec la publication du *roman historique* de M[lle] de Lussan intitulé: « Anecdotes de la cour de Philippe Auguste » en six volumes. Les traditions précédentes se confondent. Les deux légendes se mêlent de la manière la plus étrange. La dame de Vergy deviendra *M[lle] de Vergy*, à laquelle pour la *première fois* on donnera le prénom de *Gabrielle*, uniquement dû à l'imagination fantaisiste de l'auteur. — *Gabrielle de Vergy* épousera en *Bourgogne*, le seigneur *de Fagel*, un *bourguignon*, qui évidemment est une transformation du seigneur de Fayel, en *Vermandois*. *Raoul de Coucy* qui *remplace le châtelain*, mais

qui le rappelle, verra Gabrielle de Vergy à la cour de Philippe Auguste, et plus tard, sur le point de mourir à St-Jean d'Acre, il lui enverra son cœur en son *château de Bourgogne* — et Gabrielle de Vergy ne finira plus sa vie comme la châtelaine de son nom, elle finira comme la *dame de Fayel* en Vermandois. Cet *inconcevable imbroglio* a jeté un tel trouble dans les deux histoires, que depuis cette époque *jusqu'à nos jours* pas un seul historien, pas un seul biographe, n'a pu en rétablir ni en démêler les éléments d'une façon satisfaisante. On n'a pas vu suffisamment le rôle *perturbateur* du roman de *M^lle^ de Lussan* dans la suite de ces histoires.

Après elle, tout est faussé ; une autre tradition se forme qui fait oublier les anciennes légendes. Son roman ayant eu la plus grande vogue, Mademoiselle de Vergy, ce *personnage hybride, impossible, foncièrement faux,* relativement aux traditions précédentes, est accepté non seulement comme personnage de roman, mais, chose incroyable, comme une *réalité historique*. Elle a eu un succès à couvrir de ridicule tous les historiens qui se sont occupés *de la chose*. La romance ou complainte du duc de la Vrillière, publiée en 1752 selon les données de Mademoiselle de Lussan qui forment désormais *tradition* a fait pénétrer jusque dans les chaumières et les plus humbles villages l'histoire de *Gabrielle de Vergy* et de *Raoul de Coucy*, deux noms aussi dépourvus de réalité l'un que l'autre.

En 1770 le poëte *De Belloy* a fait imprimer sa tragédie intitulée : *Gabrielle de Vergy*. — Il y a suivi la *tradition nouvelle*, qui décidément avait triomphé de l'ancienne

Et cependant, chose singulière ! après avoir écrit cette tragédie où il a pris pour base le récit donné dans le roman de Mademoiselle de Lussan, et avoir ainsi

coopéré pour une grande part à propager et à confirmer ces erreurs, De Belloy fait des recherches sur les traditions plus anciennes. Il lit le roman du Châtelain de Coucy, et il en donne une analyse très exacte. — L'auteur sait d'autre part et il avoue que l'histoire de la Châtelaine de Vergy n'a rien de commun avec celle de la dame de Fayel. Et il raconte très brièvement cette histoire mais avec assez d'exactitude pour prouver qu'il la comprend suffisamment. L'histoire de la Châtelaine s'est passée à la cour du duc de Bourgogne, dit-il, et celle du Châtelain de Coucy a eu lieu dans le Vermandois. On pourrait croire d'après cela que *De Belloy* va répandre la lumière sur ces différentes traditions, et il y réussit en effet, sauf sur *un point*. Il ne peut se dépêtrer du nom de Gabrielle de Vergy mêlé à l'histoire du Châtelain ; il ne sait pas voir que ce nom est de *l'invention* de Mademoiselle de Lussan. Et il se demande naïvement l'origine de ce nom appliqué à la dame de Fayel. Il veut absolument que celle-ci soit une *Gabrielle de Vergy*, et à défaut de ce nom d'une châtelaine Bourguignonne qui ne peut plus être en cause, il se demande et il fait demander s'il n'y aurait pas dans le Vermandois, aux environs de St-Quentin, un village qui s'apppellerait Vergy ou quelque chose d'approchant, dont la dame de Fayel aurait pu sortir. Et comme il y a des Vergies, des Verguier, des Vergers, etc., en beaucoup d'endroits, on lui a signalé le village de *Levergies* qui pourrait fort bien être son affaire. Tout était sauvé. La dame de Fayel devait évidemment s'appeler *Gabrielle de Levergies*, nom qui aurait été facilement confondu, dit-il, avec *Gabrielle de Vergy*. Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour voir l'incohérence et l'*absurdité* de ce raisonnement.

Le poète ne s'apercevait pas qu'il venait d'inventer, sinon un personnage, du moins un *nom nouveau*, qui n'avait pas plus de raison d'être que celui qu'avait inventé l'imagination de *M^lle^ de Lussan*. Toutefois cette singulière création de De Belloy est devenue le dernier mot de la science actuelle. Ceux qui sont le plus au fait de tous les détails de ces histoires ne disent plus maintenant Gabrielle de Vergy, ce qui serait une monstruosité historique, mais *Gabrielle De Levergies*, ce qui coupe court à toutes les objections. Pour moi, je trouve le premier nom absurde, et le deuxième, qui lui ressemble trop, plus absurde encore.

Voilà où en est actuellement la question. Elle n'a pas fait un pas depuis. Elle n'a pu se débarrasser des obstructions que lui ont apportées ceux-mêmes qui voulaient l'éclaircir, bien que beaucoup de pièces qui la concernent, manuscrites encore à l'époque de De Belloy, aient été imprimées dans le XIX^e^ siècle et soient relativement assez connues.

On dira que ces légendes sont d'une importance minime et qu'elles n'ont dû que fort peu arrêter l'attention du critique ou de l'historien. Le contraire serait exact. Elles ont été souvent discutées et ont donné lieu à de nombreux travaux, même dans notre siècle.

Si vous les considérez comme légendes purement poétiques et sans aucune valeur ni réalité historiques, encore peuvent-elles prêter à des dissertations et à des analyses littéraires aussi curieuses qu'importantes. Il faut connaîtreles romans et les poèmes, surtout ceux qui ont donné naissance à des traditions et à des légendes d'une certaine notoriété. On trouverait étrange de faire figurer ensemble dans un poème Lancelot du Lac et la

belle Hélène. On réclamerait le respect de la tradition et des vraisemblances. C'est pourtant ce qui a eu lieu dans le roman de M^lle^ de Lussan qui se moque des traditions, qui a même bien l'air de ne pas les connaître, et qui prétend néanmoins imposer ses rêves à l'histoire, car son ouvrage a un titre historique, et non pas un titre de roman.

Mais la légende du châtelain de Coucy n'est pas seulement imaginaire, elle a un caractère historique. Le châtelain a vécu, il a été un poète distingué de son temps et il reste de lui vingt-quatre chansons. Le roman qui le concerne, quel qu'en soit l'auteur, est si bien encadré dans les faits de l'histoire, il est si précis dans les détails des temps et des lieux, qu'on n'a pas hésité à en reconnaître la réalité. Aussi a-t-il été accepté par les historiens.

Cela posé, il n'est pas permis de laisser subsister dans le domaine des faits réels le personnage de Gabrielle de Vergy, de création récente, de conception tout à fait fausse, inadmissible même pour un pur roman, à plus forte raison pour l'histoire.

Ces légendes ont de plus un caractère géographique. Des traditions populaires, moins anciennes qu'on ne pense, il est vrai, mais très vivaces, conservent en différents lieux le souvenir des aventures du châtelain, et je pourrais vous citer au moins six localités, dans cinq départements différents, dans cinq anciennes provinces différentes, qui se vantent d'avoir été le théâtre de la mort de la dame de Fayel. Les géographes du crû et autres écrivains locaux ne manquent pas de s'étendre longuement sur cet intéressant et triste sujet et d'en revendiquer le monopole comme un véritable honneur et une curiosité de leur pays. Vous le voyez, Messieurs,

sur ce point, la géographie arrive à des conséquences non moins absurdes, non moins inadmissibles que le roman de Gabrielle.

Le but de cette étude est de montrer : 1° Que le châtelain de *Coucy*, *Renaut*, jeune poète et vaillant guerrier, n'était pas un membre de la famille des sires de Coucy, qu'il n'était ni Raoul, neveu du sire de Coucy, ni Raoul Ier, sire de Coucy, ni Raoul II, mort à *Mansourah*.

2° Que la dame de Fayel n'est nullement nommée par un prénom ni par le nom de son père, qu'elle ne porte dans le roman d'autre nom que son titre, qu'elle ne peut en avoir d'autre, que les noms de Gabrielle de Vergy ou de Gabrielle de Levergies, inventés au XVIIIe siècle seulement, ne peuvent lui être attribués.

3° Que le lieu principal de la scène du roman est le château de Fayet, situé à une lieue de *Saint-Quentin*, ville où résidait ordinairement le châtelain, et ne pourrait être aucune autre localité.

4° Que l'histoire de la châtelaine de Vergy, racontée aussi dans un ouvrage en vers de huit syllabes, n'a rien de commun avec celle du châtelain de Coucy, — que la châtelaine est morte à la cour du duc de Bourgogne, tout autrement que la dame de Fayel, et par suite de l'indiscrétion et de la perfidie de la duchesse de Bourgogne.

5° Que les histoires du châtelain de Coucy et de la dame de Vergy, pendant cinq siècles, sont restées absolument étrangères l'une à l'autre dans les différents récits qui en ont été faits par un grand nombre d'auteurs jusqu'en 1733.

6° Que Mlle de Lussan, dans un roman historique intitulé : *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*, a,

la première, mélangé et embrouillé ces deux traditions en faisant jouer le rôle de la dame de Fayel à une demoiselle *de Vergy*, de la cour de Bourgogne, qu'elle appelle *Gabrielle de Vergy*, nom qui pour la première fois apparaît dans ces histoires et qui est de l'invention de M^lle^ de Lussan.

7° Qu'après le succès et la grande vogue de ce roman, la romance du duc de la Vrillière, parue en 1752, sur le même sujet et d'après les mêmes idées, fit connaître le nom nouveau de Gabrielle de Vergy jusque dans les hameaux, — que la popularité de ce nom s'accrut encore par la tragédie de *Gabrielle de Vergy*, composée par De Belloy en 1770.

8° Que ce même de Belloy, qui avait étudié et examiné les anciennes traditions et qui ne pouvait en conséquence admettre que la Bourguignonne *De Vergy* fût la dame de Fayel, inventa pour la remplacer une Gabrielle *de Levergies* qui ne saurait être plus authentique ni plus réelle que l'autre.

9° Que le nom de Gabrielle de Vergy ne peut légitimement s'appliquer qu'au personnage du roman de M^lle^ de Lussan, pour lequel il a été *créé*, ainsi qu'à l'héroïne de la tragédie de *De Belloy*, mais que partout ailleurs il est inadmissible et ne peut représenter ni la châtelaine de Vergy, ni la *dame de Fayel*, qu'il doit en conséquence être absolument banni soit de la légende du châtelain de Coucy, soit surtout de l'*histoire* où on a eu le tort de l'admettre et de le faire figurer si longtemps.

10° Que le nom de Gabrielle de Levergies qui n'est autre chose qu'une excroissance du précédent, mérite la même réprobation et doit également disparaître.

Pour faire ces démonstrations avec preuves à l'appui,

pour remettre tout à sa place dans ces légendes bouleversées et falsifiées, je ne connais qu'un seul moyen, je ne vois qu'une seule méthode, c'est de présenter une analyse brève, mais exacte et suffisante, de tous les poèmes et romans qui ont paru sur ces sujets.

On verra ainsi nettement, exposés dans leur ordre chronologique : 1° Les détails, les faits, les personnages qui appartiennent à chacune des deux légendes ; 2° Les modifications inouïes du roman de 1733, qui confondent les deux traditions, modifications inadmissibles, qui cependant sont adoptées par plusieurs auteurs et, chose bien plus grave, acceptées sans contrôle par les historiens ; 3° Les quelques efforts essayés pour revenir aux légendes primitives, mais efforts infructueux, parce que les auteurs n'ont pas su examiner et vérifier tous les ouvrages ni toutes les pièces qui concernaient cette question, il est vrai, très complexe.

Les premiers ouvrages à étudier sembleraient devoir être les chansons du châtelain de Coucy dont il reste vingt-quatre, et qui ont eu une certaine vogue dès le temps de leur apparition et au commencement du XIII[e] siècle.

Nous n'en tirerons ici d'autre conséquence que l'affirmation que le châtelain de Coucy n'est pas un personnage imaginaire, qu'il a réellement vécu et qu'il a été un poète d'un certain mérite. Quant à la personne même du châtelain, nous remettons la dissertation qui le concerne après l'analyse que nous allons commencer du poème dont il est l'objet principal.

L'ouvrage que nous devons examiner tout d'abord est donc le grand poème qui nous fait connaître l'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel et qui a pour titre : *Li Roumans dou chastelain de Coucy*

et de la dame de Fayel. Il a été édité par Crapelet en 1829 d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

Il contient 8244 vers, tous de huit syllabes à l'exception des cinq chansons qui y sont insérées et dont les vers sont de dix syllabes.

Ce poème a été composé vers 1230 ou 1240, bien que plusieurs lui assignent une date beaucoup plus récente et le supposeraient de la fin du XIII^e^ siècle ou même du commencement du XIV^e^ siècle. L'auteur qui doit être du Vermandois, car il connaît très exactement toutes les localités des environs de Saint-Quentin, nous est inconnu.

Il a toutefois laissé entendre que l'on pourrait découvrir son nom dans les derniers vers du poème ; et en formant un acrostiche avec les quatorze derniers vers on arrive à ce nom de *Jakemes Sakesep*, (auteur absolument ignoré).

Quoi qu'il en soit et du nom de l'auteur et de la date du poème, l'ouvrage forme évidemment le fond de la légende, ou, si on l'admet, de l'histoire du châtelain de Coucy. L'auteur qui a dû vivre moins que cinquante ans après les événements qu'il raconte, a pu puiser dans les traditions récentes encore et auprès des contemporains de ses héros, les détails dont il nous présente le récit minutieux.

Nous sommes en droit de supposer que s'il y a quelque chose de vrai dans cette histoire, c'est là qu'il faut l'aller chercher. Si ce n'est qu'un simple roman, c'est encore lui, comme le plus ancien, qui servira de fondement à la légende et qui créera la tradition primitive et la seule vraie. L'analyse de ce poème est donc d'importance capitale pour l'étude qui nous occupe.

Après un préambule d'une cinquantaine de vers,

l'auteur entre dans son sujet par le portrait du chastelain de Coucy. — C'est une histoire, dit-il « qui n'est ni de roi ni de comte ». — Le chastelain « ne fut pas moult riche d'avoir,

Biaus fut, courtois, plains de savoir,
Oncques Gauvains ni Lancelos
Ne tinrent d'armes plus grand los
Qu'il obtint de tous en son temps.
De Coucy était chastelain.
Bien sai que RENAUT avait nom,
Partout était de grand renom
Partures savoit faire et chants.
(poésies savait faire et chants).

Quelques vers plus loin se trouve le portrait de la dame de Fayel. « Mais il se doit louer d'amour

Qui l'asena à la meillour, (l'assigna)
La plus noble, la plus senée
Qui fut en toute la contrée.
Amour que d'un point n'y failli
(amour d'un seul point y faillit)
Ce fut ce qu'elle eut fait mari
(ce fut qu'elle avait un mari)
Et était dame du castel
Que l'on appelait de Fayel,
Qui biaus était et bien séans ;
Et la dame belle et plaisans ;
En tous biens était si parfaite
Que Diex pour aimer l'avait faite.

Je ferai remarquer que dans tout le poème la dame de Fayel n'aura jamais d'autre nom que son titre.

Il en sera de même du seigneur de Fayel, son mari, qui s'appellera ou Fayel, ou sire de Fayel ou seigneur de Fayel.

Le nombre des personnages jouant un rôle dans cette histoire est très restreint. Parmi ceux qui porteront un nom spécial, un nom propre, à l'exception des seigneurs qui figureront dans un tournoi, ou des princes de la Croisade, il y a Isabelle, la cousine de la dame de Fayel, qui fut longtemps sa compagne ou sa suivante dans son château, mais qui dut partir à la suite des intrigues que découvrit Fayel ; elle n'est connue que par son prénom. Nous ne savons pas à quelle famille elle appartenait, pas plus que la dame de Fayel, puisque celle-ci ne porte que le nom de son mari. — Gobert, — qui a été, comme écuyer, d'abord au service du seigneur de Fayel, puis à celui du châtelain jusqu'après sa mort, et Hideux, le varlet du châtelain en Terre-Sainte, qui n'a joué d'ailleurs aucun rôle et qui est exceptionnellement désigné par son nom vers la fin du roman.

La narration commence au 97e vers.

Le châtelain qui aime la dame de Fayel et qui désire lui faire connaître son amour, se rend au château de Fayel. Le maître est absent. La dame avertie par son écuyer se hâte de se préparer. Le châtelain va au devant d'elle et la salue. Ils sont assis l'un près de l'autre. Le châtelain reste interdit. La dame qui s'aperçoit de son trouble s'étonne que le châtelain dont on vante partout l'esprit, le savoir, la gaîté, l'amabilité, reste ainsi abattu et morne. Il finit par lui déclarer son amour et la supplie de recevoir l'hommage d'un chevalier qui ne vit que pour elle. La dame répond en femme honnête et vertueuse ; elle lui déclare qu'ayant un mari sage, preux et vaillant, elle ne trahira jamais ses devoirs pour qui que ce soit. Cependant après le souper, car elle lui offre l'hospitalité, selon l'usage, sur les instances du chevalier qui lui demande quelques paroles d'espoir,

elle lui assure, tout en protestant qu'elle ne cédera jamais à ses prières, et par manière de consolation, que si elle pouvait aimer un autre que son mari, elle n'en connaît aucun qui fût plus digne que lui d'obtenir la préférence. La dame se retire dans ses appartements, et le chevalier dans la chambre qui lui est destinée pour la nuit. La dame de Fayel n'est pas sans se rappeler les douces manières et le gracieux maintien du châtelain ; et celui-ci de son côté se promet de s'illustrer dans les tournois et d'acquérir tant de renommée et d'honneur, qu'elle finira par lui accorder sa pitié.

Le matin, dès le jour, il se lève, s'éloigne à cheval et ne rêve plus que joutes, armes, combats. Il y acquiert bientôt tant de gloire qu'on parle de lui en tous lieux. On trouve, ici, insérée dans le poème, une chanson qu'il dut faire alors et qui se rapporte parfaitement à la situation de son cœur. Elle est en vers de *huit* syllabes. Un ménestrel qui allait de château en château et qui voyait souvent le châtelain apprit cette chanson qui fut bientôt connue et que la dame de Fayel entendit avec un grand plaisir, sachant par qui et pour qui elle avait été composée.

Se trouvant un jour près du château de Fayel vers l'heure du dîner, le châtelain met pied à terre dans la cour et monte dans une salle ornée de peintures. Chacun se lève, heureux de le voir. Le seigneur de Fayel lui fait fête et l'invite à se mettre à table. Après le dîner toute la compagnie se lève, et l'on joue aux échecs et à d'autres jeux. Le sire de Fayel dit alors au châtelain qu'il doit s'absenter pour aller aux plaids et l'invite à rester chez lui parce que sa maison est éloignée ; et comme le châtelain semble désirer beaucoup retourner chez lui, il l'invite avec force à rester. Le

châtelain peut donc encore parler de son amour à la dame de Fayel qui lui déclare de nouveau qu'elle ne consentira jamais à se déshonorer, mais qu'elle peut lui donner quelque joyau, un lacet de soie, une manche, qu'il pourra porter en souvenir d'elle. Il lui parle alors de la fête où toutes les dames se trouveront réunies pour le grand tournoi que le sire de Coucy doit donner entre *Vendeuil et La Fère*. Le sire de Fayel étant revenu, on cause encore pendant le souper des joutes qui auront lieu, et le lendemain matin, au point du jour, le châtelain en retournant chez lui compose une nouvelle chanson : « La douce voix du rossignol sauvage, » etc.

Vient ensuite la description du tournoi où se rend le châtelain monté sur un beau coursier richement harnaché ; le Roi ne paraîtrait pas aux joutes plus brillant et mieux paré. Jamais on ne vit *pauvre bachelier* si bien monté ni mieux équipé de tout point.

On donne une curieuse nomenclature des personnages qui viennent au tournoi : chevaliers Français, Poitevins, Normands, Bretons, Bourguignons, Lorrains ; ceux de Corbie et du Vermandois. La dame de Coucy est arrivée avec un grand nombre de nobles dames du pays, toutes parées de robes de soie brochées d'or et d'argent. Jamais on n'avait vu plus brillante assemblée. Le sire de Coucy entouré de tous ses gens préside à cette fête, et parmi les chevaliers on distingue le beau comte de Soissons, le duc de Limbourg, le comte de Hainaut, le comte Philippe de Namur avec un grand nombre de preux chevaliers, le sire Arnould d'Oudenarde, le sire de Mortagne, etc., amenant avec eux leurs femmes, leurs amies, leurs enfants. Ils arrivent tous le dimanche à Vendeuil où les plus riches

et les plus vastes logements avaient été préparés.

Le comte de Namur invite toutes les personnes qui se trouvaient réunies à Vendeuil à venir dîner chez lui. Après le repas tout le monde se leva pour prendre part aux divertissements de la danse et de la musique. Dès le lundi matin commencent les joutes qui sont racontées avec d'intéressants détails et une verve vraiment homérique.

Le duc de Limbourg lutte contre le preux bachelier Gauthier de Sorel. Le comte de Namur paraît ensuite contre le sire *Enguerrand de Coucy*. Dans la troisième joute brille Geoffroy de Lusignan contre un chevalier qui n'est pas nommé. Dans la septième le premier champion porte un écu d'or au chef d'azur chargé d'un lion passant de gueules, il attire tous les regards par sa beauté, son attitude, sa superbe contenance. A son bras droit est attachée une manche brodée d'or et d'argent : c'est Renaut, le châtelain de Coucy. Le deuxième est le riche et puissant comte de Blois, Gauthier de Châtillon. Bientôt leurs lances sont brisées, leurs heaumes n'ont plus de mentonnières. De nouvelles lances sont données. Le heaume du comte vole dans la poussière, il chancelle lui-même. Les jouteurs recommencent ; ils sont tous deux précipités à terre, mais sans blessure, et ils montent sur d'autres chevaux.

La nuit seule suspendit les joutes ; les chevaliers du pays retournent à La Fère où ils avaient leurs logements et les étrangers à Vendeuil.

Le lendemain après la Messe, elles recommencèrent. Le comte de Soissons qui porte d'or au lion passant de gueules a pour adversaire le brave comte Simon de Montfort. Gaulard de Moy lutte contre le seigneur de Montmorency. Le sire de Fayel se soutient vaillam-

ment contre le seigneur de Buren, et ensuite contre le chevalier Breton Hugues de Lohéac.

La dernière joute fut la plus émouvante. Le sire *Drius* de *Chauvigny*, chevalier Poitevin, un des plus renommés pour sa valeur, se présente dans la lice, mais nul ne paraît pour lui tenir tête.

Beaucoup de combattants avaient été blessés. Deux ou trois seulement soutenaient encore l'honneur de la journée, le sire de Moy, le châtelain et Charles de Rambecourt.

Le sire de Coucy va trouver André de Chauvigny et lui dit que le châtelain désire avoir l'honneur de jouter contre lui. Chauvigny accepte avec joie. Ils se précipitent l'un contre l'autre. Le châtelain brise la mentonnière et fait voler le casque de son adversaire, étourdi et presque renversé du choc. Chauvigny, avec son épée, atteint le châtelain au-dessous de l'oreille ; la mentonnière est tombée, le sang coule par la bouche et le nez. Les écus sont brisés en même temps ; cependant ils retournent à leur rang. Les hérauts font entendre les cris de Coucy et de Chauvigny. Les deux champions reprennent leurs lances ; ils se précipitent de nouveau l'un sur l'autre, brisent leur lance et sont également étourdis de la violence de l'assaut. Au coup porté par Chauvigny le châtelain chancelle ; son casque enlevé de sa tête va s'enfoncer dans le sable, son écu roule sur la terre, mais il se tient ferme sur ses étriers, et retourne à son rang. Ayant rajusté son armure, ainsi que le seigneur de Chauvigny, il s'élance en même temps que lui pour une nouvelle joute. Les deux lances sont encore brisées; les chevaux reculent, les deux champions tombent l'un près de l'autre ayant perdu connaissance. On vient à leur secours, on les relève ne donnant plus

signe de vie et placés sur leurs écus on les transporte à leur hôtel. Les dames pleurent saisies d'effroi, surtout la dame de Fayel.

Mais on apprend bientôt qu'ils sont revenus à eux, et la nuit étant arrivée, le sire de Coucy remonte sur son cheval, et tous les chevaliers et les dames se rendent au festin préparé.

Suit la description du repas donné dans la prairie sous Vendeuil. On avait dressé plus de vingt tables magnifiquement ornées. Le sire de Coucy et tous les chevaliers du Vermandois étaient vêtus de samis vert très fin semé d'aigles dorées. Les chevaliers donnent la main aux dames et se rendent dans les tentes ; les Flamands et les Brabançons vêtus d'habits d'or semés de lionceaux noirs s'avançaient deux à deux en chantant. Venaient ensuite les Champenois et les Bourguignons. puis les Berruyers vêtus de samis rouge semé de léopards d'or. Depuis Constantin, jamais on ne vit plus noble fête.

Le châtelain était blessé au bras ; on le lui attacha avec un linge blanc suspendu à son cou. Le sire de Chauvigny, gravement blessé à la jambe, était resté à son hôtel. Le repas terminé, les danses commencent. Le châtelain ayant aperçu assez loin la dame de Fayel, vient se placer à côté d'elle, la rassure au sujet de sa blessure et sollicite la permission de la voir bientôt. Elle lui dit de passer le mardi suivant par Fayel en se rendant à Saint-Quentin, ce jour là son époux devra se trouver à Sorel pour ses affaires. Cependant les dames et les chevaliers se lèvent pour distribuer et décerner les prix aux vainqueurs.

Unanimement les avis se réunissent en faveur de Chauvigny, pour les étrangers. Quant au prix destiné

aux chevaliers du pays, il est d'une seule voix accordé au châtelain. De plus Chauvigny se conduisant en chevalier courtois lui offre un excellent cheval pour remplacer celui qu'il a perdu dans sa lutte avec lui.

Le lendemain, tous les chevaliers se séparèrent, non sans s'être donné rendez-vous à quelque temps de là pour un nouveau tournoi qui aurait lieu à Mézières.

Le mardi suivant le châtelain se rend *à Fayel*, comme il était convenu. La dame de Fayel, dont l'amour a fait de terribles progrès, donne tout espoir au châtelain. Elle ne parle plus de son devoir d'épouse, elle lui avoue qu'elle l'aimerait si elle n'avait peur du blâme. De là à la chûte il n'y avait plus loin. On cherche les précautions à prendre ; elle lui parle d'une porte qui est dans le petit jardin par où il pourrait entrer secrètement ; elle a dans sa cousine une confidente dont elle est sûre. Lui-même prendra à son service un jeune homme dévoué qui ne restera pas chez lui et auquel il avouera qu'il aime la suivante, avec laquelle il servira d'intermédiaire.

La dame de Fayel ne se trouvera donc ainsi ni compromise ni même soupçonnée. Le châtelain avant de prendre congé d'elle lui demande de consentir à ce qu'il vienne dès la nuit suivante, et il se rend à sa demeure de Saint-Quentin.

La dame cependant fait part à sa cousine de sa conversation et de ses engagements. Celle-ci lui conseille la plus grande prudence, l'assure de son dévouement, mais elle ne peut s'empêcher de s'étonner de sa conduite et de lui faire quelques remontrances en lui donnant les plus sages avis. La dame s'excuse sur son amour, mais se décide à ne pas recevoir le châlain cette nuit. Il pourra se croire dédaigné, il pourra

cesser ses visites. N'importe. Mais il reviendra, s'il aime sérieusement. Elle veut encore l'essayer.

Le châtelain arrive le soir par un temps affreux, malgré un violent orage. Il appuie contre la petite porte, qu'il trouve bien fermée. Il prend le parti d'attendre. La dame de Fayel qui est venue doucement à la porte l'entend soupirer et se plaindre. Sa cousine lui conseille d'ouvrir; mais elle s'y refuse. Le châtelain continuant à se plaindre reste jusqu'au point du jour, et ce n'est qu'alors qu'il se décide à retourner à Saint-Quentin, triste, souffrant, trempé par la pluie, morfondu. Il se met au lit, sans pouvoir pendant longtemps trouver un instant de sommeil. Il se lève au moment du dîner, mais il ne peut manger ni boire, tout entier livré à ses tristes réflexions.

Enfin il déclare qu'il veut sortir, fait préparer son cheval et ordonne à ses gens de le suivre. Il se dirige vers son domaine et comme il chemine, il aperçoit le sire de Fayel qui venait droit devant lui, qui l'invite à l'accompagner et à souper avec lui; il lui dit qu'il a quitté la maison depuis trois jours pour des affaires et qu'il y retourne. Le châtelain s'excuse, il est obligé d'aller à son manoir qu'il n'a visité depuis longtemps et où il a affaire. En continuant sa route, il pense qu'il aurait pu être reçu de sa dame, si elle l'eût voulu, et cette pensée le désole, mais peut-être un autre motif a-t-il causé sa rigueur. Et il fait à ce sujet une chanson nouvelle: « Lorsque l'été et sa douce saison » etc. Sa chanson était terminée quand il arrive chez lui. Il ne peut boire ni manger de la journée; il se met au lit et tombe si gravement malade qu'on désespère de le sauver. Il reste couché plus d'un mois. La nouvelle de sa maladie se répand aux environs; la dame de Fayel

s'en désole. Sa cousine qui s'efforce de la rassurer l'engage à se rendre le jeudi suivant à une noce, qui doit avoir lieu à Chauvigny et qui dure huit jours. On y parle de la maladie du châtelain dont tous font le plus grand éloge. La dame d'Hangest qui s'y trouvait lui annonce qu'elle va faire visite au châtelain qui est son parent, et lui demande de lui prêter sa demoiselle, parce que sa chambrière s'est blessée la veille. Elles doivent revenir le même jour, car elles n'ont que trois lieues à faire. Elles arrivent en peu de temps au manoir et trouvent l'habitation aussi belle qu'agréable. Le châtelain toujours souffrant était couché sur le gazon pendant qu'on lui faisait son lit et sa chambre. Il se lève avec peine pour venir à la rencontre de la dame d'Hangest. Ils s'asseient l'un près de l'autre et le châtelain, sans en avoir l'air, reconnaît Isabelle, la suivante de sa dame, qui va s'asseoir un peu plus loin avisant au moyen de lui parler et de lui remettre les tablettes sur lesquelles elle écrit ce qu'elle veut lui apprendre. Au moment de prendre congé et quand la dame d'Hangest s'en allait, Isabelle s'approche, lui dit quelques mots et lui donne les tablettes.

Le châtelain se console et se réjouit en les lisant ; il dort d'un paisible sommeil la nuit suivante. La dame d'Hangest revient à Chauvigny où les amusements continuent et la demoiselle rend compte à sa maîtresse de ce qu'elle a fait.

Le châtelain qui ne tarde pas à être bien guéri retourne à Saint-Quentin, à son hôtel. Il fait choix d'un jeune homme bien avisé et l'envoie à Fayel où il voit la demoiselle et lui remet une lettre. Dans sa réponse au châtelain, la dame de Fayel promet de ne plus l'affliger, d'être pour lui une sincère amie et n'exige que

sa fidélité. Il pourra venir à la petite porte quinze jours plus tard.

Le châtelain joyeux retourne à son manoir en attendant le jour fixé. Dans l'intervalle cependant, il prend part à un tournoi près de Corbie où il déploya un courage invincible et où il obtint le prix qui lui fut unanimement adjugé.

Le jour du rendez-vous il n'eut garde d'oublier d'aller à Fayel ; il trouve près de la porte la petite pierre qui l'avertit de l'absence du maître ; et après l'avoir fait attendre assez longtemps la dame enfin consent à lui ouvrir et le conduit dans son appartement. Le lendemain, il était de retour à Saint-Quentin avant que ses gens ne fussent levés et il se couche sans bruit. Il se lève quand il est grand jour, il part à sa maison, et chemin faisant, l'amour lui inspire une chanson gaie et charmante qu'il chante à pleine voix et qui est terminée quand il arrive.

Le châtelain désormais ne rêve qu'armes et amours. S'il y a quelque part tournoi, fête ou table ronde, il y court ; mais si au retour il reçoit un doux message qui l'appelle près de sa dame, il s'y rend avec plus d'empressement encore. Depuis longtemps cette vie durait sans éveiller le moindre soupçon. Mais un jour, pendant l'été, une fête annoncée dans le Vermandois avait attiré beaucoup de monde. Il y avait festins, danses, divertissements de toute sorte, mais sans joute ni tournoi. Le châtelain s'y trouvait et aussi la dame de Fayel. La salle du banquet bien disposée réunissait une société nombreuse et choisie. Il arriva qu'une dame du Vermandois éprise du châtelain se plaça auprès de lui pour manger ensemble. Il était d'usage alors de placer les convives par couple, homme et femme, n'ayant

qu'une assiette commune pour chaque mets, et qu'une même coupe pour boire. Cette dame qui cherchait à gagner à son amour le châtelain qu'elle supposait sans amie, et qu'elle aurait voulu voir plus empressé à répondre à ses avances, l'observe attentivement.

La dame de Fayel, de son côté, pour éloigner tout soupçon, s'était mise à une autre table à côté de Buridan de Walincourt. Le châtelain en examinant les convives, arrête un instant les yeux sur elle, et à son tour elle le regarde. C'en fut assez pour sa voisine qui croit avoir trouvé sa rivale. Les fêtes durent trois jours et le châtelain montrant toujours la même froideur, la dame, qui veut savoir à quoi s'en tenir, soudoie un espion qui lui jure de suivre le châtelain partout où il ira et de l'informer de tous ses actes.

Le châtelain va d'abord dans une de ses maisons, pendant quelques jours, puis il descend à son hôtel de Saint-Quentin, toujours suivi par l'espion déguisé en paysan. Ayant reçu un message qui l'appelait à Fayel, il sort sans bruit le soir après souper et part tranquillement comme sans dessein et sans but. Mais il est suivi, sans qu'il s'en doute, à une certaine distance. Quand l'espion l'a vu entrer au château de Fayel, il revient à Saint-Quentin, et le lendemain va rejoindre la dame qui était dans son château près de la ville. Il lui raconte ce qu'il a vu et en est généreusement récompensé. La dame jure de s'en venger, et le sire de Fayel lui faisant visite peu après, elle s'empresse de lui apprendre ce qu'elle sait du châtelain et de sa femme.

Fayel n'en veut rien croire. Elle lui indique comment il pourra par lui-même s'assurer du fait.

Revenu chez lui, il y reste trois jours joyeux et calme. Puis il fait connaître son intention de s'absenter

pour une affaire importante qui ne pourra pas se terminer avant huit jours. Il n'emmènera qu'un seul varlet pour faire moins de dépenses. Sa femme se plaignant de ses absences trop répétées, il lui objecte que celle-ci est absolument nécessaire.

A peine dehors il ne peut se contenir et raconte à son écuyer ce qu'il sait et ce qu'il est résolu de faire. L'écuyer croit que ce ne sont que méchants propos et lui conseille d'agir avec prudence et modération. Ils vont attendre dans un château situé à une lieue de là. Pendant deux jours on ne voit rien. Déjà Fayel s'applaudissait de son peu de succès ; mais le lundi il aperçoit le châtelain se dirigeant vers son château et y entrer, il était armé. Ils ne disent rien sur les instances de Gobert. Le sire de Fayel se désole de l'avoir laissé entrer et s'en prend à son écuyer qui lui a donné le conseil de ne pas l'attaquer. Celui-ci essaye de l'adoucir en lui faisant supposer que le châtelain ne vient que pour la chambrière et lui persuade d'aller se coucher. Le châtelain devait revenir le jeudi ; pendant trois jours il reste à Saint-Quentin. Le sire de Fayel faisait le guet toutes les nuits. Enfin, le jeudi, le châtelain arrive. L'écuyer qui le reconnaît prévient aussitôt son maître qui court frapper à la porte avant lui. La demoiselle arrive aussitôt. Par hasard la dame était indisposée ce jour-là et était déjà au lit. La demoiselle ayant fait entrer le premier qui se présentait, referme la porte. Le châtelain ayant frappé alors, Fayel s'empresse d'aller lui ouvrir et il entre sans se douter qu'il avait affaire *à Fayel* que la nuit empêchait de reconnaître. La demoiselle est stupéfaite et jette un cri en les voyant tous les deux. Le sire de Fayel interpelle le châtelain et lui reproche sa trahison. La dame qui entend

la voix de son époux est saisie de frayeur et reste sans bouger dans son lit comme si elle ne se doutait de rien. Fayel appelle ses domestiques et réveille toute la maison. Le châtelain lui reproche ce scandale qui pourrait couvrir de honte celle qui n'est pas coupable. Il ne vient que pour Isabelle qu'il aime et il croit même que la dame de Fayel ignore son amour. Fayel reste dans l'incertitude ; il entend son écuyer et va lui ouvrir ; on apporte des lumières. L'écuyer en apercevant le châtelain s'étonne de le voir en pareil lieu. Celui-ci répond qu'il aime depuis longtemps la demoiselle et que son maître a grand tort d'accuser sa femme.

La demoiselle affirme à son tour que le châtelain ne vient que pour elle, qu'elle ne rougit pas de son amour ; qu'il peut la renvoyer, que la dame ignore ce qui se passe, parce qu'elle y a mis la plus grande réserve et qu'elle est sûre qu'elle la congédiera dès qu'elle en sera instruite.

La dame de Fayel qui de son lit a tout entendu appelle ses varlets en criant ; Gobert qui monte aussitôt vers sa chambre trouve la porte fermée de ce côté et le fait remarquer à son maître, puis il va à l'autre porte et lui apprend que le châtelain Renaut vient d'être surpris entrant par la porte du bosquet. Elle feint le plus grand étonnement. Fayel la voyant arriver lui dit qu'il a eu raison d'épier son indigne conduite et qu'il retient prisonnier le châtelain qui était déjà venu *le lundi* précédent. La dame proteste de son innocence et blâme la conduite du châtelain et d'Isabelle. Fayel semble convaincu, il permet au châtelain de partir en emmenant Isabelle qui ne peut rester plus longtemps.

Gobert lui fait observer qu'Isabelle est fille d'un gentilhomme et cousine de sa dame, qu'ainsi chassée elle

serait déshonorée. Il lui conseille de patienter huit jours après lesquels elle pourrait retourner dans son pays en prétextant qu'elle ne veut plus rester. Fayel accorde et fait jurer au châtelain qu'il n'a aucune liaison avec sa femme. Le châtelain s'en va, reconduit jusqu'à Saint-Quentin par Gobert, qui lui raconte tous les détails de cette aventure, etcomment il avait été épié pendant huit jours par son maître ; il lui nomme la dame qui l'avait fait suivre par un varlet et qui avait tout raconté au sire de Fayel. Gobert revenu à Fayel trouve son maître toujours courroucé ; il parvient à l'apaiser, mais la jalousie restera désormais au fond de son cœur et n'en sortira qu'avec la vie. Il fait partir Isabelle trois jours après ; il fait murer la petite porte et se promet d'exercer désormais la plus minutieuse surveillance. La dame de Fayel sait à quoi s'en tenir sur la jalousie en éveil de son époux. Elle se promet de son côté de mettre la plus grande prudence dans sa conduite.

Au départ d'Isabelle, en présence de son mari, elle lui adresse les plus vifs reproches ; mais, lui sorti, avant de la quitter elle lui témoigne la plus sincère reconnaissance pour son dévouement. Isabelle lui promet de la servir encore, de voir le châtelain pour se concerter avec lui, elle lui recommande une extrême réserve et lui conseille de se rendre favorable Gobert qui a toute la confiance du sire de Fayel.

Quant au châtelain, il est furieux et accablé de tristesse, mais sans perdre tout espoir ; et c'est dans ces sentiments qu'il fait une nouvelle chanson contre les jaloux.

Puis il cherche à se venger de la dame qui l'a trahi. Il s'en fera aimer pour la bafouer ensuite. En partant pour se rendre à des joutes, il passe par son manoir,

lui demande l'hospitalité qu'elle est fière de lui accorder. Le châtelain pendant le souper avait l'air soucieux et il lui avoue que c'est l'amour qui occupe ses pensées. L'entretien continue après le repas, et à l'aveu que le châtelain lui fait de son amour, elle lui répond qu'elle n'en croit rien et qu'elle est trop bien informée.

Il se justifie en disant qu'il porte ses vœux plus haut qu'elle ne pense et que c'est bien à elle qu'il les adresse. Il la prie en attendant de lui accorder un joyau qu'il se fera honneur de porter dans les joutes prochaines ; et touchée de cette preuve d'amour elle lui donne un voile orné de pierres et brodé d'or, et il prend congé d'elle le lendemain pour aller prendre part aux joutes.

D'un autre côté Gobert gagne la confiance de la dame de Fayel qui, le voyant dévoué à ses intérêts et à ceux du châtelain, finit par lui faire l'aveu de tout son amour. Mais en présence de Fayel elle feint de le traiter assez durement pour provoquer ses plaintes contre elle afin de détourner les soupçons que pourrait avoir son maître. Gobert demande au sire de Fayel de lui permettre de courir les tournois à condition de revenir à la fin de la saison ; Fayel le lui accorde volontiers. Il l'autorise même à se mettre au service du châtelain qu'il pourrait ainsi surveiller de plus près ; c'est ainsi qu'il devient l'ami et le confident de celui-ci sans éveiller les soupçons de l'autre.

Cependant le châtelain a remporté le prix des joutes ; il voit au retour la dame dont il doit se venger ; il en obtient la promesse d'un rendez-vous pour le lundi suivant. Dans ce rendez-vous, au moment où la dame va s'abandonner, il lui reproche durement son action ; Gobert et Isabelle qu'il avait prévenus et embusqués, sortent tout à coup de leur cachette ; la dame est cou-

verte de confusion et ne sait qu'exhaler ses plaintes contre le châtelain qui s'est vengé si cruellement. Gobert instruit la dame du Fayel de la vengeance du châtelain et du secret du voile porté par lui à la dernière joute. Le châtelain qui parcourt les pays cherchant joutes et tournois, compose la chanson « au renouveau de la saison d'été » qui est insérée tout entière dans le poème.

Pendant une absence du seigneur de Fayel qui est allé aux plaids, le châtelain vient au château de Fayel déguisé en écuyer blessé, la tête enveloppée d'un bandeau, et accompagné de Gobert qui demande qu'on s'occupe de préparer un lit pour le malheureux. On aurait voulu voir le sire de Fayel, mais il est absent, et la dame bien qu'indisposée ne peut se dispenser de le recevoir.

Gobert rendit au châtelain tant de services de ce genre que Fayel en fut informé par ses gens et que sa jalousie comme sa surveillance et sa mauvaise humeur redoublèrent.

Il propose un jour à sa femme d'aller avec elle en pèlerinage à Saint-Maur-les-Fossés ; on doit partir à la Toussaint. Elle lui objecte que le char n'est pas en état, que les jours sont très courts, que la chambrière est souffrante, que sa garde-robe n'est guère convenable. Il lui répond qu'ils voyageront sans suite, qu'elle montera un palefroi et qu'ils seront peu de temps en route.

La dame en avertit le châtelain, en ajoutant qu'il serait très imprudent à lui de venir à Fayel où s'exerce la plus active surveillance.

Mais le châtelain connaît un moulin sur la route que l'on va suivre, il mettra le meunier dans ses intérêts et fait part de sa résolution à la dame qu'il engage à ima-

giner un expédient pour y entrer. Arrivée là, elle s'avance vers un gué pour y faire boire son cheval et se laisse tomber dans l'eau qui est très froide. On la conduit au moulin toute tremblante, on demande une chambre pour changer de vêtements. L'écuyer fait observer qu'il faut aller à l'hôtel parce que les chevaux mourront de froid si on ne les fait marcher et qu'il reviendra apporter d'autres vêtements à sa dame, quand ils auront rejoint le conducteur. Le sire de Fayel approuve, et laisse sa femme auprès du châtelain qui était caché dans la chambre. Le varlet revient vers midi avec les vêtements. Enfin la dame peut sortir, remonte sur son palefroi et se rend à l'hôtellerie où Fayel était descendu et où ils passent la nuit. Le voyage se fit d'ailleurs sans autre incident.

Mais la jalousie de Fayel allait grandissant et s'exaspérant, depuis surtout qu'il avait découvert les intrigues de Gobert, qu'il croyait si dévoué.

Il imagine, pour se garantir et se débarrasser de son rival, d'annoncer à sa femme qu'il a l'intention d'aller à la Croisade et de l'emmener avec lui ; il ajoute qu'il y aura d'ailleurs grand nombre de chevaliers et brillante société de dames dans ce pélérinage. Désirant annoncer au châtelain cette résolution et en causer avec lui, elle lui fait dire qu'il vienne sous l'habit d'un mercier, son mari devant aller le mardi suivant à Péronne pour un procès intéressant sa cousine. Au jour indiqué le châtelain s'équipe comme il est convenu ; il a de gros souliers à cordons, un sarrau de bure grise, un vieux chapeau déchiré, un bâton ferré pour soutenir son panier ; il s'est barbouillé le visage et s'est tellement changé qu'il est impossible de le reconnaître.

Vers trois heures, quand il découvre la tour du châ-

teau, il voit, en regardant devant lui, venir le seigneur de Fayel qui suivait la route de Saint-Quentin et qu'il ne pouvait éviter. Le sire de Fayel le salue à haute voix en passant et dit : Mercier, poursuis ton chemin ; tu iras à Fayel, j'espère que tu auras quelques bijoux qui conviendront à madame et à ses gens. Le châtelain salue humblement et passe vite en se penchant sur son panier. Il arrive à la porte du château restée ouverte. La dame assise sur le perron, qui le voit arriver, aurait eu peine à le reconnaître, si elle n'eut été instruite de la ruse. Elle le fait entrer et a un long entretien avec lui. Le châtelain la console en l'assurant qu'il prendra les moyens de ne pas la quitter. Cependant la pluie fait revenir les gens du château qui trouvent le mercier montrant ses marchandises à la dame et en débattant le prix. Plusieurs d'entre eux viennent voir et marchander. Quand il a fini, il remet tout en ordre, et reprend son panier. Mais la pluie continue. On fait observer qu'il ne peut guère se remettre en route par un pareil temps, et qu'il pourrait passer la nuit au château, avec la permission de la dame. Celle-ci accorde volontiers. Il repart le lendemain, et va rejoindre Gobert, change de vêtements et rentre dans son hôtel. Le jour suivant il monte à cheval avec son écuyer et lui raconte que le sire de Fayel est sur le point d'entreprendre un voyage d'outre-mer. Gobert lui conseille de se croiser aussi. Le roi Richard fait annoncer un grand tournoi en Angleterre. Plusieurs chevaliers du Vermandois doivent s'y rendre, il peut se joindre à eux sans faire connaître son intention de prendre la croix. Le châtelain adopte cette idée, il assiste au tournoi ; il est du nombre de ceux qui s'y sont le plus distingués et le roi le prie de rester avec lui. Pendant huit jours il y a

cour plénière et un cardinal vient y prêcher la croisade.

Le roi Richard et un grand nombre de chevaliers prennent la croix. Un ménestrel du Vermandois qui revient d'Angleterre et qui passe par Fayel y donne des nouvelles du tournoi et de ceux qui ont été les vainqueurs et à qui le roi a fait de riches présents. Il n'oublie pas le châtelain dont il fait un grand éloge. Il parle aussi de la cour plénière et de ceux qui ont pris la croix, parmi lesquels il cite le châtelain.

Fayel en est très joyeux, et aussi sa femme, pour un autre motif. La femme espérait partir ; Fayel était au fond décidé à rester. Le châtelain, de retour, se hâte de tout disposer pour son départ. Il compose alors une chanson dont le poème ne donne que le premier couplet. La dame de Fayel pressait son mari de prendre la croix et de se préparer. Au moment du départ, vers la Saint-Jean, un cardinal vient prêcher la Croisade dans le pays. Beaucoup se lèvent pour se croiser. La dame de Fayel se levait aussi. Son mari l'arrête en lui disant qu'il ne se croisera pas pour cette fois, qu'il se sent trop faible et qu'une certaine maladie de cœur ne lui permet pas de prendre la croix.

La dame de Fayel est désespérée devant ce qu'elle appelle la perfidie de son mari. Elle expédie un message au châtelain dont la douleur n'est pas moindre que la sienne, mais qui comprend qu'il doit partir et ne peut rester sans se couvrir de honte et déshonorer sa dame. Il veut la revoir une dernière fois et apprenant d'elle que son mari doit aller à Paris pour ses affaires, il se déguise en pauvre aveugle et il est introduit au château par Isabelle comme si elle devait lui donner du pain. Personne ne l'a vu entrer ; ils passent deux jours ensemble : ils se prodiguent toutes les marques de la

plus vive tendresse. Le châtelain exprime tous ses regrets, et il déclare que jamais femme n'obtiendra de lui la moindre attention.

Elle lui donne comme souvenir un anneau et une tresse de ses cheveux.

Le terme fixé étant arrivé, il part sans autre compagnon que Gobert et compose en l'honneur de sa dame cette chanson si connue et si souvent répétée « A vous, amants, plus qu'à tous autres gens. » Ils arrivent à Marseille et s'y embarquent avec le roi Richard. Ils abordent à Saint-Jean-d'Acre dont le port était délivré, et se signalent par de brillants et nombreux exploits. Depuis deux ans le châtelain était en Palestine, quand les Sarrasins essaient de surprendre le roi qui se reposait dans un château, accompagné de peu de chevaliers. Ils furent repoussés et mis en fuite ; c'est alors que le châtelain fut atteint d'une flèche empoisonnée. On l'emporte au château où le roi se rend auprès de lui et fait appeler tous ses médecins. Ils déclarent que le châtelain sera guéri dans vingt jours, mais que si le fer est empoisonné, rien ne pourrait le soustraire à la mort. Le châtelain languit longtemps et s'affaiblit de plus en plus. Il prend congé du roi et s'embarque pour revenir en France. Le mal s'aggrave et il sent que sa fin est prochaine. Il compose une dernière chanson. Puis il donne ses derniers ordres à son écuyer qu'il fait venir près de lui. Il lui recommande qu'après sa mort il prenne son cœur et le conserve avec soin, il se fait apporter le coffret d'argent où sont les souvenirs de sa dame, à laquelle il adresse une lettre d'adieu où il appose son sceau qu'il jette aussitôt dans la mer. Puis il fait promettre à Gobert et à son varlet Hideux de remettre à la dame de Fayel le coffret qui renfermera

son cœur,les tresses et sa lettre.Il perd ensuite connaissance et ayant repris ses sens, il se confesse au cardinal qui revenait dans le même vaisseau et qui lui donne la Communion. Puis il expire, trois jours avant l'arrivée du vaisseau à Brindes où il fut enterré.

Gobert, fidèle à son mandat, arrive près de Fayel cherchant le moment favorable pour accomplir son message. Il connaissait un chemin détourné qu'il croyait sûr. Il y rencontre tout à coup le sire de Fayel sans pouvoir l'éviter. Il lui apprend la mort du châtelain. Mais devant ses menaces il est forcé de lui remettre le coffret. Fayel y trouve le cœur, les tresses et la lettre qu'il lit aussitôt, puis il chasse Gobert qu'il fera pendre sans pitié s'il le rencontre encore. Il entre alors droit au château, ordonne au maître-queux de préparer le cœur qui sera servi à sa dame, pendant que d'autres mets avec une sauce semblable seront servis aux autres convives. La dame de Fayel fait l'éloge du mets qui lui est servi, et alors le sire de Fayel lui apprend qu'elle a mangé le cœur qu'elle a le mieux aimé, le cœur du châtelain de Coucy, et comme elle n'y peut ajouter foi, Fayel lui fait apporter le coffret et la tresse et la lettre avec le sceau qui y est apposé.

La dame de Fayel promet alors de ne plus prendre désormais aucune nourriture, et après plusieurs défaillances, elle expire de douleur.

Fayel vivement ému à ce spectacle n'est pas sans inquiétude. Il la fait enterrer honorablement selon son rang et sa noblesse. Il s'arrange ensuite avec les parents de sa femme qui menaçaient de la venger. Il fut convenu qu'il ferait le voyage d'outre-mer. Il resta longtemps absent, puis revint en France traînant par-

tout ses chagrins et ses ennuis ; il mourut d'ailleurs peu après son retour.

Telle est l'analyse complète et très explicite du poème. Il n'est certes pas sans mérite. On y voit se développer d'une manière bien graduée l'amour de la dame de Fayel, qui vertueuse et honnête femme d'abord, se laisse comme fatalement entraîner mais non sans résistance et sans dignité, à l'ascendant des brillantes qualités et de la gloire du châtelain. Les caractères sont bien tracés et semblent pris sur le vif. Le sire de Fayel que les imitateurs ont noirci en en faisant le type de la jalousie la plus sombre, est d'abord présenté comme le mari le plus confiant et le plus aimable qui existe. Quand la jalousie commence à naître chez lui, quand elle s'accroît, on la comprend et on l'excuse devant les accusations trop bien fondées qui la justifient. Même l'acte final si terrible du dénouement est si bien amené, qu'ici seulement il paraît naturel et possible. Partout ailleurs, dans les poèmes ou nouvelles de la même époque qui ont usé et abusé de ce dénouement, l'acte devient tellement forcé et monstrueux qu'il en paraît invraisemblable.

On pourrait conclure que l'aventure du cœur du châtelain de Coucy doit être regardée comme la première en date de ce genre ; et que les poèmes ou nouvelles de Cabestang, du lai d'Ignaurès, etc. n'en sont que des imitations grossières et mal réussies. On pourrait conclure également que cette aventure n'est pas une simple imagination de romancier, mais qu'elle doit avoir eu lieu réellement, et que selon l'opinion et l'expression de Froissart, l'historien poète, mieux placé que nous pour bien l'apprécier, « cette matière est toute vraie. »

Nous avons d'autres conclusions à tirer de ce poème dans l'analyse duquel nous avons cité très scrupuleusement tous les personnages qui y ont joué un rôle, et aussi toutes les localités qui y sont indiquées.

Nous avons fait déjà remarquer, au sujet de la *dame de Fayel*, qu'elle n'est jamais autrement dénommée que par ce titre. Nous devons ajouter que dans tous les récits qui seront faits de cette histoire *pendant cinq siècles*, jusqu'en 1733, elle ne sera jamais connue que par ce titre et ce nom de *dame de Fayel*. Il en est de même du seigneur de Fayel dont le prénom n'est cité dans aucune de ces histoires. Ceux qui lui assigneraient, vers la fin du XVIII^e^ siècle seulement, le nom d'Aubert ou d'Eudes de Fayel ne se baseraient que sur des cartulaires d'abbayes portant la trace de seigneurs de ce nom qui vivaient vers la fin du XII^e^ siècle, et que l'on pourrait appliquer, par supposition, à notre héros. Ces noms ne sont donc que de pures hypothèses d'archéologues, sans autre caractère d'authenticité.

Une remarque relative au sire de Coucy qui vivait à cette époque. Dans le poème, à propos du célèbre tournoi de La Fère et de Vendeuil, il est appelé Enguerrand de Coucy. C'est une erreur évidente. Le tournoi a eu lieu vers 1186 ou 1187, peu de temps avant la troisième Croisade. Or Raoul I^er^ a été sire de Coucy depuis 1150 jusqu'en 1191, date de sa mort au siège de Saint-Jean-d'Acre. Cette erreur se comprend chez le poète. Raoul I^er^ a eu pour successeur son fils aîné, Enguerrand III, le Grand, qui vivra jusqu'en 1242, qui pendant plus de cinquante-et-un ans gouvernera glorieusement ses vastes domaines et dont le nom semblera résumer en lui la puissance de Coucy. Evidemment si le poète a écrit son ouvrage vers 1240 il n'a pas

connu d'autre sire de Coucy que cet Enguerrand qui, vers 1220, faisait édifier l'immense château-fort dont on admire encore aujourd'hui les ruines, qui dès 1214 assistait à la bataille de Bouvines, qui suivait dix ans plus tard Louis VIII dans ses expéditions du midi et dont il s'agissait presque de faire roi de France pendant la régence de Blanche de Castille.

Quant aux localités indiquées dans le poème, il était impossible de les mieux préciser. Tout se passe aux environs de Saint-Quentin, où le châtelain demeure le plus souvent. C'est bien à Fayel, aujourd'hui Fayet, village situé à une lieue de cette ville, que se passent les principaux incidents. Il faudrait n'avoir pas lu le poème pour admettre une autre localité comme demeure du seigneur de Fayel.

Le poète ne nomme pas le manoir du châtelain dont il parle si souvent. Nous pouvons supposer qu'il était à deux ou trois heures au nord ou au nord-ouest de Saint-Quentin, mais sans pouvoir affirmer ni préciser. Si le Chauvigny dont il est fait mention à propos de l'entrevue de la dame de Hangest et de la dame de Fayel est bien le hameau qui se trouve actuellement près de Caulaincourt, ce serait un point de repère, puisque le manoir du châtelain en était distant de trois lieues. Mais de quel côté ? Ce n'était pas à l'est, nous reviendrions à Saint-Quentin. Ni à l'ouest, nous nous en éloirions beaucoup trop. Si c'était au sud, il serait difficile d'expliquer comment le châtelain pouvait passer par Fayel pour revenir à Saint-Quentin. Le détour serait trop long. Reste le nord, ou le nord-est, on tomberait alors à *Magny*-la-Fosse ou aux environs. Mais Dieu me garde *d'apporter* du bois dans cette forêt déjà trop touffue, que je ne cherche qu'à élaguer.

Dans un autre endroit du poème on parle des maisons du châtelain comme s'il possédait plusieurs châteaux ou du moins plusieurs domaines. Cela pouvait être. Beaucoup de seigneurs et chevaliers se trouvaient dans ce cas ; mais je ferai remarquer que dans tout le poème il n'est nullement parlé du château de Coucy, où il semblerait que le châtelain eût dû avoir au moins un logement. Il est vrai que le nouveau château de Coucy n'était pas encore construit, il ne sera commencé que trente ans plus tard ; que l'ancien château était une forteresse peu habitable, que les sires de Coucy alors avaient leur résidence soit au château de *La Fère*, soit à *Marle*, soit à Pinon et en plusieurs autres lieux.

Mais, sauf dans les récits du tournoi, il n'est pas question une seule fois, dans l'ouvrage, des *sires de Coucy* ni de leur habitation ; ce qui peut faire supposer que le titre de châtelain n'imposait pas, vis-à-vis du suzerain, des fonctions bien assujétissantes.

Examinons maintenant la personne elle-même du châtelain *de Coucy*. D'après notre poème, c'est un jeune homme de vingt-cinq à trente ans environ. Il n'est pas marié. Il n'est pas bien riche d'avoir, dit-on, mais on ne laisse pas entendre cependant qu'il soit pauvre ; il a des serviteurs, des chevaux, des châteaux ou au moins des manoirs. On nous donne son prénom, *Renaut*, avec son titre de châtelain de Coucy, et rien de plus. On ne dit pas à quelle famille il appartenait. On le présente d'ailleurs comme un excellent chevalier, doué de toutes les qualités ; il est beau, courtois, aimable, plein de savoir, poète distingué, vaillant autant que Gauvain et Lancelot, remportant tous les prix dans les joutes et les tournois ; et pour que rien ne lui manque de ce qui en son temps fait le héros accompli, on nous le montre

aimant, aimé, et dévoué à sa dame à laquelle il reste fidèle jusqu'à la mort. Nous le connaissons, nous l'avons vu à l'œuvre, nous n'avons rien à ajouter de plus quant à sa vie.

Pour ce qui concerne sa personnalité, disons d'abord ce qu'il n'était pas, nous verrons ensuite ce qu'il a pu être. Si le fond du poème n'a pas varié pendant cinq siècles, il n'en est pas de même du nom ni de la qualité du châtelain. La légende était connue, mais le poème qui en était la base l'était peu, surtout à partir du XVI^e^ siècle. De là cette diversité d'appréciations, au sujet du héros de cette histoire.

Moreri et plusieurs autres historiens supposent que le *châtelain poëte* fut Raoul I^er^, sire de Coucy.

Ils ont sans doute été induits à commettre une si étrange erreur, par ce fait que le sire de Coucy, Raoul, est mort dans la troisième Croisade, à Saint-Jean-d'Acre, comme on dit que le châtelain mourut. S'ils avaient lu le poème, alors manuscrit, jamais pareille pensée ne leur serait venue. Confondre le *jeune châtelain* avec Raoul I^er^ qui était sire de Coucy depuis cinquante ans ! Faire de Raoul I^er^ l'amant de la petite dame de Fayel ! Raoul I^er^ qui avait épousé en premières noces Agnès de Hainaut, fille du comte Baudouin, dont il avait eu trois filles déjà mariées ; qui avait épousé en deuxièmes noces *Alix de Dreux*, la petite-fille d'un roi de France, la nièce de Louis VII, dont il avait quatre fils et une fille. Vous figurez-vous ce grand seigneur féodal, le plus puissant du nord de la France, quittant ses états pour venir s'installer seul à Saint-Quentin et courir nuitamment les aventures autour d'un petit castel inconnu, au risque d'y gagner une pleurésie ou un coup d'épée ignominieux ! Vous le figurez-vous se cachant dans un moulin dont il

connaît le meunier — pour jouer à Fayel ce tour que vous savez ! Vous le figurez-vous, venant s'asseoir à une fête de village, à une table de société et mangeant dans la même assiette avec une dame quelconque ! Vous figurez-vous ce noble vieillard qui, avant son départ en 1190, dans un testament solennel, partage ses domaines et ses biens entre ses enfants et sa femme, qui veut que son corps soit enseveli, s'il meurt pendant ce voyage, dans l'église de l'abbaye de Foigny, et qui, comme par une sorte de codicille inouï, ordonne à son écuyer de porter secrètement son cœur à Fayel, dans une petite boîte à cette petite dame qui l'a laissé exposé à une pluie battante pendant toute une nuit d'orage.

Mézeray a compris ce qu'il y avait là d'*invraisemblable* au moins quant à l'âge de Raoul et il attribua le rôle du châtelain à Raoul II, fils d'Enguerrand III, qui fut tué à Mansourah en 1250, dans la Croisade de saint Louis. Sans doute Raoul II était jeune et n'était pas marié. A cela près, les autres difficultés n'en subsistent pas moins ; et que fait-il de la tradition ? Du siège de Saint-Jean-d'Acre, et de la Croisade avec Richard Cœur de Lion ? Evidemment, son idée n'était guère plus heureuse que la précédente. Et puis tout cela, rejeté soixante ans en arrière.

D'autres enfin, et les plus habiles, ont supposé que leur système défierait toutes les objections en attribuant le personnage du châtelain à un *Raoul de Coucy*, neveu de Raoul I^er^, et créé pour la circonstance, par son oncle, châtelain de Coucy. C'est ce personnage hypothétique qui a rallié le plus de suffrages.

Même de nos jours, ceux qui ont lu le roman du châtelain édité par Crapelet et qui savent que le châtelain s'appelle Renaut, n'hésitent pas à voir dans ce *Renaut*

ou Raoul, le neveu du sire de Coucy Raoul I^er^. Il serait jeune, vingt-cinq ans environ, l'âge que nous pourrions attribuer au châtelain.

Pour répondre à cette assertion du roman, que le châtelain n'était pas fort riche d'avoir, on a dit que son oncle ne lui avait accordé qu'une faible rente de quarante livres.

Je vous avouerai, malgré tout, qu'il m'est impossible d'accepter ce personnage inventé ou supposé. Les frères puînés des sires de Coucy recevaient des seigneuries importantes, détachées à titre d'apanage, du domaine paternel. C'est ainsi que Raoul I^er^, dans son testament, accordait à son deuxième fils, Thomas, les seigneuries de Vervins, de Landousies et de Fontaine, avec certains autres avantages ; à son fils Robert, les biens provenant de sa mère, avec le château de Pinon pour demeure, et une partie du domaine avoisinant. Un sire de Coucy n'aurait pas fait d'un de ses frères ou neveux, son *châtelain*, un officier d'un rang subalterne vis-à-vis de lui. Lorsque le seigneur de Fayel pensait à tuer d'un coup d'épée le châtelain au moment qu'il allait pénétrer chez lui, Gobert son écuyer l'en détourne en lui faisant envisager la vengeance de sa famille. Il lui aurait parlé d'une autre manière, à coup sûr, s'il s'était agi de la famille si puissante de Coucy. Dans le tournoi de La Fère, le sire de Coucy a l'occasion de parler du châtelain et ne le nomme que par ce titre, n'aurait-il pas ajouté quelque qualification de plus s'il avait été son neveu ou son parent ? Enfin lorsque Froissart parle du châtelain de Coucy, il le nomme le bachelier ; aurait-il employé cette expression s'il avait désigné un membre de la grande maison de Coucy ?

Le titre de châtelain ou de garde, de capitaine du

château indiquait une fonction féodale en usage dans certaines grandes maisons et dans quelques villes. Ce titre comme la plupart des fonctions féodales était héréditaire dans une même famille. C'est ainsi qu'à Amiens le titre de châtelain appartenait à la *famille de Vignacourt* ; que le sire de Gerberoy était châtelain de Beauvais, que les seigneurs de Thourotte étaient châtelains de Noyon, que les sires de Coucy eux-mêmes, comme seigneurs de Crévecœur, étaient châtelains de Cambrai.

De même pour la maison de Coucy, il y a pendant plus de cent ans avant le châtelain Renaut des châtelains de Coucy appartenant *à la même famille* depuis Tiezzon I^er^, dont le nom figure en 1059 sur la charte de fondation de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, jusqu'à Guy III que l'on trouve en 1165. Pourquoi supposer gratuitement que rompant cette tradition féodale, Raoul I^er^ vienne tout à coup implanter son neveu dans une *charge* au-dessous de son rang, et cela quand la famille qui en était pourvue existait encore, puisque Renaut III qui vient après notre châtelain était le neveu de Guy III qui l'avait précédé et que ce Renaut III aura lui-même pour successeur son frère Guy IV, qui figure dans la charte de la Commune de Coucy octroyée par Alix de Dreux, veuve de Raoul I^er^ en 1197, et qui meurt dans la quatrième Croisade en 1203, comme le rapporte Villehardouin qui raconte sa mort.

Les châtelains se succèdent par hérédité toujours, et en 1230 Simon, seigneur de Nampcel, héritier de la maison *de Magny,* porte les mêmes armes que notre châtelain de Coucy *Renaut* ; écu d'or avec fasce d'azur, le chef chargé d'un lion de gueules passant. D'où l'on pourrait supposer que le châtelain Renaut appartenait

à la maison de Magny, ainsi que ses prédécesseurs et ses successeurs.

Les armes de Coucy étaient tout autres. Vair en chef avec fasce de gueules, et pointe d'azur à la tour crénelée d'argent, etc.

Ce qui prouve une fois de plus que le châtelain de Coucy, Renaut, appartenait à la famille *des châtelains* et non pas à la famille *de Coucy*.

Si le poëme que nous avons analysé et qui n'a été édité qu'au XIX^e^ siècle, est resté enseveli dans des archives où il a été peu consulté, la tradition de la légende du châtelain et de la dame de Fayel n'en a pas moins été connue et vulgarisée par d'autres ouvrages.

Elle a d'abord été traduite vers le XIV^e^ siècle en vers anglais et cette version qui a été publiée dans le recueil de Ritson, « *Ancien English Metrical romances*, » tome III, page 193, a pour titre : « *The Knight of Curtesy and the fair lady of Faguell.* » Il n'est pas nécessaire d'insister, c'est identiquement notre histoire du châtelain.

Le président Fauchet qui écrivait en 1580, mais qui produit comme autorité une chronique datant de plus de deux cents ans, qu'il avait en sa possession, à l'article le chastelain de Coucy, dans son recueil de l'origine de la langue et de la poésie française, parle des poésies et des aventures du châtelain qu'il suppose n'être pas autre que *Raoul I^er^, sire de Coucy*. Cependant, il devait être là-dessus d'opinion fort incertaine, car dans un autre exemplaire de l'ouvrage il a mis au lieu des mots « le châtelain de Coucy » Raoul ou *Regnaut*, châtelain de Coucy.

La Croix du Maine, qui écrit peu après le président Fauchet, vers 1584, commence ainsi son article : Messire

Renaut de Coucy, chevalier, seigneur châtelain dudit Coucy en Picardie l'an 1187. Il a écrit plusieurs chansons amoureuses et poésies en langage usité de son temps. » Bien que l'auteur termine en citant Fauchet, on voit qu'il a des idées plus justes que lui sur la personne du châtelain. Il n'y a absolument rien à reprendre sur les mots qu'il emploie; ils sont d'une exactitude parfaite.

Il existe à la Bibliothèque de Lyon un manuscrit de *1620* intitulé : *Amours du chastelain de Coucy et de la dame de Fayel.* Voici comme l'article commence : « Il se trouve en une bonne chronique escrite il y a plus de deux cent cinquante ans que au temps que le roi Philippe régnait et le roi Richard d'Angleterre vivait, il y avait en Vermandois un gentil, gaillard et preux chevalier en armes qui s'appelait Regnault de Coucy. Ce chevalier fut moult amoureux d'une dame de Faiel qui était femme du seigneur de Faiel. Moult eurent de peines et de travail pour leurs amours, ce chastelain de Coucy et la dame de Faiel, si comme l'histoire le raconte, qui parle de leur vie, dont il y eut roman propre. » Et l'auteur continue racontant, comme nous le savons, le départ du châtelain ponr la Croisade, ses combats dans la Terre Sainte où il fit *moult chevalerie,* sa blessure mortelle et toute l'aventure relative à son cœur, jusqu'après la mort de la dame de Fayel.

Vers la même époque, au commencement du XVII^e^ siècle, on trouve la même histoire, racontée dans une conversation et telle qu'elle pouvait courir comme légende, parmi le peuple, avec les variantes amenées par les préoccupations de l'époque. Le polygraphe Howell, retournant en Angleterre, voyageait en coche de Paris à Rouen. Il s'y rencontra avec un gentleman

qui lui fit à sa manière l'histoire du châtelain. Howell la raconte dans une lettre à son ami *Ben Johnson*. Le héros, y disait-il, était Captain *Coucy*, *Keeper* of Coucy *Castle*. La belle ayant épousé Monsieur Fayel, il alla combattre les Turcs en Hongrie, fut blessé mortellement près de Bude, et ordonna à son écuyer de prendre son cœur, etc.

Les Sarrasins du XII^e^ et du XIII^e^ siècle sont ici transformés en Turcs ; c'est que dans le XVII^e^ siècle, on ne voyait que les Turcs qui menaçaient l'Allemagne, qui menaçaient Vienne, qui dominaient déjà en Hongrie et contre lesquels, même de France, on enverra des troupes. A cela près, notre légende subsiste très exacte et avec ses vrais personnages.

Elle reste toujours la même jusqu'après 1730 où Lenglet-Dufresnoy dans son livre: *De l'usage des romans* tome II, page 231, parlant du rouman du chastelain de Coucy, ajoute: Ce sont les amours de ce chevalier avec une belle et bonne dame, nommée *la dame de Fayel* vers l'an *1228*, et il pense que le héros est *Raoul II*; ainsi que Mézeray l'avait dit avant lui. Il est étonnant que cet auteur, qui passe pour un savant, ait pu avoir cette opinion sur le châtelain. Il n'avait pas sans doute étudié bien sérieusement la chronologie des sires de Coucy, car en 1228 Raoul II, fils d'Enguerrand le Grand, ne pouvait avoir plus de quatorze ans. Il avait moins étudié encore le *Roman du châtelain*, car il aurait pu y voir que le héros était mort près de Saint-Jean-d'Acre et non à Mansourah.

Le mot de *châtelain* a une double signification. Il signifie d'abord gardien, commandant d'un château-fort ; il a signifié ensuite *propriétaire et seigneur* d'un château. C'est sans doute à cette double signification

qu'il faut attribuer les diversités d'opinion relatives à la personne du *châtelain de Coucy*. Mais nous avons suffisamment montré que pour Coucy le nom de châtelain ne pouvait se prendre que dans le premier sens. Il suffirait d'ailleurs de deux faits historiques pour le prouver péremptoirement. A Saint-Jean-d'Acre, meurt le sire Raoul de Coucy *et peu après* dans la même expédition le châtelain Renaut. Ils ne sont donc pas le même personnage. Plus tard, dans la quatrième Croisade, le sire de Coucy Enguerrand, fils de Raoul, restant en France, Guy, *châtelain de Coucy*, meurt dans les parages de l'Ile d'Andros. raconte Villehardouin. Le châtelain est donc, encore ici, bien distinct du sire de Coucy. Il suffirait d'ailleurs de lire plusieurs chartes signées en même temps par le sire de Coucy et par son châtelain pour prouver que ce sont deux personnages tout à fait distincts et vivant simultanément.

Nous venons de parcourir les cinq siècles de la primitive légende du châtelain de Coucy. et à l'exception de cette légère différence de nom du héros, nous trouvons partout la même histoire passée aux mêmes endroits et partout aussi il n'y a qu'un seul nom pour notre héroïne, qui ne s'appelle jamais que *la dame de Fayel*.

II

Ces faits étant bien constatés, nous passons à une histoire absolument étrangère à celle-ci, à une histoire qui eut lieu non plus en Vermandois, mais en *Bourgogne*, celle de la châtelaine de Vergy.

La maison de Vergy était au Moyen-Age, après la

maison ducale et princière de Bourgogne, une des plus considérables, sinon la première de la contrée, et marchait à l'égal, ou immédiatement au-dessous, de celles de Châlon et de Vienne.

Vergy était situé à quelques lieues au *sud de Dijon,* et près de Nuits. Au XII^e^ et au XIII^e^ siècle cette famille doubla ses domaines par de riches alliances et d'importantes acquisitions. En 1150 Guy de Vergy avait épousé l'héritière d'*Autrey*, dont la seigneurie s'étendait entre Gray et Langres, au *nord de Dijon.* Autrey avait une célèbre *maison-forte* que les Vergy ont conservée pendant plus de quatre siècles.

En 1228 Guillaume I^er^ de Vergy acquit par achat la moitié de la baronnie ou de la terre de Champlitte, dont l'autre moitié fut achetée par son petit-fils, Jean I^er^ de Vergy, en 1289.

Champlitte fut pillée maintes fois et ruinée au XV^e^, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. Elle avait été précédemment une place assez forte comme Autrey, sa voisine.

Guillaume I^er^ de Vergy, au commencement du XIII^e^ siècle, fut beau-frère du duc de Bourgogne Eudes, qui avait épousé sa sœur Alix de Vergy-Autrey.

Ces préliminaires me semblent indispensables pour l'intelligence de ce qui suivra.

La légende ou l'histoire de la châtelaine de Vergy a pour base un *roman en vers* qui date *aussi du XIII^e^ siècle.* Il se trouve dans le recueil des fabliaux de Barbazan, et il a été analysé par Legrand-Daussy dans ses fabliaux et contes du Moyen-Age.

Il a pour titre : « *Li Romans de la Chastelaine de Vergy qui mori por loyalement amer son ami.* »

L'auteur débute en déclamant contre les traîtres et perfides amis qui abusent des secrets qu'on leur a

confiés pour livrer leurs victimes à la risée publique. Il invite à la discrétion la plus absolue si l'on tient à éviter de graves inconvénients et quelquefois d'irréparables malheurs, comme il est arrivé, dit-il, à la nièce du duc de Bourgogne, à la dame de Vergy.

Un chevalier, beau, et vaillant, nommé Agolane, en fut si épris, qu'elle finit par céder à son amour ; mais ce fut à la condition que jamais il ne laisserait rien soupçonner de leur intelligence. Elle avait pris de son côté les plus minutieuses précautions. Elle occupait dans son château un appartement donnant sur le verger.

Agolane se rendait la nuit dans ce verger attendant le signal convenu. Dès qu'elle était libre, elle lâchait un petit chien qui venait l'avertir, et il s'en allait avant le jour. Pendant assez longtemps, ils jouirent de ce bonheur ignoré de tous.

Agolane était devenu le confident et l'ami de son souverain le duc de Bourgogne. Pour son malheur, il était devenu plus cher encore, sans le savoir, à la duchesse qui essaya de lui faire comprendre ses sentiments, qui ensuite le prit à part pour lui témoigner sa surprise qu'avec ses qualités il n'eut pas encore fait à la cour le choix d'une amie. Elle l'engage à être moins modeste, à ne pas craindre de porter haut ses prétentions et finit par lui demander ce que penserait sa modestie trop timide, si elle le choisissait elle-même pour son chevalier, lui avouant qu'elle se sentait pour lui une amitié véritable. Agolane lui répondit naïvement qu'il remerciait Dieu de la grâce qu'il lui avait faite d'obtenir ses bontés et celles de son souverain, qu'il espérait les mériter toujours et qu'il n'oublierait jamais la foi et la loyauté qu'il leur devait à tous les deux.

La duchesse le quitta furieuse. La nuit suivante,

quand le duc fut à ses côtés, elle se mit à gémir. Et quand il lui en demanda la cause, elle parla des traîtres et des ingrats que l'on comble de biens, et qui ne rêvent que perfidies. Puis sur les instances du duc, elle finit par accuser Agolane qui ne cherche qu'à le deshonorer et qui la veille l'a fait rougir de ses sollicitations criminelles. Elle ajouta qu'il n'était pas étonnant que l'hypocrite n'eût aucune amie.

Le lendemain le duc fait venir Agolane, lui reproche sa trahison et lui ordonne de sortir de ses états, s'il ne veut y périr sur un gibet. Interdit d'abord et n'y comprenant rien, Agolane reste quelque temps sans répondre. Puis il supplie le duc de se rappeler sa fidélité et de ne pas le condamner sans preuves et sur la délation de quelque ennemi. Le duc répond que c'est la duchesse elle-même qui l'accuse.

Une pareille atrocité révolte le chevalier qui cependant ne veut pas accuser à son tour et qui renonce, dit-il, à prouver son innocence. Le ton de cette réponse fait impression sur le duc. Mais il avait été frappé de la remarque faite par la duchesse qu'Agolane n'avait aucune amie ; et pour dissiper tout soupçon il exige qu'Agolane jure sur son honneur de répondre sincèrement à une question qu'il devait lui poser. Le chevalier jure sans hésiter. Le duc alors lui ayant expliqué la cause de sa question lui demande de lui répondre s'il aime secrètement et qui il aime ; il ajoute que s'il refuse de parler il n'est à ses yeux qu'un perfide digne de sa colère.

Agolane sent alors l'imprudence de son serment et le malheur de sa situation. Le duc cherche à le rassurer, lui jure de ne jamais dévoiler à qui que ce soit le secret qu'il attend, comme un témoignage de son estime et

de sa confiance. Le chevalier lui répond qu'il va tout perdre et qu'il en mourra,et sur de nouvelles instances du duc qui lui reproche sa défiance injuste à son égard, il avoue enfin le secret de sa vie. Le duc n'en veut rien croire s'il n'a vu par lui-même, malgré les détails donnés par Agolane. Il exige que celui-ci le mène au rendez-vous. Ils arrivent au verger. Le duc fait alors semblant de se retirer, mais il revient sur ses pas, et il reste toute la nuit dans le verger pour être témoin des adieux des amants comme il l'a été de leurs amitiés de la veille. Ils reviennent ensemble, et le duc au dîner fait asseoir à ses côtés Agolane qu'il traite avec plus de distinction que jamais. La duchesse n'y peut tenir, elle feint de se trouver mal et va se mettre au lit. Le duc qui n'a pas soupçonné d'abord la cause de sa retraite en est alarmé ; mais quand il apprend que c'est à cause de l'accueil qu'il a fait au chevalier qu'elle est si malheureuse, il lui déclare qu'il n'écoutera plus rien contre lui et que personne ne réussira à lui ôter son amitié.

La duchesse consternée se voyait une rivale sans pouvoir la connaître, sans pouvoir s'en venger. Elle se promit cependant d'arracher son secret au duc dont elle savait trop la faiblesse pour elle. La nuit elle lui reprocha sa fausseté, son indifférence, elle éclata en sanglots. Le duc ne pouvant parvenir à la consoler promet de lui révéler le fatal secret, mais à la condition que si elle le trahit jamais, la vengeance sera terrible et que sa vie en répondra. Elle accepte la condition posée et le duc oubliant sa promesse et ses serments lui raconte les aveux d'Agolane, l'amour de sa nièce et tout ce qu'il a vu.

Elle dissimule d'abord et renouvelle ses serments,

mais dans sa rage jalouse elle jure de mourir ou de se venger de sa rivale.

A la Pentecôte le duc tenait une cour plénière ; il y invita les grands seigneurs et les dames de ses états. La châtelaine de Vergy s'y rendit. A sa vue, malgré sa sourde colère, la duchesse se contint et lui fit même plus d'amitié qu'à l'ordinaire. Mais après le dîner, quand les dames furent passées dans son appartement et qu'elle les eut invitées à la gaîté, s'adressant alors à Vergy : « Pour vous, belle nièce, je ne vous y invite pas, et je m'en repose sur votre bel ami. » Et comme la châtelaine répondit avec douceur qu'elle ignorait de quoi elle voulait parler : « Je le crois bien, belle nièce, quand on est si adroite et qu'on sait si bien dresser de petits chiens, on peut avouer ce qu'on veut. »

Les dames firent peu d'attention à ce discours auquel elles ne comprenaient rien, et elles se rendirent dans les salles pour commencer les danses.

Pour Vergy qui suffoquait de honte, elle passa dans une garde-robe, se jeta sur un lit et s'abandonna à tout son désespoir sans même apercevoir une suivante qui s'y trouvait assise. Ses plaintes étaient des reproches à son amant qu'elle soupçonnait d'avoir acheté par sa perfidie et sa trahison le cœur de la duchesse. Elle lui pardonnait néanmoins avant de mourir. Ses yeux se fermèrent et sa vie s'en allait dans l'excès de sa douleur. Elle essaya de rappeler ses forces, mais elle retomba sur le lit, poussa un grand soupir et mourut.

Agolane cependant qui ne savait rien et qui causait dans la salle avec les dames, ne voyant pas celle qu'il aimait, la cherchait partout des yeux et s'en informa auprès du duc qui, lui montrant le cabinet lui dit d'aller la chercher.

Il entre, il la voit pâle et sans vie. Il cherche à la ranimer. La suivante qu'il interroge lui dit ce qu'elle a entendu. Il comprend alors ce qui est arrrivé, par suite de son indiscrétion. Il jure de lui faire justice et de la venger et saisissant une épée qui était suspendue à la muraille, il se l'enfonce dans le cœur et tombe auprès d'elle.

La suivante effrayée court avertir le duc du malheur dont elle vient d'être témoin. Le duc d'abord immobile devant ce triste spectacle arrache l'épée qui perçait le cœur de son ami et retourne vers la duchesse dans la salle des danses : « Je t'avais promis la mort, si tu me trahissais, lui dit-il, meurs, tu ne mérites plus de vivre. » A ces paroles il la perce et la fait tomber à ses pieds. De toutes parts un cri s'élève, les danses sont interrompues ; tous s'approchent, effrayés.

Le duc raconte alors la déplorable aventure des deux fidèlesamants. Tous pleuraient, et quand on vit apporter les deux corps, on n'entendit plus que des sanglots.

Le lendemain il leur fit rendre les honneurs funèbres et leur éleva un magnifique mausolée dans lequel ils furent renfermés tous deux.

Ce devoir accompli, il songea à expier sa faute. Il prit la croix, se rendit à la Terre Sainte et entra dans l'Ordre *du Temple*.

Tant qu'il vécut il montra un chagrin profond, et jamais depuis la mort de son ami, on ne le vit une seule fois sourire.

Telle est en résumé la légende de la châtelaine ou de la dame de Vergy. Est-ce une histoire ou un pur

roman inventé par l'auteur inconnu du poème? La dame de Vergy n'y est mentionnée que par son titre; il en est de même du duc et de la duchesse de Bourgogne.

On s'est demandé quel était celui des ducs de Bourgogne de la première dynastie Capétienne dont la vie répondait le mieux au cadre de notre roman. Est-ce Hugues I^er^, qui se fit moine à Cluny en *1078?*

Est-ce son successeur Eudes I^er^, qui guerroya en Palestine? ou Hugues III qui prit part à la troisième Croisade. Quelques-uns ont pensé à Eudes III qui épousa une Alix de Vergy. Mais Eudes III mourut en 1218 et sa femme Alix vivait encore en 1251. — L'héroïne du roman était-elle veuve, ce qui semble probable, ou jeune fille? Etait-elle une Vergy par son mari, ou par sa naissance? Ce sont autant de questions, qu'il n'est guère possible de résoudre. Mais nous n'avons pas à insister sur ces points qui sont en dehors de notre sujet. Notre but est de suivre cette légende de la dame de Vergy, et de montrer que pendant cinq siècles elle a toujours été la même.

Au XVI^e^ siècle le poëme de la châtelaine a été écrit en prose et publié sous ce titre: « *La chastelaine de Vergy,* livre d'amour du chevalier et de la dame de Vergy ou du *Vergier,* comprenant l'état de leur amour et comment elle fut continuée jusqu'à la mort » — nous n'avons rien à dire de cette traduction, sinon qu'elle perpétue et popularise la légende en la mettant à la portée de tous.

Mais dans le recueil célèbre des nouvelles de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, morte en 1549, dans l'Heptaméron, 70^e^ nouvelle, cette histoire est

racontée dans tous ses détails et avec beaucoup d'intérêt.

Marguerite dit au début de son récit que cette histoire a été autrefois écrite en si vieux langage, que nul de la compagnie qui l'écoute ne pourrait la comprendre, sauf elle et Madame Oisille.

Elle appelle l'héroïne la dame du Vergier ou du Verger, indiquant seulement ainsi son vrai nom par égard pour la famille dont plusieurs représentants vivaient encore à la cour de François Ier et à celle de Charles-Quint.

Le duc de Bourgogne n'est pas nommé autrement que par son titre, non plus que la duchesse sa femme, le gentilhomme qui s'appelle Agolane dans l'analyse de Legrand Daussy, n'a pas *de nom* dans la nouvelle de l'Heptaméron. On l'appelle simplement le gentilhomme ou le chevalier. Voici le résumé de cette nouvelle :

La dame du Vergier qui est la nièce du duc de Bourgogne habite au château de Vergy ou du *Vergier*. (Ce château situé à cinq ou six lieues au sud de Dijon, ruiné vers 1609 par Henri IV, fut le berceau d'une des plus grandes familles de Bourgogne.)

Le duc de Bourgogne possédait de son côté à peu de distance un château à Argilly, qui est encore un bourg assez considérable. (Le château a été détruit pendant les guerres civiles du XVIe siècle).

C'est là qu'il demeurait au moment où s'est passé le drame, et c'est de là qu'il était parti avec le gentilhomme pour aller au Vergier, où il voulut être témoin de l'amour de sa nièce. Le gentilhomme se tue sur le corps inanimé de son amie à *Argilly*, dans le château ducal et le duc qui arrive au moment de cette scène et qui sait par les dernières paroles du gentilhomme la cause de

cette catastrophe, tue sa femme en lui disant que c'est la punition dont il était convenu. Puis il raconte aux spectateurs toute l'histoire que nous connaissons, il fonde une abbaye où fut enterrée sa femme et fait faire une belle sépulture au gentilhomme et à sa nièce avec une épitaphe racontant leur histoire. Il entreprend ensuite un *voyage* contre les *Turcs*, d'où il rapporte honneur et profit, et trouvant à son retour son fils aîné capable de gouverner ses Etats, il se retire dans l'abbaye où était enterrée sa femme ainsi que les deux amants et il y passa doucement sa vieillesse.

C'est donc bien, comme vous le voyez, la même légende, avec quelques variantes insignifiantes.

Le conteur italien Bandello, qui vivait à l'époque de la reine de Navarre, qui a été évêque d'Agen et qui a fait un recueil d'histoires tragiques, a raconté longuement celle qui nous occupe sans modifier la tradition.

L'historien François de Belleforest qui est mort en 1583 et qui fut quelque temps historiographe de France sous Henri III, après avoir écrit l'histoire des rois de France qui ont porté le nom de Charles et l'histoire générale de la France, a composé ensuite ses histoires tragiques, en grande partie extraites des œuvres italiennes de Bandello ; il a donc raconté aussi ou à peu près traduit l'histoire de la châtelaine de Vergy, conservant la même tradition. Seulement il a donné un nom au gentilhomme ami de la châtelaine, il l'appelle *Charles de Vaudrey*.

Enfin en 1722 le commandeur de Vignacourt (qui était entré dans l'Ordre de Malte en 1692) écrivit la même aventure en langage plus moderne ; il en a fait un roman, un véritable ouvrage, sous le titre : « *La comtesse de Vergy, nouvelle historique.* » Comme il lu

fallait remplir tout un volume, l'auteur a dû ajouter quelques détails tirés de l'histoire ou de son imagination. Mais au fond, la légende reste la même.

Seulement il sera plus explicite quant au nom de ses personnages. Le duc de Bourgogne sera désigné avec son nom spécial ; ce sera Eudes III et la duchesse sa femme s'appellera Alix de Vergy. Il conserve au gentilhomme le nom que Belleforest lui a donné, *Charles de Vaudrey*. Quant à notre héroïne, nièce du duc de Bourgogne, elle est veuve d'un *comte de Vergy* et elle est née *princesse de Lorraine*. On voit que l'auteur a voulu tout préciser et rattacher son roman à l'histoire comme son titre de *Nouvelle historique* le faisait pressentir. Toutefois il n'a qu'imparfaitement réussi, car ainsi que je l'ai dit plus haut Alix la duchesse qu'il fait tuer par son mari, conformément à la légende, lui a survécu plus de *33 ans*.

Mais il n'importe. L'essentiel pour nous est de reconnaître que la légende n'a pas varié, qu'elle est la même que celle donnée par le poëme du XIII^e^ siècle et qu'elle s'est continuée pendant cinq cents ans, absolument comme celle du châtelain de Coucy qui était aussi vieille, mais avec laquelle elle n'avait et ne pouvait avoir aucun rapport, comme nous le voyons par ces analyses.

III

Nous arrivons à l'année 1733. Avant tout, je tiens à faire remarquer ici que nous n'avons trouvé jusqu'à cette époque aucune trace d'une Gabrielle de Vergy, ni d'une Gabrielle de Levergies, ni d'une Gabrielle quelconque ; il n'y en a pas plus dans la Bourgogne que

dans le Vermandois, il n'y en a ni dans l'histoire ni dans le roman. Des historiens naïfs ont cherché dans les chartes, dans les histoires se rattachant à la maison de Vergy. Ils n'ont pu rien trouver et pour cause. Je défie qu'on puisse jamais rencontrer ce nom là dans les histoires et les légendes qui se rapportent aux traditions que nous venons de parcourir *jusqu'en 1733*. Il n'existe pas.

Maintenant entrons dans une autre phase.

Il a été publié en 1733 un roman à prétentions historiques qui a mêlé et embrouillé les deux traditions si différentes jusque là, celle du châtelain de Coucy et celle de la dame de Vergy, — qui a fait d'une Vergy, d'origine Bourguignonne, une dame de Fayel, et a jeté une telle confusion dans ces histoires et ces légendes qu'il n'a plus été possible, depuis, de les reconstituer nettement dans leurs éléments respectifs. L'ouvrage dont il s'agit a pour auteur M^lle^ de Lussan ; il a pour titre : *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*.

M^lle^ de Lussan, fille naturelle, dit-on, du comte de Soissons, Thomas de Savoie, frère aîné du prince Eugène, naquit en 1682 à Paris.

Autorisée à porter les armes de la Maison de Savoie, elle put fréquenter la haute société de son temps où elle brilla par son esprit.

Le savant Huet qui put apprécier son talent et son style l'engagea, paraît-il, à écrire des romans. Ce n'est que plus tard et dans un âge relativement avancé qu'elle suivit ce conseil. Elle avait cinquante-et-un ans quand elle publia ses *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*, son second et son *meilleur* ouvrage. Ce roman historique, bien écrit, digne de la vogue qu'il obtint de son temps, renferme une foule de détails qui sont de

l'invention de l'auteur. Beaucoup de personnages qu'elle met en scène sont ou créés par elle, ou transformés selon les caprices de son imagination. Des six volumes de l'ouvrage, les trois premiers forment un véritable roman présentant un commencement, des intrigues et une fin ; les anecdotes qui suivent n'ont pas d'autre lien avec cette première partie, que parce qu'elles se rattachent aussi au règne de Philippe-Auguste. Mais ces dernières anecdotes se rapportant à la fin du règne n'appartiennent pas à notre sujet.

Nous n'avons à étudier que la première partie seulement et dans cette première partie nous pourrions nous contenter de suivre les personnages qui se rattachent à nos légendes. Si nous parlons quelque peu des autres afin de donner une idée de l'ouvrage, nous n'insisterons que sur les premiers.

Une grande partie de l'action se passe à Paris à la cour de Philippe-Auguste. Mais est-ce bien la cour de Philippe-Auguste et la société du XII^e^ siècle? N'est-ce pas en réalité la cour de France et la société parisienne en 1730 ? Les principaux personnages qui figurent dans ce roman sont Philippe-Auguste, la reine-mère que l'auteur appelle Adélaïde ; la jeune reine Elisabeth de Hainaut ; Le sire Enguerrand de Coucy et madame de Coucy, le *sire Raoul* de Coucy et mademoiselle Adélaïde de Coucy; Le seigneur de Vergy, venu de la Cour de Bourgogne et madame de Vergy, mademoiselle Gabrielle de Vergy, devenue dame de Fajel et le seigneur de Fajel venu aussi de Bourgogne ;

Le comte Thibault de Rethel et son fils Roger, *comte de Rethel*, le principal héros du roman, l'ami de Raoul de Coucy, fils d'Enguerrand;

Le seigneur de Rosoi, la dame de Rosoi et leur fille

Alix de Rosoi, qui a été fiancée à Roger de Rethel, mais qui par suite de la jalousie de sa mère (son père étant mort) sera enlevée par le comte de Dammartin qui l'épousera à Nantes; Le grand sénéchal Guillaume, comte des Barres, qui finira par épouser M^lle^ du Metz, sœur d'Albéric du Metz, longtemps éprise d'une vive passion pour Roger de Rethel.

Albéric du Metz, maréchal de France (fonction alors unique) fils de Clément du Metz, ancien maréchal de France qui de son vivant avait été le précepteur du roi. Albéric aimait Adélaïde de Coucy. Il se trouva ainsi le rival de Roger de Rethel qui après l'enlèvement de M^lle^ de Rosoi et sa mort, devait aimer M^lle^ de Coucy et en être aimé. A défaut d'Adélaïde de Coucy, on veut lui faire épouser M^lle^ de Montmorency, mais celle-ci mécontente du maréchal qui provoque en duel le comte de Rethel, la veille même de ses noces, à cause de son ancienne rivalité, refuse de se marier avec lui.

La liste de ces personnages suffit à montrer les intrigues toutes de sentiments qui s'entrecroisent à la Cour et qui remplissent une grande partie du roman.

Dès le début, l'auteur nous fait voir le duc Hugues de Bourgogne en 1182, annonçant pour la fin d'avril la formation d'un camp près de Dijon et convoquant les chevaliers étrangers qui voudraient prendre part aux tournois et aux carrousels donnés à cette occasion. Le roi Philippe-Auguste envoie pour représenter la France et soutenir son honneur quatre jeunes seigneurs : Roger, comte de Rethel, Raoul, sire de Coucy ; Guillaume, comte des Barres, Albéric, seigneur du Metz, maréchal de France.

L'auteur fait le portrait et l'éloge de ces personnages.

Les seigneurs Bourguignons qui s'étaient déclarés les tenants sont les seigneurs de Beaufremont, de Vienne, de Fajel et de Vergy.

Le comte de Rethel eut à combattre le baron de Beaufremont, le sire de Coucy lutta contre le châtelain de Fajel, le grand sénéchal des Barres contre le *Noble* de Vienne et le maréchal du Metz contre le preux de Vergy.

Après le tournoi commencent les exercices du carrousel où les Français l'emportent par l'adresse et les grâces, surtout le sire de Coucy qui remporta le prix de la course des bagues, du javelot et du jeu de cannes.

On parle ensuite des succès de Roger de Rethel et de Raoul de Coucy à la Cour du duc, soit auprès des personnes les plus graves soit auprès des dames. Il y a là un portrait et un parallèle soigné, bien écrit, un peu recherché des deux jeunes chevaliers, puis de ceux qui les ont élevés, de Henri de Rethel, oncle de Roger, et d'Enguerrand de Coucy, père de Raoul.

Parmi les dames qui brillent à cette Cour, on cite M^me^ de Camplit, amie du duc de Bourgogne, distinguée par sa beauté et son esprit et que Raoul de Coucy aime à entretenir, uniquement pour avoir le plaisir de causer; et la jeune *Gabrielle de Vergy*, d'une beauté accomplie, mais qui n'attira pas alors l'attention de Raoul.

Les jeunes seigneurs revinrent à la cour de Philippe-Auguste. A cette époque les chrétiens de la Terre Sainte firent demander des secours et envoyèrent dans ce but le patriarche de Jérusalem. On convoqua une assemblée de prélats où il fut décidé que l'on prêcherait la Croisade. En attendant, le roi envoya en Orient avec des troupes suffisantes Raoul de Coucy qui devait parcourir,

visiter la Palestine et lui faire un rapport fidèle. Cette mission dura deux ans. Quant Raoul fut revenu il vit son ami le comte de Rethel, qui était à la Cour, et qui lui raconta la suite de son histoire depuis son départ et tout ce qui concernait M^lle^ de Rosoi, et son enlèvement, et son mariage avec Dammartin, et la mort de celui-ci, et enfin la mort malheureuse de la comtesse au moment où il allait l'épouser.

Rethel désespéré disparut de la cour, et prit du service en Allemagne, où le vicomte de Melun le retrouva à la cour de l'empereur et le ramena à Paris.

Quelque temps après, Adélaïde de Coucy, sœur de Raoul, arriva à la cour ; elle avait dix-huit ans et était remarquable par sa beauté supérieure. Vers le même temps, le preux de Vergy vint à la cour du roi Philippe pour le remercier d'un secours qu'il en avait reçu contre le duc Hugues de Bourgogne et pour le complimenter sur la naissance du prince Louis.

Il était venu avec son gendre, le seigneur de Fajel, qui devenu veuf, avait épousé depuis peu M^lle^ de Vergy.

L'accueil qu'il reçut le décida à rester à cette cour et à y faire venir sa femme et sa fille Gabrielle, âgée de vingt ans et mariée au seigneur de Fajel. L'arrivée de celle-ci fit naître comme une dispute de beauté entre elle et M^lle^ de Coucy. Quand elle parut, ce fut comme un astre : Raoul de Coucy en fut frappé et ébloui ; il se demanda si elle était bien la demoiselle de Vergy qu'il avait vue à la cour de Bourgogne quatre ans auparavant. Il a peine à comprendre son indifférence d'alors.

Le comte de Rethel lui-même ne put s'empêcher d'admirer M^me^ de Fajel. Il ne peut concevoir que M^lle^ de Coucy qu'il n'a pas encore vue soit aussi belle. Cepen-

dant il entend dire que la beauté de celle-ci est encore plus parfaite parce qu'elle est soutenue d'une taille si régulière et d'un port si majestueux qu'elle semble née pour commander. Quelle fut son émotion quand il la vit à la cour pour la première fois ! Ses traits, sa taille, sa démarche, tout lui représentait la comtesse de Dammartin, cette Alix de Rosoi qu'il avait tant aimée ! L'idée d'Alix et celle d'Adélaïde se confondent désormais dans son esprit agité et dans son cœur. Elles sont inséparables.

Adélaïde, de son côté, qui ne voyait aucun homme plus parfait que son frère, fut étonnée à l'aspect de Roger de Rethel dont les qualités ne lui parurent pas moins brillantes. Elle en éprouva comme une sorte de dépit ; mais bientôt ce dépit fit place à l'estime, puis à l'affection et à l'amour.

Quant à Raoul de Coucy il regrettait de n'avoir pas su remarquer plus tôt les charmes de Gabrielle de Vergy, alors qu'il aurait pu l'épouser !

Cependant les deux plus belles personnes de la cour, M^lle^ de Coucy et la dame de Fajel, insensibles à l'amour-propre qui auraient pu les diviser, étaient devenues de sincères et intimes amies.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail des tribulations de M^lle^ de Coucy qui refuse d'épouser Albéric du Metz malgré les ordres, la colère, les menaces de son père, l'inflexible Enguerrand.

Un jour la dame de Fajel qui arrive chez elle et qui la trouve accablée d'une extrême douleur lui en demande la cause. Adélaïde lui explique ses chagrins, son refus d'épouser Albéric, qu'elle n'aime pas et lui avoue sa tendresse pour le comte de Rethel. Elle vante la fortune

de Mme de Fajel qui a pu faire le bonheur d'un époux qui l'adore et cela sans contrainte. Celle-ci soupira. Que savez-vous si je ne suis pas mille fois plus à plaindre que vous. Albéric n'est pas encore votre époux et M. de Fajel est le mien. Confidence pour confidence. Adélaïde obtient de Mme de Fajel l'aveu qu'elle a retrouvé à la cour de Philippe un jeune chevalier qu'elle appelle Alcide pour ne pas le nommer, qui en Bourgogne se montra plus empressé auprès de Mme de Camplit qu'auprès d'elle et qu'elle ne vit partir qu'avec le plus grand regret et un sentiment qui chez elle était jusqu'alors inconnu. Elle avait conservé cet amour dans son cœur et quand le seigneur de Fajel, devenu veuf, demanda sa main, il l'obtint. Elle l'épousa sans l'aimer et toujours occupée du jeune chevalier qu'elle n'avait pu oublier.

Cet aveu qu'elle venait de faire, Raoul aurait voulu le savoir. Les mots qui avaient terminé l'entretien lui avaient donné l'éveil ; sa sœur ne voulut rien lui dire et il crut que le chevalier en question était son ami Rethel. Il fit part de cette idée à sa sœur qui en fut elle-même bouleversée, elle qui aimait Rethel.

Alors il avoue à sa sœur qu'il adore *Mme de Fajel.* Et il croit qu'il a pour rival son ami ! Adélaïde elle-même, dès qu'il est sorti, s'abandonne à son désespoir. Elle suppose que Mme de Fajel en lui cachant le nom de celui qu'elle aime, mais en le lui indiquant suffisamment, n'a voulu que la détourner de Roger.

Dans son dépit Adélaïde se montre moins indifférente pour Albéric. Roger s'en aperçoit et tombe dans la désolation. Adélaïde à qui il veut se plaindre ne l'écoute pas ; Raoul son ami l'évite également. Il va les trouver tous

deux pour connaître la cause de ces changements. Mme de Fajel arrive quand ils sont réunis.

Adélaïde dit à son frère de prier Mme de Fajel de passer dans son cabinet où elle veut l'entretenir. Raoul la prévient et il pénètre lui-même précipitamment dans l'appartement de sa sœur où il se cache dans un petit réduit. Dans leur conversation Adélaïde demande à son amie, pour dissiper ses soupçons, si cet Alcide dont elle a parlé n'est pas le comte de Rethel. Mme de Fajel, étonnée, ne répond pas d'abord. Mais elle se récrie et demande comment elle pourra détruire un pareil soupçon. Elle lui proteste que ce n'est pas le comte de Rethel qu'elle aime. Alors, c'est mon frère, s'écrie Adélaïde. Est-ce lui? — Parlez. — Oui, votre frère est cet Alcide qui me rend malheureuse depuis le camp fatal du duc de Bourgogne, cet Alcide que j'ai craint de voir à la Cour de Philippe, que j'ai vu avec un plaisir que je me suis souvent reproché et qui pour mon malheur et le sien est devenu trop tard sensible pour moi.

Après cet entretien, Raoul sortit joyeux du cabinet de sa sœur. Il voit Roger, il l'embrasse, il s'excuse de sa froideur depuis quatre jours. Il lui avoue qu'il est aimé de Mme de Fajel.

Peu de temps après il a l'occasion de rencontrer celle-ci et il lui déclare son amour. Mme de Fajel s'en trouve offensée. Il s'excuse sur sa passion qui l'a emporté, mais il demande grâce au nom du respect qu'il a pour elle et lui jure de garder toujours un silence qu'il s'était promis de ne jamais rompre.

Mme de Fajel répond qu'elle aurait voulu n'avoir jamais été instruite de son égarement, mais que son devoir lui ordonne de le punir et qu'elle n'écoutera que

son devoir. Puis elle le quitte sans attendre de réponse.

De son côté le seigneur de Fajel n'était pas lui-même sans souci. Il se demandait la cause de la froideur de sa femme depuis qu'il l'avait épousée; il examinait tous ses gestes et les démarches des chevaliers qui l'abordaient. Il craignait Raoul de Coucy ou Roger de Rethel qui avaient vu M^lle^ de Vergy dans leur voyage en Bourgogne.

Nons n'avons pas à suivre ici Adélaïde qui se retire au couvent de Chelles, ni à raconter les instances de son père Enguerrand pour lui faire épouser Albéric du Mez; — celles même du roi qui la fait revenir à la cour et s'efforce de la réconcilier avec son père; une expédition contre le roi d'Angleterre qui est battu dans le Berri et poursuivi jusqu'en Normandie; les exploits de Roger de Rethel et de Guillaume des Barres. — Cependant Raoul de Coucy rencontre un jour M^me^ de Fajel chez sa sœur et voyant qu'elle est disposée à fuir il lui demande la raison de sa conduite. Elle répond qu'elle veut lui ôter toutes les occasions de lui parler de ce que son devoir lui défend d'écouter, de cette funeste passion que M^lle^ de Vergy aurait peut-être récompensée avec plaisir et que M^me^ de Fajel ne doit plus inspirer. Raoul se jetant à ses pieds fait allusion dans sa réponse à cet heureux *Alcide* aimé de Gabrielle de Vergy. M^me^ de Fajel étonnée et indignée, pense d'abord que M^lle^ de Coucy a trahi le secret de son cœur. Elle apprend alors que c'est Raoul lui-même qui, caché, a entendu sa conversation et son aveu,

Dès lors son parti est pris, malgrè ses excuses et ses supplications elle lui déclare qu'elle ne le verra plus jamais.

M^me^ de Fajel supplie en effet son père, le seigneur

de Vergy, de quitter la cour et de retourner en Bourgogne pour l'arracher d'un séjour où son honneur serait exposé à trop de dangers.

Le seigneur de Vergy eut quelque peine à décider *Fajel* qui cependant se rendit aux instances d'un homme qu'il respectait et qu'il ne voulait pas séparer de sa fille unique. Raoul apprit ce départ avec désespoir. Ayant rencontré la dame de Fayel au moment où elle sortait de l'appartement de la jeune reine, il lui reproche la rigueur de sa punition en lui faisant entrevoir une mort qui la vengera encore mieux.

« Voici le dernier moment de ma vie où je vous parlerai, lui dit-elle, et l'unique où je veux oublier un instant ce que je dois à un cruel devoir. J'exige de vous une preuve, je n'ose dire de tendresse, mais du moins d'obéissance. Vivez et ne m'exposez pas par votre mort à un plus grand malheur que celui de gémir de ma faiblesse. Oui, je vous ordonne de vivre, mon devoir ne saurait me faire un crime de cet ordre absolu. Il ne saurait m'empêcher de m'intéresser à vos jours. Ne me suivez pas. Epargnez moi la douleur de votre vue ; accordez moi cette dernière marque de votre estime. Je vais embrasser votre sœur et lui dire un éternel adieu. Puisse-t-elle être plus heureuse que moi. A ces mots elle quitte le sire de Coucy.

Le roman revient ensuite à ses autres personnages et à leurs intrigues sentimentales. Après une nouvelle guerre dans le Maine contre les Anglais, dans laquelle s'illustrent et Rethel qui est grièvement blessé et surtout Guillaume des Barres, l'Achille de la France, celui-ci épouse enfin M^lle^ du Mez.

Quant à Fajel qui était retourné en Bourgogne, il faisait un crime à sa femme de sa tristesse et de sa

langueur. Il attribuait son chagrin au regret d'être éloigné d'un séjour où elle avait laissé l'objet de ses préférences, il éprouvait tout ce que la jalousie a de plus cruel et de plus injuste. Un jour qu'elle était dans son cabinet, on lui remit une lettre de M^lle^ de Coucy. Attendrie et rêveuse, elle tire ses tablettes et relit les vers qu'Adélaïde y avait écrits, sans s'apercevoir que son mari l'examinait attentivement. Elle lève ses yeux baignés de larmes, et le voit furieux qui lui demande d'une voix tremblante de rage ce que renferment ces écrits et qui les lui arrache des mains.

La lettre est de M^lle^ de Coucy et les vers ont été écrits par elle. Vainement M^me^ de Fajel veut-elle se défendre. Il voit dans Raoul un rival, dans Adélaïde une complice et sa fureur jalouse ne connaît plus de bornes.

Le seigneur de Vergy gémissait de cette situation de sa fille, victime d'une jalousie si injuste et si cruelle.

Cependant la Croisade est décidée et les préparatifs sont achevés. Raoul qui pense toujours à Gabrielle de Vergy aurait voulu passer par la Bourgogne afin d'avoir l'occasion de lui parler. M^lle^ de Coucy lui fit abandonner ce dessein. Philippe s'embarque à Gênes, Richard à Marseille. Après six mois de séjour à Messine Philippe alla débarquer près de Saint-Jean-d'Acre dont il résolut de se rendre maître pour assurer ses relations avec l'Occident, recevoir des secours ou favoriser sa retraite. Il en fit le siège. Albéric, le maréchal du Mez, montra le plus grand courage en mainte circonstance et périt glorieusement. La ville était assiégée depuis deux mois quand Richard arriva. Sa présence troubla tout d'abord; mais les deux rois se réconcilièrent et bientôt on put donner un assaut général. Les deux rois escaladèrent

les premiers les murailles de la ville. Philippe, qui montra une intrépidité à toute épreuve, entouré de Sarrasins, courut un instant le plus grand danger. Raoul et Roger firent les plus grands efforts pour le dégager et parer les coups qui lui étaient destinés. Il eut été percé d'un javelot si Raoul, à qui son bouclier ne put servir, ne se fut jeté rapidement entre le roi et le Sarrasin et n'eût reçu lui-même dans la poitrine ce coup fatal. Il venait à peine d'être blessé que les assiégés demandaient à capituler.

Roger ne s'occupe plus que de son ami que le roi fait porter dans sa tente. Après la capitulation les deux rois entrent dans Saint-Jean-d'Acre. Quand Philippe eut partout donné ses ordres, il voulut aller lui-même s'informer de l'état de Raoul, dont les chirurgiens avaient déjà prononcé l'arrêt. Le roi sorti, Raoul s'entretient avec Roger et fait ses dernières dispositions. Il écrit à son père et il le supplie en lui adressant son suprême adieu d'unir sa sœur et le comte de Rethel. Quand le roi vient le voir pour la dernière fois, il lui exprime le même désir. Enfin, avant de mourir, il fait venir Monlac, gentilhomme qui lui est dévoué, et lui fait jurer d'accomplir sa dernière volonté, relativement à son cœur qu'il portera à la dame de Fajel avec une lettre qu'il lui remet pour elle, et il expire peu après dans les bras de Rethel.

Le roi ordonne une pompe funèbre militaire où assistent chefs et soldats ; il lui assigne comme lieu de sépulture la brèche même où il a été blessé mortellement et où il fait élever une sorte de pyramide avec une inscription qui indique son illustre naissance et ses glorieux exploits. Le roi Philippe, malade, revint peu après, ayant laissé à Richard quelques-unes de ses

troupes. Quant à Monlac il s'occupe du message qui lui avait été confié. Fajel et son épouse habitaient non loin de Dijon. Arrivé à Saint-Jean-de-Losne, et avant d'aller plus près de leur château, il croit devoir prendre un déguisement pour n'être pas reconnu. Il n'ose entrer dans le parc dont il fait le tour et s'informe près d'un paysan si le seigneur de Fajel est dans son château et s'il va quelquefois à la chasse. Puis il attend quelques jours l'occasion favorable. Mais des habitants du village l'ont remarqué et en instruisent Fajel. Celui-ci sort, accompagné de trois de ses gens, par le côté qui lui a été désigné et apercevant Monlac qui veut s'échapper, il fond sur lui à toute bride, le reconnaît, se rend maître de sa personne et le tue malgré sa résistance et son courage.

Il renvoie ensuite ses gens en leur recommandant le silence; il le fouille et il trouve la boîte et la lettre. Frémissant de fureur et tressaillant de joie, il apprend la mort de Raoul. Mais si la lettre lui fait connaître que Coucy est aimé, elle témoigne aussi de la sévère vertu et de l'innocence de son épouse.

Il n'en médite pas moins son projet d'atroce vengeance. On sert M^me^ de Fajel qui mange seule dans sa chambre depuis quelque temps. Fajel qui est à la porte sans qu'elle en soit informée, entre avant qu'on ait desservi le seul mets encore apporté. Il fait retirer les gens de service; enfin il lui dit que ce qu'elle vient de manger doit lui être un mets délicieux, puisque c'est le cœur de Raoul de Coucy. Et il lui fait lire la lettre de Raoul. M^me^ de Fajel reste plus de deux heures évanouie. Quand elle reprend ses sens, son âme est terriblement frappée, mais rien n'éclate au dehors. Fajel lui reproche de mépriser sa juste indignation, il accuse cette dou-

leur muette qui semble le braver et il la menace de tourments que sa haine saura bien inventer. Mme de Fajel lui répond que cela n'est plus en son pouvoir et qu'elle sera bientôt hors de ses atteintes ; elle lui dit qu'il est beaucoup plus à plaindre qu'elle, qu'il sera livré à tous ses remords, que sa mémoire sera odieuse à la postérité ; que quant à elle, elle a combattu une passion qui régnait dans son cœur avant qu'elle ne l'eût épousé, que cette passion ne lui a jamais fait oublier son devoir, qu'elle lui a sacrifié tout ce que la vertu la plus austère exigeait d'elle, et que c'est pour obéir à cette vertu qu'elle a forcé son père et lui-même à l'arracher de la cour de Philippe.

La modération de Mme de Fajel étonne ce furieux. Il est bientôt accablé de remords. Il demande pardon à sa femme et voyant sa fin approcher, il avertit M. et Mme de Vergy qui viennent voir leur fille, qui reçoivent son dernier soupir et qui s'enfuient avec horreur de cette maison funeste.

Fajel qui, à cheval, parcourait en insensé les routes de sa forêt, revient à son château au moment où l'équipage de son beau-père reprenait le chemin de Vergy. Le vieux seigneur détourne la tête pour éviter les regards d'un homme qui lui est odieux. Pressentant le malheur qui est arrivé, Fajel entre, au milieu des gémissements de tous, veut pénétrer dans l'appartement de sa femme, menace de son épée ceux qui l'arrêtent, puis tourne sa fureur contre lui-même. On le désarme, et après un instant de calme, il descend dans la cour, remonte sur son cheval et disparaît. Il va droit à un monastère dont l'abbé était son allié ; il l'instruit de son malheur et lui demande de l'admettre parmi les siens.

L'abbé se transporte alors à Fajel pour rendre les

derniers devoirs à la femme la plus vertueuse et la plus infortunée qui fut jamais.

Dans ce roman dont nous terminons ici l'analyse, si l'on voulait relever toutes les erreurs historiques et les contradictions avec les romans précédents qui semblent y être rappelés, il faudrait s'arrêter à chaqne mot. M^lle^ de Lussan connaissait-elle l'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel? Les noms de Coucy, de Fajel et le drame final l'indiquent avec évidence. Pourquoi alors l'a-t-elle faussée au point de la placer en Bourgogne et d'y mêler des personnages qui ne pouvaient pas s'y trouver? — A-t-elle connu l'histoire de la châtelaine de Vergy? Il est impossible qu'elle n'ait pas lu l'*Heptaméron* et les histoires de Belleforest, et *La Comtesse de Vergy*, cette nouvelle historique du comte de Vignacourt, qui venait de paraître dix ans avant son ouvrage. Comment expliquer alors ce choix du nom de Vergy pour lui faire jouer un rôle tout différent?

Etait-ce légèreté, ignorance ou parti pris de sa part? Nous ne saurions le dire. Mais dans cet ouvrage, dont le titre n'est pas celui d'un roman, mais plutôt celui d'une œuvre historique, il est impossible de se moquer de l'histoire avec plus de sans gêne.

Beaucoup de ses principaux personnages sont de son invention, même avec des noms qui sont célèbres et très connus dans l'histoire. Il n'y a jamais eu deux sires de Coucy en même temps ; et à l'époque de la troisième croisade, il n'y avait ni vieil Enguerrand de Coucy ni jeune Raoul de Coucy. Il y avait précisément le contraire. Adelaïde de Coucy, est une création de M^lle^ de Lussan, comme Alix de Rosoi, comme Roger de Rethel, comme Gabrielle de Vergy, comme le seigneur de Fajel, imita-

tion voulue et falsification de mauvais aloi d'un seigneur du Vermandois.

Mais quoi qu'il en soit, son ouvrage ayant obtenu une très grande vogue, on comprend que parmi ses héroïnes, Gabrielle de Vergy ait conquis toutes les sympathies de ses nombreux lecteurs. Sa beauté, ses vertus, son innocence et ses malheurs non mérités ont dû lui gagner tous les suffrages et c'est ainsi sans doute qu'elle a, dans sa gloire plus pure, absorbé la dame de Fayel, et fait oublier la châtelaine de Vergy. Mais si grande qu'elle soit par ses vertus et toutes ses qualités morales, elle n'appartient qu'au Panthéon poétique de M^lle^ de Lussan et de M. de Belloy, — elle n'a pas le droit d'entrer dans le domaine de l'histoire auquel il faut des réalités plus vraies et plus tangibles. Elle n'a même pas le droit, en raison de ses vertus, de ses sentiments si délicats et si élevés, de figurer dans les romans des siècles précédents. Si un nouveau Froissart, dans un supplément du Paradis d'amour, l'introduisait dans le séjour éthéré des héroïnes légendaires, il devrait lui donner une place à part et ne pourrait raisonnablement la ranger dans la catégorie des châtelaines de Vergy et des dames de Fayel, des Genièvre et des Iseult.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous montrer dans le détail les transformations opérées par le roman de M^lle^ de Lussan dans les légendes que nous avons précédemment étudiées.

L'analyse qui en a été faite les rend évidentes.

Si les personnages avaient été complètement changés, il n'y aurait rien à dire, quand même il se trouverait comme dénouement un cœur... imité de celui du châtelain. Mais ils ne sont que défigurés et trop reconnaissables.

Raoul de Coucy au fond est le châtelain de l'ancien roman, on en fait un poëte comme lui, et comme lui, il doit aimer une dame de Fajel. Si la scène est à Paris, ou en Bourgogne, on reconnait au fond les mêmes personnages. Si Gabrielle de Vergy ne joue pas le même rôle que la Châtelaine d'autrefois, elle la rappelle évidemment beaucoup trop — de là d'inextricables confusions.

Dans ce roman les personnages du Vermandois sont passés dans la Bourgogne. Nous les verrons de la Bourgogne retourner dans le Vermandois qui les reprendra et les accueillera même sous leur habit bourguignon.

Le roman de M^lle^ de Lussan, quelque grand qu'eût été son succès n'avait pu avoir qu'un cercle assez restreint de lecteurs. L'histoire de Gabrielle de Vergy ne devint populaire qu'avec la romance du duc de la Vrillière qui parut en 1752 et qui fut chantée jusque dans les hameaux. Cette romance qui est une sorte de complainte ou de ballade n'a pas moins de vingt et un couplets et de 168 vers. Le fond de l'histoire est celui de M^lle^ de Lussan avec deux ou trois variantes insignifiantes destinées évidemment à produire plus d'effet sur les cœurs sensibles.

Voici le premier couplet :

Hélas ! qui pourra jamais croire,
L'amour de Raoul de Coucy ?
Qui sans pleurer lira l'histoire
De Gabrielle de Vergy ?
Tous deux ils s'aimaient dès l'enfance,
Mais le sort injuste et jaloux,
L'avait mise sous la puissance
D'un barbare et cruel époux.

Gabrielle de Vergy fut à partir de cette époque un des noms les plus connus de la multitude.

Il n'est pas étonnant que plusieurs années après, vers 1770, deux poëtes composèrent chacun une tragédie sur un sujet si populaire et si fortement tragique. L'une intitulée *Fayel* avait pour auteur un poëte aujourd'hui peu connu, nommé *Arnaud*, qui s'était donné le monopole des drames sombres.

L'autre qui a pour titre *Gabrielle de Vergy*, par de Belloy, a paru en 1770 mais ne fut représentée à Paris qu'en 1777 deux ans après la mort de l'auteur. Les deux pièces ont suivi aussi exactement que possible le récit de Mademoiselle de Lussan. Dans la tragédie de de Belloy 6 personnages seulement figurent dans la pièce : Raoul de Coucy, le comte de Fayel, Gabriel de Vergy, Montlac, écuyer de Coucy, auxquels l'auteur a ajouté : Albéric, écuyer de Fayel, et Isaure amie de Gabrielle.

La scène se passe en Bourgogne dans le château d'*Autrey*. Chose singulière, de Belloy déclare dans sa préface qu'il a cru devoir suivre l'opinion commune fondée sur le récit du plus grand nombre des historiens et il cite le précepte d'Horace *Famam sequere*. Ce qui ne l'empêche pas de faire tout le contraire. Il est vrai qu'il ne voit que l'événement final qui est partout le même, et que le reste, personnages et contrée, semble lui être indifférent ou très secondaire. Le sujet est connu par une tradition ancienne, dit-il, et encore plus par cette romance délicate et pathétique, qui est restée dans la bouche de tout le monde. Il donne aussi son opinion sur M^lle^ de Lussan. Son roman, ajoute-t-il, a été très célèbre. Il offre tout le charme d'un puissant intérêt et surtout une vérité dans les caractères et une force telles que vous croyez toujours avoir les personnages devant

les yeux, vous vous figurez à vous-mêmes les traits, la taille, la voix d'Adelaïde de Coucy, de son père, du comte de Réthel et de la dame de Rosoy. Vous les voyez, vous les entendez, la célébrité de ce roman m'a déterminé à le prendre pour guide dans ma fable. Je ne pouvais que perdre en donnant à ma tragédie une *vérité historique* plus exacte. J'ai donc conservé le nom et la qualité des héros, le lieu de la scène et les principaux évènements. Quant au nom, celui de Gabrielle était *trop connu*, *trop agréable* à l'oreille pour que j'entreprisse de le changer. J'ai retabli celui de Fayel (au lieu de *Fajel*). La seigneurie de Fayet existe encore à la porte de St-Quentin et j'ignore pourquoi M^lle^ de Lussan à substitué à ce nom véritable celui de Fajel qui est moins doux et moins sonore. Ici l'auteur patauge, sans paraître s'en douter, entre les deux traditions et ne s'aperçoit pas que le seigneur bourguignon de M^lle^ de Lussan ne pouvait pas être le seigneur du Vermandois.

Pour le lieu de la scène, il croit qu'il ne pouvait se dispenser de choisir aussi la *Bourgogne*, parce que pour rendre plus vraisemblables les évènements il fallait les faire passer dans un lieu voisin de la route que Philippe Auguste devait prendre pour revenir à Paris. Et en conséquence il a choisi le château d'Autrey qui appartenait à la maison de Vergy ! Ici encore on sent que l'esprit du pauvre poëte est tiraillé en sens contraire par le roman bourguignon de M^lle^ de Lussan et par les traditions historiques du Vermandois qu'il aurait bien voulu respecter.

Avec ces tragédies et les discussions violentes auxquelles elles donnèrent lieu dans la presse de l'époque, nous sommes arrivés au point culminant de la gloire, de la célébrité du nom de *Gabrielle de Vergy*, qui n'avait

pourtant alors qu'une quarantaine d'années d'existence depuis sa naissance en 1733. Mais personne n'avait conscience de ce commencement si récent. Ce personnage nouveau pouvait lui aussi faire remonter son origine aux croisades. Tous en effet la croyaient bien cette infortunée dame de Fayel, dont elle avait pris le titre.

C'est à cette époque d'engouement, qui date surtout de la romance de 1752, que beaucoup de localités revendiquèrent le privilège, l'honneur d'avoir été le théâtre de sa fin tragique.

Celui qui le premier ébranla la réputation de ce nom de *Gabrielle de Vergy* en révoquant en doute son authenticité, fut précisément ce même de Belloy qui par le titre donné à sa tragédie l'avait consacré plus solennellement que tous les autres auteurs.

De Belloy ne fut pas seulement poëte, il se fit historien et chercheur. Il écrivit un mémoire historique *en 1770* sur la maison de Coucy et notamment sur la branche de Vervins qui était encore existante de son temps et qu'il aurait voulu réhabiliter.

Il composa aussi un mémoire historique sur le châtelain de Coucy et la dame de Fayel. Dans ce mémoire fort remarquable pour son temps, il examine la valeur des manuscrits dont le Président Fauchet a pu se servir; il parle de la chronique ancienne donnée par cet auteur et écrite plus de deux cents ans avant lui, et enfin il annonce la découverte récente, dans la Bibliothèque du Roi d'un manuscrit intitulé le Roumans du Chastelain de Coucy et de la dame de Fayel. Il croit que ce manuscrit dont il va donner l'analyse jettera un grand jour sur les faits qu'il entreprend de discuter et qu'il changera singulièrement les idées que ceux qu'il appelle

nos historiens modernes ont données de cette tragique histoire.

Son analyse du *roumans*, suffisamment étendue, est très bien faite, très exacte. De Belloy a donc des idées très nettes sur l'histoire du châtelain.

Mais il a étudié également ce qui concerne la châtelaine de Vergy, et s'il n'a pas lu ni connu le poème manuscrit qui raconte son histoire, il en donne cependant une idée assez exacte, et il déclare que cette histoire n'a rien de commun avec celle de la dame de Fayel.

Comment se fait-il que possédant ces deux éléments des deux légendes De Belloy ne soit pas arrivé à élucider la question ? Le nom de Gabrielle de Vergy l'embarrassait. Il n'a pas vu que ce nom était d'invention nouvelle et qu'avant M^lle^ de Lussan jamais la dame de Fayel n'avait porté ni ce nom ni un nom à peu près semblable. Il est difficile de comprendre qu'il ne se soit pas aperçu que la dame Fayel n'avait jamais eu de nom et qu'il était trop tard, après plus de cinq cents ans, de songer à lui en donner un.

Peut-on supposer que le sentiment paternel ait été pour quelque chose, à son insu peut-être, dans son aberration ? Il était l'auteur d'une Gabrielle de Vergy, dame de Fayel. Renoncer au nom de Gabrielle de Vergy, c'était ruiner son œuvre, la décapiter au moins, en déclarant ce titre absolument faux. Mais si l'on suppose que le nom de Gabrielle de Vergy n'est qu'une modification d'un autre nom primitif de la dame de Fayel qui se verrait appelée par exemple Gabrielle de Levergies, la tragédie restera tout entière car le poète pourra toujours dire que par raison d'harmonie ou de facilité de versification il a dû changer Le Vergies en Vergy.

Quoi qu'il en soit, la manière dont le poëte historien

est arrivé au nom de Levergies est très curieuse, et l'on ne croirait pas que l'archéologie pût être capable ou coupable de pareilles transformations.

Si Gabrielle de Vergy ne peut pas être la dame de Fayel, comme il l'a prouvé, comment se fait-il, se demande De Belloy, que ce nom lui ait été imposé? Certes il faut s'aveugler à plaisir pour poser une pareille question. C'est alors que poursuivant cette idée qui est devenue chez lui une hypothèse, évidemment caressée, il fait demander si, près de Saint-Quentin, ne se trouverait pas un village portant un nom analogue à celui de Vergy. Et il apprend qu'à deux lieues plus au Nord, il y a le village de *Levergies*.

Nouvelles recherches archéologiques. On trouve qu'une famille de Levergies existait dans le Vermandois à la fin du XII^e^ siècle. On a consulté les chartes du temps. Dans le cartulaire de l'abbaye de Clairfontaine, en 1147, il est mentionné un Jean, un Anselme, un Robert de Levergies; dans celui du Mont-Saint-Martin, ou trouve en 1207 un Robert et un Baudouin de Levergies. Que faut-il de plus? Est-ce qu'une demoiselle de Levergies n'a pu épouser un seigneur de Fayel, son voisin, puisqu'il est prouvé que la maison de Vergy, en Bourgogne, n'avait point alors de fille mariée en Vermandois? On croit rêver en lisant de pareils raisonnements. Et tout cela, parce qu'il a pris fantaisie un jour à M^lle^ de Lussan de faire marier une *Vergy de Bourgogne* à un *Fajel, seigneur de Bourgogne*, dans un roman où rien n'est vrai, où tout est pure imagination!

Voilà ma découverte, s'écrie triomphalement De Belloy, ma découverte que l'extrême vraisemblance me fait regarder comme une vérité. Et il a la naïveté ou

l'aplomb d'ajouter que Froissart, et le chevalier de la Tour (auteurs du XIV^e^ siècle) peuvent être invoqués à l'appui de cette opinion.

Cette dernière assertion vaut la peine d'être réfutée.

Car s'il était vrai que ces deux auteurs du XIV^e^ siècle eussent mêlé le nom de Vergy à l'histoire du châtelain de Coucy, nous n'aurions plus le droit d'affirmer qu'avant 1733, et pendant cinq cents ans, les deux histoires du châtelain de Coucy et de la dame de Vergy avaient toujours été absolument étrangères l'une à l'autre ; et nous aurions tort de soutenir que le roman de M^lle^ de Lussan avait pour la première fois confondu et mélangé les deux légendes.

Il nous faut donc examiner avec soin les textes de Froissart et du chevalier de la Tour, sur lesquels on prétend étayer cette opinion déjà mise à néant que la dame de Vergy aurait été l'amante du châtelain de Coucy et ne serait autre que la dame de Fayel.

Froissart, dans un de ses poëmes, intitulé *La Prison Amoureuse,* parle des amants qui ont eu à se plaindre de la fortune et il donne trois exemples, Tristan et Yseult, la châtelaine de Vrégy, le châtelain de Coucy.

Il suffit de le lire avec intelligence, c'est-à-dire avec une connaissance suffisante de ces histoires pour le trouver très clair et savoir à quoi s'en tenir. Au surplus, voici son texte :

Est donc Fortune si puissans
Qu'aux humbles cœurs obéissants
Elle peut envoyer discorde ?
Oui certes. Quand je me recorde
Les vrais amants qui jadis furent
Comment trop largement ils burent

A son hanap de son buvrage
Je vois trop bien son triste ouvrage.
Aussi traîtresse la clamaient
Ceux et celles qui lors aimaient ;
Car par envie et sans raison
Au meilleur temps de leur saison,
Quand ils cuidaient le mieux jouir
De plaisance, et se réjouir,
Elle revelait leurs secrets
Et non pas à gens si discrets
Qu'ils laissassent en nonchaloir
Ce qui ne leur pouvait valoir,
Mais à ceux qui de leur malheur
Se truffaient avec grand bonheur,
D'où, pour beaucoup, de leurs amours,
Il fallut arrêter le cours.
Que devinrent Tristan, Iseus,
Qui furent si vrais amoureus,
La Castelaine de Vrégy,
Et le Castelain de Coucy
Qui outremer mourut de doel
Tout pour la dame dc Faiocl ?
Après la mort du bacheler,
On ne le peut ni doit céler,
Parce qu'on voulait se venger
Des amans, on lui fit manger
Le cœur même de son ami
D'effroi la dame ayant frémi,
Dès qu'au forfait elle eut pu croire,
Requit qu'on lui donnât à boire.
Cela fait, elle dit bien haut :
Jamais plus boire ne me faut ;
Car sur morceau si précieux,
Si doux et si délicieux
Jamais rien je ne pourais prendre.
Nul depuis ne lui fit entendre
Qu'elle voulut manger ni boire.
Cette matière est toute *voire* (vraie).

Quoique dans ces vers, le nom de la Châtelaine de Vergy et celui du Châtelain de Coucy se trouvent rapprochés et riment ensemble, il est évident pour tous ceux qui connaissent *leurs histoires*, que Froissart voyait dans ces deux noms deux aventures distinctes, celle de la dame de Vergy, morte victime de la jalousie d'une femme, de la duchesse de Bourgogne, — et celle du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, également victimes de la jalousie d'une femme. La manière dont il raconte ou résume l'histoire du Châtelain qui mourut pour la *dame de Fayel*, montre bien qu'il ne confond nullement celle-ci dont il raconte la mort avec la châtelaine de Vergy dont il a parlé précédemment.

On a prétendu de même, et de Belloy est probablement le premier de ceux qui ont soutenu cette idée, que le chevalier *de la Tour* qui écrivait en 1371, à la même époque que Froissart, avait affirmé également, dans son *instruction à ses filles*, que la châtelaine de Vergy avait aimé le châtelain de Coucy et que par conséquent leur histoire était commune.

De Belloy dit que l'ouvrage du chevalier de La Tour a été imprimé à Paris en 1514. Il a donc évidemment lu cet ouvrage qui pour lui avait une si grande portée dans la question qu'il étudiait. Qui hésiterait à le croire sur parole quand il *déclare* y avoir vu cité comme un des exemples les plus terribles : *L'amour de la châtelaine de Vergie pour le châtelain de Coucy*?

Or, voici ce qu'en réalité on trouve dans le texte de cet ouvrage : « Dont je vous dirai aucuns exemples de « ceulx qui sont morz et péritz par amours. La dame de « Coucy et son ami en moururent; et ainsi firent le

« chevalier et la châtelaine de Vergy, et puis la du-
« chesse ».

Il n'y a pas d'autre mention de ces personnages dans tout le volume. C'est donc uniquement sur ces quatre lignes que la discussion peut porter. Ceux qui connaissent les deux histoires, l'histoire du châtelain de Coucy et celle de la châtelaine de Vergy, n'ont aucune peine à les retrouver ici bien distinctes, nettement séparées. Pour vous Messieurs, ces phrases sont très claires et n'ont pas besoin de commentaire qui les explique.

Sans doute le bon chevalier de La Tour, ou son chapelain qui était son collaborateur, a pu se tromper à propos du châtelain de Coucy. Il leur était permis de ne se rappeler que vaguement le sujet. Leur ouvrage présente d'ailleurs bien d'autres inexactitudes du même genre ; on conçoit donc qu'ils aient écrit « La dame de Coucy et son ami — au lieu de la dame de Fayel et son ami, ou le châtelain de Coucy et son amie — Cela importe peu. Tout le monde reconnait parfaitement ce qu'ils ont voulu dire. La chose importante c'est la séparation bien tranchée de cette *histoire* d'avec celle de la châtelaine de Vergy, et bien indiquée par ces mots, « et ainsi firent le chevalier, la châtelaine de Vergy et « la duchesse. » — Qui ne reconnaît là les trois personnages principaux, les trois victimes du roman de la châtelaine de Vergy ; — Le chevalier Agolane, la châtelaine elle-même, et la duchesse de Bourgogne?

On peut se demander comment *de Belloy*, qui cependant connaît les deux histoires, qui les a résumées, en les déclarant étrangères l'une à l'autre, qui semblait fier de cette sorte de découverte, se plaît ici à les confondre. Avait-il lu les lignes que nous avons citées du chevalier de la Tour? Et les ayant lues, pouvait-il

Quoique dans ces [illegible] donnant un sens Vergy et celu[illegible] ne voudrais pas mettre en prochés et r[illegible] je suis certain que s'il les a ceux qui [illegible] et encore moins comprises ; voyait d[illegible] il était alors obsédé par une préoc- tes, ce[illegible] n'est pas resté historien sérieux. la jal[illegible] — [illegible] historien, l'imagination a repris le dessus, il est redevenu poëte, il é[illegible] a créé des hypothèses qu'il prend pour des faits, et par une série d'aberrations singulières, comme nous l'avons déjà vu, du personnage absolument imaginaire de Gabrielle de Vergy, création de Mlle de Lussan, il a fait sortir un autre personnage non moins imaginaire, Gabrielle de *Levergies*. De ce personnage il veut faire une réalité historique, qu'il ne fonde que sur un jeu de mots. C'est à cette idée qu'il obéit. C'est sous l'empire de cette idée et dans l'aveuglement de cette obsession qu'il a cru voir Froissart et le chevalier de la Tour, malgré l'évidence des textes, unifier les histoires du châtelain de Coucy et de la dame de Vergy. Il veut faire de ces deux écrivains du XIVe siècle les soutiens, les complices de sa cause. Mais pour cela, comme il serait en contradiction avec lui-même, s'il s'agissait réellement de la châtelaine de Vergy, il est obligé de dire qu'ils se sont trompés. Froissart, dit-il, et le chevalier de la Tour auront retranché la syllabe *Le*, en croyant que c'était un article et auront dit simplement la châtelaine de *Vergy*, de *Vergie*, au lieu de *Levergies*. Cette petite erreur aura jeté dans l'embarras les historiens postérieurs, qui voyant bien que la dame de Fayel n'était point une Vergy de Bourgogne, ont évité de la nommer de son nom de fille. Mais les conteurs modernes l'ont rattachée hardiment à la branche des *Vergy-Autrey*.

Tout cela est misérable comme argumentation.

Le malheur pour ce poëte, aussi mauvais avocat que mauvais historien, est que chaque fois qu'il a été question de la dame de Vergy, avant M^lle^ de Lussan, c'était toujours dans des histoires étrangères au châtelain de Coucy. Mais il est inutile de discuter plus longtemps de pareilles inepties.

J'ai insisté sur ce nom de Gabrielle de *Levergies*, le dernier né parmi toutes ces inventions. C'est qu'il est encore aujourd'hui en grande vogue malgré sa singulière origine.

Ceux qui croient connaître le mieux toutes ces histoires, ceux qui ont rejeté Gabrielle de Vergy, comme trop bourguignonne, sans doute, acceptent volontiers et sans objection Gabrielle de Levergies.

Evidemment ils ne se doutent pas de son vice originel ; ils n'ont pas remonté la filiation de ce nom postiche jusqu'à sa source première.

Si un pareil personnage, affublé de ce nom, était viable, ce serait à désespérer de l'histoire.

De même que nous avons fait remarquer, qu'avant 1733, jamais le nom de Vergy n'avait été mêlé à l'histoire du châtelain de Coucy et que jamais celui de Gabrielle de Vergy n'avait existé, de même nous pourrions montrer qu'après le succès du roman de M^lle^ de Lussan et de la romance du duc de la Vrillière, le nom de Gabrielle de Vergy viendra toujours s'ajouter à celui de la dame de Fayel et dominera désormais la légende du Châtelain.

Un des plus frappants exemples de ce changement de rôle est à coup sûr celui-ci que cite De Belloy lui-même non sans une réelle indignation.

Nous avons parlé de l'ouvrage du commandeur de

Vignacourt ayant pour titre « La comtesse de Vergy, 1722. » et nous avons dit qu'il reproduisait l'histoire de l'ancienne Châtelaine, nièce d'un duc de Bourgogne, avec la remarque que l'on donnait au gentilhomme le nom de Charles de Vaudrey, comme dans l'histoire de Belleforest faite plus d'un siècle auparavant. Or dans une nouvelle édition de ce roman historique *en 1766*, on change le nom de Charles de Vaudrey en celui de Raoul *de Coucy*, que l'on représente comme un jeune page de la duchesse de Bourgogne. Ou a voulu ainsi rajeunir l'ouvrage de 1722, en y introduisant les transformations nouvelles et les personnages à la *mode du jour*.

Dom Carlier qui a publié vers le *même temps*, en 1764, son histoire du Valois, 3 vol. in-4°, confond le Châtelain avec Raoul de Coucy. Il se trouve ainsi d'accord sinon avec la tradition ancienne et le roumans du Chastelain qu'il ne connaît pas, au moins avec l'ouvrage de M^lle^ de Lussan et la romance de 1752, qu'il cite tous deux.

Il raconte que Renaud de Fayel, fils d'Aubert, avait épousé Gabrielle de Vergy à l'exclusion de Raoul de Coucy — et qu'il accablait cette dame de mauvais traitements.

Dans tout cela, on ne voit, on ne reconnaît que l'inspiration du roman de 1733. Et c'est pourtant de l'histoire très sérieuse que l'on prétend composer. Vous pourriez vous demander comment cet historien du Valois est amené à parler de Gabrielle de Vergy et de ses malheurs. N'oublions pas qu'il existe près de Compiègne un village du nom de Fayel, qui se trouve dans les limites du Valois. Dom Cartier est trop heureux d'en profiter pour broder là dessus un nouveau croquis his-

torique. Comme il est très savant, il connaît à fond tous les seigneurs dudit Fayel. Il sait donc, ce que personne n'a dit avant lui, qu'en 1190, c'est un Regnaut de Fayel, fils d'Aubert, qui était l'époux d'une dame nommée Gabrielle de Vergy (Le Vergies n'était pas encore trouvé en 1764). Gabrielle appartenait, dit l'auteur, à l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de la Bourgogne. Elle était ornée de toutes les graces de la figure et de l'esprit qui font briller dans la société les personnes de son sexe. Le savant religieux imite ici le style de M^lle^ de Lussan. Mais il quittera son modèle quand il s'agira du lieu où s'est passé le drame, M^lle^ de Lussan l'avait placé en Bourgogne, comme on sait. Lui se croirait coupable de priver sa province d'une telle aubaine; et d'un coup de sa baguette d'historien Gabrielle de Vergy est transportée dans le Valois ! « Elle « y fut détenue, dit-il, dans le fort-château du Fayel, « loin de toute société, ne cesssant d'accuser intérieu- « rement la destinée qui lui avait fait préférer l'alliance « du seigneur de Fayel à celle du seigneur de Coucy » etc. Où Dom Carlier a-t-il puisé ces détails ? où a-t-il vu qu'une Gabrielle de Vergy avait épousé un Fayel du Valois? Et soit venu mourir dans son château ? Nulle part. Il a lu le roman de M^lle^ de Lussan, il a compulsé qnelques chartes insignifiantes sur quelques seigneurs de Fayel. Et son imagination a fait le reste ! Il a inventé ! inventé comme plusieurs autres, en jouant sur les mots, et autrement que les autres en trouvant un nouveau seigneur de Fayel.

Laborde qui publie en 1781 ses mémoires historiques n'ajoute rien à ce que dit de Belloy. Il reproduit même des erreurs que celui-ci avait rejetées dans ses dissertations, car il rend au châtelain le nom de Raoul, tan-

dis que de Belloy avait reconnu qu'il s'appellait Renaut.

Laborde joignit à ces histoires les portraits imaginaires des personnages supposés dont il parle, de Raoul de Coucy, d'Aubert de Fayel, de Gabrielle de Vergy.

Le peintre ou l'artiste qui les a inventés et gravés, devait avoir autant d'imagination que le poète ou le romancier qui les a créés. Plusieurs de ces gravures existent encore. J'en ai vu des spécimens dans une exposition qui a eu lieu à Laon, il y a quelques années. Aubert de Fayel n'y est pas flatté. Si M^lle^ de Lussan a tracé de lui un vilain portrait, on sent que de son côté le graveur s'est efforcé de lui dessiner une non moins vilaine figure ! Mais je me trompe en parlant de M^lle^ de Lussan, elle n'a dépeint que M. de Fajel, un seigneur Bourguignon, et il s'agit du seigneur *de Fayel,* que le Vermandois seul peut revendiquer.

C'est à la même époque que Laborde, profitant du bruit qui s'était fait autour de ces noms, publia les chansons du châtelain avec musique. Une édition bien supérieure en a été donnée en 1829, avec une préface et des notes qui ne laissent presque rien à désirer au point de vue de l'exactitude historique.

Ladvocat, dans son dictionnaire historique de 1821, adopte les opinions de De Belloy. La dame, dit-il, doit se nommer Gabrielle de Levergies, ce qui aura fourni l'équivoque de Gabrielle de Vergy. C'est bien là le raisonnement que De Belloy avait fait après coup et qui triomphe malgré son absurdité.

Quant à Michaud, l'auteur connu de l'*Histoire des Croisades*, il ne pouvait se dispenser de parler, croyait-il, du châtelain de Coucy dans son grand ouvrage. Il cite De Belloy comme une autorité sérieuse, dont il adopte toutes les idées, et il ajoute que l'on trouve dans

les œuvres de cet écrivain une dissertation excellente qui n'a point été réfutée. La dame de Fayel s'appelle donc dans sa notice Gabrielle de Levergies. Pour lui cette légende a un fond historique incontestable.

J'ai beau chercher et poursuivre cet examen dans les histoires locales comme celle de Coucy, dans les dictionnaires de Biographie et d'histoire, partout je retrouve la trace des inventions de M^lle^ de Lussan ou de De Belloy. Il n'y a pas un seul ouvrage qui sur ce sujet, ne soit erroné en quelque point.

On pourrait croire que Larousse qui, pour les poèmes, romans et principales œuvres littéraires, donne une analyse de l'ouvage, a su échapper au sort commun. Il n'en est rien.

Il donne, il est vrai, l'analyse exacte du Roman du Châtelain de Coucy, et à propos de Gabrielle de Vergy, l'analyse des tragédies de De Belloy et d'Arnaud, la première ayant pour titre « Gabrielle de Vergy, et la seconde, intitulée » Fayel.

Il y parle même de M^lle^ de Lussan, mais il ne peut songer à faire l'analyse de son roman qui est caché sous cette étiquette trompeuse faisant supposer un ouvrage historique « anecdotes de la cour de Philippe-Auguste. »

Il n'a pas analysé non plus les poèmes et nouvelles qui ont trait à la Châtelaine de Vergy.

Il en résulte que dans l'article « Raoul de Coucy, il a pu écrire ceci : « Raoul ou Renaut de Coucy, chevalier « et poëte du XII^e^ siècle qui suivit Richard Cœur-de-« Lion en Palestine et qui périt en 1192 dans un com-« bat contre les Sarrasins, est le héros d'une légende « populaire consacrée au moyen-âge et dans les temps « modernes par des romans, des tragédies, des balla-« des, et qui rapporte que mortellement blessé il or-

« donna à son écuyer de porter son cœur à sa maîtresse « Gabrielle de Vergy ; L'époux, le sire de Fayel, inter- « cepta le message et le fit manger à son infidèle, etc. » Cette phrase renferme le mélange de toutes les traditions anciennes et modernes, mais ne satisfait à aucune, et en somme, elle est aussi incomplète qu'inexacte.

A l'article Gabrielle de Vergy on ne trouve que ces mots : « *Héroïne légendaire* et victime d'un des plus « sombres drames du moyen-âge. (Voir Raoul de « Coucy). »

Pour être vrai il aurait fallu dire : héroïne d'un roman du XVIII[e] siècle, dont le nom figure à tort, au lieu de celui de la Dame de Fayel, dans l'un des plus sombres drames du moyen-âge.

Et d'un autre côté, il n'y a rien, on ne trouve aucun renseignement, sur la châtelaine de Vergy, dont la légende mérite pourtant d'être mentionnnée et analysée.

Donc, pour être complet sur ces différents points qui nous occupent comme il l'est dans la plupart de ses articles historiques et littéraires, le Dictionnaire Larousse devrait présenter l'abrégé de la légende ou de l'histoire de la Châtelaine de Vergy malencontreusement oubliée, et surtout l'analyse du roman de M[lle] de Lussan, roman capital malgré son titre historique ; le dictionnaire devrait avoir soin de montrer que c'est de lui,de ce roman, qu'est sortie Gabrielle de Vergy inconnue jusque là, et qu'il marque la deuxième phase de la légende du Châtelain de Coucy, la phase de l'incohérence et de la confusion.

— Il ne nous reste plus, après avoir parcouru tous les ouvrages d'histoire et de littérature concernant notre

légende du châtelain, qu'à suivre cette légende dans les localités qui ont prétendu en avoir le monopole. Cette revue géographique n'est pas sans intérêt. On comprend que sept villes grecques se soient disputé la gloire d'avoir donné naissance a Homère.

Peut-être trouvera-t-on plus étrange que presque autant de localités aient ambitionné ou accepté l'honneur d'avoir été le théâtre de la mort de la dame de Fayel. On peut citer en effet parmi les prétendants à cette gloire ou à ce titre :

Fayet, autrefois Fayel, village situé à une lieue à l'ouest de St-Quentin.

Fayel, village situé à deux lieues et demie de Compiègne, vers le sud-ouest.

Faillouel, hameau de la *commune de Frières*, près de Chauny.

Barbonne-Fayel, du canton de Sézanne, dans la Champagne.

Le château de Fajel, situé, selon M^lle^ de Lussan, près de Dijon et non loin de Vergy, en Bourgogne.

Enfin Autrey, situé près de *Gray*, ville de la *Franche-Comté*.

Cette nomenclature ne vous semble-t-elle pas la plus solide réfutation des légendes diverses qui se sont greffées si étrangement l'une sur l'autre, et la preuve la plus évidente des erreurs que nous avons combattues?

Un mot seulement suffira sur quelques-unes de ces localités, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, et à titre simplement de curiosité géographique.

Ceux qui connaissent l'histoire du châtelain de Coucy, savent qu'il n'y a pas matière à contestation et que le village de Fayet, près de Saint-Quentin, est *le seul*

endroit qui ait pu être la demeure de la *dame de Fayel* et le théâtre de l'événement qui mit fin à sa vie.

Quant au village de Fayel, près de Compiègne, situé à 68 kilomètres de Saint-Quentin, on pourrait se demander pourquoi et quand l'idée lui est venue que son château avait pu recevoir au XII^e^ siècle les visites du châtelain de Coucy. Que voulez-vous? Il y a eu là aussi des sires de Fayel, du X^e^ au XV^e^ siècle. De plus, il y a à Fayel un beau château du XVII^e^ siècle, qui a remplacé le manoir féodal, et un parc superbe. Pourquoi, lorsque la célèbre romance de Gabrielle de Vergy se chantait il y a cent trente ans, n'aurait-on pas songé à mettre à Fayel le lieu de la scène en question? « Dans toutes les veillées, dit Cambry, en sa description du département de l'Oise de 1803, on y raconte l'histoire de la malheureuse Gabrielle de Vergy. Les habitants assurent que c'est chez eux que se passa cette scène atroce — et Cambry ajoute: L'endroit du parc qui *de tout temps* porta le nom de *Carrefour de Coucy*, ferait croire à la vérité de leurs récits, bien que le même fait se raconte au château de Fayet en Vermandois.

N'avons-nous pas vu d'ailleurs comment Dom Carlier avait donné à ces traditions locales la sanction de son autorité de grave et savant historien!

Quant à Faillouel, près de Chauny, ce hameau n'a jamais songé, que je sache, à élever de telles prétentions. Mais d'autres y ont pensé pour lui.

J'ai connu un archéologue fort distingué, jouissant d'une réputation considérable, qui a fait imprimer en sa faveur un article motivé, estimant que sa situation intermédiaire entre Saint-Quentin et Coucy lui assurait des droits très sérieux, incontestables. L'auteur, je n'en fais aucun doute, avait lu attentivement, et peut-être en

entier le *Roumans du Chastelain*, mais il avait dû aussi complètement l'oublier, surtout dans ses détails, quand il composa son article en 1868.

C'est également une brochure d'archéologie qui a plaidé, il y a quelque trente ans, la cause du hameau de Fayel, annexe du village de Barbonne, au sud de Sézanne (Marne), comme ayant été le théâtre de notre histoire légendaire. Je ne sais quelle est l'importance des traditions locales de ce pays ; mais soit que l'on regarde du côté du Vermandois où habitait le châtelain, soit que l'on pense à la Bourgogne où d'autres traditions plaçaient Gabrielle de Vergy, on se trouvait singulièrement éloigné, à 140 kilomètres de Saint-Quentin, à 200 de Dijon. Ce n'est donc pas dans la situation du lieu qu'il est possible de trouver un argument favorable. Evidemment, c'est le nom de Fayel qui a tout fait. Ce nom et quelques restes de vieux château ont dû inspirer, au XVIII^e^ siècle, à l'époque de l'effervescence produite par la romance de Gabrielle de Vergy, l'idée d'une tradition possible qui n'a pas manqué de prendre corps, et dont aura profité un archéologue ou un historien de l'endroit, soucieux de donner ainsi quelque relief à ce coin de la Champagne.

J'arrive à Autrey, qui est situé à 10 kilomètres, à l'Ouest de Gray et à 40 kilomètres, au Nord de Dijon.

Autrey, qui possédait un château-fort et qui appartenait à la maison de Vergy, fut choisi comme le lieu de la scène de sa tragédie par De Belloy, pour le seul motif qu'il était placé, dit-il, non loin de la route de Marseille à Paris, et par conséquent, de la route par où revenaient les chevaliers de la Croisade.

De Belloy ne connaissait donc pas Autrey? Il est extraordinaire qu'il ait choisi, par hasard, la ville même

endroit qui ait pu être ' mort de Gabrielle de
et le théâtre de '' qu'il n'en ait rien su !

Quant au ' pays, on assure très
à 68 kilor alors ? Ou bien sont-elles
demande comme toutes les traditions rela-
son ch' Vergy ? Cette dernière opinion est
du ch probable, elle est certaine.
aus' inscription que l'on conserve au
y château de Champlitte, situé à trois lieues d'Autrey.

Céans ès châtel de Chanite
Gente Gabrielle de Vergy
Nacquit, aima le preux Coucy,
Puis par un cruel époux conduite
En la tour d'Autrey près ici,
Trop bien en savons tous la suite.

Ces vers que l'on voit gravés sur une vieille pierre au milieu du château, malgré leur apparence de vieux style, il est vrai fort mal réussi, sont évidemment du XVIII^e^ siècle. Ils font du manoir d'Autrey le théâtre du drame dont a été victime la dame de Fayel, je me trompe Gabrielle de Vergy, car il faut le remarquer, la dame de Fayel disparaît ici totalement, il n'y a même plus de château de Fajel ou de Fayel, ni par conséquent de seigneur de ce nom.

Le château d'Autrey où elle est conduite par un cruel époux appartenait à la maison de Vergy, ainsi que celui de Champlitte. Il y a donc ici une évidente lacune. Ceux qui faussent les légendes ne pensent pas à tout ; Ils oublient quelquefois l'essentiel. Que de Belloy ait choisi Autrey comme lieu de sa tragédie et qu'il y fasse habiter momentanément Fayel et son épouse, on peut le concevoir et l'admettre. Mais que Gabrielle de Ver-

gy passe du château de Champlitte où elle est née dans celui d'Autrey où après son mariage elle devra vivre et mourir, cela est tout différent; et cependant c'est ce qui résulte des vers que nous avons cités. Ces vers les écrivains de la contrée les trouvent en rapport avec les souvenirs traditionnels et les vieilles légendes que l'on chante encore, assurent-ils, sur divers points de la Haute-Saône. L'une de ces romances a été recueillie par M. Dormier, dans son voyage historique dans l'arrondissement de Gray (1838 3 vol. in-8°). Et qu'elle est cette *vieille romance* dont il transcrit les premiers vers ? C'est la romance de 1752, celle du duc de la Vrillière !

Et dans cette romance qui n'indiquant aucun nom de pays, peut s'appliquer à tous, les habitants de l'endroit ont relevé un vers qu'ils croient avoir été écrit tout exprès pour eux. Ces expressions « Tous deux ils s'aimaient dès l'enfance » se concilieraient mal, disent-ils, avec les récits ordinaires qui font naître les deux amants dans des pays éloignés l'un de l'autre.

Mais comme on a trouvé dans l'église d'Autrey l'épitaphe de la femme d'un messire de Coucy morte en 1560, on en *conclut* l'existence séculaire d'une famille de Coucy à Autrey, la possibilité de l'amour d'un de ces Coucy avec une Gabrielle de Vergy, au XII^e^ siècle, et l'explication toute naturelle de ce vers partout ailleurs incompréhensible et sans application précise !

Et voilà comme quoi à Autrey, et à Autrey seulement! a dû vivre Gabrielle de Vergy, ainsi qu'une famille de Coucy surgissant là tout exprès pour elle ! Et pour ajouter un degré de plus de vraisemblance à cette tradition, on cite deux lieux-dits du canton d'Autrey, qui portent les noms de Vergy et de Mathieu Coucy ! Quand le duc de la Vrillière composa ce vers : « Tous

deux ils s'aimaient dès l'enfance, » il dut en être satisfait, parce qu'il jetait une note attendrissante qui allait bien au style de sa romance et devait y produire bon effet. Il trouva, j'en suis sûr, son inspiration heureuse et poétique, d'autant plus qu'elle venait de lui et qu'il ne l'avait pas empruntée au roman qui lui servait de guide. Mais pouvait-il jamais supposer qu'un jour les habitants d'Autrey s'en prévaudraient pour accaparer Gabrielle de Vergy et s'en réserver le monopole ! Et M^lle^ de Lussan, qui n'a jamais parlé d'Autrey, pouvait-elle s'attendre à ce résultat pour cette Gabrielle de Vergy qu'elle avait créée, qui lui appartenait, qui n'appartenait qu'à elle, et que, de son droit de créatrice, elle avait fait vivre et mourir en des résidences tout à fait différentes et bien spécifiées ?

Tout est donc encore transformé ici : La Bourguignonne Gabrielle, née à Vergy, devient une comtoise de Champlitte ; Fayel ne paraît plus que dans la romance. Quant aux Coucy, ce sont des Coucy de contrebande, les ancêtres de messire Claude et de Mathieu qui ne paraissent avoir rien de commun avec les Raoul et les Enguerrand, les seuls que nous puissions accepter comme authentiques ! Et au milieu de tout cela, où est donc le châtelain de Coucy du roman, le poète célèbre, le pivot de cette histoire ? En résumé, de cette légende que doit-il rester à Champlitte et à Autrey ? Rien qu'une fausse inscription, évidemment faite après 1770, c'est-à-dire après la tragédie de De Belloy qui l'a inspirée ; rien que de fausses interprétations, aussi dénuées de fondement que ridicules ! Certes, je n'incrimine pas ceux qui ont cru pouvoir échafauder à Champlitte et à Autrey, une histoire réelle de Gabrielle

de Vergy. Ils étaient de bonne foi et ne pouvaient guère se douter que Gabrielle était un mythe purement imaginaire, et qu'en bâtissant sur elle, ils bâtissaient sur un mot vide de réalité.

C'était en 1879. En étudiant la bibliographie et les localités de la Haute-Saone, je fus singulièrement surpris de retrouver près de Gray la légende du châtelain de Coucy, cette légende que j'avais entendu raconter dans ma jeunesse à Compiègne, à propos du village de Fayel, et que j'avais rencontrée ensuite dans les histoires de Coucy et du Vermandois.

J'aime l'histoire; mais je la veux sans obscurité, sans nuage, dans sa vérité la plus précise, la plus évidente.

Et je trouvais là un problème historique qui demandait une solution. Je voulus le résoudre.

C'est ainsi que je fus amené à étudier particulièrement cette légende ou plutôt cette série très complexe de légendes qui semblaient partout se contredire et qui excitaient d'autant plus ma curiosité.

Je n'y vis parfaitement clair que lorsque j'eus analysé toutes les œuvres qui s'y rattachaient directement ou indirectement. La plus grande difficulté était ce personnage de Gabrielle de Vergy qui paraît tout à coup au milieu du XVIII^e^ siècle et qui jette une véritable perturbation dans les traditions précédentes. Cette difficulté disparaît quand on a lu et apprécié l'ouvrage de M^lle^ de Lussan. Ce roman historique fut l'œuvre d'obstruction pour ceux qui le croyaient la continuation des légendes. dont il n'était que la falsification. Mais en réalité pour celui qui est prévenu de son rôle et qui a suffisamment étudié les poèmes antérieurs, et sa leure comparée avec ce qui précède et ce qui suit dévoile toutes les contradictions et montre au grand jour toutes les

incohérences. Ce roman avait fait l'obscurité, il était juste qu'il contribuât à refaire la lumière. Il était étendu comme un voile qui obscurcissait et cachait le passé. Percé à jour, il laisse voir désormais les anciennes légendes sous leur aspect véritable et sans aucune ombre.

Désormais dans toutes ces histoires qui se présentent successivement et sans confusion, chaque personnage a son rôle précis, toutes les erreurs ont été signalées, expliquées, et je ne vois pas un seul détail qui ne soit nettement élucidé et dont on ne puisse se rendre compte.

L'HISTOIRE ET LES HISTORIENS

Discours de M. LELEU, Directeur.

Séance publique annuelle du 27 Décembre 1891.

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a aucune chose dans le monde qui n'ait eu ses détracteurs ou ses critiques. C'est une règle générale Le monde lui-même, dont la beauté, l'ordre et l'harmonie ont été chantés par les poètes et admirés par tant de philosophes, n'y a point échappé. A plus forte raison, les œuvres toujours imparfaites de l'homme ont dû payer leur tribut à cette tendance naturelle qui nous pousse à trouver en tout des imperfections et des défauts.

Un écrivain s'est rencontré, et parmi les plus grands, qui a reproché aux Lettres, aux Arts et aux Sciences de corrompre les mœurs.

La Philosophie a eu ses adversaires qui ne lui ont pas ménagé les attaques, depuis qu'il y a des philosophes ; les sciences déductives ont été accusées de tourner toujours dans le même cercle, sans agrandir le champ des connaissances humaines ; aux sciences inductives on a reproché les généralisations précipitées, érigées indûment en lois, pour être abandonnées, après de nouvelles expérimentations qui en démontraient la fausseté.

Les plus remarquables, les plus fécondes inventions du génie humain n'ont pas été acceptées sans contestation ni sans difficulté.

Que n'a-t-on pas dit de l'Imprimerie, que d'accusations n'a-t-on pas formulées contre elle, depuis plus de quatre siècles qu'elle est inventée et qu'elle contribue si activement à tous les progrès de l'humanité.

Je ne trouve donc nullement étonnant, Messieurs, que l'Histoire ait pu avoir également sa part de blâme et d'accusations dans le concert de critiques qui doit saluer toute institution ou toute œuvre humaine.

Au reste, avouons-le tout d'abord, ces accusations ne sont pas capitales ; elles ne sont même pas bien graves pour la plupart, pas plus que celles qui ont été portées contre les Arts, les Lettres, les Sciences et les inventions, qui savent d'ailleurs se défendre par leurs chefs-d'œuvre.

J'irai plus loin ; on pourrait croire même que presque toutes sont inspirées, moins par une pensée hostile, que par le désir de voir disparaître ou les abus ou les imperfections d'une science que l'on aime et que l'on voudrait voir fleurir et régner dans la pureté de son idéal.

Voici, en somme, les reproches principaux que j'ai entendu le plus souvent adresser à l'Histoire. J'en citerai cinq ; peut-être en est-il davantage. Je donne ceux qui m'ont le plus frappé, et, je crois, les seuls asssez sérieux pour mériter qu'on s'y arrête ou qu'on les discute.

Le premier, est le reproche de partialité. L'Histoire, ayant *pour mission* de raconter ce qui s'est fait avec une exactitude scrupuleuse et absolue, a, par suite, pour devoir essentiel, d'être impartiale, c'est-à-dire de

distribuer à tous les acteurs des évènements qu'elle expose, leur vrai rôle sans grandir celui-ci au détriment de celui-là, sans favoriser un parti plutôt qu'un autre, faisant la part des responsabilités, avec une mesure et une justice irréprochables. Or, en est-il ainsi en réalité? Quel est l'historien qui n'a pas ses préférences et ses antipathies? Que ces préférences naissent d'un sentiment très avouable, comme l'amour de la Patrie, comme l'admiration qui s'attacherait à un grand homme: peu importe; cela ne justifierait pas l'écrivain qui se laisserait entraîner hors de la ligne droite. Que dire de ceux que la crainte, que l'intérêt, que les difficultés du temps où ils ont écrit, ont poussés à omettre certains détails, ou même à en ajouter, à modifier les faits, et à changer leur physionomie? Combien ne trouverait-on pas de ces récits mensongers, de ces faux jugements ainsi dictés par des préoccupations malsaines et indignes de l'Histoire!

Je passe au deuxième reproche: l'incertitude. L'incertitude relative aux évènements, que de lointaines traditions ont seules fait connaître, mais qui ne s'appuient sur aucun récit authentique. Tels sont ceux des premiers siècles de l'histoire de tous les peuples, de Rome, par exemple, que des critiques du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle ne croient pas pouvoir admettre, malgré les détails si vivants et si bien présentés dans l'ouvrage de *Tite-Live*. On a fait bonne justice, depuis longtemps, de cette liste interminable de rois de France, qu'un historien de la fin du Moyen-Age, d'une imagination par trop féconde, avait inventée, depuis Francus, fils d'Hector, le héros de la guerre de Troie, jusqu'à Pharamond.

Qui pourrait admettre qu'une ville de Picardie tirât

son nom de Noë, et qu'elle eût été construite peu de temps après le déluge?

C'est pourtant l'opinion exprimée très sérieusement par Jacques Levasseur, contemporain de notre Lamorlière. On ne peut pas d'avantage accepter qu'un général d'Alexandre-le-Grand, nommé Picnon, vint fonder Picquigny, et que c'est de lui que vient le nom de cette localité, comme celui de Picardie. Cependant toutes ces choses là ont été affirmées et ont trouvé créance au moins pendant quelque temps.

Que de faits ont été ainsi racontés qui sont absolument incertains soit pour la manière dont ils se sont passés, soit pour leur existence elle-même ! Que de fois les hypothèses d'un historien sont elles données pour des réalités et acceptées comme telles par leur auteur lui-même surtout.

La 3e accusation portée contre l'histoire prétend qu'elle n'est pas une science réelle, qu'elle n'est qu'une série de connaissances n'ayant d'autre lien entre elles que leur suite chronologique. Il est impossible, disent ceux qui lui adressent ce reproche, d'établir entre les faits et les évènements, un enchaînement tel que l'on puisse en tirer des règles, des conclusions certaines et les reduire en principes et en lois. L'histoire ne présente donc aucune base scientifique. L'élément humain, l'homme moral, l'homme agissant dont elle s'occupe, est trop mobile, trop ondoyant et divers, soit envisagé individuellement, soit pris en masse et en société, pour permettre de fonder sur lui et ses actes une induction de quelque valeur.

Les essais qu'on a tentés pour arriver à formuler quelques idées générales ne paraissent pas avoir abouti à des résultats indiscutables. Ils sont tout à fait diffé-

rents, quelquefois contradictoires dans leurs conclusions.

Dès lors l'histoire ne peut rien enseigner de stable et de vraiment utile; elle ne peut que satisfaire une vaine curiosité. Et l'on a le droit de se demander quel profit il peut y avoir à tirer de son étude. Elle n'est qu'une affaire de mémoire et non de raisonnement. Toute science conclut ; toute science a un commencement et une fin, avec des limites certaines. Si un nouveau théorème concernant la géométrie est trouvé, on sait où le caser dans les cadres de cette science. Si de nouvelles découvertes se font en Physique ou en Chimie, elles ont d'avance le chapitre destiné à les recevoir, sans que les limites générales se modifient. L'Histoire, elle, modifie tous les jours son étendue et ses limites. De nouvelles connaissances viennent sans cesse s'ajouter aux anciennes. Personne ne peut espérer en trouver le dernier mot. Elle n'a ni fin ni conclusion. Est-ce là le caractère d'une science ?

Arrivons au quatrième reproche, qui ne serait pas le moins grave, si nous nous en rapportions aux termes qu'on a quelquefois employés pour le caractériser. J'ai entendu appeler l'Histoire *injuste et immorale*, quand elle nous présentait avec trop de calme, avec une indignation insuffisante, et encore, dans le cas où elle s'indignait, des hommes criminels triomphants, jouissant de leurs crimes et heureux jusqu'à la fin. L'historien accepte froidement cette situation, il finit par approuver le succès, et comme le vulgaire inconscient et complice, il s'incline devant lui. Il oublie les moyens pratiqués pour y parvenir, et sur lesquels il a passé avec une légèreté ou une indifférence coupable. Il adore le triomphe de la force et n'a qu'une pitié dédaigneuse pour le droit

opprimé et vaincu, pour la vertu, foulée aux pieds. Voilà ce qu'on rencontre trop souvent dans l'Histoire. Au lieu de protester, l'Histoire applaudit et s'exalte, en faisant le récit de ces drames dont le vainqueur, méprisable en bonne morale, passe au rang de héros ou de grand homme !

Mais les romans, dirait-on, sont inconstestablement préférables ! ils sont plus moraux. Ils blessent moins les sentiments de justice de leurs lecteurs. Quand un romancier met en scène un criminel, quand il le fait réussir dans l'exécution de ses desseins, il sait nous en inspirer l'horreur, et finalement il lui fait expier ses forfaits par une fin digne de lui. Quant à ses victimes, selon leurs mérites et leurs épreuves, il leur accorde des compensations satisfaisantes.

Un poème, un drame, une tragédie, tout cela est plus acceptable que l'Histoire et révolte moins nos instincts de justice.

Le cinquième reproche a trait aux conseils funestes attribués à l'Histoire et à son faux enseignement. Elle, que l'on a surnommée l'éducatrice du genre humain, la conseillère des peuples et des rois, n'a-t-elle pas souvent excité les princes à la guerre, en leur montrant en perspective un nom glorieux, un règne brillant, capable de les rendre illustres dans la postérité ? Ne les a-t-elle pas poussés à l'agrandissement de leurs Etats par des voies même injustes et violentes, en leur signalant comme les plus grands souverains, ceux qui avaient le mieux réussi à soumettre le plus grand nombre de provinces à leur sceptre ? A tel point qu'il semble que la mesure dont on se sert pour comparer entre eux et apprécier les chefs d'Etats, est la plus ou moins grande quantité de guerres réussies et de provinces enlevées.

Voyez à qui elle donne le titre de *grands*. Y a-t-il eu dans le monde ancien un prince plus vanté, plus glorifié par elle qu'Alexandre? Dans le monde romain, un homme plus célébré que Jules César? Au Moyen-Age, un souverain plus renommé que Charlemagne? L'Histoire tresse ses plus belles couronnes pour eux et pour ceux qui leur ressemblent. Ils sont par excellence les modèles qu'elle offre à l'admiration de tous. Charles XII n'a-t-il pas été entraîné par l'exemple trompeur d'Alexandre le Grand, à ces guerres folles qui ont fait sombrer la puissance de la Suède? Charles VIII de France ne rêvait-il pas la fortune de Charlemagne et plus encore, quand il abandonnait des provinces françaises, pour courir à la conquête de Naples, se croyant déjà maître de Jérusalem, de Constantinople et de tout l'Orient? L'Histoire, conseillère des princes et des peuples! Hélas! il est impossible de le nier, trop souvent elle n'a été qu'une mauvaise et dangereuse conseillère! Aujourd'hui que les peuples eux-mêmes étudient l'Histoire, ne se laissent-ils pas aussi entraîner, en même temps que leurs chefs, par le même vertige d'ambition qui poussait autrefois les souverains? Tel peuple qui ne songeait guère, il y a cent ans, à ses frontières nationales, alors qu'il était divisé en je ne sais combien d'Etats, indépendants et impuissants, parvenu aujourd'hui à l'Unité, et mis en goût de succès et de gloire, enorgueilli de son histoire d'autrefois, de cette vieille histoire d'il y a plus de quinze siècles, devient férocement jaloux de ses voisins, férocement avide de conquêtes. L'Histoire, sans doute, n'est pas la seule coupable de ces sentiments. — Elle y est cependant pour quelque chose et doit en avoir sa lourde part de responsabilité.

Telles sont, Messieurs, les accusations plus ou moins graves que l'on a formulées contre l'Histoire.

Si l'Histoire elle-même, comme autrefois la Philosophie que l'on suppose être venue discuter avec Boèce dans sa prison, se présentait ici devant nous, elle n'aurait certes aucune peine à se disculper. Simple comme la vérité, sévère comme la Justice, forte comme la Raison, elle nous dirait que toutes ces accusations ne peuvent l'atteindre, et passent *à côté d'elle*, sans la toucher ; que tout ce qui n'est pas raisonnable, elle ne saurait l'admettre, que tout ce qui n'est pas juste, elle le condamne, que tout ce qui n'est pas vrai, lui est étranger, à elle, qui est la vérité même, la vérité appliquée aux évènements de l'humanité ; qu'elle n'est responsable d'aucune des folies humaines, quoiqu'elle les raconte, ni du faux enseignement qu'on lui prête, mais qui n'est pas le sien, et que dans la région élevée et sereine où elle habite, elle est infiniment au-dessus des mesquines passions qui agitent les hommes, et des vils sentiments de crainte, de faveur ou d'intérêt qui guident la plume de prétendus historiens qui ne sont en réalité que des écrivains sans conscience, indignes d'être inspirés par elle.

Mais, Messieurs, l'Histoire n'a pas besoin de se justifier devant nous, et nous ne lui ferons pas l'injure de l'appeler à venir elle même ici plaider sa cause.

Qu'il nous suffise de revenir aux reproches que nous avons formulés précédemment, de les apprécier et de les discuter afin d'en montrer la portée exacte, la signification précise et la juste valeur. Il ressortira de cet examen que l'Histoire reste en dehors de toutes ces accusations, et que si des historiens peuvent quelquefois être pris à partie, ce n'est pas en tant qu'historiens,

mais en tant qu'ils sont sortis de leur véritable rôle. Beaucoup d'écrivains, en effet, à propos d'histoire, ont fait tout autre chose. Dans des ouvrages dont le titre seul était historique, ils ont été orateurs, publicistes, politiques, poëtes. — Ils ont écrit non pour raconter, mais pour prouver. En parlant du passé, ils visaient le présent et l'avenir. Ils torturaient l'Histoire, pour agiter les esprits et passionner leurs contemporains. Cela s'est vu dans tous les temps, Messieurs ; il n'est pas question du XIX^e^ siècle ni de notre époque ; je me ferais un scrupule d'en parler, l'histoire contemporaine restant en dehors de notre programme. — Je reviens à nos accusations contre l'histoire. J'examinerai d'abord la 5^e^, et je remonterai successivement jusqu'à la 1^re^.

***

Le désir de se faire un nom glorieux dans l'histoire a-t-il poussé à de violentes agressions, à des guerres injustes, à des usurpations de territoire ? Et l'histoire pourrait-elle être mise en cause à ce sujet ? Il serait difficile de le prouver et de l'affirmer. On pourrait toutefois soutenir le contraire avec plus d'apparence de raison.

Avant qu'il ne s'agît d'histoire, les guerres et les invasions étaient je ne dirai pas aussi fréquentes, mais infiniment plus nombreuses qu'elles ne l'ont été depuis. Chez les peuples les plus barbares et les plus ignorants les guerres étaient continuelles, les ravages sans cesse renaissants. Les premiers temps de Rome ont été bien moins paisibles que l'époque de sa civilisation et au II^e^ siècle de l'empire l'historien Florus trouve que le Monde Romain arrivé à la vieillesse se

repose dans une sorte de torpeur. Il n'y a plus de guerre ! Au v^e^ siècle les chefs barbares qui envahirent l'empire paraissent fort peu se soucier, ainsi que leurs peuples, de la gloire et de l'histoire. Et cependant l'état de guerre est alors permanent ; il dure pendant plus de cinq siècles sans interruption avec de perpétuels remuements de peuples et de terribles envahissements.

Est-ce que l'on se préoccupait alors de l'histoire? Genséric et les Vandales pensaient-ils à la gloire en ravageant les provinces de l'empire ? Vous me direz qu'on y pensait au xvii^e^ siècle sous *Louis XIV* dont l'ambition et l'amour de la gloire sont connus et qui se reprocha lui-même d'avoir trop aimé la guerre. Mais Louis XIV n'avait pas huit jours de règne ni cinq ans d'âge qu'une grande victoire avait déjà illustré ses débuts. En somme, les guerres de son règne de soixante-douze ans n'ont pas été plus nombreuses, elles ont été plus longues, plus générales, plus difficiles et par suite plus ruineuses que celles de ses prédécesseurs. Mais n'oublions pas que depuis Pharamond ou Chlodion, il n'est pas un règne qui n'ait eu ses troubles, ses guerres intestines ou extérieures. Vous ne trouveriez pas non plus une seule période de vingt ans d'une paix continuelle.

On connaît assez les causes déterminantes de toutes ces guerres pour savoir que les préoccupations historiques n'y ont été pour rien en général. Sous les Mérovingiens et les Carlovingiens ce sont des guerres d'invasions et de partages ; et quand le régime féodal existe, les questions d'héritages et de successions font naître des luttes incessantes, à tous les degrés, entre les seigneurs, entre les princes, entre les souverains.

Je laisse de côté les croisades et les guerres du même genre, qui n'ont rien à faire avec notre sujet.

Plus tard, dans l'âge moderne, arriveront les guerres de frontières et d'équilibre européen.

Quant à Charles VIII, si l'héritage de Naples, laissé par la Maison d'Anjou, devait être revendiqué, et si une expédition qui n'était pas la première en Italie, devait fatalement s'en suivre, sa jeune et novice imagination nourrie des romans chevaleresques du Moyen-Age, le jeta seule dans les illusions des conquêtes futures.

Il écouta cette voix poétique, beaucoup plus que celle de Commines, le grand historien, un de ses conseillers en titre, mais non en réalité. S'il avait écouté la voix de l'Histoire, elle lui aurait dit que six expéditions avaient déjà été tentées contre Naples en moins de cent ans, et que pas une n'avait réussi.

On nous cite le roi de Suède, Charles XII, et son admiration pour Alexandre. Il n'en est pas moins vrai que Charles, à dix-sept ans, bon gré mal gré, dut faire la guerre à ses trois voisins ligués contre lui et secourir ses provinces menacées. Il était jeune ; ses succès l'ont enivré, son opiniâtreté naturelle le perdit, et son règne n'eut d'autre résultat que la décadence de sa patrie épuisée.

S'est-il proposé l'imitation d'Alexandre, ce caractère dont l'originalité était si personnelle? Je ne sais. Mais je doute qu'il serve de modèle aux souverains de l'avenir.

Au reste, l'histoire de la plupart des conquérants se ressemble. Brillants dans une partie de leur carrière, ils laissent trop souvent après eux l'épuisement, qui suit l'effort exagéré.

Voyez Annibal. Dans sa lutte de vingt ans contre

Rome, qu'advient-il de son expédition si célèbre à travers l'Italie ?

Après trois ans de succès prodigieux, il est tenu quinze ans en échec, réduit à l'impuissance, voyant tous ses projets déjoués, toutes ses intrigues rompues, et obligé de retourner défendre sa patrie qu'il laisse, en définitive, sans ressources et à la merci de ses vainqueurs.

N'est-ce pas déjà par avance l'histoire de Charles XII?

Vous montrerai-je Pyrrhus, ébloui de ses quelques premières victoires, rêvant aussi la puissance d'Alexandre et allant périr, en misérable aventurier, dans une petite ville de Grèce ? — Qu'est-il resté d'Attila et de sa terrible invasion, l'effroi des barbares eux-mêmes ? — Dix ans après sa mort qu'était devenue la nation dont il était le chef si puissant?

Mais dans les grands règnes eux-mêmes, dans les monarchies bien assises, les guerres trop longtemps prolongées, les extensions excessives de territoires ont eu des résultats funestes pour les peuples qui les ont faites, même avec de grands succès. L'Histoire, qui a signalé les succès, signale également les tristes conséquences, les désastres qui les suivent, la décadence et l'affaiblissement qui en proviennent.

Et c'est là son vrai et son profond enseignement, qui est double, qui est complet ! Si elle nous montre le Capitole, elle signale à côté la roche Tarpéienne ; et dans le parcours de la Voie triomphale, elle nous indique du doigt les gémonies, qui sont voisines. Elle nous fera voir la France, après le règne si vanté de Charlemagne, après ces guerres heureuses, mais incessantes, qui ont décimé plusieurs générations, tellement

affaiblie qu'elle ne pourra résister victorieusement aux incursions de quelques pirates.

Elle nous fera voir le morcellement de cet empire devenu trop vaste, où les nouveaux annexés, moins fatigués que leurs vainqueurs, finiront par avoir la part prédominante. Je laisse de côté les causes secondaires de cette réaction ou de ce revirement de la fortune ; mais le fait est là : après Paris qui était le centre du royaume de Pépin, Aix-la-Chapelle deviendra la capitale de l'Empire *franc* de Charlemagne. Et dans le siècle qui suivra la mort de celui-ci, un Saxon, un descendant de ces Saxons tant de fois vaincus par les Francs sera le maître *à Aix-la-Chapelle*, et un Saxon, Othon 1^er^ sacré empereur, pourra se croire et se proclamer le successeur de Charlemagne !

Que si nous passons aux temps plus modernes, nous trouverons des résultats semblables prodnits par des causes analogues.

L'Espagne du xvi^e^ siècle unifiée sous Charles-Quint, va voir la domination de son roi s'étendre sur l'empire d'Allemagne, sur la plus grande partie de l'Italie, sur les Pays-Bas, etc,.. Les Espagnols soumettront en même temps la plus grande, la plus riche partie de l'Amérique, ils pilleront et prendront tous les trésors du Mexique et du Pérou. Leur roi Philippe II y ajoutera le Portugal et toutes ses colonies de l'Afrique et des Indes. Il sera le maître d'un empire sur lequel ne se couchera jamais le soleil. Et puis ? quel sera le résultat de cette expansion excessive, de ces efforts héroïques, de ces succès qui nous montrent partout au xvi^e^ siècle l'Espagne et sa grandeur ?

L'Espagne tout à coup ne fut bientôt plus que l'ombre d'un grand nom, un demi-siècle après Philippe II, elle est

manifestement épuisée d'hommes et de ressources, sans agriculture, sans industrie, sans commerce, ses forces vives ayant été dispersées à tous les vents ; — elle était appauvrie et réduite à l'impuissance.

La France au XVII[e] siècle lui avait succédé comme état prépondérant. Mais elle-même, voyez-la en 1711 ! quel épuisement ! quelle triste situation après tant de succès ! Quelle dure expiation pour tant de gloire !

Voilà, Messieurs, ce qu'enseigne l'Histoire. Ce n'est pas elle qui nous repaît de décevantes chimères. Elle est une école de prudence et de raison.

Elle est d'accord avec l'Expérience et avec la Justice pour condamner les guerres qui n'ont pas de légitime raison d'être et qui ne sont pas absolument nécessaires.

Elle nous enseigne, d'accord avec l'expérience, qu'un peuple qui ne veut pas déchoir ne doit pas s'épuiser, qu'il doit toujours se conserver assez fort pour maintenir l'intégrité de ses frontières et pour être prêt à toutes les justes revendications. Mais, d'un autre côté, la guerre une fois déclarée et l'honneur national engagé. l'Histoire suivra toujours avec intérêt ces opérations et ces luttes d'où dépendent l'avenir et la puissance des Etats , elle n'aura pas assez d'éloges pour ceux qui se sacrifient et se dévouent à leur Patrie, ni assez de gloire à donner à ceux qui triomphent ou qui savent mourir sans se laisser vaincre.

*
* *

On a trouvé une sorte d'immoralité dans l'Histoire, quand elle nous montre le crime triomphant et la justice ou l'innocence opprimée. Messieurs, l'Histoire raconte ce qui existe, elle fait le récit de ce qui se passe

dans l'humanité. Elle n'a pas à redresser les abus, elle n'a pas à empêcher les crimes ou les violences de la force. Sa mission est de les dire quand ils sont accomplis. Son courage et sa justice consistent à ne pas les taire, encore moins à les encenser.

Vous pouvez exiger qu'elle les blâme et qu'elle leur inflige, avec sa réprobation, la punition morale qui les flétrira aux yeux de la postérité. Il n'est même pas nécessaire pour cela, que l'Histoire s'indigne et s'irrite. Il lui suffit de raconter nettement et sans omettre aucun détail, pour que le lecteur soit édifié sur la criminalité d'un évènement. Quand Tacite raconte les incidents du meurtre d'Agrippine, accompli par les ordres de son fils Néron, toute déclamation est inutile ; le simple récit est suffisant pour inspirer l'horreur du forfait.

Mais, direz-vous, il y a des historiens qui ayant à raconter des faits criminels en eux-mêmes, leur donnent une tournure qui semble innocenter leurs auteurs, en les présentant comme des faits nécessaires... et même louables. On dira, par exemple, que Néron fait mourir Britannicus, parce qu'il a reconnu qu'il conspirait contre lui, l'empereur.

Les historiens qui écrivent ainsi ne sont pas des historiens ; ce sont des écrivains payés, commandés, intéressés à jouer un rôle qui n'a rien de commun avec la dignité de l'Histoire. Leurs ouvrages ne sont que des apologies menteuses qui ne relèvent que de l'art des sophistes.

*
* *

— Ceux qui ont accusé l'Histoire de n'être pas une *science* et de ne présenter qu'une suite de connais-

sances sans lien et sans lois qui les régissent et les dominent, auraient mieux fait de dire que l'histoire des évènements humains n'est pas une science comme l'histoire naturelle ou comme la physique et la chimie. Ses procédés et ses résultats sont différents.

L'Histoire naturelle a pour base les lois de la nature qui sont *stables* et apprend à les connaître par l'observation. Ces lois une fois connues, la science peut reposer sur elles ; elle est certaine qu'elles ne *varieront pas*. Ce qui se produisait il y a cent ans, se produira encore dans cent années étant données des conditions identiques. Il n'en est pas ainsi de l'Histoire qui n'étudie que les évènements *du passé*. L'avenir ni même le présent ne sont de son domaine. Prétendre qu'on ne peut rien fonder sur la volonté incertaine de l'homme, est parfaitement exact. Mais tirer de là cette conclusion que l'histoire ne pouvant se réduire en généralités et en lois d'un caractère stable et bien déterminé, ne peut pas être considérée comme une science, c'est méconnaître le rôle de l'Histoire et sortir de sa définition et de son but. Si les faits qu'elle étudie n'ont pas un caractère permanent, ils n'en sont pas moins certains et d'une certitude absolue, car aucune puissance ne peut faire qu'ils n'aient pas existé. — Mais ils n'appartiennent qu'au passé, et ce n'est que là qu'il faut les voir. Dans ce passé, nous pouvons les étudier, nous pouvons suivre leur enchaînement, nous pouvons les classer, et donner à leurs groupes, des caractères particuliers et nettement tranchés.

Ces classifications ne ressemblent pas à celles de l'histoire naturelle, cela est vrai. Et il s'en ajoutera d'autres, que nous ne pouvons connaître aujourd'hui, et

qui n'existeront que quand l'*avenir* sera devenu le *passé* à son tour, et appartiendra aussi à l'histoire.

Mais il nous est permis d'étudier chaque nation comme un groupe spécial que nous pouvons suivre depuis sa naissance, dans ses évolutions diverses et ses développements et pour quelques-unes jusque dans leur dissolution et leur mort.

Il nous est possible également d'étudier les différentes civilisations aux différents âges du Monde, les caractères des peuples anciens de l'Orient, leurs transformations sous des influences diverses, et sous l'action de causes multiples, le monde romain parti du centre de l'Italie pour dominer le monde connu d'alors, et, dans sa longue et majestueuse existence, servant comme de trait d'union entre l'antiquité et l'âge moderne ; puis sous de nouvelles influences et de nouveaux éléments de civilisation, l'Europe se partageant en de nouveaux états, qui deviendront les nations actuelles, l'Amérique découverte, colonisée, peuplée par les Européens, le monde enfin exploré dans tous ses détails et subissant partout dans ses moindres recoins, l''action de l'Europe civilisée ; et au dessus de tout cet ensemble la grande loi du progrès planant sur l'humanité tout entière.

Voilà, Messieurs, quelles clartés l'histoire a jetées sur tous les âges et sur tous les temps.

Tous les peuples ont été étudiés dans leur annales, leurs lois et leurs mœurs, toutes les civilisations analysées dans leurs principes essentiels, toutes les races humaines suivies dans leurs origines, leurs développements et jusque dans leur force, je veux dire, leur énergie vitale actuelle.

Ceux qui ont lu l'Esprit des lois de Montesquieu, ont

pu voir combien de considérations générales, combien de principes incontestables il a su déduire de l'histoire des peuples, de leur situation géographique et de leurs mœurs.

Son ouvrage qui appartient à la philosophie de l'histoire est une œuvre de *science véritable*, qui suffirait à prouver que l'on peut asseoir sur les faits historiques des généralités et des considérations d'un caractère absolument scientifique.

Si d'autres historiens philosophes ont énoncé sur les évènements historiques des systèmes de généralisation différents en raison du point de vue où ils se sont placés,

Si Vico dont les principes sont d'ailleurs acceptables généralise autrement que Herder, si Voltaire voit les choses de l'histoire d'un autre œil que Bossuet, cela prouve non pas que les généralisations sont impossibles mais au contraire, qu'elles peuvent être multiples et de différentes natures. Les méthodes différentes de classification de Linnée et de Jussieu ne prouvent rien contre le caractère scientifique de l'histoire naturelle, non plus que les opinions différentes de Cuvier, de Geoffroy-St. Hilaire, de Lamarck et de Darwin. La science fera dans leurs travaux la sélection de ce qu'il y a de vrai, et tous auront servi à ses progrès.

*
* *

Je passe au reproche d'incertitude que l'on adresse à l'Histoire pour un grand nombre d'évènements qu'elle raconte sans preuve suffisante de leur authenticité. Il faut distinguer les faits *traditionnels* qui se rattachent aux origines des peuples et qui ont de beaucoup précédé

les documents écrits ; et les histoires inventées par les poëtes ou les écrivains à imagination trop féconde ou à conscience trop large, et passées indûment dans le domaine de l'Histoire par la connivence d'historiens trop faciles et sans critique.

Pour les traditions primitives, qui voudrait ne pas les connaître ? d'autant plus qu'elles renferment toujours une grande part de vérité. Quand Hérodote nous parle de l'Egypte et de ses entretiens avec les prêtres de ce pays qui lui ont raconté ce qu'ils savaient de son passé, s'il s'était contenté de nous dire que ces récits lui ayant paru indignes de créance, il ne jugeait pas à propos de les répéter, combien ne regretterions-nous pas cette excessive discrétion du grand historien !

Mais Hérodote nous a rapporté fidèlement toutes les histoires qui lui ont été faites. Il peut y avoir dans ces traditions quelques inexactitudes. Elles n'en donnent pas moins des idées justes sur l'antiquité et les usages de l'Egypte. Mais supposons-les moins nourries de faits réels ; les traditions par là même qu'elles ont existé, qu'elles se sont transmises chez les peuples, forment, ainsi que leurs mœurs, leurs usages, leurs superstitions, leurs religions, une partie intégrante de leur vie, qui appartient à l'Histoire et que l'Histoire a pour devoir de recueillir. L'historien doit les donner pour ce qu'elles sont ; et le reproche d'incertitude et de crédulité qu'on lui adresse de ce chef est injuste et immérité. Tite-Live s'est trouvé dans le même cas, il a raconté les premiers âges et les traditions de Rome naissante ; dans le cours de son histoire, il a rapporté encore plus d'un événement qui lui paraissait plus traditionnel qu'historique. Je ne puis, dit-il, ni les affirmer ni les rejeter. il faut s'en rap-

porter à la Tradition. *Hœc neque affirmare, neque refellere operæ pretium est, famæ rerum standum est.*

Tous les historiens en sont là. Quinte-Curce disait : Je transcris beaucoup plus de choses que je ne crois, car il m'est impossible d'affirmer ce dont je doute, ni d'omettre ce que j'ai appris. La chose importante pour l'historien qui rapporte une tradition légendaire, c'est d'en indiquer le caractère et le degré de confiance qu'il peut y attacher.

Mais il est d'autres histoires inventées, dont le véritable historien doit savoir démêler l'origine et dont sa critique sévère doit faire impitoyablement justice.

Si nous en croyons Polybe et Plutarque, bien des historiens grecs qui vivaient dans le siècle qui suivit Alexandre, et dont les ouvrages ont disparu, avaient ce grave défaut, auquel fait allusion Juvénal dans ces mots : *Quiquid Græcia mendax audet in historia.*

L'époque qui suivit Charlemagne n'est pas moins féconde, mais surtout chez les poètes, qui inventèrent tout un monde chevaleresque et qui auraient transformé l'Histoire, si la critique n'était venue faire la part du vrai et des légendes poétiques. C'était l'époque ou à l'imitation des traditions romaines, qui remontaient aux descendants des Troyens, les Francs devaient descendre d'Hector, et les Bretons, d'un Brutus, petit fils d'Enée. Ceci n'est plus de l'Histoire, c'est de la poésie historique dans un âge d'ignorance, qui s'est prolongé jusqu'au XVI^e^ siècle. Je ne parle que de la poésie historique, car je dois saluer, dès le XII^e^ siècle, Guillaume de Tyr, Villehardouin, dès le commencement du treizième, et plus tard et dans les siècles suivants, Joinville, Froissart, Monstrelet, Commines et De Thou,

sans compter beaucoup d'autres chroniqueurs moins connus, mais non moins sérieux.

Après les inventeurs poétiques, il y a les falsificateurs plus réfléchis et plus coupables, qui auraient bien voulu composer des histoires, selon leurs intentions et leurs intérêts, où les évènements fussent méconnaissables à force d'être transformés. Car on pourrait presque avancer qu'il n'y a pas un seul fait qu'on ne puisse ou contredire ou fausser, pas une seule opinion qu'on ne puisse soutenir, et avec des textes à l'appui. Qu'est-ce que cela prouve, Messieurs? Est-ce l'histoire que nous devons incriminer, ou les mauvais historiens?

Il faudrait ajouter encore les erreurs d'appréciation, celles qui viennent de l'insuffisance des recherches, des exagérations de telles ou telles idées, vraies quelquefois et jusqu'à une certaine mesure, et fausses quand elles sont prises absolument, comme par exemple, l'influence du milieu, du climat, des lieux que l'on habite.

Si l'on voulait appliquer en détail cette idée de l'analogie du pays avec le caractère de l'habitant, cette idée qui a eu beaucoup de vogue dans ces derniers temps, et qui a produit, chez des écrivains de style, tant de belles phrases et de charmantes descriptions, ce serait de beaucoup les exceptions qui l'emporteraient sur la règle. Que dire, par exemple, de cette phrase : Le froid et sévère génie de Calvin ressemble aux froides plaines de la Picardie où il a pris naissance? Et Calvin est né à Noyon, dans un pays plantureux, entouré de charmantes collines, et dans cette vallée de l'Oise que j'ai plus d'une fois entendu appeler la vallée d'or, par ses habitants eux-mêmes. Soit, il y a ici une erreur. L'historien ne connaissait pas la patrie de Calvin.

Mais est-ce que, dans une ville ou une province quel-

conque, vous ne trouveriez pas des spécimens de tous les caractères, même en supposant qu'un caractère général semble dominer plus particulièrement dans chaque région ?

*
* *

— Mais arrivons enfin au reproche de partialité. C'est le plus grave, et le plus fréquent que l'on ait l'occasion d'adresser aux historiens. Je ne dis pas à l'histoire qui est incapable de le mériter non plus que les vrais historiens. On peut l'encourir de plusieurs manières et il a ses degrés plus ou moins accentués de gravité. La partialité dépasse toute mesure et devient coupable quand elle entraîne l'historien à fausser les événements, à omettre des circonstances et des faits importants qui seraient de nature à compromettre la réputation des personnages que l'on admire, ou l'honneur des partis que l'on soutient et des peuples dont on se fait l'apologiste. La partialité est coupable quand elle calomnie. Elle est coupable quand elle passe des faits sous silence dans le but d'amoindrir la gloire d'une nation ou d'un homme. A un degré moindre, la partialité consiste souvent à donner aux faits une physionomie qui n'est pas absolument la vraie; tous les faits sont exposés, mais avec des nuances qui en modifient le caractère, et atténuent sensiblemement ou augmentent leur portée selon qu'ils sont favorables ou nuisibles au parti que l'on défend. Les historiens peuvent faire ainsi de la partialité d'une façon tout à fait inconsciente.

Leurs opinions, leurs préventions sont comme des prismes qui donnent aux faits une couleur particulière et qui les empêchent de les voir dans leur vrai jour

naturel. Elles sont comme des verres grossissants qui changent à leurs yeux les proportions et les grandeurs des objets. Et sous ces influences ils les décrivent comme ils les voient. Leur partialité n'est pas intentionnelle; elle n'est pas dans leur volonté, elle est dans leur situation d'esprit. Elle n'en existe pas moins et une histoire qui présente ce grave défaut ne peut jamais être une histoire définitive. Enfin, il est un degré moindre encore de partialité qui n'est plus, à proprement parler, un défaut et que beaucoup même estiment être une qualité méritoire. L'historien raconte les faits, tous les faits, tels qu'ils se sont passés, heureux ou malheureux, favorables ou défavorables. Sans rien omettre, il les présente sous leur véritable aspect. Sa partialité ne consisterait que dans quelques réflexions personnelles où il manifesterait ses sympathies et dans une certaine manière plus vive, plus chaleureuse, plus entraînante où l'on sentirait s'échapper les sentiments du patriote ou du citoyen, heureux de raconter les succès et les triomphes qui lui sont chers.

Permettez-moi de prendre dans l'Histoire Romaine un exemple de ces trois degrés de partialité. Si vous lisez l'Histoire de la Conjuration de Catilina dans Salluste, et si vous lisez en même temps les Catilinaires de Cicéron, vous êtes tentés de vous demander si c'est bien du même événement qu'il est question ; tant Salluste a fait disparaître dans son histoire le rôle du Consul dont il était l'ennemi. Il est impossible de nier l'injuste partialité de l'historien latin dans cet ouvrage qui semble avoir pour but d'enlever à Cicéron la gloire d'avoir sauvé Rome de l'anarchie et du pillage.

Tacite, au jugement d'un assez grand nombre de ses critiques, pourrait bien représenter ce deuxième degré

de partialité qui nous fait grossir les objets outre mesure ; soit dans le tableau des mœurs des Germains, qui n'est par opposition, qu'une satire des mœurs romaines, soit dans les récits dramatiques de ses annales et de ses histoires, si énergiquement colorées. L'on sent, à l'émotion qu'il contient à peine, à l'exagération qu'il ne peut arrêter. l'âme indignée du grand historien.

Tite-Live dans son admirable Histoire Romaine représente parfaitement cette partialité discrète qui, sans nuire à la vérité, anime le récit et lui communique cet intérêt vivifiant et cette chaleur qui doivent se trouver dans toute grande œuvre de l'esprit.

Mais, me direz-vous, où trouver l'ouvrage historique, vraiment digne de l'histoire elle-même, où la partialité n'apparaîtra nulle part, où la vérité seule, accompagnée de la Justice et de la raison exposera, jugera et appréciera les événements humains ?

Existe-t-il, l'oiseau rare ? *rara avis in terris nigro que simillima cycno ?*

Messieurs, parmi les historiens anciens Thucydide pourrait bien être celui qui s'est approché le plus près de l'idéal pour la forme comme pour le fond.

L'impartialité la plus absolue domine toute son histoire. Ses jugements exprimés sous la forme dramatique par les personnages qu'il met en scène sont irréprochables, et je ne sais si depuis, un historien a été l'objet de tant d'éloges et de moins de critique.

Hérodote qui a raconté tant de choses et qui dans les derniers livres de son histoire a fait le récit des guerres médiques dans lequel le sentiment du patriote aurait pu s'exagérer, semble également au-dessus de tout sentiment de partialité.

Dans son histoire si remarquable, Polybe, ce grec exilé à Rome, où il est devenu l'ami des plus grands hommes de son temps, s'élève également au-dessus de tout soupçon de partialité, et il a un tel sentiment de la dignité de l'Histoire, qu'il serait difficile de ne pas le classer au rang des plus parfaits modèles.

Parmi les historiens latins dont je viens de vous citer tout à l'heure les trois plus illustres, Tive-Live est celui qui s'est toujours montré le plus largement impartial. Romain, il a élevé à la grandeur romaine un monument historique incomparable. Qui pourrait lui reprocher d'avoir mérité ce double éloge, qui a été donné à un grand historien de notre siècle : *Veritatem coluit, patriam dilexit* ?

Dans des temps moins éloignés de nous, on a reproché au grand chroniqueur Froissart de n'avoir pas eu de patrie, et par conséquent d'avoir été trop... indifférent dans ses récits. Ce reproche, qui n'en est pas un, qui est au contraire comme le témoignage d'un de ses plus grands mérites, lui vaut pour nous un brevet d'impartialité absolue. Ami des Anglais et des Français à la fois, il se trouvait dans les meilleures conditions pour se faire l'historien de cette longue guerre de Cent Ans, dont il raconta la première moitié. Aussi, à ne considérer que son équité inaltérable, au point de vue de la partialité, nous pourrions le ranger parmi les meilleurs historiens.

L'Histoire, au XIX^e^ siècle, a été représentée par de brillants écrivains ; elle a produit des ouvrages aussi remarquables par l'excellence de la forme que par la sûreté de la critique et l'étendue des recherches. Mon intention n'est ni de les citer ni de les apprécier. Qu'il me suffise de dire qu'un grand nombre d'entre eux at-

testent hautement le sentiment de la dignité de l'Histoire et de son impartialité. Pour être exact et complet, Je dois ajouter aussi que plusieurs œuvres d'histoire, malgré tout leur mérite ne sont que des plaidoyers dans lesquels la partialité est nécessairement de mise. Ces plaidoyers en ont appelé d'autres, comme une réponse nécessaire. Tous les partis, toutes les opinions ont voulu avoir leur histoire, Histoire de France ou histoire de telle ou telle période. Ceux qui veulent trouver la vérité absolue, font comme les juges ; ils lisent et étudient le pour et le contre; ils se font ainsi une opinion moyenne qui a chance d'être la vraie. Au fond, dans ces recherches contradictoires, la vérité ne peut que gagner; Elle finit toujours par se montrer plus éclatante, puis par triompher, irrécusable et incontestée.

En résumé, Messieurs, l'ouvrage historique qui serait le meilleur par excellence, serait celui dont l'auteur, placé au-dessus de tous les partis, de toutes les rivalités nationales ou autres, et animé d'un profond sentiment d'humanité raconterait les évènements sans autre souci que celui de la vérité et de la justice, et les exposerait avec cette intelligence, cette pénétration et cette largeur de vues qui défieraient toute critique et qui rendraient impossible toute protestation.

Mais à défaut d'un pareil ouvrage et immédiatement au-dessous de lui, presque au même niveau, nous estimons encore comme excellentes et dignes de tous les éloges les histoires qui avec le respect absolu de la vérité et de la justice s'animent de l'amour de la patrie, de la vertu, de la science et de toutes les grandes causes qui ont droit à notre respect et à notre dévouement. Il n'y a plus ici de partialité, ou bien disons que

cette partialité là est une vertu, puisqu'elle combat pour le bien et qu'elle contribue à développer en nous avec le culte de la vérité, les meilleurs et les plus généreux sentiments de notre nature.

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1891

PAR

M. Decaïeu, secrétaire perpétuel.

Mesdames, Messieurs,

L'an dernier, votre secrétaire perpétuel, empêché par la maladie, se trouvait hors d'état d'accomplir sa mission. Heureusement, un confrère complaisant s'offrit a le suppléer ; avec quel succès ! tous ceux qui entendirent alors M. l'abbé Francqueville se sont plu à le constater.

Vous y avez gagné, Messieurs ; et vous Mesdames, n'y avez point perdu. Tellement, qu'à l'heure actuelle, le souvenir encore vivant de ce lumineux rapport n'est pas une des moindres difficultés de ma tâche.

M. Gédéon Baril.

M. Gédéon Baril doit au hasard de sa naissance le privilège, si privilège il y a, de vous être présenté le premier. — Car j'ai l'intention, aujourd'hui, comme il a déjà été fait souvent, de me conformer, pour appeler nos lecteurs, à l'ordre alphabétique du nom.

Vous connaissez de longue date M. Baril et ses paysans la condition modeste de ses personnages n'empêche pas, — au contraire, — que plusieurs des tableaux qu'il nous présente ne doivent être considérés comme de véritables scènes de comédie.

Aujourd'hui, c'est un paysan d'Allonville qu'il fait parler. Philoxène raconte à un vieux voisin, le père Siméon, son voyage à Paris, à propos de l'Exposition de 1889. — Il vous faudrait, pour apprécier l'œuvre, l'entendre lire par l'auteur lui-même; mais le temps nous fait défaut aujourd'hui ; — et, dans notre Compagnie, s'il en est jusqu'à trois que je pourrais citer ! — en état de lire cette scène avec l'accent du terroir, je n'en suis pas ; et le Picard devra subir la honte d'une traduction en Français !

Philoxène commence. — Faut que j'vous dise qu'il y a eu du tirage all' maison ; ej' voulais bien aller à l'Exposition, mais tout seul, et Norine, all' n'a point entendu de c't'oreille là. Ah ! non.

— Pourtant, lui répond son judicieux voisin, c'est bien embêtant d'trimballer une femme !

— Ej'suis bien d' vot' avis, père Siméon ! mais, entre nous, faut que vous dise qu'à not maison, c' n'est pas moi qui est l'maître !

— Ah ! bien, dit le père Siméon, c'est à peu près comme ça dans toutes les maisons !

Il me faut, ici, bien à regret, terminer la représentation.

Mais, je n'avais pas tort, vous le voyez, de vous promettre, en la circonstance, une scène de comédie véritable.

M. Blanchard.

M. Blanchard, lorsqu'il fut introduit chez nous, par

M. Lenel, nous entretint de Victor Hugo et de son théâtre.

Dans l'impossibilité où je suis de vous parler des drames du poète, je pourrais me borner à signaler cette étude où ne manquaient de la part de M. Blanchard et et de M. Lenel qui a repris les drames après lui, où ne manquaient ni chez l'un, ni chez l'autre, la science, ni la compétence, ni la sympathie pour le grand poète qui fût Victor Hugo.

Je me disais qu'il pourrait me suffire d'indiquer ainsi cette étude sur Victor Hugo.

Mais ces réflexions comprennent un point spécial qu'il ne faut point laisser dans l'ombre ; elles nous ont parlé des théories de Victor Hugo, dont l'histoire a été rapidement esquissée par ces deux auteurs.

On sait l'importance qu'elles ont prises dans la littérature de la première moitié du siècle. Le poète les a très bruyamment affirmées, ces théories. Très bruyamment aussi, — c'est la marche ordinaire des choses humaines — elles ont été combattues. A ce moment, les combattants s'appelaient les classiques et les romantiques ; actuellement, les classiques, — ou plutôt, pour employer l'heureuse expression de M. Lenel, — les pseudo-classiques auraient nom les idéalistes, et les romantiques seraient appelés réalistes ; mais au fond, c'est toujours la même chose.

Chacun des drames de Victor Hugo donna lieu à des guerres dont quelques-unes firent couler autre chose que de l'encre, a-t-on raconté. Il en fut du moins ainsi pour la lutte connue sous le nom de *Bataille d'Ernani* ! laquelle, paraît-il, occasionna plusieurs duels.

Avec les historiens de ces guerres, nous nous sommes demandés si les fâcheuses théories de l'auteur

d'*Ernani* sont des doctrines préconçues et qui lui ont inspiré ses drames, ou bien si, au contraire, comme l'ont prétendu les ennemis du poète, elles n'ont pas été produites après coup, pour expliquer et justifier les hardiesses — les ennemis les appelaient les exagérations — et les défauts du bruyant poète.

Je retiens encore M. Blanchard, qui va vous lire son adaptation en vers de la comédie mystique ayant titre *Imeneo*. Que ce titre de comédie mystique ne vous effraie pas, Mesdames ! l'amour n'en sera pas exclu, au contraire.

Vous allez entendre cette comédie et les vers toujours harmonieux dont l'auteur a revêtu son œuvre. Cette lecture qui vient après celle-ci me dispense d'un plus ample examen.

Laissez-moi seulement vous recommander en même temps que vos oreilles, de bien ouvrir vos yeux; vous auriez trop à regretter, si vous perdiez la mimique expressive dont l'auteur accompagne son récit.

M. Bor.

M. Bor a lu une étude qu'il n'a pas craint d'intituler : « La vérité sur la lumière ».

L'admiration que je ressens pour cette fée bienfaisante, dit-il, m'a inspiré le désir de la faire connaître d'une façon plus conforme à la raison.

Ce sont les vibrations de la matière, selon lui, qui atteignent l'œil ; et les chocs réitérés qui ont agi sur l'œil sont par lui transmis au cerveau. Ainsi — je cite les expressions mêmes de l'auteur — ainsi se trouve accomplie la traduction idéale et poétique d'un simple mouvement de la matière !

Un phénomène analogue nous a été signalé par l'auteur, relativement à la transmission au cerveau accompli par l'oreille. Et ainsi, M. Bor a pu nous dire, sans être accusé de paradoxe, que l'optique est une acoustique perfectionnée.

A la suite de cette curieuse étude, plusieurs observations ont été échangées entre les membres ; et, de ces observations, il en est une qui m'a particulièrement frappé, et que vous ne me pardonneriez pas de taire.

M. Dubois, le savant professeur, nous a entretenu d'un phénomène qu'il a observé en regardant la surface d'un mur éclairé par le soleil.

Si l'on prend, a-t-il dit, une lunette mise au point pour voir à l'infini, et qu'on allonge un peu, en regardant la nappe brillante qui résulte de la reflexion des rayons solaires, on voit comme des montagnes de pièces de cinq francs roulant les unes sur les autres. Ensuite, M. Dubois nous a donné l'explication du phénomène.

M. Daussy.

Avec lui, nous sommes conduits dans une région toute différente, par l'auteur du travail que je vais vous indiquer ; et quand même, j'imagine, l'ordre alphabétique n'amènerait pas à cette place le nom de M. Daussy, personne à l'énoncé de la remarque, n'hésiterait à en attribuer la paternité à notre éminent confrère.

« Il me paraît certain, nous a-t-il dit, que les langues indo-européennes ont une origine commune. Peut-être si l'on remonte très loin, cette communauté d'origine s'étend-elle aux langues sémitiques ; mais de ces dernières, je ne m'occupe point — et pour cause. »

L'observation qui précède a été placée par M. Daussy au commencement d'une étude par lui consacrée à déterminer la façon dont on exprime dans toutes les langues, l'idée de l'eau.

Laissez-moi encore vous lire un autre passage qui vous intéressera, puisé dans la même étude.

« Voici un chandelier, nous dit l'auteur, tout le monde comprend pourquoi il s'appelle ainsi ; c'est parce qu'il porte la chandelle ; rien de plus simple. Mais d'ou vient le mot chandelle ? — Littré me dira que le mot vient du latin *candela*, qui signifie flambeau de cire, de suif, de poix... et mon dictionnaire latin rattachera *candela* à *candere* : être ardent. — C'est tout ; pour moi, ce n'est pas assez. On se contente généralement de dire : tel mot vient du latin, ou du grec, ou du sanscrit, et on ne va pas plus loin ; cela ne satisfait pas mon esprit ».

C'est bien là l'homme qui s'écriait, au cours du même travail : « Je ne rencontre jamais un mot inconnu, sans m'informer de son nom, de son pays et du nom de ses parents ! »

M. Ferrand.

M. Ferrand, plusieurs fois, a visité l'Italie, et d'un récent voyage, il a rapporté des impressions qu'il nous a communiquées.

Malgré l'hostilité, nous dit-il, que l'Italie témoigne à la France, il nous est impossible de méconnaître les progrès accomplis par ce pays, depuis quelques années.

Les finances, nous dit l'auteur, ne sont pas, néanmoins, dans un état satisfaisant ; c'est ailleurs qu'il faut chercher le progrès.

M. Ferrand nous a signalé l'importance des institu-

tions communales, dans ce pays, et l'intensité de la vie dans chacune des agglomérations locales. L'organisation très complète de la commune et l'indépendance de chacune de ces communes, nous dit-il, a pour effet de préparer les citoyens dans une plus large mesure que chez nous, aux travaux de grandes Assemblées.

Le voyageur a traité aussi une question qui, en Italie comme chez nous, préoccupe et agite les esprits ; la question relative aux rapports du clergé avec l'Etat ! Il l'a fait avec son tact habituel et avec une grande réserve qui, de sa part, n'étonnera point. Je me bornerai à rapporter les conclusions de l'auteur :

« Bien des pages de notre histoire, depuis la Révolu-
« tion, a-t-il dit, attestent de la manière la plus irréfra-
« gable, que le clergé, en s'ingérant dans la politique,
« soit pour appuyer, soit pour combattre le gouverne-
« ment existant, nuit à ses propres intérêts, non moins
« qu'à ceux de la région, solidaires les uns des autres. »

M. Grenier.

Les gens dont l'instruction a été négligée veulent toujours écrire *évolution* avec une R.

Pourquoi, Messieurs, cette citation d'un auteur qui a vécu dans la première partie du siècle, mais qui, jamais, de près, ni de loin, n'a appartenu à notre Académie ? C'est parce que ce bon mot n'est pas seulement un trait d'esprit : il me semble impossible d'exprimer mieux qu'il ne le fait, une vérité qui, à l'heure actuelle, en France et peut-être aussi ailleurs, remue les cœurs ; c'est la nécessité de plus en plus pressante qui nous oblige à pourvoir largement à l'enseignement de l'enfance.

Vous me concéderez, Messieurs, que les académiciens, même les académiciens de province, peuvent, sans être taxés d'orgueil, se considérer comme « gens dont l'instruction n'a pas été négligée. »

Parmi ceux-là, celui de nos confrères le plus récemment installé n'occupe pas le dernier rang.

A maintes reprises, M. Grenier nous a fait apprécier le vif intérêt qu'il porte à toutes les questions qui, directement ou indirectement, se rattachent à l'enseignement.

Tout récemment, au mois de juillet, chargé par M. le Préfet de présider une distribution des prix, à l'Ecole annexe, notre confrère, dans une charmante allocution qui se défendait d'être un discours, adressait à ces enfants et à leurs maîtres des conseils des plus raisonnables ; il ne craignait pas de leur parler du chauvinisme, le chauvinisme étant, selon sa définition, l'amour de la patrie poussé jusqu'à l'enthousiasme. Et, avec l'expérience que lui donnait une étude approfondie de la matière : vous devez autant que possible, disait-il aux écoliers, préférer aux simples promenades, les exercices physiques et les jeux propres à développer les forces corporelles dont la patrie peut avoir besoin un jour. Et terminant sa chaleureuse allocution : « Assouplissez vos corps, s'écriait-il, lassez vos muscles, afin qu'un jour, s'il le faut, vous puissiez vous élancer au combat, dédaigneux des fatigues et des dangers. »

Aussi, M. Grenier n'étonna personne, lorsque, songeant à occuper parmi nous la place à laquelle nous l'avions tous appelé, il choisit pour discours « Lhomond » et pour parrain M. Moullart, cet autre champion de l'instruction à tous les degrés. A propos du vénérable Lhomond et de ses grammaires, M. Grenier a commencé

par nous entretenir de sa vie d'écolier; il nous a rapporté quelques uns de ses souvenirs d'enfance, se plaisant à retracer un tableau auquel la chaleur d'un cœur ardent et la vivacité de sa parole ont donné un éclat rétrospectif.

Puis, il a examiné rapidement quelques-uns des problèmes que soulève cet important sujet : l'enseignement ! Il a entretenu la nombreuse assemblée venue pour l'écouter de quelques-unes des améliorations dont lui paraissent susceptibles les programmes et les méthodes à eette heure employés.

Entre autres, il a parlé de la question qui a été désignée sous le nom de *surmenage*, (M. Daussy saluerait ce mot et s'informerait de son état civil). M. Grenier, dis-je, a parlé du surmenage et de l'enseignement du grec et du latin, les deux questions à vrai dire pouvant être considérées comme n'en faisant qu'une. Car toutes les deux à l'heure présente réclament une prompte solution : l'importance toujours croissante des nécessités sociales, et la lutte fiévreuse pour la vie imposant aux enfants, à leurs parents et à leurs maîtres des efforts qui se multiplient chaque jour et qui obligent les uns et les autres à limiter soigneusement l'espace accordé à chacune des matières enseignées.

M. Moullart s'est défendu des inquiétudes trop vives que M. Grenier avait manifestées. Les questions soulevées peuvent lui paraître graves, mais l'avenir ne l'inquiète pas : une rapide histoire de l'Université depuis ses origines lui montre d'incessantes améliorations ; et les progrès déjà accomplis lui sont un sûr garant des progrès futurs.

M. Guillaumet

M. le docteur Guillaumet a eu la bonne pensée de choisir, pour le jour de son entrée parmi nous, le docteur Dubois, qui s'était fait une loi de conserver, ajouté à son nom, celui de son pays natal où il aimait à venir passer les rares instants de repos qu'il s'accordait et où il comptait encore quelques amis.

L'éminent docteur, qui exerça avec éclat et pendant de longues années, les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, Dubois d'Amiens, a été étudié successivement et à divers points de vue par le docteur Lenoël qui introduisait M. Guillaumet parmi nous.

Vous ne serez pas étonné, Messieurs, que je laisse inexplorées les portions consacrées, dans ces deux savants discours, à l'étude de nos maladies, et que, trouvant sur mon passage, un homme qui, tout en exerçant la médecine, était en même temps secrétaire d'une Académie, j'aie été plus vivement attiré par les traits sous lesquels nos confrères ont caractérisé cette seconde qualité.

Dubois d'Amiens, dans son office de secrétaire et à propos des éloges qu'il a eu maintes fois à prononcer, pratiquait cette belle maxime de Cuvier : que la principale fonction de l'historien d'une académie est de préparer le jugement de la postérité.

A ce sujet, écoutons le témoignage que Dubois a rendu de lui-même et de ses jugements : « Tout en « respectant les caractères, a-t-il dit, j'ai cherché à faire « la part qui revient à chacun dans le mouvement de « la science et de l'art. Je l'ai fait avec équité et bien- « veillance ; et quand j'ai eu à signaler quelques fai-

« blesses, je l'ai fait sous forme de regret et non pas « de reproche. »

M. Corentin Guyho.

M. Corentin Guyho était arrivé chez nous, précédé da sa réputation de savant économiste, de judicieux historien, et, par dessus tout, avec le renom de l'un des maîtres en l'art d'écrire.

Aussi, M. Gustave Dubois qui avait accepté la mission de l'introduire et, à cette occasion, d'apprécier quelques-unes des faces de ce talent multiple, M. Dubois dut-il trouver passablement lourde la tâche par lui entreprise. Mais il s'en acquitta avec sa prestesse accoutumée et nous traça, — de notre nouveau confrère, une étude vivante et animée. M. Corentin Guyho, avait eu la main heureuse en choisissant son parrain.

Non moins habile fut-il en se déterminant à nous parler de la Province, à nous autres... Provinciaux.

Malgré sa politesse et sa courtoisie habituelle qui lui faisait une loi de rendre hommage aux agréments qu'offre la Province, à ses vertus et au bonheur que l'on y rencontre, à maintes reprises parmi les charmants tableaux auxquels il a su donner une couleur si brillante, il n'a pu se tenir de laisser échapper quelques réflexions dans le genre de celle-ci, qui semble bien moins favorable à sa thèse. « Pour la composition, dit-il, de ce livre idéal, que chacun à rêvé, il faudrait le concevoir à Paris — et l'écrire en Province ! »

Ainsi, à la Province les soucis, les embarras, les hésitations et les défaillances, les désespoirs même et les calculs qui accompagnent la composition ; à Paris, à la

ville enfiévrée, séduisante enchanteresse, les joies de la conception !

J'avoue que le bonheur de la vie de Province qu'avait célébré M. Guyho me paraissait quelque peu paradoxal, et je m'inquiétais, en l'écoutant, de la façon dont il s'y prendrait pour faire triompher sa thèse !

Mais, je n'ai pas vu justifiées mes inquiétudes, relativement à la ville d'Amiens.

A Amiens, nous a dit l'auteur qui n'est actuellement qu'un provincial, à Amiens, vous n'êtes pas en province vous êtes placés... dans la banlieue de Paris !

Je n'y contredis point.

M. Leleu.

M. Leleu, vous l'avez entendu tout à l'heure, lorsqu'avec cette autorité que lui ont acquise de persévérantes études, il vous a indiqué les règles que l'histoire doit observer et les principes dont ne doit pas se départir l'historien qui veut rester digne du nom.

Eh bien ! ces principes si sages, par avance, nous les avions vus appliqués — et nous nous trouvons avoir, en même temps que la théorie, la pratique.

M. Leleu nous a raconté la légende du châtelain de Coucy. Tout le monde la connaît — ou croit la connaître, cette légende. Le châtelain de Coucy ayant des raisons pour supposer que sa femme le trahissait, lui servit, à son repas, le cœur de son amant. Ce n'est pas autre chose. Mais, pour un historien sérieux, et notre savant directeur est un historien sérieux, bien des questions doivent être examinées à ce propos.

D'abord, comment s'appelait le châtelain de Coucy? A t-il même jamais existé? Ou est-ce un historien qui

l'a créé? Un de ces historiens qui ne paraissent guère dignes d'être dénommés tels? Ou serait-ce un romancier ? Pour éclaircir ces points, il faut rechercher où se sont produites les scènes du drame ? Ici, les incertitudes s'épaississent.

Dans le travail très étendu dont cet événement a été le sujet, M. Leleu a distingué nettement les diverses traditions ; il a, par exemple, prouvé que Gabrielle de Vergy ne pouvait pas figurer dans une histoire sérieuse et n'avait rien de commun avec la légende qui nous occupe.

La catastrophe finale de la tragique histoire n'a pu avoir lieu qu'à Fayel, village situé à une demi-lieue de Saint-Quentin ; notre patient historien fait justice des autres localités où on l'a placée, soit à Fayel, près de Sézanne, soit en Bourgogne ou en Franche-Comté, où pourtant ont surgi des monements et des inscriptions, dont il a démontré le manque d'autorité.

Voilà comment on écrit l'histoire des gens qui n'en ont pas !

M. Thorel.

M. Thorel nous a lu des extraits de ses lettres sur Mers... dans lesquelles il a trouvé le moyen de faire l'histoire des pays qui n'en ont point, car l'expression est de lui, je me plais à la lui restituer, à lui encore appartient cette autre expression, pour désigner ce genre d'histoire : c'est, a-t-il dit, une histoire tangentielle !

L'auteur des lettres sur Mers, en effet, a rattaché à ce petit pays des faits ayant pour théâtre des localités voisines : Eu, le Tréport, etc,..

Dans ces lettres, sont successivement étudiées l'histoire, la linguistique, la balistique : et les hypothèses de notre ingénieux collègue, sur les origines de Mers, sur sa configuration, sur l'emplacement de son ancienne église, ont reçu, nous le savons, l'adhésion de la plupart des savants. Parmi eux figure un autre de nos collègues, M. Janvier, qui a répondu à M. Thorel.

Et, de la sorte, on peut dire que ces lettres sur Mers sont le fruit heureux de la collaboration d'un antiquaire et d'un lettré.

Il ne m'est pas permis de terminer ce mémorial de nos travaux, sans rappeler le souvenir du sympathique M. Gand, décédé il y a quelques jours, et auquel notre directeur, M. Leleu, a rendu un hommage mérité.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

D'AMIENS

(31 Décembre 1891).

BUREAU

MM. LELEU, ✱, ✪ I, Directeur.
FROMENT, (Docteur), Chancelier.
DECAIEU, Secrétaire-perpétuel.
FRANCQUEVILLE, Archiviste-Trésorier.

MEMBRES TITULAIRES

DANS L'ORDRE DE LEUR INSTALLATION

MM.

1 LENOEL, ✱, ✪ I, Docteur en médecine, rue Lamarck, 25.
2 PONCHE (Narcisse), ✱, Industriel, rue Constantine, 6.
3 DAUPHIN, C. ✱, ✪ I, ✱ M. A. Sénateur, passage de la Comédie, 1.
4 MOULLART, ✪, Conseiller à la Cour, rue Cozette, 29.
5 LELEU, ✱, ✪ I, ancien Proviseur du Lycée d'Amiens, boulevard Guyencourt, 5.
6 VERNE (Jules), O. ✱, Homme de Lettres, rue Charles-Dubois, 2.
7 DUBOIS (Gustave), Avocat, rue de l'Amiral Courbet, 19.
8 OBRY, ✱, ✪ I. Président du Tribunal civil, rue des Jacobins, 67.

9 BARIL (GÉDÉON), Homme de lettres, rue Évrard de Fouilloy, 21.

10 CRAMPON (l'abbé), Chanoine, rue de l'Amiral Courbet, 26.

11 GUÉRARD, ✱, Ingénieur au chemin de fer du Nord, rue Riolan, 7.

12 JANVIER, ✪, Homme de lettres, Boulevard du Mail, 13.

13 DEBAUGE, Industriel, faubourg de Hem, 242.

14 DECAIEU, Juge de paix, rue de la Pâture, 24.

15 CARON (LAURENT), Homme de lettres, rue des Trois Cailloux, 44.

16 DUBOIS (EDMOND), ✪ I. Professeur de Physique au Lycée, rue Cozette, 31.

17 DELPECH, ✱, Président de chambre à la Cour d'Amiens, rue Saint-Louis, 4.

18 FOURNIER, Conseiller à la Cour d'Amiens, rue du Lycée, 28.

19 OUDIN, ✱, Conseiller à la Cour d'Amiens, rue Porion, 9,

20 FRANCQUEVILLE (l'abbé), Aumônier des Dames de l'Espérance, rue Lemattre, 58.

21 LENEL, ✪ I, Professeur de Rhétorique au Lycée d'Amiens, rue Laurendeau, 80.

22 FROMENT, Docteur en médecine, rue de la République, 65.

23 BADOUREAU, ✱, ✪, Ingénieur des Mines, rue Lemerchier, 20.

24 LORGNIER, Avocat, rue des Écoles-Chrétiennes, 23,

25 THOREL, (OCTAVE), ✪, Ingénieur des arts et manufactures, Juge au Tribunal civil, rue Cozette, 44.

26 MACQUE, Greffier en chef de la Cour, rue Laurendeau, 148

27 BOR, ✪ I, Pharmacien et Professeur à l'École de médecine d'Amiens, rue des Vergeaux, 5.

28 LECOMTE, ✪, Avocat, Sénateur, rue Charles-Dubois, 31.

29 BLANCHARD, ✪, Professeur de troisième au Lycée, rue Blasset, 34.
30 GUILLAUMET, ✪, Docteur en médecine, rue Gresset, 22.
31 CORENTIN-GUYHO, Avocat général, boulevard du Mail.
32 GRENIER, ✱, Procureur de la République, rue des Augustins, 10.
33 RICQUIER, ✪, Architecte en chef du département, rue Sire Firmin Leroux, 23.
34 BOUDON, Membre de la Société des Antiquaires de Picardie, rue Evrard-de-Fouilloy, 13.
35 PEUGNIEZ, Docteur en médecine, rue Gioriette, 15.

Élus et non installés.

MEMBRES HONORAIRES

DE DROIT

1 M. le Général commandant le 2e corps.
2 M. le Premier Président de la Cour d'appel.
3 M. le Préfet de la Somme.
4 Mgr l'Évêque d'Amiens.
5 M. le Procureur général près la Cour d'Amiens.
6 M. le Maire d'Amiens,
7 M. l'Inspecteur de l'Académie Universitaire.

MEMBRES HONORAIRES

ÉLUS

MM.

1 RICHER, ✪, Docteur en médecine, rue Saint-Jacques, 98, à Amiens.
2 GUILLON, ✱, Ingénieur, à Soissons.
3 BOHN, Professeur, à Fontenay-aux-Roses.
4 KOLB, ✱, Directeur des Usines Kulmann, à Lille.

5 POIRÉ, ✱, ❶ I. Professeur au Lycée Condorcet, Paris.
6 PRAROND, ✱, Homme de lettres, à Abbeville.
7 TIVIER, ✱, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon à Paris, 131, boulevard Raspail.
8 HENNEBERT, O. ✱, Lieutenant-colonel du Génie, à Versailles.
9 MACHART, ✱, Inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées, à Paris.
10 De JANCIGNY, Ancien directeur des Contributions indirectes, Brie-Comte-Robert, (Seine-et-Marne).
11 LANIER, Professeur d'histoire au Lycée Janson de Sailly, 59, rue Boissière, Paris.
12 VION (Michel), ❶, Ancien professeur, rue de la République, 8, à Amiens.
13 De PUYRAIMOND, ✱, Ancien officier de marine, rue Debray, 36, à Amiens.
14 DAUSSY, O. ✱, Premier Président à la Cour d'Appel d'Amiens, boulevard du Mail, 81, à Amiens.
15 ROGER, Industriel, rue Gresset, 31, à Amiens.
16 DECHARME, ✱, ❶ I. Ancien Professeur de l'Université, rue Saint-Louis, 8, à Amiens.
17 PICARD, Professeur de troisième au Lycée Condorcet, 22, rue Saint-Pétersbourg.
18 COUTTOLENC, Professeur des Cours publics de physique et de chimie, 4, rue Libergier, Reims.
19 VINQUE, Professeur de Tissage à l'École Nationale des Arts Industriels, 43, rue de Lille, Roubaix.
20 De BRACQUEMONT, Propriétaire à Grivesne (Somme).
21 GOBLET, Sénateur, avenue Henri Martin, 69, à Paris.

MEMBRES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM.

1 Marcotte, ancien Bibliothécaire, à Abbeville.
2 Ferrand, O. ✱, ❶ I. ancien Préfet, rue de la République à Amiens.